H I S T O I R E



Xavier Vigna

L'Insubordination ouvrière dans les années 68

Essai d'histoire politique des usines



Presses universitaires de Rennes

L’insubordination ouvrière dans les années 68

Essai d’histoire politique des usines

Vigna Xavier

DOI : 10.4000/books.pur.5957
Éditeur : Presses universitaires de Rennes
Année d'édition : 2007
Date de mise en ligne : 24 février 2015
Collection : Histoire
ISBN électronique : 9782753529823



Édition imprimée
ISBN : 9782753504462
Nombre de pages : 384



HISTOIRE

Xavier VIGNA

L'Insubordination ouvrière dans les années 68

Essai d'histoire politique des usines



PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

L'insubordination ouvrière dans les années 68

Essai d'histoire politique des usines

Collection « Histoire »

---

dirigée par Hervé Martin et Jacqueline Sainclivier

(voir liste des derniers titres parus en fin de volume)

Xavier VIGNA

L'insubordination ouvrière dans les années 68

Essai d'histoire politique des usines

Presses Universitaires de Rennes
2007

Campus de La Harpe
2, rue du doyen Denis-Leroy - 35044 Rennes Cedex
www.pur-editions.fr

Dépôt légal : 2e semestre 2007
ISBN : 978-2-7535-0446-2
ISSN : 1255-2364

Remerciements

Une recherche, qui suppose des rencontres et des échanges, offre l'occasion de contracter bien des dettes. Ce travail, avec toutes les imperfections qu'il comporte, doit beaucoup à de nombreuses personnes, lieux et institutions.

Ma reconnaissance, immense, va en premier lieu à Michelle Zancarini-Fournel, formidable directrice d'une thèse dont ce livre est issu [1], et dont le soutien, l'aide et les conseils ne se sont jamais démentis, avant comme après la soutenance. Elle m'a en outre permis de travailler dans un climat de chaleur et de confiance, dont je lui sais particulièrement gré. Ce travail, qu'elle a accompagné pas à pas, lui doit infiniment.

Je remercie les universitaires qui ont accepté de participer à mon jury de thèse : Robert Frank, Jean-Claude Daumas, Patrick Fridenson, Yves Lequin et Catherine Omnès ; mais également Nicolas Hatzfeld de ses conseils, de ses suggestions, et de sa lecture critique.

Au CNAM, Marnix Dressen m'a ouvert les archives et m'a offert des conditions de travail tout à fait exceptionnelles. À la BDIC, aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis, et de la CFDT, ma curiosité a souvent compliqué la tâche des archivistes. J'ai beaucoup appris auprès des ouvrières et des ouvriers que j'ai pu interroger. Je songe aussi avec émotion à l'accueil que m'ont réservé Mmes Marie Morin et Olga Martins à Charbonnier-les-Mines. Merci à Alain Lagier pour sa confiance au long cours, à Christian Delacroix pour m'avoir mis le pied universitaire à l'étrier.

Cette thèse fut réalisée tandis que j'enseignais au lycée Jean Jaurès de Montreuil. Auprès de mes collègues et amis, pendant les assemblées générales et les mouvements de grève qui ont scandé cette période, je me suis instruit. Parmi bien d'autres, je suis particulièrement redevable à Alain Gluckstein, Dominique Balducci, Jacqueline Cahen, Hervé Guillemet, Vincent Simon. Depuis, mes collègues de l'Université de Bourgogne m'ont réservé un accueil proprement exceptionnel ; Thomas Bouchet, Maurice Carrez, Philippe Poirrier, Jean Vigreux, Serge Wolikow notamment m'ont témoigné de leur confiance et m'ont constamment encouragé à publier ce travail.

Tout au long de ce long parcours, merci aussi aux amis anciens et fidèles, Jean-Pierre Roudet l'éveilleur, Arnaud Zohou, Natacha et Heiko Schulze, Delphine et Emmanuel Naya, Christophe Portheault et Pierre Linguanotto. D'Igliano au Puy et de Lyon à Paris, la tribu Vigna et associés a constamment été à mes côtés : grâce leur soit rendue une fois encore.

Merci enfin, et surtout, à Dimitra Panopoulos, qui m'accompagne et m'éclaire, et à nos enfants, Ariane, Hugo et Maxence, qui nous illuminent de leur présence merveilleuse et de leurs rires. Ce travail leur est dédié.

1. *Actions ouvrières et politiques à l'usine en France dans les années 68,* Thèse, Université Paris VIII, 2003. Le volume est consultable à la Bibliothèque universitaire de Paris VIII ainsi qu'à la BDIC à Nanterre.

Préface

Mettre au centre d'un ouvrage l'histoire ouvrière récente des années 1968, est un défi à plusieurs titres. Ce livre, fondé sur une recherche originale et très informée, est le bienvenu dans un moment où les références historiques mobilisées dans le débat public ne manquent pas mais sont utilisées bien souvent de façon paradoxale.

Les mêmes, parmi les néo-conservateurs, qui célèbrent de grandes figures du socialisme sont ceux qui n'ont pas de mots assez durs pour imputer à 1968 la cause des maux sociaux et politiques dont la France souffrent aujourd'hui. À l'inverse, ceux qui affirment leur souci de la justice sociale, oublient bien souvent les luttes sociales, les moments cruciaux et les engagements militants qui les ont accompagnés. Le livre de Xavier Vigna est un travail pleinement historique qui restitue de manière large et déployée la richesse de l'histoire sociale au centre de laquelle il inscrit l'histoire ouvrière. Au moment où des historiens abandonnent un terrain de recherche pour lequel ils ne ressentent plus d'intérêt, Xavier Vigna prend le parti inverse en réévaluant la part des ouvriers dans l'histoire politique et sociale de la France actuelle. Il inscrit sa démarche dans la riche histoire ouvrière française qui, depuis plusieurs décennies, a fait sa part aux figures singulières des militants ouvriers en abandonnant parfois l'étude du collectif, sans doute parce qu'il avait été longtemps et trop souvent associé et confisqué par une histoire officielle des organisations. Ainsi Xavier Vigna ose s'intéresser aux ouvriers dans l'usine, associés et liés par le processus de travail dans des relations complexes au travers desquelles se tissent les formes de l'action comme des réflexions collectives. Cette recherche qui n'hésite pas à dépasser le clivage, Paris/province, pour penser la diversité nationale de l'action ouvrière, qui enracine l'analyse, malgré les difficultés, dans ce qui se passe dans les entreprises, apporte un éclairage inédit à la fois sur les événements de mai-juin 1968 et au-delà sur la conflictualité sociale et politique qui travaille la société française durant plus d'une décennie, de la fin des années 1960 à celle des années 1970. Publié à la veille des commémorations de 1968 cet ouvrage n'est pas un écrit de circonstance, il est tout au contraire un livre qui devrait contribuer à écarter les stéréotypes réducteurs qui oublient ou réduisent la dimension ouvrière de ces événements marqués par le

plus grand mouvement gréviste de toute l'histoire de France. La lecture de 1968 ainsi rééquilibrée et réinterprétée au prisme des aspirations nouvelles du monde ouvrier tire également sa force de l'hypothèse audacieuse mais étayée, d'un cycle décennal de la combativité sociale dans lequel les ouvriers ont joué un rôle inaugural et fondateur. Ainsi cette étude de l'insubordination ouvrière se nourrit de l'histoire politique et sociale de la période tout en restituant à la classe ouvrière sa place dans une société où elle atteint alors son développement le plus haut. Mais Xavier Vigna ne s'en tient pas au nombre quand il souligne la place du monde ouvrier dans ce moment historique ; il nous permet de saisir comme se construisent et se développent une culture et des références communes qui donnent sa vigueur à l'action ouvrière dans la vie sociale et politique.

Cet ouvrage, aboutissement d'une recherche de plusieurs années, est bien plus qu'une exhumation du rôle oublié de la classe ouvrière. Sans doute son premier mérite est-il de restituer au monde ouvrier une place dont l'ignorance déséquilibre toute l'analyse historique. Mais il offre également des propositions et des pistes réflexives qui permettent de surmonter le dilemme réducteur que l'histoire sociale du monde ouvrier ne parvient pas facilement à éviter, entre une histoire des organisations trop institutionnelle et une histoire des acteurs peu soucieuse des formes collectives. Par un travail minutieux sur les différents registres de temporalités, sur l'entrecroisement de l'action collective dans l'usine et la cité, avec la conjoncture économique, Xavier Vigna éclaire de façon convaincante et originale le télescopage entre des horizons d'attente issus des années 1968 et la nouvelle configuration économique et sociale dominée par le poids de la crise. Premier ouvrage d'un jeune chercheur, ce livre, comme tous ceux qui font date, soumet au lecteur des hypothèses et des propositions pour penser l'histoire sociale des trois dernières décennies du XXe siècle. Son approche qui associe l'analyse des moments de conflictualité dans l'entreprise avec celle des évolutions décennales dans la vie et le travail à l'usine, trace un programme de recherches exigeantes et stimulantes qui dès maintenant a trouvé un large écho au sein de son laboratoire et au-delà du côté de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon. L'histoire, quand elle se mêle du temps présent, loin de marcher sur les plates-bandes d'autres disciplines, apporte au lecteur une mise en perspective des événements en les inscrivant dans la durée qui permet de mieux penser leur singularité. Désormais l'insubordination ouvrière que Xavier Vigna nous restitue et nous aide à comprendre ne pourra plus être ignorée par tous ceux qui veulent appréhender l'histoire française de ces dernières décennies.

Serge WOLIKOW
Professeur à l'Université de Bourgogne
Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon
Président du réseau national des MSH.

Introduction

Il y a dans le *Quart-Livre* un épisode propre à hanter bien des historiens : Rabelais imagine en effet des paroles proférées lors d'une bataille aux confins de la mer glaciale et qui ont gelé en l'air. « À ceste heure, la rigueur de l'hyver passée, advenente la serenité et temperie du bon temps, elles fondent et sont ouyes. » Dès lors, Pantagruel et ses compagnons voient sur le tillac de leur navire « des parolles bien picquantes, des parolles sanglantes […], des parolles horrificques et aultres assez mal plaisantes à veoir[1] ». Mais, elles fondent et Pantagruel ne comprend rien à ces onomatopées barbares. Peu d'épisodes littéraires rassemblent ainsi en quelques pages autant de fantasmes qui animent les historiens. Désir fantasmatique de l'historien de retrouver une parole brute et pure, qu'il suffirait de cueillir pour lui redonner vie ; de saisir une parole, qui aurait traversé le temps, intacte ; d'entendre une voix « piquante » ou « horrificque » et donc pleine de vie. Combien d'historiens se rendent ainsi aux Archives en quête de « paroles gelées » ? Combien s'en retournent penauds ? L'historien du temps présent, qui travaille sur des matériaux tout juste « congelés », plus qu'un autre, peut succomber à ce mirage. Alors autant l'avouer, nous avons cherché, avec passion, des paroles ouvrières. Mais, ne voulant pas rentrer bredouille, il nous fallait inventer un dispositif d'enquête. Il convient de l'exposer.

À l'origine de cette recherche se trouve une curiosité pour les grèves de mai-juin 1968, qui souffraient à nos yeux d'un double déficit : peu connues en regard des épisodes grévistes antérieurs, et notamment celui de 1936, elles étaient également fondues dans un mouvement de 1968, associé d'abord aux étudiants et cantonné ensuite aux rives de la Seine (gauche pour l'insurrection étudiante, droite pour la gestion policière et élyséenne[2]). Cette curiosité pour 1968, convertie en volonté d'élucider la partie ouvrière de l'épisode, ne s'explique ni par le désir de revenir sur un passé familial, ni par le besoin de régler des comptes. Écrire l'histoire de ces événements est une manière d'élucider le mythe de 68 qui pèse sur notre génération, comme ce dont nous avons été

1. Chapitre LVI.
2. Les deux volumes à succès d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération,* Paris, Seuil, 1987 et 1988, ont largement contribué à une telle déformation.

incapables[3]. En revanche, notre propre expérience de dix années dans un lycée de Seine-Saint-Denis, marquée par une participation active à une période de conflictualité vive, entre 1995 et 2003 notamment, a profondément nourri cette recherche, notamment sur des formes récurrentes de mobilisation sociale.

D'un point de vue chronologique, nous élargissons l'enquête au-delà des seules grèves de mai-juin, vers les *années 68*, catégorie proposée par une équipe de chercheurs réunis dans un séminaire de l'Institut d'histoire du temps présent, et qui désigne une vaste période de contestation dans le monde occidental des années 1960 et 1970 avec 68 comme pivot[4]. Dans les usines en France, selon un processus qui n'est pas sans analogie avec la contestation qui se déroule au même moment en Italie[5], nous proposons de considérer qu'au plan national, les grèves de mai-juin 1968 ouvrent un cycle d'insubordination ouvrière et de déploiement d'une politique ouvrière qui s'achève en 1979, avec la terrible défaite des sidérurgistes à Longwy et Denain. Trois considérations plaident pour une telle périodisation : les caractéristiques des grèves de mai-juin tout d'abord, qui font de ce mouvement un *événement inaugural* ; une unité interne de la séquence ensuite qui se marque par un élargissement du répertoire d'action, et des références communes à certains conflits ; une cohérence enfin en regard de l'évolution des politiques que divers acteurs déploient : notre séquence correspond en effet *grosso modo* à une phase singulière de la CFDT qui s'achève en 1979 par son recentrage, à une présence importante des militants révolutionnaires dans les usines et à leurs portes, et à la prise en compte par le patronat de la contestation de l'organisation du travail.

À l'intérieur de ce cycle, notre recherche repose sur un triplet : ouvriers – usine – politique. Les ouvriers constituent en effet les gros bataillons des grévistes de mai-juin 1968. De ce point de vue, une histoire sociale de 1968, soucieuse de prendre en compte l'ensemble du territoire national, doit les prendre en considération. Mais leur poids est autant sociologique que politique : ils demeurent le premier groupe socio-professionnel pendant notre période (autour de 37 % des actifs) et jouent encore un rôle d'attracteur dans la constitution de la société industrielle[6]. À ce rôle d'attracteur sociologique, s'ajoute leur poids politique et symbolique. Les ouvriers comptent en effet

---

3. Sur la construction et l'entretien de ce mythe, Zancarini-Fournel M., « Soixante-huit : le chantier continue », *EspacesTemps* n° 59-61, 1995, p. 146-156, Ross K., *Mai 68 et ses vies ultérieures,* Bruxelles, Complexe, 2005.
4. Dreyfus-Armand G., Frank R., Levy M.-F. et Zancarini-Fournel M. (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe, 2000.
5. Vigna X., « Les luttes d'usine dans les années 68. Le cas français à la lumière du cas italien », *Histoire & Sociétés* n° 10, 2004, p. 48-64.
6. Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale,* Paris, Gallimard, Folio-Essais, 1999 (1re éd. Fayard, 1995), p. 564.

dans le champ politique : le puissant Parti communiste prétend au rôle de parti de la classe ouvrière, tandis que les étudiants, l'Église catholique, les intellectuels les considèrent et entendent parfois se placer sous leur commandement. Cette *centralité ouvrière*, constitue par conséquent une caractéristique de la séquence elle-même. « Ouvriers » donc, au pluriel, plutôt que classe ouvrière ou prolétariat qui pose une unité initiale et résout ainsi une question que les luttes d'usine peuvent révéler et que les militants se posent continûment : quand et comment y a-t-il un groupe ouvrier ?

L'usine, de son côté, n'est pas seulement un lieu productif, mais également, dans quelques cas, un lieu politique pendant la séquence. Dans les usines, en effet, aussi dur soit le labeur, les ouvriers ne se contentent pas de travailler : ils occupent cet espace et parfois le pensent, échangent des paroles, commentent la pièce à faire ou la machine à régler, évoquent tel contremaître, ou rêvent au repos prochain ; plus rarement, ils interrompent le travail et font grève. Cette transformation s'explique d'abord par l'insubordination ouvrière, que constituent le mouvement de mai-juin 1968 puis les grandes grèves de la décennie ultérieure. L'insubordination désigne ainsi le fait que de très nombreux ouvriers ne se soumettent plus, ou difficilement, à l'ordre usinier, à ses contraintes et à sa hiérarchie. Dès lors, certains le contestent de manière ouverte, comme l'illustrent quelques grèves longues et âpres qui scandent la séquence et tous les micro-conflits d'atelier qu'une étude fine met à jour, ou de manière plus oblique, sous la forme du freinage ou de l'absentéisme. Notre recherche ne vise par conséquent pas à saisir la manière dont les usines, les installations, et l'organisation du travail façonnent, ou pas, le travail ouvrier mais entend plutôt tenter de saisir les points de vue ouvriers sur l'univers usinier.

À travers ces points de vue s'ébauche une politique ouvrière. Une précision ici s'impose : l'acception traditionnelle, mais singulièrement restrictive, selon laquelle la politique porte sur la gestion des affaires d'État, aboutit à refuser toute compétence politique aux dominés et tendanciellement leur nie toute capacité politique. Elle manque en outre des processus à l'œuvre dans les usines :

> « Dans les ateliers, expliquent en effet Stéphane Beaud et Michel Pialoux, parler du travail, c'est parler politique non pas au sens d'avoir une opinion politique mais en faisant référence à des “bagarres”, à la relation aux “chefs”, à des incidents, des indignations, des humiliations. C'est donc peu ou prou toujours évoquer des formes de solidarité et d'opposition à un ennemi. Pour le dire autrement, on n'adhère pas globalement à des “idées” sur la classe ouvrière, sur la manière de résoudre tel ou tel problème politique. On se prononce avant tout à propos de réalités concrètes dont on fait l'expérience par rapport à des individus précis[7]. »

7. Beaud S., Pialoux M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines de Peugeot de Sochaux-Montbéliard,* Paris, Fayard, 1999, p. 335.

La politique dans les usines renvoie ainsi à des luttes et à des pratiques presque quotidiennes davantage qu'à des prises de position théoriques. Cependant, des questions portées par des principes (l'égalité ou l'autonomie par exemple), ou des débats (le pouvoir dans l'usine), surgissent également. Le sujet et nos hypothèses problématiques renvoient ainsi à une autre caractéristique de la séquence, que Nicolas Hatzfeld a fort justement pointée : « l'usine elle-même devient non pas seulement terrain politique mais objet politique [8] ».

L'hypothèse problématique d'une capacité politique des ouvriers comprend dans le même temps une conséquence d'importance : elle oblige en effet à suspendre et à interroger l'équation traditionnelle ouvriers = syndicats (et partis de gauche). Pour d'excellentes raisons, les militants syndicaux, à l'origine du mouvement ouvrier, avaient intérêt à poser cette équation et à la faire entériner par le patronat et l'État : c'était une manière de se poser en porte-parole et de s'imposer comme les représentants uniques et légitimes d'une classe ouvrière. Toutefois, l'opération politique, que constitue une telle équation, présente des effets considérables sur le plan historiographique. Yves Cohen souligne ainsi fortement que « l'histoire du syndicalisme ne saurait tenir lieu d'une histoire de l'expérience des ouvriers [9] ». L'effondrement du bloc soviétique et l'affaiblissement des organisations traditionnelles du mouvement ouvrier ont accéléré les questionnements sur cette équivalence. Bernard Pudal par exemple questionne une hypothétique relation nécessaire entre classe ouvrière et communisme. Il évoque à cet égard une « tradition inventée » qui renvoie à une seconde relation, plus tenace encore, entre « ouvriers » et « mouvement ouvrier [10] ». La reprise de cette mise en équation, ou l'acceptation de ces « relations nécessaires » aboutissent à des effets d'occultation, que des études sur le mouvement ouvrier ont souvent négligés : les initiatives ou les réticences de la base, les débats et les affrontements sur le lieu même du conflit, voire une contestation des organisations traditionnelles comme c'est le cas pendant les années 68.

Notre recherche relève donc de l'histoire ouvrière, laquelle suppose de prendre en compte les recherches en sociologie du travail qui fleurissent dans l'immédiat après-1968. Dans le même temps, l'historiographie des années 68 s'est sensiblement enrichie ces dernières années. Le vingtième anniversaire de 1968 n'a pas seulement constitué l'acmé d'une auto-célébration générationnelle ; il a également donné le coup d'envoi d'une série d'études visant à écrire une première histoire du mouvement de mai-juin, qui a pris en compte la composante ouvrière de l'événement et qui en a

---

8. HATZFELD N., *Les gens d'usine, 50 ans d'histoire à Peugeot-Sochaux,* Paris, L'Atelier, 2002, p. 375.
9. COHEN Y., *Organiser à l'aube du taylorisme. La pratique d'Ernest Mattern chez Peugeot, 1906-1919,* Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2001, p. 189.
10. DREYFUS M. *et alii* (dir.), *Le siècle des communismes,* Paris, Éditions de l'Atelier, 2000, p. 513-526.

restitué la dimension nationale[11]. Puis, en 1995, Ingrid Gilcher-Holtey a proposé une lecture des événements de mai-juin 1968 à l'aune des théories sur les mouvements sociaux[12]. Si l'affrontement qu'elle met en scène entre nouvelle et vieille gauche se focalise sans doute trop sur la scène étudiante parisienne, il permet de saisir toute l'importance du mouvement étudiant comme déclencheur et les clivages entre la jeune garde contestataire et les cadres du mouvement syndical. De son côté, en parallèle au séminaire de l'IHTP sur les années 68, Michelle Zancarini-Fournel a écrit une histoire sociale des contestations entre 1962 et 1981 qui prend en compte les différents mouvements (étudiant et ouvrier donc, mais aussi féministe, écologiste, sur les prisons, etc.), montre leur articulation à diverses scènes locales, et envisage leur réception au niveau politique[13]. Marnix Dressen enfin a publié deux études sur les intellectuels maoïstes établis en usine au cours de notre cycle, au plan national d'une part et sur l'usine CIAPEM-Brandt de machines à laver à Lyon[14]. Depuis, les recherches sur les années 68 se sont poursuivies: des monographies de grande qualité sont venues enrichir notre connaissance de quelques conflits majeurs[15]. Nous nous inscrivons dans cette perspective et assumons volontiers le statut d'épigone.

Avec ces travaux, et à partir de notre problématique propre, nous tentons de construire un propos historien sur les luttes ouvrières des années 68. Nous avons opté pour une confrontation entre quelques terrains locaux (les Bouches-du-Rhône, la Haute-Loire, le Nord, les Deux-Sèvres et la Seine-Saint-Denis) et une analyse nationale. Cette étude de zones dites «rouges» (Seine-Saint-Denis, Bouches-du-Rhône) et «blanches» (Deux-Sèvres, Haute-Loire), les bastions industriels et les zones d'industrialisation diffuse ou récente permet de tester l'hypothèse d'une diffusion de la contestation au plan national. L'analyse nationale repose sur le dépouillement d'un certain nombre de sources syndicales, essentiellement à la CFDT et à la CGT. En outre, les usines ayant attiré une large palette de militants pendant notre séquence, nous avons également choisi de prendre en

11. Prost A., « Les grèves de mai-juin 1968 », *L'Histoire*, n° 110, avril 1988, p. 34-46; Passerini L. (dir.), «Mémoires et histoires de 1968», *Le mouvement social*, n° 143, avril-juin 1988; «Occupations, négociations. Les syndicats en mai 68», *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 20, juillet-septembre 1990; Mouriaux R. *et alii* (dir.), *1968, Exploration du mai français*, tome I: *Terrains*, Tome II: *Acteurs*, L'Harmattan, 1992.

12. Gilcher-Holtey I., *Die Phantasie an die Macht. Mai 68 in Frankreich,* Francfort, Suhrkamp, 1995.

13. Zancarini-Fournel M., *Changer la vie ! Histoire sociale des contestations*, Thèse d'habilitation, Paris 1, 1998.

14. Dressen M., *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989),* Paris, Belin, 1999 ; *id.*, *Les établis, la chaîne et le syndicat. Évolution des pratiques, mythes et croyances d'une population d'établis maoïstes, 1968-1982. Monographie d'une usine lyonnaise,* Paris, L'Harmattan, 2000.

15. Benoit V., *«Elle ne finira jamais, la lutte des ouvrières». Le Conflit de la CIP, Haisnes-lez-la-Bassée, juillet 1975-janvier 1977.* Mémoire IEP de Grenoble, 1997; Lamarque S., *Aspects locaux d'un grand conflit social: la grève de Pechiney – Noguères (été 1973)*, Mémoire de maîtrise, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2000; Leroy C., *1968-1979. La décennie des grèves ouvrières. Contribution à l'étude du mouvement social dans le Calvados*, Mémoire de maîtrise, Université de Caen, 2001.

considération le point de vue d'autres acteurs de cette histoire politique des usines. Au Centre d'Histoire du Monde du Travail de Roubaix, nous nous sommes intéressés aux versements effectués par des militants roubaisiens de l'Action catholique ouvrière et par l'équipe nationale des prêtres-ouvriers. À la BDIC à Nanterre, nous avons tiré un large profit de la collecte organisée par l'association « Mémoires de 68 » : le fonds Cahiers de Mai comprend une documentation considérable sur les usines dans lesquelles ce petit groupe militant est intervenu, tandis que celui sur la Gauche prolétarienne recense un grand nombre de tracts et de brochures à destination des usines entre 1968 et 1973. Enfin, il faut compter avec l'État qui s'informe, prend des initiatives et intervient dans les usines : au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau, nous avons consulté des versements de la Direction des Relations du Travail du Ministère du Travail ; les rapports des préfets adressés à la Direction générale de l'Administration entre 1968 et 1975, ainsi que certains dossiers de la Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques du ministère de l'Intérieur ; un bon nombre de Bulletins (quotidiens, hebdomadaires et mensuels) de la Direction centrale des Renseignements généraux, ainsi que plusieurs versements émanant du cabinet de la police nationale comme du cabinet du ministre de l'Intérieur. Par ailleurs, nous avons également retrouvé dans les archives du CNAM les monographies d'étudiants salariés consacrés aux grèves de mai-juin 1968 qui ont constitué le matériau à partir duquel Jean-Daniel Reynaud et son équipe ont proposé une analyse du mouvement [16].

À l'intérieur de ces sources écrites abondantes, il faut compter également la presse, locale, nationale et militante, et les témoignages ouvriers. Nous avons en effet largement puisé dans les autobiographies et les témoignages militants qui narrent des affrontements, portent une parole ouvrière et permettent de saisir les représentations. Nous avons en outre prêté attention aux sources audiovisuelles. La période est en effet marquée par une éclosion d'un cinéma militant qui s'intéresse aux luttes ouvrières, filme les ouvriers et relaie des discours.

Avec de telles sources, suscitées pour l'essentiel par des grèves, le risque existe d'avoir une image totalement faussée du monde usinier. En 1965, un ouvrier explique ainsi à Juliette Minces : « Contrairement à ce que l'on pense souvent, on croit que dans les usines, ça vit. C'est vu de l'extérieur. On croit qu'il y a toujours un combat, qu'il y a vraiment une lutte. En fait, ça existe, mais c'est toujours à l'état latent. Ça dort, ce n'est pas clair. Il y a par moment des sursauts ; des soubresauts dans certaines régions ; ça explose [17]. » Il faut donc se garder d'oublier que le temps du travail ordinaire domine, que le conflit collectif relève de l'exceptionnel. Pourtant, « la grève, écrit Michelle Perrot, est un événement qui

16. Reynaud J.-D. *et alii*, « Les événements de mai-juin 1968 et le système français de relations professionnelles », *Sociologie du travail*, 1970, n° 1 et 2.
17. Minces J., *Un ouvrier parle,* Paris, Seuil, 1969, p. 33.

parle et dont on parle [18] ». Elle suscite des curiosités et appelle des témoignages. Ainsi, la grève, par la masse d'informations qu'elle charrie, fait percevoir son *avant*. Elle fonctionne ainsi comme une trouée dans le monde opaque et clos, car privé, de l'usine. Plus précisément encore, la grève nous permet de percevoir ce qui a cristallisé le mécontentement. Par là, on peut solliciter les sources sur la situation en amont de la grève et donc mieux percevoir l'aspect latent dont parlait notre ouvrier. Nos sources, par conséquent, ne donnent certes pas tout à voir, mais elles s'avèrent fort précieuses pour saisir quelques aspects de la réalité industrielle, notamment dans les petites entreprises.

Ces limites et ces déformations soulignées, comment prétendre accéder aux points de vue ouvriers ? Comment repérer le filtrage ? N'a-t-on pas uniquement accès aux organisations et aux acteurs institutionnalisés ? Pis, ne retombe-t-on pas dans les travers d'une mise en équation qui se serait seulement un peu complexifiée ? La première réponse repose sur une analyse plus précise de notre source principale, les tracts. Un tract, en effet, outre qu'il est un vecteur d'intervention, peut également être considéré comme une prise de position ou une réponse formulée par une organisation sur une question ou un problème qui se posent à l'usine ou ailleurs : il fonctionne ainsi comme une pro- et une con-vocation. Un tract par conséquent est destiné à être prolongé par une discussion entre militants et non-militants. Par là, c'est une forme précaire mais essentielle d'interlocution qui renseigne sur des points de vue ouvriers dans les usines.

La seconde réponse que l'on peut apporter renvoie à la pratique même du dépouillement des archives. Dans sa lecture en effet, l'historien fait l'expérience d'une dissonance ou d'un écart par lesquels les lignes qu'il lit sont lestées d'un poids particulier. Arlette Farge, familière des archives de police, décrit magnifiquement une telle expérience : « L'archive agit comme une mise à nu ; ployé en quelques lignes, apparaissent non seulement l'inaccessible mais le vivant. Des morceaux de vérité à présent échoués s'étalent sous les yeux : aveuglants de netteté et de crédibilité. Il n'y a pas de doute, la découverte de l'archive est une manne offerte justifiant pleinement son nom : la source [19]. » Ces « morceaux de vérité » correspondent, dans le cadre de notre travail, à des propos ou à des attitudes d'ouvriers, qui trouent les filtres de la mise par écrit, et des encodages. Dans une collection de tracts, qui assènent un petit nombre de mots d'ordre et d'analyse et où par conséquent la répétition domine, le lecteur prête soudain attention à quelques lignes, qui témoignent d'une parole. Christophe Dejours, qui, en psychopathologie du travail, est en interlocution avec des ouvriers, isole de même dans son enquête une « "parole", c'est-à-dire ce qui est formulation originale, vivante, affectée, engagée, subjec-

18. PERROT M., *Jeunesse de la grève,* Paris, Seuil, 1984, p. 13.
19. FARGE A., *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997 (1987), p. 15.

tive, venant du groupe de travailleurs[20] ». Cette extraction d'une parole ouvrière renvoie en dernier ressort à la subjectivité du chercheur, qu'il convient d'assumer. De fait, nous avons isolé un certain nombre de propos qui constituent autant de *fragments d'un discours ouvrier* : c'est dire combien nous avons été sensibles à la multiplicité et à la dissonance. Notre propos n'est pas de construire un discours univoque et achevé, mais de repérer des *thèses* ouvrières : fragments incomplets donc qui manifestent une insubordination dans l'histoire politique des usines.

De par les considérations méthodologiques que l'on vient d'exposer, notre travail s'ouvre sur le mouvement de grèves de mai-juin 1968 et tente de construire une séquence décennale d'insubordination ouvrière et presque de « guérilla[21] ». Ce cadre posé, notre propos vise ensuite à isoler quelques éléments d'une politique ouvrière pendant les années 68 : elle fait fond sur des questions d'usines qui cristallisent le mécontentement ouvrier et déploie un petit nombre de principes. Cette insubordination enfin est tantôt relayée, tantôt contrée selon les stratégies globales et stabilisées des organisations, qui constituent l'ultime moment de ce travail.

Pour commencer donc, partons à Besançon.

---

20. DEJOURS C., *Travail, usure mentale,* Paris, Bayard, 2000 (1980), p. 189.
21. WORONOFF D., *Histoire de l'industrie en France,* Paris, Seuil, 1998 (1994), p. 585.

Première partie

La contestation ouvrière pendant les années 68 : événement et séquence

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles et copier des livres pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importants et aujourd'hui presque oubliés ; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles que ce qui distingue celle de la Fronde.

Voltaire, *Le siècle de Louis XIV.*

En 1967, un couple de Besançon raconte la pénibilité de la vie au réalisateur Chris Marker [1]. Il travaille comme ouvrier en 4x8 dans l'entreprise de textiles artificiels Rhodiaceta. « On a aucune vie de famille » estime-t-il, tandis que sa femme, employée dans l'entreprise horlogère Yema, ajoute : « On travaille dans le vide […] Travailler pour les autres, c'est pas drôle. » Deux ans plus tard, ce couple se retrouve à nouveau au centre d'un film, mais c'est la femme, qui incarne désormais l'héroïne [2]. Elle a gagné une identité, Suzanne Zedet, car pendant la grève de mai-juin 1968, elle a dirigé la grève chez Yema, en même temps qu'elle a monté une section CGT. Devenue déléguée syndicale, et malgré les harcèlements de sa Direction, elle semble parvenir à mêler harmonieusement vie d'épouse et de mère, activités salariées et syndicales. À deux années de distance et à la faveur du mouvement de grève, la vie et la subjectivité de cette femme semblent métamorphosées. Pour cette employée – car Suzanne Zedet n'est pas ouvrière mais comptable – et ce couple, 1968 constitue sans aucun doute un événement.

Par le hasard de deux films militants, nous pouvons sommairement reconstituer un court moment de la trajectoire d'un couple ouvrier et percevoir le souffle de l'événement. Cette métamorphose, perceptible à l'échelle des individus, se manifeste avec davantage d'éclat encore au niveau des usines du pays. À l'occasion d'un très puissant mouvement de grèves, s'opère une césure qui fait événement.

1. *À bientôt j'espère,* Prod. SLON-Iskra, 1967.
2. *Classe de lutte,* Réal. : Groupe Medvedkine-SLON, Prod. SLON-Iskra, 1969.

Une telle périodisation ne signifie nullement que la politique à l'usine commence en 1968, ou que l'insubordination ouvrière est fille de la contestation étudiante. Depuis la fin de la guerre d'Algérie, des grèves majeures ont éclaté, notamment en 1965 et 1967 attestant un réveil ouvrier [3], tandis que le paysage social s'est sensiblement modifié. Depuis novembre 1964 en effet, la CFTC, déconfessionnalisée, s'est muée en CFDT et, sous l'impulsion d'Eugène Descamps, a opéré un rapprochement avec la CGT conclu le 10 janvier 1966 [4]. L'unité d'action à laquelle s'engagent alors les deux centrales a sans doute favorisé le développement des actions ouvrières : l'unité syndicale est en effet propice à l'action revendicative. C'est dire que, localement, dans quelques usines, Peugeot à Sochaux, Rhodiaceta à Besançon et Lyon-Vaise par exemple, dans quelques villes, Le Mans et Caen en particulier, les « années 68 » commencent avant les grèves de mai-juin.

Pourtant nous faisons l'hypothèse que ces dernières font événement et ouvrent la séquence, comme tentera de le montrer le premier chapitre. Dans la décennie suivante, les grèves foisonnent et l'insubordination ouvrière se diffuse. La morphologie de la grève, le rôle de nouvelles catégories du spectre ouvrier, un rapport plus complexe aux organisations syndicales attestent une continuité par rapport au mouvement de mai-juin 1968. Cette seconde jeunesse de la grève, objet du second chapitre, permettra d'étayer notre hypothèse d'une séquence. Toutefois, une telle périodisation ne correspond pas seulement à un geste historien : celui-ci valide une perception contemporaine, que fondent une mémoire, des échos et des références communes [5]. Dans cette France des usines en effet, les ouvriers soutiennent des conflits emblématiques et les militants s'intéressent à l'expérience italienne. Ces références croisées trament ainsi une unité interne de la séquence.

Pour cette séquence des années 68, nous pourrions emprunter une première caractérisation à Jean Nicolas qui explique que sous la monarchie absolue « [...] la société française a vécu sur le mode de l'intranquillité, selon des rythmes inégaux, mais dans un frémissement quasi ininterrompu [6] ». Le propos dit admirablement le foisonnement de la contestation, l'ébullition continuelle qui marquent les usines pendant ces années 68. Des ouvriers, souvent, contestent, se mettent en grève, et luttent. Dès lors, un récit linéaire de l'insubor-

---

3. LETTIERI A. et SANTI P., « La préhistoire de mai », *Politique aujourd'hui,* n° 5, mai 1969, p. 33-51.
4. GEORGI F., *L'invention de la CFDT : 1957-1970*, Paris, L'Atelier, 1995.
5. VIGNA X., « Le crible de la mémoire : usages du passé dans les luttes ouvrières des années 68 », *in* CRIVELLO M. *et alii* (dir.), *Concurrence des passés,* Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 145-156.
6. NICOLAS J., *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale, 1661-1789,* Paris, Seuil, 2002, p. 29.

dination, outre qu'il est impossible à faire exhaustivement, serait fastidieux. Nous avons préféré écrire une histoire avec des focalisations, des ralentis et des zooms[7], qui restituent la diffusion de la contestation. L'insubordination s'achève cependant autour de 1979, au travers de l'échec d'une résistance ouvrière à la crise. C'est sur cette défaite que s'achèvera cette première partie, qui tente ainsi de dresser la toile de fond de notre histoire politique des usines.

---

7. SUTER A., « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales HSS*, mai-juin 1997, p. 543-567.

Chapitre 1

Les grèves ouvrières de mai-juin 1968

Ceux qui sentent de l'événement son cerne ténébreux, son halo, sa chance à jamais singulière d'envol, son souffle d'orage qui se lève – et la race éternelle des Thomas pour qui les stigmates mêmes ne seraient jamais que l'occasion de conseiller une compresse d'huile.
J. Gracq, *Un beau ténébreux.*

Les grèves ouvrières de mai-juin 1968 constituent à l'évidence un moment central dans l'histoire politique des usines et font immédiatement événement. Notre propos consiste précisément à interroger « l'événementialité » de ces grèves. Il s'agit d'essayer de montrer en quoi ces luttes d'usine constituent une rupture inaugurale qui se déploie ensuite pendant une dizaine d'années. Bien évidemment, la césure fondatrice que la grève opère, est, à chaque fois, singulière dans l'histoire de l'usine et de ses relations sociales. C'est dire qu'il est difficile de saisir cette rupture pour qui tente une étude d'ensemble. Pour surmonter cette difficulté, nous avons choisi de rester au plus près de ce que disent les ouvriers quand les sources nous le permettent : si événement il y a, ceux qui le font ou y participent, peuvent sans doute l'éprouver et, d'une manière ou d'une autre, transmettre cette émotion. Nous entendons également mettre en évidence le caractère national de l'événement. Contre une histoire trop focalisée sur la scène parisienne, nous espérons mettre en évidence à quel point les grèves touchent l'ensemble du pays ; d'où des références un peu éparses et une composition résolument polyphonique pour rendre compte de l'immense bruissement qui saisit le pays dans ces semaines [1]. Par là, le découpage ternaire habituel (crise étudiante, crise sociale, crise politique) à la fois cumulatif (chaque phase de la crise est supposée englober et dépasser la précédente) et concentré sur la scène

1. L'écriture de ce chapitre doit au livre de Bouchet T., *Le roi et les barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Paris, Seli Arslan, 2000.

nationale, est une nouvelle fois refusé [2]. La focalisation sur l'usine vise ainsi à rendre au mouvement proprement ouvrier sa spécificité. En suivant les regards ouvriers, nous pouvons espérer comprendre les perceptions à l'œuvre, et voir comment un groupe social, traverse, anime ou modifie le plus puissant mouvement de grèves que la France a connu.

Une chronologie complexe

Le mouvement étudiant, né dès 1967 à la faculté de Nanterre, croît en intensité dans les premiers mois de 1968 si bien qu'au début du mois de mai, il présente un caractère national marqué [3]. S'il louche vers les usines, les ouvriers, de leur côté, mobilisés sur la question du chômage et de l'emploi depuis 1967, manifestent en mars 1968 dans huit villes, puis se mobilisent derechef dans l'Ouest le 8 mai, dans la Loire le 10 le Nord-Pas-de-Calais et le bassin lorrain le 11 [4]. Il semble qu'alors, une convergence dans la contestation s'opère, notamment chez les ouvriers les plus hostiles au pouvoir gaulliste et les jeunes. La nuit des barricades le 10 mai précipite cette évolution.

Un mouvement de grèves qui commence tôt : 13-18 mai

Dès le samedi 11 mai, le rythme des événements s'accélère. À l'initiative de la CGT, une grève générale de 24 h est décidée pour le lundi 13 mai, à laquelle s'associent l'UNEF, la CFDT, Force ouvrière et la FEN. Cette journée de grève générale, qui secoue l'ensemble du pays, marque une étape dans la mobilisation qui est considérable : un seuil est franchi.

Ce jour-là en effet, se déroulent environ 450 meetings et manifestations. Selon les comptages de la police qui tend habituellement à minorer les chiffres, plus de 450 000 manifestants au total ont défilé et les affluences dans les villes ouvrières sont fournies [5]. Dans la majorité des cas, les manifestations-pétitions dominent, mais Danielle Tartakowsky signale de nombreux incidents en province, notamment des refus de dispersion, des barrages, des barricades, et des affrontements en particulier à Clermont-Ferrand, Nantes, et

---

2. Michelle Zancarini-Fournel a démontré de manière définitive l'inanité d'un tel découpage, *Changer la vie ! Histoire sociale des contestations,* Thèse d'habilitation, 1998, 2e partie.
3. Lille, Orsay, Grenoble, Montpellier, Caen, Clermont-Ferrand, Metz, Orléans, Lyon, Aix-en-Provence, Marseille, Poitiers, Dijon, Amiens, Toulouse et Paris sont ainsi mentionnés dans un rapport des Renseignements généraux daté du 7 mai, AN, ministère de l'Intérieur, 810075/17.
4. *Le peuple,* « La grève générale de mai 1968 », n° 799-800-801, 15 mai-30 juin 1968, p. 6-16 et TARTAKOWSKY D., « Les manifestations de mai-juin 1968 en province », *in* MOURIAUX R. *et alii* (dir.), *Exploration du mai français*, *op. cit.*, T.1, p. 145.
5. 3000 manifestants de la Régie Renault à Boulogne-Billancourt, 2000 à Roubaix et Saint-Brieuc, 1700 à Lens, 1000 à Jœuf, 600 à Longwy.

au Mans, où le phénomène tend à devenir habituel, après les graves incidents d'octobre 1967[6].

Les manifestations ne donnent cependant qu'une petite idée de la mobilisation ouvrière. S'intéresser aux effectifs en grève est plus intéressant. Si une évaluation nationale fait défaut et s'avère délicate car nombre d'entreprises sont fermées à cause des coupures de courant, des éclairages locaux permettent de saisir l'ampleur de la mobilisation. Selon des rapports transmis au ministère du Travail[7], en Seine-Saint-Denis, sur 36 établissements de la métallurgie contactés, 25 connaissent des grèves qui rassemblent les deux tiers de la main-d'œuvre ; la totalité des cinq imprimeries est en grève et sept établissements de la chimie sur huit, où les grévistes forment un gros tiers des salariés. La grève est également massive dans les Hautes-Pyrénées, et en Savoie, sauf dans le secteur des BTP. La situation est contrastée dans le grand Ouest : la région nantaise et Quimper sont largement grévistes, mais les Deux-Sèvres guère. Dans l'Est, la grève rencontre peu de succès, tandis qu'elle triomphe dans le Nord. Un rapport des Renseignements généraux de Valenciennes explique qu'à l'échelle de l'arrondissement, « dans la Métallurgie, on a dénombré dans les 11 usines normalement ouvertes : 14 858 grévistes sur 22 225 ouvriers et employés, soit 66%. La vérité plus brutale c'est que dans ces 11 usines, la production a été pratiquement nulle, la plupart des *ouvriers* ayant déserté le travail[8]. » Par-delà les nuances régionales, le succès de la grève est réel. De nombreux ouvriers se sont mobilisés pour une journée qui fonctionne véritablement comme un coup d'envoi.

À partir du 13 mai en effet, une vague de grèves sans précédent grossit, qui gagne tout le pays dès le 20. Plutôt que de tenter de retrouver *la* première usine en grève, nous préférons suivre le point de vue des différents acteurs pour repérer quelles sont, à leurs yeux, les usines initiatrices. Dans cette perspective, l'usine Sud-Aviation de Bouguenais dans la banlieue nantaise joue un rôle majeur. Les ouvriers votent la grève avec occupation le 14 mai en même temps qu'ils séquestrent leur directeur[9]. La nouvelle, connue le soir même, fait des émules. Le lendemain, la grève gagne l'usine Renault de Cléon : dans le cadre d'une journée nationale d'action pour l'abrogation des ordonnances

---

6. Tartakowsky D., « Les manifestations de mai-juin 1968 en province », art. cit., p. 148-150. Au Mans, selon un rapport du 17 mai, le cortège fort de 12 000 manifestants dégénère à la fin quand de violents incidents éclatent : des manifestants pénètrent dans les jardins de la préfecture, détruisent des véhicules, tentent d'incendier les appartements privés et molestent le commissaire de police. AN, ministère de l'Intérieur, 770128/192. La ville a déjà connu trois violentes manifestations au mois d'octobre 1967 menées successivement par des agriculteurs, des salariés et des ouvriers de Renault, Jeumont-Schneider, Glaenzer et Ohmic. Rapport sur l'activité préfectorale, 18/12/1967, AN ministère de l'Intérieur, 770128/183.
7. AN 760122/65.
8. AD Nord1008 W 17. La situation est similaire dans l'arrondissement de Cambrai.
9. Le Madec F., *L'aubépine de mai. Chronique d'une usine occupée. Sud-Aviation*, Nantes, CDMOT, 1988.

sur la Sécurité Sociale, des appels au débrayage sont lancés. Parce que la Direction refuse de recevoir les délégués du personnel dans l'après-midi, la grève avec occupation démarre et la direction « consignée » dans ses bureaux [10]. Le même jour, un conflit similaire commence à l'usine Lockeed de Beauvais [11]. Ce récit correspond à ce qui se passe dans les grosses usines. Transmis sous forme d'informations, ces faits circulent et favorisent l'extension du mouvement. Mais, dans le même temps, des usines plus petites vivent selon une temporalité différente. Le 14 mai, dans le rapport quotidien des Renseignements généraux, à la rubrique habituelle consacrée à l'« actualité sociale », on lit ceci :

> Grève aux Éts Claas à Woippy (Moselle). À la fabrique de machines agricoles Claas à Woippy (ef. 760), le mouvement de grève commencé hier [13 mai] pour une augmentation des salaires et l'aménagement des primes se poursuit. Au poste de ce matin, il y avait 201 grévistes (414 au même poste hier matin) sur un effectif de 594. Une entrevue entre la direction et les délégués a eu lieu ce matin sans résultat [12].

Le rapport mentionne également des débrayages à l'usine Sud-Aviation de Cannes-La Bocca, aux Éts Fog à Myennes (Nièvre) et dans deux entreprises de Brest. Quel lien ces débrayages entretiennent-ils avec le mouvement de grève qui s'esquisse ? On peut supposer que deux processus se superposent et se rencontrent : celui du règlement d'un contentieux entre ces ouvriers et leur Direction d'une part ; celui du mouvement général de grèves qui commence de l'autre. Après tout, cette coïncidence se retrouve à Sud-Aviation où les ouvriers avaient initié des grèves tournantes plusieurs semaines auparavant. Ainsi le processus de grève dès le 14 mai ne se limite pas aux grosses unités : dans la seule zone de Défense Nord par exemple, les Papeteries La Chapelle à Saint-Étienne du Rouvray, les Établissements de filature Agache à Pérenchies, et la filature Dollfus Mieg de Loos-les-Lille cessent le travail dès le 13 mai jusqu'au 4 juin [13].

Le 16 mai, un second pallier est franchi. Le nombre d'usines occupé croît sensiblement avec l'entrée en lice des ouvriers des usines Renault d'abord à Flins [14], mais aussi à Billancourt, Sandouville et au Mans, tandis qu'à Orléans, la filiale Unelec est occupée et son directeur enfermé. Autour de Cléon, la grève se diffuse également [15]. Ce processus de mise en grève est appuyé par les syndicats CGT et CFDT. Le 15 au soir, dans un « Appel aux travailleurs et travailleuses de France » diffusé à partir du lendemain, la CGT incite les

---

10. *Notre arme, c'est la grève,* Paris, Maspero, 1968.
11. Liste des entreprises en grève de plus de 1 000 salariés dans la zone de défense Nord adressée à la Direction centrale des Renseignements généraux en octobre 1968. AD Nord 1008 W 17.
12. AN 19820599/40.
13. AD Nord 1008 W 17.
14. Talbo J.-P., *La grève à Flins, op. cit.*
15. Selon un rapport de la Direction régionale du Travail et de la Main-d'Œuvre (11/6/1968), le nombre de grévistes en Seine-Maritime est de 15 100 à la date du 16 mai et de 30 200 le 17 (AN 760122/291).

ouvriers à participer à l'action par la formule suivante : « Les comptes en retard doivent être réglés [16]. » Le même jour la CFDT publie un communiqué qui explique : « L'extension des libertés syndicales, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, la garantie de l'emploi, le droit des travailleurs à la gestion de l'économie et de leur entreprise doivent être affirmées avec plus de force que jamais [17]. » Le lendemain se tient une réunion du Comité Confédéral National de la CGT où les consignes se font plus précises. Dans son rapport, Georges Séguy insiste : « Pour le moment, notre tactique et notre stratégie, c'est d'étendre la grève "par en bas" [18]. »

De fait, à partir du 17 mai, le nombre d'entreprises en grève avec occupation connaît une forte augmentation. Le bulletin quotidien de la Direction centrale des Renseignements généraux comporte une première fiche sur les occupations : opérant un comptage national, elle estime que 23 usines employant 80 000 travailleurs sont occupées le 17 mai *au matin* [19]. Mais sur une autre fiche (« À côté des mouvements majeurs : les conflits sociaux de la journée), on apprend que la grève chez Claas (750) se poursuit, qu'une grève a commencé le 17 mai aux usines Ideal-Standard à Dammarie-les-Lys comme à la Manufacture Vosgienne des Meubles à Hymont-Mattaincourt (800), tandis que les Éts « Verre et Céramique » (724) à Vannes-le-Chantel (Meurthe-et-Moselle) sont en grève depuis le 16 au soir. Ces éléments appellent plusieurs remarques. En premier lieu, le comptage des établissements par les Renseignements généraux doit être considéré comme une estimation très inférieure à la réalité. En effet, en le confrontant avec les listes établies par la Fédération de la Métallurgie CFDT, par la Préfecture de police de Paris et par *L'Humanité* dans son édition du 18 mai, ainsi que la recension des grandes entreprises en grève dans la zone de défense Nord, il y a une minoration certaine. Il semble donc que le nombre de travailleurs dont l'entreprise est en grève, approche plutôt 175 000 le 17 au soir. La seconde remarque porte sur la localisation des grèves avec occupation, où trois pôles grévistes très nets, en banlieue parisienne, en Seine-Maritime et dans l'agglomération lyonnaise ressortent. Ailleurs, la grève montre ses premières pousses dans l'estuaire de la Loire, dans le Nord et en Moselle. Le Sud de la France la dédaigne encore. Cependant, une telle cartographie néglige le déclenchement du mouvement des cheminots né le 16 mai dans la banlieue lyonnaise puis le 17, à partir de la gare d'Achères et qui fait rapidement tâche d'huile [20]. Ainsi, c'est d'abord par

---

16. « La grève générale de mai 1968 », *Le peuple, op. cit.,* p. 21-22.
17. « Position et action de la CFDT au cours des événements de mai-juin 1968 », *Syndicalisme* n° spécial 1266 A, p. 53-54.
18. « La grève générale de mai 1968 », *Le peuple, op. cit.*, p. 28.
19. Bulletin quotidien des RG, 17/5/1968. AN 19820599/40.
20. Ribeill G., « SNCF : Une grève dans la corporation du rail », *in* Mouriaux R. *et alii* (dir.), *Exploration du mai français, op. cit.*, t. 1, p. 119-140 ; Chevandier C., *Cheminots en grève ou la construction d'une identité (1848-2001),* Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, p. 291-305.

la paralysie progressive des chemins de fer que la grève s'étend dans de nombreux départements français.

À la fin de la semaine, le mouvement de grèves a gagné l'ensemble du territoire et tout repérage précis s'avère alors impossible. Dans leur rapport du 18 mai, les Renseignements généraux considèrent que plus d'une centaine d'entreprises du secteur privé sont déjà occupées. « Une vague de grèves, avec ou sans occupation des usines, déferle depuis ce matin, samedi 18 mai 1968, sur le bassin métallurgique de Valenciennes et si, jusqu'ici, l'agitation s'est limitée aux grosses entreprises, elle risque fort de se généraliser et d'affecter en totalité dès le lundi 20 mai l'ensemble des usines métallurgiques et sidérurgiques », écrit de son côté un inspecteur des Renseignements généraux [21]. Ce propos se retrouve ailleurs car nombre de militants consacrent le week-end à la préparation de la grève. Par conséquent, le mouvement de mai-juin 1968 dans les usines commence plus vigoureusement et s'étend plus vite qu'on ne le considère habituellement. La grève générale du lundi 13 mai fonctionne en réalité comme un coup d'envoi qui permet à nombre d'ouvriers de se saisir de l'opportunité pour partir en grève, souvent avec occupation. À la fin de la semaine, le mouvement est déjà puissant, notamment dans les grandes usines. Le lundi 20, la vague devient déferlante.

Le pays paralysé : 20-30 mai

La grève se généralise à compter du 20 mai comme le prouvent des éclairages régionaux. Dans le Rhône, le vendredi 17 mai, dix établissements rassemblant 32 200 salariés sont en grève. Le lundi 20, le chiffre passe à 120 établissements industriels avec 83 800 travailleurs, puis 156 le lendemain. En fin de semaine, la grève touche 229 entreprises et 112 000 salariés. À travers cette progression, il est manifeste qu'un rôle pilote a été assuré par les grands sites, la grève se diffusant ensuite progressivement vers les usines plus modestes [22]. L'évolution est encore plus spectaculaire dans l'Est de la France. Le 20 mai au matin, le Préfet qui supervise la zone de Défense Est note un développement des grèves dans les mines de fer et dans les Houillères en Moselle et en Meurthe-et-Moselle. Ailleurs, la grève est rare : trois occupations dans les Ardennes mais l'Yonne, la Côte d'Or et la Haute-Saône semblent préservées [23]. Les informations du préfet sont cependant lacunaires : dans la Marne par exemple, en fin de matinée, 14 400 travailleurs sont concernés par la grève et bientôt 25 000 à la fin de la journée sur les 40 000

---

21. AD Nord 1008 W 18.
22. « Les grèves de mai-juin 1968 dans le département du Rhône et les accords de reprise », non daté, ministère du Travail, AN 760122/291.
23. Télégramme de 11 h 50. La Zone de Défense Est couvre l'Alsace, la Lorraine, la région Champagne-Ardennes, la Franche-Comté et la Bourgogne. AN 9800273/62.

travaillant dans les entreprises de plus de 100 salariés; onze occupations d'usines sont également mentionnées. Dans la Haute-Marne, 6000 métallurgistes autour de Saint-Dizier sont entrés en grève. Le lendemain, le préfet de région enregistre une telle évolution. En Moselle, le mouvement s'est étendu à toute la sidérurgie et la grève est totale dans les houillères. En Bourgogne, sur les 117000 métallurgistes, 64000 sont comptés comme grévistes, et la Saône-et-Loire connaît vingt occupations d'usines. Dans l'Aube, la bonneterie compte 60% de grévistes et 75% dans la métallurgie, etc. Au plan national, cette extension des grèves marquée par des occupations se remarque particulièrement dans les zones peu industrialisées, notamment dans le grand quart sud-ouest. Dans les départements des Deux-Sèvres et de la Haute-Loire, la grève, certes modeste, démarre le 20[24], comme dans l'agglomération toulousaine, en Touraine et dans le Maine-et-Loire[25].

Pendant la semaine, la grève se propage donc vers les petites usines qui s'arrêtent. Il devient certes difficile de travailler dans l'industrie quand le pays entier est paralysé, et l'électricité rare. Cependant on peut aussi penser que les ouvriers de ces établissements veulent aussi «en être». Souvent, ils font appel à des camarades d'usines déjà occupées qui viennent faire débrayer. À la fin de la semaine, alors que les employés du secteur tertiaire sont entrés dans la grève, le pays est paralysé. Évoquer pour autant une grève générale serait, à notre sens, erroné. On voit bien en effet que, si les syndicats encouragent l'extension des grèves, il n'y a pas de mot d'ordre de grève générale ou de constitution d'un Comité central de grève comme en novembre 1947. Le mouvement se diffuse par la base où la grève devient généralisée en fin de semaine. Dans le même temps, les grévistes suivent les faits qui se déroulent ailleurs: dans les usines à proximité, dans la ville ou le bassin d'emploi, et surtout à Paris. La scène nationale est cruciale, qui rythme d'une manière décisoire la chronologie et donne aux grèves ce caractère de mouvement. Dès lors, les négociations, qui se déroulent au ministère des Affaires sociales rue de Grenelle du 25 au 27 mai, revêtent une importance déterminante.

Il n'entre pas dans notre propos de retracer les négociations tripartites de Grenelle[26]. On sait que, après deux nuits d'intenses négociations, un constat est proposé aux grévistes afin de reprendre le travail. Le présentant aux ouvriers de Renault-Billancourt qui ont déjà reconduit leur mouvement,

---

24. Pour les Deux-Sèvres, AD SC 14038; pour la Haute-Loire, AD 1120 W 249 et 250.
25. JALLAGEAS D., *Les grèves ouvrières dans l'agglomération toulousaine en mai-juin 1968*, Mémoire de maîtrise, Paris I; BOUET E., *Mai 68 à Tours*, Mémoire de Maîtrise, Université de Tours, 1994; BERGERE M., «Les grèves en France: le cas du Maine-et-Loire» *in* DREYFUS-ARMAND G. *et alii* (dir.), *Les années 68, op. cit.*, p. 313-327.
26. ZANCARINI-FOURNEL M., «Retour sur "Grenelle" : la cogestion de la crise?» in DREYFUS-ARMAND G. *et alii* (dir.), *Les années 68, op. cit.*, p. 443-460; PROST A., *Autour du Front populaire,* Seuil, 2006, p. 259-276.

Georges Séguy constate que les clauses du constat sont huées. Le refus de Billancourt, qui déçoit sans doute les dirigeants de la CGT, devient le symbole de la ténacité ouvrière. Dans de nombreux départements, les ouvriers font valoir leur hostilité à un constat qu'ils jugent bien maigre. Chez les militants CFDT, il semble que le principe d'une augmentation en pourcentage cristallise le mécontentement [27]. Les préfets soulignent souvent que l'heure est au durcissement, en Haute-Marne, dans les Vosges, l'Hérault, le Loiret ou le Calvados. Un télégramme du préfet de Loire-Atlantique témoigne que les grévistes demeurent très déterminés :

> […] les syndicats CGT, CFDT et CGT-FO de Loire Atlantique ont examiné ce jour protocole d'accord. Stop. La CFDT est la plus opposée aux propositions présentées mais CGT et CGT-FO sont également persuadées que des avantages plus considérables pouvaient être obtenus par travailleurs. Stop. CGT estime trop conciliante attitude M. Séguy. Stop. 3 revendications apparaissent comme essentielles :
>
> Retraite à 60 ans,
>
> Engagement précis sur réduction du travail à 40 heures,
>
> Abrogation ordonnance sur intéressement des travailleurs.
>
> Centrales syndicales estiment que négociation doit être rouverte à l'échelon national et que minimum des revendications doit se régler à échelon départemental. Stop et fin [28].

La position radicale des militants nantais prouve que certaines revendications, négligées dans les négociations, revêtent une grande importance pour les ouvriers, y compris cégétistes, au premier chef le retour aux 40 heures ou la retraite à 60 ans. Elle reflète celles des régions les plus grévistes. Dans le Valenciennois par exemple, des critiques fusent contre les responsables syndicaux qui ont pu avancer l'idée d'un accord partiel [29]. Dès lors, le mouvement de grèves s'étend encore à de petits établissements, comme dans l'Isère, la Haute-Loire, l'Eure, en Vendée, en Haute-Saône ou dans la région de Dunkerque. Il est raisonnable de penser que le mouvement connaît alors son acmé.

Toutefois, la fin des négociations de Grenelle pousse quelques grévistes à reprendre le travail. L'exemple des accords Matignon de 1936 a sans doute joué dans cette attitude : les négociations terminées, un « accord » (même si le mot manque) est trouvé qui nécessite dès lors la reprise du travail. Ce type d'attitude est sans doute le fait des ouvriers les plus modérés satisfaits des augmentations de salaire. Ainsi, le redémarrage de certaines usines est signalé dans le textile vosgien, dans les Deux-Sèvres et

27. Voir les réactions de la Loire et de la région de Montpellier consignées dans le cahier de permanence de la confédération 7 H 58, ou celles des militants des usines Sud-Aviation de Nantes et Rochefort, FGM-CFDT 1B344.
28. AN 9800273/62.
29. Rapport du 27 mai, AD Nord 1008 W 18.

les Yvelines dès le 28 mai, mais aussi dans la région de Sedan, dans l'Oise et la Picardie le lendemain[30].

Les journées entre le 27 et le 30 traduisent donc une certaine ambivalence. Pour une minorité, elles constituent le moment de la reprise du travail. Ailleurs, elles coïncident avec un durcissement du mouvement. À cet instant, le mouvement apparaît à la fois puissant et totalement ouvert. Des ouvriers participent au meeting de Charléty, durant lequel la CGT est violemment critiquée. Ils sont à la recherche d'une issue révolutionnaire. D'autres, infiniment plus nombreux, s'associent aux imposantes manifestations que le Parti communiste et la CGT organisent le 29 mai, et aspirent à la mise en place d'un gouvernement populaire qui rassemblerait les forces de gauche. Alors que la question du débouché politique du mouvement se pose, des forteresses patronales s'ouvrent. « Ce matin pour la première fois depuis 21 ans les camarades ont été reçus par François Michelin », raconte un responsable cédétiste le 30 mai[31]. Cette phrase dit avec sobriété l'émotion que beaucoup partagent sans doute : tout semble possible. Cet espoir est brutalement lacéré par le discours que le général De Gaulle prononce dans l'après-midi du 30 mai, qui opère un basculement.

Un lent reflux : 30 mai-fin juin 1968

Le discours de De Gaulle, tout entier focalisé sur la menace communiste, déplace habilement l'enjeu du mouvement. Inventant un affrontement entre le camp de la liberté et le camp totalitaire, il entend dissoudre dans et par les urnes un mouvement né dans les universités et les usines. C'est prendre le mouvement de biais et le désarçonner, comme en témoigne un syndicaliste de l'usine Rhône-Poulenc à Saint-Fons qui rapporte : « Ça a été la catastrophe. On était dans la salle de TV avec les militants et on a senti que quelque chose était cassé. Ça a été net, ce discours. On a senti que le vent avait tourné[32]. » S'il faut se défier des reconstructions *a posteriori* si limpides, il n'empêche que tous les contemporains traduisent dans leur réaction l'importance du discours de De Gaulle. Ainsi, dans la nuit du 30 au 31 mai, neuf coups de téléphone sont adressés à la permanence de la CFDT pour prévenir de mouvements de troupes. Cette impression qu'un combat décisif est engagé prévaut également du côté des représentants de l'État. La volonté d'en découdre sourd de la lecture des circulaires ministérielles et des rapports préfecto-

---

30. *Ibid.*
31. Cahier de permanence, archives CFDT 7H58.
32. Entretien avec 3 militants syndicalistes, p. 9. Dossier Rhône-Poulenc, BDIC, Archives des Cahiers de Mai F Δ Rés. 578/88.

raux. Le soir même du discours du Général, le Ministre de l'Intérieur envoie la circulaire suivante aux préfets[33] :

> Le Président de la République a rappelé avec solennité la fonction essentielle que vous aviez à assumer dans la crise actuelle pour ramener le pays à la liberté et à la paix. Stop. J'ai assuré le chef de l'État et le Premier Ministre que vous sauriez la mener à bien stop.
>
> Comme je vous l'ai exposé par téléphone, la réaffirmation de l'autorité de l'État, le déblocage de l'économie, la restauration de vie normale sont et doivent être votre préoccupation de tous les instants stop.
>
> En ce qui concerne le secteur public, vous prendrez toutes mesures utiles pour favoriser la reprise générale du travail stop. En tout état de cause, vous avez pour devoir immédiat d'éliminer toute obstruction à la liberté du travail et réduire l'occupation des installation [*sic*] administratives prioritaires stop. En ce qui concerne le secteur privé, vous encouragerez par tous les moyens le mouvement de reprise qui se dessine stop. Vous déterminerez les entreprises où cette reprise est la plus urgente et la plus facile et serait la plus spectaculaire et la plus féconde stop. Je suis prêt pour les opérations particulières que vous me proposerez à mettre à votre disposition des moyens matériels supplémentaires stop.
>
> Les avantages accordés aux travailleurs leur sont acquis stop la réalité du progrès social dépend maintenant de la reprise du travail et du redémarrage de l'économie stop. De cette relance, vous saurez être, à tout moment en tous lieux, les animateurs stop.
>
> Christian FOUCHET.

Dans le droit fil du discours du chef de l'État, aspirant à « ramener le pays à la liberté et à la paix », le ministre de l'Intérieur invite ses représentants à l'action. Ils doivent réduire les grèves, notamment en s'attaquant aux occupations. Le 5 juin, son successeur, Raymond Marcellin, envoie un second télégramme aux préfets, qui traduit un nouveau durcissement car les interventions des forces de l'ordre pour réduire les occupations ou permettre aux non-grévistes l'accès aux ateliers, doivent désormais devenir la règle[34]. Les préfets appliquant les directives ministérielles, le 5 au petit matin, la police évacue 150 grévistes irréductibles chez Lockeed à Beauvais, et dans le Nord, les forces de police interviennent dans trois usines le lendemain[35]. Ainsi, les interventions policières très brutales à Flins le 6 et à Sochaux le 11 juin, provoquant au total la mort de trois personnes, ne correspondent pas à des excès d'autoritarisme aussi soudains qu'éphémères, mais s'inscrivent dans une stratégie gouvernementale d'expulsion des grévistes des usines, afin de briser le mouvement de grèves. L'attitude des pouvoirs publics participe ainsi d'un climat de « guerre civile froide[36] », selon l'expression d'André Fontaine, et contribue par là à légitimer les attaques contre les grévistes ou leurs soutiens

33. Circulaire n° 68. 230, 30/5/1968, AN 980273/61.
34. AD Nord 1008 W 17
35. AD Nord 1008 W 17 et 21. Le 7, deux escadrons de gendarmerie interviennent aussi à l'usine Péchiney de Gardanne, AD Bouches-du-Rhône, 135 W 350.
36. *Le Monde,* 2-3/6/1968.

qui se multiplient dès le 30 mai. Les jours précédents avaient déjà été marqués par six attentats à l'explosif visant le Parti communiste[37]. Après le 30 mai, la situation se tend davantage. Les Unions Départementales CFDT de la Loire et du Maine-et-Loire dénoncent des attaques de piquets[38]. Le 1er juin, le siège de l'UD CFDT du Puy est saccagé, tandis qu'à Lyon, le fils du patron des Éts Occulta force un piquet de grève avec sa voiture et blesse sérieusement une gréviste ; un militant de la Rhodiaceta de Besançon est également agressé[39].

Parallèlement, et malgré le rejet massif du constat de Grenelle, les discussions se poursuivent à l'échelle des fédérations professionnelles dans les jours qui suivent. Elles débouchent sur des accords dans la première semaine de juin et dès lors les reprises du travail, initiées dès le vendredi 31 mai, s'accélèrent. « Partout, dans la presse et à la télévision l'insistance à parler de la reprise du travail faite ou à venir – par l'annonce des scrutins par exemple – tend à donner l'impression aux grévistes qu'ils sont les derniers à ne pas travailler […]. On peut parler ici de mise en scène de la reprise par anticipation », écrit avec justesse Michelle Zancarini-Fournel[40]. Cette mise en scène de la reprise s'appuie sur des régions où la grève s'étiole rapidement, comme en Alsace : dans le Bas-Rhin, trois usines poursuivent la grève au-delà du 1er juin, et plus aucune le 6[41]. Ailleurs, après le long week-end de Pentecôte, le mardi 4 juin marque une décrue sensible : en Seine-Maritime, les 105 100 grévistes du 31 mai, ne sont plus que 52 000 : les effectifs ont fondu de moitié, comme dans l'Eure[42]. À cette date, les usines textiles tournent à nouveau.

Ces reprises du travail sont confortées par les déclarations des grandes confédérations syndicales. Le 4 juin, la CFDT déclare souhaiter le succès des candidats de la gauche non communiste défendant des positions conformes « aux aspirations populaires qui se sont manifestées au cours de l'important mouvement de mai 1968[43] ». Évoquer le « mouvement de mai 1968 » revient à déclarer sa fin ; il s'agit dès lors d'aller aux élections. Cette position est parta-

37. Entre le 21 et le 28 mai, les permanences du PCF à Marseille, Angoulême, Nîmes et Chelles sont visées par des attentats. Bulletin quotidien des RG, 28/5/1968, AN 19820599/40.
38. À Angers, les « brutalités » et des « matraquages » seraient le fait des forces de police, en particulier dans le commissariat central. Réponses au questionnaire envoyé par la Confédération sur les événements dans les départements, juin 1968, CFDT 7H58.
39. « Positions et actions de la CFDT au cours des événements de mai-juin 1968 », *Syndicalisme, op. cit.*, note 15, p. 138.
40. *Changer la vie ! op. cit.*, p. 196.
41. Relevé statistique, 6/6/1968, ministère du Travail, AN 760122/65. Voir aussi, Léon STRAUSS et Jean-Claude RICHEZ, « Le mouvement social de mai 1968 en Alsace : décalage et développements inégaux », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, n° 17, 1989-1990, p. 117-153.
42. Rapport du Directeur Régional du Travail et de la Main-d'œuvre au ministère du Travail, 11/6/1968, AN 760122/291.
43. « Positions et actions de la CFDT au cours des événements de mai-juin 1968 », *Syndicalisme, op. cit.*, p. 162.

gée par la CGT qui appuie de tout son poids les reprises du travail. Le 5, son Bureau confédéral déclare que « partout où les revendications essentielles ont été satisfaites, l'intérêt des salariés est de se prononcer en masse pour la reprise du travail dans l'unité [44] ». L'encouragement, qui frise la consigne, incite les cheminots à reprendre le travail le lendemain. Comme au mois de mai, mais dans un sens inverse, tous les départements sont affectés par cette reprise du travail. À cette date d'ailleurs, la grande majorité des salariés des entreprises privées a repris le travail. Dans les jours qui suivent, seuls les métallurgistes tiennent encore. L'UIMM fait en effet obstacle à la signature d'un accord national, ce qui relance les négociations au niveau local ou entreprise par entreprise. Dès lors, les reprises s'étalent au cours du mois de juin.

Elles ne se font cependant pas sans heurt. Souvent en effet, le gain par rapport au constat de Grenelle s'avère maigre. À quoi bon reprendre alors dans ces conditions ? Ici, on a pris goût à la grève et à la libération qu'elle instaure ; ailleurs encore, d'autres peinent à voir s'envoler les espoirs de Révolution ; très souvent enfin, les négociations n'ont rien modifié au système de travail. C'est pourquoi, telle l'ouvrière postée devant les usines Wonder de Saint-Ouen qui crie son dégoût et ne veut pas rentrer [45], souvent la reprise s'avère difficile et hoquète, car ponctuée de débrayages plus ou moins consistants. Les votes, fréquemment à bulletin secret, deviennent l'instrument de la reprise du travail. Ils donnent à voir des minorités grévistes consistantes ; ainsi à Flins ou Cléon dans l'automobile, mais le phénomène existe aussi dans ce bastion de la CGT qu'est la Seine-Saint-Denis. Ces scrutins alimentent un discours critique envers les syndicats et la CGT en particulier, parfois accusés de trahir la grève. Ces tensions entre syndicats et grévistes peuvent aller jusqu'à la rupture. Sans vouloir minimiser ce phénomène, il faut cependant garder à l'esprit qu'une fin de grève offre presque nécessairement l'occasion de tels affrontements. Le terme d'un mouvement qui satisfait certains, heurte les espérances d'autres ouvriers ; la décision constitue un soulagement pour les uns, un crève-cœur pour les autres.

Cette combativité ouvrière qui subsiste dans les points les plus chauds explique cette longue fin de grève, notamment dans les grands départements industriels. Les derniers conflits se prolongent même jusque dans la première semaine de juillet : le 4, la reprise du travail est ainsi votée à l'usine SEV Marchal d'Argenteuil et aux Éts Boccard de Florange en Moselle [46]. Dans cette entreprise, la grève a duré 35 jours. C'est dire que le conflit a démarré à l'extrême fin du mois de mai seulement, alors que les Éts Claas de Woippy, initiateurs du mouve-

---

44. « La grève générale de mai 1968 », *Le peuple, op. cit.*, p. 89. Notons au passage que le titre même du dossier suggère que la grève se limite au mois de mai. C'est d'autant plus important qu'au moment où se réunit le CCN des 13 et 14 juin sur lequel ce numéro du *Peuple* s'achève, la grève n'est pas terminée, en particulier dans la métallurgie.
45. *La reprise du travail aux usines Wonder*, appelé parfois *Wonder mai 1968* de Jacques Willemont, 1968.
46. Dernier rapport sur les grèves le 9 juillet, ministère du Travail, AN 760122/290.

ment dans ce département dès le 13, ont repris le travail depuis une semaine[47] ! Y a-t-il meilleure illustration à la complexité de la chronologie ?

Les grèves ouvrières s'étirent ainsi sur près de deux mois. Comme au printemps et à l'été 1936 pendant lequel Antoine Prost distingue trois vagues de grèves, l'étirement du mouvement renseigne sur son ampleur[48]. Mais plus qu'en 1936, celui de 1968, qui démarre à la faveur des actions étudiantes, a traversé tout le pays. Plus de 3 millions et demi d'ouvriers y auraient participé[49]. Ces grèves sont donc massives. On comprend dès lors qu'elles fassent événement.

Événement et situations d'usine

Pour tenter de saisir l'événementialité de ces grèves, nous proposons d'introduire la catégorie de situation d'usine : nous désignons par là un moment pendant lequel existe et se déploie une capacité politique ouvrière. Les ouvriers rompent avec l'ordre usinier traditionnel, peuvent s'interroger sur le travail, le pays, la politique d'une manière générale. Ils discutent entre eux et avec des interlocuteurs extérieurs, s'interrogent sur la stratégie des organisations politiques et syndicales, etc. Une situation d'usine marque donc une césure et se déploie souvent à la faveur d'une grève. Cependant, toute grève n'entraîne pas nécessairement une situation, en particulier dans le cadre d'un mouvement, que des ouvriers se contentent parfois de suivre. Ces distinctions permettent de comprendre que, si le mouvement de grève a été généralisé, celui-ci n'a pas fait événement partout. Elles évitent également les vaines dissertations sur le caractère révolutionnaire ou non du mouvement. Notre propos n'est toutefois pas d'attribuer à telle usine un mérite particulier ou de le dénier à telle autre. Il s'agit, à partir d'indices trouvés dans nos sources, de reconstituer quelques grèves, d'en saisir l'ambiance et de nous placer au plus près des actions ouvrières pour tenter de glaner quelques paroles. Alors, des situations d'usine se révèlent.

Combativité et rupture avec l'ordre usinier

• Occupation, séquestrations

Une des caractéristiques majeures du mouvement est le déclenchement de grèves avec occupation. Comme lors des grèves de 1936, les ouvriers occupent souvent les usines. L'enjeu de l'occupation est crucial car les grévistes pren-

---

47. La reprise du travail se fait le 24 selon une fiche des conflits du ministère du Travail, AN 760122/65.
48. PROST Antoine, *Autour du Front populaire, op. cit.*
49. ADAM Gérard, « Étude statistique des grèves de mai-juin 1968 », *Revue française de science politique*, 1970, p. 105-119.

nent possession des lieux, y imposent leur autorité, en fixent les règles d'accès. Par là, même brièvement, le pouvoir change de mains. Le drapeau devient l'emblème de l'occupation et par là du pouvoir ouvrier sur l'usine. Des propos décousus tenus lors d'une réunion à l'usine Renault de Cléon témoignent de ce transfert de l'autorité : « l'usine est à nous », « c'est nous les patrons », « C'est à nous l'usine[50] ». De telles assertions, entre fiction et réalité, car les grévistes sont transitoirement les vrais possesseurs de l'usine, disent aussi le plaisir de la transgression. En même temps qu'est rompu l'ordre usinier, la loi, qui interdit l'occupation des lieux de travail, est violée. L'illégalité ainsi accomplie doit cependant être préservée.

Une occupation a donc ses règles. Elle est toujours organisée par des responsables, syndicaux souvent, qui dépendent ou non d'un Comité de grève. Elle évoque sans doute pour bien des grévistes la vie militaire et le casernement. Car sur les piquets disposés autour de l'usine ou de l'enceinte, les grévistes montent la garde, tandis qu'à l'intérieur, après avoir passé l'aspirateur, les occupants préparent leur lit de fortune, se rasent et passent chez le coiffeur[51]. Souvent, la nuit, les hommes se retrouvent seuls. L'usine devient alors un lieu masculin, parfois réservé de surcroît aux majeurs[52].

Dans le même temps, les occupants espèrent par la grève régler un compte avec leur patron. Pour certains ouvriers, le compte s'élève jusqu'au contentieux. D'où des formes d'action radicales en mai et juin 1968, dont la séquestration, qui connaît un court mais authentique succès lors du mouvement. L'initiative en revient aux ouvriers de Sud-Aviation à Nantes qui bloquent leur directeur et plusieurs cadres dans leurs bureaux pendant quinze jours, du 14 au 29 mai[53]. Le 15 mai, lorsque les métallurgistes de Cléon débrayent à leur tour, ils recourent au même moyen d'action pour contraindre la Direction à négocier[54]. Dès lors, la séquestration semble se diffuser et constituer, dans certaines régions et dans les tout premiers jours du mouvement, le corollaire de l'occupation. C'est en particulier le cas en Seine-Maritime, où dès le lendemain 16, la direction de Compagnie Industrielle des Piles Électriques située à Caudebec-les-Elbeuf est séquestrée. À Elbeuf même, les directeurs des usines Kléber-Colombes et Rhône-Poulenc connaissent un sort identique, comme au Havre, leur collègue de Dresser-Dujardin. Chez Sidelor, à Deville-les-Rouen, ce sont cinq ingénieurs et deux adjoints qui sont séques-

50. Voir le film *Cléon,* Production SLON-Iskra.1968.
51. Le film de Paul SEBAN, *La CGT en mai 1968*, 1968.
52. Ainsi à La Radiotechnique de Rambouillet, note de Pascal Joubert de la Motte, CNAM, IV. Mai 68, Entreprises.
53. Selon un rapport du préfet de Loire-Atlantique, (7/6/1968, AN 9800273/61), le directeur subit d'ailleurs un traitement assez sévère puisque pendant les deux premières nuits, *l'Internationale* est diffusée en permanence afin de l'empêcher de dormir.
54. *Notre arme, c'est la grève, op. cit.*

trés une trentaine d'heures du 17 au 18 mai[55]. À Orléans, le directeur d'UNELEC connaît de telles affres comme celui de la Snecma à Gennevilliers[56]. Dans l'Aisne, le 17, deux séquestrations se produisent chez Thomson-Houston à Chauny et à l'usine Dubly de Bohain tandis que le directeur de l'usine Citroën Messian de Cambrai est consigné le même jour pendant 48 heures[57]. Le 20 mai, notre inspecteur valenciennois des Renseignements généraux souligne que « les rares cas de "séquestrations d'ingénieurs ou d'agents de maîtrise" signalés le samedi 18 mai ont disparu, suite à l'intervention énergique des dirigeants syndicaux[58] ». Cette rupture est liée à la condamnation vigoureuse de Georges Séguy. Le samedi 18 en effet, lors d'un débat l'opposant à Eugène Descamps, Séguy est interpellé au téléphone par le directeur de Sud-Aviation et désapprouve en direct cette forme d'action[59]. La condamnation énoncée par le secrétaire de la CGT met quasiment un terme à la séquestration pendant le mouvement de mai et juin[60]. Deux remarques dès lors s'imposent. La brusque interruption des cas témoigne d'abord du poids et de l'autorité de la CGT à l'intérieur du mouvement de grèves. Cette flambée de séquestrations met aussi en évidence la très forte combativité de certains grévistes, laquelle est constitutive des situations d'usine.

Cependant l'arrêt des séquestrations ne signifie pas que partout les grévistes ont cessé de molester les patrons. Ainsi, aux usines Ducellier aux confins de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, après deux semaines de grève, la direction des usines se refuse à négocier. Le dimanche 2 juin, des grévistes apprennent fortuitement que des cadres se réunissent dans un hôtel-restaurant d'Issoire et décident de s'y rendre « pour leur mettre la pression ». Devant l'irruption de cette délégation ouvrière composée essentiellement de délégués, les cadres quittent le restaurant et se dirigent vers Clermont. Un délégué CGT de l'usine de Grosménil, à Vergongheon (Haute-Loire) nous a raconté la suite :

> La direction est montée dans leurs voitures et puis nous, on a pris la suite, on a pas voulu les lâcher. […] Et puis, j'ai pas honte à le dire, j'en suis même assez fier, je conduisais une voiture qui était de la même puissance que la voiture de notre chef du personnel qui était monsieur L. Il y avait le chef du personnel de l'usine d'Issoire, il y avait le chef du

55. Rapport du Directeur régional du Travail et de la Main-d'œuvre, 11/6/1968, AN 760122/291 ; *Le Monde*, 19-20/5/1968 ; et rapport de la gendarmerie nationale, 19/5/1968, AD Nord 1008 W 20.
56. FGM-CFDT 1 B 344 et *Brisons nos chaînes, Bulletin de lutte marxiste-léniniste de la banlieue Nord*, n° 3, janvier 1969, Fonds Gauche prolétarienne, BDIC, F Δ Rés. 576/4/2/1, confirmé par *Le Monde*, 21/5/1968.
57. Télégramme du préfet de l'Aisne envoyé au ministère de l'Intérieur, AN 9800273/62. Les usines concernées comprennent respectivement 700 et 141 salariés. La séquestration n'est donc pas l'apanage des grandes entreprises. Rapport du sous-préfet de Cambrai au préfet du Nord, 25/6/1968, AD Nord 1008 W 19.
58. AD Nord 1008 W 18.
59. « La grève générale de mai 1968 », *Le peuple*, *op. cit.*, p. 30.
60. Deux cas sont encore attestés le lundi 20 à Tours, chez Michelin et SKF. Cf. Bouet E., *Mai 68 à Tours*, *op. cit.*, p. 117.

> personnel de… de Grosménil… et puis brutalement, une idée horrible nous a pris en route [il rit], je me rappelle plus qui a dit : « Coince-les, ils iront pas plus loin. » Et on a coincé nos quatre dirigeants, une voiture devant, une voiture derrière, on les a arrêtés, un dimanche après-midi je crois, sur la quatrième voie, quelque chose d'horriblement dangereux – enfin y avait pas la circulation qu'il y a de nos jours quand même. Et puis on a emmené tout ça dans les usines respectives, M. qui devait être chef du personnel à l'usine d'Issoire, celui-ci je m'en rappelle bien, ancien parachutiste, il nous la faisait à l'ancien parachutiste de l'Algérie, L. et M. à Grosménil et puis je me rappelle plus qui il y avait à B2 [nom de l'usine de Sainte-Florine] [61].

Ainsi, au terme d'une course poursuite automobile, un groupe de syndicalistes CGT enlève quatre cadres. Le récit atteste que le geste n'a pas été prémédité. C'est plutôt la dérobade des cadres qui précipite le cours des choses. Mais il laisse percevoir l'animosité entre certains ouvriers et ces cadres, quand Bernard Pelouin, ancien appelé de la guerre d'Algérie, rappelle le passé parachutiste de l'un d'eux. Par là, il est manifeste que les ouvriers ne s'en prennent pas à ces cadres par hasard : des comptes anciens se règlent. Enlevés le 2 juin donc, les dirigeants sont finalement relâchés le lendemain dans la matinée et « ont regagné leurs usines respectives, mais font l'objet d'une surveillance permanente de la part des piquets de grève locaux » signale un rapport de gendarmerie [62]. Une telle radicalité dans un département rural étonne, et suggère que les grévistes estiment avoir le droit pour eux. Cette violence gréviste n'est pas un épiphénomène mais illustre plutôt l'ampleur du différend. Elle permet aussi de comprendre dans une certaine mesure la virulence de la réaction ouvrière lors des interventions des forces de l'ordre à Flins et Sochaux. On touche peut-être du doigt ici une vieille hostilité, qui se déchaîne fugitivement, envers l'État et les patrons, conjointement détestés dans leur habituelle collusion. À tout le moins, ces multiples transgressions participent de l'événementialité du mouvement de grèves.

• « La grève de tous les jours [63] »

Dès lors que les modalités de la grève sont fixées, les ouvriers sont confrontés à la sempiternelle question : que faire désormais ? L'acuité du problème est renforcée par le caractère général du mouvement. Le sort de celui-ci se joue en effet dans une large mesure à l'échelon national. La réponse la plus pauvre mais qui fut sans doute la plus répandue, consiste à occuper les occupants [64].

---

61. Entretien avec Bernard Pelouin, Charbonnier-les-Mines, 25/10/2002.
62. Rapport du 3/6/1968, AD Haute Loire 1120 W 250.
63. Cette heureuse expression appartient à Pascal Joubert de la Motte, dans son étude sur La Radiotechinque de Rambouillet. CNAM, IV. Mai 68, Entreprises.
64. Un militant syndical OS de la Saviem à Blainville évoque ainsi la nécessite d'« occuper les gars », KERGOAT D., *La combativité ouvrière dans une usine de construction de camions. L'entrée en lutte des ouvriers spécialisés,* Centre de sociologie des organisations, rapport au Cordes, 1977, p. 307.

Profitant de la clémence des éléments, les grévistes se dépensent dans des activités physiques et sportives, jouent aux cartes ou aux boules, organisent des bals qui évoquent sans doute aux plus anciens les souvenirs du Front populaire.

Mais ces occupations ne parviennent guère à mobiliser au-delà des grévistes les plus décidés. Ceux-ci sont souvent très minoritaires : les effectifs d'occupants, copieux les premiers jours, fondent ensuite, notamment lors du long week-end de l'Ascension [65]. Dès lors, les grévistes tentent de rameuter ceux qui ont profité de la grève pour déserter l'usine. Des tournées en direction des communes rurales où vivent nombre d'ouvriers sont ainsi réalisées à Sochaux, tandis que dans le Valenciennois, des expéditions punitives sont envisagées contre les ouvriers partis travailler dans les campagnes du Cambraisis [66].

De fait, les occupants les plus résolus, qui sont souvent les militants syndicaux, s'activent dans les commissions créées à l'initiative du Comité de grève. Ces multiples activités peuvent apparaître bien pauvres. Elles sont cependant le moyen par lequel des grévistes novices participent à l'action. On rejoint ici le deuxième élément qui fonde l'événementialité des grèves de mai-juin : de nouveaux grévistes se montrent. La scène gréviste devient plus bigarrée en même temps que la rupture avec l'ordre ancien s'accuse.

Diversité des grévistes en quête de rupture

À la faveur du mouvement de grèves qui s'étend dans tout le pays, les témoins soulignent à plaisir l'entrée dans l'action de nouveaux grévistes. Les grèves ne sont pas en effet l'apanage des grandes corporations ouvrières, comme les mineurs ou les métallurgistes, mais saisissent des ouvriers dont on ne parlait guère.

Les grèves de mai et juin semblent susciter un vif enthousiasme au sein de la jeunesse ouvrière. Il est probable qu'une certaine forme de solidarité générationnelle envers les étudiants facilite l'entrée dans l'action. Dès lors, les jeunes ouvriers semblent les plus entreprenants : souvent à l'initiative de la grève en mai, ils rechignent également davantage à reprendre le travail en juin. Cette mobilisation juvénile est corroborée par un responsable cédétiste du Nord dans un bilan des grèves qu'il dresse en juin 1968 : « Beaucoup de jeunes se sont révélés et la création de nombreuses équipes est à souligner. Des difficultés ont été rencontrées à la fin des événements et beaucoup de jeunes

65. 37 occupants par exemple au creux de la vague à Sochaux, 300 le plus souvent. HATZFELD N., *La grève de mai-juin 1968 aux automobiles Peugeot à Sochaux,* Mémoire de maîtrise, Université Paris VIII, 1985, p. 68.
66. *Id., ibid.* et AD Nord 1008 W 18.

ont voté contre la reprise du travail, la rentrée fut parfois assez dure. Pour les jeunes, la rentrée s'est opérée avec un sentiment d'insatisfaction, de frustation [*sic*] même[67]. » Ces propos témoignent d'une mobilisation précoce des jeunes ouvriers telle que certains évoquent alors, subsumant les mouvements étudiant et de grèves, un mouvement de la jeunesse.

Les acteurs du mouvement soulignent également l'importance de la mobilisation féminine. Ce discours témoigne que la grève a touché des secteurs et des régions demeurés sans doute jusqu'alors en marge de toute activité revendicative. Un « petit compte-rendu de la grève du personnel de l'habillement de la région lorientaise » rédigé par un responsable de l'Union départementale CGT adressé aux responsables de la fédération des travailleurs de l'habillement en témoigne[68] :

> Belleteste grève à 100 % durant 7 jours, les filles de cet établissement ont fait débrayé [*sic*] Robin le Mercredi 22 mai après-midi, ainsi que d'autres usines de la zone industrielle de Kerfado. Elles ont été formidables durant la grève, elles ont défilé de leur usine jusqu'en ville avec pancartes (soit 4 km). Elles ont participé en grand nombre aux réunions et manifestations organisées à la Bourse du Travail. Nous avons eu plusieurs entretiens avec le Directeur Mr J. Nous avons examiné ensemble les revendications du personnel.
>
> Le Mardi 4 juin, j'ai réuni le personnel de ces deux établissements à 8 h. Je leur ai fait le compte-rendu de la Commission paritaire. Elles ont donc repris le travail vers 9 h 30. Belleteste avec quelques difficultés ayant été obligé d'appeler le secrétaire de l'UD. Tout s'est arrangé. Elles n'étaient pas d'accord sur la proposition du Directeur de payer à 50 % les jours de grève, mais avec récupération. Cette question devait être révisée après la reprise du travail. Depuis je n'ai rien su. […]
>
> Nous avons également fait quelques adhésions nouvelles, surtout chez Robin, Belleteste étant presque toutes syndiquées. Les élections des déléguées du personnel et du Comité d'entreprise doivent avoir lieu cette semaine chez Robin.
>
> Il faut dire que les établissements Robin et Brafft à Hennebont ont également fait grève à 100 %. […]
>
> En dehors de l'habillement, nous avons fait de nouveaux syndiqués composés presque uniquement de femmes et jeunes filles.
>
> Lamprière (teinturier) (34 syndiqués) quelques hommes,
>
> Plastimo (plastic) 57 syndiqués dont une cinquantaine de femme [*sic*],
>
> St Sauveur (biscuiterie) une quinzaine de cette usine étant syndiquée.
>
> Nous avons deux usines en cours
>
> DONVAL (chaussures) une centaine d'employés,
>
> CLAIRETTE (blanchisserie) une centaine d'employés.

À Lorient, le mouvement démarre à partir du 20 mai et gagne ensuite les petites usines. Il permet une syndicalisation importante dans de petites entre-

---

67. Compte-rendu de la Commission confédérale « jeunes », 15-16/6/1968, CFDT 7H43.
68. Lettre manuscrite de Joseph L. L'auteur se trouve à Paris pour le Comité exécutif fédéral des travailleurs de l'État mais ne peut se rendre à la confédération et rédige donc ce courrier qui date de juin 1968. Fédération des travailleurs de l'habillement, AD Seine-Saint-Denis 200 J 101.

prises employeuses d'ouvrières. Ainsi, le maillage syndical se renforce tant en sections syndicales qu'en quantité de syndiquées. Le récit permet en outre de saisir les rôles dévolus aux hommes et aux femmes à la fois dans les pratiques grévistes et dans le discours. Des ouvrières de Belleteste font débrayer diverses usines voisines, organisent un long défilé vers le centre et participent aux initiatives élaborées par la CGT à la Bourse du Travail. En dépit de l'importance de la mobilisation pourtant, les ouvrières ne conduisent pas leur grève. C'est en effet ce permanent qui mène la délégation chargée des négociations et les pourparlers puis qui conduit le meeting de reprise. Ainsi, un homme, sans doute de l'Arsenal, dirige la grève et encourage les grévistes à reprendre le travail, malgré qu'elles en aient. On retrouve dans cet épisode les scènes saisies devant l'usine Wonder de Saint-Ouen par une caméra indiscrète. Dans les deux cas, un partage des rôles est à l'œuvre : les hommes décident pour les femmes. Cette division sexuée des pratiques grévistes trouve une légitimation dans les discours masculins. À lire les témoignages, les hommes se réjouissent en effet de *l'entrée* dans la lutte des ouvrières. Implicitement ou pas, les femmes sont considérées comme novices, ayant auparavant fait obstacle aux luttes. Ainsi, dans ce reportage sur la SNECMA de Gennevilliers publié dans *Jeunesse ouvrière*[69] : « Pour les grèves, les femmes ont du mal à sortir. Cette fois, elles ont toutes fait grève. Pour l'occupation de l'usine, la nuit, elles sont rentrées chez elles. Les gars ont compris, "c'est normal, car notre place est ici". [...] On est au coude à coude et les griefs qu'on se faisait, tombent. Les femmes se chamaillent moins. Il faut que ça continue ! » Ce discours, qui réserve aux femmes les chamailleries et les difficultés à se mobiliser, justifie par conséquent le monopole masculin sur la direction de la grève.

Un second discours se superpose souvent au premier qui porte sur la division des rôles pendant l'occupation des usines. La mise en grève et l'occupation aux Éts de confection Maniglier dans l'agglomération lilloise sont rapportées de la manière suivante dans deux articles[70] :

> 1. « Lundi, le personnel, une majorité de femmes et de jeunes filles très jeunes, avait eu à faire face à un patron déchaîné. Il alla jusqu'à brutaliser des délégués, et dans sa rage, à projeter tables et chaises dans le réfectoire. Que trouva-t-il devant lui. La force tranquille mais ferme du personnel. Il doit battre en retraite. Tout le personnel masculin apporta ou fit apporter duvets et matelas pneumatiques pour la nuit. Hier matin, une assemblée générale a déterminé les roulements de garde pour l'occupation. La nuit, les hommes, le jour, les femmes. »

69. N° spécial « Au cœur de la lutte », sans date, mais sans doute fin mai 1968, p. 3. Un exemple similaire dans « La CGT : Les femmes aussi et partout », 4 p. qui correspond à un numéro provisoire d'*Antoinette* où un délégué de la SKF à Ivry fait la remarque suivante : « *Nos* femmes sont formidables ! Dès que *nous* avons occupé l'usine, *elles* se sont magnifiquement organisées. Elles ont obtenu des *repas* gratuits pour les grévistes. *Pas une d'elles ne fléchit.* » (nous soulignons).

70. *Liberté,* quotidien communiste, 22 et 24/5/1968.

2. Une déléguée du personnel cégétiste précise ensuite : « Les cigarettes sont réservées aux hommes. [...] Nous veillons à la bonne tenue d'abord. Les hommes occupent pendant la nuit, les femmes pendant la journée. Les très jeunes filles sont prises sous la responsabilité des déléguées. Pas question, même s'il y a un petit flirt dans la rue qui attend, de leur permettre de sortir. Leurs parents savent qu'elles sont ici, et ils peuvent être tranquilles. »

Le récit construit une double opposition, entre le patron déchaîné et les ouvriers calmes d'une part, entre les hommes et les femmes de l'autre. Une division sexuée des rôles fonctionne en effet qui réserve aux femmes l'occupation pendant la journée. Cette répartition est explicitée par le propos de la déléguée : un contrôle sévère s'exerce sur les mœurs féminines et la sexualité en particulier. De même à l'usine Peugeot de Vesoul, les visites de jeunes femmes aux grévistes de l'usine Peugeot de Vesoul donnent lieu à l'accusation suivante de la part de la Direction : « réfectoire transformé en maison close[71] ». Ces discours nous permettent de formuler une première remarque sur les « grèves féminines » : une grève menée par des ouvrières suscite fréquemment un discours sur leur sexualité.

Sur les ouvriers immigrés pèse la même suspicion que sur les ouvrières : celle d'être des briseurs de grève. D'où la fréquence d'un discours militant qui se félicite de la participation des étrangers à la lutte, qui souligne leur action, etc. Dans le même temps néanmoins, des travaux ont souligné le retrait des ouvriers immigrés pendant la grève, insistant, notamment pour les Portugais, sur le retour au pays de certains d'entre eux par crainte d'une révolution[72]. Pour saisir le problème, il faut abandonner le préjugé selon lequel les ouvriers immigrés seraient novices à toute forme d'action politique. Comme le rappelle un militant CGT de Billancourt, parmi ces hommes se trouvent « les éléments les plus conscients de la classe ouvrière [des] pays d'origine qui ont dû s'expatrier pour des raisons politiques : Espagnols chassés par Franco […], Algériens qui ont lutté pour l'indépendance pendant la guerre d'Algérie et qui n'ont pu regagner leur pays, Portugais qui depuis 42 ans sont obligés de fuir la dictature et que sont venus renforcer depuis 1961 les jeunes Portugais qui refusent de participer à la guerre coloniale menée par Salazar […][73] ».

Dans la région parisienne, un Comité d'action des travailleurs étrangers se crée, à partir de la faculté de Censier le 14 mai de même qu'un Comité de liaison des organisations de travailleurs immigrés en France (CLOTIF) réunissant Espagnols, Portugais, Italiens, Marocains, Algériens, Sénégalais, et Mauritaniens[74]. Surtout, les ouvriers participent à la grève dans leurs usines.

71. Rapport de Jean-Paul Simonet Marcelle-Gisèle Cras sur « Mai-juin 1968 en Franche-Comté » (la Haute-Saône en réalité), CNAM, III, Mai 1968, Entreprises.
72. KERGOAT D., *Bulledor ou l'histoire d'une mobilisation ouvrière,* Paris, Seuil, 1973.
73. *Action* n° 12, 18/6/1968.
74. GASTAUT Y., *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve République*, Paris, Seuil, 2000, p. 42-43 et chap. 2.

Ainsi, chez Citroën à Nanterre, où 65 % de la main-d'œuvre sont immigrés, ils assistent aux meetings ponctués par des discours en espagnol et en portugais. De même, ils demeurent aux côtés de leurs camarades malgré les invitations pressantes de la Direction en juin[75]. Un bilan national établi par la Direction centrale des Renseignements généraux valide cette analyse[76]. La DCRG évoque certes un certain affolement dans la colonie portugaise : fuite de centaines de travailleurs dans la région d'Étampes, de dizaines d'ouvriers agricoles à Rambouillet Saint-Leu-la Forêt et fuite des entreprises de tannerie en Charente. À Paris, quatre ou cinq cars chaque jour partiraient pour le Portugal au plus fort du mouvement. Des saisonniers espagnols craindraient également une guerre civile dans les Pyrénées-Orientales, l'Essonne et la Brie de sorte qu'au total 10 000 Espagnols ou Portugais environ seraient partis. Sur le mouvement de grèves proprement dit, l'analyse se poursuit ainsi :

> *Grévistes passifs, la plupart des ouvriers étrangers n'ont pas pris part à l'émeute*
> Les principales colonies étrangères […] ont obéi, dans l'ensemble, aux mots d'ordre de grève de la CGT, de la CFDT et de FO, mais sans grand enthousiasme.
> Les tracts émanant de la CGT et de la CFDT étaient le plus souvent rédigés en portugais et en espagnol. Ils demandaient des augmentations de salaires, des améliorations dans l'ordre social et professionnel et l'adoption d'un statut des travailleurs étrangers.
> Connaissant la mentalité craintive des Portugais et l'apolitisme des Espagnols, les appels cégétistes ne donnaient pas d'objectifs politiques et subversifs aux mouvements en cours.
> Le Parti Communiste Espagnol a également été très modéré, dénonçant l'aventurisme des gauchistes et ne déléguant que 500 militants au grand défilé parisien du 13 mai.
> À Paris, les militants anarchistes et trotskystes espagnols et les pro-chinois portugais ont séduit quelques étudiants et professeurs, notamment des chrétiens progressistes, à la Cité universitaire et à la Sorbonne. […]
> Mais les meneurs trotskystes ont essuyé un échec dans les entreprises industrielles, tant en province qu'à Paris ; chez Citroën, les castristes du Groupe d'Action et d'Unification Prolétarienne (GAUP) ont constitué un noyau entreprenant et agressif de jeunes ouvriers sous l'impulsion de J. P. P., J. C. S. et F. O-B. La feuille « Ludra Obrera », réplique de la Voix ouvrière, a été abondamment distribuée chez Citroën, et à Sochaux, chez Peugeot.

Ce bilan, rédigé à la fin du mois de juin, tend, à l'instar des autres bulletins de la période, à minorer alors les événements. Le texte souligne une participation passive à la grève, et la rédaction de tracts en langue étrangère. En outre, il limite quelque peu la portée des tracts, en n'en mentionnant pas le contenu précis. Chez Citroën par exemple, la CGT ne se satisfait pas de vagues « améliorations dans l'ordre social et professionnel ». Elle conteste en particulier l'utilisation par la Direction d'interprètes, qui serviraient aussi d'agents de surveillance. De même les tracts réclament une transformation des foyers, où

75. Le film *Citroën-Nanterre en mai-juin 1968, op. cit.*
76. « Les travailleurs étrangers lors des événements de mai-juin », 28/6/1968, Bulletin quotidien de la DCRG, AN 19820599/41.

les travailleurs sont encore surveillés par des gardiens, et leur gestion par le Comité d'entreprise[77]. La précision des revendications prouve qu'elles ont été élaborées avec les ouvriers concernés et, par conséquent, la participation de ces hommes à la grève. D'autre part, si le rapport de police souligne l'échec des trotskystes dans les usines, c'est pour signaler aussitôt leur présence chez Citroën et à Sochaux. Ainsi, l'analyse de la DCRG, sans faire des ouvriers immigrés le fer de lance du mouvement, conforte l'idée d'une participation aux grèves.

Nous pouvons cependant aller plus loin. Des indices attestent en effet que des ouvriers étrangers jouent un rôle actif dans certaines usines. Ainsi, à Renault-Billancourt, ils rédigent une plate-forme revendicative spécifique dont Laure Pitti a souligné l'importance[78]. Ce texte, demeuré pour l'heure introuvable, correspond sans doute largement aux « Vœux immigrés Renault » qui se trouvent aux archives de la CFDT[79] :

– Suppression des contrats provisoires ;

– non à la discrimination dans la promotion sociale ;

– non à la discrimination dans l'emploi ;

– aucune restriction dans l'exercice des responsabilités syndicales dans les organismes sociaux ;

– une juste distribution du logement ;

– l'attribution de la carte de travail sur le lieu de l'embauche ;

– une seule carte de travail valable pour toutes les professions ;

– pour les élections des délégués du personnel et du CE, être électeurs et elligibles [sic] dans les mêmes conditions que les travailleurs français ;

– que des bureaux antennes de l'ONI, placés sous l'entière responsabilité de l'État français, soient installés dans toutes les grandes villes des pays fournisseurs de main-d'œuvre. Ces bureaux auraient pour rôle d'informer les travailleurs, d'établir sur place le contrat de travail comportant obligatoirement : la profession, l'entreprise, le taux de salaire, les conditions de logement ;

– le versement des allocations aux familles des travailleurs résidant dans leur pays d'origine au même titre que si les familles se trouvaient en France ;

– la satisfaction de la revendication précédente implique la liquidation du FAS dont les ressources proviennent en presque totalité, des prélèvements effectués sur les prestations familiales des travailleurs immigrés. Sous le contrôle des Organisations Syndicales et jusqu'à son épuisement, utilisation de ce fonds à des réalisations sociales et culturelles au bénéfice des travailleurs immigrés et de leurs familles ;

– qu'un vaste programme soit entrepris au niveau des ministères de l'Éducation Nationale en accord avec les Organisations Syndicales, pour l'alphabétisation des travailleurs immigrés ;

– [mention manuscrite :] Régime unique de SS pour tous sans distinction d'origine.

---

77. Tract en espagnol et en portugais rédigé par le syndicat CGT des usines de la Région parisienne, non daté. CAMT, fonds prêtres-ouvriers 1997 038/0081.
78. Pitti L., *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970,* Thèse d'histoire, Université Paris VIII, 2002*,* p. 460-472.
79. Archives confédérales CFDT 7 H 58. Mention manuscrite : 26 mai 1968.

Les points 2 et 3 du texte, à la formulation vague, attestent que les ouvriers refusent toute discrimination ; les revendications 4 et 8 prouvent le souci des rédacteurs de permettre aux ouvriers immigrés d'être des militants syndicaux actifs, et les points 11 et 12 de la confiance qu'ils témoignent envers les organisations syndicales. Au final, quel que soit le statut exact de ce texte, il contribue à démontrer la participation active d'ouvriers immigrés à la grève à Renault-Billancourt, phénomène que l'on retrouve également chez Roussel-Uclaf à Romainville. Ils participent en effet au piquet que la police déloge le 13 juin au petit matin. Parmi ces grévistes, outre 78 Français, neuf étrangers sont également interpellés dont sept Algériens, un Marocain et un Tunisien, tous nés entre 1940 et 1949 [80]. Ces neuf étrangers appartiennent donc sans conteste au groupe des grévistes actifs.

Un second faisceau d'indices est constitué par les listes d'étrangers expulsés de France pour leur participation au mouvement de grèves en mai et juin 1968. Tous ces étrangers sous le coup d'une menace d'expulsion ne sont certes pas des immigrés [81]. Cependant, pendant les semaines de grève, le secrétariat des travailleurs immigrés de la CFDT se préoccupe des arrestations et des menaces d'expulsion qui frappent les grévistes [82]. Entre le 24 mai et le 20 juin 1968, 183 étrangers de 37 nationalités différentes sont expulsés parmi lesquels 32 Algériens, 20 Portugais, 17 Espagnols, 15 Italiens, 11 Tunisiens, etc. [83]. S'il est raisonnable de considérer que parmi eux se trouvent quelques dizaines de grévistes, le fait est attesté par les demandes d'abrogation qui sont ensuite adressées au ministère de l'Intérieur. L'une émane ainsi d'un Italien Michel C., interpellé à Beauvais le 6 juin, jour de l'évacuation de l'usine Lockeed, « dans un groupe de manifestants particulièrement violents et menaçants ». Il s'agit selon toute vraisemblance d'un des grévistes ouvriers de cette entreprise qui refusent violemment toute reprise du travail. Une seconde demande est rédigée par la concubine d'un ouvrier portugais, José Manuel M., décrit ainsi dans une note de police :

80. Les occupants ont en effet été conduits à Beaujon pour une vérification d'identité. Archives de la Préfecture de Police de Paris liasse « Grèves juin 1968. Divers ».
81. C'est ce que montre l'affaire Rutili à Audun-Le-Tiche, en Moselle. Roland Rutili, chauffeur à la Société Minière des Terres Rouges, marié à une Française et père de deux enfants, est assigné à résidence dans le Puy-de-Dôme pour « trouble à l'ordre public » à cause de son rôle dans la grève en mai et risque l'expulsion. Il est en effet de nationalité italienne, quoique né en France. Son père Victor, déporté à Mauthausen, y est « mort pour la France ». Source : *Antoinette* n° 57, décembre 1968. Quand l'article est rédigé, un compromis est en cours de négociation avec les autorités, qui doivent faire face à la mobilisation d'un Comité de soutien. Cette affaire est évoquée dans le roman de FILIPPETTI A., *Les derniers jours de la classe ouvrière,* Paris, Stock, 2003, p. 113-124.
82. Archives CFDT 7H43.
83. Bulletin mensuel DCRG mai-juin-juillet 1968, AN 860581/25. Le chiffre croît dans les semaines ultérieures : 246 étrangers sont visés entre le 24 mai et le 28 août selon une note ultérieure du 10 octobre 1968 du secrétariat général de la police pour le ministre de l'Intérieur, AN 19910194/13, liasse 4.

> « L'intéressé qui occupait l'emploi de manœuvre à la Société SABOREC à Strasbourg (234 ouvriers) a été reconnu comme le principal instigateur de l'interruption de travail dans cette entreprise du 28 au 30 mai 1968. Cette société est d'ailleurs une des rares entreprises du secteur privé à avoir débrayé dans le département du Bas-Rhin. Appelant en renfort des grévistes d'un établissement voisin, M. obligea par la force (usage de gourdins notamment) les employés de SABOREC à cesser le travail. Il fit, d'autre part, appel à des étudiants qui ont pénétré dans l'enceinte de l'usine pour inciter le personnel à la grève [84]. »

Le rapport, inexact sur les grèves dans le Bas-Rhin, dresse le portrait peu crédible d'un agitateur : on a peine à croire que ce seul ouvrier ait réussi par la force à débaucher ses collègues. C'est à ce titre cependant qu'il a été expulsé le 31 juillet 1968. L'expulsion, alors que le mouvement s'est terminé, comporte donc une dimension de règlement de compte.

Nous pouvons conclure de ces éléments que la participation des ouvriers immigrés aux mouvements de grèves, fut plus forte que l'historiographie ne la considère. Cela ne veut certes pas dire que tous les ouvriers immigrés, comme leurs camarades français d'ailleurs, jouèrent un rôle majeur. Cependant, il est manifeste que leur présence pendant le mouvement est signalée. À partir des grèves de mai et juin, ils comptent et campent sur la scène gréviste, comme les ouvrières. Ces faits participent grandement de l'événement que nous tentons de constituer.

Quand les bouches s'ouvrent

La cessation du travail, qui fait de l'usine un espace silencieux, libère la parole. N'étant plus happés par le labeur, les ouvriers peuvent discuter [85]. Cette libération se retrouve dans les usines. Moins qu'ailleurs sans doute car la culture ouvrière est à « bouche courte [86] » ; elle laisse en outre peu de traces car les archives dédaignent la parole ouvrière. Elle transparaît cependant dans cette invocation de la grève à l'usine Rhône-Poulenc de Vitry : « Alors que l'on nous avait toujours refusé la parole, nous l'avons prise, nous avons appris à parler et cela est irréversible [87] ». Risquons donc quelques analyses.

• Des interlocuteurs multiples

Les grévistes discutent d'abord entre eux. Discussions réglées dans le cadre des assemblées générales ou des réunions syndicales, discussions informelles avec des camarades de travail, entre occupants nocturnes, avec des techniciens

---

84. Note du directeur de la réglementation au secrétaire général pour la police, 7/2/69, AN 19910194/13, liasse 4.
85. De Certeau M., *La prise de parole,* Paris, Seuil, 1994, (1969).
86. Verret M., *La culture ouvrière*, Paris, L'Harmattan, 1996, (1986), p. 14.
87. Tract du Comité central de grève, 28/5/1968, Archives CFDT 7 H 270.

que l'on découvre, l'organisation de la grève influence grandement l'éclosion de la parole. L'occupation de l'usine apparaît souvent comme un préalable, car elle offre un lieu, oblige à des meetings réguliers où l'on s'informe et où l'on prend le pouls de la grève. L'existence de comités de grève, même s'ils ne sont souvent que des intersyndicales, facilite ces prises de parole. Au cours des assemblées générales, si les responsables syndicaux interviennent de droit, des ouvriers grévistes sans mandat peuvent parfois intervenir. Le cas le plus intéressant est sochalien : chez Peugeot, les grévistes ont créé un lieu de discussion baptisé Forum où pendant plusieurs jours, des controverses syndicales ou politiques rassemblent plusieurs centaines de personnes [88].

Dans le même temps, les ouvriers grévistes discutent également avec des interlocuteurs extérieurs. Leur entourage en premier lieu bien évidemment, ou les responsables syndicaux d'autres usines. Ces contacts revêtent une grande importance dans les petites unités où la grève est parfois fragile. Les sièges des unions locales et départementales situés souvent dans les Bourses du Travail, deviennent de véritables ruches pendant ces semaines de grèves. Mais le mouvement de mai et juin est également marqué par des discussions nombreuses entre ouvriers et étudiants. En région parisienne, les exemples de tels contacts entre ouvriers et étudiants abondent : ainsi dans les usines Renault de Billancourt et Flins ou Citroën de Javel et Nanterre, à Hispano-Suiza, chez Thomson-Houston à Gennevilliers, etc., avec une dissymétrie entre les banlieues ouest et est : les contacts entre étudiants et ouvriers sont infiniment plus nombreux dans les Hauts-de-Seine en raison de la présence de la faculté de Nanterre. Ces échanges et ces débats entre étudiants et ouvriers se retrouvent également dans les villes universitaires de province : Nantes, Lille, Lyon, Strasbourg, Besançon, Grenoble, Montpellier, Toulouse, Aix-en-Provence, Rouen, Tours, etc. Souvent ces rencontres dans les usines se nouent avec l'accord des sections CFDT tandis que la CGT qui n'a de cesse de condamner les étudiants gauchistes, tend à les limiter. Dans le même temps, des ouvriers se rendent parfois dans les facultés occupées pour discuter : ainsi ce groupe d'ouvrières d'une petite entreprise de câblage de Montpellier qui entretiennent des relations avec les étudiants en Lettres [89]. Mieux, l'université fonctionne dans certains cas comme base arrière : ainsi des militants cédétistes de l'usine Rhône-Poulenc de Vitry font leur réunion dans la faculté de Censier dans les premiers jours de la grève et les membres du comité d'action de Cléon se rendent à l'université de Rouen [90].

---

88. HATZFELD N., *Les gens d'usine, op. cit.*, p. 365.
89. Elles écrivent collectivement un journal passionnant entre septembre 1967 et septembre 1968, dont un manuscrit est confié au Comité d'action de la faculté de Montpellier. Transmis à Liaisons directes, ce groupe l'édite en brochure sous le titre *Journal d'un groupe d'ouvrières, Montpellier 1967-1968* et les *Cahiers de Mai* le publient aussi à l'automne 1968. BDIC, Archives des Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/14.
90. Brochure « La grève à Rhône-Poulenc Vitry », novembre 1968, p. 3, CFDT 7H45 ; *Notre arme, c'est la grève, op. cit.*, p. 42.

Cette liaison entre les universités occupées et quelques usines débouche sur la participation à des affrontements en commun contre les forces de l'ordre. À Renault-Flins, le 6 juin, des forces de police chassent les occupants de l'usine. Dès lors, les contacts noués pendant les semaines précédentes, font que plusieurs centaines d'étudiants affluent vers Flins et certains participent aux combats qui se déroulent autour de l'usine. Ils sont pourchassés par les forces de l'ordre avec une hargne particulière qui explique la mort tragique par noyade de Gilles Tautin le 10, militant de l'UJC (ml).

• Enjeux des discussions

Il est probable que dans les usines, les ouvriers discutent des étudiants, de l'accueil qu'il faut leur réserver. Plus souvent sans doute, les propos concernent le travail, les revendications prioritaires à satisfaire. Les sections syndicales ont en effet fréquemment exhumé les cahiers de revendications rédigés avant le mouvement. Parfois, elles sont prises de cours et invitent leurs adhérents à faire part de leur grief. Dans tous les cas, ces discussions débouchent sur des dénonciations multiples du travail, dont il subsiste quelques traces. Ainsi dans l'usine aéronautique Hispano-Suiza à Bois-Colombes, un cahier de revendications des ateliers 23 et 6 est demeuré qui distingue revendications générales et revendications particulières[91]. À l'intérieur des dernières, le point 2 porte exclusivement sur le chronométrage :

> – Respect des conventions et accord de principe obtenus à la Direction : un temps doit être pris sur un ouvrier d'habileté moyenne et dans des conditions normales sans subir de pression pour le faire aller plus vite ;
> – que les feuilles de démonstration reflètent réellement le temps pris sur le compagnon et ne soient pas falsifiées ;
> – que les temps de rémunération soient conformes aux temps de travail effectués et figurent directement sur le bon de travail : les [mot illisible] aléas venant s'y ajouter ;
> – que lorsque le chrono prend un temps, qu'il l'indique toute de suite au compagnon ;
> – que le travail soit effectué dans les mêmes conditions (machine et outils) que lors du chronométrage, et que cela soit marqué sur une feuille de démonstration ;
> – qu'il y ait un seul chrono ;
> – pour les ajusteurs, temps de préparation et 10 % d'aléas ;
> – 1 h payée pour faire les bons de travail [par semaine : ajout manuscrit].

Ce cahier fait écho à de multiples dénonciations. Sans que nous ne connaissions rien de ces ateliers, de vieux griefs apparaissent. Ce n'est pas le principe même du chronométrage qui est ici contesté mais la manière dont il est effectué. Nous devons lire ce texte dans ce qu'il ne peut pas affirmer abruptement : des ouvriers ont sans doute proclamé que les temps étaient faussés, que l'on chronométrait volontairement les meilleurs ouvriers

91. CAMT 1997 038/081, fonds prêtres-ouvriers, dossier « Comité de grève Hispano-Suiza ».

pour augmenter les exigences ou diminuer les primes, etc. Le propos, qui n'est pas recevable dans sa crudité, est ensuite retranscrit sous forme de revendications. Derrière l'encodage syndical perce une parole ouvrière nourrie de colère. C'est cet encodage que saisit admirablement la caméra de François Chardeaux dans son œuvre sur Billancourt. Il filme en effet une scène extraordinaire de rédaction d'un cahier où des ouvriers professionnels dictent leurs revendications au délégué qu'ils entourent. Malgré une bande-son imparfaite, on entend les insultes qui fusent, les dénonciations, que le délégué met en forme en réclament une « meilleure compréhension de la maîtrise à tous les échelons vis-à-vis des ouvriers pour éviter cette méthode dite des garde-chioumes [*sic*] à l'honneur pendant l'Occupation [92] ».

Toutefois ces revendications particulières ne sont quasiment jamais abordées dans les négociations portant sur la reprise du travail en juin 1968. La réalité du travail ouvrier est omise dans les négociations. Les ouvriers de ces ateliers d'Hispano ressemblent ici à la jeune femme révoltée des usines Wonder de Saint-Ouen : la grève n'a guère changé leurs conditions de travail.

La question du travail est également abordée par un autre biais dans les discussions lorsqu'elles portent sur une éventuelle reprise du travail ou sur l'autogestion. Soulignons d'abord clairement un point. En mai et juin 1968, l'autogestion ne correspond pas à une expérience mais fait l'objet de débats [93]. Le mot intrigue, séduit sans doute, mais n'est guère compris par les militants [94] qui le confondent fréquemment avec participation ou cogestion comme à Nantes et Annecy [95]. Ailleurs, chez Massey-Fergusson à Lille par exemple, les ouvriers envisagent de travailler pour faire montre de leur savoir-

---

92. CHARDEAUX F., *33 jours en mai,* 1970.
93. Le journal cédétiste *Syndicalisme* (n° 1191, 10/6/1968, p. 24-25) évoque certes des expériences dans diverses entreprises dont la CSF et l'usine Perrier de Montigny-le-Bretonneux. En réalité, à l'usine CSF, les grévistes réfléchissent à l'autogestion mais ne travaillent pas : PORHEL V., « L'autogestion à la CSF de Brest » *in* DREYFUS-ARMAND G. *et alii* (dir.), *Les années 68, op. cit.*, p. 379-398. Dans l'usine Perrier, les ouvriers portugais qui ont continué de travailler pendant 10 jours pour livrer les hôpitaux, ne parlent pas d'autogestion, ne voient aucune différence notable dans l'organisation du travail gérée par les syndicalistes et font grève à partir du 30 mai pour obtenir un 13e mois comme les mensuels, KERGOAT D., *Bulledor*, *op. cit.*, p. 118 et *sq.*
Dans le dossier d'archives consacré à l'autogestion (CFDT 7 H 270), trois autres exemples d'usine sont mentionnés : Piles Leclanché à Poitiers, Rhône-Poulenc Vitry et Péchiney à Noguères. Le tract des Piles Leclanché qui est joint au dossier , intitulé « Les salariés peuvent-ils gérer leur entreprise ? » ne comprend pas le mot autogestion et évoque davantage un débat. Même remarque pour l'usine de Vitry rendue célèbre par ses comités de base sur lesquels nous reviendrons. Enfin, les ouvriers de Noguères ont certes poursuivi le travail, mais par souci de protéger les cuves où s'opère l'électrolyse. Cf. VINDT G., *Histoire sociale d'une entreprise : la compagnie Pechiney (1921-1973)*, Thèse Université Paris X – Nanterre, 1999, p. 487-492.
94. Ainsi, le responsable lyonnais des métaux peine à définir le terme dans une AG chez Berliet le 27 mai. Voir le plaisant récit de Tridente, permanent turinois de la FIM, de séjour en France entre le 25 mai et le 2 juin, 20 p. FGM-CFDT 1 B 349-350.
95. On lit ainsi dans un article sur les dix réponses que la CFDT apporte cette phrase étonnante : « Auto-gestion, participation : du préfabriqué ? Non – C'est à définir et construire par les travailleurs », *Syndicalisme,* 25/5/1968 : ici, l'apposition semble suggérer la synonymie. Pour Nantes,

faire[96]. Dans le Nord encore, la cogestion suscite un certain intérêt. Chez Usinor-Dunkerque, les syndicalistes CGT et CFDT construisent un projet qui y correspond[97]. Aux Éts Lecq de Douai, à majorité cégétiste, la cogestion est réalisée. À la suite de travaux d'une commission économique pendant la grève, les accords de reprise du travail sont conclus ainsi : « la Direction s'engage à ce que toutes les décisions qui concernent le personnel d'une façon individuelle ou collective soient prises après discussions entre représentants élus et direction ». L'instance décisive devient le Comité d'Établissement. En cas de désaccord, un recours à l'inspection du travail est même prévu. Les conséquences d'un tel accord sont lourdes : la société est exclue de la chambre patronale de Douai et les banques lui retirent une partie de leurs crédits[98]. À travers les exemples cités, il est manifeste qu'une autre organisation du travail et des transferts de pouvoir à l'intérieur de l'entreprise sont envisagés dans les discussions entre ouvriers, et entre grévistes d'une manière plus générale. Souvent, il s'agit de conforter un pouvoir syndical. Ce mot d'ordre, cher à la CFDT, correspond sans doute à une aspiration assez diffuse parmi les grévistes de mai et juin 1968.

Ce thème du pouvoir syndical se décline parfois sous le registre de la démocratisation, comme l'atteste le cahier de revendications de l'usine Couthon-Samafor de La Courneuve[99]. Daté du 27 mai, soit plus d'une semaine après le déclenchement de la grève, il prouve qu'une maturation de la réflexion s'est produite et se poursuit. Dans un cahier qui comporte huit rubriques, la deuxième sur la démocratisation dans l'entreprise présente un intérêt particulier :

> – Droit pour l'ensemble du personnel de se réunir une fois par mois sur les lieux du travail (heures payées) et accidentellement chaque fois qu'une question grave se pose ;
> – négociations de toutes les conditions de travail et du règlement intérieur de l'entreprise ;
> – libre exercice du droit de grève (pas de sanctions pour fait de grève) ;
> – pas de mise à pied ou d'avertissement sans avis préalable des représentants du personnel (en cas d'extrême gravité, soumettre la décision à l'ensemble du personnel) ;
> – droit de regard et de contestation de la gestion de l'entreprise ;
> – paiement du congé-éducation pour les travailleurs qui veulent participer à une école de formation syndicale ;
> – distribution démocratique des logements attribués à l'entreprise (contribution du 1 % au logement).
> – versement d'une subvention au CE (1 % de la masse salariale).

ZANCARINI-FOURNEL M., *Changer la vie ! op. cit.,* p. 120. Pour Annecy, voir *Mini-Flash*, quotidien gréviste de la CFDT, n° du 5/6/1968, FGM-CFDT 1 B 345.

96. *Cahiers de Mai,* n° 7, 1er-15 décembre 1968.
97. Projet du 26 mai 1968. CNAM, IV, Mai 1968, Entreprises.
98. « Note sur le droit syndical dans les accords signés au cours de mai-juin 1968 dans le département du Nord » par la Direction régionale du travail et de la main-d'œuvre du Nord, ministère du Travail, AN 760122/291.
99. AD Seine-Saint-Denis Fonds GEC-Alsthom Le Bourget 72 J 9.

Le propos montre à quel point le pouvoir patronal est contesté dans cette usine. Les grévistes entendent imposer des négociations sur ce qui relève habituellement des prérogatives de la direction, comme le règlement intérieur, les conditions de travail, ou l'attribution de sanction. Mais le propos va loin car les grévistes entendent avoir un « droit de regard et de contestation de la gestion de l'entreprise ». La formule « droit de contestation » est un peu elliptique mais elle montre que les ouvriers entendent, à tout le moins, être au courant de la gestion de l'entreprise. Ce cahier atteste bien que le 27 mai, l'heure est à l'audace chez les grévistes.

Les ouvriers en grève parlent également politique. De nombreuses motions l'attestent. Souvent, elles ont trait à la constitution d'un gouvernement populaire qui regrouperait l'ensemble des forces politiques de gauche. Ainsi, celle des ouvriers de Vallourec à Aulnoye dans le Nord [100] qui témoigne de la prégnance de la stratégie communiste et cégétiste dans les usines, laquelle mise sur une victoire électorale. Elle correspond sans doute aussi à la puissance évocatrice du Front Populaire. Ces motions traduisent une discussion politique assez sommaire : les ouvriers se contentent de signer un texte qui appelle à la constitution d'un Gouvernement sur lequel reposent toutes les transformations économiques et sociales à venir. En en appelant aux organisations politiques et syndicales, ils restent fidèles aux principes traditionnels de délégation et de représentation. Dans d'autres usines, des formes de réflexion plus élaborées apparaissent. Ainsi à la Compagnie électromécanique (CEM) du Bourget en Seine-Saint-Denis, un tract dans le compte-rendu qu'il dresse d'une réunion débat organisée par le Comité de grève CGT–CFDT, mentionne la volonté de « remplacement du pouvoir actuel par un gouvernement populaire [101] ». Dans ce cadre, des « Propositions concernant la représentation ouvrière nationale à la chambre » sont élaborées qui prévoient d'une part une « représentation effective de la population à la proportionnelle » et une « représentation ouvrière en ce qui concerne les problèmes spécifiques de la classe ouvrière par les syndicats (au Sénat) ». Parallèlement, les grévistes envisagent une extension des droits syndicaux qui passe par la multiplication des délégués. Enfin, le texte évoque la « nationalisation des entreprises, [et le] contrôle de la gestion de l'entreprise par les syndicats ». À lire ce tract, une discussion sur l'organisation politique possible et souhaitable a eu lieu. Un constat préalable sert de soubassement aux propositions : celui d'une distorsion entre le pays légal et le pays réel, qui aboutit à une sous-représentation des couches populaires et des ouvriers en particulier. Pour pallier ce déficit, on envisage une présence des syndicats au parlement. Mais l'outil syndical peut également être utilisé comme instrument de contrôle de la gestion des entreprises. Ce texte souhaite donc

100. Sans date, AD Nord 1008 W 17.
101. Tract non daté, AD Seine-Saint-Denis, Fonds Gec-Alsthom 72 J 9.

renforcer encore l'institutionnalisation des organisations syndicales. L'aspiration à un rôle croissant des syndicats se retrouve. Par ailleurs, les orientations des confédérations, en particulier le souhait de la CGT de voir se multiplier les nationalisations, pointent dans le texte, qui donne ainsi à voir comment le point de vue confédéral est présenté aux ouvriers, repris et discuté.

Dans les usines occupées par conséquent, les ouvriers échangent des points de vue, dialoguent avec des étudiants et rêvent à haute voix. Le pouvoir patronal est remis en cause, la dureté du travail soulignée. Une capacité politique ouvrière est donc à l'œuvre pendant ces semaines, qui se traduit également par des interrogations sur la stratégie des organisations syndicales.

Des syndicats interrogés

Au cours des grèves, les syndicats jouent un rôle majeur, analogue à celui d'un chef d'orchestre : ils servent constamment de repères, et impulsent un rythme au mouvement. Une source de difficulté provient des nuances, parfois des désaccords qui séparent les organisations. Cette division syndicale explique des dissonances pendant le mouvement. De plus, les diverses stratégies syndicales sont également passées au crible à la faveur de la grève, et parfois sévèrement critiquées : des voix discordantes s'élèvent donc. Enfin, la fonction même des syndicats est interrogée par quelques ouvriers pendant ou au terme du conflit. Cette mélodie dissidente est aussi à écouter.

• Le rôle crucial des syndicats

Les organisations syndicales jouent un rôle déterminant dès le début du mouvement de grèves. Dans la typologie qu'elle a proposée, Sabine Erbès-Seguin souligne la prégnance du « modèle spontané pro-syndical », défini ainsi : « les travailleurs […] déclenchent la grève, tout en agissant dès lors avec leurs syndicats [102] ». Les ouvriers, dans la grande majorité des cas, proposent et suivent tout à la fois les mots d'ordre et les consignes élaborés par leurs organisations syndicales. Cette relation dialectique fonctionne d'autant mieux que plusieurs sections syndicales sont constituées dans l'usine. Chaque organisation peut alors endosser le rôle qui lui sied : se situer à l'avant-garde, préférer la position de syndicat modéré car responsable, rassembler les sceptiques… Dans tous les cas, les organisations syndicales cristallisent les réactions, et fonctionnent comme des pôles. Cette position de référence qu'occupent les organisations syndicales dans les usines se retrouve à l'échelle locale et départementale où elles fonctionnent comme relais, souvent à partir des Bourses du Travail.

---

102. Erbes-Seguin S., « Militants et travailleurs : organisation des relations dans la grève » in *Grèves revendicatives ou grèves politiques ? op. cit.*, p. 273-278.

La confédération CGT à cet égard dispose d'une position privilégiée. Bien implantée dans les grands foyers industriels, elle tente à la fois d'impulser et de canaliser un mouvement en direction des établissements plus modestes. Un communiqué de l'UD CGT du Nord daté du 18 mai [103], illustre admirablement le « style », qui n'est pas seulement rhétorique, de la CGT. Celle-ci

> salue les travailleurs de nombreuses professions du Nord, les mineurs, les travailleuses, les jeunes, en grève avec occupation des usines, pour la satisfaction des revendications.
>
> D'heure en heure, la grève avec occupation s'étend dans le Nord, comme dans le pays. L'action engagée revêt une importance exceptionnelle.
>
> L'union départementale CGT [...] vous appelle travailleuses, travailleurs du Nord, à vous réunir, à élaborer vos cahiers de revendications avec les militants syndicaux, à décider de l'action au niveau des exigences actuelles pour imposer vos revendications, pour l'augmentation générale des salaires, traitements et pensions, [...] pour mettre un terme aux bas salaires. Pour qu'il n'y ait plus de salaires inférieurs à 60 000 AF par mois.
>
> Agissez pour la garantie de l'emploi et des ressources, la réduction du temps de travail sans baisse de salaire, [...] pour la reconnaissance de l'activité syndicale dans l'entreprise et mettre fin aux attaques répétées du patronat contre vos droits.
>
> Travailleurs du Nord, agissez pour vos propres revendications bien intégrées dans les revendications générales.
>
> Jeunes, agissez avec vos aînés pour la défense de vos revendications et de vos droits, et de meilleurs salaires. Travailleuses, travailleurs du Nord, adhérez massivement à la CGT. Organisez le syndicat CGT dans les entreprises, où il n'existe pas encore.

Ce communiqué paraît donc dans la presse à la veille de l'extension considérable des grèves du lundi 20. Il incite l'ensemble des ouvriers et des travailleurs à entrer dans la grève. Il n'y a certes pas d'appel explicite à la grève – consignes confédérales obligent qui laissent la base décider – mais la périphrase « décider de l'action au niveau des exigences actuelles » se déchiffre aisément. Par ailleurs, l'ensemble des revendications que le texte mentionne peut attiser l'ardeur des ouvriers et leur donner des idées. Dans le même temps cependant, cette liste présente les revendications générales et les actions légitimes c'est-à-dire souhaitables : elle fonctionne donc comme un canevas – un esprit malicieux écrirait un patron – qu'il s'agit de suivre et de reproduire. Ainsi, dans le même temps qu'elle impulse un mouvement de grèves, la CGT s'attache à le contrôler très étroitement.

Ce style directif n'est cependant pas l'apanage d'une Union départementale. Le dirigeant de l'Union locale CGT de Saint-Fons considère également que la direction de la grève doit appartenir au syndicat. Il justifie une telle prééminence par une analyse historique et politique.

> Il y a eu du changement par rapport à 1936. Avant c'était peut-être une forme d'anarcho-syndicalisme de dire que il y a la grève, en fait un comité de grève. Les DP ne sont plus

103. Communiqué paru dans *Liberté* le lendemain.

DP, les dirigeants syndicaux ne sont plus dirigeants syndicaux… C'est les gars du comité de grève qui dirigent. C'était bien à cette époque peut-être.

En mai-juin 68, ça s'est passé dans certains endroits et là où ça s'est passé, il y a eu la panique. Et dans certains endroits, elle y est encore. C'est pas pensable que des gars qui arrivent tout neufs puissent diriger la grève parce que si il y a des gars qui sont là, que ce soit très large, très agrandi, il le faut, mais il y a une continuité des choses [104].

Ce responsable cégétiste refuse qu'un rôle éminent revienne à un Comité de grève élu. Un tel fonctionnement, qui a pu avoir sa vertu en 1936, aboutit en 1968 à la « panique ». Le terme, synonyme de désordre, désigne l'inexpérience, peut-être mâtinée de gauchisme, de « gars tout neufs ». Ce dirigeant développe alors ce qu'est à ses yeux une bonne organisation de la grève. Menée par des dirigeants syndicaux blanchis sous le harnois qui incarnent la continuité, la grève rassemble également des hommes neufs qui symbolisent l'ouverture.

De telles conceptions confortent le rôle éminent joué par les organisations syndicales pendant le mouvement. Souvent les ouvriers associent leurs syndicats au déclenchement de la grève ; ailleurs, les militants la conduisent de bout en bout. Quelle que soit l'échelle d'analyse retenue, l'usine, la localité ou le département, les syndicats constituent incontestablement des pôles de référence. Ils conduisent ainsi le mouvement en fonction de stratégies, parfois concurrentes. Mais placés dans une position éminente, ils s'exposent également davantage à la critique.

• Des stratégies diverses

Les divisions syndicales se retrouvent dans des choix stratégiques antagoniques. Passons rapidement sur la confédération Force ouvrière. Peu implantée dans l'industrie, elle ne joue qu'un rôle minime au cours des mois de mai et juin, pendant lesquels son principal souci est de faire obstacle à tout progrès du Parti communiste [105]. Ce bref constat doit cependant être nuancé pour quelques secteurs. Dans un petit nombre d'entreprises, des sections Force ouvrière animées par des militants trotskystes déploient une intense activité. Si le cas est bien connu à Sud-Aviation Bouguenais qui appartient au bastion anarcho-syndicaliste de la Loire-Atlantique [106], on le retrouve également dans quelques usines chimiques de la Région parisienne comme Rhône-Poulenc à Vitry et Roussel-Uclaf à Romainville [107].

---

104. Interview de B.S., UL CGT Saint-Fons, BDIC, Archives des Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/88, p. C13.
105. Bergounioux A., « Force ouvrière en Mai 68 » *in* Mouriaux R. *et alii* (dir.), *Exploration du mai français, op. cit.*, t. 2, p. 57-74.
106. Le Madec F., *L'aubépine de mai, op. cit.*
107. « La grève à Rhône-Poulenc Vitry », novembre 1968, Archives CFDT 7 H 45 et note des Renseignements généraux, 5/12/1968, AD Seine-Saint-Denis 23 W 1.

Cependant, le vrai débat oppose la CGT à la CFDT. Le souci constant de la CGT est d'assurer un débouché politique au mouvement de grèves, comme le suggère la prégnance de la référence au Front populaire. Dès le 15 mai 1968, la CGT en appelle au « remplacement du pouvoir actuel par un gouvernement populaire [108] ». Le sens de cette formule est précisé à la suite de la rencontre entre le PCF et la CGT le 19 mai par laquelle les deux organisations en appellent à « la conclusion urgente d'un accord des formations de gauche sur un programme commun de gouvernement d'un contenu social avancé, garantissant les droits des syndicats et la satisfaction des revendications essentielles des travailleurs [109] ». Le gouvernement populaire doit donc réunir l'ensemble des formations de gauche dont le Parti communiste. Cette proximité entre les deux organisations culmine à l'occasion des défilés du 29 sous le mot d'ordre de « gouvernement populaire ». Le projet de la CGT passe donc par la conquête légale du pouvoir. On voit ici à l'œuvre un déplacement tout à fait caractéristique qui fait de la prise du pouvoir le terme d'une aspiration au changement dans les usines. Ce schéma qui a sa cohérence explique la satisfaction de la CGT après le discours de De Gaulle le 30 mai. Elle interprète en effet l'organisation des élections législatives comme un recul et une concession [110]. Ainsi, la CGT pendant tout le mouvement de grèves, demeure fidèle à la ligne initiale qu'elle s'était fixée. Convaincus de sa justesse, les dirigeants entendent la maintenir tout en conservant la haute main sur la direction du mouvement.

Cette double exigence se retrouve dans la position qu'adoptent les dirigeants de la CGT pendant les négociations de Grenelle. Dans le débat historiographique sur la position de la CGT pendant ces négociations, nous nous rangeons à la thèse qui soutient que les dirigeants de la CGT, Georges Séguy au premier chef, en présentant de manière positive l'issue des négociations, souhaitaient la reprise du travail, qu'ils se sont heurtés à un refus des ouvriers en grève, et qu'ils se sont pliés ensuite à la décision des grévistes comme ils s'y étaient engagés [111]. Nous nous contentons, pour notre part, d'apporter deux arguments qui confortent ce point de vue. Le premier porte sur la mémoire des accords Matignon, qui est réactivée à l'occasion des négociations de Grenelle. La CGT participe à cette réactivation dans la mesure où Benoît Frachon conduit la délégation cégétiste. Or, on ne souligne pas assez que ces accords incluaient une dernière clause prévoyant la reprise du travail [112]. Par

108. « La grève générale de mai 1968 », *Le peuple, op. cit.,* p. 22.
109. *Ibid.,* p. 35.
110. « De Gaulle doit cependant *reculer en concédant* la promesse d'élections législatives à court terme, ces élections que les forces de gauche exigeaient depuis le début du mouvement. », « La grève générale de mai 1968 », *Le peuple, op. cit.,* p. 75 (nous soulignons).
111. Zancarini-Fournel M., « Retour sur Grenelle : la "cogestion" de la crise », art. cit. ; *contra* Prost A., *Autour du Front populaire, op. cit.*
112. Wolikow S., *Le Front populaire en France,* Bruxelles, Complexe, 1996, p. 166.

cette réactivation, les dirigeants s'inscrivent par conséquent dans un cadre mémoriel selon lequel ces négociations doivent se terminer sur un accord qui augure de la fin de la grève. Le second argument est la réaction des contemporains, et des grévistes en particulier. Ils ont parfaitement compris la position des dirigeants de la CGT, comme le rapporte notre inspecteur des RG de Valenciennes. « Une marée de nervosité et d'acrimonie monte dans les usines, au fil des bulletins d'information, et n'épargne absolument pas "les organisations syndicales" dont bon nombre commencent à faire le procès en s'étonnant que "les pontifes aient pu ou osé parler d'accord partiel"[113]. » À Valenciennes donc, l'appréciation positive que portait G. Séguy sur le relevé de conclusion a choqué bon nombre d'ouvriers : le sens de la dernière phrase de la déclaration de Séguy, « la reprise du travail ne saurait tarder », a bien été compris, à défaut d'être apprécié.

La dissolution de l'Assemblée nationale opérée par De Gaulle, modifie la donne, mais n'entraîne pas un changement de ligne. Désireuse d'assurer un déroulement normal aux élections législatives, la CGT organise le reflux du mouvement de grèves. Elle pèse alors de tout son poids pour hâter la reprise du travail. En réunissant son Comité Confédéral National dès le 13 juin, elle feint de considérer le mouvement comme terminé et marque par là sa volonté de le clore, alors que les grèves, notamment dans la métallurgie se poursuivent[114]. De fait, elle participe à la campagne électorale en demandant aux électeurs de « prolonger et de compléter […] l'action […] engagée en tant que salariés » et précise : « vous soutiendrez l'union véritable des forces de gauche sur la base d'un programme commun[115] » : on a connu des appels à voter communiste plus discrets.

Cette fidélité à une stratégie de réactivation du Front populaire heurte frontalement les espoirs révolutionnaires qui germent chez certains étudiants et ouvriers comme au sein des organisations d'extrême-gauche. En même temps que la CGT entend conserver sa mainmise sur le mouvement de grèves dans les usines, elle dénonce de plus en plus fermement les groupes étudiants et/ou « gauchistes ». Elle se situe en effet dans une logique d'accumulation : elle entend profiter du mouvement pour gagner de nouveaux adhérents, consolider son organisation, repérer de nouveaux cadres, et au-delà pour renforcer son caractère de syndicat de masse contre un syndicalisme d'avant-garde minoritaire. Dès lors, la CGT ne doit plus effrayer et passer pour un

113. 27/5/1968, AD Nord 1008 W 18.

114. Le rapport de G. Séguy commence ainsi : « Nous venons de vivre des événements sans précédents dans l'histoire sociale de la France. Une grève générale avec occupation des usines et autres lieux de travail, à laquelle ont pris part, trois à quatre semaines durant, près de DIX MILLIONS DE TRAVAILLEURS. », *ibid.*, p. 115. Ces phrases indiquent sans détour que le mouvement est fini, notamment l'usage du passé composé dans la deuxième.

115. « La CGT aux travailleurs de France », *ibid.*, p. 137-138.

syndicat crypto-communiste, mais doit au contraire apparaître comme une organisation responsable. On comprend mieux dès lors l'insistance de Georges Séguy à faire apparaître sa confédération comme la gardienne de l'ordre, alors que le mouvement de grèves se développe à vive allure. En posant la CGT comme un rempart contre le chaos étudiant, Séguy l'installe au centre du mouvement, à mi-chemin entre les excès « anarchistes » et les déficiences de l'État. La CGT tente ainsi de s'attirer les faveurs du salariat modéré désireux d'une amélioration de ses conditions d'existence, mais qui se refuse à participer à un mouvement inédit dont l'issue serait incertaine.

La dénonciation du gauchisme enfin satisfait ce salariat modéré et s'explique par le refus traditionnel d'être débordé sur sa gauche. Tôt initiée, cette dénonciation se fait de plus en plus virulente au fur et à mesure que le mouvement de grèves s'étend, et que des relations entre ouvriers et étudiants parviennent à se nouer, en juin notamment. Dès lors, cette stigmatisation tourne à l'obsession et se poursuit ensuite pendant l'été dans une véritable épuration interne.

Dans la mesure où la stratégie de la confédération de la CFDT a déjà été parfaitement mise en lumière ailleurs [116], nous nous contenterons de pointer quelques éléments qui distinguent la confédération du square Montholon. La CFDT apparaît infiniment plus à l'aise dans le mouvement de mai et juin que la CGT. Cette volonté de saisir l'étrange nouveauté de l'événement l'amène à proposer des énoncés inédits. Frank Georgi a montré toute l'importance du communiqué du 16 mai 1968 qui comporte les phrases devenues fameuses: « À la monarchie industrielle et administrative, il faut substituer des structures démocratiques à base d'autogestion. L'extension des libertés syndicales, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, la garantie de l'emploi, le droit des travailleurs à la gestion de l'économie et de leur entreprise doivent être affirmés avec plus de force que jamais [117]. » De fait, le concept d'autogestion demeure passablement flou. Les dirigeants de la CFDT s'attachent progressivement à en fixer quelques contours mais promeuvent entre-temps la notion de pouvoir syndical. Celui-ci est en réalité le vrai mot d'ordre de la CFDT pendant ces semaines : il s'agit de faire reconnaître la place des syndicats dans l'entreprise, et donc en premier lieu la section syndicale. Cette activation de la notion de pouvoir syndical présente en effet un double avantage : il permet d'aller au-delà des augmentations salariales traditionnelles souvent laminées par l'inflation et d'offrir un acquis irréversible ; il peut apparaître également comme l'antichambre d'un pouvoir ouvrier si la situation se fait révolutionnaire.

---

116. GEORGI F., *L'invention de la CFDT, op. cit.*, p. 489-550.
117. « Positions et actions de la CFDT au cours des événements de mai-juin 1968 », *Syndicalisme, op. cit.*, p. 53-54.

Ce flou idéologique relatif s'explique donc par la volonté d'être en prise sur l'événement. À cet égard, les rapports de la CFDT avec les groupes étudiants sont empreints d'une certaine cordialité qui contraste avec l'attitude revêche de la CGT. La CFDT souligne en effet l'importance des initiatives étudiantes et tente de maintenir des contacts avec l'UNEF en mai et juin. À l'échelle locale, cette plus grande proximité se traduit par l'organisation de réunions et de débats, comme le soulignent les Unions départementales de Gironde, du Tarn, et de la Loire-Atlantique[118]. Les responsables de la fédération de la métallurgie toutefois adressent une consigne très ferme à leurs militants, sur la « liaison et [la] solidarité avec les étudiants : à maintenir, voire à développer mais *en dehors* de l'entreprise[119] ». Cette précision traduit le souci de préserver une démarcation entre les terrains d'action et une certaine méfiance envers les déprédations auxquelles certains étudiants pourraient se livrer. L'UD du Nord partage cette méfiance et fait part de sa désapprobation devant « le soutien aux étudiants sans aucune réserve par rapport à leurs excès ».

Une telle position qui tente d'articuler les différentes scènes du mouvement se retrouve à l'échelle locale. À Flins, l'accueil que la section cédétiste réserve aux étudiants est chaleureux. Chez Hispano-Suiza à Bois-Colombes, la CFDT approuve les contacts noués entre ouvriers grévistes et étudiants nanterrois du Mouvement du 22 mars et tente également de proposer une ligne générale d'action :

> Nous ne cessons de répéter qu'il ne faut pas que les travailleurs se laissent confisquer leur magnifique mouvement actuel en acceptant de le *conclure uniquement sur une augmentation générale des salaires*. En effet, cette augmentation serait annulée en moins d'un an par une inflation bien organisée.
>
> Et si les travailleurs sont en grève par millions dans le pays, si des centaines d'entreprises sont occupées, si un immense mouvement de réflexion et de discussion a saisi une masse aussi importante, ce n'est pas pour une simple augmentation de salaire. D'autres problèmes sont en cause.
>
> *IL FAUT QUE QUELQUE CHOSE CHANGE DANS LA VIE DES TRAVAILLEURS*[120].

Le dernier énoncé paraît vague, mais offre une perspective exaltante. Dans les usines en effet, la CFDT, souvent en position minoritaire, tente de faire dévier le cours forcé que la CGT impose au mouvement. L'audace dès lors est de mise. Au total donc, pour reprendre une distinction opératoire sous la monarchie de Juillet, si la CGT est le parti d'un certain ordre, la CFDT incarne le parti du mouvement.

---

118. Réponses au questionnaire adressé par la confédération, Archives CFDT 7 H 58.
119. 17 mai, Positions et consignes de la FGM, FGM-CFDT 1 B 344.
120. Début du tract « Les termes du choix », 23/5/1968, CAMT 1997 028/081, dossier Comité de grève, Hispano-Suiza.

Cependant, le choix « mouvementiste » de la CFDT s'infléchit à la toute fin du mois de mai quand la question d'une issue politique au mouvement se pose et que sa stratégie présente quelques failles. Le 27 mai en effet, la confédération, dans un communiqué publié en fin d'après-midi, « porte un premier jugement défavorable sur les résultats de Grenelle » et précise : « Les négociations que le pouvoir, pour assurer sa survie, tente de canaliser sur des objectifs purement sociaux, s'intègrent, au contraire, dans une volonté de changement qui unit travailleurs et étudiants et traduit un désir de mutations profondes et une aspiration vers une nouvelle forme de société [121]. » Cette phrase du communiqué, très alambiquée, illustre les dilemmes de la stratégie cédétiste. Elle suppose en effet de négocier avec l'État gaulliste de profonds changements, et peut-être la mise en œuvre d'une « nouvelle forme de société » : une telle perspective est illusoire. Le décalage entre les négociations et les aspirations que pointe avec justesse la CFDT, correspond donc dans une certaine mesure à une faillite de sa stratégie puisqu'elle a réclamé avec la CGT l'ouverture de ces négociations. La CFDT est ainsi prise en étau entre les aspirations politiques du mouvement qu'elle croit percevoir et une pratique traditionnelle de négociations pour une confédération syndicale qui tente de rester sur le terrain social. Le 29 mai, la conférence de presse d'Eugène Descamps marquée par l'appel à Pierre Mendès-France tente de sortir d'une telle impasse : la CFDT s'aventure sur le terrain politique en raison de la « crise politique qui est une crise de régime [122] ». Eugène Descamps présente en Mendès-France l'homme d'État capable de réaliser les changements auxquels les étudiants et les travailleurs en grève aspirent. Dans le même temps cependant, il semble qu'un réflexe anti-communiste dicte également la ligne de conduite de la CFDT. La déclaration de Descamps comporte en effet une mise en garde contre toute hégémonie sur le mouvement et pour la préservation des libertés : « … il convient que dès maintenant aucune formation ou aucun groupe ne s'arroge le droit de mettre en cause certaines libertés fondamentales. Nous demandons donc à nos cadres et militants […] de faire respecter, partout où ils se trouvent, les libertés d'opinion, les libertés syndicales, les libertés de la presse, les libertés politiques ». Si ces lignes visent à décourager toute intervention militaire éventuelle, elles traduisent également la crainte d'une mainmise des appareils de la CGT et du Parti communiste, préfigurant un coup de force, du type coup de Prague. Car s'il s'agit de défendre des libertés menacées, c'est que des groupes les menacent. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner l'identité des groupes, qui, au même moment, défilent en masse pour imposer un gouvernement populaire. De ce point de vue donc, la conférence de presse de Descamps anticipe le discours de De Gaulle du lende-

121. « Positions et actions de la CFDT au cours des événements de mai-juin 1968 », *Syndicalisme, op. cit.*, p. 115.
122. Texte de la conférence de presse, archives CFDT 7 H 44.

main, tout entier focalisé sur le danger du communisme totalitaire. En outre, s'en remettre à un homme providentiel ne correspond guère à la dynamique du mouvement lui-même qui promeut l'autonomie et abhorre la représentation et la délégation. Cette conférence de presse marque par conséquent un tournant : la phase mouvementiste de la confédération s'interrompt à cet instant.

Cette tonalité anti-communiste perdure ensuite à la fin du mois de mai et en juin. Pour la comprendre, il faut prendre en considération les informations qui remontent alors de la base, lesquelles évoquent toutes une attitude capitularde de la CGT [123]. La CFDT s'escrime pour sa part à défendre les revendications ouvrières initiales. Cette attitude entraîne une multiplication des désaccords avec la CGT dans les usines où la CFDT apparaît maximaliste : elle appelle parfois à voter contre la reprise du travail en juin dans la métallurgie, comme chez Hispano-Suiza ou à Renault-Flins. Parallèlement, la CFDT s'immisce dans la campagne électorale en appelant les électeurs à porter leur suffrage vers un « candidat de la gauche non communiste qui s'apparente le plus à nos positions [124] ». Ainsi, l'extension et la radicalisation du mouvement précipitent la rupture de l'unité d'action entre la CGT et la CFDT. À la fin du mois de juin, le divorce semble consommé.

• Des critiques et la création de structures non syndicales

Ces stratégies syndicales sont passées au crible et suscitent naturellement des critiques. Peu nombreuses semble-t-il et mal connues, des protestations surgissent à l'intérieur de la CFDT contre l'attitude jugée gauchiste de la centrale. Selon les bilans dressés par les Unions départementales, le soutien aux étudiants et l'appel à Pierre Mendès-France cristallisent les oppositions et suscitent des démissions, en Dordogne ou dans le Nord [125]. Certains rejoignent alors la CFTC qui incarne alors un syndicalisme très modéré et redonnent quelques couleurs à une organisation exsangue. Cependant, les protestations les plus vives et les plus nombreuses portent sur l'attitude jugée trop timorée des syndicats et des partis politiques. Si la direction de la CFDT est critiquée par quelques militants [126], à la CGT, le navire tangue. Symbolisée

123. Ainsi, dès le 31 mai, remontent les informations suivantes à la FGM : Toulouse : « La CGT pour négocier le plus vite possible sur n'importe quoi. » Saint-Quentin : « La CGT cherche à négocier par tous les moyens. » Lyon : « Dans l'ensemble, les gars ont un coup de matraque […] La CGT relance des nouveaux cahiers de revendications et est prête à toutes concessions. », FGM-CFDT 1 B 344.

124. Déclaration de la CFDT, 4/6/1968, « Positions et actions de la CFDT au cours des événements de mai-juin 1968 », *Syndicalisme, op. cit.*, p. 162.

125. Archives CFDT 7 H 58.

126. Lettre de la section des ACB (chantiers navals) de Nantes à Eugène Descamps du 13/7/1968 critiquant l'attitude des négociateurs à Grenelle : « Les militants […] ont profondément regretté l'attitude des représentants de la Confédération à la sortie de ces négociations. Les négociateurs en qualifiant de "NON NEGLIGEABLES" les résultats obtenus nous ont déçus […]. Nous pensons que ces résultats n'étaient pas à la mesure de la lutte menée à travers le pays. », Archives CFDT 7 H 58.

par la démission d'André Barjonet, la contestation est plus vaste [127] : sous l'afflux des protestations, la presse confédérale est contrainte de s'en faire l'écho. Le courrier des lecteurs d'*Antoinette* présente ainsi la lettre de Mme Gilberte Q. :

> Comme toujours, j'ai fait grève à l'appel de mon syndicat. J'approuve l'attitude de mon syndicat, j'apprécie les résultats obtenus dans ma corporation, mais je pense que la CGT au niveau national aurait dû, dès le début, démarrer sur des objectifs plus importants, plus « politiques », disons le mot, au lieu de canaliser le mouvement vers les revendications. Je pense que cette attitude aurait été conforme à celle de notre CGT, toujours à l'avant-garde lorsqu'il s'agit de défendre les revendications, mais aussi les libertés, la démocratie et le progrès. Je le regrette très sincèrement en souhaitant que nous n'ayons pas tous à le regretter amèrement plus tard [128].

Cette lettre rend compte d'une critique très répandue qui évoque une occasion manquée : son auteur regrette que la stratégie cégétiste ait maintenu le mouvement dans un cadre revendicatif traditionnel. Elle évoque à cet égard une tradition d'avant-garde de la confédération, à laquelle elle demeure très attachée. Les critiques peuvent donc fuser sans nécessairement entraîner la rupture. Une attitude similaire se retrouve chez le groupe d'ouvrières de l'électronique de Montpellier : dans le cahier collectif qu'elles ont rédigé, on perçoit une critique contre les directions syndicales accusées d'être coupées de la base. L'attachement au syndicat reste cependant viscéral : « L'organisme dans lequel nous devrions tous nous rencontrer, nous ouvriers, c'est le syndicat car le syndicat, c'est nous, c'est l'expression de notre solidarité. Mais le syndicat nous paraît lointain [129]. »

Pendant ces semaines de grève toutefois, il semble que certains ouvriers aillent plus loin et participent à la création de structures ouvrières non-syndicales. Ces projets trouvent leur origine dans trois constats distincts sur la manière dont fonctionnent les organisations syndicales. On constate dans un premier temps que les syndicats ne rassemblent pas l'ensemble des ouvriers. Il s'agit donc, à la faveur de la grève, d'associer tous les grévistes à l'action. C'est à cet effet que sont créés les 39 comités de base dans l'usine Rhône-Poulenc de Vitry [130] qui regroupent l'ensemble des travailleurs. Ils élisent des délégués qui constituent le Comité central de grève. Coiffant l'ensemble, un comité exécutif est constitué exclusivement de représentants syndicaux. On voit ici à

---

127. Voir également le bulletin de la DCRG du 3/7/1968 intitulé « Les difficultés de la CGT ». AN 19820599/41.
128. *Antoinette* n° 53, juillet-août 1968. Voir également la chronique « en direct avec les dirigeants de la CGT » dans les numéros de la *Vie ouvrière* des 10, 17 et 24 juillet 1968.
129. *Journal d'un groupe d'ouvrières, op. cit.*, p. 59. Voir également p. 62-63.
130. Dans les lignes qui suivent, les informations proviennent des sources suivantes : *Les Cahiers de mai*, n° 2, 1-15/7/1968 ; du récit de la grève par le secrétaire de la section CFDT « La grève à Rhône-Poulenc Vitry », 6 p., novembre 1968, archives CFDT 7 H 45 et divers documents provenant du dossier Autogestion, archives CFDT 7 H 270.

l'œuvre une tension entre un projet de démocratie directe incarné par les comités de base et le comité central de grève, et une structure plus institutionnelle représentée par le comité exécutif. D'un côté une base en mouvement qui veut se faire entendre ; de l'autre des structures syndicales qui sont les représentants institutionnels de l'ensemble des travailleurs. Cette tension, qui traverse bien d'autres usines pendant ces semaines, met en lumière la relation dissymétrique entre les syndicats et les groupes grévistes.

> « La relation entre syndicats et groupes grévistes est une relation duelle *dissymétrique*. Elle met aux prises d'une part le syndicat, groupe organisé en permanence, interlocuteur privilégié de la direction, épaulé par une organisation puissante et disposant de moyens matériels et intellectuels importants, d'autre part, les grévistes, groupe au nom duquel le syndicat agit, qui n'acquiert le statut de sujet qu'à travers la grève précisément ; groupe par conséquent fragile qui n'est structuré que par l'action présente […] [131]. »

À Vitry, le résultat n'offre guère de surprise. La section CFDT accepte cette tension et la considère comme motrice, la CGT la nie et tente de briser les comités de base [132].

Le cas de l'usine Rhône-Poulenc nous permet d'être au plus près de l'événementialité de ces grèves de mai-juin. Un élément majeur de l'événement est en effet la démocratisation de la direction de la grève. Un tel phénomène aboutit à ce que les négociations avec la direction sont enregistrées sur magnétophone et retransmises dans les comités de base, tandis que des non-syndiqués sont inclus dans la délégation cédétiste qui participe aux négociations. Ces mesures garantissent la transparence des débats et permettent de pérenniser la démocratisation du processus gréviste.

Des analyses tenues par des ouvriers de l'usine Citroën-Nanterre nous permettent de saisir une seconde interrogation sur le fonctionnement syndical. Dans le cadre d'une discussion entre de jeunes ouvriers et des délégués CGT, un jeune ouvrier émet la supposition suivante : si toutes nos revendications sont satisfaites, « on reprend les manivelles, il y aura toujours le chef d'équipe, tu veux ouvrir ta bouche dans l'atelier, tu vas foutre le camp à Javel [133] ». Pour ce jeune ouvrier, les revendications syndicales ne contestent pas radicalement l'ordre usinier. Ce décalage est parfois à l'origine de structures non-syndicales. Les comités de base créés à la CSF d'Issy-les-Moulineaux de même que les comités d'atelier qui commencent à apparaître à la fin de la grève à Cléon entendent développer une action qui renverserait les rapports de pouvoir à l'intérieur de l'usine. À la CSF, les comités de base prétendent avoir un droit de regard et de contrôle sur les conditions et l'orga-

---

131. Bosc S., « Démocratie et consensus dans les grèves », *Sociologie du travail*, n° 4, 1973, p. 444.
132. Tract CGT non daté : « À propos des “Comités de base”, encore de nouvelles précisions sur la position de la CGT », Archives CFDT 7 H 270.
133. *Citroën-Nanterre en mai juin 1968, op. cit.*

nisation du travail (cadences, définition et attribution des postes de travail, méthodes de travail, environnement) ainsi que la promotion des travailleurs et l'augmentation des salaires ; ils ont également envisagé promouvoir l'auto-discipline, mais y ont renoncé car cela faisait le jeu de la direction [134]. Un tel projet ruine l'ordre usinier traditionnel : en s'attaquant en priorité au pouvoir de la maîtrise qui pèse sur les ouvriers, en prétendant revoir l'ensemble de l'organisation du travail ainsi que la politique salariale, les comités de base montrent qu'ils se veulent l'instrument d'une transformation complète des usines. De tels projets supposent donc de pérenniser la révolte et de transformer l'usine en lieu de contestation ininterrompue : la grève fait seulement figure de commencement. Ainsi, aux yeux de leurs promoteurs, les structures non-syndicales conjoignent deux traits : radicalité du propos et contestation permanente.

La déclaration d'un ouvrier, syndiqué depuis 20 ans à la CGT, employé depuis 15 ans chez Citroën, permet d'appréhender une troisième analyse. Une thèse aussi structurée qui mêle des considérations historiques et politiques, apparaît rarement dans les sources en 1968. Le propos n'en est que plus remarquable :

> En 36, on était déjà pas prêt. En 45, on était pas prêt parce qu'il y avait les Américains sur le tas. En 58, on était toujours pas prêt parce qu'il fallait pas déconner, l'OAS, on savait pas où ça allait, tout le machin. En 68, on est toujours pas prêt parce que l'armée, parce que ceci, le rapport de forces, et ça va. Le syndicat, il commence à être un tout petit peu trop vieux. Il est plus dans le coup. Ou alors on est pris dans le système et il peut plus s'en dépatouiller. […] Nous ici on attend, on est la force d'appoint et ça fait 20 ans, 30 ans qu'on fait la troupe. On forme des cortèges, on défile dans les rues, les mains vides, la bouche pleine de slogans.[…] On nous fait gueuler un grand coup, ça décontracte les mecs, tout le monde rentre chez soi, respire, puis tu vois c'est comme une marmite. […] En haut, à l'état-major [de la CGT], ils continuent à mastiquer les mêmes mots ou les mêmes slogans, nos traitements, nos pensions, nos retraites [135].

La thèse déploie une analyse historique et une critique de la stratégie syndicale. Cet ouvrier dénonce l'argument de l'impréparation utilisé par la CGT pour refuser toute perspective révolutionnaire à quatre occasions, de 1936 à 1968. Cette antienne masque une conclusion que l'ouvrier se résout à tirer : celle d'une institutionnalisation telle qu'elle bride toute capacité révolutionnaire. Les phrases suivantes étayent cette assertion en analysant la stratégie d'un syndicat qui singe la guerre de classes et fait en réalité fonction de soupape. Notre homme utilise en effet un lexique militaire qui met en lumière par contraste l'impuissance des militants, soulignée sur le plan rhétorique par l'opposition entre les mains vides (d'armes ?) et la bouche pleine. Dès lors, les

---

134. *Les Cahiers de mai*, n° 2, 1-15/7/1968. Pour Cléon, se reporter au film déjà mentionné *Cléon* ainsi qu'à *Notre arme, c'est la grève, op. cit.*
135. *Citroën-Nanterre en mai juin 1968, op. cit.*

actions syndicales, et la manifestation au premier chef, loin d'être les tentatives de briser le système, contribuent à le pérenniser si bien que la rhétorique syndicale tourne à vide. Un tel propos est exceptionnel, mais il correspond très probablement à un sentiment plus diffus dans les usines en juin 1968 : celui d'une intégration excessive des syndicats qui corrompt leur capacité militante, et aboutit à canaliser et à minorer l'ardeur revendicative des ouvriers. Ce constat brutal n'est souvent dressé qu'à la toute fin de la grève, quand l'issue du mouvement ne fait plus de doute. Les organisations non-syndicales apparaissent dès lors souvent à la fin du mouvement : le 15 juin par exemple chez Hispano-Suiza [136] tandis qu'à Cléon l'évolution des Comités d'atelier vers le Comité d'action s'opère sans doute à la même période. Parallèlement, ces organisations incarnent une contestation ouvrière face à la domination de la CGT [137].

Ainsi, à la faveur du mouvement de grèves, un questionnement sur la pertinence de l'outil syndical apparaît. Il aboutit dans un petit nombre d'usines à la création d'organisations ouvrières non- (ce qui ne signifie pas nécessairement anti-) syndicales, dans une perspective de pérennisation et de radicalisation de la contestation ouvrière. Par là, ces grèves de mai et juin ouvrent la séquence des années 68.

Ce projet n'est cependant pas l'apanage des militants révolutionnaires, hâtivement qualifiés de gauchistes. Le bilan de la grève, tiré par des militants cédétistes de Rhône-Poulenc Vitry, ouvre également sur une configuration d'actions radicalement nouvelle :

> Nous estimons ne pas avoir le droit de tuer l'esprit de la Révolution qui a pour base :
>
> de faire de la rue, des usines et des universités, des lieux de la vie politique et économique. […]
>
> Nous avons constaté que la société a été réveillée par la violence mais aussi et surtout par la *PAROLE*. Les comités de base se sont révélés une merveilleuse école de la Démocratie dans la plupart des cas, car ces Comités de base et le Comité Central furent l'embryon d'une « démocratie jusqu'au bout », et l'occupation de l'usine, massive et organisée, non réservée à des délégués syndicaux, a pris son sens plein, qui n'est pas seulement d'interdire l'usine aux « jaunes » et aux provocateurs, mais de la transformer en centre de décision autonome et permanent, centre de direction d'un nouvel ordre. […] Aussi devons-nous faire de notre usine le lieu de notre vie politique [138].

Le bilan que ces militants tirent de la grève souligne l'événement qui a eu lieu. Une situation d'usine est apparue qui se donne dans une organisation

---

136. CAMT 1997 028/081, dossier Comité de grève, Hispano-Suiza.
137. Outre les cas déjà mentionnés, voir le témoignage de Jean-Claude Davidson, aide-chimiste chez Carbone Lorraine à Gennevilliers, qui participe à la création d'un Comité d'action, « Occupations, négociations. Les syndicats en mai 68 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 20, juillet-septembre 1990, *op. cit.*, p. 54-58. De même, à Billancourt, le Comité de grève de la DMA (Direction de la Machine Agricole) se transforme en Comité d'Union du Personnel le 17 juin 1968, Tou C., *Les ouvriers de Renault-Billancourt dans les années 68, op. cit.*, p. 139-140.
138. Texte de réflexion proposée par une commission de travail, dans une Note aux adhérents, 10/10/1968, 6 p., Archives CFDT 7 H 270.

inédite de la grève et qui aboutit à un projet : faire de l'usine un lieu politique. Un tel projet fait fond sur la capacité politique des ouvriers. Loin d'être seulement le lieu où les ouvriers travaillent et produisent, l'usine peut devenir le « centre de direction d'un nouvel ordre ». Les auteurs du texte n'osent dire si elle le fut durant ces semaines, mais, rêveurs, ils envisagent la révolution. La grève de Rhône-Poulenc Vitry inaugure bien les années 68.

Un événement national

Nous avons tenté de mettre en évidence l'événementialité du mouvement de mai-juin 1968. Une telle élucidation nous permet maintenant de pointer sa dimension nationale : sans qu'il y ait partout événement au sens où nous l'avons défini, il secoue le pays. Si, comme l'écrit Michelle Perrot, « la grève est un événement qui parle et dont on parle [139] », alors la France en ces semaines de grèves généralisées connaît un immense bruissement qui ne se limite ni aux grandes usines, ni aux principaux foyers industriels. Nous entendons donc parcourir le pays à grandes enjambées et voir se développer quelques foyers grévistes à l'intérieur d'un mouvement national.

L'articulation entre le local et le national n'est jamais chose aisée dans un mouvement. Michelle Zancarini-Fournel a insisté sur la territorialisation de la grève qui est tantôt centrée sur l'entreprise, tantôt sur l'établissement ou le bassin d'emploi [140]. À cette focalisation sur une échelle locale, elle-même multiple, où la grève se déploie, s'adjoint dans le même temps une attention portée à la scène nationale. On peut à cet égard parler d'un strabisme divergent des occupants : un œil rivé sur leur usine, sur ce qui s'y joue dans les discussions entre ouvriers et entre grévistes, le second fixé sur la scène nationale, le mouvement étudiant, l'évolution de la situation parisienne, ou les positions des confédérations et des partis politiques. Tantôt la scène locale alimente l'espoir, tantôt la scène nationale regonfle les énergies militantes, dans un va-et-vient constant. C'est dire qu'il faut garder en mémoire la chronologie nationale pour ne pas fausser les coups de projecteurs sur quelques foyers grévistes.

Le cœur du mouvement en région parisienne

En région parisienne, scène locale et scène nationale fusionnent : tout s'y déroule sous l'œil des cadres de l'appareil d'État ou des organisations syndicales et politiques et devient de ce fait national. Ce caractère est encore

139. Perrot M., *Jeunesse de la grève, op. cit.*, p. 13.
140. Zancarini-Fournel M., *Changer la vie ! op. cit.*, p. 119.

renforcé en mai et juin 1968 par le caractère initialement parisien du mouvement étudiant. La région parisienne incarne donc le cœur du mouvement.

• Un mouvement précoce et massif

Les ouvriers de la région parisienne appartiennent aux initiateurs du mouvement de grèves. Après les usines Renault le 16, le lendemain, 28 établissements sont affectés par la grève, qui rassemblent plus de 77 000 salariés. Le 24 mai, la Préfecture de police de Paris compte 570 000 grévistes sur 636 000 dans le secteur privé. 24 usines métallurgiques sont en grève avec occupation, soit 103 700 grévistes ; 13 usines pour la chimie rassemblant 24 500 travailleurs. À ces chiffres s'ajoutent ceux du secteur nationalisé, soit 37 200 personnes[141]. Ces évaluations sont à manier avec prudence : la compétence de la Préfecture de Police s'étend sur la ville de Paris et les départements de la petite couronne, ce qui fait qu'il faudrait, pour avoir une idée plus juste de l'ampleur de la grève en région parisienne, y ajouter le nombre de grévistes de la Seine-et-Marne et des Yvelines ; surtout la perception policière de la grève qui se déroule dans la périphérie semble très approximative.

La banlieue parisienne présente en effet dans ces années un tissu particulièrement serré d'usines. La grève y est quasi totale. Les communes de banlieue offrent donc, pendant ces semaines, l'image de territoires entièrement grévistes où l'occupation est la règle. Ainsi à Gennevilliers, plus de 70 entreprises seraient en grève en mai et juin 1968[142]. Un coup d'œil en Seine-Saint-Denis offre un tableau comparable : un tract communiste annonce plus de 70 usines en grève à Aubervilliers, Le Bourget, La Courneuve et Stains dès le 21 mai[143]. Selon *La Voix de l'Est*, journal communiste de l'Est de la Seine-Saint-Denis, 76 entreprises rassemblant 15 000 travailleurs sont en grève à Montreuil début juin et toutes les grosses usines montreuilloises sont occupées. Dans sa voisine Romainville, dix usines sont occupées et sept autres sont également en grève ; à Pantin, une trentaine d'usines rassemblant 16 000 travailleurs, à Bondy, 15 usines[144]… Le tableau tranche par sa netteté : la grève a déferlé sur toute la banlieue ouvrière, jusque dans les petits établissements et la ceinture rouge est un bastion gréviste.

• Un mouvement radicalisé

La grève parisienne est solide, mais plus encore vigoureuse. Les éléments en notre possession témoignent que le propos des grévistes marque par sa fermeté. Il est loisible d'y voir la conséquence de liens plus étroits qu'ailleurs

141. Note du lundi 27 mai. Documents préparatoires au Conseil des Ministres, ministère de l'Intérieur, AN 9800273/63.
142. Rapport région Nord Paris, BDIC, fonds de la Gauche prolétarienne, F Δ Rés. 576/4/2/1.
143. *Journal du canton d'Aubervilliers,* Tracts PCF, AD Seine-Saint-Denis 72 J 9.
144. *La voix de l'Est*, mercredi 5 juin 1968.

avec les étudiants mais il faut aussi compter avec un radicalisme ouvrier qui saisit l'occasion de se manifester. Aux usines Marcel Dassault de Saint-Cloud par exemple où la grève pourtant demeure traditionnelle, la section CFDT envoie une lettre à la confédération au ton comminatoire :

> Nous demandons à la Confédération de tenir compte dans ses positions de l'état d'esprit actuel de la base. Les camarades en lutte ne comprendront pas que leur action se termine par un renforcement du régime et du pouvoir patronal, après quelques revendications mineures lâchées au cours des discussions.
>
> Ils demandent que la Confédération exprime publiquement une condamnation ferme et sans équivoque du régime actuel et du principe économique. La tendance actuelle est telle que si les organisations syndicales cèdent trop vite, elles se trouveront désavouées par les travailleurs à la base [145].

L'exigence que formulent les militants de cette usine à la veille de l'ouverture des négociations de Grenelle, traduit bien la détermination des grévistes. Selon eux, il n'est pas question de « revendications mineures » mais « du régime actuel et du principe économique », en clair d'une situation quasi révolutionnaire. L'avertissement, sur lequel la lettre se termine, anticipe la réaction des ouvriers le lundi 27 mai. Car les grévistes parisiens figurent parmi les parents pauvres du constat de Grenelle. Les salaires ouvriers parisiens sont traditionnellement plus élevés qu'ailleurs. Dès lors, le relèvement spectaculaire du SMIG ne les concerne guère. C'est une des explications possibles au rejet massif du protocole d'accord.

Il est à l'origine de tensions plus fortes qu'ailleurs entre la CGT et les ouvriers. Dans la région parisienne en effet domine la métallurgie. C'est dire que le mouvement de grèves se poursuit en juin alors que la CGT pousse à la reprise. Une telle attitude génère des tensions et des secousses vives. Nous en avons signalé certaines dans les grosses usines poreuses aux visites étudiantes : Flins, Hispano-Suiza, Citroën-Javel… Mais elles existent aussi dans la forteresse communiste de Seine-Saint-Denis : à l'usine Satam-Leclerc de La Courneuve, un projet d'accord entre la direction et la section CGT est présenté aux grévistes sans doute le 11 juin. La suite se laisse deviner dans le tract daté du 13 de la section syndicale :

> Ce projet a suscité pas mal de discussions mais a néanmoins après explications été bien compris. La Section Syndicale CGT qui a analysé avec objectivité l'ensemble des résultats est persuadée que ce protocole est nettement positif […]. Certains camarades pensent que ce n'est pas grand chose. À ces camarades nous leur demandons d'analyser dosément [*sic*] comme nous l'avons fait l'ensemble des avantages obtenus. […]
>
> La Section Syndicale et le Comité de Grève n'avaient pas le choix de mener le personnel à l'aventure après 4 semaines de grève. La majorité de la consultation à bulletin secret de Mardi s'est révélée insuffisante quand aux [*sic*] perspectives pour la continuité de la lutte et ce, tenant compte des ressources financières de chaque membre du personnel s'amenuisant de jour en jour, ce qui nous amène à nous poser des questions au seuil de la 5e semaine.

145. Lettre du 24 mai, Archives CFDT 7 H 58.

> À ce stade de l'analyse, deux alternatives se posent à nous :
> - l'aventure et toutes ses conséquences ou alors,
> - la reprise du travail dans l'unité en conservant les avantages imposés par la lutte et nos forces intactes pour demain afin de franchir une nouvelle étape [146].

Selon les faits retracés dans le tract, le projet est vivement contesté par certains grévistes. Cette contestation place sans doute la section CGT dans l'embarras car, la fin du tract évoque un scrutin qui tranche en faveur de la poursuite de la grève. Vote à une courte majorité ou avec un faible nombre de participants, on ne sait, mais la CGT interrompt unilatéralement la grève. Ce menu épisode donne à voir la détermination de certains ouvriers et les heurts qu'elle engendre avec la stratégie de la CGT en Seine-Saint-Denis [147]. L'ouvrière de Wonder qui refuse de « rentrer dans cette taule », émouvante icône de la révolte, ne fut pas seule.

Les grèves dans le Nord au prisme de 1936

• Un mouvement ample travaillé par la mémoire du Front populaire

Dans le Nord, à l'instar du reste du pays, la grève est massive, en particulier dans les grands établissements industriels. Le 26 mai, le nombre d'établissements du secteur privé en grève est considérable : plus de 800 entreprises en grève dans le Nord dont 349 avec occupation, contre 284 et 78 respectivement dans le Pas-de-Calais [148]. Le mouvement atteint donc une vaste ampleur et paralyse toute la région. Des informations par secteur d'activité, en date du 21 mai, nous permettent d'affiner encore l'analyse pour le démarrage du mouvement [149].

Département	Branche	Nombre de grévistes	Nombre de salariés
Nord	Textile	68 600	114 500
	Chimie	8 000	17 000
	Métallurgie	71 500	95 500
	Ports	3 000	3 000
Pas-de-Calais	Textile	5 200	15 000
	Chimie	10 100	11 400
	Métallurgie	17 400	21 600
	Ports	700	650
	Sucrerie	2 800	3 300

146. 13/6/1968, Tracts de mai et juin 1968, AD Seine-Saint-Denis 72 J 9.
147. Autre exemple, dans la même ville, à l'usine Samafor-Couthon, Leuwers J.-M., *Un peuple se dresse.*, *op. cit.*, p. 95.
148. Bulletin de Renseignements n° 1 de la 2e région militaire : gendarmerie nationale, AD Nord 1008 W 18.
149. Commandement régional de la gendarmerie nationale, AD Nord 1008 W 20.

Pour autant que les chiffres rapportés soient exacts et ne minorent pas la réalité des choses, ils apportent quelques confirmations : le mouvement a débuté dans les corporations les plus solidement organisés, notamment dans la métallurgie, les ports et dans une moindre mesure, la chimie. Le secteur textile semble en revanche entrer plus difficilement dans la grève. Il est dommage que les chiffres pour les mines manquent : ils auraient consolidé l'impression d'une région solidement gréviste.

Le mouvement, en 1968, réactive la mémoire des grèves de 1936 et du Front populaire. Les grévistes retrouvent la geste magnifiée, et la revivent. Plus exactement sans doute, ils intègrent cette réactivation des souvenirs de 1936 opérée par les plus anciens d'entre eux et se conforment à la tradition qu'elle charrie. *La Liberté,* quotidien communiste régional, caractérise ainsi le début du mouvement dans la région de Valenciennes : « L'on a revu pour la première fois samedi à midi, les grandes et émouvantes scènes de juin 1936, lorsque les ouvriers, occupant les usines, étaient ravitaillés par leurs femmes ou par les municipalités ouvrières [150]. » L'article est illustré par la photographie d'une femme remettant un sac à un ouvrier chaudement vêtu, coiffé d'une casquette, probablement son mari. Au second plan, derrière les grilles, ses camarades observent la scène en souriant. Nous faisons l'hypothèse que les photographies figent le mouvement de grèves de 1968 dans un cadre mémoriel élaboré en 1936, et peut-être pour le Nord en 1947-48, et fonctionneraient ainsi comme des clichés. Le journal *Nord Matin* daté du 21 mai par exemple, publie une photographie de la grève chez Kulhmann qui montre une partie de cartes ; en retrait, un ouvrier semble tenir un accordéon. L'image suggère les bals organisés dans les usines durant le Front populaire.

Nous avons vu que cette réactivation mémorielle du Front populaire fixe un paradigme du mouvement de grèves, à la fois dans son déroulement et sa conclusion. L'article déjà cité du 21 mai de *Liberté*, se poursuit d'ailleurs ainsi : « Mais ce n'est pas tout à fait la même chose : 36 était venu sur une victoire électorale et politique. Aujourd'hui il faut préparer cette victoire mais c'est avec la même détermination que les travailleurs la veulent. » Le propos assigne aux grèves un objectif strictement politique, qui correspond sans doute aux vœux des couches populaires. Notre inspecteur des Renseignements généraux le confirme et son propos vaut sans doute au-delà : « Une fois de plus, comme toujours antérieurement, le Valenciennois *ouvrier* apparaît comme un "secteur rouge", où la vieille nostalgie du "Front Populaire" trouve maintenant un regain d'espérance dans le "Gouvernement Populaire" qui fait peur à la classe moyenne [151]. » Dès lors, le mouvement de grèves en 1968 apparaît installé dans la tradition.

---

150. 19 mai 1968.
151. Rapport du 29 mai 1968, AD Nord 1008 W 18.

• Des grèves traditionnelles avec les spécificités du Nord

Les grèves de mai et juin 1968 se conforment à un modèle antérieur. Les syndicats, et la CGT au premier chef, contrôlent le mouvement de bout en bout. À Valenciennes, les responsables cégétistes, assurés de leur hégémonie, « se conduisent en maîtres omnipotents et consentent de moins en moins à prendre l'avis de leurs partenaires [152] ». La CFDT se retrouve en position de faiblesse d'autant que la déconfessionnalisation de 1964 a laissé des traces : des syndicats de mineurs sont restés à la CFTC. Si des étudiants se rendent aux portes des usines, ces visites ne semblent guère déboucher sur des contacts prolongés, d'autant que l'UNEF lilloise, contrôlée par l'Union des étudiants communistes, s'attache à maintenir une stricte division des rôles [153]. Le mouvement de grèves dans le Nord est donc sous la direction de la CGT et du Parti communiste qui l'installent dans une certaine tradition [154]. Un tel aspect est confirmé par une lettre datée du 13 juin envoyée par le curé d'Escautpont, Marcel M., à Eugène Descamps :

Mon Cher Eugène,

Sans doute ai je quitté ta mémoire… depuis si longtemps (1939-1943) ?… : M. M. JOC Denain… Responsable Hainaut… Comité Régional… Réunions rue Lydéric, Paris etc.

Je suis actuellement curé à Escautpont, près de Valenciennes. Paroisse de 3500 [habitants] environ : mineurs et métallos. Sur la Paroisse : une fosse et une usine. Pauvre en pratique et en militants, mais très ouvert et sympa, accueillant. […]

Pour moi, il est facile de te suivre, surtout ces derniers jours.

Gréviste comme toi en 36, j'ai retrouvé, 30 ans après, cet enthousiasme profond, cette fierté devant ce vaste mouvement de solidarité et de dignité ouvrière, cette lutte pour plus de partage et de justice.

J'ai vécu intensément toute cette grève, par des contacts avec des militants CGT (en grosse majorité ici), CFDT, CFTC et aussi du PC, de la SFIO, UNEF, Enseignants, chrétiens et autres, tous engagés dans le mouvement actuel. […]

Ma municipalité est socialiste ; c'est la seule du secteur avec Condé ; toutes les autres sont communistes et le Député aussi ; le Diocèse de Cambrai est d'ailleurs le plus communiste de France.

La CFTC est encore bien implantée dans les Mines avec des militants solides.

---

152. Note RG, 24/5/1968, *ibid.*
153. *La Voix du Nord*, 19/5 et *Nord Matin,* 21/5/1968.
154. Le 21 mai, se tient une réunion du Comité fédéral du PCF. Le rapport présenté par L., membre du Comité Central du PCF et secrétaire de l'UD CGT établit une comparaison avec 1936 : la situation est meilleure car il y a davantage de grévistes, mais moins bonne car Pompidou n'est pas Blum et il n'y a pas d'unité syndicale ouvrière. La volonté de conserver la maîtrise du mouvement se marque ensuite : « La situation sociale actuelle doit évoluer avec le souci constant d'éviter l'anarchie et partant les manifestations de rue. De nombreuses UL CGT, proposent, sous la pression de la base, l'organisation de défilés qu'il faut rejeter. » Et pour faire bonne mesure il ajoute : « Le bruit sera répandu que M. MISSOFFE, Ministre de la Jeunesse et des Sports, a invité COHN-BENDIT à sa table et qu'il lui a payé son déplacement par avion à Berlin. » AD Nord 1008 W 18.

1° J'ai regretté l'absence de la CFDT, sans doute débordée par ailleurs, lors de la réunion des grévistes des Éts Collinet (Usine sur ma paroisse) ; j'ai appris après coup que seuls étaient présents FO et la CGT. Aucun ouvrier n'était syndiqué avant les grèves.

2° Tous ceux que j'ai contactés condamnent Cohn-Bendit et sa bande ; aujourd'hui ils englobent « les étudiants » dans la même réprobation ; bien sûr, c'est faux et c'est moche, mais Sauvageot disait hier encore à RTL qu'il n'était nullement débordé et prenant la responsabilité des nouvelles émeutes et ce matin on annonce (RTL) que les étudiants ont chassé de la Sorbonne les « Affreux ». À ce propos j'ai entendu des critiques très vives sur la collusion de la CFDT avec les étudiants l'accusant de démagogie et de surenchère sur la CGT. Je crains que l'appui de la CFDT a prolongé leur anarchisme et qu'isolés, ils se seraient arrêtés plus tôt.

3° Personnellement j'ai bondi devant mon poste de Télé, et les échos recueillis m'ont prouvé que je n'étais pas le seul, quand officiellement, au nom du Syndicat, tu t'es prononcé pour Mendès.

Il y a dans la CFDT par ici des Gaullistes, des Démocrates surtout et aussi quelques communistes. Tu t'es coupé d'eux d'un seul coup. À mon avis, c'est très grave comme décision. Suite à cela, et venant après la déclaration de la centrale CFDT des enseignants laïcs, tous les profs du collège de Valenciennes ont déchiré leur carte CFDT et sont passés à la CFTC.

Je croyais que le but d'un syndicat ouvrier était de travailler à faire aboutir les justes revendications de ses membres en tenant compte des autres classes et des autres pays et ceci en agissant auprès de tous les partis et du gouvernement quelle qu'en soit la couleur. Dès qu'il prend un choix politique il devient le syndicat d'un parti et non plus de la classe ouvrière. Il apparaît qu'à travers ces événements un seul syndicat a su garder la tête froide et se placer au dessus des partis, c'est FO. La CFTC était vraiment trop docile, trop empressée de dire « Oui » au gouvernement. Ici au puits Lagrange plusieurs militants CFTC ont été brimés par la CGT : plusieurs ont eu leur porte peinte en jaune. […]

Hier nous étions une bonne centaine de prêtres à la réunion de secteur : chacun s'est engagé à donner la priorité de ses contacts aux militants ouvriers et étudiants, chrétiens ou non, à rebûcher et à faire bûcher la doctrine sociale chrétienne, à intensifier échanges et prière. Je vais essayer de bien faire tout cela.

Inutile de te dire combien ma prière te suit tout particulièrement dans cette immense responsabilité que tu portes devant le Christ et le Monde Ouvrier.

Je t'assure de ma vieille et fidèle amitié [155].

Ce long extrait permet également de saisir quelques particularités du Nord. Nous restons dans la région de Valenciennes, sous hégémonie communiste. Toutefois, la présence de militants chrétiens demeure forte : il s'agit d'une caractéristique majeure dans la configuration sociale de la région où l'Église et les organisations de l'Action catholique font contrepoids. Les militants de l'ACO, fortement investis dans les syndicats, incarnent en particulier cette présence de l'Église. Ce curé, bon connaisseur du monde ouvrier, dresse

155. Archives CFDT 7 H 58. L'auteur de la lettre dactylographiée ne maîtrise pas l'usage de l'accent circonflexe. Nous les avons systématiquement corrigés pour éviter une lecture fastidieuse.

un tableau de la grève dans sa région qui confirme son caractère traditionnel. Nulle présence étudiante ici ne vient troubler le cours de la grève qui permet de syndiquer de nouvelles usines. Celle-ci offre l'occasion de tensions relativement bénignes et traditionnelles entre grévistes et « jaunes », qui appartiennent à la CFTC. Le caractère traditionnel du mouvement place la CFDT sur la sellette : le soutien apporté aux étudiants choque, semble-t-il, dans un monde ouvrier attaché au travail et à l'ordre et que scandalisent les émeutes et le vandalisme parisiens [156]. De même, l'appel à Pierre Mendès-France a heurté les adhérents attachés à la neutralité politique ou partisans de solutions plus traditionnelles, ce qu'avait déjà pointé le responsable de l'Union départementale du Nord. On saisit ici tout le décalage qui existe entre une zone où la grève, aussi massive soit-elle, demeure un mouvement revendicatif traditionnel, et les régions où le mouvement pose des questions plus amples et dépasse le clivage revendicatif/politique.

Ne nous méprenons pas cependant, mouvement traditionnel ne signifie pas mou ou terne. Ce caractère traditionnel paraît coexister au contraire avec une grande fermeté. En témoigne un article de *Liberté* du 2 juin 1968 consacrée à des grèves d'ouvrières. À propos du textile, l'article souligne la portée de la suppression des abattements de zone et des abattements d'âge dans le projet de Grenelle. Il conclut ainsi : « … la vieille revendication de la jeunesse travailleuse "travail égal, salaire égal" effectue ici, dans une industrie où les ouvriers vivent particulièrement mal, une avancée considérable ». L'article se poursuit sur le récit de Renée vérificatrice chez Peugeot : « La discrimination envers les femmes est effrayante. Certaines sont aux machines et aux tours (à part les gros), aux perceuses ou aux fraiseuses, comme les hommes, elles font le même travail, tiennent les mêmes cadences mais aucune n'a jamais pu être P 1. Le maximum auquel elles peuvent prétendre c'est devenir OS 2. Résultat, des salaires inférieurs. » Conclusion du journal : « À travail égal, salaire égal, c'est aussi pour cela que les femmes de chez Peugeot sont dans la lutte. » L'emploi du vieil énoncé « À travail égal, salaire égal » témoigne d'une préoccupation rare, à notre connaissance, dans les grèves de mai et juin 1968. Cette articulation d'une revendication salariale sur un principe politique lui confère en effet une portée universelle. Par ailleurs, le récit de Renée évoque une discrimination sexuelle qui porte sur les qualifications et le salaire : par là, le journal communiste lève le voile sur une question qui fait l'objet d'un investissement considérable pendant les années 68. Ainsi, le propos témoigne d'une perception aiguë de l'inégalité et rend compte d'une grande fermeté revendicative. Dans le même temps, à l'usine de matériel agricole Massey-

156. Dans une enquête postérieure aux événements, 70 % des ouvriers interrogés estiment que les étudiants n'avaient rien à faire dans les usines, ADAM G. *et alii*, *L'ouvrier français en 1970. Enquête nationale auprès de 1116 ouvriers d'industrie,* FNSP/Armand Colin, 1971, p. 223.

Fergusson où la CGT bénéficie d'une confortable majorité, la mise en grève, le 20 mai, est marquée par l'incendie volontaire du fichier de renseignement établi par la direction, tandis que les deux responsables de la sécurité intérieure de l'entreprise sont bouclés dans la bibliothèque [157]. La grève conduite ici comme une libération, aboutit à un affrontement assez brutal avec la Direction, tandis que le système de salaire au rendement est vivement contesté. À cette occasion également, la CGT ne barguigne pas. Pierre Dubois, qui a étudié les grèves dans le département du Nord, souligne que les nouveaux modèles de pratiques marqués par une décentralisation des pouvoirs (suprématie de l'Assemblée générale ou élection d'un comité de grève) se rencontrent plus fréquemment dans les entreprises où la CGT est fortement majoritaire que dans celles où la CFDT domine [158]. Ce trait est attesté à Thomson-Brandt à Lesquin et chez Massey-Fergusson à Marquette : dans ces deux usines de la banlieue lilloise, où l'encadrement syndical est lâche, la grève amène l'élection d'un comité de grève qui comprend des ouvriers non-syndiqués. Tout se passe comme si la CGT, assurée du contrôle de la grève mais relativement faible, pouvait se permettre des innovations et se démarquait d'un modèle autoritaire. Nous retrouvons par là une conclusion formulée par Gérard Adam sur ce syndicat qui est « à la fois l'organisation la plus intégrée et la moins politique par sa pratique sociale et la plus en marge, la plus "contestataire" par sa double tradition anarcho-révolutionnaire et marxo-guesdiste. La CGT n'est-elle pas vouée à être à la fois le DGB et "la Sociale" [159] ? » Ce constat sur une organisation rend fidèlement assez bien compte du mouvement de grèves dans le Nord en mai-juin 1968 : il conjugue tradition et fermeté.

Des foyers multiples

Les grèves de mai et juin 1968 font événement sur le plan national, avons-nous souligné. Le mouvement ne balaye certes pas tout le pays. Dans quelques régions, il manque de force et de souffle. Une telle situation se rencontre dans maints départements où le caractère rural, mâtiné de conservatisme, prévaut : la Haute-Saône ou la Vendée boudent les grèves tandis que l'Alsace rentre aussi timidement que fugacement dans le mouvement [160]. Parfois, l'affaire vire au burlesque, comme à Niort où deux jeunes lycéens tentent d'attiser la

157. *Cahiers de Mai*, n° 7, 1-15 décembre 1968.

158. Dubois P., « Les pratiques de mobilisation et d'opposition » in *Grèves revendicatives ou grèves politiques ? op. cit.*, p. 436.

159. Adam G. *et alii, L'ouvrier français en 1970, op. cit.,* p. 33.

160. Pour la Haute-Saône, voir l'étude de Jean-Paul Simon, Marcelle-Gisèle Cras sur « Mai 68 en France-Comté » CNAM, Mai 68. Entreprises III. Pour la Vendée, voir le rapport de synthèse du préfet du 9/8/1968, AN ministère de l'Intérieur, 770128/194. Pour l'Alsace, Strauss L., Richez J.-C., « Le mouvement social de mai 1968 en Alsace… », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, art. cit.

flamme révolutionnaire auprès d'ouvriers employés par leurs pères[161] ! Disons-le nettement : mai-juin 1968 aux champs, ce n'est pas grand-chose. Ailleurs, pourtant, les grévistes font l'événement.

• Quand la continuité prime…

Dans plusieurs régions secouées par des grèves importantes dans les années ou les mois qui précèdent mai et juin 1968, le mouvement s'inscrit dans une certaine continuité. Dans la Lorraine sidérurgique, la grève d'avril 1967 semble avoir laissé des traces et épuisé les énergies. On comprend dès lors que la situation ne soit guère favorable l'année suivante. Le 25 mai 1968, Jacques Chérèque décrit le mouvement en effet ainsi : « La grève de la sidérurgie est sérieuse dans son ensemble bien que non faite dans le secteur de Longwy et notamment dans les entreprises où la CGT est majoritaire[162]. » Dans les autres régions cependant, la répétition des mouvements, loin d'épuiser les énergies, permet au contraire de capitaliser des ressources.

Ainsi, chez Peugeot-Sochaux, les quatre conflits depuis 1960 semblent déboucher sur une mobilisation supérieure et le mouvement de 1968 en constitue l'apogée[163]. Cette fréquence traduit la vigueur de la contestation qui tourne autour de la charge de travail, des cadences et des horaires. La défaite revendicative de 1965 est cependant restée dans les mémoires. L'animosité envers la Direction qui en résulte joue sans doute dans la réaction très vive des ouvriers face à l'intervention des forces de l'ordre le 11 juin. Les violents affrontements qui s'ensuivent entraînent la mort de deux ouvriers et font plus de 150 blessés dont plusieurs sont amputés[164]. Ils ne résument pas la grève mais rendent bien compte de la remise en cause de l'entreprise opérée à sa faveur : après les affrontements, le Cercle Peugeot est mis à sac et incendié. Le Forum où quelques centaines d'ouvriers viennent débattre, apparaît également comme le vecteur d'une contestation des rapports de travail et de la hiérarchie, qui connaît une grande intensité

161. Le Commissaire principal de Niort raconte ainsi dans un rapport des 9 et 10 juin : « Des situations pénibles sont connues dans NIORT, quant à certaines familles. Le jeune B., du lycée Fontanes, fait le désespoir de ses parents, transporteurs très honorablement connus et aux idées modérées. Le jeune B. a harangué les ouvriers de son père, qui a tout de même réagi. Le jeune B., qui avait dans sa chambre le portrait de MAO-TSE-TOUNG, ne parle que d'anarchie, d'amour libre, de remise des enfants aux organismes d'État, etc. etc. Le jeune J., lycéen de Fontanes, fils d'un Directeur de la Maison ROUGIER, distribuait récemment des tracts révolutionnaires parmi les ouvriers de ladite maison. M. J. a pratiquement enfermé son descendant, mais n'a pas pour autant changé le fond de ses idées, le paternalisme étant une chose à abattre. », AD Deux-Sèvres SC 14038.

162. FGM-CFDT 1 B 344.

163. HATZFELD N., *La grève de mai-juin 1968 aux automobiles Peugeot à Sochaux, op. cit*, p. 35-48 et *Les gens d'usine., op. cit.* p. 338-346. Les conflits se déroulent en 1960, 1961, 1963 et 1965.

164. *Id., La grève de mai-juin 1968 aux automobiles Peugeot à Sochaux, op. cit*. Le film *Sochaux, 11 juin 1968.* (SLON-Iskra) présente des images de l'affrontement.

dans le lustre suivant. En ce sens, si la continuité prévaut, elle n'interdit pas l'événement.

À Caen, secouée par les grandes grèves de janvier, la liaison étudiants-ouvriers qui s'était alors mise en place perdure et s'affermit en mai et juin[165]. À l'origine de cette vague de grèves se trouve la Saviem, grosse usine de 4 800 salariés, où sont assemblés des poids lourds. Le 23 janvier, une grève avec piquets commence pour obtenir une augmentation de 6 % ainsi que le respect des droits syndicaux. Dès le lendemain, les premières échauffourées se produisent quand les forces de l'ordre s'en prennent aux piquets. Le 26 janvier, une manifestation est organisée dans le centre de Caen pour protester contre les brutalités policières de l'avant-veille, et aboutit à des affrontements sévères. Parmi les manifestants, se trouve une centaine d'étudiants venus prêter main-forte aux ouvriers ; par là se constitue une solidarité singulière entre ouvriers et étudiants[166]. À partir de ce jour, la grève a gagné d'autres usines, notamment électroniques, la Sonormel et les Établissements Jaeger à la main-d'œuvre féminine. À cette occasion, l'autoritarisme de la maîtrise est dénoncé, ainsi que les cadences, comme le dit ce slogan d'une affiche réalisée par des grévistes de Jaeger : « Les compteurs défilent, les ouvrières tombent[167]. » La grève alors s'étiole : la reprise s'effectue le 5 février et donne lieu à de violents incidents entre grévistes et non-grévistes, tandis que des fichiers ou des stocks de pièces sont renversés. Chez Jaeger et à la Sonormel le travail reprend le même jour ou le lendemain. Ainsi, quand il dresse un bilan de ces grèves aux maigres succès, le Préfet du Calvados souligne la virulence des grévistes. À ses yeux, trois éléments ont concouru au déclenchement de ces actions : l'impossibilité que connaissent ces usines de poursuivre la politique de hauts salaires qui était la leur ; le rôle des dirigeants de la CFDT, majoritaire dans les trois usines, qui « manquaient de la plus élémentaire maturité » ; surtout un « noyau dur d'éléments jeunes à la violence désordonnée », qui sont 200 environ à la Saviem et dont « le cas relèverait du domaine de l'adolescence inadaptée [*sic*] », mais qu'on retrouve aussi chez les ouvrières de chez Jaeger et Sonormel, comme parmi le petit groupe d'étudiants de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) solidaire des ouvriers[168].

La jonction entre ouvriers et étudiants opérée en janvier se reproduit en mai et juin. La grève générale du 13 remporte un large succès : la manifesta-

---

165. LANGE G., « La liaison étudiants – ouvriers à Caen », *in* MOURIAUX R. *et alii* (dir.), *1968, Exploration du mai français, op. cit.,* Tome 1, p. 217-236 ; et LEROY Cédric, *1968-1978. La décennie des grèves ouvrières, op. cit.*
166. Sur les 83 manifestants arrêtés, neuf sont écroués, tous ouvriers, KERGOAT D., *La combativité ouvrière dans une usine de construction de camions, op. cit.* p. 5 et *sq.*
167. LANGE G., « À Caen, une représentation originale de la révolte de 1968 : la colère des OS », *Révolte et société*, Paris, Histoire au présent – Publications de la Sorbonne, Tome 2, 1989, p. 258.
168. Rapport du Préfet du Calvados, 7/2/1968, AN ministère de l'Intérieur, 770128/185.

tion dynamique débouche sur des discussions impromptues avec la population à laquelle se mêlent étudiants et ouvriers. Le 17 mai, la Saviem part en grève, bientôt rejointe par les grandes usines de l'agglomération. Dès lors, les rencontres entre étudiants et ouvriers se multiplient, et ne se limitent pas à un échange entre appareils. Elles favorisent une intense mobilisation qui culmine à la fin du mois de mai : le 29, la ville est « fermée » par un blocage des routes et le 31 encore, 20 000 manifestants se déversent dans les rues en réponse au discours du général De Gaulle. C'est donc la ville plus que les usines, où le nombre d'occupants est limité, qui est le théâtre de cette rencontre. Par là Caen appartient en plein à ces foyers actifs du mouvement.

À Besançon, le tableau se complique, qui mêle continuité et éclosion. La ville a connu la grande grève de Rhodiaceta l'année précédente. Le 25 février 1967, des ouvriers ont déclenché une grève avec occupation, contre le chômage partiel qui pèse sur les salaires et ont également réclamé une amélioration des conditions de travail, en particulier un aménagement du repos hebdomadaire pour les ouvriers affectés au travail posté en 4x8[169]. Le 28 février, le conflit a gagné l'usine lyonnaise de Vaise, puis s'est enlisé car les négociations difficiles butaient sur la question de l'occupation. Au terme d'une Commission paritaire nationale de l'Industrie des Textiles Artificiels et Synthétiques, dans la nuit du 21 au 22 mars, un accord a été trouvé, qui prévoyait une augmentation de salaires de 3,80 %. Cette solution présentée le lendemain matin aux grévistes de Besançon et de Vaise a provoqué de violents désaccords entre grévistes. Des échauffourées ont éclaté, notamment à Vaise, entre les ouvriers désireux de reprendre et les partisans d'une poursuite de la grève, essentiellement les ouvriers travaillant en 4x8. Le 24, face au refus de certains occupants d'ouvrir les portes, l'usine de Besançon est évacuée par les gardes mobiles. Au terme d'un meeting et d'un vote à bulletins secrets, la reprise du travail est adoptée à une courte majorité. Chez Rhodiaceta, la grève a duré un mois.

Tout naturellement, l'usine focalise l'attention en mai-juin 1968. Des contacts avec les étudiants, accueillis dans l'usine, s'y nouent qui laisseraient penser qu'il s'agit d'une grève active. Une analyse rétrospective de la section CFDT, qui souligne un déphasage entre militants actifs et simples ouvriers, la difficulté de mobilisation, le faible effectif qui occupe l'usine, et l'hégémonie de la CGT sur la conduite de la grève, tempère cette impression[170]. On retrouve peut-être ici une dualité repérée par Nicolas Hatzfeld à Sochaux où les ouvriers-paysans désertent l'usine tandis que les militants organisent la

169. Archives CFDT, conflit Rhodiaceta, Chronologie de la grève établie le 19 mai. Également AN, ministère du Travail, 760122/285, liasse 2.
170. Journée d'étude CFDT Rhodia à Mornant le 16/9/1968. Dossier Rhodiaceta. Archives Hacuitex – CFDT.

grève. C'est cependant plutôt dans l'industrie horlogère que le mouvement permet l'éclosion d'une dynamique ouvrière. Chez Lip, la grève, soigneusement préparée pendant 36 heures, est lancée au terme d'une longue Assemblée générale. Elle met fin à des années difficiles sur le plan revendicatif[171]. Chez Yema, le mouvement permet l'apparition d'une structure syndicale qui traduit une remise en cause de l'autorité patronale[172]. Dans l'entreprise Kelton enfin, la base ouvrière radicalisée refuse un accord au rabais début juin et poursuit la grève[173]. Ces trois exemples attestent d'une mobilisation ouvrière puissante : le relais de Rhodiaceta est assuré pour les années 68.

• Vivacité des bastions

En Loire-Atlantique, le mouvement de grèves connaît une vive intensité. On sait le rôle de la manifestation du 8 mai, puis de la grève de Sud-Aviation comme détonateurs. Dès lors, à Nantes, paraissent se dessiner les prémices d'un pouvoir ouvrier détenu par un Comité central de grève qui prend en main le ravitaillement de la ville[174]. Comme aux chantiers navals de Nantes, la fermeté se mêle à une tradition anarcho-syndicaliste vivace à Saint-Nazaire : le mouvement ne faiblit pas en juin. Le 2, les syndicats CFDT de la métallurgie téléphonent à leur fédération : « Il faut un communiqué fédéral très dur. Pas d'accord sur le transfert des négociations. Il faut continuer à se battre pour renégocier au plan national. Saint-Nazaire est prêt pour cela. » Une preuve de la détermination de la ville est apportée par le chiffre des manifestants qui parcourent la ville : alors que 1 000 personnes répondent à l'appel lancé par De Gaulle, 15 000 contre-manifestants les défieraient[175]. Le 7 juin, une nouvelle manifestation se déroule dans la ville, qui réunit à nouveau 15 000 personnes. Elle les conduit devant la sous-préfecture où des affrontements éclatent avec les CRS : les grilles de l'auguste bâtiment administratif sautent. Une explication est avancée sur le cahier de permanence : « Des copains sont lassés parce que rien ne débouche et demande [sic] un durcissement voire la "violence", barricades, etc. ; ils demande [sic] un exemple en ce sens dans la région parisienne[176]. » Le responsable syndical nazairien se fait donc l'écho d'une exaspération à la base. Les métallurgistes seraient décidés à

171. Voir l'analyse de Roland Vittot dans PIAGET C., *LIP. Charles Piaget et les LIP racontent*, Paris, Stock, 1973, p. 130.
172. C'est l'héroïne de *Classe de lutte* , employée chez Yema, qui conduit la grève.
173. Voir la situation journalière au 4 juin, FGM-CFDT 1 B 344.
174. « Nantes, toute une ville découvre le pouvoir ouvrier », *Cahiers de Mai* n° 1, 1er-15 juin 1968 ; GUIN Y., *La commune de Nantes,* Paris, Maspero, 1969.
175. Situation journalière au 2 juin, FGM-CFDT 1 B 344. Les chiffres des manifestations sont puisés à la même source : prudence donc.
176. 7/6/1968, *ibid.*

un usage exemplaire de la violence afin de débloquer la situation. Faut-il incriminer la mémoire des grandes grèves de 1955 ? Quoi qu'il en soit, la détermination ouvrière ne fait pas de doute. L'estuaire de la Loire est bien un foyer actif en mai et juin 1968.

Un constat similaire peut être dressé pour l'agglomération lyonnaise. Depuis l'année précédente marquée par les grèves de la Rhodiaceta et de Berliet, la ville redécouvre l'action ouvrière. Des structures de liaison unissant les usines et les quartiers mises en place en 1967 sont réactivées en mai et juin, notamment dans le quartier Saint-Jean [177]. Le mouvement de grèves se caractérise en effet par sa précocité et son ampleur. Le 13 mai, le cortège lyonnais réunit 40 000 personnes. Le soir même, des étudiants et des militants des groupes d'extrême-gauche, postés à la porte des usines Rhodiaceta de Vaise, encouragent en vain les ouvriers à lancer un mouvement avec occupation des locaux [178]. Le 17 cependant, la grève démarre vite qui touche 10 établissements et 32 200 grévistes selon un comptage local [179]. Dans l'agglomération, le mouvement tranche autant par sa massivité que par la mobilisation qu'il suscite. On en trouve la preuve dans les 17 numéros du *Journal du Rhône*, réalisés à l'initiative de la CFDT entre le 24 mai et le 27 juin [180]. Le journal évoque de nombreuses réunions entre ouvriers et étudiants, à la fois dans les usines (Rhodiacta, Richard-Continental, Sigma, Câbles de Lyon, etc.), mais aussi sous forme de contacts informels, en particulier dans les comités de quartier et d'action qui se multiplient dans la ville et l'agglomération [181]. De tels comités témoignent de l'importance et de l'ampleur de ces échanges horizontaux, au ras de la grève et du mouvement si l'on peut dire, et participent pleinement de cet immense bruissement que connaît le pays.

• Des foyers improbables

Des périphéries du pays remontent des échos qui attestent que l'événement porte jusque dans des régions improbables. À Cholet et dans sa région, dès les premiers jours du mouvement, les militants cédétistes envoient des courriers à la confédération dans lesquels leur détermination est palpable. Le 14 mai par exemple, le secrétaire de la section de la CSF reproche aux responsables de la CFDT de n'avoir rien tenté pour défendre la Sécurité sociale suite aux ordonnances de 1967. Il poursuit ainsi :

177. Gavi P., *Les ouvriers, du tiercé à la révolution,* Paris, Mercure de France, 1970, p. 70.
178. Bulletin de la DCRG, 14/5/1968, 19820599/40.
179. « Les grèves de mai-juin 1968 dans le département du Rhône et les accords de reprise », non daté, ministère du Travail, AN 760122/291.
180. La collection se trouve aux archives de la CFDT, 7 H 48.
181. Dans le journal, mention est faite de tels comités à La Duchère, dans la Plaine Charcot, et à Saint-Jean à Lyon, mais aussi à Tassin, Décines, Rilleux dans l'agglomération.

> J'espère cependant que nous allons profiter de la situation actuelle, de cette position de force que nous n'avons pas connue depuis de nombreuses années ! Les militants restent persuadés que, si nous agissons très vite et fort avec l'ensemble des couches laborieuses, le gouvernement ébranlé par les étudiants sera dans l'obligation de céder et peut-être même de démissionner [182] !

Dès le 14 mai, pour ces militants de base, l'heure de l'action a sonné. Ils envisagent d'emblée un mouvement général dont la finalité politique serait marquée. Après les premières banderilles étudiantes, ils veulent donner l'estocade au gouvernement. Dans les jours qui suivent, ils lancent des grèves déterminées qui se poursuivent jusqu'en juin [183].

À Cannes, à quelques encablures d'un festival de cinéma gâché, un groupe de liaison et de débat se crée qui contribue à cette prise de parole dans la zone industrielle de La Bocca secouée par la grève [184]. Chez Sud-Aviation, des groupes de travail planchent sur des réformes de l'entreprise et sur la cogestion, comme première étape d'un projet autogestionnaire. À Annecy, l'Union départementale de Haute-Savoie s'active pour réaliser seize numéros de *Mini-Flash, le quotidien du gréviste* [185]. Le titre, pompeux pour désigner un tract, atteste néanmoins de l'ambition des militants, qui veulent se hisser à la hauteur de l'événement. Ces papiers offrent aussi l'occasion de contrer une presse régionale souvent très conservatrice, et donc peu amène envers le mouvement. Dès le premier numéro du 22 mai, on signale plus de 20 000 grévistes dans le département, essentiellement à Annecy, mais dans les jours suivants, le mouvement gagne les petites villes, Thonon, Cluses et Annemasse.

Restons dans les Alpes cependant pour entendre le témoignage le plus éloquent sur l'ampleur du mouvement. Il émane du secrétaire du syndicat CFDT chimie de Saint-Auban. De son bourg des Basses Alpes, il rédige une longue lettre de soutien à Eugène Descamps, dans laquelle il retrace la grève qui a marqué son usine :

> Après avoir soutenu les étudiants (nous avons fait une grève de 24 heures le lundi 13 mai), nous nous sommes engagés dans une lutte dure le lundi 20 mai (grève de 21 jours avec occupation d'usine). Au fur et à mesure que s'étendait notre action, nous avons pris conscience de notre force, nous avons mesuré à quel point, nous, militants, nous nous étions mépris sur la capacité de réflexion de nos camarades travailleurs qui forment notre base. Je pense qu'eux-mêmes, ces adhérents de base, ces simples sympathisants ont fait la découverte qu'ils étaient autre chose que de pâles outils.
>
> C'est ainsi que tous ensemble nous avons élevé la lutte à un niveau encore jamais atteint. Nous avons réalisé avec une relative facilité une organisation presque parfaite ; c'est

---

182. Archives CFDT 7 H 48. Une lettre de l'Union des Syndicats de la région choletaise du 15 mai est d'une tonalité similaire.
183. BERGERE M., « Les grèves en France : le cas du Maine-et-Loire », art. cit., p. 323.
184. MAHUZIER B., « Les grèves de mai – juin 1968 à la succursale Simca de Cannes », CNAM, Mai 68, Entreprises IV.
185. Collection dans le fond FGM-CFDT 1 B 345.

> ainsi que nous avons découvert que nous aurions pu faire tourner notre usine sans aucun problème majeur. Nous avons découvert cela, et ce qui est formidable, c'est que, si nous avons contesté tout ce qui peut l'être dans notre société, à aucun moment nous n'avons pensé nous passer des Cadres qui, pourtant, étaient presque tous non-grévistes et pour la plupart « antigrévistes ». Nous avons passé des nuits à discuter avec ceux qui acceptaient le dialogue, alors qu'il aurait été plus facile de les ignorer compte tenu du rapport de forces qui nous était largement favorable. À aucun moment nous n'avons envisagé la violence, dans un contexte où il était pourtant difficile de ne pas y céder.
>
> C'est pourquoi, cher camarade, nous adhérons pleinement au souci que tu as eu de concrétiser ce grand élan populaire par un changement profond de structures en suggérant aux familles politiques en faillite une solution hardie qui aurait dû être la leur. […] [186].

Plus d'un mois après la fin de la grève, l'auteur est encore empli par l'enthousiasme de la grève. Il multiplie en effet les notations qui évoquent le caractère exceptionnel de la grève : sa longueur d'abord, son « organisation quasi parfaite » marquée par l'occupation, et les longues discussions qu'elle autorise, jusqu'avec avec le personnel non-gréviste. Plus encore, il est soucieux de montrer en quoi cette lutte représente un événement, qui occasionne une prise de conscience et une « découverte ». C'est de la capacité ouvrière qu'il retourne et son propos évoque une transformation réalisée à la faveur de la grève, par laquelle les ouvriers pensent et agissent, (se) montrent et (se) prouvent qu'ils peuvent agir. Point d'étudiant au pied de la Montagne de Lure ; pourtant, les ouvriers de l'usine de Saint-Auban se disent capables de faire tourner leur usine, discutent d'arrache-pied, parlent politique et maîtrisent de bout en bout leur grève. On retrouve ici en filigrane un propos rencontré maintes fois ailleurs : l'irréversible est advenu, rien désormais ne saurait jamais plus être comme avant.

Ouvertures

Depuis de longues pages, nous scrutons ce mouvement et en soupesons l'événementialité. Il est temps sans doute d'en dresser le bilan et de jeter un œil sur le fléau de la balance. Le regard que nous proposons cependant porte sur l'aval, déjà.

Un bilan en demi-teinte

Le plus vaste mouvement de grèves que la France a connu ne s'achève pas sur une immense victoire. Les leaders syndicaux, cégétistes au premier chef, ont beau emboucher la trompette, ils ne convainquent qu'à moitié. Le constat des

186. Lettre du 17/7/1968, Archives CFDT 7 H 58.

négociations de Grenelle fixe le canevas des accords de reprise qui sont ensuite signés à la fin du mois de mai et en juin. Les concessions patronales ultérieures en effet, qui portent souvent sur la récupération des jours de grève, sont mineures et ne modifient guère l'équilibre d'ensemble. Les clauses que le constat de Grenelle renferme, présentent un intérêt inégal pour les ouvriers grévistes. On l'a présenté comme un compromis fordiste [187] en ce qu'il offrait de substantielles hausses de pouvoir d'achat, contreparties de gains de productivité antérieurs, mais sans modifier en rien l'organisation du travail. Les salaires augmentent de 7 % à compter du 1er juin 1968 et de 3 % au 1er octobre. Dans le même temps, le SMIG bénéficie d'un vigoureux coup de pouce : porté à trois francs de l'heure, sa hausse est de 35 %. Pour le reste, les gains sont modestes : dans la métallurgie, la réduction du temps de travail porte souvent sur les horaires hebdomadaires les plus lourds, au-delà de 45 voire 48 heures. Les réductions sont d'une demi-heure, parfois d'une heure, mais la compensation salariale n'est pas toujours entièrement assurée [188]. Enfin, les ouvriers, payés à l'heure, ne bénéficient guère de la mensualisation : celle-ci n'est accordée qu'aux plus anciens d'entre eux dans la grande majorité des cas.

L'intérêt de telles clauses varie grandement selon la situation initiale des grévistes. Avec la suppression des abattements d'âge, les jeunes appartiennent aux gros gagnants du mouvement. Les hausses de salaires sont également très avantageuses pour les ouvriers, souvent ouvrières en l'occurrence, à la situation très déprimée, notamment du textile ou de l'alimentation et pour ceux qui dans travaillent dans les zones rurales. En Vendée par exemple, le préfet souligne que la revalorisation du SMIG concerne presque un tiers des salariés [189]. À l'inverse, pour les ouvriers dont les salaires étaient supérieurs au SMIG, les métallurgistes des grandes concentrations industrielles et pour tous ceux appartenant aux professions bien organisées, le gain est maigre. La coupe est alors d'autant plus amère que les hausses, calculées en pourcentage, profitent davantage aux cadres et à la petite maîtrise, souvent honnie. Parfois cependant, au prix d'une lutte particulièrement âpre, les grévistes arrachent des augmentations de salaires non hiérarchisées. Ainsi à Richard-Continental à Villeurbanne où les salaires augmentent de 0, 50 F pour tout le personnel tandis que la prime trimestrielle devient non hiérarchisée [190].

---

187. BOYER R., « Rapport salarial, accumulation et crise », *in* KESSELMAN M. (dir.), *1968-1982. Le mouvement ouvrier français, crise économique et changement politique*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1984, p. 27-52.
188. Voir le dossier réalisé par la FGM : *Mai-juin 1968 : accords de fin de grève*, mai 1969, 228 p., qui présente une centaine de cas. FGM-CFDT 1 B 346.
189. Rapport du 9/8/1968, AN, ministère de l'Intérieur, 770128/194. De même, *La Vie ouvrière* du 3 juillet 1968 présente des exemples où les augmentations sont très spectaculaires : conserveries de l'Hérault ou du Morbihan, salariés de chez Chambourcy, de l'Espadrille de Mauléon (Basses-Pyrénées), etc.
190. « Les grèves de mai-juin 1968 dans le département du Rhône et les accords de reprise », non daté, ministère du Travail, AN 760122/291.

Conquêtes syndicales ?

• Un sang neuf

Les négociations de Grenelle reconnaissent aussi le droit syndical dans l'entreprise. Georges Pompidou s'engage à légiférer en ce sens, face à une délégation patronale accommodante. Son successeur, Maurice Couve de Murville, tient cet engagement et la loi du 27 décembre 1968 reconnaît la section syndicale d'entreprise. Cette incontestable conquête syndicale entraîne-t-elle une vaste syndicalisation ?

Les grèves de mai et juin 1968 s'accompagnent d'une vague d'adhésions qui, sans pouvoir être comparée à celle de 1936, permet cependant d'étoffer les effectifs des organisations syndicales. À la mi-juin, la CGT se félicite de 350 000 adhésions supplémentaires, puis au début du mois de juillet, pense pouvoir approcher le demi million [191]. La réalité est difficile à saisir, d'autant qu'une estimation des adhésions proprement ouvrières manque. Les chiffres officiels évoquent entre 1966 et 1968 un bond de plus de 350 000 adhésions, de 1 942 523 à 2 301 543 cotisants [192]. D'autres spécialistes, qui minimisent l'influence de la CGT, se plaisent en revanche à rehausser le bond consécutif aux grèves de mai et juin. Selon eux, la CGT, entre 1967 et 1969, passerait de 1 403 000 à 1 875 000 adhérents, soit un gain de près de 475 000 personnes [193]. Quel que soit le chiffre retenu, l'augmentation doit être recherchée dans une meilleure implantation de l'organisation. Nous avons vu, avec la lettre du syndicaliste lorientais, combien la grève avait favorisé la création de sections dans de petites unités de l'habillement. Le propos vaut sans doute à l'échelle nationale. Dans la Meuse, au début du mois de juin, on signale la création de neuf sections de la CGT dans des entreprises de moins de 500 salariés, qui appartiennent aux branches les plus diverses : jouet, textile, verrerie, industrie du caoutchouc [194]… Toutefois, la syndicalisation progresse sensiblement dans les bastions industriels également. Ainsi, dans le Nord, une circulaire de l'Union départementale annonce au 6 juin 27 446 adhésions supplémentaires et 362 nouvelles sections syndicales dont un gros tiers constitué de « femmes et de jeunes filles [195] ». Un bilan plus précis, établi à Montreuil en Seine-Saint-Denis, nous permet d'affiner l'analyse. Le tableau suivant indique, selon l'Union locale CGT, la progression de l'organisation [196] :

191. « La grève générale de mai 1968 », *Le peuple, op. cit.*, p. 126 et *La vie ouvrière*, 3/7/1968, p. 17.
192. Groux G., Mouriaux R., *La CGT, crises et alternatives*, Paris, Économica, 1992, p. 113.
193. Andolfatto D., Labbe D., *La CGT. Organisation et audience depuis 1945,* Paris, La Découverte, 1997, p. 233.
194. Rapport du 8/6/1968, AN 770190/190.
195. Rapport des RG de Valenciennes, 5/7/1968, AD Nord 1008 W 19.
196. Note des RG de la Préfecture de Police de Paris, 5/12/1968, AD Seine-Saint-Denis 23 W 1.

Corporation	Entreprises organisées avant mai	Entreprises organisées après mai	Effectifs 1/1/1968	Effectifs 13/6/1968	Effectifs 1/11/1968
Métaux	13	38	384	1534	1633
Services publiques	7	8	709	878	902
Chimiques	6	15	181	394	433
Bâtiment	3	7	95	337	337
Papier carton	0	4	0	318	346
Alimentation	2	6	55	233	271
Transports	1	4	39	136	168
Livre	0	3	0	89	91
Bois	1	4	21	81	81
Magasins populaires	0	1	0	50	67
Pharmacie	1	1	36	36	40
Totaux	**34**	**91**	**1520**	**4086**	**4369**

On constate une croissance formidable à la faveur de la grève – les effectifs triplent – et qui se poursuit ensuite. La situation initiale était marquée par un certain déséquilibre car la moitié des effectifs appartenait aux services publics, sans doute les communaux dans cette mairie communiste. À l'inverse, le secteur des métaux était peu organisé. La situation bascule à la faveur de la grève : les effectifs des métaux quadruplent, tandis que ceux des industries chimiques et du papier carton connaissent une croissance spectaculaire. L'identité ouvrière des nouveaux adhérents ne fait ici guère de doute. En revanche, les services publics qui ont déjà fait le plein, ne profitent guère du mouvement. Le nombre d'entreprises organisées connaît également une progression spectaculaire : désormais, la CGT est implantée dans l'ensemble des secteurs d'activité. Dernier élément remarquable, la poursuite du flux d'adhésions entre juin et décembre 1968. À la fin de l'année, les vœux des dirigeants nationaux de la CGT semblent exaucés : à Montreuil au moins, la confédération fonctionne comme un syndicat de masse.

À la CFDT, la progression, quoique inférieure, est également significative : de l'ordre de 21 % environ, soit un gain estimé à 100 000 adhérents environ [197]. Dans le Nord, le responsable de l'Union départementale suppute 6 à

197. Branciard M., *Histoire de la CFDT,* Paris, La Découverte, 1990, p. 233 et Tartakowsky D., « Les événements de mai » *in* Willard C. (dir.), *La France ouvrière,* Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1995, Tome 3, p. 43.

7 000 adhésions ; dans les Deux-Sèvres, l'implantation de la CFDT s'améliore avec la création de 10 sections syndicales, rassemblant 340 adhérents. Résultat de l'intense activité déployée en Haute-Savoie, le responsable de l'Union des Métaux des Alpes se targue de 33 nouvelles sections rassemblant 780 nouveaux adhérents, auxquels s'ajoutent 400 adhésions opérées dans les nouvelles sections [198]. Les chiffres qu'il avance sont assortis d'une indication intéressante : il distingue les nouvelles sections venues à la CFDT « pour ne pas mettre en l'air le régime » et qu'il classe à droite, des adhésions opérées dans les sections plus anciennes qu'il classe à gauche. Si le propos est pertinent, la CFDT gagnerait alors sur les deux tableaux : elle recueillerait les bénéfices d'une stratégie hardie sur sa gauche, et enregistrerait les conséquences d'un phénomène « anti » sur sa droite – adhésion réactive et anticégétiste – qu'avait connu la CFTC du Front populaire.

Il reste également à mesurer le renouveau du syndicalisme indépendant qui retrouve des couleurs dans les mois consécutifs. La création de syndicats autonomes correspond à un phénomène d'une ampleur réelle, mais dont l'aspect proprement ouvrier est difficile à saisir [199]. Souvent en effet, l'initiative en revient à des employés ou à la maîtrise, qui reçoivent parfois l'approbation de la direction de l'entreprise. De l'appui patronal à la répression anti-syndicale, la frontière est ténue.

• Persistance de la répression anti-syndicale

Lors des négociations de Grenelle, la délégation patronale s'était engagée dans la reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise. Il semble, néanmoins, que l'engagement n'ait pas été partout respecté. Maints patrons recourent en juin 1968 et dans les mois qui suivent à des sanctions contre les grévistes actifs et de syndicalistes, qui vont jusqu'au licenciement.

Dès la mi-juin, le conseil fédéral de la fédération de la métallurgie CFDT signale la poursuite de la répression anti-syndicale. À Saint-Quentin dans l'Aisne par exemple, trois entreprises licencient 15 grévistes, dont trois adhérents de la CFDT en juin 1968 [200]. Les syndicalistes n'affabulent pas : un rapport préfectoral du Nord signale que des mesures de rétorsion sont prises par le patronat local contre des militants syndicaux [201]. Le phénomène prend sans doute une ampleur plus importante dans les petites entreprises et les départements les moins industrialisés. En Haute-Loire par exemple, deux menus épisodes nous permettent de cerner cette

---

198. Archives CFDT : questionnaire confédéral 7 H 58 pour le Nord et les Deux-Sèvres ; courrier de Jean D. du 23/61968, 7 H 48 pour les Alpes.
199. Cf. *infra*, chapitre VI.
200. FGM-CFDT 1 B 344.
201. Rapport du 9/8/1968, AN 770128/190.

réalité[202]. Dans le bourg de Saint-Julien-Chapteuil en juillet, un patron tente de licencier des employés syndiqués tandis qu'en octobre de la même année, le délégué CGT des Éts Raberin (chaussures) du Puy est mis à pied pour injures et menaces envers le chef du personnel. L'homme a réussi à implanter la CGT dans l'entreprise en juillet 1968. Pour défendre leur camarade, les 87 ouvriers débrayent. On ignore l'issue des deux conflits. Ils donnent à voir toutefois les difficultés d'implantation des organisations syndicales. Face à la contestation ouvrière, la répression est en effet l'arme patronale la plus sommaire, mais sans doute aussi la plus courue. Les conquêtes syndicales sont décidément précaires.

Lorsque Hervé Le Roux évoque le court-métrage sur l'usine Wonder de Saint-Ouen qui sert d'armature à son beau film *Reprise*, il rappelle sa fascination devant une scène qui rassemble « tous les personnages du petit théâtre de 68. La jeune ouvrière révoltée qui parle avec ses tripes, les militants de la CGT, qui appellent à la reprise, le jeune gauchiste de service[203] ». Au terme du chapitre, nous espérons avoir davantage peuplé le plateau, et mis en scène d'autres figures. Le théâtre de 68 propose en effet une œuvre complexe qui bafoue allègrement la règle classique des trois unités : elle s'étale sur deux mois, avec des rebondissements multiples et un dénouement qui s'étire sur plusieurs semaines. Elle a pour cadre le pays tout entier : si les grandes concentrations industrielles dominent et imposent un rythme, des foyers improbables apparaissent, où la grève fait aussi, sinon autant, événement. Dès lors, il est vain d'isoler une intrigue unique. Nous avons au contraire multiplié les récits éclatés, comme autant d'évocations fugaces, pour tenter de rendre compte de ce foisonnement. L'écriture tente ainsi d'évoquer l'hétérogénéité inhérente à tout mouvement. C'est également par la notion d'événement, que nous avons tenté de subsumer ce mouvement de grèves dans les usines. Par sa massivité, par la mobilisation à laquelle il donne lieu jusque dans les catégories tenues en marge (celle des ouvrières ou des ouvriers immigrés notamment), par les innombrables discussions qui éclosent, par les ruptures avec l'ordre usinier qu'il occasionne, par les perspectives qu'il ouvre, par les éclats ou les ruptures auxquels il aboutit, par les débats qu'il met à jour, le mouvement introduit une césure et une métamorphose. Dans les usines aussi, le temps est à la contestation qu'un mouvement de deux mois ne saurait épuiser. Des ouvriers sont sortis du rang et d'autres prétendent les imiter. Les grèves de mai et juin, comme le criaient les manifestants, ne sont décidément qu'un début.

---

202. AD Haute-Loire 1120 W 245
203. Le Roux H., *Reprise*, Paris, Calmann-Lévy / ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 1998, p. 11.

Chapitre 2

Les luttes ouvrières des années 68 : une seconde jeunesse de la grève

Tous avaient aimé certainement le 14 juillet.
Il eût fallu aimer le lendemain.
J. Michelet, *Histoire de la Révolution française.*

Loin de constituer un éphémère feu de paille, les grèves de mai-juin 1968 ouvrent une séquence marquée par l'ampleur et la vivacité des luttes ouvrières. Si ces conflits ne se résument pas à des grèves, celles-ci en constituent cependant la pointe, c'est-à-dire à la fois la forme la plus vive et la plus visible, et par conséquent celle qui laisse le plus de traces dans les archives. La séquence se caractérise ainsi par son âpreté mais dispose également une nouvelle morphologie de la grève. De nouveaux territoires (ré)apparaissent qui traduisent un déplacement à l'intérieur du monde du travail et, dans le même temps, une diffusion de la contestation. La grève, en effet, ne se cantonne pas aux bastions industriels, mais gagne des régions où les implantations industrielles sont récentes, et où la population demeure électoralement plutôt conservatrice. Dès lors, le répertoire d'actions s'élargit, et fait une large place aux formes les plus aiguës de la conflictualité : sabotage, mise à sac des bureaux, et séquestrations notamment. Les contemporains se plaisent à voir dans ces formes d'action radicales la marque de nouveaux ouvriers, et particulièrement d'ouvriers spécialisés peu familiarisés avec une tradition d'action collective. Ces ouvriers en réalité sont moins de nouveaux grévistes que de nouveaux dirigeants de la grève. Car c'est dans cette séquence que se manifestent notamment des grèves féminines, grèves d'ouvrières et de femmes à la fois, et des grèves d'ouvriers immigrés. Dans le même temps, si les organisations syndicales poursuivent leur travail d'encadrement et d'aiguillon, certains grévistes préfèrent se regrouper parfois dans d'éphémères organisations, dont l'existence même renforce la bigarrure et le chatoiement si caractéristiques de cette séquence.

Les territoires de la grève

Les luttes ouvrières se déploient, pendant ces années 68, sur des territoires multiples. Certes, le modèle classique de la grève qui s'étend sur toute une usine et la paralyse ne disparaît pas, bien au contraire. Mais on peut noter un certain déplacement des territoires de la grève, qui correspond pour part à un répertoire d'actions différent et à des pratiques militantes inédites. Dans le même temps, les luttes ouvrières se déploient dans des foyers improbables, dans ces régions conservatrices que l'on pense assoupies. Une telle diffusion de la contestation singularise également la séquence.

L'atelier

Dans les grandes unités productives, la division du travail caractéristique de l'industrie, donne naissance à des secteurs et à des ateliers, dont l'unité repose sur une série d'opérations connexes ou sur des types d'opérations semblables. Ces unités de travail plus réduites favorisent l'éclosion de solidarités : elles constituent en effet des collectifs de travail autour d'équipes d'ouvriers plus ou moins stables liées par une même interconnaissance, et parfois par une solidarité de métier. De plus, à l'intérieur de l'atelier, les ouvriers partagent des conditions de travail similaires (un lieu, un volume sonore, une température, une hygrométrie…) quand bien même les opérations que chaque ouvrier effectue, varient. Dès lors, les luttes démarrent souvent à l'échelle de l'atelier.

À l'intérieur de cette tradition des grèves menées à l'échelle de l'atelier, les années 68 présentent cependant une inflexion. Nous assistons en effet au développement de conflits qui, parce qu'ils sont menés en un point stratégique du processus de travail, paralysent très rapidement la production : « grève bouchon », « grève thrombose », voire « grève tétanos », les qualificatifs se multiplient pour désigner ces luttes que la Direction générale du Travail et de l'Emploi définit ainsi à l'automne 1969 : « […] grève dans une entreprise donnée par fraction limitée du personnel dont la place dans le processus de fabrication entraîne très rapidement des répercussions graves sur la production de l'ensemble de l'usine [1] ». L'année 1969 marque en effet l'irruption de ce type de conflits qui frappe en particulier deux usines automobiles : Renault-Le Mans et Peugeot-Sochaux. L'initiative appartient aux 326 ouvriers de l'atelier 79, parfois appelé GG, de l'usine du Mans qui assemblent les trains avant et arrière des véhicules. Le 24 février 1969, ils entament

1. Étude sur les conflits collectifs du travail au cours de la période de septembre à décembre 1969, Note de la Direction générale du Travail et de l'Emploi, AN 760122/295.

une grève, sans prévenir les organisations syndicales, contre le système de la cotation de postes qui fait varier le salaire en fonction de critères multiples, dont la pénibilité du travail. Le conflit qui dure jusqu'au 4 mars, entraîne le lock-out de l'usine mais aussi, par ricochet, celui des établissements de Billancourt et Flins. Si le gain des grévistes est modeste, le conflit a cependant fait perdre à la RNUR près de 3 200 véhicules [2]. En octobre, l'initiative passe aux 140 ouvriers de l'atelier des traitements thermiques qui exigent le versement d'une prime de chaleur, d'un montant égal à celle dont disposent leurs camarades de la Fonderie. 108 d'entre eux commencent une grève le 16 octobre qui paralyse rapidement la production de boite de vitesses à Cléon puis asphyxie progressivement les autres usines de montages de la Régie. La direction riposte par un lock-out le 25 mais est contrainte à des négociations dans la nuit du 27 au 28 qui se soldent par une victoire totale des grévistes, lesquels reprennent le travail dès le lendemain [3]. Ces deux conflits attestent de l'écart entre le petit nombre d'ouvriers concernés et l'ampleur des répercussions qui s'étendent sur un établissement tout entier, voire le groupe dans son ensemble. Les syndicats ont beau jeu de chiffrer l'écart entre le coût de la revendication et celui des pertes subies à l'échelle du groupe. Ce hiatus, qui constitue l'arme principale des grévistes, rend en outre toute mesure patronale délicate : le lock-out, qui frappe l'ensemble du personnel, apparaît en effet injuste, confère une publicité supplémentaire au conflit initial et renforce le camp des grévistes. On comprend mieux dès lors les pressions qu'exerce Jacques Delors, conseiller social du Premier ministre Chaban-Delmas, sur Pierre Dreyfus, PDG de la Régie, pour faire cesser la grève de l'atelier des Traitements thermiques. Ce dernier, sans consulter l'encadrement du Mans, cède ainsi aux exigences des grévistes.

Chez Peugeot, où la situation consécutive à la grève de mai et juin 1968 est tendue, le modèle est similaire. Du 3 au 6 mars 1969, des débrayages à l'initiative de l'atelier Finition de la Carrosserie provoquent l'engorgement des chaînes et leur arrêt [4]. Surtout, l'usine de Carrosserie est marquée par la grève des 140 pistoleurs qui réclament un changement de classification, la mensualisation au bout de dix ans d'ancienneté et la garantie de la rémunération en cas de changement de poste pour des raisons de santé ou pour convenances personnelles. Cette grève, qui s'étire entre le 24 novembre et le 6 décembre, a de lourdes répercussions puisque plus de 14 000 ouvriers sont placés en chômage technique. Le compromis que les pistoleurs obtiennent, alors que la

2. Sur cette grève, voir GAULT F., « La grève-tétanos du Mans » in *Trois grèves,* Paris, Calmann-Levy, 1971, p. 123-177.
3. AN 760122/292.
4. Rapport préfectoral du 6 mars 1969, AN 770128/201. Les chiffres de grévistes fournis dans le rapport sont légèrement supérieurs à ceux donnés par HATZFELD N., *Les gens d'usine, op. cit.,* p. 369.

Direction avait opté pour la fermeté dans un premier temps, donne également la mesure de ces répercussions [5].

Après 1969, le recours aux grèves bouchons se généralise, et notamment dans l'industrie automobile. Au Mans derechef, la grève de 1971 de l'atelier des traitements thermiques et celle des ouvriers des presses au printemps 1973 à Billancourt et Flins reprennent la même stratégie. Mais la grève bouchon fait aussi des émules dans d'autres branches. Ainsi, en mai 1971, les Directions régionales du travail et de la main-d'œuvre signalent l'extension du procédé. Le recours à la grève bouchon est ainsi logiquement souligné par la Direction des Pays de la Loire (la grève du Mans est exactement contemporaine), mais aussi par celles de Franche-Comté, de Lorraine (mention est faite d'une grève chez Cockerill Ougrée Providence), et du Nord qui allègue la grève des 400 OS du service mouvement de l'usine Usinor de Dunkerque [6]. Ainsi, la grève bouchon, qui articule, à l'avantage des grévistes, l'action à l'échelle de l'atelier et les répercussions au niveau de l'usine, appartient largement au répertoire d'actions des années 1968.

Le groupe industriel ?

L'usine continue de demeurer le territoire privilégié de la grève, pendant les années 68 comme avant. En revanche, l'analyse à l'échelle du groupe industriel présente davantage d'intérêt. Les actions ouvrières qui se mènent à l'échelle d'un groupe existent pendant la séquence sous certaines conditions. De telles luttes correspondent d'abord à une phase de l'industrie au cours de laquelle se développe la concentration [7]. Du côté ouvrier, une sorte de conscience commune minimale doit apparaître pour qu'éclose l'action. Ainsi, dans le long conflit qui oppose les ouvriers des quatre petites usines métallurgiques Teyssier de la région d'Yssingeaux, à la direction entre janvier et mars 1971, une solidarité entre les usines est à l'œuvre pour lutter contre la baisse des salaires consécutive à une réduction d'horaires. Elle correspond en l'occurrence à un taux particulièrement élevé de syndicalisation, *a fortiori* pour la Haute-Loire : selon les chiffres fournis par les syndicats de la métallurgie, plus de 80 % des ouvriers adhèrent à la CFDT [8]. Les sections syndicales disposent donc de l'énergie militante et de la légitimité nécessaires pour coordonner l'action.

---

5. *Ibid.*, p. 369-370 ; voir également les rapports des 25/11 et 8/12 dans AN 770128/201 et des 28/11 et 3/12/1969 dans AN 7610122/294.
6. Archives du ministère du Travail, AN 760122/293.
7. WORONOFF D., *Histoire de l'industrie en France, op. cit.*, p. 556-557.
8. À Sainte-Sigolène et Montfaucon, 145 adhérents sur 170 salariés ; 100 sur 120 à Lapte et 42 sur 48 à Bauzac. Source : « Le conflit Teyssier », Union régionale des syndicats de la métallurgie CFDT Loire – Haute-Loire, Mars 1971, 10 p. FGM-CFDT1 B 264. Voir aussi AD Haute-Loire 1120 W 104.

Un second exemple permet de saisir comment les actions à l'échelle du groupe sont le fruit de solidarités multiples tissées au fil des années. Le groupe Ducellier, grand équipementier automobile parisien, choisit d'implanter dès 1938 deux usines à Issoire et à Brassac-les-Mines dans le Puy-de-Dôme. Dans les années 1960, à la faveur de la croissance exceptionnelle de son secteur d'activité, le groupe crée deux nouvelles usines en Haute-Loire à Vergongheon et Sainte-Florine[9]. Ainsi, à partir de 1965, près de 5000 ouvriers travaillent dans quatre usines distantes d'une vingtaine de kilomètres. Or, la main-d'œuvre provient dans une large mesure du bassin houiller de Brassac de sorte qu'elle est assez homogène et se connaît. Surtout, les ouvriers de Ducellier les plus militants sont souvent fils ou filles, frères ou sœurs de mineurs. Dès lors, ils ont hérité de leurs parents une culture ouvrière façonnée par les luttes (notamment la grève de 1948 qui revient fréquemment dans les entretiens) qui favorise l'adhésion à la CGT. Enfin, la proximité entre les usines du groupe est favorisée par les mutations autoritaires qui frappent les militants syndicaux que la Direction envoie sur les nouveaux sites[10]. Dès lors, par-delà les spécificités que chaque usine recèle ou conserve, un sentiment d'unité existe qui se traduit par le fait qu'on travaille «chez Dudu» et qu'on milite à la CGT. Cette unité ouvrière, à la fois réelle et relative, fait que les mouvements de grève concernent souvent toutes les usines d'Auvergne pendant notre séquence, même si leur intensité est inégale. Tel est le cas en 1967, 1968 et 1979, avec, semble-t-il, un rôle majeur joué par l'établissement de Grosménil à Vergongheon. À chaque fois, la coordination qui se met en place au niveau du bassin, réunit des militants qui se connaissent.

Ainsi, dans les deux exemples analysés, une certaine unité de lieu subsume la dispersion usinière. Cette unité initiale tempère un constat qui soulignerait la promotion des luttes à l'échelle d'un groupe. De fait, les grèves qui réunissent les usines dispersées d'un groupe sont plutôt rares pendant la séquence, comme le reconnaît une note de conjoncture de la CFDT du 19 mai 1972 qui précise: «l'extension des luttes […] se fait le plus spontanément dans un cadre local ou interprofessionnel […] : l'extension des luttes au niveau des trusts, au niveau des branches professionnelles s'avère beaucoup plus difficile[11]». L'entreprise n'est par conséquent pas, ou guère, une catégorie de la conscience ouvrière pendant la séquence, non plus qu'une catégorie de l'ac-

---

9. Renseignements puisés dans le mémoire de WOREK Maryline, «Les licenciements chez Ducellier», s.d., 22 p., Archives privées de Mme Marie Morin. Voir également les rapports préfectoraux des 13/6 et 17/7/1969, AN 770128/201. Un autre établissement est créé dans les années 1970 à Étaples (Pas-de-Calais).
10. C'est le cas de Mme Olga Martins, militante et future déléguée CGT, mutée d'Issoire à Sainte-Florine. Entretien avec l'intéressée, Charbonnier-les-Mines, 25/10/2002.
11. Archives confédérales CFDT 8 H 400. Quelques exemples cependant: les usines Péchiney à Noguères et Ugine à l'été 1973, les usines du Mans et de Billancourt en février 1975, et les établissements Alsthom de Belfort et de Saint-Ouen à l'automne 1979. Toutefois, même à ces occasions-là, une usine domine l'autre dans la grève.

tion syndicale [12]. En même temps qu'une certaine preuve d'inadaptation et de retard face aux évolutions capitalistiques, c'est aussi l'indice d'un puissant *localisme* ouvrier que l'examen des deux territoires suivants atteste.

La ville

La ville constitue un territoire singulier des actions ouvrières pendant la séquence. Ainsi, à Laval en octobre 1973 [13], la ville, comme l'indique le titre de l'article du *Monde*, passe « de l'ère des notables à celle des luttes sociales » et connaît à son tour et avec retard son « mois de Mai [14] ». En ce sens, Laval est un nouveau territoire de la grève. À l'origine du mouvement d'octobre, des ouvriers d'une usine métallurgique, Salmson, qui le 25 septembre, partent en grève avec occupation pour exiger des augmentations de salaires analogues à celle dont ont bénéficié leurs camarades d'une usine voisine, Scoman, filiale de Chausson. Cette grève fait tache d'huile, gagne en une semaine une quinzaine d'établissements et concerne 6 000 salariés. Un meeting interprofessionnel le 10 octobre marque l'apogée d'un mouvement dont le reflux est rapide entre le 12 et le 15. Le caractère soudain et étroitement lavallois du mouvement, ainsi que l'organisation d'un meeting interprofessionnel conduisent à insister sur la pertinence de la ville comme territoire de l'action. Dans le même temps cependant, les grèves se juxtaposent sans que le mouvement ne revête jamais de caractère collectif ou général ; il en va de même à La Rochelle en mai 1976 [15]. Dès lors, il faut affiner notre analyse : si la ville peut être le lieu d'actions ouvrières (manifestations ou meetings par exemple) qui témoignent de la prégnance de solidarités locales, elle ne constitue pas pour autant exactement un territoire de la grève. Celle-ci se cantonne à l'atelier et à l'usine. La ville, comme la région, constituent plutôt des supports de l'action.

La région

Les actions ouvrières se déploient enfin à l'échelle régionale. Ce territoire offre également des ressources à la geste gréviste, pour autant que cet espace présente une unité minimale. La région est donc elle-même un espace mouvant aux limites floues.

---

12. THUDEROZ C., *La boîte, le singe, le compagnon. Syndicalisme et entreprise,* PUL/CNRS Éditions, 1994, p. 199.
13. AUFFRAY D. *et alii*, *La grève et la ville*, Paris, Christian Bourgois, 1979, p. 197-225. Voir également l'article de Pierre-Marie Doutrelant dans *Le Monde,* du 18/10/1973.
14. Ce décalage chronologique se retrouve ailleurs : André Pineau, responsable de l'UD CFDT des Deux-Sèvres, avait coutume de considérer que 1968 se déroulait en 1970 dans son département : « Lutter et chanter à Cerizay », *CFDT aujourd'hui,* n° 5, janvier-février 1974, p. 6
15. AUFFRAY D. *et alii*, *La grève et la ville*, *op. cit.,* p. 227-231.

Dans la vallée de la Bruche par exemple, qui relie les Vosges à la plaine d'Alsace, à l'instar de tout le Bas-Rhin, les grèves de mai et juin 1968 furent modestes : trois entreprises sont concernées par le mouvement, avec des durées qui oscillent entre 24 h et trois jours [16]. À ce mouvement calme, presque poussif de 1968, Léon Strauss et Jean-Claude Richez opposent un après-mai bouillonnant dont la vallée de la Bruche constitue sans doute le meilleur exemple. Celle-ci est en effet secouée par trois grèves majeures entre 1972 et 1973, qui prouvent à la fois la diffusion de la contestation et le rôle de la micro-région comme espace de mobilisation. Le premier conflit se déroule chez Controls-France à Schirmeck, qui fabrique des carburateurs de poêles à mazout [17]. Face à la décision d'un groupe américain de licencier 150 des 252 employés, les salariés se lancent dans une longue grève avec occupation à partir du 19 mars. Le conflit de quatre semaines se solde par un échec mais marque le début d'une intense contestation ouvrière. Les 700 salariés de Jeudy, entreprise de fabrication de soupapes, instruits de l'échec de leurs collègues, adoptent des méthodes plus radicales : face aux menaces qui pèsent sur leur emploi, ils n'hésitent pas à séquestrer puis à enlever deux cadres pendant quelques heures le 24 janvier 1973, pour se lancer ensuite dans une grève au terme de laquelle ils obtiennent une garantie de l'emploi pour 18 mois [18]. Quand, en février, 96 ouvrières de l'usine de confection Coframaille de Schirmeck démarrent une grève victorieuse contre le rendement, les commentaires se multiplient sur l'agitation dans la vallée et se focalisent sur un « meneur », délégué syndical chez Jeudy et militant PSU, Robert Boehm. Il nous apparaît plus pertinent de mettre en évidence comment ces conflits permettent aux salariés de capitaliser des ressources et des savoir-faire, à l'intérieur de sections syndicales cédétistes, qui se traduisent notamment par des contacts avec la presse, et l'éclosion de journaux militants (tel *Uss'm follik. Hebdomadaire du peuple alsacien*). Dès lors, la grève de Coframaille fait l'objet d'une couverture médiatique favorable qui participe du succès du conflit. L'exemple de la vallée de la Bruche illustre comment une micro-région peut devenir un territoire de la grève par capitalisation des expériences en un temps très court. Dans le même temps, la conscience de partager un territoire en commun semble une nouvelle fois cruciale dans ces grèves.

Ces analyses sur les territoires de la grève nous conduisent à tirer trois conclusions. La plus évidente est la diffusion de la contestation dans les usines vers les périphéries industrielles. Vincent Porhel le démontre admirablement

---

16. STRAUSS L., RICHEZ J.-C., « Le mouvement social de mai 1968 en Alsace », art. cit., p. 129-131.
17. Voir les comptes-rendus de cette grève dans *Politique-Hebdo,* 23/3/1972 et *Témoignage chrétien*, 13/4/1972.
18. Notes des 24 et 25/1/1973, du 2/2/1973. Archives du ministère de l'Intérieur, AN 86058/28.

en Bretagne[19]. Il semble bien que dans les années 68, aucune région ne reste à l'écart de ce mouvement protéiforme et plusieurs rapports de préfets, découvrant avec effroi l'hydre contestataire dans leur département autrefois si paisible, pourraient être allégués[20]. Si les représentants de l'État calquent le propos constamment répété du Ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, et de ce fait font équivaloir activité syndicale, gauchisme et subversion, nous pouvons cependant prendre acte de l'éclosion d'activités militantes dans les usines sur une portion croissante du territoire français. La seconde conclusion porte sur la multiplicité des territoires de la grève : l'atelier, l'usine, la ville, la région sont autant d'espaces dans lesquels peuvent se déployer les actions ouvrières. Cette multiplicité des territoires correspond peut-être à la complexité des « agencements identitaires[21] » des ouvriers eux-mêmes. Ces derniers peuvent être et se dire à la fois d'un atelier, d'une usine, d'une ville ou d'une région : les références identitaires, loin d'être exclusives, semblent plutôt cumulatives. Ces agencements complexes forment la trame de solidarités multiples qui favorisent des actions dont les territoires s'emboîtent. Toutefois, les grèves à l'échelle d'une ville ou d'une région ne se rencontrent pas pendant les années 68 : si les villes ou les régions sont le théâtre et le support d'actions ouvrières, celles-ci se mènent à partir des ateliers et des usines, qui constituent les lieux proprement ouvriers. Ce localisme ouvrier est confirmé par l'examen du répertoire d'actions.

Un répertoire élargi d'actions ouvrières

Une caractéristique majeure de la séquence repose sur l'élargissement du répertoire ouvrier d'actions que Charles Tilly définit comme l'ensemble des « moyens établis que certains groupes utilisaient afin d'avancer ou de défendre leurs intérêts[22] ». Notre propos est de mettre en évidence une évolution sensible marquée par un recours aux actions qui traduisent une forte conflic-

---

19. PORHEL V., *Mémoires, industrialisation, conflits : la construction des représentations sociales et culturelles dans les années 1968 en Bretagne au filtre de cinq conflits sociaux (1966-1981),* thèse de doctorat, Rennes II, 2005.
20. Ainsi ce rapport sur le climat social du Préfet des Vosges le 6 mars 1971, « Dans l'ensemble de ces événements, il apparaît nettement que les éléments gauchisants de la CFDT départementale poursuivent une manœuvre de grand style pour s'imposer, notamment dans l'industrie textile et celle du bois, et maintenir un climat systématiquement revendicatif […]. Le grave, dans cette affaire, est l'intervention de plus en plus nette de cellules maoïstes et trotskystes usant de moyens d'intimidation et de violence, les travaux d'approche et d'implantation étant facilités consciemment ou non par certains activistes gauchisants de la CFDT. » Archives du ministère de l'Intérieur, AN 850257/4.
21. J'emprunte l'expression à HATZFELD N., *Les gens d'usine, op. cit.,* p. 142.
22. TILLY C., « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, n° 4, octobre 1984, p. 94.

tualité et revêtent un caractère spectaculaire. Ainsi, la grève de la faim apparaît à quelques reprises souvent à l'initiative de la CFDT. En mars 1970, quatre militants s'engagent dans une grève de la faim à la SNIAS à Château-Bougon. Ils sont imités en 1971 chez Thomson-Angers [23], et l'année suivante par trois ouvriers et une ouvrière de Hutchinson à Châtellerault [24]. Puis, au mois d'avril 1973, deux ouvrières de la fabrique de parquet Lemoine à Darney dans les Vosges jeûnent pendant une semaine, tandis que deux ouvriers entament une action similaire le 12 du même mois aux Éts Dumas à Woippy en Moselle [25]. À l'inverse, des formes plus régulées de conflit, comme les journées d'action interprofessionnelles ou les conflits de branche, déclinent ou rencontrent un moindre succès [26]. Un tel élargissement du répertoire se manifeste surtout dans l'examen des formes de violence et d'illégalité, ainsi que dans l'analyse des grèves actives marquées par une reprise de la production.

Illégalités et violences

L'examen des formes de violence et d'illégalité se doit d'éviter l'écueil des sources, notamment policières. Les rapports des autorités tendent, en effet, à privilégier les grèves les plus spectaculaires, marquées par des affrontements, au détriment de formes de conflit plus paisibles et traditionnelles. Ce biais oblige à nuancer les constats les plus alarmistes que peuvent dresser les autorités. Ainsi, les pouvoirs publics rangent les occupations d'usine, qui constituent une violation du droit de propriété et de la liberté du travail, parmi les actes illégaux et violents. Or, les occupations, qui se développent après 1968, deviennent des actes ritualisés, sans être anodins, desquels toute forme de violence est bannie. Replacer ces épisodes dans la longue histoire de la grève et des formes d'opposition entre ouvriers et patronat conduit à relativiser l'acuité des formes d'illégalités et de violence qui apparaissent dans les années 68, et donne foi à la thèse classique d'un apaisement général des formes de violence [27]. Pour autant, dans ce processus d'apaisement de longue durée, la séquence est marquée par une résurgence des formes les plus vives d'opposition entre ouvriers et patronat comme le montre l'étude de trois phénomènes qui conjuguent illégalité et violence : le sabotage, la mise à sac de bureaux, et la séquestration.

---

23. Note du Directeur régional du travail et de la main-d'œuvre des Pays de la Loire, mai 1971, AN 760122/293.
24. *Quatre grèves significatives,* Paris, Epi, 1972, p. 128-129.
25. Note des Renseignements généraux du 17/4/1973. AN 860581/28. Signalons par ailleurs que des grèves de la faim sont entreprises à la même période contre la circulaire Marcellin-Fontanet, notamment dans des lieux de culte.
26. Note sur « L'évolution des conflits du travail », 4/5/1972, 8 p. à partir de synthèses des Directeurs régionaux du travail et de la main-d'œuvre, AN 760122/295.
27. SHORTER E. et TILLY C., « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *Le Mouvement social,* n° 76, juillet-septembre 1971, p. 95-118.

• Le sabotage

Les lignes, que Patrick Fridenson consacre au sabotage dans son étude sur le conflit social à l'époque contemporaine, valent pour notre période. « Le sabotage est une forme très exceptionnelle de conflit. C'est un acte ouvrier intentionnel qui porte atteinte au produit fabriqué ou à l'outil de travail. Il a des formes diverses : destruction de machines ou de produits […], création de pannes ou de défauts, vols. […] Ces sabotages destructeurs sont une pratique très peu répandue en milieu ouvrier, mais continue depuis le début du XIXe siècle sous forme de sabotages diffus et peu apparents [28]. » Le sabotage présente donc une double rareté : rareté des occurrences car les ouvriers répugnent à détériorer l'outil de travail ou la production, sauf pendant l'Occupation ; rareté des traces dans les archives puisque la pratique est clandestine. Sans prétendre évoquer une réapparition du sabotage, nous trouvons cependant trace de telles pratiques qui témoignent peut-être d'une certaine prise de distance des ouvriers envers l'univers usinier, en particulier dans la grande industrie, notamment automobile. Dans le même temps, les groupes maoïstes, notamment la Gauche prolétarienne, légitiment après 1968 le sabotage comme pratique anti-capitaliste. Ces campagnes politiques contribuent sans doute à conforter les velléités de certains ouvriers. Quelles que soient les hypothèses, de telles pratiques se rencontrent à Citroën en juillet 1968. Le propos est rapporté dans un texte interne à la Gauche prolétarienne :

> À Citroën : le sabotage c'est [*sic*] fait dans une campagne contre la récupération, cela venait au mois de juillet 68 après le mois de Mai, la révolte était dans les esprits, la liquidation n'avait pas encore fait son travail et il y avait une centaine d'ouvriers aux comités d'action. Des [*sic*] juillet le patron a voulu nous faire récupérer la production perdue pendant le mois de Mai en augmentant les cadences et en allongeant les horaires pour récupérer les avances de paye. [...] Le sabotage était extrêmement simple : il s'agissait de déformer le cadre qui servait au montage des portes d'un coup de marteau. Aucune porte ne fonctionnait plus, il y avait du jeu en bas et en haut elle ne fermait pas, pourtant il n'y avait aucune trace de coup sur la porte. Jamais personne n'a su la raison, il fallait redémonter les portes et renvoyer la tôle aux presses. [...] C'est un immigré qui avait trouvé l'astuce du coup de marteau et très vite de bouche à oreille cela s'est su partout sans que les petits chefs le sachent. Cela concernait plusieurs milliers d'ouvriers, d'autant plus que des [*sic*] que le stock de portières correctes a été épuisé les voitures sortaient sans portière. Cette action a été à l'origine de dizaines de sabotages différents et repris par tous : [mot illisible] à une époque Citroën livrait ses voitures avec des bons ; bon pour échanger une banquette arrière contre une de la même couleur que les autres dans tel garage, bon pour un tuyau d'échappement dans tel garage ... La voiture de Bruno Coquatrix directeur de l'Olympia a été sabotée du début de la chaîne à sa sortie si bien que ce sont les chefs qui ont du [*sic*] la faire [29].

---

28. FRIDENSON P., « Le conflit social », *in* BURGUIÈRE et REVEL J. (dir.), *Histoire de la France. Les conflits* (vol. dirigé par JULLIARD J.), Paris, Seuil, 2000 (1990), p. 413.

Si l'identité de l'auteur reste dans l'ombre, la précision du récit laisse supposer qu'au moins un ouvrier a expliqué les pratiques à l'œuvre. Dès lors, en gardant à l'esprit les hyperboles habituelles à la prose maoïste, l'intérêt du texte est de montrer la jonction entre une virtuosité ouvrière retournée et une pratique de résistance collective, contre la volonté patronale de récupérer les heures de grève payées, suite aux accords conclus à l'issue de la grève de mai-juin 1968. Elle apparaît donc comme le prolongement d'un conflit qui a fait émerger un certain collectif ouvrier aux usines Citroën de Javel. Le sabotage suppose d'autre part une forme de virtuosité ouvrière : le coup de marteau est à la fois suffisamment discret pour ne pas découvrir son auteur et suffisamment efficace pour déformer le cadre de la portière. Il manifeste donc une virtuosité des OS (« astuce » dit le récit) qui se retourne contre l'entreprise dans une campagne de sabotage.

Après 1968, ces pratiques de sabotage semblent se répandre au moins dans les grandes usines automobiles. Les témoignages l'attestent à Sochaux comme à Flins où des ouvriers provoquent des malfaçons, oublient volontairement une partie des opérations qu'ils doivent réaliser et bloquent les chaînes [30]. De telles pratiques de sabotage s'apparentent au freinage traditionnel qui est devenu beaucoup plus difficile sur chaîne. À Flins toujours, des actions revendiquées de sabotage sont réalisées par un petit groupe d'ouvriers maoïstes en septembre 1971. À l'origine, une erreur des ordinateurs a entraîné une amputation des salaires en juillet. Pour la Gauche prolétarienne, « le coup de la paie, c'est pas une erreur de l'ordinateur, c'est une provocation du patron », qui mérite une riposte. « En 3 groupes de 2 ou 3 gars, on s'est déplacé sur les chaînes 4L, R12, R12-R16, et on a saboté en peu de temps 150 moteurs en mettant des boulons dans les carburateurs. Tout ça s'est fait pendant les heures de travail au nez et à la barbe des chefs [31] ». Il est impossible de savoir si le sabotage fut réellement l'œuvre de plusieurs ouvriers mais la réalité des faits est attestée par des tracts d'autres organisations syndicales et politiques qui condamnent très fermement ces pratiques [32]. Cette condamnation quasi-générale nous permet de tirer plusieurs conclusions : les formes ouvertes de sabotage sont à la fois exceptionnelles et très minoritaires. Malgré les campagnes de la Gauche prolétarienne, les ouvriers n'adhèrent guère à ces pratiques. On en veut pour preuve le fait que les « sabotages » magnifiés par cette organisa-

29. Texte manuscrit « L'art du combat dans les usines », p. 9 à 12. Les passages entre crochets correspondent à d'autres usines (Dunkerque, Cléon et Flins). BDIC, fonds Gauche prolétarienne F Δ Rés. 576/3/3/2.
30. Pour Sochaux, DURAND M., *Grains de sable sous le capot, op. cit.*, p. 31, 32, 90-91. Pour Flins, KONCZYK J.-M., *Gaston. L'aventure d'un ouvrier*, Paris, Éd. Git-Le-Coeur, 1971, p. 40 : « Oh la patate ! La belle patate sur la porte arrière ! Encore un gars qui l'a fait exprès… »
31. Tract non daté, septembre 1971, Fonds Michel Chemin, BDIC, F Δ Rés. 612/1.
32. Tracts de Lutte Ouvrière du 26/9 et de la CFDT du 28/9/1971. *Ibid.*

tion sont en réalité souvent opérés clandestinement, de nuit le plus souvent, par des militants non-ouvriers, comme aux Chantiers navals de Dunkerque ou à l'usine Coder de Marseille en 1970 [33]. En revanche, les formes larvées de sabotage, telles celles rapportées à Sochaux, qui s'apparentent au freinage, resssortissent aux «protestations sourdes» et aux «formes obliques de conflit» qu'évoque Patrick Fridenson [34]. En poussant plus avant l'analyse, ces pratiques diffuses de sabotage ressortissent peut-être à la notion d'*Eigensinn* qu'a développée Alf Lüdtke à propos des comportements ouvriers en Allemagne à la fin du XIXe siècle. Lüdtke désigne ainsi des pratiques individuelles et/ou collectives et des situations de réappropriation du temps et de l'espace, pendant lesquels la discipline de travail est interrompue et que l'historien apparente à des formes de résistance [35]. Il semble que les pratiques à Sochaux, à la fois individuelles et inscrites dans un collectif réduit, correspondent à plein à cet *Eigensinn*. De ces analyses, il ressort par conséquent que le sabotage, tel qu'il se pratique dans les années 68, est une forme douce et clandestine d'illégalité, qui renvoie à des formes de résistance individuelles et collectives, et traduit un détachement, propre à la séquence, des ouvriers envers l'univers usinier et le travail.

• Les mises à sac de bureaux

De même que le sabotage, les mises à sac de bureaux ne constituent pas une innovation des années 68. Il s'agit une fois encore d'une forme marginale mais ancienne d'action ouvrière. On pourrait peut-être la considérer comme la manifestation édulcorée et propre à une époque où domine le modèle de l'entreprise dirigée par des cadres, de l'ancienne attaque de la demeure patronale [36]. Ce type d'action disparaît en effet complètement dans la séquence, sauf sous une forme elle-même très symbolique, la destruction de *jardins* de cadres ou de patrons [37]. En effet, mettre à sac les bureaux de la direction relève d'une violence spectaculaire mais limitée par laquelle les ouvriers peuvent exhiber leur force et surtout dominer un espace de travail qui appartient à la Direction, c'est-à-dire des cadres dirigeants salariés et non plus un patron possesseur des moyens de production.

---

33. FAYE J.-P., *Lutte de classes à Dunkerque,* Paris, Galilée, 1973. *La Cause du Peuple* n° 24 et 28, *Le Méridional* des 20/5 et 1/7/1970, ainsi que le rapport des RG du 3/6/1970, AD Bouches-du-Rhône 135 W 389.
34. «Le conflit social», art.cit., p. 403 et 405.
35. LÜDTKE A., «Le Domaine réservé. Affirmation de l'autonomie ouvrière et politique chez les ouvriers d'usine en Allemagne à la fin du XIXe siècle», in *Des ouvriers dans l'Allemagne du XXe siècle. Le quotidien des dictatures*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 27-62.
36. Sur l'attaque des demeures patronales, SIROT S., *La grève en France, op. cit.*, p. 168.
37. La mise à sac de jardins apparaît deux fois dans notre recherche : la première à Cerizay, en décembre 1973, quand un patron licencia d'anciennes grévistes, au mépris de l'accord de fin de grève. Voir *Le Courrier de l'Ouest*, 15-16/12/1973. Le second cas concerne le directeur de l'usine Saunier-Duval à Nantes en avril 1976, *La violence dans les conflits collectifs du travail,* mars 1977, s.l.

Ainsi, en décembre 1967, de graves incidents se déroulent à l'usine Rhodiaceta de Lyon-Vaise. L'entreprise, qui a connu une longue grève au printemps, rencontre des difficultés économiques qui l'obligent à adopter des mesures drastiques (1 000 à 1 100 suppressions d'emplois, réduction sensible des horaires, des primes et donc des salaires), annoncées le 6 décembre au personnel. Le 14 décembre, des troubles graves éclatent, que l'on peut suivre à partir d'un récit anonyme d'un militant CGT [38] :

> À l'usine : le soir les feuilles de paye ont été distribuées aux équipes comme à l'habitude – en même temps que quelques cars de police apparaissaient autour de l'entreprise d'ailleurs – […] Ces feuilles de paye ont provoqué de la colère. Elles étaient sérieusement amputées […] D'où gros mécontentement et celui-ci s'est amplifié lorsque le matin les feuilles de paye ont été distribuées aux autres travailleurs. En conséquence des réactions très violentes ont eu lieu sous des formes diverses et de nouveau les CFDT ont été les plus avancés. Comme déjà dans la nuit où des gars avaient abandonné les métiers, cassé du matériel et étaient allés envahir les bureaux où plusieurs cadres avaient été molestés sérieusement en même temps que certains locaux ont [mot biffé] été « mis à sac ». Si bien qu'à la première heure le quartier et les alentours de l'usine ont été envahis pour [sic] les CRS : une mobilisation totale.

Ce récit témoigne d'une escalade dans la réaction ouvrière. D'autres sources confirment que des ouvriers ont commis un certain nombre de dégradations, et que des coups ont été échangés avec la maîtrise ou certains cadres. Il est intéressant de noter une certaine ambivalence dans le récit : l'auteur anonyme désapprouve les actes commis mais il semble que ceux-ci aient reçu un certain assentiment chez les ouvriers. C'est ainsi que nous interprétons la remarque « de nouveau les CFDT ont été les plus avancés », qui ramène ces faits dans le champ de la concurrence entre organisations, comme si le syndicat cédétiste était en pointe sur cette question et pouvait par là s'attacher des faveurs nouvelles. Par ailleurs, la conjonction entre la mise à sac et les horions échangés avec les cadres mérite d'être soulignée : mettre à sac les bureaux est une manière symbolique de frapper la Direction. Dans le cas présent, le symbole ne suffit plus : ce sont les bureaux et leurs occupants qui font les frais de la colère ouvrière.

Dans tous les cas, la Direction réagit très fermement. L'usine est lock-outée pour deux jours, et le lundi 18, tandis que des forces de police stationnent autour de l'usine, les sanctions tombent : 92 ouvriers sont licenciés pour abandons de poste répétés, et détérioration de produits en cours de fabrication, parmi lesquels, 62 militants de la CGT, 11 de la CFDT, 4 de FO. Une telle concentration de syndicalistes prouve que la mise à sac n'est pas l'apanage de simples ouvriers excités mais correspond également à une réaction de militants. Un tract de la CFDT destiné à défendre les ouvriers licenciés permet

38. Chemise « Conflit Rhodiaceta », Archives CGT, Fédération nationale des travailleurs du textile, 43 J 44.

d'affiner encore notre lecture du phénomène. Les ouvriers sont accusés de sabotage, d'avoir brûlé des documents, saccagé du matériel et commis un viol. La section cédétiste répond à ces accusations ainsi :

> Les documents brûlés ? Ils provenaient de la corbeille à papier. Quelques centimètres cubes de cendres. Les chariots renversés ? non, posés en signe de barricade. Le viol ? quelques mots malheureux. La mise à sac de l'usine ? du bruit, beaucoup de bruit. Des blessés ?… pourquoi pas des morts [39] !…

La CFDT minimise les faits rapportés afin de disculper les licenciés, mais ne les nie pas tous. C'est pourquoi, il convient de lire ce tract dans son implicite : des ouvriers ont *au moins* incendié le contenu de poubelles, obstrué la circulation dans l'usine en déplaçant des chariots et menacé de viol une ou plusieurs femmes. La violence fut donc réelle.

La mise à sac la plus spectaculaire se déroule cependant en janvier 1971 aux usines des Batignolles à Nantes et donne lieu à d'abondants commentaires. Le 15 janvier 1971, suite à une série de débrayages infructueux pour demander une augmentation de salaires, « un groupe d'ouvriers envahit les bureaux des ingénieurs et les locaux administratifs et les met systématiquement à sac [40] ». Cette mise à sac prélude à une grève très dure entre le 21 janvier et le 1er mars. Parmi la trentaine d'auteurs de cette action, « des jeunes, bien sûr, mais aussi des camarades de 60 ans. Et il y avait pas mal de syndiqués, de la CGT en particulier [41] » expliquent des militants syndicaux de l'usine, qui minimisent la casse et soulignent que telles actions se sont déjà déroulées aux Batignolles en 1955 et en novembre 1969. Pour ces ouvriers donc, cette action n'est pas exceptionnelle et ne mérite pas l'écho qu'elle a rencontré. C'est dire qu'il s'agit presque d'une tradition usinière et régionale, puisque, après un premier épisode aux Ateliers et Chantier de Nantes de Nantes en 1965 [42], une soixantaine d'ouvriers mettent encore à sac les locaux administratifs de Jouan-Quetin à Saint-Nazaire en décembre 1971 [43]. La dernière occurrence se rencontre le 16 avril 1976 chez Alsthom à La Rochelle, où des groupes d'ouvriers de différentes usines opèrent une « petite lessive » tandis que la chambre patronale de La Rochelle subit un sort identique le

39. Tract CFDT : « Opération vérité : des otages à Rhodia », 26/12/1967. Archives Hacuitex-CDFT, conflit Rhodiaceta. Finalement, cinq ouvriers seulement seront réintégrés, suite à des erreurs de la Direction.
40. Rapport du Préfet de Loire-Atlantique, 1/4/1971 AN 850275/2. Le préfet joint à son rapport une série de clichés photographiques qui attestent l'exactitude des faits rapportés. Voir également DENIOT J., *Usine et coopération ouvrière. Métiers, syndicalisation, conflits aux Batignolles.* Paris, Anthropos, 1983, p. 230-231, qui signale deux mises à sac le même jour : l'une en début, l'autre en fin de journée. La seconde ne saurait donc être attribuée à une colère violente mais éphémère d'ouvriers.
41. *« L'affaire des BATIGNOLLES ». Des métallos (CGT, CFDT) s'expliquent,* supplément aux *Cahiers de mai* n° 30, mai 1971, BDIC, fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/54.
42. Rapport du Procureur général près la Cour d'appel de Rennes, 26/7/1965, Archives du ministère de l'Intérieur, AN 860581/25.
43. *Le Monde,* 8/12/1971.

21 mai[44]. Cette dernière métaphore, que l'on a rencontrée ailleurs[45], marque à la fois le côté festif de la mise à sac, analogue à ces grands nettoyages de printemps qui symbolisent un renouveau, mais renvoie également à la vision des ouvriers selon lesquels les locaux administratifs appartiennent à un univers corrompu qu'il s'agit d'assainir. Par là, la métaphore, en même temps qu'elle euphémise l'action, la justifie.

• La séquestration

La séquestration représente une autre forme d'action qui traduit cet antagonisme violent entre les ouvriers et leur Direction. Elle appartient également au répertoire ouvrier depuis plusieurs décennies puisque des travaux en mentionnent l'existence dès les grèves du Front populaire puis à l'automne 1947[46]. Toutefois, nous constatons une évolution très sensible pendant la séquence : de rare et marginale, la séquestration devient un mode d'action beaucoup plus fréquent qui rallie une fraction croissante des ouvriers. À Sochaux, une séquestration accompagnée d'une mise à sac des bureaux se déroule le 9 novembre 1961[47]. La seconde occurrence se déroule en 1967 aux usines Ducellier en Haute-Loire. Une série de débrayages infructueux pour obtenir des augmentations de salaires débouche sur une grève totale aux usines de Vergongheon et de Sainte-Florine, appelées respectivement Grosménil et Brassac II. Face aux refus successifs de la Direction, les grévistes augmentent encore la pression, selon le récit qu'en fait le sous-préfet de Brioude :

> *Mardi* matin *20 juin,* une réunion syndicale s'est tenue à Issoire et le soir, dès 20 heures, après une nouvelle réunion à Grosménil, les grévistes et les sympathisants se retrouvaient à Brassac II qu'ils investissaient en bloquant les représentants de la Direction présents [suit l'identité des retenus] à l'intérieur de l'usine.
>
> Après que les délégués eussent obtenu une entrevue avec les Directeurs, laquelle n'avait pu que mettre de nouveau en évidence l'impossibilité de parvenir à un accord, la foule des manifestants – 1500 personnes, peut-être 2000 – décidant de poursuivre son siège jusqu'à la capitulation de la Direction.
>
> Alerté à 21 heures 30 par les Directeurs inquiets du sort qui leur serait réservé, et la Gendarmerie, j'ai pris l'initiative, devant l'ampleur de la crise, de me rendre sur place pour essayer de faire entendre raison aux manifestants au micro ou, tout au moins, d'affronter les meneurs, afin d'obtenir la cessation de ces agissements. D'ailleurs, les forces de

---

44. Auffray D. *et alii*, *La grève et la ville*, *op. cit.*, p. 227-231 et *La violence dans les conflits collectifs du travail, op. cit.*
45. « … Grande lessive des locaux de la direction comme à Faulquemont » *in* « Pour l'union des comités de lutte. Rapport Lorraine. Milice d'atelier et groupe spécial de milice », novembre 1971, BDIC, Fonds Gauche prolétarienne F Δ Res. 3/3/2.
46. Danos J., Gibelin M., *Juin 36*, Maspero, 1972, Tomes 1 p. 53 et 2 p. 45 ; Gueslin A. (dir.), *Les hommes du pneu. Les ouvriers Michelin (1940-1980)*, *op. cit.*, p. 120.
47. Hatzfeld N., *Les gens d'usine, op. cit.,* p. 338-340.

> Gendarmerie dont je pouvais disposer dans l'immédiat – une trentaine de gendarmes – étaient insuffisantes pour assurer le maintien de l'ordre.
>
> J'ai pu rencontrer cinq délégués [3 noms suivent]. Après une heure de discussion pour le moins animée, j'ai pu obtenir que les responsables s'engagent à disperser leurs troupes, moyennant l'assurance d'organiser une nouvelle réunion paritaire en terrain neutre. […]
>
> J'ai pu vérifier sur place l'exécution de leurs promesses par les délégués à qui il fallut toutefois une demi-heure pour convaincre leurs mandants d'abandonner les lieux tant certains esprits étaient excités [48].

Ce récit alerte rapporte que des cadres de Ducellier ont été bloqués afin de les contraindre à céder. Le sous-préfet évoque successivement un « siège », une « crise », des « agissements ». Le mot de « séquestration » manque pour nommer cette action. Et le représentant de l'État qui a peut-être lu *La psychologie des foules* de Le Bon, campe une foule haineuse, irrationnelle et excitée par des meneurs, qui évoque les récits d'émeutes frumentaires. Cet anachronisme dans la lecture du sous-préfet apporte sans doute la preuve du caractère encore exceptionnel de ce type d'action qui surprend un détenteur de l'autorité publique.

Après 1968, un tel récit est inimaginable. Nous avons vu au chapitre précédent la courte flambée des séquestrations pendant les grèves de mai-juin. À partir de 1969, de tels faits se multiplient. Plutôt que d'en dresser une liste fastidieuse et forcément lacunaire, nous préférons évoquer les courtes vagues de séquestrations qui apparaissent. Le 28 octobre 1969, le président de l'UIMM, François Ceyrac, écrit au Premier ministre Chaban-Delmas pour lui faire part de son inquiétude devant la recrudescence des séquestrations dans l'Ouest depuis la mi-septembre. Il mentionne les villes de Saint-Nazaire, Cholet, Châteaubriant et Mondeville et incrimine « de petits groupes échappant à l'autorité des délégués syndicaux qu'ils combattent d'ailleurs ouvertement ». Incidemment, il critique l'ORTF pour avoir « rendu compte de ces incidents avec beaucoup de désinvolture », comme si la télévision avait popularisé *volens nolens* ce moyen d'action [49]. En l'espèce, et le phénomène se retrouve ailleurs, continuité chronologique et proximité géographique se retrouvent pour faciliter le passage à l'acte. Ainsi, en décembre 1970, coup sur coup, des cadres sont séquestrés chez Leclerc, petite usine mécanique de Fougères, à la mine de Faulquemont ainsi que chez Férodo à Condé-sur-Noireau. Parfois, elle est reprise dans un délai très court comme, à Rennes où deux usines connaissent des séquestrations à quatre jours d'intervalle en octobre 1971, tandis qu'à Lons-le-Saunier, deux séquestrations se produisent le même jour en mai 1972 [50]. Le phénomène prend une ampleur suffisamment

48. 22/6/1967, AD Haute-Loire 1120 W 244.
49. AN 760122/285. Des séquestrations se produisent en effet chez Babcock à Saint-Nazaire, chez Ernault-Somua à Cholet, aux Éts Huard à Châteaubriant et à la Société Métallurgique de Normandie à Mondeville, dans la banlieue cannaise.
50. À Rennes, il s'agit de la Société Omnium Électrique et Industriel et de l'Entreprise Pouteau les 18 et 22/10/1971, Notes des R.G. *Ibid.* Pour Lons-le-Saunier, de Bel et de Roustang-Nestlé, le 30 mai 1972.

importante pour intéresser les syndicats[51], mais aussi les autorités et les sociologues. Le 5 janvier 1972, Raymond Marcellin adresse une circulaire aux préfets leur précisant les procédures à suivre et la jurisprudence en cas d'occupation et de séquestration. Sur ce dernier point, il souligne que la loi du 8 juin 1970, dite « anti-casseurs », qui a aggravé les dispositions des articles 341 et 342 du Code pénal, prévoit de un à deux ans d'emprisonnement pour les auteurs d'une séquestration de moins de cinq jours[52]. L'arsenal législatif vise donc à enrayer l'extension du phénomène. En janvier 1972, la Direction centrale des Renseignements généraux relève une petite dizaine de cas « depuis le début de l'année syndicale 1971-72[53] », tandis que le sociologue Pierre Dubois en estime le nombre à moins d'une centaine pour 1971[54], ce qui est à la fois peu, quand plus de 4 000 conflits du travail sont recensés dans l'année, et beaucoup. En 1975 derechef, la hiérarchie policière s'inquiète du recours croissant à la « violence dans les milieux salariés[55] ». « Le fait le plus nouveau, écrivent les Renseignements généraux, réside dans l'adhésion de la CGT, très circonspecte dans le passé, à des méthodes qu'elle réprouvait jusque là. » À la rubrique « Séquestrations et agressions de patrons ou de cadres », le rapport mentionne une cinquantaine de cas en l'espace de six mois. Si l'on songe que le phénomène se rencontre encore l'année suivante[56], puis à l'occasion des luttes de la sidérurgie à Longwy et Denain en 1979[57], la cause est entendue : la séquestration appartient bien au répertoire d'actions des années 68.

La multiplication des cas et le ralliement ultime de la CGT nous permettent de rejeter la thèse selon laquelle la séquestration serait l'apanage des fractions les plus frustes ou les moins organisées du groupe ouvrier. Tout au contraire, elle est également utilisée dans de vieux bastions industriels, à l'implantation syndicale solide, comme dans les usines Ducellier du bassin de Brassac, à la Société Métallurgique de Normandie à l'automne 1969, ou chez Usinor Longwy et Denain. De fait, elle correspond à un usage tactique de la violence, afin de relancer ou de débloquer des négociations. Elle est également l'expression d'une colère ouvrière qui surgit en réponse à ce qui

---

51. La note de conjoncture économique et sociale n° 5 (janvier 1971) de la CFDT lui est consacrée. Archives CFDT 8 H 400.
52. AN 940560/28.
53. Note du 25/1/1972. AN 860581/28. Six autres cas (parmi lesquels le Joint Français à Saint-Brieuc et deux cas dans le Jura) sont mentionnés dans cette liasse pour la fin de l'année 1972 ; ce chiffre est bien évidemment un minimum.
54. DUBOIS Pierre, « La séquestration », *Sociologie du travail*, octobre-décembre 1973, p. 410-427.
55. Rapport de la Direction centrale des Renseignements généraux : « L'utilisation de la violence dans les milieux salariés », 11/7/1975. AN 860581/28.
56. 11 cas pour la seule métallurgie en 1976 : *La violence dans les conflits collectifs du travail, op. cit.*
57. DURAND C., *Chômage et violence à Longwy*, Paris, Éditions Galilée, 1981, chapitre 1 et CATTIAUX G., *DENAIN. Des hommes d'acier, une région à sauver.* Chez l'auteur, 1980, 4e partie.

est perçu comme une injustice scandaleuse. Ainsi le licenciement d'un ouvrier de 55 ans, père de famille, suite à une altercation avec un contremaître, déclenche la séquestration de quatre cadres pendant 32 heures chez Férodo à Condé-sur-Noireau en décembre 1970[58]. Dans le même temps, la séquestration s'exerce selon un principe de proximité – les contremaîtres et les cadres subalternes sont les victimes du procédé – qui traduit la vigueur de l'antagonisme entre les ouvriers et la petite maîtrise. Dès lors, une certaine forme de vengeance s'exerce à laquelle il faut prêter attention. Ainsi, chez Sud-Aviation à Bouguenais en mai 1968, le directeur ne peut dormir pendant deux nuits et un jour, car les grévistes diffusent en permanence l'Internationale[59]. De même à la CIP à Haisnes-lez-la-Bassée en mai 1975, les ouvrières séquestrent le directeur financier pendant 72 heures, le nourrissent de sandwichs et lui interdisent de se raser. Une ouvrière commente en ces termes cette interdiction: « Quand on a vu que ça lui faisait mal, on lui a dit non[60]. » Cette inversion des rapports de pouvoir se traduit aussi par la prise de possession des locaux de la Direction, comme en témoigne le récit d'une séquestration chez Babcock à Saint-Nazaire en septembre 1969 :

> Les 1 100 ouvriers de BABCOCK demandent à voir le directeur ! Le directeur ? Il ne veut pas ? Très bien, qu'il reste. Le directeur P. surnommé le Puma et son chef du personnel L. sont séquestrés. Et pas un sandwich de la journée. Dans tous les bureaux de la direction, la fête commence. On ridiculise un peu les minettes qui continuent à taper à la machine en serrant les fesses. Puis on monte à la cantine des ingénieurs. Le beaujolais à 12 F des ingénieurs, c'est l'ouvrier qui le boit aujourd'hui. Tout le luxe des flics en chef de la maison, c'est à nous qu'il revient, c'est nous qui le payons. On sable le champagne de 62, on ouvre le porto et le muscadet et on déguste les huîtres[61].

Par-delà le problème de l'exactitude des faits rapportés, ce récit peut se lire comme une illustration de la transgression à l'œuvre dans la séquestration. Celle-ci, qui suppose l'invasion des bureaux de la Direction, opère la transgression d'un certain nombre d'oppositions constitutives de l'espace usinier: atelier/bureau, bas/haut (« on monte à la cantine » ici comme dans tous les récits et les entretiens où l'espace du pouvoir se trouve à l'étage) ouvrier/cadres et ingénieurs, ouvriers masculins/employées féminines… qui se ramènent peut-être à une double opposition pauvreté/opulence, masculin/féminin. Dès

---

58. Note sur « les incidents de décembre 1970 » du cabinet du préfet du Calvados, 16/11/1971, AN 860581/28. De même, à la SMN, c'est la mise à pied avant licenciement d'un ouvrier-pointeur, blessé de guerre et père de 6 enfants, qui est à l'origine de la séquestration à l'automne 1969.
59. Télégramme du Préfet, 7/6/1968. AN 9800273/41.
60. Benoît V., « Elle ne finira jamais la lutte des ouvrières ». *Le conflit de la CIP, Haisnes-lez-la-Bassée, juillet 1975 – janvier 1977,* IEP de Grenoble, p. 104.
61. Tract « Saint-Nazaire : les travailleurs osent lutter, osent vaincre ! De Calan et la CGT ont peur ! », s.d. (1969), BDIC, fonds Gauche prolétarienne FΔ Rés. 576/4/3/9.

lors, la séquestration fournit un exutoire à une certaine frustration ouvrière, qui, par une violence analogue à la mise à sac des bureaux, intègre le registre des colères valeureuses, des conduites de dignité et d'honneur et favorise l'exhibition de la virilité ouvrière [62].

Si nous avons préféré étudier d'autres analyseurs d'illégalité et de violence que les affrontements avec les forces de l'ordre ou les représailles contre les « jaunes », au terme de cet examen, plusieurs remarques s'imposent. Cette étude témoigne de la pérennité de l'antagonisme entre les ouvriers et leur Direction, qui se mâtine parfois d'un détachement envers le travail ouvrier. Ces formes de violence ne sont pas neuves et nous font émettre l'hypothèse d'un répertoire d'actions violentes quasi souterrain, qui chemine par-delà une pacification générale des relations sociales, et qui se manifeste par des « surgeons ». Ou, pour le dire autrement, l'institutionnalisation et la diffusion de la pratique gréviste n'empêchent pas que demeurent, chez les ouvriers, des pratiques conflictuelles plus vives, plus aiguës, dont l'expression est facilitée par une mémoire des grandes grèves antérieures, notamment celles de 1947 et 1948 et qui se manifeste pendant les années 68 [63].

Les grèves productives : Lip et ses enfants

Nous aurions pu ranger les grèves productives [64] caractérisées par une poursuite de l'activité laborieuse, parmi les formes d'illégalité en ceci que les grévistes s'approprient souvent indûment les stocks à leur disposition dans l'usine. Pourtant, ces grèves méritent une place à part, moins par leur nombre, une petite vingtaine peut-être, que par l'originalité de la forme d'action et les répercussions que ces grèves ont entraînées. Ces grèves présentent également un trait caractéristique : elles se réfèrent explicitement à un conflit matriciel, celui de Lip, en 1973 [65].

---

62. Sur les conduites d'affrontements et le registre des colères valeureuses, SCHWARTZ O., *Le monde privé des ouvriers,* Paris, PUF, 1990, p. 298-299.
63. En témoigne cette réaction d'un vieux militant CGT, ancien secrétaire du syndicat des charpentiers en fer, lors d'un débat organisé par les *Cahiers de mai* sur les luttes à Caen. Évoquant les séquestrations, il explique : « Il se trouve que ces méthodes musclées, il y a 20 ans déjà, à la tête de mon syndicat, je les avais appliquées. […] Ces séquestrations, on les a justement appliquées, parce qu'elles étaient efficaces. On nous avait accusé à l'époque – c'était un syndicat CGT – de faire du syndicalisme à la mitrailleuse, parce qu'on utilisait des méthodes qui n'étaient pas pratiquées couramment. Dans la construction métallique, on a vu se matérialiser, la concentration capitaliste […]. Avec ces groupes bancaires, on ne pouvait pas faire de sentiment. Ou alors on faisait du syndicalisme à la guitare, et ça finissait avec des commissions de conciliation qui ne conciliaient rien du tout, ou alors il fallait appliquer des méthodes un peu plus brutales. », « Le mouvement ouvrier à Caen », *op. cit.,* p. 19.
64. C'est par cette expression que les grévistes PIL désignent leur grève, *Échos – CFDT*, n° 60, octobre 1973, Mensuel de l'UD des Deux-Sèvres, Archives CFDT-Hacuitex.
65. *CFDT aujourd'hui*, n° 15, septembre-octobre 1975, « Les enfants de LIP », p. 17-26.

Pour saisir l'importance du conflit Lip où les salariés, pour s'opposer à des licenciements et à un démantèlement de l'usine, poursuivent la production et mettent à l'abri un stock de montres, il faut sans doute écouter ce qu'en dit Rolland Vittot, un des dirigeants de la section CFDT de l'usine.

> Si les ouvriers de partout viennent ou nous appellent, je crois que c'est parce que ce qu'on fait correspond à leurs aspirations profondes. Et ils ont tellement piétiné comme nous l'avons fait, face à un conflit, face à une grève, ils ont peur de crever parce qu'il n'y a pas de ressources ; or, enfin, des gars ont trouvé une formule pour tenir une grève […].
>
> Mais aujourd'hui, on se rend compte que si les gars viennent, c'est que vraiment il y a quelque chose. Quoi ? C'est qu'on est sorti de la légalité, on a osé. D'une part, l'aspiration principale du monde ouvrier, c'est la garantie de l'emploi. Il est certain que ce problème, il se pose partout, un tas de sections syndicales, un tas de délégués, ont ce problème devant les yeux et en perspective : comment arriver à s'en sortir ? Nous, on fait quelque chose pour s'opposer au licenciement. Puis, d'autre part, cette autorité patronale, cette justice faite seulement pour la classe dominante, on arrive à la bafouer, et c'est tout ça qui fait que les gars, ils sont vraiment intéressés [66].

Le propos de Roland Vittot dit avec concision l'apport des ouvriers de Lip : l'invention d'une forme d'action qui permet de poursuivre une longue grève, qui manifeste le souci de préserver des emplois, et qui traduit l'expression d'un droit ouvrier sur l'usine et la production qu'ils réalisent. On le voit, le propos est d'une grande ampleur et explique l'extraordinaire engouement dont la lutte des LIP a bénéficié. En outre, le mérite des ouvriers est de dépasser la dichotomie grève offensive/défensive. En effet, alors que le propos apparaît défensif puisqu'il s'agit d'interdire des licenciements, la lutte offre l'occasion d'affirmer un droit ouvrier sur la production, et impose le point de vue ouvrier dans les longues négociations qui s'engagent avec des repreneurs jusqu'au redémarrage en 1974. À partir de l'été 1973 donc, les grèves productives se multiplient où la référence à Lip s'avère explicite [67].

---

66. Piaget C., *LIP. Charles Piaget et les LIP racontent,* Paris, Stock, 1973, p. 127.
67. Voir « Enfants de Lip », art. cit. et Rozenblatt P. *et alii*, *Analyse du conflit Lip et de ses répercussions sur les pratiques ouvrières et les stratégies syndicales*, Thèse pour le doctorat de 3e cycle d'économie appliquée, Paris IX, 1980, vol. 1, 229 p. Sur Piron, Eizner N. et Hervieu B., *Anciens paysans, nouveaux ouvriers,* Paris, L'Harmattan, 1979, chapitre 8 ; Le Carpentier S., *Manuest. À la recherche de l'autogestion*, Paris, Éd. Entente, 1980 ; sur la CIP, Borzeix A. et Maruani M., *Le temps des chemises,* Paris, Syros, 1982 et Benoît V., *« Elle ne finira jamais la lutte des ouvrières »., op. cit.* ; sur les abattoirs Doux, Porhel V., « L'ambiguïté de la référence autogestionnaire : l'exemple d'une conflit breton (Pédernec, 4 décembre 1973-1er mars 1974) » *in* Georgi F. (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 395-412 ; sur Cousseau, Vigna X., « Le mot de la lutte ? L'autogestion et les ouvrières de PIL à Cerizay en 1973 », *ibid.,* p. 381-393. Sur Buda, BDIC, Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/58 : sur Teppaz, *ibid*, 578/93.

Conflit	Date	Nombre de salariés	Motifs et revendications	Production
Abattoirs Doux à Pédernec (Côtes-du-Nord)	4/12/1973 – 1/3/1974	90	Augmentation des salaires	Abattage de volailles
Abattoirs Plémet (Côtes-du-Nord)	Occupation à partir du 25/3/1975			Vente de volailles
BUDA (Toulon)	Juillet 1974 – mars 1975	54 ouvrières et 4 ouvriers	Licenciements. Maintien des emplois	Fabrication et vente de petits sacs en tissus et en jeans
CIP (Haisnes-lès-la-Bassée) (Pas-de-Calais)	Juillet 1975 – janvier 1977	370	Dépôt de bilan et licenciements. Maintien des emplois	Fabrication de chemises
Délices des Cévennes Grande – Combe Gard	mars – avril 1975	25	Salaires non payés	Vente de patisseries
Duceux, Saint-Dié Vosges		270	Dépôt de bilan	
Everwear (Saint Quentin)	février – juin 1975	200	Liquidation judiciaire. Maintien des emplois	Fabrication et vente de napperons et de couvre-lits
Isotube (Marquette) Nord. Fabrication de tubes plastiques	Conflit avec occupation depuis déc. 1974	60		Fabrication et vente de gadgets en plastique
Konen – Westinghouse, Nice, fabrique d'ascenseurs	Mars-mai 1975	130		Fabrication et vente de hachettes en fer forgé à partir de matières premières et outillage disponible
MANUEST (Châtenois) (Vosges)	Juillet. 1974 – février 1975	577	Faillite. Sauver les emplois	Fabrication et vente de meubles
PIL (Cerizay) (Deux-Sèvres)	Août – novembre 1973	95	Réintégration de la déléguée syndicale licenciée	Chemisiers
PIRON (Bretoncelles) (Orne)	Décembre 1974 – mars 1976	86	Maintien de l'emploi et des avantages acquis	Fabrication et vente de pieds de lampe en fer forgé
Solame à Pézenas (Hérault)	Occupation en avril 1975			Vente de matériel électrique (postes de soudure, chargeurs de batterie)
Teppaz (Craponne) (Rhône)		228	Fermeture et licenciement du personnel. Maintien des emplois	Production et vente d'électrophones (150 par semaine)
TFR Annonay (Ardèche)	Mai 1974 – juillet 1975	490	Dépôt de bilan des TFR. Fermeture de l'usine d'Annonay	Fabrication et vente de peaux et objets en cuir
Unimel Besançon	Occupation en avril 1975			Vente de pain d'épices
Wernert, Beaumesnil, Vosges				Fabrication et vente de tabliers

Le cas le plus probant d'une référence au conflit bisontin est la lutte des PIL à Cerizay dans les Deux-Sèvres entre la fin du mois d'août et novembre 1973. À l'origine du conflit, un différend qui porte sur l'obtention d'un 13e mois oppose une jeune section CFDT au patron autoritaire de Confection Sèvre-Vendée, qui n'a pas hésité à installer des hauts-parleurs dans les toilettes et peut ainsi rappeler à l'ordre les employés qui s'y attarderaient. En juillet, une assemblée générale décide la grève du rendement à laquelle la Direction répond par la mise à pied de la déléguée syndicale, Thérèse Albert, et une procédure de licenciement. Le 28 août, à la reprise du travail, la direction refuse de réintégrer la déléguée syndicale. Dès lors, 95 grévistes, qui campent dans un champ à proximité de l'usine, décident au cours d'une discussion informelle, de suivre l'exemple de LIP et de fabriquer des chemisiers. Immédiatement, le projet prend corps : un agriculteur des Paysans-Travailleurs prête les locaux dans sa ferme. Les grévistes apportent leur machine à coudre tandis que des militants CFDT d'un lycée privé de Bressuire déménagent de leur établissement de vielles machines industrielles. Le 30 août, la production démarre et le 5 septembre, les chemisiers sont appelés « PIL » (Populaires Inventés Localement). Le choix de l'acronyme dit la référence à la lutte exactement contemporaine des Lip, d'autant plus prégnante qu'une délégation de l'usine bisontine assiste au meeting organisé le 31 août et reçoit les premiers chemisiers fabriqués dans l'atelier. Dès lors, la grève « s'installe ». Une équipe est chargée de l'approvisionnement : elle sillonne la Vendée et convainc les commerçants de céder leurs marchandises pour aider de jeunes mères célibataires[68] ! La majorité des ouvrières travaille dans un premier puis un second atelier à la fabrication de chemisiers qui sont « échangés » à la permanence de la CFDT à Cerizay même, mais aussi au cours de tous les meetings auxquels les grévistes participent. Chaque soir, les ouvrières se rassemblent pour échanger les informations, décider des actions à mener, et faire le point sur les laborieuses négociations qui sont engagées à Niort par l'intermédiaire de la Direction départementale du travail et de la main-d'œuvre. Dans le même temps, trois rassemblements régionaux sont organisés à Cerizay même où affluent plusieurs milliers de personnes[69]. Finalement, les négociations aboutissent. Un protocole d'accord est signé le 30 octobre qui prévoit la mutation temporaire de la déléguée syndicale accompagnée de trois collègues dans une usine voisine et la reprise du travail. La production de

68. Pieux mensonge raconté avec jubilation par F. F., responsable de l'approvisionnement. Entretien avec F. F. et M.-A. T., Amuré, 14/02/2001.
69. Meetings et rassemblements les 31/8, 22/9 et le week-end du 28-29/10/1973. La participation dépasse 2 000 personnes lors des deux derniers dans une ville qui ne compte guère plus de 4 500 habitants. Voir les comptes-rendus des journaux locaux, *La Nouvelle République* et *Le Courrier de l'Ouest*.

chemisiers cesse et le travail à l'usine reprend donc progressivement dans la première semaine de novembre. Las ! Le 5 décembre, Cousseau licencie 27 ouvrières et met à pied cinq déléguées, toutes anciennes grévistes, pour rendement insuffisant. Parallèlement, il poursuit la procédure de licenciement à l'encontre de la déléguée syndicale. Aux termes de démêlés judiciaires, il obtient en partie gain de cause en 1974 puis 1975 : la déléguée syndicale est licenciée[70].

La référence à Lip, évidente à Cerizay, se retrouve dans les tracts publiés à l'occasion des autres conflits. Mais cette circulation des pratiques se retrouve ailleurs : l'idée de produire chez Teppaz a surgi quand les travailleuses ont vu à la télévision les grévistes d'Everwear fabriquer des couvre-lits[71] tandis que le film qui exalte la lutte des ouvrières de PIL (*Scènes de grève en Vendée*[72]) est projeté dans diverses usines en grève, et notamment chez Bailleul en décembre 1973, qui devient la CIP en 1975. Outre la circulation des modèles, cet exemple nous permet d'insister sur le patient travail d'accumulation préalable à l'organisation d'une grève productive. En effet, chez Bailleul, entreprise de confection de lingerie masculine implantée sur quatre sites dans le Pas-de-Calais, les ouvrières disposent depuis 1970 de 4 heures d'information syndicale prises sur le temps de travail[73]. Ces réunions syndicales ont favorisé les capacités de résistance des ouvrières notamment face aux accélérations de cadence. Puis le dépôt de bilan en décembre 1973 inaugure une intense mobilisation de la main-d'œuvre féminine, en particulier dans l'usine de Haisnes-lèz-la-Bassée : information quotidienne des ouvrières grâce à l'utilisation du système de sonorisation de l'usine, organisation d'un tour de garde après le travail pour empêcher le déménagement des stocks et des machines en décembre, puis grève avec occupation pendant trois semaines en janvier 1974. Ces actions successives menées par une section CFDT solidement implantée, ont permis la constitution d'un collectif ouvrier qui est ensuite capable de résister activement à la cessation d'activités qui frappe à nouveau l'usine, devenue CIP, en juillet 1975, puis d'organiser la poursuite de la production de chemises pendant près de 18 mois.

Ainsi, le répertoire ouvrier s'élargit pendant les années 68. Cet élargissement des pratiques traduit un vif antagonisme entre des groupes ouvriers et les employeurs, qui, loin de se résorber dans la société salariale, persiste dans toute sa virulence. De ce fait, des ouvriers campent sur des pratiques et des postures anciennes dans leur rapport à l'entreprise et au patronat.

---

70. Décision de la Cour d'Appel de Poitiers puis de la Cour de Cassation en 1974 et 1975. *Échos-CFDT*, juillet-août 1975. Archives Confédérales CFDT, 8 H 523.
71. « Les Enfants de Lip », art. cit.
72. Film de Paul Bourron, Prod. SLON-Iskra, 1973.
73. Sur ce conflit, archives des Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/55.

Les ouvriers en grève : nouveaux grévistes ou nouveaux dirigeants ?

À la faveur des luttes ouvrières qui se déploient dans les années 1970, les essayistes, rejoints bientôt par les militants puis les sociologues [74], multiplient les analyses sur les ouvriers spécialisés, les transformant en héros/hérauts des grèves qui scandent la période. Dans le même temps cependant persiste une vision dépréciative des OS, plus frustes, moins capables, qui correspond sans doute à une perception héritée du mouvement ouvrier [75]. Notre propos ne prétend pas nier le rôle des ouvriers spécialisés pendant les années 68, mais vise, dans un premier temps, à le réinscrire dans les évolutions structurelles que connaît l'industrie française pendant la période. Surtout, nous entendons démontrer qu'il s'agit moins de nouveaux grévistes que de nouveaux dirigeants de la grève. Ou, pour le dire dans la langue de Bourdieu, les fractions dominées et marginales, notamment dans les organisations syndicales et politiques, de la classe ouvrière modifient en leur faveur le rapport de forces à l'intérieur du champ des luttes ouvrières.

Quelques explications structurelles

• Les dernières années de la croissance industrielle

La période qui nous occupe correspond aux dernières années d'une croissance industrielle commencée avec la Reconstruction. Dès lors, et malgré une augmentation constante de la productivité, les effectifs industriels progressent sensiblement. Entre 1954 et 1975, le nombre d'ouvriers passe de 6 435 006 à 8 168 885, soit une augmentation de 1,7 million d'emplois, elle-même supérieure à la croissance de la population active (1,2 million), de sorte que la part des ouvriers dans celle-ci progresse entre les deux dates de 33,5 à 37,5 %. Mieux, entre 1968 et 1975, alors que cette part reste stable, le nombre d'ouvriers progresse encore de 500 000 personnes exactement, au point qu'en 1975, près d'un salarié sur deux est ouvrier [76]. Cependant, tous les ouvriers ne travaillent pas dans l'industrie. En s'en tenant aux seuls effectifs industriels, le nombre d'ouvriers passe de 4 543 720 en 1954 à 5 978 480 en 1975, soit une croissance de 1,4 million [77]. Ces années de prospérité profitent largement aux

---

74. Dumont J.-P., *La fin des OS ?* Paris, Mercure de France, 1973 ; Mothe D., *Les OS*, Paris, Cerf, 1972 ; Pineau M.-R., *Les OS*, Paris, Éditions sociales, 1973.
75. Mothe D., *Les OS, op. cit.* p. 53. Dubois P. et Durand C., *La grève*, *op. cit.*, p. 111. Touraine A. *et alii, Le mouvement ouvrier*, Fayard, 1984, p. 260-261.
76. Thevenot L., « Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat », *Économie et statistiques*, n° 91, juillet-août 1977, p. 3-31.
77. Verret M., *Le travail ouvrier*, Paris, Armand Colin, 1982, p. 175.

industries de biens d'équipement, dont les effectifs progressent sensiblement, alors même que certaines industries de biens intermédiaires (notamment la sidérurgie) et des biens de consommation connaissent dès les années 1960 une *baisse* de leurs effectifs[78]. Autour de 1975, la situation se renverse pour la quasi-totalité des activités industrielles : on assiste en effet à une accélération des licenciements et à la fin des créations d'emplois dont la conjonction aboutit à la disparition de plus de 400 000 postes industriels entre 1975 et 1979[79]. Deux branches industrielles au moins, l'automobile et la construction électrique, connaissent cependant encore une légère croissance de leurs effectifs entre 1973 et 1979. Au total, il faut donc prendre en considération un déclin industriel précoce dans certaines branches, que compensent jusque vers 1978-1979 le dynamisme et la croissance d'autres secteurs d'activité, de sorte qu'il ne convient pas de surestimer le poids de la rupture des années 1973-1975.

• La décentralisation industrielle et les évolutions régionales

La progression des effectifs s'accompagne d'une évolution de la géographie industrielle. À l'orée de notre séquence, l'empreinte des deux vagues d'industrialisation reste forte, qui fait émerger de gros pôles industriels autour du Nord-Pas-de-Calais, de la Lorraine, et des régions parisienne et lyonnaise, tous situés à l'est de la ligne Caen-Montpellier. Pourtant, sous l'effet d'une volonté politique et des besoins des industries, une décentralisation industrielle s'opère à partir du milieu des années 1950. En 1955, avec la création du Fonds de Développement Économique et Social (FDES), et l'institution de l'agrément préalable en région parisienne pour les extensions industrielles puis d'une redevance particulière, les pouvoirs publics découragent ainsi l'extension des espaces industriels en région parisienne et favorisent les transferts en province[80]. Cette volonté politique, symbolisée par la création de la DATAR en 1963, rencontre les besoins des industries d'équipement et des industries électriques et électroniques, à la recherche d'espace et d'une main-d'œuvre bon marché.

La politique de décentralisation industrielle connaît un certain succès puisqu'elle aboutit à une diminution sensible des effectifs dans la région parisienne[81]. Elle profite largement aux régions du Grand Ouest avec des inégalités sensibles toutefois. L'industrialisation de la Bretagne progresse puis stagne dès la fin des années 1960, tandis que la croissance des effectifs industriels,

78. AUFFRAY D. *et alii*, *Le travail et après…,* Paris, Jean-Pierre Delarge, 1978, p. 52.
79. VERRET M., *Le travail ouvrier, op. cit.,* p. 111. VILLEY O., « le redéploiement actuel de la main-d'œuvre étrangère passé le premier choc de la crise », *Travail et emploi,* avril-juin 1981, n° 8, p. 53.
80. CREPIF, « Trente ans de décentralisation industrielle en France 1954-1984 », *Cahiers du CREPIF,* n° 7, septembre 1984, p. 10-12.
81. DURAND P., *Industrie et régions,* Paris, La Documentation française, 1974, p. 111 et 115.

soutenue en Poitou-Charentes, est particulièrement vive dans les Pays de la Loire et plus encore en Basse-Normandie. Toutefois, les régions limitrophes du pôle parisien connaissent des évolutions comparables, notamment la région Centre, la Haute-Normandie et la Picardie. C'est dire que la décentralisation correspond pour part à un simple desserrement des activités vers les marges de la région parisienne, comme le montre également l'évolution bourguignonne qui profite beaucoup à l'Yonne. Dès lors, plus que d'une industrialisation du Grand Ouest, il convient de parler d'une dissémination des industries sur un bassin parisien élargi [82].

Enfin, les difficultés précoces de certaines branches, trouvent leurs traductions dans le déclin industriel qui frappe dès les années 1950 la Lorraine et le Nord. Pour ces deux régions, l'évolution négative correspond à la crise que traversent les Charbonnages (Pas-de-Calais), l'industrie textile (dans les Vosges, et dans le Nord), et la sidérurgie (Lorraine, vallée de la Sambre). Dans le même temps, les implantations, notamment automobiles, d'équipementiers, et de l'industrie pneumatique, ne compensent pas la diminution des effectifs.

• Féminisation de la main-d'œuvre

Cette croissance générale des effectifs ouvriers nécessite un recours croissant à une main-d'œuvre féminine. Cette mise au travail industriel des femmes, largement entamée depuis le milieu du XIXe siècle, progresse sensiblement pendant notre période. Ainsi, le taux d'activité des femmes croît fortement entre 1962 et 1975, jusque pour celles qui ont un ou plusieurs enfants à charge, de sorte que « c'est la notion de cycle d'activité des femmes qui est tendanciellement remise en question [83] ». Cette évolution générale se retrouve chez les ouvrières. Leur nombre passe de 1 485 000 à 1 832 000 entre 1962 et 1975 soit une progression de près de 350 000 ouvrières, de sorte que la part des femmes dans le groupe ouvrier croît légèrement de 21,6 à 22,4 %. Cette croissance numérique ne signifie pas pour autant une amélioration des classifications, tout au contraire. En effet, le nombre d'ouvrières spécialisées et de manœuvres croit sensiblement entre 1962 et 1975 (passant respectivement de 629 000 à 790 000, et de 442 000 à 614 000), alors que le nombre d'hommes manœuvres diminue, notamment entre 1968 et 1975. Pis, le nombre d'ouvrières qualifiées *régresse* entre 1968 et 1975 passant de 428 000 à 402 000 unités [84]. Ainsi, la féminisation relative de la main-d'œuvre industrielle s'est accompagnée d'un déclassement et d'un glissement général vers le bas. C'est sans doute que les nouvelles ouvrières, dans les zones

82. CREPIF, « Trente ans de décentralisation industrielle en France 1954-1984 », *Cahiers du CREPIF, op. cit.*, p. 112.
83. KERGOAT D., *Les ouvrières,* Paris, Le Sycomore, 1982, p. 28.
84. THEVENOT L., « Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat », art. cit., p. 16.

nouvellement industrialisées, sont souvent peu qualifiées ; c'est aussi que leurs qualifications ne sont probablement pas reconnues.

• Le recours croissant à une main-d'œuvre étrangère

Malgré le souci de privilégier une main-d'œuvre nationale, et notamment provinciale, par le recours à la décentralisation industrielle, la croissance de l'industrie s'opère à une allure telle que les entrepreneurs se tournent également vers la main-d'œuvre immigrée. Ainsi, entre 1968 et 1975, les ouvriers étrangers passent de 881 000 à 1 140 000. Pour la seule industrie, le taux d'ouvriers étrangers passe de 14,9 % en 1968 à 19,06 % en 1975[85]. À l'intérieur de cette population fortement masculinisée, c'est le nombre d'ouvriers qualifiés qui progresse le plus et le plus vite, contrairement à ce que l'on pourrait penser, de sorte qu'en 1975, un ouvrier étranger sur trois est qualifié.

Ce recours croissant s'accompagne d'une diversification de l'origine de la main-d'œuvre. En 1962, l'immigration en France est encore essentiellement une immigration européenne souvent ancienne, comme celle des Italiens, des Espagnols ou des Polonais. Les autres contingents proviennent d'Afrique du Nord, et de l'Algérie fraîchement indépendante en particulier. En 1975, le nombre d'Africains présents en France a quasiment triplé : Algériens derechef, mais aussi Marocains et Tunisiens, tandis que près de 70 000 personnes originaires des anciennes colonies françaises d'Afrique noire sont présentes, essentiellement en région parisienne. Dans le même temps, la part des étrangers européens a sensiblement régressé, malgré l'installation d'Espagnols et de Yougoslaves, mais surtout de Portugais[86].

Ce tableau sur le recours croissant à la main-d'œuvre étrangère serait cependant inexact s'il ne mentionnait une ultime évolution discordante. En juillet 1974 en effet, le gouvernement de Jacques Chirac décide de stopper les flux d'immigration. Cette politique restrictive entraîne des effets dans l'industrie même. Il apparaît en effet qu'à partir du premier choc pétrolier, le nombre de salariés étrangers employés dans l'industrie décroît globalement. Une telle baisse concerne les secteurs économiques en difficulté comme ceux, tel l'automobile, dont les effectifs progressent encore[87]. Il apparaît donc que l'on assiste à la fin de notre période, à une « nationalisation », relative mais réelle, de la main-d'œuvre industrielle par laquelle la part des nationaux dans l'activité progresse. Ainsi, derniers appelés dans l'aventure industrielle, les ouvriers immigrés en sont aussi et presque aussitôt les premiers exclus.

85. *Id., ibid.*, p. 9 et VERRET M., *Le travail ouvrier, op. cit.*, p. 175.
86. WEIL P., *La France et ses étrangers*, Paris, Gallimard, 1995 (Calmann-Lévy 1991), Annexe VI, p. 558-559.
87. VILLEY O., « le redéploiement actuel de la main-d'œuvre étrangère passé le premier choc de la crise », art. cit., p. 53.

• La question des OS : un bilan

On s'attendrait dès lors à une évolution spectaculaire des OS. Certes, le nombre d'ouvriers non qualifiés employés dans l'industrie (OS et manœuvres) progresse entre 1962 et 1975, de 3 116 000 à 3 294 000. Pourtant leur part régresse très légèrement : de 55,5 % à 55,12 %[88]. Une telle évolution s'explique par la diminution sensible du nombre de manœuvres après 1968, qui compense la progression du nombre d'OS. Ainsi, plutôt qu'à un gonflement des fractions inférieures du groupe ouvrier, la période est marquée par un imperceptible glissement vers le haut. Tout se passe comme si, par un effet de vase communicant, les fractions supérieures de chaque groupe ouvrier rejoignaient la qualification supérieure : de manœuvres vers OS, d'OS vers ouvriers qualifiés, des derniers vers contremaîtres.

Toutefois, les groupes ouvriers les plus démunis, manœuvres et OS, se rencontrent dans les industries les plus récentes, notamment d'équipement ménager, ou dans les grandes concentrations ouvrières, notamment l'automobile et l'industrie électronique. La visibilité des OS s'explique donc en partie par des raisons structurelles. Dans les faits cependant, cette relégation des nouveaux ouvriers au bas de la hiérarchie, et dans les emplois les plus pénibles, se rencontre à toutes les autres périodes de l'histoire ouvrière. Plutôt que d'épiloguer sur les OS, il vaut mieux souligner le renouvellement dans la composition du groupe ouvrier pendant la période. Une fois de plus, faut-il immédiatement ajouter. Cette instabilité de la classe, toujours en renouvellement, et donc toujours en formation, est l'une des « marques historiques de la classe ouvrière française[89] ». Classe jeune donc, par son peu de passé, et par l'âge des ouvriers, jeunes souvent ; turbulente et contestataire par conséquent, qui mène de grandes grèves. Parmi ces ouvriers, des nouveaux sans doute, mais qui, surtout, se choisissent de nouveaux dirigeants.

Les grèves féminines

• Une double effraction

Des grèves menées et dirigées par des ouvrières, que nous appellerons grèves féminines, scandent notre période. Si toute grève rompt avec l'ordre usinier et marque ainsi une transgression, les grèves féminines redoublent l'effraction. Elles s'affrontent en effet à l'ordre usinier et à la division sexuelle des rôles qui assignent aux femmes la soumission et le statut de dominées[90]. La grande majorité des ouvrières est reléguée dans les basses classifications au

88. VERRET M., *Le travail ouvrier*, *op. cit.*, p. 175.
89. *Id., Chevilles ouvrières*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995, p. 75-81.
90. MARUANI M., *Les syndicats à l'épreuve du féminisme,* Paris, Syros, 1979, p. 77.

point qu'en 1978 encore 80 % d'entre elles sont classées OS et manœuvres. Dans le même temps, leurs conditions de travail se distinguent de celles de leurs collègues masculins : à la différence des ouvriers davantage soumis aux efforts physiques ou à un travail pénible et salissant, à des rythmes de travail décalés, les ouvrières exercent des tâches plus répétitives, sont davantage soumises à des contraintes strictes de cadences, à la pointeuse et à tout ce qui relève de la discipline d'usine [91].

Or, des ouvrières en nombre croissant s'en prennent à leur patron pendant la séquence, après les prodromes de mai-juin 1968. En 1971, plusieurs rapports des Directeurs régionaux du travail et de la main-d'œuvre impartissent à de jeunes ouvrières quelques mouvements et conflits, en particulier en Lorraine et en Languedoc-Roussillon [92]. Cependant, un palier est franchi en 1972 avec la multiplication des grèves féminines, notamment contre le rendement chez Philips à Flers dans l'Orne en avril et juin 1972, puis à la SPLI à Fougères en novembre [93]. Dès lors, les grèves féminines conduites par des ouvrières se multiplient. Ces grèves mettent en œuvre une opposition multiple avec certains hommes. Tout d'abord, la direction d'une entreprise présente toujours des figures masculines qui cristallisent l'animosité des grévistes. Ainsi à Cerizay, deux hommes, Joseph Cousseau, le PDG de l'entreprise CSV, et son chef du personnel, sont l'objet d'une farouche hostilité des grévistes, au point qu'à la suite du licenciement d'anciennes grévistes PIL, les effigies des deux hommes sont brûlées devant la mairie le 14 décembre 1973 [94]. De plus, dans l'habillement et la confection en particulier, les ouvrières grévistes mènent l'action sans et bien souvent contre les ouvriers, coupeurs ou régleurs, qui bénéficient d'une considération et par là de salaires supérieurs. Dans les grèves de PIL à Cerizay, à la CIP à Haisnes, et chez SCALPEN à Quimper à l'été 1976, un homme seulement se joint aux ouvrières [95] ; à Cerizay toujours, ce sont des hommes qui évacuent violemment des locaux de l'entreprise les grévistes venues négocier. Ainsi ces grèves féminines avivent une opposition féminin/masculin, qui recoupe souvent l'opposition OS/OP à l'intérieur du groupe ouvrier de l'entreprise considérée. Enfin, des travaux, notamment sur la CIP, ont déjà souligné l'importance de pratiques grévistes originales, visant à concilier la grève et le poids de l'occupation, avec le travail et toutes les charges domestiques qui reposent large-

91. MOLINIE A.-F. et VOLKOFF S., « Les conditions de travail des ouvriers… et des ouvrières », *Économie et statistique,* n° 118, janvier 1980, p. 25-39.
92. Note sur la situation sociale, mai 1971 ministère du Travail, AN 760122/293.
93. Sur le palier de 1972, KERGOAT D., *Les ouvrières, op. cit.*, p. 123. Sur la grève chez Philips, *Tribune socialiste* du 4/5/1972 et *Le Monde* 13/6/1972. Sur la grève à la SPLI, BDIC, fonds Cahiers de Mai F Δ Rés. 5778/53.
94. *La lutte des PIL, op. cit.*, p. 153. Les chansons les prennent aussi pour cibles.
95. Sur cette dernière grève, *18 millions de bonnes à tout faire,* Paris, Syros, 1978, p. 161-166.

ment sur les grévistes afin d'amadouer, sinon de rallier, les époux [96]. Au total, le caractère féminin de ces grèves féminines est patent : constituées pour l'essentiel d'ouvrières, les grévistes se choisissent des dirigeantes femmes qui s'affrontent à une direction masculine.

Cette opposition multiple entre les genres se retrouve chez les adversaires de la grève, notamment dans le sombre portrait qu'ils dressent des grévistes. À Cerizay, un Comité de Défense pour la Liberté du Travail s'est constitué qui publie deux tracts intitulés « Faire Face Information ». Ce comité qualifie les grévistes de « moutons », d'« excitées », de « minettes », de « filles excitées », tandis que la déléguée syndicale devient « l'instigatrice qui sème la haine et la division parmi le personnel [97] ». C'est une caricature de jeunes hystériques qui est ainsi dessinée dans un propos qui rappelle l'image des pétroleuses. Dans le même temps, le Comité de Défense transforme les grévistes en pantins manipulés par des meneurs, comme le répète le patron Cousseau dans une interview : « Et je suis pressé d'aboutir pour les deux tiers des filles qui se sont laissées embarquer dans cette histoire [98]. » Le discours conservateur, qui oppose ainsi les moutons aux brebis galeuses, contient en outre souvent une référence plus ou moins explicite à la sexualité des grévistes. Le Comité de Défense rapporte ainsi complaisamment les propos qu'aurait tenus une gréviste au journal *Libération*, selon lesquels des ouvrières auraient recours à l'avortement ou partiraient en vacances avec plusieurs garçons à l'étranger [99]. Pour le Comité, ces propos attestent que les grévistes ont des mœurs dissolues. De même, à l'occasion de la grève chez SCALPEN près de Quimper en 1976, les grévistes subissent de nombreuses insultes à caractère sexuel. Le seul homme gréviste est en particulier accusé d'être « passé sur toutes les filles ». On retrouve ici une caractéristique des grèves féminines depuis le XIXe siècle : elles suscitent un discours qui met en cause la sexualité des grévistes et jette ainsi l'opprobre sur ces dernières [100]. La transgression que la grève opère, serait alors la preuve d'une moralité déplorable, qu'une sexualité dissolue vient confirmer.

Cependant, ces grèves féminines ne se limitent pas à une opposition aux figures masculines. Car les grévistes font appel à d'autres hommes et un pôle masculin positif et légitimant la grève apparaît fréquemment. Ainsi, pendant

---

96. MARUANI M., *Les syndicats à l'épreuve du féminisme, op. cit.,* p. 206.
97. Tracts non datés. Voir Archives Hacuitex CFDT, le dossier sur le conflit PIL.
98. *Le Courrier de l'Ouest,* 22/10/1973.
99. L'interview à *Libération* date du 18/10/1973. L'ouvrière interviewée en 1973 que nous avons rencontrée, nous a cependant expliqué que la journaliste avait complètement déformé ses propos, et qu'elle avait donc dissuadé ses camarades de discuter avec cette personne. La chose est possible ; une seconde hypothèse serait que cette ouvrière a nié avoir tenu de tels propos parce qu'ils n'étaient pas socialement recevables à Cerizay. Entretien avec F. F. et M.-A. T., Amuré, 14/02/2001.
100. PERROT M., *Les ouvriers en grève,* Paris-La Haye, Mouton, 1974, p. 321, 325, 453-454 ; LOUIS M.-V., *Le droit de cuissage. France, 1860-1930,* Paris, L'Atelier, 1994, p. 124-129.

la grève d'un atelier de Coframaille à Schirmeck en 1973, les maris des grévistes publient un communiqué qui légitime la grève, permet aussi d'évoquer des grévistes responsables, mariées et soucieuses de l'équilibre de leur couple[101]. Par là, il contre ou interdit un discours disqualifiant sur les ouvrières grévistes. Ailleurs, les hommes qui se rangent du côté des grévistes, travaillent dans des entreprises voisines, appartiennent souvent aux organisations syndicales ou politiques de gauche et prêtent main forte, au sens littéral du terme parfois. Cette présence masculine autour des grévistes joue un rôle beaucoup plus important qu'il n'y paraît. En effet, de par les rapports de sexe qui assurent une suprématie aux hommes, ces derniers légitiment et autorisent en quelque sorte la grève ou prennent les décisions importantes, comme le montre le récit de la journée où est lancée la grève productive en 1973 à Cerizay :

> Aussi, ce jour-là, le 27 août, nous avons beaucoup discuté et cherché ensemble comment nous pouvions continuer. Plusieurs ont parlé de LIP : « et si nous fabriquions des chemisiers ? », « Mais avec quoi ? ». « Et bien, nous sommes plusieurs qui avons des machines ». L'idée était née. *Mais les hommes vont-ils être d'accord avec nous ?* Les hommes, ce sont les militants, les responsables de l'Union Locale, départementale, les maris qui travaillent dans une grande entreprise de métallurgie et dans d'autres de la localité. Car dans ce secteur, on ne fait rien tout seul[102].

Le récit dit bien que la décision appartient en dernier ressort aux responsables masculins, ou qu'en tout cas, rien ne peut se faire sans leur approbation. Ce rôle majeur des responsables syndicaux dans les grèves féminines s'explique par l'importance de l'enjeu : chez PIL – mais on retrouve une situation similaire à la CIP – la grève nécessite un soutien de l'ensemble des organisations CFDT, à l'échelon local, départemental et national. La majorité des dirigeants de la confédération étant des hommes, ces grèves actives supposent l'approbation de responsables masculins, quand bien même la direction de la grève appartient à des femmes.

• Prostitution ou droit de cuissage

L'importance des rapports de sexe dans les grèves féminines se manifeste également lorsque la question du harcèlement surgit dans les grèves. Elle met toujours aux prises la maîtrise masculine aux ouvrières, dans des relations complexes, souvent tues parce qu'à la frontière entre les domaines public et privé. La première grève où cette question surgit dans nos sources, se produit

---

101. Communiqué non daté, *in* « Coframaille (Schirmeck) : Les ouvrières en grève pour un salaire libéré du rendement », publié par les Comités Libération de Schirmeck et Strasbourg, 4 p. BDIC, fonds Gauche prolétarienne F Δ Rés. 576/4/3/1.
102. Bulletin Hacuitex, octobre 1973, rubrique Pratique syndicale : « Chez Cousseau (Sèvres-Vendée), une action qui tombe PIL », p. 2. Archives confédérales CFDT 8 H 523. C'est nous qui soulignons.

chez SCPC (Société Centrale de Plastique et de Caoutchouc) à Cournon, en Auvergne. Dans cette usine employant majoritairement une main-d'œuvre féminine et des ouvriers étrangers, une longue grève avec occupation démarre en avril 1972 à l'instigation de la section CFDT pour réclamer une augmentation des salaires se substituant au versement des primes, un 13e mois et la gratuité totale des transports [103]. Les grévistes contestent le caractère arbitraire du versement de la prime, et, dans une brochure maoïste, un lien entre l'attribution de primes et l'obtention de faveurs sexuelles est explicitement posé. À deux moments, la brochure évoque ce problème :

> Si les patrons et ses cadres ne veulent pas accepter notre augmentation de 80 centimes, c'est parce que cette augmentation, c'est pour que tout le monde soit pareil. Ils ne veulent absolument pas mettre tout le monde pareil. Ils veulent maintenir un désordre avec ces primes, favoriser les ouvrières qui sont de mauvaises ouvrières qui ne font rien, favoriser les femmes qui se prostituent avec les cadres. C'est pour créer entre nous cette dispute pour nous séparer. C'est calculé pour ça. C'est le système de toutes les usines. C'est diviser pour régner.
>
> – C'est un maquereau ce bonhomme ! Parce que moi, il m'a proposé de coucher avec lui. J'ai pas honte de le dire. [...]
>
> – C'est vrai. Ici il faut coucher, sinon on est zéro, on n'est rien, on n'a rien.
>
> – Toutes ces femmes-là qui sont de l'autre côté, eh bien moi, j'en suis sûre, elles se sont fait baiser par les chefs. […]
>
> Et nous, nous sommes traitées ... Nous avons des cadres, ils nous traitent de feignantes, de vieilles sales, de chaussardes [*sic*]. Il y en a, des ouvrières, qui pleurent. Je ne sais pas si ça peut exister de voir des ouvrières pleurer sur leur machine [104] !

Les ouvrières grévistes, qui dénoncent cette situation, balancent entre deux positions : la première consiste à jeter l'opprobre sur les cadres et les contremaîtres, qui harcèlent les ouvrières, à la fois moralement [105] et sexuellement, et à les rendre responsables de la situation ; la seconde, plus fréquente, incrimine les ouvrières favorisées donc non-grévistes et les accuse de se prostituer. Ce discours ouvrier pose une équation entre la mauvaise ouvrière et la prostituée, et stigmatise violemment l'infamie par un vocabulaire ordurier qui la reproduit et la mime. Cette hésitation des ouvrières grévistes traduit l'ampleur de la division à l'intérieur du personnel ouvrier, et témoigne de la difficulté à penser la situation en termes politiques. Par-delà la question impossible à

---

103. Sur cette grève, les rapports du Préfet du Puy-de-Dôme des 6 et 15 juin 1972, AN 860581/28 ; *Témoignage chrétien* 11/5/972, *Le Monde* 7-8/6/1972 et une brochure non paginée de la Ligue communiste « SCPC : Une grève étranglée », supplément à *Rouge* n° 172, disponible à la BDIC.

104. *Tous pareils. Journal des révoltées de Cournon*, 12/6/1972. BDIC fonds Gauche prolétarienne, F Δ Rés. 576/4/3/4.

105. En octobre 1975, des ouvrières des Éts DUPRÉ à Verdun se mettent en grève à la suite du suicide de l'une d'entre elles « qui ne supportait plus les cadences de travail et le comportement jugé autoritaire de certains agents de maîtrise », note du 14/10/1975 sur les conflits collectifs du travail, Direction générale du Travail et de l'Emploi du ministère du Travail, AD Deux-Sèvres, SC 10379.

résoudre de la véracité des faits [106], on voit les effets de l'absence de la catégorie contemporaine de harcèlement : quand cette catégorie, qui transfert la responsabilité de la situation sur le(s) supérieur(s) hiérarchique(s), fait défaut, un discours qui flétrit les femmes au premier chef apparaît.

Chez Lip, certaines ouvrières abordent également le problème mais le propos tenu par l'une d'entre elles diffère sensiblement :

> « On ne peut pas parler de la vie en usine sans parler des chefs. Leur attitude avant le conflit était révoltante, vis-à-vis des femmes surtout. Avec les hommes, ils ne se permettaient pas tant de choses, tandis qu'avec les femmes, les chefs se conduisaient selon leur bon plaisir, se donnaient tous les droits sur elles. […] La pression sexuelle, en particulier, c'est quelque chose d'horrible dans les ateliers de femme. Telle fille sort avec le chef, elle est bien vue et pourra obtenir un poste plus intéressant. Pour la promotion des femmes tout dépend du chef : on lui plaît ou on lui plaît pas. D'où des concours de beauté sur la chaîne, les histoires, les jalousies, la division des femmes qui permet davantage leur exploitation [107]. »

Cette ouvrière analyse la situation comme étant de la responsabilité de l'encadrement masculin qui favorise ces rivalités entre femmes, et joue de l'iniquité du système d'avancement.

Enfin, des ouvrières de la bonneterie de la région de Troyes appréhendent la situation en termes plus anciens, mais sans doute plus exacts. L'une d'entre elles dit ainsi : « Heureusement qu'on n'est plus au Moyen Âge, sinon on appellerait ça le droit de cuissage [108]. » La notion de droit de cuissage [109] permet de penser la situation en termes d'injustice : en nommant par un anachronisme délibéré les privautés dont jouissent certains hommes, ces femmes mettent en évidence le scandale à l'œuvre.

Les faits collectés sont trop nombreux pour ne pas attester de la réalité d'une domination masculine qui abuse d'un pouvoir hiérarchique pour imposer un cuissage. Une tradition sordide dans l'industrie perdure dans les années 68 [110]. Cette réalité soulignée, on peut également noter que la ques-

---

106. Dans son autobiographie, le délégué syndical prêtre-ouvrier confirme cependant cette pression sur les ouvrières : LAJONCHERE J., *Le curé rouge. Ma vie… Ma foi… Mes luttes !* Paris, L'Harmattan, 2002, p. 93.
107. *Lip au féminin*, Paris, Syros, 1977, p. 25 et 140.
108. *18 millions de bonnes à tout faire, op. cit.,* p. 52.
109. Alain Bourreau a démontré l'inexistence du *droit* de cuissage mais cela n'empêche pas de s'intéresser aux *faits* de cuissage. BOUREAU A., *Le droit de cuissage. La fabrication d'un mythe. XIIIe-XXe siècles,* Paris, Albin Michel, 1995, et la critique de FRAISSE G., « Droit de cuissage et devoir de l'historien », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés,* n° 3, 1996, p. 251-261.
110. LOUIS M.-V., *Le droit de cuissage. France, 1860-1930, op. cit.,* Chez Piron, le patron accorderait des prêts et des avances aux ouvrières à court d'argent, moyennant des faveurs, EIZNER N. et HERVIEU B., *Anciens paysans, nouveaux ouvriers, op. cit.*, p. 190. Dans la fromagerie Besnier près de Domfront, la maîtrise pratiquerait également le cuissage, DUMONT J.-P., *La fin des OS ? op. cit.,* p. 97-98.
De manière réciproque, il faudrait également enquêter sur les pratiques de bizutage à l'empreinte sexuelle forte que certaines ouvrières exercent sur de jeunes apprentis masculins. Voir un témoignage d'un ouvrier sur ces pratiques dans le pays de Montbéliard dans les années 1930 : « Et puis, vous savez les femmes, elles étaient encore assez méchantes aussi, dans le temps. Il est arrivé de sacrés coups,

tion de la sexualité fait ici retour. Quelle que soit la catégorie utilisée pour appréhender la situation, ces ouvrières stigmatisent la sexualité de collègues qui, bien souvent, se rangent du côté de la direction et sont considérées comme des « jaunes ». On peut dès lors en tirer quelques enseignements sur le « genre féminin de la grève ». Hystériques et délurées pour les adversaires de la grève, les grévistes se considèrent à l'inverse comme de bonnes ouvrières qui, parfois, mettent en cause la moralité des « jaunes ». C'est dire que la grève féminine, à la différence des grèves masculines, convoque souvent un discours sur la sexualité des femmes, et plus précisément, que chaque camp met en cause la sexualité de ses adversaires féminines. Le genre féminin de la grève est, en quelque manière, hanté par le masculin et la sexualité des ouvrières.

Les grèves et la condition d'ouvriers immigrés : une articulation singulière à l'usine

Les ouvriers immigrés, qu'on a vu participer aux grèves de mai-juin 1968 à l'instar de leurs camarades français, se retrouvent dans la contestation ouvrière qui structure la séquence [111]. Plus nombreux à mesure que les années passent, ils conduisent des grèves d'une grande importance. Ces conflits portent fondamentalement sur la condition d'ouvriers immigrés, qui est mise à jour et révélée à cette occasion [112]. Ces luttes leur donnent en effet l'occasion de décrire une condition qui se ramène à deux traits majeurs : d'une part, un sort plus difficile leur est réservé à l'usine, où ils travaillent souvent dans des conditions particulièrement dures voire périlleuses, et demeurent manœuvres ou OS pendant leur carrière. Si la dureté et la pénibilité caractérisent encore le travail ouvrier, celui qu'exercent les ouvriers immigrés l'est souvent davantage encore ; d'où la récurrence du thème de la surexploitation dont ils sont l'objet [113]. D'autre part, le fait que ces ouvriers soient étrangers les expose à une xénophobie larvée mais réelle à l'intérieur comme à l'extérieur de l'usine, et les soumet à un contrôle particulier de la part des

---

quand elles pouvaient choper un gosse ! On appelait ça "lui passer les poutres au chaud !" Les femmes, elles étaient mariées hein ! elles attrapaient un gosse de douze, treize ans et puis si elles voyaient que le gosse était un peu timide elles le déculottaient. », cité *in* GOUX J.-P., *Mémoires de l'enclave,* Arles, Actes Sud, 2003 (1re éd. 1986), p. 211. De même, Daniel Rondeau, militant maoïste établi à l'usine Permali près de Nancy au début des années 1970, rapporte que « d'habitude, un petit commando d'ouvrières kidnappait la "bleusaille", la déculottait, pour lui enduire le sexe de cirage », *L'enthousiasme,* Paris, Quai Voltaire, 1988, p. 74.

111. Pour une analyse générale, GALISSOT R. *et alii, Ces migrants qui font le prolétariat,* Paris, Méridiens Klincksieck, 1994, 2e partie.

112. PITTI L., « Grèves ouvrières *versus* luttes de l'immigration : une controverse entre historiens », *Ethnologie française*, juillet-septembre 2001, p. 465-476.

113. MARIE C.-V. et JANSOLIN X., « Les conditions de travail des salariés étrangers », *Travail et emploi,* n° 9, juillet-septembre 1981, p. 75-86.

pouvoirs publics au travers de la question des papiers. Dans ces grèves et ces conflits, une articulation particulière à l'usine est alors proposée qui mérite examen.

• Des ouvriers qui peinent davantage dans et hors de l'usine

Dans nos sources, les grèves d'ouvriers immigrés apparaissent véritablement en 1971, avec trois conflits qui se déroulent successivement à l'usine Penarroya de Saint-Denis en janvier, puis chez Manuest à Châtenois dans les Vosges en février, enfin à Oyonnax dans l'Ain en octobre. L'année suivante, le long conflit dans l'usine lyonnaise de Penarroya éclipse celui qui se déroule au même moment à l'usine Girosteel du Bourget et fait des émules en octobre parmi les fondeurs de chez Ciapem à Villieu (Ain). Dès lors, les grèves d'ouvriers immigrés se multiplient et permettent de faire circuler des thèses et des énoncés.

Un bref retour sur ces conflits « matriciels » s'impose donc, à l'occasion desquels des questions, qui croisent le travail à l'usine et la vie hors de l'usine, se retrouvent. Dans l'usine Girosteel du Bourget de 187 salariés qui fabriquent des produits laminés (tôles et feuillards), les 150 ouvriers sont majoritairement immigrés. 80 d'entre eux environ s'engagent dans une grève en février 1972 qu'ils justifient en ces termes :

> Dans les ateliers, les conditions de travail sont pénibles, l'usine est vétuste. Les systèmes d'aération sont en nombre insuffisants. Au-dessus des bancs d'acide sulfurique, les hottes d'aspiration sont inefficaces et nous respirons à longueur de journée les vapeurs d'acide qui provoquent des brûlures d'estomac et l'irritation de la bouche et des yeux.
>
> Nous travaillons en feux continus de 9 heures à 12 heures par jour selon les postes avec seulement une demi-heure de pause par poste. […]
>
> Le patron veut faire de nous des polyvalents mais notre qualification reste toujours la même : on pourrait rester 100 ans dans l'usine, on aurait toujours la même qualification. Nous touchons une prime d'ancienneté qui est au maximum de 4 [*sic*] au bout de 15 ans d'ancienneté. Un travailleur immigré ne deviendra jamais professionnel, alors que pour le même travail, un Français sera classé P1 ou P2. […]
>
> Le patron refuse depuis un an d'embaucher des travailleurs d'Afrique et en embauche d'autres nationalités sous contrat de 6 mois, ce qui lui permet d'exercer plus de pression et de garder ceux qui travaillent le plus. D'un autre côté, il accorde plus d'avantages aux travailleurs français (notamment au service entretien) pour empêcher notre unité[114].

Les grévistes décrivent des conditions de travail particulièrement pénibles marquées par la longueur de la journée de travail, l'inhalation de vapeurs d'acide, la faiblesse des salaires, l'iniquité des classifications, qui interdit aux

114. « Texte collectif des travailleurs en grève de Girosteel (Le Bourget) », 14/2/1971. BDIC fonds Cahiers de Mai FΔ Rés. 578/62.

ouvriers immigrés toute évolution et les relègue dans les postes les plus mal payés, et une gestion ethnique de la main-d'œuvre. L'on pourrait mettre en doute la véracité du récit et prêter aux grévistes une tendance à l'exagération, si un tel tableau ne se retrouvait ailleurs. Dans l'usine lyonnaise Penarroya de récupération de métaux, les fiches de contrôle d'un Inspecteur du travail confortent le point de vue ouvrier. Le 16 février 1970, il demande une amélioration de l'évacuation des fumées des fours dans les trois ateliers de cuivre, d'aluminium et de plomb ainsi que l'installation de portes aux toilettes dans l'atelier de plomb[115]. Le 22 décembre de la même année, de retour sur les lieux, il mentionne quatre cas de maladies professionnelles dans l'atelier de plomb, critique l'absence de tests médicaux pour les travailleurs exposés, et met en cause « le taux de rotation extrêmement élevé » dans l'établissement. Le 7 avril 1971, l'inspecteur du travail adresse une mise en demeure aux responsables de l'usine : « des prélèvements d'atmosphère […] ont mis en évidence une quantité importante de plomb » qui justifie l'installation sous trois mois d'un dispositif d'« évacuation des gaz nocifs et des poussières dangereuses ». La vigilance de l'Inspecteur du Travail n'empêche pas un accident mortel le 19 décembre 1971, dont est victime Mohamed Salem, ouvrier tunisien de 37 ans, OS 2, écrasé par le basculement d'une trémie qu'il était en train de charger. Son dossier de Sécurité sociale, partiellement rendu public par ses camarades, comporte six arrêts de travail, qui, dans leur sécheresse, disent l'effroyable dureté de condition qu'affrontent ces hommes :

> – 10/12/57 : douleurs de l'abdomen dues au portage de poids excessifs – 27 jours d'incapacité de travail.
> – 16/11/59 : corps étranger dans l'œil gauche – 11 jours d'incapacité de travail.
> – 26/5/63 : brûlures d'un membre supérieur – 44 jours d'incapacité de travail.
> – 22/4/67 : corps étranger dans l'œil droit – 11 jours d'incapacité de travail.
> – 7/6/68 : plaie de la main droite (coincée) – 10 jours d'incapacité de travail.
> – 8/12/69 : brûlure de la cheville gauche – 29 jours d'incapacité de travail[116].

Les grèves révèlent également des conditions de logement très précaires. À Châtenois par exemple, la moitié des ouvriers immigrés de Manuest loge au « Château de Saudoucourt » : la direction, sans doute facétieuse, désigne ainsi une ancienne laiterie, dont les chambres froides ont été aménagées en dortoirs dépourvus de la moindre ouverture. En février 1971, elle décide cependant une augmentation des loyers qui précipite le déclenchement d'une grève de douze jours[117].

---

115. Ministère du Travail, AN 760122/294.
116. « Comment les ouvriers de Saint-Denis et de Lyon se sont organisés », 13/2/1971, p. 11. BDIC, Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/68.
117. Le Carpentier S., *Manuest, op. cit.*, p. 17-18. Dans son rapport sur le conflit, le préfet des Vosges mentionne simplement de « mauvaises conditions de logement » dans le déclenchement de la grève, (24/2/1971, AN 850257/4).Voir également Dubois P. et Durand C., *La grève, op. cit.,* p. 170-171.

À travers ce rapide examen, deux conclusions s'imposent. Ces grèves *révèlent* la dureté de la condition d'ouvriers immigrés. C'est en quelque sorte, l'envers des Trente Glorieuses qui est ainsi dévoilé. En outre, elles portent souvent à la fois sur le travail et le logement à proximité de l'usine[118]. Une telle articulation entre la question du travail et celle du logement constitue une des singularités de ces grèves.

Dans le même temps, face à la situation de travail qui leur est réservée, les ouvriers immigrés en grève développent une argumentation et des énoncés qui mêlent tradition et nouveauté. La pénibilité des tâches que remplit la main-d'œuvre immigrée, n'est pas propre aux petites entreprises mais se retrouve également dans des établissements à l'assise beaucoup plus importante, comme l'équipementier automobile Chausson, où une longue grève marque l'usine de Gennevilliers au printemps 1975[119]. Dès lors, classiquement, des augmentations de salaires sont réclamées. Mais, il y a mieux. Ces ouvriers perçoivent le sort commun qui leur est réservé, auquel ils répondent fréquemment par des demandes d'augmentation uniforme. Ainsi à Penarroya en 1972, les ouvriers réclament un franc de l'heure en plus pour tous, comme chez Girosteel, et deux primes uniformes de vacances et de fin d'année. De fait, ces augmentations uniformes témoignent de la constitution progressive d'un point de vue ouvrier dont on peut proposer une première approche. En 1971, un ouvrier algérien ou espagnol d'Oyonnax déclare en effet : « [...] dans la carte de travail ça n'existe pas les qualifications pour les étrangers. C'est très difficile par exemple même si on fait un travail qui n'est pas le dernier, on est toujours le dernier. Alors pour nous il n'y a qu'une spécialité, c'est mouleur toujours[120] ». On voit apparaître ici un propos que l'on retrouve dans le texte de Girosteel cité plus haut : les ouvriers immigrés estiment que leur qualification n'est jamais reconnue, et qu'ils restent cantonnés dans les postes les plus bas. Dès lors, ils dissocient la rémunération du travail, de sa qualification. La qualification étant à leurs yeux l'objet d'une reconnaissance arbitraire, car souvent raciale, ils découplent l'articulation traditionnelle en exigeant une augmentation uniforme de salaire. De ce point de vue, la grève des ouvriers des presses de Billancourt puis à Flins, au cours de laquelle ils déploient l'énoncé « À travail égal, salaire égal, P1 F pour tous » constitue une étape

---

118. Chez Margoline à Nanterre, usine de récupération de papiers, les ouvriers sont logés dans un appentis dépourvu de toilettes, au deuxième étage d'un hangar, auquel ils accèdent par des échelles. *La grève des ouvriers de Margoline,* Collectif Cinélutte pour la CFDT, 1974, 41 min. Le baraquement qui loge les ouvriers de Zimmerfer à Louviers compte deux cuisinières de 8 feux et des tables (mais pas de chaises) pour 45 personnes, *Le Monde,* 16 mars 1973.
119. MASSERA B. et GRASON D., *Chausson : une dignité ouvrière,* Paris, Syllepse, 2004, p. 225-240.
120. Transcription d'une réunion organisée par les Cahiers de Mai à Oyonnax le 4 décembre 1971 avec 5 ouvriers espagnols et 3 Algériens. BDIC fonds Cahiers de Mai FΔ Rés. 578/8, p. 6-7.

déterminante[121]. L'énoncé, qui reprend un vieux principe du mouvement ouvrier, cristallise deux thèses : la première pose un collectif ouvrier, uni par un travail identique et exige un salaire identique ; la seconde, sur le P1F proprement dit, marque moins un attachement à la classification (les ouvriers par dérision l'ont surnommé « pif »), qu'un souci d'obtenir une augmentation de salaire. Dans le même temps cependant, cet énoncé bouscule la hiérarchie des classifications et entend faire reconnaître un certain savoir-faire ouvrier. Par-delà le débat complexe sur les qualifications sur lequel nous reviendrons, il faut souligner l'acuité du vieil énoncé « à travail égal, salaire égal » qui tente de surmonter les divisions, perçues comme arbitraires, que les directions instaurent dans les usines. Après la grève des OS presses de Renault, un tel énoncé structure ensuite le conflit qui survient aux Câbles de Lyon à Gennevilliers de novembre 1973 à janvier 1974[122]. Dans cette usine, les 300 ouvriers de production, immigrés à 90 %, engagent une grève pour demander 0,50 F pour tous et à travail égal, salaire égal. Selon les grévistes en effet, il existe plusieurs taux horaires pour des travaux absolument identiques dans trois ateliers au moins (boudinage, maille fer, câblage). « La direction utilise les différences de salaire, de classifications pour provoquer la concurrence parmi nous, créant ainsi les conditions d'une augmentation continue des cadences de travail », lit-on dans une brochure rédigée par une éphémère section CFDT[123]. Dès lors, la reprise de l'énoncé « à travail égal, salaire égal » alimente également une volonté, partagée par bien des ouvriers spécialisés pendant la séquence, de résister à la pression des cadences. On voit, au travers de cet exemple, la multiplicité des dimensions contestataires que renferme un énoncé, et qui devrait interdire les classements typologiques rigides dans lesquels se sont complus certains sociologues du travail[124].

• Des ouvriers étrangers

Parce que ces ouvriers sont étrangers, certains sont confrontés à la xénophobie et au racisme dans et hors de l'usine. À travers les revendications et les récits qui jalonnent les grèves, les ouvriers dénoncent fréquemment le comportement xénophobe de certains contremaîtres, comme chez Girosteel. Dans cette usine,

---

121. LABBE D., *Travail formel et travail réel, Renault-Billancourt 1945-1980,* mémoire de DEA, EHESS, p. 111-115 ; PITTI L., « Grèves ouvrières *versus* luttes de l'immigration : une controverse entre historiens », art. cit.
122. Voir Archives confédérale CFDT 8 H 524 et BDIC fonds Cahiers de Mai F Δ Rés. 578/59.
123. « Dossier d'information des travailleurs des "Câbles de Lyon" - Gennevilliers en grève depuis le 22 novembre. Archives CFDT 8 H 524. Cette brochure contient également un descriptif détaillé de conditions de travail particulièrement difficiles.
124. Notamment DUBOIS P. et DURAND C., *La grève, op. cit.* Cette critique est d'ailleurs formulée dès 1970 par d'autres sociologues : VIDAL D., « Politique et conjugaison : revendications et groupes professionnels en mai-juin 1968 », *Sociologie du Travail* juillet-septembre 1970, p. 228-230.

les ouvriers veulent profiter de la grève pour faire cesser une situation qui leur apparaît révoltante, et la section CFDT précise quelques revendications portant sur la liberté des travailleurs comme suit: «Aucune discrimination ne doit être effectuée à l'embauche, en particulier envers les travailleurs Nord-Africains; [...] compte tenu du comportement négatif de M. H. [un contremaître], les ouvriers demandent son licenciement[125].» Mais la dénonciation, presque rituelle dans les tracts des organisations maoïstes, de la xénophobie d'une partie de la maîtrise ne saurait masquer l'existence d'une xénophobie et d'un racisme proprement ouvriers. Ils n'apparaissent guère dans les tracts syndicaux, dont le propos est lissé. Pourtant, la critique, traditionnelle depuis la fin du XIXe siècle, de l'embauche d'une main-d'œuvre immigrée novice et inorganisée, débouche sur un propos plus cru à l'usine Berliet de Vénissieux:

> [...] on cherche de plus en plus à embaucher, comme on dit chez nous, le «melon imbécile», c'est-à-dire l'algérien qui ne sait ni lire ni écrire le français, mais qui sait très bien travailler, qui travaille sans comprendre [...] Ça va très bien, remarquez, pour la maîtrise et puis pour le patron, c'est impeccable un type comme ça; ils le payent à coup de lance-pierre ! C'est un bon chien fidèle qui vient quand ils veulent. Quand on lui tire un coup de trique, il va dans son coin, il va manger son foin en douceur sans qu'il dise rien du tout[126].

La dénonciation des pratiques patronales débouche sur un propos explicitement xénophobe et raciste qui se focalise sur l'Algérien, injurié et ravalé ensuite au statut de chien et de bête de somme particulièrement docile, qu'on peut frapper à sa guise… Un tel propos est unique parmi les nombreux tracts que nous avons dépouillés. De fait les organisations politiques et syndicales ouvrières condamnent le racisme et la xénophobie. Cependant, les multiples campagnes qu'elles sont obligées d'engager à ce sujet, prouvent la prégnance de la xénophobie chez les ouvriers. Le fait est attesté à l'usine Renault de Flins, pour laquelle une riche documentation existe. En avril 1971, un ouvrier écrit une lettre à une organisation maoïste, la Base ouvrière, dans laquelle il évoque ce problème:

> Ce qui est pire et nouveau, c'est que maintenant les chefs encouragent les ordures et les garces qui nous insultent et nous traitent de bougnoules ou de sale race. C'est dans les ateliers où les chefs dominent avec toujours les moyens dégueulasses que se passent ces scènes dégoûtantes, en particulier à la Régie Flins (CKD), où l'on nous traite, camarades, de saleté de notre race[127].

---

125. «Girosteel en grève depuis le 8 février», Tract de l'UD CFDT et du Syndicat des travailleurs de l'Équipement de la Mécanique CFDT de la région Nord de Paris, s.d., BDIC Fonds Cahiers de Mai F∆ Rés. 578/62. On remarquera au passage l'encodage syndical, qui met en forme et par là euphémise («comportement négatif») un propos ouvrier qu'on peut supposer beaucoup plus explicite.
126. Brochure CFDT «Berliet. 14 juin 1971. Ils racontent la grève des moteurs», juin 1971, 23 p. Citation p. 20-21. FGM-CFDT 1 B 264.
127. «Le poisson du racisme nous divise, unissons-nous. Lettre à la BO d'un ouvrier arabe pour les travailleurs de Flins», 15/4/1971. Fonds Michel Chemin, BDIC F ∆ Rés. 612/2. On remarquera au passage la dissymétrie entre «ordures» et «garces» : le terme désignant les ouvrières racistes a une connotation sexuelle explicite.

Le propos atteste de la réalité d'un racisme proprement ouvrier, qui existe dans les ateliers, et se focalise sur les ouvriers originaires du Maghreb. En avril 1973, en pleine grève des presses, une rixe oppose un ouvrier marocain et un magasinier français, qui aboutit au débrayage des magasiniers et des caristes qui exigent le licenciement du Marocain. Selon un récit, les caristes se seraient manifestés par des slogans du type : « Allez la France, les bougnoules dehors ! » En fait, l'homme est simplement mis à pied, mais les ouvriers marocains de la sellerie débrayent à leur tour pour exiger la réintégration de leur camarade [128]. Une semaine plus tard, la grève de la sellerie et de la tôlerie qui paralyse l'usine pendant une quinzaine de jours, déplace la tension, mais les oppositions entre ouvriers français et immigrés se retrouvent aux élections des délégués du personnel en mai. Une minorité d'ouvriers raye systématiquement les patronymes étrangers des candidats sur les bulletins de vote CGT et CFDT, ce qui motive l'annulation des élections [129]. Au travers de ces incidents, les Marocains sont particulièrement visés ; sans doute confondus avec les Algériens, ils subissent les séquelles d'un racisme colonial que la guerre d'Algérie a sans doute considérablement attisé. De fait, le discours syndical lui-même semble poreux à une rhétorique racialiste. En février 1972, les confédérations CGT et CFDT s'engagent en effet dans une campagne visant à faire obtenir aux ouvriers immigrés l'égalité des droits syndicaux et les libertés politiques. Le tract conjoint résume ainsi la campagne : « POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS DE TOUS LES TRAVAILLEURS SANS DISTINCTION DE RACE. » Une semaine plus tard, la section CFDT publie un tract qui vise également à faire pièce à la xénophobie, dans lequel on lit ceci : « Les Français sont souvent agacés de ne pas être compris dans leur propre langue. Ils n'admettent pas les habitudes et les modes de vie souvent bruyants des travailleurs immigrés (les rapports de voisinage sont difficiles dans les cités) [130]. » Il ne s'agit pas de mettre en cause les rédacteurs de ces tracts, mais de montrer comment un discours anti-raciste est piégé par les catégories qu'il utilise et comment il reproduit, malgré lui, un certain nombre de préjugés. Au total, il semble bien que les ouvriers immigrés, à Flins et ailleurs, subissent une xénophobie et un racisme assez communément répandus, notamment chez les ouvriers conservateurs [131].

---

128. *Le Nouvel Observateur*, 21/4/1973 ; *Directives. Mensuel. Courrier des entreprises,* n° 254, mai 1973 ; « Le mouvement des OS de Renault-Flins ; 29 mars-26 avril 1973 », *Les Temps Modernes* n° 323 bis, juillet 1973, p. 2185.
129. Cette pratique s'était également manifestée aux élections du personnel du printemps 1971, GRUMBACH T., « En partant de l'expérience de Flins », *Les Temps Modernes,* n° 301-302, août-septembre 1971, p. 6.
130. Tract CGT-CFDT « Même patron, même combat, Français – immigrés, tous unis », 11/2/1972. Tract CDFT « Information aux travailleurs », 18/2/1972. BDIC FΔ Rés. 612/9.
131. À preuve, l'enquête de 1970 selon laquelle 71 % des ouvriers interrogés estiment qu'il y a trop de Nord-Africains en France, 59 % trop d'Espagnols et de Portugais, 30 % trop de Noirs d'Afrique et 27 % trop de Juifs. En outre, le fait d'être syndiqué ou de gauche ne modifie guère les chiffres. ADAM G. *et alii, L'ouvrier français en 1970, op. cit.,* p. 92-93.

Cela ne signifie en aucune manière que les ouvriers français soient plus xénophobes que les autres groupes sociaux, mais témoigne simplement des difficultés que rencontre un groupe social, exposé à des coûts d'internationalisation inconnus des autres classes, à vivre l'ancienne rencontre coloniale en métropole même, sur ses lieux de travail et de résidence[132].

Des manifestations xénophobes, ou perçues comme telles, ont d'ailleurs cours hors de l'usine, auxquelles les ouvriers immigrés peuvent riposter par des grèves. C'est le cas dès octobre 1971 à Oyonnax. À l'origine de cette affaire, se trouve une opération de nettoyage dans le Centre des Nord-Africains d'Oyonnax à l'occasion de laquelle s'opère « un contrôle de police très strict afin de détecter les très nombreux locataires clandestins de ce centre[133] ». Les ouvriers algériens chassés du foyer trouvent refuge dans une église, et engagent ensuite une grève de 2 ou 4 jours contre de telles pratiques dans différentes usines de plasturgie. Ces ouvriers articulent d'une manière singulière le travail et le hors-travail et investissent l'usine d'un poids supplémentaire. C'est à partir de l'espace de travail qu'une identité sociale positive – celle d'ouvrier – peut être revendiquée, et qu'une action peut être entendue. De même, à l'été 1973, suite au meurtre d'un conducteur de bus marseillais par un déséquilibré algérien, plusieurs assassinats contre des ressortissants du Maghreb se déroulent dans la région marseillaise. Dès le 31 août, 1 500 ouvriers des chantiers navals de La Ciotat se mettent en grève pour protester contre les attentats racistes. Le 3 septembre, c'est au tour des ouvriers « arabes » de Fos et des Bouches-du-Rhône, puis de Toulon le 4, de la Côte d'Azur le 11. La grève, soutenue par un Mouvement des Travailleurs Arabes proche de la Gauche prolétarienne, gagne la région parisienne le 14, et la région toulousaine le 17[134]. L'usine fonctionne par conséquent comme un lieu spécifiquement ouvrier autour duquel s'ordonne une action défensive ; on voit bien ici qu'elle sert de base pour des ouvriers immigrés qui n'ont souvent pas d'autres lieux qui supportent leur identité. De fait, il nous apparaît que l'articulation entre les ouvriers immigrés et l'usine est tendanciellement plus soutenue dans ces grèves, que dans celles des ouvriers nationaux. L'usine est en effet lieu de travail mais souvent aussi lieu de vie, et lieu d'une construction identitaire ouvrière en France.

Une telle articulation singulière entre ouvriers et usine se remarque également à travers la question des papiers et de la légalité du séjour. Celle-ci apparaît véritablement avec les circulaires Marcellin-Fontanet des 24 janvier et 23 février 1972, dont l'objectif principal est d'interdire les régularisations de

---

132. VERRET M., *Chevilles ouvrières, op. cit.,* p. 80.
133. Rapport du Préfet de l'Ain, 29/10/1971, ministère de l'Intérieur, AN 85257/1.
134. CEDETIM : *Les immigrés. Contribution à l'histoire politique de l'immigration en France,* Paris, Stock, 1975, p. 271 et *sq*.

travailleurs immigrés déjà embauchés[135]. De fait, à partir de 1972, se multiplient les grèves, souvent de la faim, d'immigrés, souvent ouvriers, désireux d'obtenir la carte de séjour et/ou la carte de travail. Le premier cas que nous avons retrouvé se déroule dans une entreprise de BTP d'Amiens, l'EGCC. Un ouvrier tunisien entame une grève de la faim en avril pour obtenir ses papiers. À partir du 18 mai, neuf ouvriers de l'EGCC démarrent une grève pour obtenir la carte de travail, un logement décent et le respect du contrat de travail, notamment un salaire horaire de six francs[136]. Chez Margoline, entreprise nanterroise de récupération de papier, le problème est similaire : le patron embauche des ouvriers immigrés sans papiers auxquels il réserve des conditions de travail et de logement désastreuses, en versant des salaires extrêmement bas. Une grève de trois jours s'y déroule en mai 1973 au terme de laquelle les ouvriers obtiennent des rappels sur les heures supplémentaires non payées, un aménagement des locaux, et surtout l'engagement écrit du patron de faire des démarches auprès de la Préfecture des Hauts-de-Seine afin de régulariser la situation des ouvriers sans papiers. À la suite de cette grève victorieuse et après la régularisation des ouvriers obtenue pendant l'été à la faveur de la circulaire Gorse, la mobilisation des travailleurs de Margoline se poursuit : deux grèves se déroulent en septembre et décembre afin d'obtenir des augmentations de salaires, si bien que le salaire moyen est ainsi passé de 800 à 1 500 F par mois entre mai et décembre[137]. À travers ces deux exemples, on voit comment des ouvriers sans papiers tentent, *dans les usines,* de mener une lutte pour obtenir à la fois des papiers et une amélioration de leur condition. Les deux « fronts » de la lutte sont en effet liés : la régularisation de la situation administrative oblige le patron à respecter le droit du travail, et par conséquent, entraîne le paiement des heures supplémentaires ou l'aménagement des locaux. Ces grèves constituent donc une offensive contre les employeurs qui embauchent une main-d'œuvre sans papiers, et contre l'État qui, à partir des circulaires Marcellin-Fontanet, prétend interdire les régularisations d'ouvriers déjà embauchés et les ligote ainsi à leur patron. À nouveau, le lien singulier à l'usine apparaît : c'est en menant une lutte dans les usines que ces

---

135. Selon ces textes, un employeur désireux d'embaucher un travailleur étranger doit en faire la demande à un bureau de l'ANPE, lui assurer un logement. De plus, seule la possession d'un contrat de travail d'un an assure la délivrance d'une carte de travail au travailleur immigré. WEIL P., *La France et ses étrangers, op. cit.,* p. 109 et VIET V., *La France immigrée. Construction d'une politique, 1914-1997,* Fayard, 1998, p. 308-309.

136. Source : *Amiens, la grève de l'EGCC*, 11/7/1972, 8 p. BDIC Fonds Gauche prolétarienne F Δ Rés. 756/4/3/6.

137. Devant la contestation et la mobilisation contre les circulaires Marcellin-Fontanet, Georges Gorse, Ministre du Travail dans le nouveau gouvernement Messmer, publie à son tour une circulaire le 13 juin 1973, qui prévoit la régularisation des sans-papiers qui travaillent. 50 000 immigrés sont concernés, VIET V., *La France immigrée*, *op. cit.* Brochure *Margoline 73 : d'une grève de « sans papiers » à sept mois de lutte d'usine…*, supplément à *Libération,* 1974, 58 p.

ouvriers tentent de débloquer leur situation. Véritable base arrière, l'usine fonctionne comme un lieu politique pour des ouvriers immigrés.

Ainsi, la séquence permet de saisir un déplacement des grèves d'ouvriers immigrés. En mai et juin 1968, ils font grève parmi leurs camarades. À partir de 1971, semble-t-il, ils engagent des luttes dans quelques usines où ils se retrouvent entre eux. Ces entreprises, à figure de bagne, ne sont plus seulement les lieux d'une exploitation éhontée, mais des usines d'où la contestation sourd : grèves menées par des immigrés donc, moins par choix, que comme résultat d'une politique patronale d'embauche d'une main-d'œuvre peu onéreuse et jusqu'alors taiseuse. Par là aussi, ces ouvriers ont réussi à vaincre la xénophobie souvent réelle qui pèse sur eux et les intimidations qu'exercent encore des organismes plus ou moins officiels de leur pays d'origine et des interprètes salariés par les entreprises [138]. L'État enregistre d'ailleurs cette contestation et fait dès lors évoluer la législation. En juin 1972, les multiples conditions à l'éligibilité des étrangers comme délégués du personnel ou au Comité d'Entreprise disparaissent, tandis qu'en juillet 1975, les étrangers présents en France depuis plus de cinq ans peuvent à leur tour devenir délégués syndicaux [139]. Ces évolutions législatives enregistrent l'implication syndicale croissante de ces ouvriers et visent sans doute également à les détourner des groupes d'extrême-gauche auprès desquels ils trouvent écoute et relais. En rendant possible l'inscription institutionnelle des ouvriers immigrés, l'État marque sa reconnaissance de leur action ouvrière.

Des grévistes sans les syndicats ?

Après la mise en cause des organisations syndicales qui se déroulent dans quelques usines en mai-juin 1968, cette forme de contestation se poursuit pendant la séquence, à la faveur de la multiplication des organisations et des groupes révolutionnaires qui s'agitent dans et autour des usines. Claironné par la presse militante et relayé par des rapports de police souvent alarmistes,

---

138. Dans les récits ouvriers, le rôle de la PIDE pour les Portugais ou la surveillance qu'exerce l'Amicale des Marocains sont régulièrement dénoncés, chez Chausson par exemple en 1975 ou à Flins : MASSERA B. et GRASON D., *Chausson : une dignité ouvrière, op. cit.*, p. 252-254 ; DUBOST N., *Flins sans fin…*, Paris, Maspero, 1979, p. 70. Sur les interprètes chez Citroën, LINHART R. *L'établi, op. cit.*, p. 98-100.

139. La législation avant 1972 est fort complexe. En règle générale, pour être délégué du personnel, délégué syndical et au CE, il faut être français. Mais peuvent également être délégués du personnel, pour autant qu'ils sachent lire et écrire, les résidents privilégiés, les Algériens et les Africains d'expression française, ainsi que les ressortissants des pays de la CEE. Au Comité d'Établissement, seuls les Algériens et les ressortissants de la CEE peuvent être élus avec les Français. (Source : Tract CGT-CFDT de janvier 1972 sur la situation au niveau du droit syndical. FGM-CFDT 1 B 305). Sur l'évolution de la législation (lois des 27/6/1972 et 11/7/1975), WEIL P., *La France et ses étrangers, op. cit.*, p. 108 et 384.

un discours sur la multiplication des grèves sauvages se répand alors, tandis que de nouvelles formes d'organisation ouvrière apparaissent. En l'analysant dans une temporalité plus longue et à partir du point de vue des ouvriers, et non des organisations, les lignes qui suivent entendent évaluer ce phénomène incontestable, mais irréductible à la seule opposition aux syndicats.

• Les grèves sauvages

Dans les mois qui suivent le mouvement de mai-juin 1968, de nouvelles grèves surviennent en 1969, notamment les grèves bouchons dans l'industrie automobile, qui génèrent un discours sur les « grèves sauvages » de la part d'observateurs plus ou moins sagaces. Eugène Descamps, secrétaire de la CFDT, restreint les grèves sauvages à celles qui se soldent par des séquestrations de patrons ou de cadres supérieurs [140], tandis que Geneviève Bibes, Jacques Capdevielle et René Mouriaux les définissent moins par la violence qui peut s'y manifester, que par leur caractère a- voire anti-syndical [141]. Dans la mesure où nous avons montré le caractère relativement diffus des formes d'illégalité, c'est à cette dernière acception que nous nous rallions, et dont il convient désormais d'évaluer l'ampleur.

Sans nier l'existence de telles grèves sauvages, leur importance est inversement proportionnelle à l'abondant discours qu'elles ont suscité. Alors que notre étude couvre une quinzaine d'années, nous en avons relevé quatre cas. C'est dire l'extrême rareté des grèves dans lesquelles n'intervient directement aucune organisation syndicale. La première occurrence se produit à Nîmes en février ou mars 1969 dans une usine de batteries Tudor, où quarante ouvriers sur soixante déclenchent une grève illimitée pour obtenir des augmentations de salaires et la garantie de l'emploi, un allongement de la pause, et la reconnaissance des deux délégués du Comité de Base qui s'est formé dans l'usine. La grève est critiquée par les militants communistes au travers de deux communiqués parus dans *La Marseillaise*, mais les grévistes obtiennent la majorité de leurs revendications, ce qui les décide à reprendre le travail [142]. Une grève assez similaire se déclenche dans l'atelier de chaudronnerie générale Inox de l'usine Coder de Marseille en juin 1969 sur la question du salaire au rendement : menée par une cinquantaine d'ouvriers qui sont soutenus par un comité d'action, ils se heurtent à une vive hostilité de la CGT qui dénigre une grève finalement victorieuse [143]. Puis, en juin 1972, chez Neyrpic à Grenoble,

140. Descamps E., « La France. Pratiques syndicale, action directe et mouvements spontanés et sauvages », *in* Spitaels G. (dir.), *Les conflits sociaux en Europe*, Marabout, Éditions Gérard, 1971, p. 74-90.
141. Bibes G. *et alii*, « Les grèves sauvages en Europe », *L'Univers politique 1970*, Paris, Éd. Richelieu, 1971, p. 327-355.
142. Journal *Mai 68*, n° 3, avril 1969.
143. *Cahiers de Mai* n° 12, juin 1969.

une ou plusieurs grèves sauvages éclatent dans ce qui constitue le bastion local de la CGT : divers groupes d'ouvriers, les soudeurs, les chaudronniers, enfin les manutentionnaires, mènent plusieurs conflits successifs. Ces groupes d'ouvriers entendent constituer leur propre délégation, désignée en Assemblée générale pour négocier avec la Direction, contre la volonté de la CGT qui refuse ces formes d'organisation [144]. Enfin, la dernière grève sauvage est celle, bien connue, des ouvriers des presses de Billancourt en mars-avril 1973.

L'examen des cas relevés peut nous permettre d'affiner notre définition initiale. Les grèves sauvages sont certes des grèves ouvrières sans syndicat mais plus encore dans lesquelles apparaît une vive hostilité envers la CGT. La politique de la CGT apparaît capitularde et réactionnaire à un nombre croissant d'ouvriers qui la contestent et tentent, jusque dans ses bastions, de s'organiser autrement. Ces grèves sauvages sont le fait de ce que les contemporains appellent la gauche ouvrière, qui tente ainsi de déborder la puissante structure cégétiste. Elle regroupe des ouvriers parmi lesquels certains adhèrent parfois à la CFDT, rarement à FO. Dès lors, dans les luttes qu'anime la gauche ouvrière, les sections cédétistes jouent souvent un rôle majeur, ce qui interdit de les considérer comme des grèves sauvages. On pourrait alors proposer la définition ultime suivante : les grèves sauvages sont celles d'une gauche ouvrière qui refuse la politique de la CGT, en l'absence de la CFDT. On s'explique mieux, dès lors, la rareté des grèves sauvages. Celles-ci ne constituent en fait qu'une petite partie d'un nombre beaucoup plus important de conflits, portés par la gauche ouvrière, laquelle se regroupe et se compte parfois dans de nouvelles organisations.

• De nouvelles formes d'organisations ouvrières

Le mouvement de mai-juin 1968 a vu fleurir de multiples comités, notamment des comités d'action, qui ont joué un rôle considérable dans la diffusion de la contestation. Souvent animés par des étudiants politisés, ils ont été un des vecteurs des rencontres ouvriers-étudiants qui ont marqué les grèves. L'historien les retrouve derechef dans nombre de grèves ultérieures animées par la gauche ouvrière. Il faut cependant, pour rendre compte de cette histoire, envisager un processus plus long.

Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, si les grèves ouvrières organisées sans et plus encore contre les syndicats sont extrêmement rares (l'exemple de la grève à la Régie Renault en avril-mai 1947, initiée par des militants trotskystes contre la CGT semble le seul bien connu [145]), il faut cependant

144. N° spécial *Cause du Peuple-Vérité Rhône Alpes,* : « Après 5 semaines de grève contre Glasser et contre la dictature CGT », BDIC Fonds Gauche prolétarienne, F Δ Rés. 576/4/3/4.

145. Fallachon P., « les grèves de la Régie Renault en 1947 », *Le Mouvement social*, octobre-décembre 1972, n° 81, p. 111-142.

compter avec la structuration croissante des petites formations ouvriéristes, au début des années 1960, au premier rang desquelles *Voix ouvrière*, qui donnent un espace politique et une légitimité à des ouvriers radicaux ou radicalisés, comme le montre la grève de la Rhodiaceta en 1967.

On se souvient que le conflit de février-mars 1967, commencé à Besançon, gagne l'usine lyonnaise de Vaise le 28 février, puis celle de Saint-Fons. Les ouvriers occupent les usines pour protester contre le chômage partiel et réclament également une amélioration des conditions de travail, en particulier un aménagement du repos hebdomadaire pour les ouvriers affectés au travail posté en 4x8. La CGT majoritaire dans l'agglomération lyonnaise met progressivement l'accent sur la question des salaires et arrache une augmentation de 3,80 % dans la nuit du 21 au 22 mars. Cette solution présentée le lendemain matin aux grévistes de Vaise dans un meeting provoque de violents désaccords entre grévistes. Des échauffourées éclatent entre les ouvriers qui veulent reprendre et les partisans d'une poursuite de la grève, essentiellement les ouvriers travaillant en 4x8. La grève étant reconduite pour 24 heures, la CGT déploie beaucoup d'énergie pour convaincre les 4x8 de la nécessité d'une reprise du travail qui est finalement adoptée le 23 mars [146]. Le conflit rebondit pourtant trois semaines plus tard. Le 13 avril en effet, une partie des ouvriers de Vaise travaillant en 4x8, soit 1600 salariés, repartent en grève. Le 15, la direction accorde finalement deux jours de repos supplémentaires au terme de la semaine ininterrompue de travail [147]. Cette grève semble menée par un délégué CGT proche de Voix ouvrière, et malgré la Fédération des travailleurs du textile qui n'en peut mais [148]. Il semble donc bien que la présence de militants de Voix ouvrière permette un écart par rapport à la position officielle de la CGT, et une conflictualité plus aiguë à l'occasion de cette grève. Au-delà, elle atteste de l'existence d'une fraction radicalisée chez les ouvriers, qui demeure toutefois à l'intérieur du champ syndical. C'est sur ce point que les grèves de mai-juin 1968 font rupture en ce qu'elles inaugurent des formes d'organisation non-syndicales que l'on retrouve ensuite.

Après mai-juin en effet, de multiples comités se forment, notamment dans les grands établissements industriels, dont on peut suivre les exploits au

---

146. Dans la Chemise : Informations et notes sur le conflit Rhodiaceta, on trouve trace de nombreux coups de téléphone entre Vaise et la Fédération nationale des travailleurs du textile et on lit cette note manuscrite, probablement de la main du secrétaire de la fédération, E. Aubert :
« Cions [conversations ?] avec B. F. [Benoît Frachon ?] les 22 et 23 (qq unes de ses idées) :
- liquider énergiquement les éléments troubles et défendre notre succès
- montrer grève est un combat qu'il faut savoir conduire et que tout n'est pas possible – ouvrir les perspectives. » Archives CGT, Fédération nationale des travailleurs du textile, 43 J 44.
147. AN, ministère du travail, 760122/285, liasse 2. Au lieu d'un système 7 jours de travail – 2 jours de repos, on passe à un système 7-4.
148. Voir la note du Secrétariat fédéral du 14 avril 1967 ainsi qu'un tract de Voix Ouvrière du 17 avril. Archives CGT, Fédération nationale des travailleurs du textile, 43 J 44.

travers des récits épiques qu'en dresse la presse militante : Billancourt, Citroën-Choisy et Javel, Flins, les usines Brandt de Lyon, Coder-Marseille, Colgate-Palmolive à Compiègne, les Batignolles à Nantes, Caterpillar à Grenoble, Thomson-Lesquin et Massey-Fergusson près de Lille, les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, etc., constituent les principaux sites de cette France ouvrière soulevée. Dans ces usines en effet, existent, plus ou moins longuement, des formes d'organisation non syndicales. Souvent constitués à la faveur d'une grève et suite au travail politique de militants établis, ces divers comités, aux appellations instables, assurent trois fonctions essentielles. Ils regroupent certes des ouvriers, mais également des militants extérieurs. Par les discussions qu'ils permettent, ils fonctionnent comme espaces d'interlocution entre l'usine et la société, entre ouvriers et intellectuels. Ils constituent ainsi une « circonstance favorisante » dans « l'embryogénie de certains conflits ». C'est ainsi qu'une note de synthèse du Ministère du Travail en mai 1972 analyse le travail politique et l'action de ces comités :

> « […] quelques personnes observent et analysent avec objectivité et sagacité les conditions de vie et de travail […]. Elles parviennent ainsi à être très bien renseignées et détiennent une connaissance scientifique des phénomènes. Elles sont à l'origine de revendications qui portent sur les points les plus sensibles, ceux qui pourront soulever la passion. Ces revendications naissent et cheminent de façon souterraine. Ces revendications sont alors amplifiées, dramatisées et produisent une effervescence dans les ateliers. C'est à ce moment-là seulement que les organisations syndicales s'en emparent, par le relais des représentants syndicaux dont certains ont pu, parfois, participer à la première phase. La CFDT saisit immédiatement ce mécontentement […], elle lui donne la caution de son influence et de son dynamisme. La CGT qui s'y trouve confrontée et parce qu'elle en connaît la genèse, garde au départ une certaine distance, mais le plus souvent entre dans le processus [149] ».

Cette note prend acte de la précision du travail politique de quelques militants. Rédigée quelques semaines seulement après la grève de Penarroya, elle évoque sans doute implicitement l'action des militants des *Cahiers de Mai* qui ont étroitement travaillé avec les ouvriers de Lyon et de Saint-Denis avant le déclenchement du conflit.

Cette note permet également de percevoir la seconde fonction de ces divers comités : assurer une extension de la mobilisation en ralliant des ouvriers demeurés à l'écart des organisations syndicales. C'est le cas par exemple du Comité de Base, qui se crée grâce au travail de Robert Linhart, à l'usine Citroën de Choisy au début de 1969, afin de lutter contre la récupération des heures de grève. Le comité, qui comprend une majorité d'ouvriers immigrés, publie des tracts en espagnol, portugais, arabe et yougoslave, et tente par là d'associer à l'action l'ensemble des ouvriers dans une grève contre

149. « L'évolution des conflits du travail », 4/5/1972, 8 p. Note réalisée à partir des synthèses des Directeurs régionaux du travail et de la main-d'œuvre, AN 760122/55.

la récupération, à laquelle s'associe timidement la CGT : entre le 17 et le 24 février au moins, des ouvriers quittent l'usine à 17 h, selon l'horaire habituel, sans réaliser les trois-quarts d'heure de récupération ; le mouvement, confronté à une répression multiple et efficace, s'étiole ensuite pendant la deuxième semaine [150]. Ce conflit présente par ailleurs un trait remarquable : il fait coïncider la revendication et la forme d'action, ou, comme le disent les Italiens à la même époque, réalise « la pratique de l'objectif ». Ainsi, le Comité de Base de Citroën-Choisy élargit et développe la mobilisation ouvrière. De même, le Comité de lutte de l'usine des Batignolles à Nantes, qui se structure autour de la grève de 1971, dispose de relais forts chez les ouvriers ruraux, les « campagnoles », demeurés marginaux et marginalisés à l'intérieur d'une section CGT qui regroupe les ouvriers les plus anciennement prolétarisés. Cette opposition en recoupe d'ailleurs partiellement une seconde, entre les Ouvriers spécialisés et les Ouvriers professionnels [151]. Sans multiplier les exemples, il est manifeste que l'assise de ces formes nouvelles d'organisations ouvrières repose sur des fractions ouvrières encore marginalisées à l'intérieur du mouvement syndical. Par conséquent, le développement de ces organisations est indissolublement lié à la politisation et à la mobilisation croissante des ouvriers immigrés, des ouvrières, des ouvriers ruraux, que l'on nomme alors les luttes d'OS.

Dès lors, ces divers comités participent également d'une plus grande démocratisation de l'action militante dans les usines. Celle-ci se manifeste en particulier dans la rédaction des tracts, qui constitue un enjeu fondamental de l'histoire politique des usines. Alors que dans le mouvement syndical la rédaction échoit aux responsables de l'organisation, souvent ouvriers qualifiés [152], ces comités relaient la parole d'autres ouvriers, au français parfois plus hésitant, dont le propos est mis en forme par ces étudiants, ou intellectuels qui jouent le rôle d'écrivains publics [153]. Dans l'usine Caterpillar de Grenoble, cette démocratisation est encore plus poussée, comme l'atteste le récit de deux ouvriers du Comité de lutte rapportant leurs échanges avec leurs camarades :

> « Voilà il faudrait que vous rédigiez un papier, vous le faites naviguer dans votre ligne. Vous nous le donnez, nous, on le corrige, on met à peu près en français, etc. On vous le refile et vous le faites circuler chez tous vos bonhommes, vous mettez les modifications s'il

150. *Bastions rouges, journal des comités d'action, des comités de base des usines, des lycées et de la population laborieuse de Paris-Sud*, n° 1 (février 1969) et 2 (avril 1969). BDIC Fonds Gauche prolétarienne F Δ Rés. 576/4/2/2. Les tracts qui y sont insérés, sont à confronter au récit de LINHART R., *L'établi, op. cit.*, p. 90-115.
151. DENIOT Joëlle, *Usine et coopération ouvrière, op. cit.*, p. 150-157.
152. Sur cette pratique à l'intérieur de la CGT à Sochaux et son évolution, PIALOUX M. et COROUGES C., « Chronique Peugeot », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 52-53, juin 1984, p. 94-95.
153. « Tenir la plume – avec modestie et rigueur – comme un "écrivain public" », demande le Bulletin de liaison des Cahiers de Mai, n° 2, novembre 1968.

y en a, et après vous nous le donnez, et on le sort en tract. […] Ce qui caractérise le Comité de Lutte, c'est d'abord que l'information diffusée, dans la mesure du possible, est issue des travailleurs. […] Ce qu'on cherche, c'est que ce soient les travailleurs qui fassent [le tract] et qui le diffusent [154]. »

Le Comité tente par conséquent, au travers d'une succession de brouillons, de se tenir au plus près du propos ouvrier. Cette démocratisation de la prise de parole dans l'usine a par conséquent pour corollaire, un certain « basisme », qui constitue l'envers du quasi-monopole des permanents ou des délégués dans les organisations syndicales.

À cet égard, le propos des militants du Comité d'action de Lip, qui se développe parallèlement à l'action ouvrière en avril 1973, apporte un éclairage tout à fait intéressant sur l'articulation aux organisations syndicales.

> Le comité d'action c'est d'abord des hommes, des femmes qui commencent par découvrir eux-mêmes qu'il est inadmissible de laisser les délégués s'occuper tout seuls de la lutte. Ils ont été très importants pour apporter davantage de démocratie, davantage de participation de tous au combat. Le comité a estimé à un moment donné qu'il était mal à l'aise dans les réunions syndicales, avec le jargon des militants, avec les ténors. Alors il s'est réuni seul, 80, 100 personnes, voire plus. Ils se trouvaient bien plus à égalité, avec plus de chance de pouvoir s'exprimer, apporter des idées sans que les délégués puissent estimer *a priori* qu'elles étaient farfelues. Ensuite, il y avait une grande réunion avec les organisations syndicales. On discutait de toutes les idées et on prenait les meilleures. Ce fut une émulation très importante [155].

Le Comité d'action de Lip assure donc un élargissement de la mobilisation et une démocratisation de l'action militante, par la participation de travailleurs souvent novices. Il tente ainsi de limiter l'hégémonie des militants les plus chevronnés. Sans devenir une instance anti-syndicale dans la mesure où des militants CFDT y sont associés, il traduit la prise en compte des limites des organisations syndicales, et constitue un palliatif. Un des animateurs du CA, Jean Raguenès, dominicain embauché comme OS, le définit comme suit : « Le comité d'action, c'est un peu un comité de grève, ou plutôt un mouvement (je l'aurais appelé le mouvement du 22 avril). Le comité d'action, ça a été pour tous les travailleurs syndiqués ou non, le moyen de participer à l'élaboration et l'analyse, et aux responsabilités [156]. » Cette précieuse définition du comité d'action comme mouvement nous permet de mettre en lumière la précarité de ces organisations. Souvent constitués lors de la préparation d'une grève ou à sa suite, de tels comités rassemblent et cristallisent une gauche ouvrière venue parfois d'horizons divers. Ces comités-mouvements constituent par conséquent une coalition toujours fragile qui peut se défaire

154. *Courrier militant* n° 4 : « Un essai d'autogestion des luttes par les travailleurs (Caterpillar, Grenoble) », avril 1971, p. 15.
155. Piaget C., *LIP. Charles Piaget et les LIP racontent, op. cit.*, p. 32.
156. *Ibid.*, p. 149-150.

d'autant plus facilement, en fonction des départs, des échecs, ou de la répression, que l'assise de ces organisations s'avère souvent étroite, sauf à Lip précisément. La coalescence, apparue avec le mouvement, et qui crée le comité, peut s'interrompre avec son déclin. Ces nouvelles formes d'organisation sont par conséquent précaires et fugaces : apparus le temps d'une grève, elles semblent sombrer et se dissoudre une fois le conflit apaisé.

Nous avons proposé trois identifications majeures des luttes ouvrières pendant la séquence. Les territoires de la grève s'enrichissent, avec la diffusion de la contestation : grèves d'atelier, grève d'une usine souvent, mais aussi grèves soutenues par la ville, portées par la région. Dans ces actions ouvrières, l'illégalité et la violence se rencontrent fréquemment, quoique sous une forme souvent symbolique. Elles aboutissent parfois, notamment sous l'instigation de militants CFDT et à la suite de l'invention des salariés de Lip, à la reprise de la production. Ces grèves mettent en outre en évidence une nouvelle présentation ouvrière : visages de femmes, de jeunes ouvriers, d'ouvriers immigrés, qui peuplent les usines d'une industrie en pleine croissance jusque vers 1975. Ces ouvriers organisent des grèves spectaculaires qu'ils dirigent de part en part. À chaque fois, les traits saillants que nous avons relevés ne constituent pas une nouveauté. Le répertoire d'actions violentes par exemple s'est constitué dès l'apparition de l'industrie et s'est progressivement étoffé. Dès lors, c'est bien la *conjonction* de tous les critères qui constitue à nos yeux la singularité de la séquence, ouverte par les grèves de mai-juin 1968. Radicalité et pétulance s'y signalent sur une scène ouvrière bigarrée.

Conclusion : crise et crise de l'usine

Nous avons tenté, dans cette première partie, de construire une séquence ouverte par les grèves de mai-juin 1968. Mais l'identification du cycle suppose aussi d'en repérer la fin. L'épuisement de la séquence, que nous datons de 1979, suppose d'envisager la question de la crise dans les usines [1].

Plus précisément encore, la séquence des années 68 s'interrompt en raison de l'échec ouvrier à traiter la crise *dans les usines.* Cette défaite ouvrière se révèle au travers de l'examen des modes de résistance ouvrière à la crise, et des occupations en particulier. À notre connaissance, la question commence à se poser en 1975 : à l'initiative de la fédération Hacuitex de la CFDT se déroule du 2 au 5 novembre une session qui débouche sur la rédaction d'une brochure, *Éléments de pratique syndicale à prendre en compte lors des conflits longs concernant l'emploi* [2]. La fédération tente de réfléchir aux difficultés qui naissent d'une occupation s'installant dans la durée. Dans cette réflexion, l'articulation entre défense de l'emploi et grèves actives dans la continuation de Lip est explicitement posée. À compter de cette date, le secteur confédéral de la CFDT chargé de l'action revendicative suit également avec une attention croissante « les conflits long sur l'emploi » : une note du 8 juillet 1976 dresse le bilan des entreprises occupées puis une journée d'étude sur les conflits longs est organisée le 16 novembre 1976, tandis qu'en juillet 1977, le secteur action économique, emploi, éducation permanente rédige une longue note sur les « conflits longs sur l'emploi – entreprises occupées ». Dans ces notes, plusieurs dizaines d'occupations sont mentionnées, alors même que de telles listes sont partielles « pour les entreprises où la CGT est seule [3] ». Du côté de la CGT précisément, de longues résistances se développent aussi comme en témoigne l'exemple bordelais : l'usine métallurgique de Bordeaux-Sud est occupée de juin 1976 à mars 1978, et l'entreprise textile Saint-Joseph de décembre 1976 à

1. La recomposition du champ syndical plaide aussi pour cette datation. Cf. *infra*, chapitre V.
2. Archives CFDT 8 H 530.
3. Note citée sur les « conflits longs sur l'emploi – entreprises occupées », juillet 1977.

1981 [4] ! À l'échelon national, elle organise un rassemblement des entreprises au pied de la Tour Eiffel le 10 juillet 1975, puis du 22 au 24 juin 1976, un rallye des entreprises bradées [5]. Un tel répertoire d'actions se retrouve au niveau local : dans le Valenciennois par exemple, un rallye des chômeurs puis un rallye automobile pour l'emploi se déroulent les 4 mai 1977 et 7 octobre 1978 [6]. Ce répertoire qui mime, sous une forme contemporaine, les marches des chômeurs des années 1930, semble quelque peu dérisoire dans la lutte contre la crise. De plus, ces actions participent d'une désertion de l'usine qui constitue la particularité de ces années de crise, et clôt par là la séquence.

De fait, les occupations échouent dans une large mesure à empêcher les licenciements. En effet, les premières difficultés que rencontre une entreprise, fragilisent le groupe ouvrier et rendent délicate toute résistance ouvrière. Le heurt entre une stratégie individuelle d'esquive et une stratégie collective de résistance, habituel en période d'activité normale, se fait plus vif encore. Certains préfèrent immédiatement chercher un autre emploi, plutôt que de se lancer dans une résistance aux résultats improbables. Maints « conflits longs sur l'emploi » se prolongent en même temps que s'étiole le nombre d'occupants. C'est le cas des ouvrières d'Obsession (lingerie) à Villeurbanne qui occupent leur usine à partir d'octobre 1975 [7]. Le cahier de bord du conflit montre qu'à mesure que les mois passent, les militantes de la CGT se retrouvent de plus en plus isolées. Au printemps 1977, soit 18 mois plus tard, tout semble achevé, mais sur les 255 salariées au départ, qui a réellement mené la lutte ? Combien se sont accrochées ? Une vingtaine d'ouvrières au maximum. Ces questions se retrouvent ailleurs et obligent à relativiser la mobilisation ouvrière dans ces occupations qui s'étirent sur plusieurs mois. En réalité, l'Allocation supplémentaire d'attente, créée le 14 octobre 1974, qui accorde aux salariés licenciés pour motifs économiques 90 % de leur salaire brut pour une période maximale d'un an, permet aux ouvriers de voir venir et facilite dans un premier temps les initiatives de résistance. Au bout de quelques mois cependant, la crainte de se retrouver sans ressources érode les fermes résolutions initiales. Ces inquiétudes sont d'autant plus justifiées que les occupations débouchant sur des reprises d'activité se soldent quasi systématiquement par des pertes d'emplois conséquentes. La preuve en est apportée par la comparaison entre le nombre d'emplois au début du conflit et à l'issue du plan de redémarrage, que permet la note de la CFDT de juillet 1977 consacrée aux conflits longs sur l'emploi. Sur les 36 exemples recensés, deux conflits

4. Lapeyronnie D., *Un syndicat communiste : la CGT à Bordeaux, op. cit.*, p. 170-173.
5. Pruvost G., « Le mouvement social face à la crise » *in* Willard C. (dir.), *La France ouvrière,* Tome 3 : *De 1968 à nos jours*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995, p. 121.
6. CAMT, fonds Usinor-Denain : 1994 018/0347, Tracts syndicaux 1976-1980.
7. Fédération CGT de l'habillement, 200 J 135-136.

seulement permettraient un maintien total du nombre d'emploi, Big Chief à La Roche-sur-Yon et Itsakoa (Alimentation) à Saint-Jean-de-Luz. Pour les 34 autres, il y a une perte sèche, y compris pour les grèves les plus fameuses, telle celle de la CIP à Haines : dans cette entreprise qui employait 350 salariés, le repreneur n'en réembauche que 100 à la fin 1977 et en prévoit 250 en 1980. Pis, souvent, les solutions industrielles s'avèrent fragiles : outre le cas déjà signalé de Lip, l'exemple de l'entreprise d'électronique Grandin à Montreuil est éloquent. Celle-ci employait 500 salariés au moment du dépôt de bilan en février 1975. Au terme de 7 mois de lutte avec occupation, un redémarrage des activités sous le nom d'Artelec s'engage en septembre, tandis que le nombre de salariés a diminué à 158 ou 162. La nouvelle entreprise dépose cependant son bilan un an plus tard, et les syndicats demandent le reclassement des salariés, tandis que la liquidation des biens est prononcée [8].

L'ensemble de ces éléments atteste par conséquent que le mode traditionnel de résistance, la grève avec occupation, s'avère déficient comme stratégie de résistance ouvrière à la crise. Un pontier de Longwy le dit en 1979 en pleine lutte des sidérurgistes contre le plan de licenciement chez Usinor : « La grève, c'est pas le moment, car le patron ferme l'usine. Il y a un mois, il n'y avait plus de brames à laminer et les délégués voulaient faire grève. Le patron, il ne demandait pas mieux [9]. » Au-delà, c'est l'usine comme lieu de déploiement de la résistance ouvrière qui entre en crise. Une comparaison entre la lutte chez Lip, qu'on peut considérer comme le premier grand conflit de la crise, et celle menée par les sidérurgistes à Longwy et Denain à l'hiver 1978-1979 s'avère ici particulièrement éclairante. En 1973, les ouvriers bisontins tiennent le propos suivant : « Nous avons voulu démontrer qu'une usine ce n'était pas des pierres et de la ferraille mais d'abord des hommes : "LIP est là où sont les travailleurs" [10]. » Un tel propos articule explicitement l'usine et les ouvriers et pose l'usine comme le lieu des travailleurs. L'usine permet en effet de poursuivre la production et fonctionne comme lieu de ralliement pour toutes les initiatives.

En revanche, pendant la lutte des sidérurgistes d'Usinor contre le plan de licenciements, le lien à l'usine s'avère singulièrement lâche [11]. À Longwy,

---

8. AD Seine-Saint-Denis 1801 W 515. Le cas se retrouve également chez Teppaz, repris par Patectrone.
9. DURAND C., *Chômage et violence à Longwy, op. cit.*, p. 34.
10. PIAGET C., *LIP. Charles Piaget et les LIP racontent, op. cit.,* p. 29.
11. Sur cette lutte, pour Longwy, outre Claude Durand, voir notamment, BONNET S., *L'Homme du fer,* Tome 4 (1974-1985), Presses Universitaires de Nancy – Éditions Serpenoise, 1985, DE MONTLIBERT C., *Crise économique et conflits sociaux dans la Lorraine sidérurgique,* Paris, L'Harmattan, 1989, NOIRIEL G., *Vivre et lutter à Longwy*, Paris, Maspero, 1980, et NEZOSI G., *La fin de l'homme de fer. Syndicalisme et crise de la sidérurgie,* Paris, L'Harmattan, 1999.
Pour Denain, voir CATTIAUX Guy, *DENAIN. Des hommes d'acier, une région à sauver, op. cit.* et HARDY-HEMERY O., *De la croissance à la désindustrialisation. Un siècle dans le Valenciennois*, Paris, PFNSP, 1984. Nous avons proposé une comparaison entre ces deux conflits : « Les ouvriers de Denain et Longwy face aux licenciements », *Vingtième siècle* n° 84, octobre-décembre 2004, p. 129-137.

l'Union locale CFDT entend explicitement sortir de l'usine, de sorte qu'elle multiplie les « opérations coups de poing » qui ont toutes pour caractéristiques d'avoir la ville et le Pays Haut lorrain comme espaces de déploiement, et l'État et le patronat comme cibles. La CGT pour sa part tente d'articuler l'usine et la région mais la faiblesse de l'usine comme lieu se manifeste au printemps 1979. En avril, en effet, à la faveur des grèves essentiellement salariales lancées à la fois à Fos-sur-Mer et Dunkerque, la CGT d'Usinor-Longwy tente de lancer une grève qui échoue rapidement au début du mois de mai. C'est d'ailleurs à la suite de cet échec que des centaines d'ouvriers, jeunes et immigrés, mais également militants syndicalistes, acceptent la prime de départ de 50 000 F proposée par l'entreprise dans le cadre du plan social. De fait, dans ces mois de lutte, l'usine cesse d'être un espace de lutte au profit de la ville, théâtre de manifestations et surtout d'affrontements avec l'État, et de la région, à Longwy comme à Denain.

Ainsi, l'irruption de la crise, en 1973-1974 n'interrompt pas le cycle de luttes ouvrières ouvert en 1968. De fait, des grèves offensives se poursuivent ensuite, en particulier en 1975 dans la métallurgie. En revanche, les effets différés de la crise se font progressivement sentir, et réfrènent les ardeurs grévistes. À cet égard, il semble qu'il n'y ait plus guère de grèves offensives dans l'industrie dans les quelques années après 1979 à notre connaissance, sauf dans le secteur automobile [12]. Les conflits chez Alsthom à Belfort et Saint-Ouen ainsi que chez Ducellier en Auvergne à l'automne, constituent probablement les ultimes coups de boutoir, qui se soldent d'ailleurs par des demi-échecs. Dans le même temps, la lutte des sidérurgistes traduit la crise de l'usine. Dès lors, l'espace de lutte est transféré vers un autre « lieu » qui est aussi une cible : l'État. Nombre d'ouvriers non seulement espèrent leur salut d'une victoire électorale de la gauche, mais misent tout sur un tel succès : il s'agit de préparer les élections présidentielles de 1981. En cela, ils suivent d'ailleurs les stratégies des grandes confédérations syndicales. Dès lors, l'usine cesse d'être un lieu politique ouvrier : les années 68 sont achevées.

---

12. HATZFELD N., « Les ouvriers de l'automobile : des vitrines sociales à la condition d'OS, le changement des regards », *in* DREYFUS-ARMAND G. *et alii* (dir.) : *Les années 68, op. cit.*, p. 361 et HATZFELD N. et LOUBERT J.-L., « Les conflits Talbot du printemps syndical au tournant de la rigueur (1982-1984) », *Vingtième siècle,* n° 84, octobre-décembre 2004, p. 151-160.

Deuxième partie

Éléments d'une politique ouvrière pendant les années 68

Quand tu parles de ça aux petits chefs,
quand tu fais le lien entre la réalité de l'usine et un fait politique ou culturel,
ils crient aussitôt qu'on ne doit pas faire de politique sur le lieu de travail.
Je leur dis, putain d'Ève,
si je ne fais pas de politique sur le lieu de travail, j'en fais où ?
Tommaso Di Ciaula : *Tuta blu.*

Après notre étude sur les formes et la diffusion de l'insubordination, il importe d'en interroger les fondements. Car les ouvriers, quand ils luttent, s'expriment et les récits ouvriers opèrent un dévoilement de l'univers usinier. Dans le même temps, la parole ouvrière, qui se déploie pendant les conflits, permet surtout d'en saisir l'enjeu. Des études menées à l'échelle d'une usine montrent en effet que, loin de pouvoir se lire à l'aune des seules revendications, les conflits portent souvent sur des « questions d'usine », questions transverses et englobantes qui cristallisent le mécontentement ouvrier. Celles-ci, irréductibles aux revendications formulées par les organisations syndicales, donnent au conflit une forme ouverte, et par là rendent raison d'une certaine forme de conflictualité permanente [1]. Ces questions d'usine, repérées à l'échelle locale, se retrouvent à l'échelle nationale à de multiples reprises dans différentes grèves. Ce sont par exemple la question du salaire au rendement, des conditions de travail, de l'emploi, etc. Or, ces questions d'usine sont souvent intriquées : elles mêlent de multiples aspects (les cadences et le rapport à la maîtrise par exemple). Mais la parole ouvrière, en même temps qu'elle décrit, met à nu et condamne, se fait parfois prescriptive : des thèses sont énoncées qu'il s'agit de repérer et d'analyser. Elles dessinent au total une vaste contestation du modèle taylorien de l'organisation du travail.

Il faut cependant encore poursuivre l'analyse, pour tenir sur notre hypothèse initiale d'une capacité politique ouvrière. Les thèses ouvrières repérées et

1. Dans notre thèse, ce point fondamental repose sur l'analyse des conflits dans l'usine Coder de Marseille entre 1967 et 1965 et Renault-Flins entre 1968 et 1978. Nous nous permettons d'y renvoyer le lecteur intéressé, *Actions ouvrières et politiques à l'usine, op. cit.*, p. 278-328. Une question d'usine ne correspond pas nécessairement aux revendications formulées par les organisations syndicales dans les cahiers de revendications en raison d'un encodage de la colère ouvrière dans des « convenances collectives » selon l'heureuse formule de Pierre Bourdieu (*Questions de sociologie,* Paris, Minuit, 1994, p. 258).

divers propos grévistes, pour peu qu'*on les prenne au sérieux*, les rassemble, et les confronte avec des pratiques, dessinent des éléments d'une politique ouvrière [2]. C'est Pierre Bourdieu qui, à notre connaissance, formule l'enjeu du problème avec le plus de clarté, quand il souligne « l'exigence d'un travail d'énonciation », et l'explique de la manière suivante : « Le problème même de la politique [est] la question de la transmutation de l'expérience en discours, de l'ethos informulé en logos constitué et constituant, du sens de classe qui peut impliquer une forme d'adaptation et de résignation aux évidences de l'ordre social, en appréhension consciente, c'est-à-dire explicitement formulée, de cet ordre [3]. » À cet égard, il nous apparaît que les matériaux collectés attestent parfois de ce travail d'énonciation à l'œuvre dans les usines pendant les années 68, et donnent à voir des éléments d'une politique ouvrière – éléments car l'ensemble est incomplet, lacunaire et parfois contradictoire ; mais politique ouvrière cependant, jaillie à l'occasion d'un conflit, précaire et instable donc, quoique irréductible aux politiques déployées par les organisations stabilisées et installées [4]. Ainsi, ces fragments politiques, repérés dans une patiente interrogation des sources, reposent sur certains principes et renvoient à certaines attitudes qui s'inscrivent dans la longue durée ; par là, ils invitent à une confrontation entre la politique ouvrière, le syndicalisme révolutionnaire et la politique du peuple.

---

2. De manière proche, Benjamin Coriat, découpant une période 1967-1975, explique : « Une pensée, un point de vue, mais aussi – dans bien des cas – *un programme ouvrier* s'élaborent », *L'atelier et le chronomètre,* Paris, Christian Bourgois, 1979, p. 189.
3. BOURDIEU P., *La distinction, op. cit*, p. 536. Voir également *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, 1982, p. 150 et *sq.*
4. À cet égard, Edward P. Thompson rappelle avec justesse dans son maître livre qu'« aucune idéologie n'est intégralement absorbée par ses adeptes ; elle se transforme dans la pratique de mille façons sous l'effet de l'action spontanée et de l'expérience ». *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Hautes Études, Gallimard-Le Seuil, 1988, p. 356.

Chapitre 3

Questions d'usine et travail ouvrier

Il est plus facile de réclamer au sujet du chiffre
marqué sur une feuille de paie que d'analyser
les souffrances subies au cours d'une journée de travail.
C'est pourquoi la question des salaires fait souvent
oublier d'autres revendications vitales.
Simone Weil, « Conférence sur la rationalisation »
(23 février 1937),
La Condition ouvrière.

À la fin de l'année 1973, les ouvrières de chez Bailleul à Haisnes dans le Pas-de-Calais, occupent l'usine alors que l'entreprise a déposé son bilan. Elles composent à l'occasion de cette occupation le chant suivant. :

1. À la chaîne, toute la journée
C'est pas la joie, c'est pas la joie
Avec les cadences, accélérées
C'est pas la joie, c'est pas la joie
Tête baissée, sans relever le nez
C'est pas la joie, c'est pas la joie
Avec interdiction de parler
C'est pas la joie, c'est pas la joie

2. Les contre-dames toujours sur le dos
C'est pas la joie, c'est pas la joie
Elles nous prennent tous pour des robots
C'est pas la joie, c'est pas la joie
Le même geste toute la journée
C'est pas la joie, c'est pas la joie
Une seule chose : productivité
C'est pas la joie, c'est pas la joie

3. On a les nerfs tout détraqués
C'est pas la joie, c'est pas la joie
On ne peut plus rien supporter
C'est pas la joie, c'est pas la joie
Et tout ça pour rien en effet
C'est pas la joie, c'est pas la joie
Car on risque d'être licenciées [1]

1. Archives CFDT. Bulletins Hacuitex, février 1974. Le refrain est le suivant : « C'est encore au niveau moral /Que ça ne va pas trop mal /Avec notre syndicat /Ça c'est la joie, ça c'est la joie ».

Ainsi, alors que le licenciement menace, la majeure partie de la chanson est une sombre description des conditions de travail et une dénonciation du travail parcellisé et de ses conséquences. Le propos de ces ouvrières mêle donc une double dimension : la volonté de sauvegarder leur emploi et la critique de l'organisation du travail. Cette intrication du propos, manifeste dans ce conflit, se retrouve dans un très grand nombre de grèves et correspond au caractère transversal d'une *question d'usine*. Celle-ci pendant la séquence revêt donc des dimensions multiples et connexes. Notre propos n'est pas de classer ces dimensions dans une typologie des revendications, mais de faire entendre une parole ouvrière multiple et donc parfois contradictoire. De fait, la description que les ouvriers font de l'univers usinier porte souvent en creux une prescription. Ainsi, la parole ouvrière, contestataire, belliqueuse parfois, portée par l'angoisse ou la colère, renferme également des thèses sur l'identité ouvrière, sur les qualifications et surtout sur le travail ouvrier.

L'emploi

Il y a quelque provocation à commencer cette déclinaison des thèses ouvrières par l'emploi. Ce choix vise, une fois encore, à rompre avec les chronologies traditionnelles qui font de la crise pétrolière puis économique une rupture générale. Dans le même temps, il permet de voir que la construction de l'État-providence, qui a mis fin à la précarité constitutive de la condition ouvrière, n'a cependant pas fait disparaître l'angoisse du chômage et de ses conséquences dans le monde ouvrier.

Une préoccupation ancienne et récurrente

• La crainte du chômage : 1960-1968

Pour qui examine les actions ouvrières, leur articulation à l'emploi et la crainte du chômage apparaissent antérieurement à mai-juin 1968. Dès le début des années 1960, avec la grève des mineurs de Decazeville (19 décembre 1961-23 février 1962) engagée contre l'arrêt de la production, relayée ensuite par la grève générale des mineurs en mars-avril 1963, puis avec la longue lutte chez Neyrpic à Grenoble, qui s'étire entre janvier 1963 et juin 1964, les premiers conflits sur l'emploi surgissent[2]. La grève d'avril 1967 dans les mines de fer en Lorraine, qui s'étend ensuite à la sidérurgie, est également liée à l'annonce de 400 licenciements. De fait, la crainte du chômage

---

2. Bauchard P., Bruzek M., *Le syndicalisme à l'épreuve,* Paris, Robert Laffont, 1968, 1re partie et Zancarini-Fournel M., *Changer la vie !*, *op. cit.*, p. 56-59.

s'est largement répandue. À cet égard, la création de l'Agence nationale pour l'emploi en juillet 1967 contribue sans doute à aviver l'inquiétude de la population ouvrière, dont rendent compte des reportages télévisés dans le Nord. Elle semble d'autant plus légitime que, selon le Premier ministre Georges Pompidou, le chômage deviendra désormais un problème permanent [3]. Enfin, la deuxième grève à l'usine Rhodiaceta de Vaise, en décembre 1967, traduit également le refus de plusieurs centaines de suppressions d'emplois. Cette crainte est d'ailleurs parfaitement justifiée. Les années 1960, pourtant prospères, sont en effet marquées par des dizaines de milliers de suppressions d'emplois dans le textile (101 916), la sidérurgie (45 772), les charbonnages (85 791), l'habillement (17 816) [4]. Elles expliquent l'importance des cortèges que rassemblent les manifestations pour la défense de l'emploi au début de l'année 1968. En mars, les Renseignements généraux signalent des défilés dans de nombreuses localités [5], tandis qu'au début du mois de mai, les organisations syndicales préparent des manifestations dans huit régions touchées par le chômage, notamment dans l'Ouest et le Nord [6].

Lors des grèves de mai et juin toutefois, la question du chômage ne semble guère prégnante, sinon dans quelques entreprises du Nord. Dans un tract distribué aux usines textiles Lepoutre à Roubaix par exemple, cette question participe visiblement de la mise en grève, comme le montre le tract suivant :

LUNDI 20 MAI. TOUTES ET TOUS,
ARRÉTEZ LE TRAVAIL TOUTE LA JOURNÉE.

> POURQUOI ?
> QUE SE PASSE-T-IL CHEZ L. LEPOUTRE ?
> LE CHÔMAGE : Le problème est résolu !… les ex-chômeurs sont tous licenciés.
> LES SALAIRES : Avec nos 8 centimes !…
> Courage les copains. Nous avons des chances d'arriver à 500 F par mois en 1972, si nous ne sommes pas chômeurs d'ici là.
> LES JEUNES : Tu as ton CAP !… Bravo ! mais saches que tu n'auras pas droit à ta carte de chômeur, mais console-toi, désormais tu pourras t'engager à 17 ans.
> LES MOINS JEUNES : Serons-nous à 50 ans des citrons pressés ? Futurs vagabonds ? Futurs candidats à la greffe du cœur ?
> LES COEFFICIENTS : L'avez-vous ? Si [oui ? : tract arraché] est-il encore valable ?
> LES DÉCLASSEMENTS ET MUTATIONS : Solution de facilité mais qui atteint l'homme dans toute sa dignité
> LES LICENCIEMENTS : 1966 : ROUBAIX : 1 500 personnes, 1968 : ROUBAIX : 600 personnes, 1969 : combien serons-nous ?

---

3. Le documentaire de BALBASTRE G., *Le chômage a une histoire*, 2001.
4. AUFFRAY D. *et alii*, *Le travail et après… op. cit.*, p. 52.
5. Notes des 12 et 19/3/1968. AN 810075/17.
6. Cf. *supra*, Chapitre I.

> LES RÉDUCTIONS D'HORAIRES : Les mensuels ont vu leur horaire diminuer, leur salaire diminuer, leur charge de travail augmenter.
> L'INSÉCURITÉ DE L'EMPLOI : Nombreux départs en 1967/1968. L'équipe dirigeante a montré le chemin [7].

Au-delà de cette entreprise, dont l'état de santé semble précaire au point que 900 emplois ont été supprimés, l'argumentaire du tract fait également référence à une situation délicate pour toute l'industrie textile à Roubaix. On retrouverait sans doute un propos similaire dans d'autres tracts évoquant des situations économiques périlleuses, en Lorraine ou dans les Vosges par exemple. Cependant, la question de l'emploi n'est pas centrale en mai-juin 1968. On en veut pour preuve sa relégation au sixième rang dans le constat de négociations de Grenelle, et le fait qu'aucune mesure spécifique n'est adoptée sur cette question.

• Une question récurrente dans les années 1970

Malgré cette mise sous le boisseau en 1968, la question de l'emploi ressurgit ensuite et se fait de plus en plus prégnante au point qu'elle attire l'attention des sociologues [8]. Dès la première note de conjoncture économique et sociale de la CFDT à notre disposition en juin 1970, le problème de l'emploi est souligné et revient avec insistance par la suite pour donner lieu à des actions ouvrières marquantes [9]. Le conflit chez Controls-France à Schirmeck figure parmi les grèves les plus spectaculaires de ce début des années 1970 : dans cette usine qui fabrique des carburateurs de poêle à mazout, une grève avec occupation contre 150 licenciements se déclenche le 19 mars 1972, au cours de laquelle l'idée d'une municipalisation et d'une autogestion de l'entreprise a circulé. Si les grévistes ne peuvent obtenir l'annulation des licenciements, le préavis payé est allongé d'un mois, l'indemnité de licenciement est quadruplée, et la garantie de l'emploi est assurée aux salariés restant dans l'usine jusqu'au 31 mars 1973 [10].

En février 1973, les ouvrières de Burton à Boulogne-sur-Mer se manifestent également dans un contexte de réduction drastique des horaires. Leur point de vue est résumé par le slogan suivant : « Que Burton vende l'usine à un autre patron, ça nous est égal. Mais nous voulons garder l'emploi [11]. » Le

---

7. CAMT Roubaix, Fonds Patin Dalhuin, 1994 030/0042 : « Dossier sur Mai 1968 ». Le tract n'est pas signé, ni daté. Il est peut-être rédigé par des militants de la JOC.
8. Dubois P., « Les grèves et le droit à l'emploi », *Revue française des affaires sociales,* janvier-mars 1974, p. 119-153.
9. Note n° 1, 22 juin 1970. Elle signale plusieurs secteurs délicats : l'habillement, les cuirs et peaux, le textile et l'ameublement. Archives CFDT, 8 H 400.
10. Note de conjoncture, 19/5/1972, *ibid.*
11. « Que se passe-t-il ? Réponse à vos questions », brochure de 4 pages destinée à l'autre usine Burton de Charonne, BDIC Fonds Cahiers de Mai F Δ Rés. 578/53.

propos de ces ouvrières, majoritairement réunies dans une section CFDT, marque leur souci premier de « garder l'emploi », c'est-à-dire de gagner un salaire. À la différence des ouvriers conservateurs attachés à une « maison » et pris dans la rhétorique du monde domestique [12], les ouvrière de Burton se fichent de l'identité du patron à qui aucun lien, sinon salarié, ne les rattache. Ce souci se retrouve dans les années suivantes dans tous les conflits longs sur l'emploi que l'on voit surgir dans la continuation des Lip. C'est en effet à partir de l'étude de la longue grève de la CIP à Haisnes dans le Pas-de-Calais, qu'Anni Borzeix et Margaret Maruani ont théorisé une distinction entre rapport au travail et rapport à l'emploi [13]. Par cette distinction, elles entendent montrer que c'est moins l'activité laborieuse que ces ouvrières, et au-delà les femmes, entendent conserver, qu'un emploi, c'est-à-dire un salaire. L'une des grévistes explique à cet égard que dans cette lutte, « on défend son salaire [14] ». Ainsi, la crainte du chômage aurait révélé que les ouvrières entretiendraient davantage un rapport à l'emploi qu'à un travail jugé de toute façon peu intéressant et pénible. Peut-on, au-delà du cas de la CIP, généraliser cette hypothèse ? ou doit-on considérer, à l'inverse, que la déstabilisation que le chômage entraîne, révèle un rapport tenu au travail ? Le genre est-il un critère à prendre en considération dans ce rapport ?

Une déstabilisation brutale des ouvriers

La permanence d'un chômage de masse depuis 25 ans a rendu presque inaudible le désarroi ouvrier : à force d'être rabattu, le propos s'est fait *topos*, et donc banal et sans intérêt. Toutefois, pour comprendre les réactions ouvrières pendant les années 68, il faut songer à la relative rareté du chômage et à son caractère exceptionnel depuis la fin de la guerre et la reconstruction. Dès lors, c'est un profond désarroi qu'expriment les ouvriers touchés par une vague de licenciements, comme le montre la lettre ouverte d'un tanneur du Puy-en-Velay, gréviste CFDT, en juin 1974 :

> Monsieur,
> Imaginez que vous soyez un simple salarié…
> Un salaire… Une femme… Un ou plusieurs enfants.
> De toute façon, une paie qui boucle juste le mois en tenant compte du loyer, du crédit Machin, de la bouteille de gaz qui vient de lâcher, de la facture EDF ou ORTF…
> Enfin quoi ! Un brave homme qui s'amuse à reprendre, pendant ses heures de loisirs, ses relevés de compte bancaires pour voir s'il pourra…
> Imaginez à présent, un 25 juin 1974 à 16h 30.

---

12. Boltanski L., Thevenot L., *De la justification, op. cit.*, p. 210.
13. *Le temps des chemises, op. cit.,* p. 44-47.
14. *Ibid.,* p. 131.

> Un délégué syndical revient d'une réunion, un document de 14 pages à la main et vous dit, vous surprenant dans votre travail :
> « Dans ton service, il y a tant pour cent de licenciés ! ! »
> Je vous prie de croire que vous ne prendrez pas le temps d'évaluer si vous êtes en dedans ou en dehors du pourcentage annoncé. Votre première réaction sera d'arrêter votre machine.
> Après… Plus tard… au fil des jours… viendront… par voie de presse, de bouche à oreille, mais sûrement pas par mégaphone, des informations, des incitations, qui tendront à vous prouver que la fatalité… eh bien, la fatalité… on n'y peut rien ; c'est la fatalité. Il faut savoir se sacrifier le moment venu.
> Et puis, il y aura aussi, armé d'un mégaphone, un groupe de syndicalistes… (Peu importe leur nombre. Il varie de 80 % du personnel de l'entreprise à 30 ou 50 personnes, suivant l'humeur du moment et le cœur que l'on y met)… qui vont se battre, de Directeur en Administrateur, de Préfet en Députés, de Ministres en projets de lois, pour essayer d'obtenir, pour vous et vos collègues, et pour toute l'entreprise, et pour toute la branche des cuirs et peaux, et pour toute la région du PUY, une solution humaine, logique, qui fasse en sorte que vous ne soyez pas humilié, rejeté… que vous restiez à votre place.
> Imaginez que vous soyez cet homme, comme je le suis,
> Quel que soit votre tempérament, vos idées politiques, votre sens du devoir ; il arrivera forcément un moment où vous lâcherez cette petite phrase : « C'est dégueulasse »…
>
> ---
>
> « Si ce n'est toi… C'est donc ton frère »
> Réveillez-vous
> Ne soyez pas de ces hommes que l'on prend pour des chiens et qui ne mordent même pas
> REGARDEZ LA VIE EN FACE ET VOS AMIS À CÔTÉ DE VOUS…
> QUE VOUS SOYEZ EN DEDANS OU EN DEHORS… VOUS N'ÊTES SÛREMENT PAS *SEUL*…
> VIVE LA CFDT [15]

Cette lettre ouverte vise sans doute de multiples destinataires : les salariés afin qu'ils se mobilisent, la population locale et sans doute également les autorités *a priori* hostiles à tout mouvement social. Elle présente un grand intérêt car elle restitue le traumatisme que l'annonce du licenciement provoque et le bouleversement que le chômage peut susciter chez un ouvrier dont la situation est fragile. La déstabilisation se marque dans un constat de dégoût et d'impuissance, que tente de conjurer la fin du tract. Elle peut également aboutir à un repli individuel ou à l'abattement. Ce désarroi se marque également dans les modalités d'action que le tract propose : faire appel aux autorités (Préfet, députés, ministres) et leur confier le sort du personnel est en effet un aveu d'impuissance.

---

15. AD Haute-Loire 1120 W 97. Nous avons respecté la mise en page du texte initial.

Ainsi, alors que le chômage partiel peut être souhaité en ce qu'il signifie un allègement des contraintes de l'ordre usinier [16], le licenciement est ici perçu comme une catastrophe. Dans les explications que certains ouvriers apportent ou dans le propos qu'ils tiennent, c'est le lien défait au travail qui est signalé. Un ouvrier stéphanois explique ainsi à un collectif de chercheurs du Centre d'Ethnologie sociale et de Psycho-scociologie [17] :

> Quand quelqu'un a son travail, il est sûr qu'il peut se battre pour défendre ce travail. Il a une force. Sans travail, il ne sait plus où s'appuyer, il n'y a plus rien derrière lui.

Le travail est la seule ressource de l'ouvrier. Et par la force qu'il procure, il permet de défendre le travail. Il ne s'agit pas seulement ici de la force de travail que l'ouvrier loue, mais également d'une ressource symbolique, qui traduit une forme de possession. Dès lors, le licenciement devient une dépossession particulièrement brutale. Enfin, on peut entendre le propos de cet ouvrier à partir de l'articulation entre travail, production et réalisation. Le travail ouvrier aboutit en effet à une production, qui, comme telle, peut être perçue comme une réalisation. La production (ou la transformation, mais ici, la différence est mince) d'objets matériels marque l'aboutissement du travail ouvrier. Cette production concrète et palpable constitue la base sur laquelle il peut « s'appuyer », le fondement de son identité sociale. Par là le travail ouvrier entretient « la fierté du producteur [18] ». Dès lors, la perte du travail n'est pas seulement la perte de l'emploi et donc du salaire. Elle vient briser un principe de structuration individuelle et collective. C'est toute l'identité ouvrière, dans son articulation au travail, que le licenciement détruit. On en veut pour preuve la déclaration d'un ouvrier de Longwy en 1979. Employé à l'usine de La Chiers qui doit fermer, il prend la parole sur Lorraine Cœur d'Acier et y déclare :

> On ne vous demande pas grand-chose, on vous demande du travail pour ne pas perdre notre dignité, pour ne pas devenir des imbéciles, pour rester à part entière des hommes, des ouvriers, des Français. 10 000-12 000 licenciements, derrière chaque chiffre, n'oubliez pas qu'il y a un homme, une femme, un enfant [19].

Ce propos donne à voir un véritable système identitaire dont le travail forme l'élément structurant. C'est en effet le travail qui fonde les références identitaires multiples de cet ouvrier, dans la mesure où il permet de rester « des hommes, des ouvriers, des Français ». Le travail structure d'abord l'iden-

---

16. GONES D., *Silence, on Ferme ! Les licenciements vus par la base*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1976, p. 40 et BOYADJIAN C., *La nuit des machines*, Paris, Les presses d'aujourd'hui, 1978, p. 81-87.
17. *Les effets traumatisants d'un licenciement collectif.* Rapport au CORDES, 1973. L'équipe est constituée de Paul Henri Chombart de Lauwe, Maurice Combe, Henri Ziegler et Marie-Paule Ziegler.
18. VERRET M., *La culture ouvrière, op. cit.*, p. 183.
19. Cité par DE MONTLIBERT C., *Crise économique et conflits sociaux dans la Lorraine sidérurgique, op. cit.*, p. 27-28.

tité masculine, en ce que le salaire permet de faire fonctionner une famille, « une femme, un enfant » : ici, c'est l'homme en tant que père nourricier qui intervient. Mais « homme » est également à entendre dans son caractère sexué : c'est l'identité virile que le travail construit, dans le goût de l'effort et de la dépense physique[20]. La seconde référence identitaire, l'identité ouvrière, est clairement articulée au travail en ce que les ouvriers s'opposent à « imbéciles » : l'adjectif est à entendre dans son sens ancien de faible, débile et désigne par conséquent les inactifs et ceux qui ne savent rien faire. Enfin, c'est l'appartenance nationale que le travail autorise, en ce qu'être Français suppose de travailler pour la France. Le travail marque donc l'appartenance à la nation, laquelle en retour compte comme sien celui qui travaille.

Les propos de ces deux ouvriers illustrent clairement le lien étroit entre l'identité ouvrière et le travail, et donc un rapport au travail. On remarquera que le propos est tenu par deux hommes dont l'un au moins est un ouvrier qualifié. Est-ce à dire que seuls les ouvriers masculins et qualifiés entretiennent ce rapport au travail ? On se gardera ici d'oppositions tranchées. Des OS peuvent entretenir un rapport fier au travail, lié à la dépense physique, et à la dureté. De même, des ouvrières critiquent l'organisation taylorienne du travail au nom de leur « amour du travail[21] ». Dans le même temps, la division du travail, selon le genre et les classifications, aboutit sans doute à ce que les ouvriers masculins professionnels nourrissent davantage cette conscience fière du producteur. Dans tous les cas, les ouvriers licenciés réagissent souvent de manière radicale aux licenciements. Comme l'écrit Philippe Bernoux, « la réaction ouvrière est d'abord une défense de l'identité et du collectif de travail. On veut rester ensemble dans l'usine, parce que, licenciés, on n'est plus rien, socialement parlant. Plus l'identité est solide, parce que fondée sur une expérience et une profession commune – cas des ouvriers de métier par exemple –, plus la réaction est vigoureuse[22]. » De fait, les licenciements collectifs entraînent des actions ouvrières radicales.

---

20. Un ouvrier stéphanois déclare aussi : « Le travail, c'est sacré. Sa bonne femme : il faut qu'il aille au boulot. Elle ne le conçoit que comme ça et pas autrement, sa femme. », *Les effets traumatisants d'un licenciement collectif.* p. 72. Sur le lien entre travail et virilité voir SCHWARTZ O., *Le monde privé des ouvriers, op. cit.*, p. 288-307 ; PIGENET M., « À propos des représentations des rapports sociaux sexués : identité professionnelle et masculinité chez les dockers français (XIXe-XXe siècle) », *Le Mouvement social*, n° 198, janvier-mars 2002, p. 55-74.
21. L'expression est d'une ouvrière PIL à Cerizay, *Échos-CFDT* n° 59, septembre 1973. De même une ancienne ouvrière de la CIP entretient un rapport fier à son travail, BORZEIX A. et MARUANI M., *Le temps des chemises, op. cit.*, p. 46.
22. BERNOUX P., *Un travail à soi, op. cit.,* p. 80.

Licencier les patrons

Les ouvriers ripostent donc avec vigueur aux licenciements collectifs pendant les années 68 et élargissent leur répertoire d'action. Les grèves productives, dont nous avons déjà mesuré l'ampleur, attestent de cet élargissement. Puis au premier semestre 1979, à Longwy comme à Denain, les sidérurgistes ripostent par des formes de guérilla urbaine à ce qu'ils considèrent comme une entreprise de destruction menée conjointement par les maîtres de forge et l'État. Cependant une forme d'action originale apparaît en regard des licenciements collectifs qui méritent un examen particulier.

À deux reprises au moins, des ouvriers envisagent de riposter à des suppressions d'emploi par « le licenciement » des patrons. En mai 1972 tout d'abord, la direction de l'usine métallurgique Ameco à Kingersheim (Haut-Rhin) envisage de licencier 50 ouvriers parmi les 350 salariés de l'entreprise. Le 2 mai au soir, les délégués du personnel, tous CFDT, se lancent dans la séquestration du directeur et exigent l'annulation des licenciements, des négociations avec la direction centrale suédoise, et le licenciement des membres de la direction locale pour incapacité professionnelle. Le lendemain, le personnel de l'usine est également en grève pour faire aboutir ces revendications[23]. Puis en décembre 1974, les ouvriers de chez Piron à Bretoncelles (Orne), face à la volonté patronale de fermer l'usine, décident d'expulser Piron et son fils pour « inutilité et incompétence ». Le premier couplet d'un chant composé au début de ce conflit, explicite l'action : « Ouvriers ouvrières de l'usine Piron (bis) / Ont licencié leur patron, hypocrite, faux jeton / Relançons les machines, pour nous la fabrication[24]. » Ainsi, en licenciant leur patron, les ouvriers entendent en réalité lui interdire l'accès à l'usine. Ces deux actions sont à rapprocher des demandes de sanctions contre certains contremaîtres que l'on retrouve ailleurs : à chaque fois, il s'agit de sanctionner à la fois une certaine incompétence et un comportement jugé répréhensible. Cependant, ces deux actions marquent une étape supplémentaire en ce qu'elles introduisent une inversion du pouvoir disciplinaire dans l'usine : ce sont aux ouvriers qu'il appartient de sanctionner les dérives patronales. Cette inversion tente ainsi de surmonter le sentiment de scandale ou de colère face à des dépôts de bilan causés par une gestion patronale hasardeuse voire malhonnête, ou par des logiques de partage de marchés[25]. Dans le même temps, elles traduisent l'idée d'un droit ouvrier sur le lieu et les moyens de production : exiger le

23. AN ministère de l'Intérieur 860581/28.
24. Eizner N. et Hervieu B., *Anciens paysans, nouveaux ouvriers, op. cit.*, p. 187.
25. Parmi bien des exemples, Bailleul puis Furnon, dirigeant de la CIP à Haisnes en 1973-1975 ou Manuest à Châtenois en 1974.

départ de la direction et le maintien du personnel ouvrier ne témoigne pas seulement de l'affirmation du droit à l'emploi mais renvoie également à une certaine possession ouvrière légitime de l'usine, en tant qu'espace de production et, comme tel, lieu ouvrier.

Ainsi, à l'occasion des luttes contre les licenciements, se déploie la volonté de sauver les emplois, car la hantise du chômage ne semble jamais avoir complètement disparu dans la France industrielle. À ce propos s'en superpose parfois un second sur le travail, qui traduit une fierté productrice. Toutefois ce point de vue ouvrier sur le travail s'affirme avec davantage de vigueur dans la contestation des conditions de travail et de la composition du salaire.

Conditions de travail et composition du salaire

Parmi les luttes ouvrières au cœur de notre étude, il apparaît que la dénonciation des conditions de travail et de la composition du salaire revient avec une grande fréquence. Surtout, ces deux questions sont associées dans les propos des ouvriers eux-mêmes qui refusent de manière croissante de céder sur les conditions de travail contre une prime de pénibilité ou d'accepter une charge de travail de plus en plus lourde contre une prime de rendement. Dès lors, trois éléments distinctifs peuvent être soulignés pour notre période.

La pénibilité

Les propos ouvriers sur la dureté du travail ne se rencontrent guère dans les sources. C'est peut-être l'héritage d'une fierté virile que des ouvriers placent précisément dans la capacité à supporter la dureté du labeur. C'est sans doute davantage une affaire d'opinion : les ouvriers savent tous que leur travail est pénible et qu'il n'est pas besoin de s'étendre là-dessus. C'est enfin le corollaire de compétences linguistiques plus limitées pour décrire avec précision les conditions de travail et nommer une gestuelle ou des objets : l'historien sait bien que, lorsqu'il demande à un témoin de lui décrire son travail, celui-ci lui répond d'abord par les gestes du travail qu'il refait dans le vide et qu'il commente [26].

La rareté des sources cependant ne signifie pas leur absence. Alors, c'est la dureté des conditions de travail qui ressort, et fait surgir comme l'envers sombre des Trente Glorieuses. Les ouvriers des industries métallurgiques sont à cet égard particulièrement mal lotis et l'on retrouve alors la conjonction

---

26. Burdy J.-P., Dubesset M., Zancarini-Fournel M., « Rôles, travaux et métiers de femmes dans une ville industrielle : Saint-Étienne, 1900-1950 », *Le Mouvement social*, n° 140, juillet-septembre 1987, p. 36.

entre pénibilité et forte main-d'œuvre immigrée. Dans l'usine des Câbles de Lyon à Gennevilliers qui fabrique des câbles électriques et téléphoniques, les ouvriers en grève depuis le 22 novembre 1973 rédigent avec la section CFDT un dossier d'information qui contient un précieux descriptif. À l'atelier de boudinage situé au premier étage, s'effectue la première opération : le fil de cuivre qui arrive par grosses bobines, y « est gainé par du plastique à l'aide de six boudineuses ». Un aide, qui a charge de trois machines,

> place une dizaine de roquettes de fil de cuivre par jour. Chaque roquette pèse 200 kg. De l'autre côté de la boudineuse, il doit retirer et mettre sur chariot une cinquantaine de bobines de fil gainé qui pèsent chacune 35 kg. Si la roquette est placée à l'aide d'un palan mécanique de 500 kg, tiré manuellement, les bobines sont manipulées, pour aller plus vite, sans aucun matériel de levage. De plus, aux « moments creux », ou en fin de journée, l'aide doit aussi nettoyer le sol, la machine, ranger les bobines…
>
> *Le conducteur* embauché pour faire normalement un seul travail [diriger une boudineuse] doit, lui aussi en faire plusieurs : non seulement il met en route la machine, surveille le centrage, le diamètre du gainage, le fût où tombe le fil, le niveau de l'eau du bac qui refroidit la gaine, mais encore donne « un coup de main » à l'aide, souvent débordé, travaille sur une autre machine quand la sienne est en panne. […]
>
> Ce qui caractérise notre atelier, c'est la présence permanente de gaz toxiques émanant du plastique fondu. Comme il n'y a pas de fenêtre, la direction a mis un dispositif de ventilation. Ce dispositif, ainsi que le chauffage, comme ils font du bruit, sont arrêtés pour nos camarades de l'équipe de nuit. Le fil de cuivre, en se déroulant des bobines, en passant sur la boudineuse, dégage des [le mot manque : poussières ?] de cuivre. Il n'y a aucun matériel de protection, il n'y a pas de douche [27].

Le descriptif que font ces ouvriers montre toute la pénibilité d'un travail qui exige encore un gros effort physique de l'aide : celui-ci manipule seul près d'une tonne et demie par jour et deux tonnes à l'aide d'un palan qu'il doit cependant déplacer. C'est dire qu'encore dans les années 1970, le travail requiert et consume la force de l'ouvrier. En outre, l'hygiène semble tout à fait déficiente dans cet atelier dépourvu de la moindre aération et de douche. Le conducteur, dont la tache semble *a priori* plus facile, doit cependant travailler sur des machines qui gainent 700 à 1 200 mètres à la minute !

On pourrait objecter à cette présentation en invoquant le caractère partiel de la description, et en pointant le fait que nos sources restituent uniquement le point de vue des ouvriers mécontents. De telles objections peuvent cependant être levées par plusieurs séries d'enquêtes. Françoise Cribier, dans une étude sur des salariés parisiens partis à la retraite en 1972 et encore en vie trois ans plus tard, souvent nés entre 1905 et 1912, constate que

> « les *ouvriers* des deux sexes, qualifiés ou non […], ont en commun une forte conscience de leur originalité par rapport aux employés et aux personnels de service, une

27. Dossier d'information non paginé de 9 p. Citation p. 3. Archives CFDT 8 H 524.

indéniable unité de mode et de cadre de vie : l'usine et l'atelier, c'est-à-dire pour la plupart le bruit, la saleté, l'inconfort, le froid et le chaud, les courants d'air, et une façon d'utiliser leur corps dans le travail, et de souffrir dans leur corps, qu'il estiment propre aux métiers ouvriers ; enfin ils ont été payés à l'heure ou à la tâche la plus grande partie de leur vie, ils n'ont eu de vacances qu'à partir de 1936 – ils avaient déjà trente ans – et n'ont eu "les trois semaines" qu'en 1956 – à cinquante ans – […] [28] ».

Ainsi, prendre en considération la pénibilité du travail suppose de mesurer l'usure croissante d'ouvriers au travail pendant plusieurs décennies. Car, la pénibilité, déjà réelle pour des organismes jeunes qu'offre la main-d'œuvre immigrée, s'accroît avec l'âge. Or, en 1973-1974, 34 % des ouvriers entre 55 et 64 ans sont encore soumis à la cadence, 18 % au travail posté ; plus de 60 % d'entre ceux employés dans la métallurgie connaissent une durée hebdomadaire de travail supérieure à 44 heures [29]. Dès lors, la surexposition des ouvriers à devoir prendre leur retraite avant 65 ans pour inaptitude ou maladie s'explique aisément.

Mais cette pénibilité demeure le lot de l'ensemble des ouvriers comme le montre l'enquête de l'INSEE sur les conditions de travail menée auprès de 18 500 salariés en octobre 1978, c'est-à-dire au terme de notre période, et donc à un moment où les usines les plus archaïques ont pu moderniser leurs installations. L'enquête retrouve en effet « les grandes "constantes" du travail ouvrier », c'est-à-dire les contraintes de rythme de travail, les efforts physiques, l'exposition au bruit et aux températures extrêmes (chaudes et froides) ainsi que les problèmes d'hygiène et de sécurité [30]. D'autre part, des conditions de travail difficiles ne correspondent pas au legs de petites entreprises anciennes, mais se retrouvent au contraire davantage dans la grande entreprise. C'est donc que les Trente Glorieuses n'ont pas beaucoup fait pour l'amélioration du travail ouvrier. Il importe de souligner à quel point l'industrie pendant notre séquence consomme et consume des organismes jeunes : car c'est la jeunesse qui constitue le trait commun aux main-d'œuvre immigrée, féminine et rurale que les entreprises recrutent. Les ouvrières de l'électronique doivent être jeunes en effet pour conserver une parfaite acuité visuelle et une grande résistance nerveuse qu'imposent les cadences particulièrement élevées [31]. De même, les OS de l'automobile ne sont pas recrutés après 35 ans en raison de la pénibilité du travail [32]. La situation depuis ne s'est

---

28. Cribier F., « Itinéraires professionnels et usure au travail : une génération de salariés parisiens », *in* Cottereau A. (dir.), « L'usure au travail », *Le Mouvement social* n° 124, juillet-septembre 1983, p. 17.
29. Vrain P., Gontier G., *Les ouvriers vieillissant de la région parisienne. Activités professionnelles et conditions de travail,* Paris, PUF, 1979, p. 270, 281 et 302.
30. « Les conditions de travail », *Travail et emploi,* n° 8, avril-juin 1981, p. 11-36. Citation p. 12.
31. Kergoat D., *Les pratiques revendicatives ouvrières. Processus revendicatifs et dynamiques collectives, op. cit.*, p. 96-97.
32. Woronoff D., *Histoire de l'industrie, op. cit.*, p. 571.

d'ailleurs guère améliorée[33]. Dès lors, on comprend que l'intégrité physique demeure une hantise des ouvriers pendant la séquence.

L'intégrité corporelle : les mains, la santé

Pour tenter de saisir cette hantise ouvrière, nous pouvons partir de ce qui, chez l'ouvrier, réalise le travail : les mains. « Nos mains racontent notre vie » écrit Dorothée Létessier dans un texte aux confins du genre autobiographique . Les mains en effet, qui assemblent, coupent, actionnent la machine, déplacent une pièce… bref font le travail, sont un raccourci des vies ouvrières en ce qu'elles portent en quelque manière les stigmates de ce travail. Robert Linhart, embauché à la sellerie de Citroën-Choisy, doit rapidement protéger ses doigts avec d'épais bandages ; il n'empêche que sa main demeure gourde plus d'une heure après son travail[35]. Au bout de quelques années de travail, les mains deviennent ce qu'en décrit Christian Corouge :

> Tu vois, moi, je suis ajusteur… j'ai fait trois ans d'ajustage… pendant trois ans, j'ai été premier à l'école, dans mon CET et puis qu'est-ce que j'ai fait ?… au bout de cinq ans je peux plus me servir de mes mains… j'ai mal aux mains… j'ai un doigt, le gros, j'ai du mal à le bouger… j'ai du mal à toucher Dominique, le soir… ça me fait mal aux mains… la gamine, quand je la change, je peux pas lui dégrafer ses boutons… tu sais, t'as envie de pleurer dans ces moments-là… ils ont bouffé mes mains… j'ai envie de faire des tas de trucs et puis j'me vois maintenant avec un marteau, je sais à peine m'en servir… […] j'ai tellement mal aux mains… je sens que je pourrais faire des trucs avec… mais j'ai du mal à plier les doigts… ma peau, elle s'en va… je ne veux pas me l'arracher… c'est Peugeot qui me l'arrachera, et je lutterai pour éviter que Peugeot me l'arrache… c'est pour ça que je veux pas m'arracher ma peau… je veux pas qu'on touche à mes mains… c'est tout ce qu'on a… Peugeot essaye de les bouffer, de nous les user, et nous, on lutte pour les avoir… c'est de la survie qu'on fait[36].

Texte magnifique et bouleversant qui dit le basculement : mains agiles et capables qui font la fierté du jeune ajusteur, devenues douloureuses et meurtries, inaptes désormais au geste amoureux. « Ils ont bouffé mes mains » dit Corouge : le raccourci indique à quel point le travail ronge le corps au plus intime, et détruit lentement l'organe qui structure le rapport au monde. Dès lors, c'est tout l'individu qui est en jeu dans cette lutte entre le patron haï et l'ouvrier car « c'est tout ce qu'on a » : ce n'est pas seulement la ressource, la force de travail, mais aussi l'intégrité corporelle qui est ici désignée. « Je veux pas qu'on touche à mes mains » dit ce souci de préserver son corps et au-delà

33. GOLLAC M. et VOLKOFF S., *Les conditions de travail,* Paris, La Découverte, 2000.
34. LETESSIER D., *Le voyage à Paimpol,* Paris, Seuil, 1980, p. 66.
35. LINHART R., *L'établi, op. cit.,* p. 39.
36. Voir le film de MUEL B., *Avec le sang des autres,* 1975, repris dans GOUX J.-P., *Mémoires de l'enclave, op. cit.*, p. 356-357.

sa « peau ». Ainsi, l'ouvrier en même temps qu'il travaille, doit veiller sur ses mains, les économiser, les préserver.

En même temps, l'accident menace. Aurélie Lopez, ouvrière sur presse dans une usine métallurgique de la région de Belfort, évoque cette angoisse. « Je peux dire que pendant les huit années de travail, c'était la crainte continuelle. Je me disais : "Je ne leur donnerai pas mes mains, je ne veux pas leur donner mes mains" [37]. » Deux ouvriers dont la culture politique diffère radicalement, évoquent ainsi en termes similaires cette lutte entre le patron et l'ouvrier pour sauver ses mains. C'est beaucoup plus qu'un accident du travail qui est en jeu, c'est une mutilation. Il faut entendre cette crainte obsessionnelle qu'évoque l'anaphore dans le propos d'Aurélie Lopez, et que justifie l'univers usinier.

Chez Piron à Bretoncelles, cas extrême peut-être mais nous gardons en mémoire le dossier médical de Mohamed Salem mort écrasé par un palan à Penarroya, il n'y eut pas moins de huit accidents suivis d'amputations des doigts entre 1970 et le début de 1973 pour 86 salariés. Cette fréquence aboutit à un climat d'angoisse et de colère d'autant plus vives, que le patron s'est permis à une occasion de ramasser un doigt sectionné et de le jeter à la poubelle. Dans cette même usine, le 5 mai 1976, alors que le travail vient de redémarrer, une ouvrière a la main droite broyée dans une presse [38]. Ainsi, on ne comprend pas l'ampleur et la virulence de la contestation ouvrière dans maintes usines si l'on ne prend pas en considération cette peur souvent légitime : les ouvriers défendent leurs mains, leur corps et leur peau. Deux exemples seulement parmi bien d'autres : à l'usine Coder de Marseille, un ouvrier d'entretien, fait une chute mortelle en avril 1971 alors qu'il n'était qu'à onze jours de la retraite. Cet accident déclenche une intense émotion dans l'usine et le chef de la sécurité, considéré comme le responsable de l'accident, est passé à tabac par un commando de la Gauche prolétarienne dans les semaines suivantes. À Usinor-Dunkerque en 1974, un ouvrier est brûlé vif par l'explosion d'une tuyère de haut-fourneau. Un tract du 6 juin 1974 titre alors : « 72e mort à Usinor-Dunkerque », alors que l'usine a douze ans [39].

Une préoccupation voisine se repère à partir d'un certain nombre de grèves où se déploie l'énoncé : « Notre santé n'est pas à vendre. » Il semble bien que cet énoncé vienne d'Italie où il structure la grève de mai 1971 à la Fiat. Mis en

---

37. Lopez A., *Aurélie. Journal d'une OS,* Paris, Les Éditions Ouvrières, 1979, p. 66.
38. Eizner N., Hervieu B., *Anciens paysans, nouveaux ouvriers, op. cit.*, p. 191 et 203.
39. Pour Coder, AD Bouches-du-Rhône 135 W 389. Pour Usinor, FGM-CFDT 1 B 624 ; voir également *Le Monde* du 19/6/1974. Dans un autre article du 9/5/1975, *Le Monde* note également une augmentation du taux de fréquence des accidents du travail dans cette usine mais ramène le nombre d'accidents mortels à une vingtaine depuis 1962. Cette crainte de l'accident mortel se retrouve dans le texte autobiographique récent d'un ouvrier rouennais d'une usine chimique : Levaray J.-P., *Putain d'usine,* Montreuil, L'insomniaque, 2002, p. 8-12 et 81-83.

exergue par le groupe des *Cahiers de Mai*[40], il réapparaît ensuite dans deux grèves en France. À l'usine Penarroya de Lyon d'abord, où un groupe ouvrier s'est précisément structuré à l'initiative des *Cahiers de Mai*, les revendications du personnel sont déposées le 27 décembre 1971. Vingt-deux points sont mentionnés parmi lesquels des demandes d'augmentation de salaire. Cependant la rubrique santé arrive immédiatement ensuite. Sept revendications sont précisées qui stipulent ainsi :

> Pour notre santé : des engagements précis pour que les postes de travail soient équipés au plus tôt de systèmes de sécurité et d'aération protégeant la santé des ouvriers aux trois ateliers du plomb, de l'aluminium, et du bronze.
>
> Notre santé n'est pas à vendre, mais dans l'immédiat, nous voulons :
> • une prime de chaleur pour ceux qui travaillent aux fours,
> • une prime de pénibilité pour ceux qui empilent les lingots[41].

Les ouvriers se saisissent de l'énoncé italien qui correspond dans cette usine de métaux non ferreux au risque d'être atteint de saturnisme. Dans l'atelier de récupération de plomb qui s'effectue principalement à partir de plaques de vieilles batteries, la concentration de plomb dans l'air atteint en effet en moyenne 3 mg/m^3 mais 10 à 20 mg à proximité des postes de fraisage et de brossage et jusqu'à 40 mg pour certaines opérations de récupération à hauteur du visage ; pourtant la concentration maximale a été fixée à 0,2 mg par des hygiénistes américains en 1968[42] ! Les risques de maladies professionnelles correspondent donc à une réalité. Et les douleurs que les ouvriers ressentent, les symptômes qu'ils présentent peuvent être nommés et reconnus une fois qu'une liaison avec des médecins proches des Cahiers de Mai est établie. Ainsi, l'action des ouvriers vise bien à faire cesser ces conditions de travail épouvantables. À partir de cet objectif, la revendication de prime n'est pas contradictoire : elle vise à faire hâter par la direction de l'entreprise l'amélioration des installations, en même temps qu'elle permet dans l'immédiat une augmentation de salaire.

Le même énoncé se retrouve dans un texte élaboré par les tisserands Crompton PJT à Linselles (Nord) le 30 juin 1972. Dans cette usine de fabrication de tissus de laine pour l'habillement travaillent deux équipes de quatorze tisserands. Chacun a la charge de six métiers jusqu'à l'automne 1971 quand la direction veut confier trois métiers supplémentaires à chaque ouvrier. Les tisserands organisent en vain un refus collectif d'octobre 1971 à février 1972 qu'ils expliquent rétrospectivement ainsi :

---

40. *Les Cahiers de Mai,* Supplément au n° 33, octobre 1971 : « Cadences, primes, conditions de travail. Les premières leçons que tirent les travailleurs italiens des luttes récentes chez Fiat et Pirelli. »
41. BDIC Fonds Cahiers de Mai F Δ Rés. 578/68.
42. « Comment les ouvriers de Saint-Denis et de Lyon se sont organisés » (18/2/1972), texte de 18 p., p. 7, *ibid.*

> Pour tous, notre revendication était claire : nous voulions travailler dans des conditions décentes. Pour le patron, il faut sans cesse que la production augmente. Nous, nous refusons de courir toujours plus vite. Pour le patron, trois métiers de plus, c'est toujours plus de profit. Pour nous, c'est un surcroît de fatigue. C'est trop. […] Comme aux Sulzer l'an dernier, aux Crompton nous étions tous d'accord pour dire que notre santé n'était pas à vendre [43].

Ce texte marque le refus d'une augmentation de la charge de travail au nom de conditions de travail « décentes » : ces tisserands refusent « de courir toujours plus vite », c'est-à-dire qu'ils entendent se ménager, quitte à renoncer à certaines primes. Ainsi, les cas des ouvriers de Penarroya et de ces tisserands montrent bien qu'un certain compromis fordien est en train de se défaire dans les années 68. Depuis la Reconstruction en effet, les syndicats, avec l'aval des ouvriers, négociaient des augmentations de salaires en échange de gains de productivité. Dès lors, les ouvriers acceptaient la modernisation et devaient se plier à la diffusion de l'organisation scientifique du travail, en échange d'une progression du salaire nominal [44]. Le constat de Grenelle le 27 mai 1968 s'inscrit d'ailleurs dans cette tradition. L'énoncé « notre santé n'est pas à vendre » marque précisément la rupture de compromis en ce qu'il prétend ne plus transiger sur la santé et donc les conditions de travail. Cela ne signifie nullement que les ouvriers aient renoncé à exiger des augmentations de salaires, mais ils refusent de les lier à des gains de productivité qui passent pour eux par une intensification du travail. Nous retrouvons cette implosion du compromis fordien dans les grèves contre le rendement et dans les multiples luttes sur la composition du salaire. Elle explique d'ailleurs le hiatus qui a pu exister entre certains ouvriers et des organisations syndicales encore imprégnées de cette tradition négociatrice.

Rendement et composition du salaire

• Les grèves contre le salaire au rendement

Les grèves contre le salaire au rendement apparaissent en masse à partir de 1971 dans nos sources et témoignent d'un rejet ouvrier très vif, souvent ancien. Le 24 mars 1971, une note de conjoncture de la CFDT signale des grèves contre le salaire au rendement dans l'industrie textile, aux Éts Noël (chaussures) à Vitré et chez Devaulay-Recoins à Charmes, et à la filature d'Ouville en Seine-Maritime [45]. Une petite grève contre le rendement se produit également à la CSV à Cerizay en octobre 1971 [46], suivie d'une grève

---

43. « Comment construire un rapport de forces qui permette de mener des luttes efficaces. » BDIC Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/53.
44. Boyer R., « Rapport salarial, accumulation et crise », art. cit.
45. Archives CFDT 8 H 400.
46. Archives CFDT Hacuitex, Dossier Cerizay.

victorieuse chez Leplat à Tourcoing du 4 au 16 novembre[47]. Puis, en 1972 et 1973, une véritable vague de grèves contre le rendement déferle. Le mouvement démarre à l'usine Philips de Flers en avril 1972. Les ouvrières font la grève des cadences, ce qui leur coûte le montant de la prime (soit 75 F par mois). Elles obtiennent finalement en juin une diminution des cadences, et une baisse de la prime de rendement en échange d'une augmentation supérieure du taux de base[48]. Au même moment, les ouvrières de la SCPC à Cournon (Puy-de-Dôme) exigent la suppression des primes de production et une augmentation uniforme de 80 centimes[49]. Le mouvement gagne à l'automne les Éts Jaeger et Radio-Technique de Caen. En novembre, des grèves éclatent dans les usines textiles : à la SPLI à Fougères, aux usines Dalle, Phildar et Mulliez Lestienne (Flandre). En décembre, les OS de Massey-Fergusson exigent une augmentation de salaire couplée à la suppression de la prime de rendement. En janvier 1973, des ouvrières de Coframaille à Schirmeck entendent à leur tour « libérer le salaire du rendement ». En avril, le textile du Nord est à nouveau touché : La Redoute à Roubaix et Gratery à Halluin. Les ouvriers de l'électro-ménager se lancent également dans la bataille chez Thomson à Lesquin, chez Carnaud au Grand Quevilly, chez Gelbon sous traitant d'IBM, chez Moulinex (Alençon et Argentan[50]). La vague se poursuit ensuite par une longue grève de huit semaines (27 avril – 18 juin) chez Caterpillar à Grenoble pour la suppression du boni[51], relayée en septembre par une grève à la SNECMA de Gennevilliers[52].

Cette liste, quasi certainement lacunaire, donne cependant la mesure d'une vague de grèves qui ne se limite en aucune manière au textile ou à l'électroménager, et n'est donc pas non plus une vague de grèves féminines comme le laisseraient croire les conflits les plus spectaculaires. De fait, ces conflits donnent à voir deux questions parfois conjointes, parfois disjointes : les cadences et les primes de rendement. La question des cadences apparaît nettement chez Philips à Flers ou à la SPLI à Fougères. Dans cette dernière usine, c'est à la suite d'une crise de nerfs d'une ouvrière revenue d'un congé de maternité que le travail s'interrompt le 9 novembre 1972. Puis les OS femmes décident de déchirer les tickets qui mesurent le rendement individuel, et le mouvement dure ensuite jusqu'au 10 février au terme duquel elles obtiennent

---

47. Dans cette usine qui fabrique des couvertures, les 250 travailleurs obtiennent une augmentation des salaires et la suppression du rendement. Source : *Bulletin Hacuitex,* mai 1972.
48. *Tribune socialiste* du 4/5/1972 et *Le Monde* du 13/6/1972.
49. Rapport du Préfet du Puy-de-Dôme, 6/6/1972, ministère de l'Intérieur, AN 860581/28.
50. Chronologie réalisée à partir de AUFFRAY D. *et alii, Le travail et après… op. cit.*, p. 41-42 et que nous avons complétée ou rectifiée.
51. FGM-CFDT 1 B 539.
52. *L'Humanité,* 29/9/1973 et *Le Monde*, 6/10/1973.

une augmentation de salaire de 70 centimes en trois étapes[53]. La grève de chez Coframaille adopte une méthode d'action similaire. À l'origine de la grève, une réorganisation du travail inspirée par le cabinet Ouroumoff aboutit à une augmentation des cadences de 20 à 30 % pour un salaire identique. Le 8 février 1973, les 96 ouvrières des ateliers de confection et de finition décident de ne plus rendre leur ticket. Mises à pied au bout d'une semaine, les ouvrières se lancent alors dans une grève illimitée pour obtenir un « salaire libéré du rendement[54] ». Le 9 mars, un accord est signé avec la direction Agache-Willot qui garantit les salaires antérieurs et prévoit la suppression du salaire au rendement au 1er juin 1974[55].

Il faut se garder cependant de restreindre ces grèves à la seule question du rendement et des cadences. Les ouvrières en effet dénoncent la monotonie de leur travail en même temps qu'elles pointent la vitesse excessive des cadences, comme le montrent ces propos de grévistes de chez Coframaille :

> « Je travaille au repassage, je fais 40 secondes pour repasser le blouson et le pantalon d'un survêtement de sport. Cela fait 720 survêtements par jour. » « Moi, je fais le surjet complet d'un blouson de survêtement en 3 minutes. Cela signifie : poser les manches, fermer les côtés. Cela fait 200 blousons par jour. » « Je monte un tee-shirt en une minute. Cela peut aller jusqu'à 480 tee-shirts par jour. » « Moi, je fais 6 secondes pour repasser un maillot de corps. J'en fais 3 000 par jour. » « Je pose 40 fermetures éclair de 20 centimètres. Cela fait 90 secondes à la fermeture et au bout de la journée 320 fermetures[56]. »

Ces ouvrières indiquent le temps dont chacune dispose pour réaliser sa tâche et par là le poids de la contrainte de temps. Cependant, le propos excède cette simple dénonciation : en mettant en évidence le nombre de pièces qu'elles réalisent quotidiennement, elles soulignent aussi la monotonie extrême de leur travail. Les deux aspects de la dénonciation sont liés. Par là, le propos rejoint celui de l'écrivain Leslie Kaplan qui, au terme de son expérience « d'établissement » comme ouvrière, décrit l'univers usinier comme ouaté, mortifère et dont le temps s'est absenté[57].

La seconde question que les grèves contre le rendement pointe porte sur les primes de rendement. La situation chez Massey-Fergusson à Marquette-les-Lille en fournit une bonne illustration. Dans cette usine, un système de dégressivité a été instauré en 1960 qui est expliqué ainsi dans un texte de février 1966 :

---

53. SPLI : Société Parisienne de Lingerie Indémaillable. Voir *Le Monde*, 13/1/1973, Bulletin Hacuitex février 1973, *Politique-Hebdo* n° 65, 8/2/1973, et *L'Humanité*, 12/2/1973.
54. Brochure non paginée *Coframaille. Un mois de grève pour « libérer le salaire du rendement »*, BDIC, Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/59.
55. Archives Hacuitex, *Le Travailleur d'Alsace* (CFDT), avril 1973.
56. *Ibid.*
57. Kaplan L., *L'excès-l'usine,* Paris, POL, 1994, (1982).

> L'ouvrier est basé sur une allure dite allure 100 considérée comme normale pour laquelle il est payé à un taux de base de 2,79 de l'heure. S'il accélère son allure il sera payé proportionnellement à cette accélération jusqu'à l'allure 30 % plus élevée c'est-à-dire l'allure 1,30 [*sic*]. À partir de ce moment, si l'ouvrier continue à accroître son allure, la moitié seulement du gain supplémentaire lui est payé. Au-delà de l'allure 1,50 rien ne lui est payé la Direction estimant que, dans ce cas le temps alloué pour la tâche déterminée est erroné [58].

Massey-Fergusson pratique donc un système classique de salaire au rendement, qui vise à inciter les ouvriers à travailler à une allure plus rapide que l'allure « normale ». Les ouvriers regimbent contre un tel système dès 1968. Chez Massey en effet, la grève commence le 20 mai et s'achève le 10 juin avec une reprise du travail le 12 [59]. Toutefois, comme dans nombre d'entreprises, un compromis probablement calqué sur le constat de Grenelle, n'opère aucune transformation de l'organisation du travail, si bien qu'une nouvelle grève commence le 14 juin pour « la suppression du système dégressif dans le travail au rendement ; la garantie du salaire maximum [60] ». Il ne s'agit pas d'un simple baroud d'honneur puisque l'usine est toujours en grève le 22 juin, si bien que cette « prolongation de la lutte nationale dans l'entreprise [permet] d'arracher la moitié de la suppression de la dégressivité [61] ». La question de la dégressivité rebondit dès mars 1969. À partir du 12 mars en effet, une grève confuse est déclenchée par des OS qui manifestent et défilent dans les ateliers, ce qui occasionne quelques tensions avec l'encadrement [62]. Un tract CGT-CFDT daté du 13 dénonce les conditions de travail qui ont occasionné trois mutilations en quinze jours et expliquent que les OS veulent la suppression de la dégressivité et 850 F par mois. Mais le conflit s'enlise au bout d'une semaine et échoue face à la volonté de la Direction de licencier des grévistes. Le système de la dégressivité cristallise pourtant le mécontentement ouvrier puisqu'il réapparaît en décembre 1972. La CGT organise en effet des assemblées d'ateliers, qui, face au refus de la Direction d'accorder des augmentations de salaires, débouchent sur une grève des OS, lesquels exigent notamment le rattrapage du taux de base et la suppression totale de la dégressivité. Après 12 jours de grève, la Direction accorde un petit rattrapage du taux de base et s'engage à faire disparaître totalement la dégressivité au 1er juin 1973, de sorte que le travail reprend le 22 décembre 1972 [63].

---

58. FGM-CFDT 1 B 544.
59. *Cahiers de Mai* n° 7, 1er-15 décembre 1968.
60. Note des RG de Lille, 14/6/1968, AD Nord 1008 W 19.
61. « La grève des OS2 chez Massez Fergusson à Marquette les Lille (Nord) » s.d. (fin décembre 1972), FGM-CFDT 1 B 544.
62. Sur ce conflit AD Nord 1008 W 24.
63. « La grève des OS2 chez Massez Fergusson à Marquette les Lille (Nord) » s.d. (fin décembre 1972), FGM-CFDT 1 B 544.

Ainsi, on voit avec Massey-Fergusson comment la question du salaire au rendement cristallise la contestation ouvrière. Mais on retrouve cette question dans d'autres grèves qui, outre la préservation de la santé, revêt trois dimensions. Il faut d'abord la rapprocher de la mensualisation des salaires horaires qui se réalise à ce moment-là. Depuis l'accord interprofessionnel du 2 juillet 1970 en effet, la rémunération horaire des ouvriers est progressivement abolie au profit d'une rémunération mensuelle qui se réalise par étapes [64]. Cette mensualisation, qui accroît la couverture sociale des ouvriers, correspond également à une vieille aspiration à bénéficier d'un salaire plus régulier. Dès lors, le refus du salaire au rendement s'inscrit dans une certaine continuité revendicative : dans le salaire au rendement, les ouvriers refusent en particulier les fluctuations du montant de la rémunération. Le second aspect des luttes sur le salaire au rendement porte sur les relations avec la maîtrise. Celle-ci est accusée de se faire la complice de la Direction. Chez Caterpillar à Grenoble en 1973, les ouvriers accusent les agents de maîtrise d'obliger « sans cesse le personnel à tourner sur les temps de base fixé par la direction [65] ». Derrière cette accusation, pointe donc la question des temps alloués pour réaliser le travail et donc des cadences à tenir. À Cournon l'année précédente en revanche, les grévistes dénoncent plutôt le système des primes accordé « à la tête du client [66] » et donc la politique de division du personnel qu'organise la Direction et dont les agents de maîtrise se font les relais. Signalons cependant des pratiques de négociation informelles entre ouvrier et agents de maîtrise sur la question du temps de travail. À la SNECMA-Gennevilliers par exemple, des ouvrières spécialisées se mettent en grève contre le rendement après l'installation d'une pendule qui a remplacé le pointeau :

> Avant il y avait le pointeau, c'est-à-dire un homme chargé de surveiller le travail. Pour chaque pièce, on recevait un bon sur lequel était indiqué le temps nécessaire pour faire le produit. Si on respectait le temps, on avait le boni. Ce n'était pas commode, loin de là, mais avec le pointeau on pouvait s'arranger : obtenir un bon d'aléa, c'est-à-dire un temps supplémentaire, ou encore rattraper le lendemain le retard de la journée. C'était parfois à la tête du client, mais au moins il y avait le contact humain [67].

L'organisation du travail décrite par cette ouvrière atteste de l'existence de ces négociations, qui ne sont jamais codifiées et laissent une large place à l'arbitraire du pointeau, mais qui font néanmoins subsister une marge de manœuvre pour l'ouvrière. C'est précisément cette marge que l'installation d'une pendule dans laquelle il faut pointer après chaque pièce, supprime. Elle précipite alors une grève contre le rendement au cours de laquelle apparaît

64. Mouriaux R., *Le syndicalisme depuis 1945*, *op. cit.*, p. 77.
65. *Le Monde,* 13/6/1973.
66. *Témoignage chrétien,* 11/5/1972, *Le Monde,* 7-8/6/1972.
67. *Le Monde*, 6/10/1973.

également la troisième dimension de ces luttes contre le salaire au rendement. À bien écouter les grévistes en effet, le rendement heurte chez les grévistes le goût du travail bien fait. À la SNECMA, les ouvrières se plaignent de devoir bâcler le travail pour ne pas « couler le boni », de sorte qu'un syndicaliste CGT résume la grève par cette formule : « ce que nous voulons, c'est travailler bien et normalement ». On retrouve ici un propos ouvrier sur le beau travail, qu'il faut prendre le temps d'exécuter pour le réaliser correctement. Dès lors, le rendement néglige la qualité du travail et blesse par conséquent la fierté productrice de l'ouvrier [68].

Ce sont ces multiples dénonciations que l'on retrouve dans le propos des ouvrières de Cerizay quand elles évoquent les conditions de travail à la Confection-Sèvre-Vendée :

> Tout ce travail est chronométré car il faut aller vite, très vite, toujours plus vite. Qu'importe l'état de l'ouvrière, ce qui compte, c'est le nombre de pièces à la fin de la journée. « On arrive même à démolir en nous la conscience professionnelle et l'amour du travail au nom du rendement. » « Il faut presque saboter le boulot pour y arriver. Le rôle des chefs et de la maîtrise c'est de nous faire travailler toujours plus vite. […] Travail monotone, mal payé, rapide, chronométré et sous une surveillance qui ressemble à la discipline militaire, dont chaque homme a subi l'idiotie dans les casernes, voilà ce que l'industrie de l'habillement propose pendant 5 jours par semaine à des femmes [69].

Ainsi, la lutte contre le salaire au rendement se nourrit d'un souci de préserver sa santé, d'une critique de l'élévation des cadences, d'une hostilité fréquente à l'endroit des agents de maîtrise, et d'une fierté productrice blessée par le travail bâclé. Elle dessine en creux une conception du « vrai » travail et porte une violente dénonciation de l'organisation scientifique du travail que nous examinerons plus bas.

Cependant, cette dénonciation du salaire au rendement s'accompagne souvent de revendications portant sur les augmentations de salaires qui présentent un certain nombre de clivages.

• Les augmentations de salaires : égales ou hiérarchisées ?

Un débat parcourt toute la séquence sur la formulation la plus adéquate des revendications salariales. Les négociations entre les organisations syndicales et patronales portent habituellement sur des augmentations en pourcentage. C'est cette tradition que poursuit le constat de Grenelle à la fin mai 1968 et à laquelle la CGT est très attachée. La position de cette dernière est clairement illustrée par une brochure « Hiérarchie : pour ou contre » datée de

68. Des exemples également chez Olida et dans l'industrie de la chaussure, DUMONT J.-P., *La fin des OS ?*, *op. cit.*, p. 26.
69. *Échos-CFDT* n° 59, octobre 1973, p. 2.

1970[70], dans laquelle elle refuse les augmentations uniformes en développant trois arguments essentiels :

1) La hiérarchie est une réalité qui n'est pas près de disparaître et qu'il serait vain de nier.
2) Sa codification a été imposée par les luttes ouvrières.
3) Les patrons tentent toujours de la remettre en cause dans *son application logique* dans le but de diviser les travailleurs et augmenter en permanence leurs profits.

Dans cet argumentaire, le point essentiel porte sur la hiérarchie à laquelle la CGT adhère en ce qu'elle reflète la valeur elle-même inégale de la force de travail. Dans la mesure où cette hiérarchie a été codifiée par les luttes ouvrières, elle est estimée juste et légitime. Inversement, ne pas la reconnaître revient à vouloir diviser les travailleurs et à se placer dans le camp du patronat. Si l'on adopte en effet le principe d'une augmentation uniforme, l'ouvrier qualifié, le contremaître et l'ingénieur reçoivent proportionnellement moins d'argent qu'ils n'en auraient avec une augmentation hiérarchisée ; où va cet argent qui n'a pas été distribué ? « Dans la poche du patron » répond la brochure CGT[71] qui dès lors conclut : « Nous sommes partisans de proposer une élévation substantielle des bas salaires, non en faisant payer la note aux autres catégories de salariés mais au patronat qui est le seul responsable du si grand éventail existant, et contre lequel nous nous élevons. » Cette défense de la hiérarchie, qui s'articule à une défense de la hiérarchie des classifications, correspond à la volonté de préserver les ouvriers qualifiés et les petits agents de maîtrise qui constituent l'armature du syndicat CGT dans ces entreprises à la main-d'œuvre très qualifiée comme Gec-Alsthom.

Cependant, ce type de compromis salarial défendu par la CGT est contesté pendant la séquence de manière croissante par des ouvriers, les organisations révolutionnaires et la CFDT en ce qu'il privilégie les hauts salaires, et en particulier les agents de maîtrise et les cadres qui ne participent que très exceptionnellement aux conflits, et se rangent souvent dans le camp des anti-grévistes militants. Dès lors, des augmentations de salaire uniformes et chiffrées sont revendiquées de manière croissante. Une des premières grèves qui fait apparaître ce type de revendications se produit à la Polymécanique de Pantin en 1971. Dans cette usine où existent des sections CGT, CFDT et une section FO animée par un militant de Lutte ouvrière, la grève démarre le 28 avril suite à la suppression de la prime de bilan. Après l'occupation commencée le 3 mai, les ouvriers réclament une augmentation uniforme des

70. AD Seine-Saint-Denis Fonds Gec-Alsthom 72 J 3. Voir aussi « La grille nationale hiérarchique unique », *Le guide du militant de la métallurgie,* avril 1970, n° 50, p. 8 et 9 avec un paragraphe intitulé : « Avoir une conception juste de la hiérarchie », FGM-CFDT 1 B 151.

71. L'argumentaire fait comme si une augmentation uniforme, en profitant moins aux hauts salaires, laissait subsister un reliquat pour le patron sans envisager qu'on puisse distribuer de manière égalitaire une somme équivalente.

salaires. Ils obtiennent finalement le 4 juin 260 F pour tous et une augmentation de 0,30 F pour les plus bas salaires[72]. Ces revendications uniformes se développent ensuite avec une grande fréquence : on les retrouve dans les grèves promues par la CFDT en 1972, à Penarroya Lyon et Girosteel au Bourget, mais également dans le conflit chez Paris SA à Nantes, au Joint Français à Saint-Brieuc[73].

Il semble cependant que les revendications d'augmentations non hiérarchisées se fassent plus fréquentes à partir de 1972 et surtout qu'elles rallient progressivement des sections CGT. Cette évolution est sensible à Grenoble : en 1972, les soudeurs, les chaudronniers puis les manutentionnaires de chez Neyrpic réclament des augmentations uniformes malgré une certaine hostilité de la CGT[74]. L'année suivante cependant, les ouvriers de Caterpillar réclament la suppression du boni et 200 F pour tous, avec l'aval de la section cégétiste. Cette évolution grenobloise se retrouve à l'échelle nationale en 1975. La CGT promeut alors une série de conflits dans lesquels les revendications uniformes apparaissent explicitement, y compris dans la presse communiste : chez Chausson par exemple, les ouvriers réclament 250 F pour tous ; aux Câbles de Lyon à Gennevilliers, 300 F pour tous[75]. Aux usines Vallourec de Montbard (Côte d'Or) également, où une grève extrêmement tendue dure du 18 avril au 2 juin, les ouvriers réclament une augmentation mensuelle de 200 F et un 13e mois[76]. Une note du 3 juin sur les conflits collectifs du travail émanant du ministère du Travail valide cette hypothèse sur le plan national : « Pour la première fois depuis plusieurs mois, les conflits nouveaux signalés au cours de la semaine ont été uniquement des grèves destinées à appuyer des revendications concernant directement ou indirectement les salaires […]. La tendance à présenter des revendications aboutissant à un relèvement des bas salaires se confirme (il s'agit souvent de demandes de majoration mensuelle uniforme de 100 à 200 F)[77]. » Ainsi, le principe d'augmentations uniformes semble l'avoir emporté pendant la séquence.

Trois explications peuvent être apportées à cette évolution. La première se trouve dans la simplicité du chiffrage : revendiquer une augmentation de

---

72. Rapport des Renseignements généraux des 12 et 19/6/1971,ministère de l'Intérieur, AN 760122/285.
73. FGM-CFDT 1 B 265 et « La grève chez PARIS-SA (février-avril 1972) », *Le bulletin du CHT*, Nantes, n° 21, mars 2002, p. 9-24, qui reprend un texte de Richard Ruffel, établi maoïste licencié au terme de la grève. Sur le Joint Français, rapport du Préfet des Côtes du Nord, ministère de l'Intérieur, AN 860581/28.
74. n° spécial de *La Cause du Peuple – Vérité Rhône-Alpes,* 22/7/1972. BDIC, Fonds Gauche prolétarienne, F Δ Rés. 576/4/3/4.
75. Archives confédérales CFDT 8 H 499 avec revue de presse pour ces deux conflits.
76. Conseil fédéral de la FGM (28-20 mai 1975), « Action revendicative, information conflits », 14 p. FGM-CFDT 1 B 268.
77. Note sur les conflits collectifs du travail : Direction Générale du Travail et de l'emploi du ministère du Travail, AD Deux-Sèvres SC 10379.

quelques centaines de francs évoque une somme simple que chacun peut additionner à son salaire actuel et contraste avec la complexité des bulletins de salaire que les ouvriers ont le plus grand mal à comprendre. De plus, les OS, qui sont les principaux bénéficiaires de cette évolution, se trouvent majoritaires dans ces grandes entreprises taylorisées qui captent l'attention des pouvoirs publics et pour lesquelles nos sources sont les plus abondantes. Dès lors, ils pèsent de tout leur poids dans cette inflexion qui leur permet des gains de pouvoir d'achat supérieurs. Enfin, l'augmentation uniforme que les ouvriers exigent, agrège des ouvriers aux salaires différents et facilite par conséquent la constitution d'un collectif que la grève elle-même va faire, fût-ce temporairement, exister. De fait, la consistance du collectif gréviste se trouve renforcée par une revendication égalitaire.

Ainsi, contre des pratiques de gestion de la main-d'œuvre qui prétendent à une individualisation du salaire, elle-même contemporaine d'une généralisation massive du modèle taylorien et d'une intensification du travail, des ouvriers en nombre croissant tentent d'opposer des revendications salariales uniformes, des grèves du rendement et une volonté de préserver sa santé. Mais cette contestation de l'organisation du travail se nourrit également d'une critique du travail parcellisé et des classifications.

Travail, classifications et qualification

L'insubordination ouvrière pendant notre période ne se limite pas à une dénonciation et à un refus des conditions de travail les plus difficiles ou du salaire au rendement. Elle se marque également dans une critique du travail parcellisé et des classifications, qui se nourrit de considérations et de thèses sur la réalité du travail ouvrier. À la faveur des grèves productives en particulier, des ouvriers découvrent une autre réalité du travail et d'autres perspectives qui alimentent cette critique.

La critique du travail parcellisé

En juillet 1974, l'entreprise de confection Buda à Toulon, en proie à de graves difficultés financières, dépose son bilan et licencie son personnel. Celui-ci composé de 54 femmes et de 4 hommes décide alors de poursuivre la fabrication de jeans. Une piqueuse-mécanicienne décrit ainsi cette expérience :

> Tout ce temps de grève nous a mieux montré tout ce que nous gâchions dans cette vie de fous. Maintenant il faut tout repenser. Aussi, travailler sans patron, c'est comme un rêve : on fait des opérations en plus de temps, on parle avec sa voisine. On sait qui est à côté de nous. *Nous sommes en période d'essai,* plus détendues ; on se refait la main. Les jeans, c'est

> facile à faire et à vendre. On en a tous discuté et nous avons décidé de reprendre le travail pour notre collectivité [78].

Le propos de cette ouvrière est tout entier construit sur l'opposition entre le travail habituel antérieur profondément aliénant et une nouvelle expérience du travail qui constitue une libération : « la vie de fous » contraste en effet totalement avec « le rêve » que représente le fait de « travailler sans patron ». Car c'est tout l'univers du travail qui s'en trouve bouleversé. Les cadences en effet sont allégées et permettent de nouer des conversations entre ouvrières. L'organisation du travail est sans doute modifiée avec un élargissement des taches, de sorte qu'une ouvrière a ce mot étonnant : « On se refait la main ». Se refaire la main, c'est à la fois désapprendre et réapprendre : désapprendre l'organisation du travail antérieure qui aboutit elle-même à la perte d'un savoir-faire en ce que la main est dé-faite et qu'il faut la refaire ; dès lors, travailler autrement permet de réactiver un savoir-faire enfoui et négligé et de rendre à la main sa capacité et ses tours. Cette ouvrière évoque peut-être implicitement un apprentissage au cours duquel on forme les jeunes ouvrières en leur faisant réaliser divers travaux alors que l'organisation parcellisée du travail les limite à une série de taches. Dans tous les cas, cette idée d'un ré-apprentissage rend compte du propos selon lequel les ouvrières se considèrent « en période d'essai ». Ainsi, l'expérience d'une grève productive au cours de laquelle des ouvriers travaillent autrement, génère une profonde contestation du travail parcellisé.

D'autres ouvrières tiennent des considérations similaires après avoir fait une expérience identique. Alice, ouvrière au pivotage chez Lip, décrit son travail par cette simple phrase : « C'est affreux le coup de patte qu'il fallait avoir [79]. » Le caractère affreux du travail est ici lié au rendement. L'adjectif résume toute la pression que les cadences entraînent. Mais la suite de la phrase recèle également une critique du travail parcellisé dans l'expression « coup de patte », qui dit le geste rapide, haché, inachevé, et donc inélégant. De fait, le coup de patte s'oppose au tour de main : le coup traduit une utilisation sommaire de la main alors que le tour renvoie au geste gracieux et à une capacité maîtrisée de bout en bout.

À Cerizay également, le travail dans l'atelier clandestin occasionne une métamorphose des formes de conscience et une critique aussi aiguisée. Une jeune ouvrière témoigne ainsi [80] :

> J'ai envie de vivre plus que quand je travaille. […] C'est la première fois que j'ai appris à vivre pendant les mois de grève, sinon, c'est vraiment sans but, à un point…

---

78. *L'estofa Garri, journal d'expression populaire de la Provence maritime,* mars-avril 1975, BDIC Fonds Cahiers de Mai F Δ Rés. 578/58.
79. *Lip au féminin, op. cit.*, p. 20.
80. Bourron P., *Scènes de grève en Vendée, op. cit.*

Ainsi, cette jeune fille oppose le temps de la grève productive au travail et résume la libération que la grève occasionne par un propos d'une grande force : c'est le moment où elle apprend, non à lutter collectivement, mais plus fondamentalement, à vivre. Une de ses camarades déploie le propos de manière plus explicite en expliquant à un journaliste du *Monde*[81] :

> Vous comprenez, les pattes de manches, j'en avais ras-le-bol. J'en ai cousu pendant six ans. Ici, chez Pil, on m'a laissé faire un chemisier du début à la fin, je me sentais responsable. J'avais l'impression d'accomplir un travail intelligent et utile. Quelque chose de réel. Pour la première fois, il n'y avait pas de garde-chiourme dans les parages, pas de chronométrage. Je n'étais plus une OS de l'habillement.

Ainsi cette ouvrière met en évidence deux contrastes notables : le premier porte sur la parcellisation du travail par laquelle l'ouvrière est confinée à une tâche répétitive pendant plusieurs années, alors qu'un élargissement des tâches est proposé dans l'atelier clandestin. Dès lors, c'est le rapport de l'ouvrière au travail qui s'en trouve modifié. L'organisation parcellisée épuise des « OS de l'habillement » – l'expression traduit l'intériorisation de l'infériorité que recèlerait la catégorie d'OS – alors que l'expérience de la grève permet « d'accomplir un travail intelligent et utile ». Dans le même temps, les grévistes rompent de multiples manières avec l'ordre productif traditionnel. Car cet élargissement des tâches marque aussi une transgression de la division sexuelle du travail dans la confection selon laquelle la coupe et le matelassage sont des activités masculines[82]. Le second contraste porte sur la présence ou l'absence de la maîtrise dont la fonction essentielle est de veiller au respect de la cadence et à qui les grévistes dénient toute compétence professionnelle particulière. Dans les ateliers clandestins, les machines sont disposées face à face afin de permettre aux ouvrières de discuter.

Au total dans l'atelier PIL de Cerizay, ce n'est pas seulement l'« encadrement de type militaire » qui se trouve rejeté mais l'ensemble de l'organisation rationalisée du travail : le dispositif de travail et de surveillance propre à l'usine moderne est aboli. Dès lors, toutes les dispositions adoptées par les grévistes visent à faire des ateliers une anti–usine, c'est-à-dire des ateliers où l'on travaille (d'où le respect des horaires de travail) mais autrement. À cet égard, l'organisation des tâches vise à permettre un processus d'apprentissage collectif. Ce point crucial se retrouve d'ailleurs dans d'autres usines textiles, Everwear à Saint-Quentin et la CIP à Haisnes qui, ultérieurement, organisent

---

81. *Le Monde,* 16-17/9/1973.
82. « Ce que nous ne voulions surtout pas, c'était travailler comme à l'usine. On s'apprenait mutuellement, seule la compétence suffisait, il n'y avait pas de chef. Par exemple pour la coupe, il y avait au début un seul professionnel (le seul homme gréviste), maintenant il y a une dizaine d'entre nous qui savent faire le travail. Cela a été pareil pour le matelassage (la préparation des tissus en plusieurs épaisseurs avant la coupe). », in *CFDT aujourd'hui*, n° 5, janvier-février 1974 : « Lutter et chanter à Cerizay », p. 8.

des reprises du travail [83]. Organiser une « grève productive », par conséquent, donne la possibilité aux grévistes de vivre une expérience émancipatrice qui nourrit une critique radicale de l'organisation scientifique du travail.

On le voit, les OS femmes, catégorie la plus exposée aux rigidités de l'organisation rationalisée du travail, en dénoncent sans relâche les méfaits. Dorothée Letessier a donc quelque raison de faire dire à son personnage, ouvrière à Saint-Brieuc : « … moi je n'ai ni diplôme ni "profession". Être OS, c'est partout la même douleur [84] ». Il ne faudrait cependant pas réduire cette dénonciation à un propos féminin. Les témoignages d'ouvriers masculins, en particulier de l'industrie automobile, de Georges Navel dès l'entre-deux-guerres pour Berliet et Citroën, de Marcel Durand et Christian Corouge à Sochaux, Jean-Marie Konczyk et Nicolas Dubost à Flins, Robert Linhart chez Citroën-Choisy, évoquent la monotonie éprouvante du travail et dénoncent la chaîne [85]. De fait, il nous semble plus pertinent de souligner que la dénonciation de la pénibilité de l'usine et de l'absurdité du travail qu'impose l'OST aboutit chez certains jeunes ouvriers à une dépréciation du travail en tant que tel et à une volonté de quitter l'usine par tous les moyens. Cette fuite se traduit par une progression bien connue de l'absentéisme qui, à Sochaux, concerne plus particulièrement les jeunes embauchés, les ouvriers originaires d'une autre région que la Franche-Comté et les ouvrières [86]. Au niveau national, on constate une progression des arrêts de maladie de moins de trois mois. Selon une enquête diligentée par l'UIMM, le taux d'absentéisme passe de 8,25 % en 1968-1969 à 9,5 % en 1972-1973 [87]. Ainsi, la progression n'est pas alarmante mais montre une augmentation des absences courtes pour maladie et surtout des absences dites « non motivées ». C'est dans cette croissance de l'absentéisme volontaire que se lit la fuite hors de l'univers usinier et le rejet de la situation de travail. Il faut cependant se garder d'associer de manière mécanique absentéisme et rejet du travail. Danièle Kergoat, dans son étude sur les ouvriers de la Saviem à Blainville (Calvados), a en effet montré que cet absentéisme est double. Plutôt hebdomadaire, il correspond certes chez les

83. L'organisation du travail n'est cependant pas radicalement modifiée à la CIP, selon un rapport de Borzeix A., « Réflexions sur l'organisation du travail dans une expérience de reprise de la fabrication sous contrôle ouvrier », Laboratoire de Sociologie du Travail, septembre 1977, 13 p. Archives Hacuitex, dossier CIP.
84. *Le voyage à Paimpol, op. cit.*
85. Navel G., *Travaux,* Paris, Gallimard, 1994, (1945), chap. 6 et 10 ; Durand M., *Grains de sable sous le capot, op. cit.* ; Pialoux M. et Corouge C., « Chroniques Peugeot », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 53-54, 54, 57 et 60, 1984-1985 ; Konczyk J.-M., *Gaston ou l'aventure d'un ouvrier, op. cit.* ; Dubost N., *Flins sans fin, op. cit.* ; Linhart R., *L'établi, op. cit.*
86. Hatzfeld N., *Les gens d'usine, op. cit.,* p. 395-398.
87. Dubois P., « L'absentéisme ouvrier dans l'industrie », *Revue française des affaires sociales*, 1977, n° 2, p. 15-35. Jean Rousselet rapporte des chiffres différents : citant une enquête de l'UIMM, le taux d'absentéisme serait passé de 6,9 % en 1964 à 7, 9 % en 1971, soit une hausse de 15 %. Il serait estimé entre 12 et 13 % dans les industries de main-d'œuvre, Rousselet Jean, *L'allergie au travail*, Paris, Seuil, 1974.

jeunes OS urbains à un rejet de l'usine et de la situation de travail. Cependant quand il est saisonnier, chez les OS ruraux, qui pratiquent parfois encore la double activité, il atteste simplement d'un surcroît d'activités [88].

Dans le même temps, cette progression de l'absentéisme, repérée et commentée par les contemporains, traduit un rejet de l'univers ouvrier, que les commentaires viennent légitimer. La configuration en l'affaire est paradoxale : la dénonciation « gauchiste » des bagnes usiniers donne voix et légitimité à un refus de certains jeunes ouvriers de demeurer à l'usine leur vie durant. À cet égard, le brûlot de Jean-Pierre Barou, *Gilda je t'aime. À bas le travail !* anticipe le témoignage de Charly Boyadjian *La nuit des machines* [89]. De fait, cette prose relaie un discours « gauchiste » en même temps qu'elle l'infléchit : du refus de l'usine telle qu'elle est, on passe à un refus de l'usine en tant que telle. Le propos revêt cependant une certaine ambiguïté à la fin de notre séquence quand les licenciements se multiplient et que le chômage progresse : à force de dénoncer la dureté du travail, le discours rend incompréhensible l'acharnement de certains ouvriers à vouloir le défendre, et à préserver leur emploi.

Nous nous retrouvons ici face aux contradictions de propos ouvriers. Au début du présent chapitre, nous commentions une parole sidérurgiste tout entière constituée autour du travail. Elle contraste violemment avec le dégoût de l'usine qui sourd de la lecture du témoignage de Charly Boyadjian. Nous n'entendons pas résoudre la contradiction, mais au contraire, l'exposer davantage : à la fin de la séquence, il n'est plus possible de faire de tous les ouvriers les tenants d'un *ethos* du travail. Et le clivage, à l'intérieur des ouvriers, ne peut se limiter à une opposition entre les générations. Si certains militants syndicaux bordelais dénoncent la disparition de la valeur travail chez de jeunes ouvriers [90], celui-ci demeure une référence chez de jeunes OS embauchés à la Saviem [91]. Ce clivage participe en réalité d'une « lente désagrégation du groupe » antérieure à la crise dont Gérard Noiriel a eu la fine intuition [92] et qui contribue à l'échec de la résistance ouvrière.

Ainsi, la critique du travail parcellisé, et d'une manière plus générale des conditions de travail éprouvantes dans l'industrie, aboutit, *dans un certain nombre de cas*, à une fuite hors de l'usine et participe d'une désagrégation du groupe ouvrier. Cependant, cette critique, alimentée parfois par l'expérience des grèves productives, nourrit également une critique des classifications.

---

88. Kergoat D., *La combativité ouvrière dans une usine de construction de camions, op. cit.*, p. 109 et 255.
89. Barou J.-P., *Gilda je t'aime. À bas le travail !* Paris, Les Presses d'aujourd'hui, 1975 ; Boyadjian C., *La nuit des machines*, *op. cit.*
90. Lapeyronnie D., *Un syndicat communiste : la CGT à Bordeaux, op. cit.* p. 140.
91. Kergoat D., *La combativité ouvrière dans une usine de construction de camions, op. cit.*, p. 227 et p 395-398.

La critique des classifications et la qualification du travail

• La gestion des classifications

Nous ne pouvons, faute de compétence, nous attacher à élucider la manière dont le patronat gère les classifications pendant notre période. Nous nous contenterons ici de brèves considérations alimentées par une perspective de moyenne durée.

Quand Robert Linhart entre à l'usine Citroën de Choisy à l'automne 1968, il découvre un système de classifications qui ne laisse pas de l'étonner :

> Il y a six catégories d'ouvriers non qualifiés. De bas en haut : trois catégories de manœuvres (M1, M2, M3) et trois catégories d'ouvriers spécialisés (OS1, OS2, OS3). Quant à la répartition, elle se fait d'une façon tout à fait simple : elle est raciste. Les Noirs sont M1, tout en bas de l'échelle. Les Arabes sont M2 ou M3. Les Espagnols, les Portugais et les autres immigrés européens sont en général OS1. Les Français sont, d'office, OS2. Et on devient OS3 à la tête du client, selon le bon vouloir des chefs. Voilà pourquoi, je suis ouvrier spécialisé et Mouloud manœuvre, voilà pourquoi je gagne quelques centimes de plus par heure, quoique je sois incapable de faire son travail [93].

Dans le cas de Citroën donc, les classifications reposent sur une hiérarchie « raciale » qui réserve aux nationaux une position privilégiée sans qu'aucune considération sur la qualification réelle de l'ouvrier entre, au moins dans un premier temps, en ligne de compte. Une telle discrimination n'est cependant pas l'apanage de Citroën. Laure Pitti a en effet démontré, à partir d'un dépouillement minutieux des fichiers du personnel de Renault-Billancourt, que les Algériens étaient recrutés à des postes de manœuvres ou d'OS, sans que leur expérience professionnelle soit prise en compte, et que leur carrière était bornée à la classification d'OS voire de P1. Mieux, il semble bien que les OS algériens bénéficient moins que leurs camarades étrangers européens (italiens, espagnols ou portugais) du passage au P1F au début des années 1970 [94]. On retrouverait donc une « gestion différenciée » de la main-d'œuvre algérienne qui renverrait elle-même à une hiérarchie dans la considération implicite mais opératoire. Ces deux exemples empruntés à l'industrie automobile sont confortés par une brochure célèbre de l'UIMM consacrée au *Problème des OS* en 1971. Rédigé par le PDG de la Saviem, Bernard Vernier-Palliez, à la demande du Président de l'UIMM, François Ceyrac [95], ce texte

---

92. Noiriel G., *Les ouvriers dans la société française, op. cit.,* p. 221-228.
93. Linhart R., *L'établi, op. cit.*, p. 24.
94. Pitti L., *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt…*, *op. cit.*, chap. 6.
95. Pezet, *De la classification des emplois à la gestion des compétences. Modélisation des relations entre gestion des ressources humaines et négociation collective*, Thèse de gestion, Écoles des Mines de Paris, 2001, p. 142.

reprend cette hiérarchie. Il évoque en effet le recrutement d'une « main-d'œuvre étrangère ; ce furent des Polonais, des Italiens, des Espagnols, des Portugais, des Yougoslaves, des Turcs, des Arabes, des Noirs[96] ». L'ordre de l'énumération mérite examen : il ne recoupe pas exactement la chronologie de l'arrivée en France de ces ouvriers, mais repose sur un gradient nord-sud, lequel correspond à une hiérarchie qui court dans l'ensemble du texte. Les rédacteurs en effet distinguent dès la première page à l'intérieur de la « main-d'œuvre étrangère », « la main-d'œuvre blanche » de « la main-d'œuvre de couleur ». Il semble bien que ce soit à cette dernière que soient appliqués les délicats qualificatifs de « main d'œuvre frustre [*sic*] » et de « main-d'œuvre de moins en moins évoluée[97] ». Dès lors, validant l'hypothèse de Laure Pitti, le rapport conclut : « S'il s'agit de main-d'œuvre comprenant mal le français, la spécialisation devra rester la règle[98] ». Ce type d'appréciations peut être rapproché de celles rapportées par Georges Mauco en 1937 à partir de l'évaluation de chefs de service d'une grande entreprise de construction automobile. Classant la « valeur des ouvriers étrangers » à l'aune de sept critères parmi lesquels « aspect physique », « régularité au travail », « mentalité, discipline », en fonction desquels sont attribuées des notes de 0 à 10, le questionnaire aboutit à une hiérarchie des « nationalités classées par ordre de valeur » : alors que les Belges, Luxembourgeois et Suisses dominent, suivis des Italiens, des Tchèques et des Yougoslaves, les Espagnols et Portugais réunis et les Polonais occupent une place intermédiaire. Les « Arabes », bons derniers, ferment la marche et sont les seuls à ne jamais obtenir la moyenne[99]. La similitude des hiérarchies, à 35 ans d'intervalle, est frappante et laisse supposer que les représentations, en particulier héritées du fait colonial, jouent un rôle central dans la gestion des classifications.

Ce détour par l'entre-deux-guerres serait artificiel si la gestion des classifications féminines, articulée aux représentations du travail féminin, ne nous y invitait pas également. À cet égard, la brochure patronale sur *Le problèmes des OS* est particulièrement intéressante : publié, rappelons-le, en novembre 1971, c'est-à-dire quelques mois seulement avant que n'éclatent les grèves d'OS femmes contre le rendement, le texte de l'UIMM pose « l'adaptation naturelle des femmes à des tâches répétitives et simples », le fait que « les femmes sembl[ent] s'accommoder mieux que les hommes de la monotonie de certains postes de travail[100] ». Aux yeux des rédacteurs de la brochure par

96. Rapport du groupe d'étude patronal, *Le problème des OS*, s.l., novembre 1971, p. 15.
97. Les deux expressions reviennent à deux reprises p. 11, 16 et 22. Le *laspus calami* « frustre », qui condense « fruste » et « rustre », renforce notre thèse.
98. *Ibid.*, p. 21.
99. Mauco G., *Mémoires sur l'assimilation des étrangers en France,* avril 1937, Société des Nations, Institut international de coopération intellectuelle, p. 49 cité dans Weil P., *La France et ses étrangers, op. cit.*, Annexe III, p. 545-546.
100. *Le problèmes des OS, op. cit.*, p. 1 et 11. Également, p. 21.

conséquent, le problème des OS se réduit aux OS masculins. Pour les ouvrières, le regroupement des tâches ne présente aucun caractère impératif[101]. Dès lors qu'elles sont confinées à un travail parcellisé qui correspond à leur nature, les ouvrières demeurent OS. Ce discours correspond assez fidèlement à celui qu'a mis en évidence Laura Lee Downs dans l'industrie métallurgique de l'entre-deux-guerres. Ainsi sa thèse d'une gestion de la main-d'œuvre en fonction d'un raisonnement aristotélicien, vaut également pour notre période : « À la différence de l'ouvrier, dont le salaire et le rôle productif étaient définis par le savoir-faire requis par son travail, l'ouvrière était d'abord définie par son sexe, sans tenir compte du savoir-faire exigé par son travail[102] » et l'ouvrier immigré par sa nationalité, ajouterions-nous.

Enfin, au plan national, les longues négociations sur une grille de classifications entre l'UIMM et les fédérations syndicales de la métallurgie, entre novembre 1968 et juillet 1975, constituent une source précieuse pour saisir les représentations de la qualification du travail[103]. Éric Pezet a mis en lumière l'importance de l'exemple de Berliet dans la mise au point des critères classant qui aboutit à un relatif consensus entre les négociateurs[104], à ceci près que l'UIMM voulait faire reconnaître la pénibilité et qu'elle a dû l'abandonner au profit de la responsabilité[105]. Nous souhaiterions pour notre part mettre en lumière un second consensus sur les représentations de la qualification ouvrière. La lecture des comptes-rendus de séances et des projets successifs d'accord montre en effet un accord général sur le fait que le « travail qualifié » commence au P1 ; ce qui a pour corollaire que les OS exercent un travail non-qualifié et pose le problème de savoir ce que recouvre exactement la volonté des syndicats de faire reconnaître « la qualification des travailleurs[106] ». Ainsi, la FTM-CGT avance des propositions le 9 décembre 1970 selon lesquelles l'ouvrier non-spécialisé effectue des « tâches élémentaires », l'ouvrier spécialisé des « tâches simples » alors que le P1 accomplit un « travail qualifié ». Ces distinctions sont en fait largement reprises dans les moutures ultérieures, avec l'approbation de la FGM-CFDT, et l'accord final du 21 juillet 1975 conserve ses

101. *Ibid.,* p. 22.
102. Downs L. L., *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre (1914-1939)*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 22-23, 149-150 et citation p. 325.
103. FGM-CFDT 1 B 147 à 152. Comprennent des mémentos dactylographiés, des notes manuscrites et des brochures diverses.
104. Pezet E., *De la classification des emplois à la gestion des compétences, op. cit.*, p. 152 *sq* et 178.
105. Séance de négociations du 28/2/1969. FGM-CFDT 1 B 148.
106. Cela ne signifie nullement un accord général. En ce qui concerne les ouvriers, deux désaccords sont nets : l'UIMM veut et maintient 3 échelons dans le 1er niveau, contre les syndicats qui jugent que 2 suffisent largement. D'autre part, la FGM-CFDT (mais pas la FTM-CGT) veut prévoir une filière de promotion pour les OS qui leur permettrait d'aller jusqu'au P2, et pas seulement au P1. De fait, seules les fédérations FO, CFTC et CGC signent l'accord final.

désignations. Ce consensus pose également le problème d'une filière de promotion pour les OS, qui n'ont pas suivi de formation professionnelle sanctionnée par un CAP mais qui disposent d'une qualification particulière. L'articulation entre ouvrier professionnel, qualification et métier est à ce point forte que les négociateurs CFDT hésitent sur la manière de les nommer : évoquant ces « ouvriers exécutant des tâches d'une grande variété, ou requérant une grande dextérité ou comportant une grande responsabilité », ils les appellent « ouvriers opérationnels » en réponse à une objection de l'UIMM puis « ouvriers spécialisés qualifiés » dans la séance de négociations suivante[107].

Mais ce consensus a une histoire, qui le légitime. La hiérarchie, avec un primat du professionnel détenteur d'un métier, reprend en effet un ordre des distinctions établi dans la convention collective de la métallurgie parisienne puis en province en 1936[108], prolongé ensuite à la Libération. On est frappé ainsi de retrouver les mêmes adjectifs pour désigner les manœuvres ordinaires ou l'OS1 en 1945. Le premier est défini comme « ouvrier auquel sont confiés des travaux élémentaires [...] » tandis que l'OS1 exécute « soit des travaux courants, soit des travaux de série lorsqu'ils sont simples et faciles [...][109] ». Ces qualificatifs renvoient sans doute à une culture technique et industrielle mais ils ne sont jamais interrogés dans leur évidence apparente.

Il faut à cet égard revenir aux pages particulièrement fortes de *L'établi* dans lesquelles Robert Linhart détaille toute la difficulté que peut receler une opération *a priori* aussi simple qu'une soudure à l'étain[110]. Dans un premier temps, Linhart regarde travailler Mouloud :

> Il prend de la main gauche un bâton de matière brillante ; de la main droite, un chalumeau. Coup de flamme. Une partie du bâton fond en un petit tas de matière molle sur la

---

107. Séances des 25/2 et 25/3/1970. FGM-CFDT 1 B 150. L'évolution de la CGT sur ce point est également intéressante : en novembre 1969 elle réclame un « quatrième échelon de professionnels pour les OS2 actuels » (Séance du 25/11/1969) ; en avril 1970 cependant, lorsqu'elle présente sa grille unique, cette distinction entre OP1 et anciens OS2 disparaît (« La grille nationale hiérarchique unique », *Le guide du militant de la métallurgie,* n° 50, avril 1970).
108. Omnes C.,« Qualifications et classifications professionnelles dans la métallurgie parisienne, 1914-1936 », *in* Gayot G. et Minard P. (dir.), « Les ouvriers qualifiés de l'industrie (xvie-xxe siècle). Formation, emploi, migrations », *Revue du Nord,* Hors série n° 15, 2001, p. 318-322. Examinant le cas stéphanois, Michelle Zancarini-Fournel conclut de son côté : « L'écriture des conventions collectives de la métallurgie en 1936 contribue à fixer des groupes, des catégories, qui institutionnalisent les divisions par âge et par sexe du monde salarié, tout en attribuant arbitrairement des qualifications. », « Collective agreements in France in the 1930s : products, territories, scales : the Saint-Étienne example », *in* Whiteside N., Salais R. (ed.), *Governance, Industry and Labour Markets. The modernising state in the mid-twentieth century,* Londres, Routledge, 1998, p. 184.
109. Arrêté du 11 avril 1945 déterminant les classifications de la Région parisienne. Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, *Salaires et classifications professionnelles,* Fascicule XII. Groupes des industries de la Métallurgie et du Travail des Métaux, 1946, 91 p., citation p. 7. FGM-CFDT 1 B 147. Sur la continuité entre l'avant et l'après-guerre, Saglio J., « Hiérarchies salariales et négociations de classifications, France, 1900-1950 », *Travail et emploi*, n° 27, mars 1986, p. 7-19.
110. Linhart R., *L'établi, op. cit.,* p. 17-23. On peut également lire le descriptif d'une autre opération, le gainage des vitres (p. 32-33 et 36).

jointure des plaques de tôle: Mouloud étend soigneusement cette matière, à l'aide d'une palette de bois qu'il a saisie aussitôt après avoir reposé le chalumeau.

Cette tache semble exactement correspondre à la définition du travail d'un OS1 selon l'accord de 1975: «Le travail est caractérisé par l'exécution, soit à la main, soit à l'aide d'appareil d'utilisation simple, de tâches élémentaires n'entraînant pas de modifications du produit.» Pourtant, un «coup de main» s'avère indispensable qui met en œuvre «des gestes précis, coordonnés, successifs[111]». L'habileté, que requiert cette gestuelle, n'appartient pas au registre du savoir-faire selon Citroën et sans doute aussi selon nombre d'ouvriers. Il s'agit de gestes simples qui supposent une maîtrise du bras et de la main, laquelle s'acquiert sans doute par les travaux agricoles et/ou par des activités de bricolage, c'est-à-dire de manière informelle et sans apprentissage formalisé. Toute une gestuelle indispensable est donc considérée comme socialement banale et dénuée de valeur alors même qu'elle peut relever d'une qualification. C'est par Linhart, intellectuel aux mains gourdes, et par le décentrement que permet son récit, qu'on peut repérer comment la construction sociale qu'est la classification, néglige des «qualités non qualifiées[112]» et un savoir-faire qui, s'il est répandu chez les ouvriers, n'en est pas pour autant élémentaire, puisque nombre d'«intellectuels» en sont dépourvus.

En conséquence, nous partageons la conclusion de Benjamin Coriat selon lequel, «si les postes sont cotés "non qualifiés", cela tient […] davantage au fait que les catégories de travailleurs qui les occupent sont dans l'incapacité de "faire valoir" la valeur d'usage de la force de travail qu'au caractère "non qualifié" des travaux qui leur sont confiés[113]». Ainsi, les classifications négligent la qualification, souvent liée à un apprentissage à l'intérieur de la sphère domestique, que requièrent les travaux qu'effectuent la main-d'œuvre féminine et les ouvriers immigrés[114].

Or, sans être ainsi théorisée, une critique des classifications se développe chez les ouvriers pendant notre séquence, en particulier de la part d'ouvriers immigrés.

• La critique des classifications

En 1971, se tient à l'initiative des *Cahiers de Mai* un débat entre «travailleurs africains de Billancourt et Flins» qui débouche sur un texte commun qui aborde, entre autres questions, la classification.

---

111. «Coup de main», p.18 et 23 ; seconde citation p. 21.
112. L'expression est d'Alain Cottereau, «Usure au travail, destins masculins et destins féminins dans les cultures ouvrières en France, au XIXe siècle», art. cit., p. 99.
113. CORIAT B., *L'atelier et le chronomètre, op. cit.,* p. 182.
114. BURDY J.-P., DUBESSET M., ZANCARINI-FOURNEL M., «Rôles, travaux et métiers de femmes dans une ville industrielle: Saint-Étienne, 1900-1950», art. cit., p. 34 et 49 ; également AUFFRAY D. *et alii*, *Le travail et après…*, *op. cit.*, p. 140.

> Un OS français reste peu de temps au même poste de travail. Il peut être muté, il peut devenir professionnel, contrôleur, régleur ou chef. L'un de nous est OS aux presses depuis 7 ans : il a appris le travail à des OS français qui arrivaient, eux ont été promus, ils sont maintenant ses chefs. […] Pour être régleur il faut avant tout être français[115].

Ces ouvriers ne se contentent pas seulement de dénoncer une gestion « ethnique » de la main-d'œuvre, mais soutiennent que la classification correspond d'abord à une nationalité. La même année, des ouvriers algériens et espagnols d'Oyonnax posent un propos encore plus explicite.

> […] dans la carte de travail ça n'existe pas les qualifications pour les étrangers. C'est très difficile par exemple même si on fait un travail qui n'est pas le dernier, on est toujours le dernier. Alors pour nous il n'y a qu'une spécialité, c'est mouleur toujours[116].

Aux yeux du locuteur, qui a parfaitement conscience de la hiérarchie qu'instaure la classification, celle des ouvriers étrangers, qui est censée enregistrer leur qualification, ne correspond à aucune réalité. Dès lors, il y a un hiatus entre le travail « qui n'est pas le dernier » et la classification, laquelle assigne un destin professionnel, en l'occurrence celui de mouleur. Ainsi, ces ouvriers émettent deux critiques : d'une part, les classifications, loin de fonctionner comme un critère objectif, reproduisent une discrimination. En outre, parce qu'elles prétendent enregistrer une qualification professionnelle, et que ces hommes sont classés au bas de l'échelle, elles leur interdisent toute carrière. « Ils sont OS parce qu'ils n'ont pas de qualification » et « ils n'ont pas de qualification donc ils demeureront OS », pourrait-on dire pour expliciter un système qui barre toute perspective à ces ouvriers : la classification redouble le discours sur la non-qualification et assigne un destin social.

C'est ce destin social que les grèves productives viennent temporairement interrompre, en introduisant une organisation du travail différente. Par là, les acteurs de ces grèves formulent des points de vue nouveaux, à l'instar de Roland Vittot, un des dirigeants de la section CFDT de Lip :

> Quand on réclame la lutte pour les classifications, en disant tout le monde peut devenir P1, un certain nombre P2, il doit y avoir une progression et c'est la lutte générale en France pour les classifications. C'est ça qu'on réclamait, car on sait que tout le monde est capable. […] tout le monde est capable d'avancer, de tenir un autre poste dans la société. La preuve est faite avec l'expérience qu'on a fait chez LIP avec les commissions […] que chacun est capable de faire autre chose, d'un échelon supérieur à ce qu'il fait. La polyvalence, qu'une personne ne soit pas figée, toujours à son poste, à faire seulement une partie brisée du travail toute sa vie, ou tout au long des semaines, des mois, d'années. […] C'est cela qu'on réclamait dans le système de classification : que chacun puisse tenir un autre

115. « Travailleurs immigrés et français nous subissons le même patron mais l'exploitation ne prend pas la même forme pour tous. Comment lutter collectivement sur nos revendications ? », 7 p., citation p. 2. BDIC Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/8.

116. Transcription manuscrite d'une réunion tenue à Oyonnax le 4 décembre 1971 avec 5 Espagnols et 3 Algériens, p. 6-7. Dossier Oyonnax, octobre 1971, BDIC Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/8.

> poste, qu'il y ait un roulement, car celui qui est capable de tenir ce poste-ci est capable de tenir celui-là. […] Nous, nous avons toujours réclamé un système de classification en fonction de la personne, et non en fonction de la machine[117].

Le propos de Vittot est tout à fait intéressant en ce qu'il tente d'inscrire l'expérience ouvrière de Lip dans une démarche syndicale ancienne et nationale sur les classifications. À ses yeux, l'expérience de la grève productive, et notamment du travail dans les différentes commissions, atteste que les membres du personnel ont une qualification supérieure à leur classification. De fait, ils sont classés « en fonction de la machine », c'est-à-dire du poste que chacun occupe, et non « en fonction de la personne », c'est-à-dire de sa capacité effective. Ainsi, la classification s'avère déficiente pour saisir la qualification du travailleur et sa progression. C'est la raison pour laquelle Vittot inscrit cette découverte dans la lutte pour une révision des classifications que mène au même moment son organisation syndicale. Mais, dans le même temps, son propos renferme une dimension hétérogène et va plus loin. C'est d'ailleurs le mot de « polyvalence » qui sert d'embrayeur à cette inflexion : il permet de dénoncer la mutilation qu'entraîne la parcellisation du travail à laquelle est substituée une organisation différente. Vittot sait bien en effet qu'une grille de classification fixe une hiérarchie et ordonne les travailleurs les uns par rapport aux autres. C'est cet ordre qui a été subverti par « le roulement » ou la rotation des postes à Lip. La rotation de postes s'oppose à la classification, en ce qu'elle ruine toute hiérarchie définitive, et satisfait plutôt l'égalitarisme ouvrier traditionnel. L'expérience de Lip se situe ainsi à l'intersection de deux discours ou aspirations hétérogènes : l'un qui porte sur les classifications qu'il s'agit de réordonner en faisant droit aux OS, l'autre sur la rotation des postes qui refuse tout classement. L'intérêt du propos de Vittot est par conséquent de faire entendre ces deux discours hétérogènes, dont l'un renferme une critique radicale des classifications auxquelles un autre système est substitué. Une fois de plus, on s'aperçoit ici que les grèves productives, par la libération qu'elles offrent, s'avèrent de formidables moments d'éclosion des utopies ouvrières, en même temps qu'elles nourrissent de riches réflexions sur le travail ouvrier.

De plus, ces critiques des classifications et de l'organisation parcellisée du travail renferment un point de vue ouvrier différent sur le travail. Quand les ouvriers africains de Renault disent avoir « appris le travail » à des Français, cela suppose que le travail lui-même n'a rien d'évident, qu'il requiert une certaine complexité, bref qu'il s'agit, dans une certaine mesure, d'un travail qualifié. Ce point est également suggéré par un autre ouvrier de Renault militant à la CFDT en 1971 ; il explique que le gouvernement et le patronat partagent la même conception de la qualification professionnelle qu'il critique ainsi :

117. PIAGET C., *LIP. Charles Piaget et les LIP racontent, op. cit.*, p. 133-134.

> Cette conception, « à mon avis, dépassée et très rétrograde, [est] celle de l'ouvrier professionnel. Un OS n'aura jamais cette qualification professionnelle et ne pourra jamais l'avoir, car lorsqu'on travaille sur une chaîne, on nous demande de savoir faire l'opération au bout de trois jours, si c'est au bout d'une heure, c'est encore mieux… on nous demande de changer de place fréquemment, on nous demande ceci ou cela. La notion de qualification professionnelle n'est plus la même, ce n'est plus du tout la notion de qualification professionnelle que l'on entend pour un métier, pour un gars qui bosse pendant trois ans pour avoir un CAP. […] Il faut essayer de creuser ce que c'est que la qualification professionnelle d'un OS dans une industrie moderne comme celle des voitures, comme celle du travail à la chaîne[118] ».

Cet ouvrier perçoit bien que la conception de la qualification, qui repose sur la possession d'un diplôme, ne correspond pas à celle des OS et invite à une réflexion. Ce faisant, il est cependant convaincu que ses camarades et lui-même possèdent une certaine qualification, qu'il s'agit de définir. On retrouve le même point de vue chez les ouvriers de Peugeot-Sochaux quelques années plus tard[119]. De même, on peut également relire la critique du travail parcellisé comme l'affirmation d'un certain savoir-faire, celui du geste précis et rapide que l'on sait exécuter. Au-delà, toute la dénonciation de la difficulté du travail, et notamment des cadences qu'il faut tenir, peut s'inverser en une affirmation de la capacité à tenir un travail difficile, qu'il s'agit de faire reconnaître comme qualifié.

Les actions ouvrières nourrissent ainsi une parole foisonnante révélant les grandes angoisses qui hantent le monde ouvrier : le chômage, l'accident du travail et la mutilation, l'épuisement. Elle montre également la structuration que continue d'opérer le travail dans la formation des identités ouvrières. Certes, les ouvriers ne cessent de dénoncer avec une ampleur croissante les conditions de travail qui leur sont réservées. Néanmoins, cette dénonciation traduit majoritairement la volonté de travailler autrement, tout en préservant sa santé. Dans une société où le travail demeure encore abondant, celui-ci reste par conséquent largement une valeur ouvrière. Dès lors, c'est moins le travail que l'organisation rationalisée du travail qui est contestée : parcellisation des tâches, chronométrage, et salaire au rendement alimentent des grèves et une révolte croissante chez les ouvriers, au nom de la qualification du travail, d'un savoir-faire et de normes différentes. C'est bien la rationalisation qui cristallise la révolte ouvrière pendant notre cycle. Plus précisément encore, cette révolte ouvrière manifeste appartient à une histoire plus ancienne.

---

118. Assemblée générale des syndiqués CFDT de Renault-Billancourt, 19 juin 1971, p. 6, Archives CFDT 4 W 89.
119. Beaud S. et Pialoux M., *Retour sur la condition ouvrière, op. cit.,* note p. 32.

À partir de l'exemple automobile, Patrick Fridenson a montré la continuité des conduites de refus pendant tout le siècle[120]. C'est dire que notre séquence voit la généralisation d'une contestation qui a sans doute traversé l'histoire de l'industrie française. En même temps, notre cycle voit la conjugaison des revendications et des formes d'action : les luttes mettent en œuvre la revendication, comme le montrent les baisses de cadences. Dès lors l'organisation rationalisée du travail dans ses formes les plus abouties semble sur le point de vaciller en cette fin des années 68. C'est aussi que la contestation de ce qu'on appelle alors le taylorisme permet de saisir le déploiement d'une politique proprement ouvrière.

120. Fridenson P., « Automobile workers in France and Their Work, 1914-83 », art. cit.

Chapitre 4

Productions politiques ouvrières

Il y a une tristesse ouvrière dont on ne guérit
que par la participation politique.
Georges Navel, *Travaux.*

La contestation ouvrière telle qu'elle se déploie pendant les années 68, dessine ce qu'on peut appeler une politique. Le terme ne doit pas prêter à ambiguïté. Nous ne prétendons pas que les ouvriers de France partagent tous les mêmes principes politiques, ni qu'ils nourrissent des convictions identiques. On entend cependant montrer que les luttes ouvrières permettent de saisir un certain nombre de thèses et d'analyses politiques qui méritent examen. C'est dire que les ouvriers ne se contentent pas de reprendre un propos formulé ailleurs et au-dessus d'eux, mais qu'ils bricolent et agencent une pratique politique à partir d'un certain nombre de convictions et de principes[1]. Il ne s'agit pas de rechercher un système cohérent et ordonné, mais de repérer des *productions* politiques, des opinions, des thèses ou des analyses. Celles-ci, quoique liées à l'ethos de classe, lui sont cependant irréductibles en ce qu'elles portent aussi sur des débats proprement politiques. De même, on ne peut pas les lire à la seule aune du principe de délégation, puisque ces productions questionnent ce principe même. De fait, nous nous trouvons confrontés à un dispositif politique, qui articule des pratiques (les luttes ouvrières) et des thèses, un faire et un dire donc[2], lesquels surgissent du quotidien. Ce dispositif politique élaboré par les ouvriers est mouvant de sorte que des contradictions le travaillent. Pour autant, il n'est pas incohérent : il repose sur une bipartition fondamentale, qui isole les acteurs des luttes ouvrières et délimite deux camps aux contours parfois imprécis. Il renvoie également à quelques principes, qui entretiennent un rapport avec

---

1. De Certeau M., *L'invention du quotidien, op. cit.* Le chap. 3 nous apparaît particulièrement suggestif, en particulier dans les métaphores de la perruque et du braconnage.
2. Michel Verret parle de « politique exécutive » des ouvriers, *La culture ouvrière*, *op. cit.,* p. 225.

les modes d'action populaire à l'époque moderne. Pour souligner cette relative cohérence et une telle articulation à la longue durée, nous proposons de considérer que ces principes mis bout à bout constituent métaphoriquement une « Charte ouvrière [3] ». La Charte ouvrière n'a donc aucune réalité empirique, mais correspond à une construction du chercheur que frappent la récurrence et la cohérence des principes politiques mis en avant par les ouvriers. On espère par là esquisser une analyse de la manière dont les ouvriers font de la politique dans les usines.

Acteurs : eux et nous

La bipartition fondamentale qui structure les luttes ouvrières, repose sur un clivage qu'a mis en lumière Richard Hoggart dans *La culture du pauvre* à propos des classes populaires en Angleterre [4]. Ces représentations à l'œuvre donnent forme à une perception du monde et à des actions politiques. Dans le même temps cependant, ces perceptions renvoient à une expérience sociale réelle, et rendent compte par conséquent d'une bonne partie de l'univers usinier qu'il s'agit de transformer. En janvier 1964 par exemple, le syndicat CGT de l'usine Ducellier diffuse le tract suivant à l'usine de Grosmenil de Vergongheon (Haute-Loire).

> Camarades,
>
> Il faut attirer votre attention sur la façon de payer qui est faite à Grosmenil. Les ouvriers de mécanique ont été payés individuellement. Certains ont touché 40 % du boni et d'autres se sont contentés de 25 %. La direction veut ainsi créer la division des travailleurs […].
>
> Attention, ouvriers et ouvrières de Grosmenil, nous sommes tous appelés à être exploités, le cas de la mécanique est un début. Comme vous le constatez des nouveaux chronométrages s'effectuent dans tous les ateliers, en particulier à la mise où le travail est très pénible. Ceci n'a qu'un seul but : l'augmentation de la production et la diminution des salaires.
>
> Aussi, prenez les devants, groupez vous, refusez d'aller seul au bureau du chef d'atelier comme on vous le demande et n'acceptez de discuter qu'avec la présence d'un délégué du personnel. Montrez à la direction que vous êtes des hommes et non des gens que l'on peut manœuvrer à son aise, que vous voulez pouvoir vivre en travaillant et non crever en engraissant une seule famille « la Société Ducellier » et ses gardes chiourmes.
>
> Ne vous laissez pas intimider par d'odieux chronométrages et par un chef de fabrication qui pensent peut-être nous faire vivre comme autrefois le peuple algérien et vivre eux-mêmes en vrais colons [5].

---

3. Nous sommes redevable d'une telle métaphore à Michel Verret, qui l'utilise cependant dans un sens différent, *La culture ouvrière, op. cit.*
4. HOGGART R., *La culture du pauvre,* Paris, Minuit, 1970, chap. 3 : « eux » et « nous ».
5. Tract du 21/1/1964, AD Haute Loire 1120 W 101.

Le tract CGT au ton extrêmement dur, construit cette opposition entre « eux » et « nous » qui se décline ici sous l'opposition entre « la société Ducellier » , « la Direction », et tous ses « gardes chiourmes » : « le chef d'atelier » et « le chef de fabrication » d'un côté ; de l'autre « les ouvriers de mécanique », « les travailleurs », les « ouvriers et ouvrières de Grosmenil » et le « délégué du personnel ». Ce tract propose un paradigme de l'identité des « autres », de ceux qui se trouvent en face, de l'autre côté, bref des adversaires, auxquels s'oppose une communauté ouvrière. Ces autres se comportent « en vrais colons », c'est-à-dire en parasites exploiteurs face aux « travailleurs ». Dans le même temps, cet antagonisme très vif que construit le tract, reprend un propos viril : il s'agit de « montrer que [l'on est] des hommes » et pas des « gens manipulables », c'est-à-dire implicitement des femmelettes. On s'aperçoit à partir de cet exemple de la prégnance et de la complexité de cette bipartition qui mérite ainsi d'être étudiée dans ses composantes successives.

Eux

• Le(s) patron(s)

Le(s) patron(s) constitue(nt) la figure centrale du camp adverse, de l'autre monde. Parce qu'ils dominent, dirigent, rétribuent la force de travail et licencient, ils cristallisent l'opposition, comme le montre le récit de la première séquestration qui se déroule au Joint Français à Saint-Brieuc du 5 au 6 avril 1972[6]. Ce récit, très probablement en partie réécrit, renferme de très nombreuses insultes et menaces qui fusent contre le directeur de l'usine, D. qui est ainsi séquestré et concentre la vindicte : « Ils sortiront pas vivants s'ils cèdent pas ! Bondieu, je leur casse la tête ! », « Si je prenais un couteau ? »,« D., tout à l'heure, tu vas voir, ça va être ta fête ! Et gare au cou ! ». On retrouve ici tout un lexique de la chasse et du discours paysan envers le cochon qu'il s'agit de saigner. Un vieil ouvrier apporte ensuite les commentaires suivants :

> Nous avons des enfants, nous voulons les voir bien, pas très bien, mais enfin… bien. On veut bien travailler, on veut bien faire des efforts ; mais ceux-là ils nous feront crever sous la tâche et ils ne nous donneront pas un centime de plus. Alors pourquoi ? C'est pas la peine. On est humains, nous. Ça, c'est pas des hommes, ah ! non ! Pourquoi vivent-ils avec un million par mois ? Qui c'est qui fait la roue tourner ? C'est l'ouvrier, que ce soit sur un plan ou sur un autre. Eux, les patrons, ils ont un instituteur à la maison, du personnel pour leurs enfants, et nous… qu'ils crèvent la dalle ! Mais on verra bien si la soupe au lait elle

6. « Journal de bord d'une séquestration » in *10 mars-8 mai 1972, Saint Brieuc LA GRÈVE DU JOINT FRANCAIS*, Petite Bibliothèque Prolétarienne, 32 p., Supplément à *La Cause du Peuple* n° 24, p. 13-19.

aura pas tourné avant ! Elle sera certainement pas au gratin ! Ou alors le sommet va être gratiné, et doublement ! Pour ces gens-là, on est des petites bêtes, et en avant dessus, gagne ta course ! Et en arrivant de ta course, à l'écurie, comme des petits poulains ! On en a entendu parler de Longchamp et de Vincennes, ici[7] !!!

Les accusations formulées contre les patrons conduisent à les ranger dans le monde de l'opulence. Riches, ils le sont d'une richesse mal acquise, car reposant sur le labeur infligé à autrui. De fait, ils sont accusés de ravaler leurs ouvriers au rang de bêtes de somme. Dans le même temps cependant, leur humanité supérieure est déniée en raison du traitement qu'ils infligent à leurs ouvriers : « c'est pas des hommes ». On retrouve ici toute une série d'oppositions sémantiques, presque inconscientes car elles ne sont pas toutes développées, entre le haut et le bas (le « gratin » qui équivaut au « sommet »), en même temps que ces oppositions sont renversées par la séquestration : celle-ci est proprement une subversion, qui fait tourner la roue, la soupe, bref l'ordre du monde et le remet à l'endroit.

On peut remarquer dans ces accusations, mais le propos excède largement le cas du Joint Français, la personnification, l'individuation du patronat. Le patron, la direction, c'est toujours une personne qui travaille dans les bureaux de l'usine, même si les pouvoirs de cet individu ou de cette direction locale sont fort modestes. De fait, on repère une vision anthropomorphique du capital, qui le fait coïncider avec un individu[8]. C'est la raison pour laquelle les chants composés pendant la grève s'en prennent à des individus qui symbolisent la direction : pendant la grève aux usines Dassault de Bordeaux en 1966, c'est par exemple le PDG de Vallières qui constitue la cible principale dans l'hymne de la grève, alors que Marcel Dassault est paradoxalement plutôt épargné[9]. De même, le film produit par la CGT *Pourquoi la grève?* commence par une scène où des ouvriers alimentent un four. En incrustation apparaissent ensuite des visages de grands patrons dont le commentaire révèle les identités : de Wendel, le baron Empain, Rothschild, Ambroise Roux, Jacques Prouvost, etc.[10].

Ce principe de proximité qui focalise l'animosité et permet de créer une cible joue également dans la dénonciation récurrente des chefs. Comme l'ex-

---

7. *Ibid.,* p. 16.
8. Cette conception anthropomorphique du capital peut d'ailleurs conduire au terrorisme, comme on le voit en Italie à la même époque, DELLE CHIESA N., « Del Sessantotto e del terrorismo : cultura et politica tra continuità e rottura », *Il Mulino,* 283, 1981, p. 78, cité par TARROW S., *Democracy and disorder, Protest and politics in Italy, 1965-1975,* New York, Clarendon Press, 1989, p. 287.
9. Le chant qui comprend douze couplets et composé sur l'air de « Jeanneton prend sa faucille ». Le nom du PDG sert de cible dans tous les couplets alors que Dassault n'est cité qu'une seule fois. Le troisième couplet est par exemple construit de la manière suivante : « Et si nous sommes en colère / Et Vallières et Vallières / Et si nous sommes en colère / C'est qu'on ne voit pas un rond (bis) ». FGM-CFDT 1 B 384.
10. *Pourquoi la grève ?*, Film CGT, 1970.

plique Pierre Bourdieu, « […] les différences perçues ne sont pas les différences objectives et le *voisinage social*, lieu de la *dernière différence*, a toutes les chances d'être aussi le point de la plus grande tension. La distance objective minimale dans l'espace social peut coïncider avec la distance subjective maximale : cela, entre autres raisons, parce que le plus "voisin" est ce qui menace le plus l'identité sociale, c'est-à-dire la différence [11] ».

• Les chefs

Plus encore que les patrons, les chefs focalisent l'ire des ouvriers comme l'écrit Simone Weil en 1936 : « Il faut me pardonner si je prononce le mot de chef avec un peu trop d'amertume. Il est bien difficile qu'il en soit autrement quand on a subi une subordination totale, et qu'on ne l'oublie pas [12]. » Les chefs, passés progressivement du statut de contremaîtres à celui d'agents de maîtrise, incarnent en effet l'autorité dans l'atelier. En tant que représentants directs de la Direction sur le lieu de travail, ils sont perçus comme les responsables des conditions de travail et de la pénibilité qu'ils imposent. Marcel Durand, ouvrier sochalien explique ainsi :

> La direction, les actionnaires, pour nous, c'est de l'abstrait. Nous, nous voulons nous battre contre du réel, du concret, du vécu de tous les jours. Les cons […] en face de nous, n'est-ce pas ces petits chefs qui ne se prennent pas pour de la merde et qui ne sont même pas capables de nous faire une démonstration manuelle de leur savoir [13] ?

Cette appartenance des chefs à l'autre camp se lit d'abord dans le vêtement. À cet égard, il est frappant de constater avec quelle fréquence les témoignages ouvriers soulignent le clivage que constitue la blouse ou le costume civil par rapport au bleu de travail, comme le montre à nouveau le témoignage de Marcel Durand :

> Mais bon sang, quelle similitude entre une caserne et une usine d'automobile ! N'importe quel civil (visiteur extérieur) peut le constater aussitôt par une tenue vestimentaire différente selon le grade ; [...] le chef : blouse bleue avec un ou deux stylos Bic et un petit tournevis dépassant de la poche ; le chef peau de vache (aspirant à passer con, contremaître et davantage) : cravate sous la blouse et collection de stylos dans la poche [...] ; contremaître : blouse grise et cravate ; chef d'atelier : boutons de manchettes en plus et stylos de luxe ; directeur : costume [...] [14].

11. BOURDIEU P., *Le sens commun, op. cit.*, p. 238
12. Lettre à Victor Bérard, 31/1/1936, *La condition ouvrière, op. cit.,* p. 218.
13. *Grain de sable sous le capot*, *op. cit.,* p. 101.
14. *Ibid.,* p. 87-88. Signalons qu'un des énoncés de la grève de l'automne 1981 est précisément : « Les cravates en chaîne ». Pour Citroën, LINHART R., *L'établi, op. cit.* p. 31, 95, 168-169. Également un témoignage plus contemporain sur une usine métallurgique dans les Alpes, PICCAMIGLIO R., *Chronique des années d'usine,* Paris, Pocket, 2002 (1999), p. 89.

Ainsi, par le vêtement qui présente une finalité identique à celle d'un uniforme, les chefs d'équipe et les chefs d'atelier relèvent d'un monde distinct de celui des ouvriers. C'est dire que les logiques gestionnaires qui prétendent distinguer les agents de maîtrise contribuent à aviver l'antagonisme entre ouvriers et chefs. Cette opposition traditionnelle renvoie aussi à un itinéraire : les chefs sont en effet assez fréquemment d'anciens ouvriers reconnus et promus. Dès lors, ils sont considérés comme des transfuges et apparaissent aux ouvriers comme des « fayots » qui ont trahi leur camp [15]. Ces promotions se lisent parfois dans une trajectoire syndicale, des syndicats « ouvriers », CGT et CFDT essentiellement, vers des syndicats moins revendicatifs et plus corporatifs, comme FO et la CGC, voire des organisations « indépendantes » et proches du patronat comme la CFT, ou des syndicats maisons, le SIAP chez Peugeot, le SIR chez Renault. Enfin, dans la mesure où les chefs ne travaillent plus en production, les ouvriers les jugent oisifs et parasitaires, tout juste capables de sanctionner les erreurs de fabrication.

Cette trahison que les ouvriers prêtent aux chefs révèle des âmes basses et corrompues. Les chefs sont en effet fréquemment accusés de développer la corruption, en soutirant des faveurs aux « fayots », ou à des victimes potentielles, ouvriers immigrés et ouvrières. Que l'on songe aux accusations portant sur les pratiques de cuissage. Mais, des rumeurs de corruption portent également sur l'octroi de promotion contre de l'alcool [16].

Cette accusation de « fayotage » nourrit également une dénonciation récurrente à l'endroit des contremaîtres, qui auraient bénéficié d'une promotion en dépit de leur incompétence technique, laquelle est particulièrement dénoncée pendant les grèves. À Flins par exemple, les régleurs et les chefs tentent de remplacer les grévistes aussitôt qu'un conflit démarre afin de limiter au maximum son impact en aval. Les organisations syndicales ou politiques rapportent avec un malin plaisir l'échec de telles tentatives qui disqualifient la compétence technique des contremaîtres et valorisent par contraste le savoir-faire ouvrier [17]. Dans ce registre du travail, une dénonciation voisine apparaît qui porte sur la qualité de la production. Il est reproché aux contremaîtres et aux responsables d'accepter une production défectueuse au nom des impératifs de la rentabilité. C'est ce que nous ont rapporté Bernard Pelouin et Olga

15. Le « fayot » n'a pas d'honneur. Dès lors, il est voué au rôle du cocu. C'est l'anecdote que rapporte un tract de la Base ouvrière : « Comment peut-on devenir régleur à Flins ? », 10/12/1970. BDIC, F Δ Rés. 612/2.
16. À Flins, cette pratique est dénoncée par les militants de la Gauche prolétarienne qui s'insurgent contre « la classe Ricard » (*La Chaîne,* journal du Comité de lutte de Renault-Flins, octobre 1972, BDIC F Δ Rés. 612/1). C'est aussi le moyen de dénoncer l'alcoolisme des chefs.
17. Ainsi à l'occasion de la grève des OS presses en mars-avril 1973, « Le mouvement des OS de Renault-Flins (29 mars-26 avril 1973) », *Les Temps Modernes,* n° 323 Bis, juillet 1973, p. 2176.

Martins, anciens ouvriers de Ducellier[18]. Dès lors, le chef est celui qui accepte les mauvaises pièces et à qui par conséquent, une conscience professionnelle et l'amour du travail bien fait sont déniés.

Les dénonciations que nous rapportons appartiennent à un répertoire traditionnel. Il faut cependant ajouter à ce florilège, une articulation singulière à la guerre d'Algérie. Cette guerre coloniale constitue un événement référentiel négatif pour une génération de jeunes ouvriers. On peut ici faire l'hypothèse que l'expérience de la guerre, et plus précisément du mode de commandement des sous-officiers, a considérablement attisé l'animosité traditionnelle entre ouvriers et chefs. À cet égard, deux éléments peuvent être avancés. Claire Mauss-Copeaux rapporte les tensions, traditionnelles dans l'armée, entre les appelés et le monde des gradés. Cette opposition entre soldats et gradés symbolisée par les galons recoupe celle entre ouvriers et chefs signifiée par la blouse et la cravate. Elle se lit rétrospectivement dans des « apologues identificateurs » dont l'un s'intitule « tirer sur les chefs[19] » : ces récits fantasment ou évoquent des meurtres d'officiers par de simples soldats. Dans ces récits, le mot de « chef » est suffisamment équivoque pour pouvoir désigner les officiers à l'armée et les contremaîtres dans l'univers usinier. On peut par conséquent formuler l'hypothèse que ces apologues identificateurs, nés pendant la guerre, ont été réactivés chez les anciens appelés ouvriers confrontés au poids de la hiérarchie d'usine. Cette hypothèse est rendue crédible par un épisode autobiographique extrêmement curieux que rapporte Renaud Sainsaulieu de son observation participante dans deux usines en 1963-1964. Décrivant la révolte ouvrière contre les chefs, il rapporte l'incident suivant :

> Aller vite, c'est forcément louper le polissage [...] ; le régleur est alors sans cesse à crier dans le dos de tout le monde, sur ordre du contremaître. Un jour que je n'en pouvais plus d'énervement, je lui crie en colère : « Alors, faudrait savoir, c'est la qualité ou la quantité que vous voulez, des chefs comme vous, en Algérie, on leur tirait dans le dos[20]. »

Il suffit de relire entièrement le chapitre dont ces lignes sont extraites pour sentir à quel point la guerre d'Algérie a marqué le sociologue : son observation participante réactive des souvenirs du conflit[21] au point qu'il en vient à prononcer cette menace, quand il se trouve épuisé. Par-delà l'anecdote personnelle, on se trouverait ainsi devant une génération d'ouvriers, anciens

18. Entretien avec Bernard Pelouin en présence d'Olga Martins, Charbonnier-les-Mines, 25 octobre 2002. Bernard Pelouin fabriquait des poulies. Il signale le cas de pièces mises au rebut puis reprises sur ordre des cadres, de sorte que pendant l'entretien, il m'adresse cette injonction : « Il y a eu de très mauvais cadres. Vous pouvez le marquer noir sur blanc, il y en a eu de très mauvais. »
19. Mauss-Copeaux C., *Appelés en Algérie,* Paris, Hachette, 1999, p. 216-228 et 265-268.
20. Sainsaulieu R., *L'identité au travail,* Paris, PFNSP, 1996 (1977), p. 31-32.
21. Des éléments de comparaison entre les deux périodes apparaissent aux p. 25, 27 et 32.

appelés en Algérie, qui supporterait d'autant moins la hiérarchie usinière qu'elle a subi le poids de la hiérarchie militaire au cours d'une guerre coloniale. L'hypothèse est plausible pour les ouvriers, assez nombreux, à qui la guerre d'Algérie a dessillé les yeux[22]. Elle contribuerait à expliquer la virulence particulière de l'antagonisme dans les usines pendant les années 68.

• Les « jaunes »

Parmi les figures traîtresses apparaissent également en bonne place les « jaunes », c'est-à-dire les non-grévistes et parfois anti-grévistes militants. Ils incarnent la trahison en ce que leur conduite les range dans le camp patronal contre leurs camarades. À cet égard, le lexique pour les désigner s'est considérablement appauvri depuis le siècle précédent[23]. Alors qu'au XIXe siècle, on mélangeait l'héritage compagnonnique du bestiaire (le renard, le rat, le cochon…), l'apport des guerres nationales et coloniales (le cosaque, le kroumir, le bédouin…) et la désignation des étrangers, on ne retrouve plus guère dans nos sources que les jaunes, et exceptionnellement le renard[24]. On les surnomme également les « défroqués » à l'occasion d'une grève à Niort dans l'entreprise Dupont de constructions métalliques[25]. Le qualificatif est plaisant qui mêle sans doute à la fois une tradition cléricale qui stigmatise l'ecclésiastique déchu et le fait de se retrouver sans froc, c'est-à-dire « cul nu », parce qu'on a « baiss[é] son froc devant le chef[26] », et qu'on est donc sans honneur et à la risée de tous.

En octobre 1972, une majorité des ouvriers de la Commurhex à Malvesi près de Narbonne, se lance dans une grève pour obtenir 150 F d'augmentation uniforme et les 40 heures avant le 1er janvier 1973. Alors qu'ils se heurtent à quelques non-grévistes, ils dressent un saisissant portrait de renard dans le tract suivant :

> LE RENARD
> Description d'un cadre
> Sens propre : Animal très connu dans nos régions pour les dégâts qu'il cause, ainsi qu'auprès des compagnies de gibier. Considéré comme nuisible, il se traque en battues et est tué sans pitié. […]

---

22. Le livre de GAVI Philippe, *Les ouvriers, du tiercé à la révolution* (Paris, Mercure de France, 1970) contient cinq témoignages.
23. TOURNIER M., *Des mots sur la grève. Propos d'étymologie sociale,* INALF-Klincksieck, Saint-Cloud-Paris, 1993, p. 181-205.
24. On retrouve le terme à deux reprises dans une brochure sur « Le conflit Teyssier, Haute-Loire » de l'Union régionale des syndicats de la métallurgie CFDT Loire Haute-Loire, mars 1971, p. 9, FGM-CFDT 1 B 264.
25. *Le canard sauvage du Poitou-Charentes,* n° 0, 1971, p. 8, BDIC, Fonds Gauche Prolétarienne, F Δ Rés. 576/4/3/11.
26. L'expression est employée par un ouvrier de Flins en 1968 : « Mai et juin vus de l'usine », *Les Temps Modernes,* art. cit., p. 1291.

> Sens figuré : Homme vil, pleutre, mouchard et pas tellement « gonflé ». Dans certaines espèces ont [*sic*] trouve des individus même très bêtes, qui occupent par des moyens plus ou moins légaux des places très bien rémunérées, et qui, bien entendu, ne se montrent au grand jour que pour des manifestations organisées par leurs employeurs.
> Certains zoologistes sont perplexes sur la continuité de la race, car une grande majorité de ces individus paraissent atrophiés des organes sexuels (petites noix, ou raisins secs). En tout état de cause, le jour de la disparition complète de la race, le monde ouvrier sera débarrassé d'un lourd fardeau et le patronat sera obligé de dresser d'autres animaux susceptibles de remplir la basse besogne que remplissent jusqu'à présent les Renards[27].

Un tel portrait permet de donner libre cours à la haine que les non-grévistes suscitent. Elle se marque notamment dans la mention du sort réservé aux renards dans les battues, et dans l'accumulation des adjectifs dépréciatifs dans le second paragraphe. On y mentionne d'ailleurs l'absence d'honneur qui semble une caractéristique centrale du jaune. Mais le plus intéressant se trouve dans l'explication volontairement fantaisiste d'un tel comportement. Cette absence d'honneur est en effet articulée sur un mode burlesque à une atrophie des organes génitaux. Ainsi, de même que le « fayot » sans honneur est voué au rôle du cocu, de même les renards qui « n'en ont pas » se rangent du côté du patron. C'est donc une déficience virile qui est soulignée chez l'adversaire, et qui témoigne par contraste de la prégnance du virilisme ouvrier.

Cet usage persistant des injures pour condamner les non-grévistes légitime les oppositions violentes. Il n'est pas rare de voir les adversaires échanger des horions comme chez Paris à Nantes en 1972. Cependant, les ouvriers grévistes entremêlent violences physiques et symboliques dans la mise au ban des jaunes, comme l'atteste le journal tenu par François Le Madec à Sud-Aviation à Nantes en 1968[28]. Ainsi, plus que recevoir des coups, les « jaunes » doivent passer entre des « haies de déshonneur » formées par des grévistes que l'on peut imaginer vindicatifs ou rieurs[29]. De ce point de vue, la situation à Montbard en 1975 représente un cas exceptionnel : lors de la grève chez Vallourec, quatre personnes dont trois grévistes tirent des coups de fusils de chasse sur les habitations de cinq non-grévistes[30]. C'est dire que les affrontements se sont considérablement atténués depuis le siècle précédent et que la violence est davantage passée dans le registre symbolique. Ainsi, le clivage entre les jaunes et les ouvriers grévistes qui recoupe l'opposition entre eux et nous, demeure dans toute son acuité mais ses manifestations les plus radicales s'atténuent.

---

27. *La Cause du Peuple-J'accuse,* n° 31, 11/11/1972.
28. Zancarini-Fournel M., « Genre et politique : les années 68 », art. cit., p. 135-138.
29. « L'utilisation de la violence dans les milieux salariés », note de la DCRG, 11 juillet 1975, AN 860581/28.
30. *Ibid.*

Parmi les qualificatifs dépréciatifs dont sont affublés les chefs et les jaunes, celui d'être des « flics » n'est pas le moins courant, qui prouve que les forces de l'ordre appartiennent également au monde d'en face.

• Les forces de l'ordre

Une vive hostilité à l'endroit des forces de l'ordre sourd de l'analyse des archives. Elle trouve sans doute son origine dans le rôle répressif que les forces de l'ordre assument pendant les grèves et qui est rapporté par une longue mémoire ouvrière. Dans ce registre d'ailleurs, l'armée, les CRS et les gendarmes mobiles sont confondus dans une détestation commune, que marque bien le sobriquet de « casqués » auquel a indifféremment recours un ancien ouvrier de Ducellier pour rappeler l'intervention de l'armée dans le bassin pendant la grève des mineurs en 1948 et celle des CRS lors du conflit à Vergongheon en 1979[31].

Cette appartenance des forces de l'ordre au camp adverse est manifeste lors des grèves de 1968. Dans les récits ouvriers à notre disposition, une réaction élémentaire semble jouer qui motive une violente hostilité. Ainsi, un ouvrier professionnel de 34 ans évoque la reprise du travail très difficile à la Saviem en janvier 1968 en ces termes : « En janvier, on a repris le travail avec les CRS sur le dos. Dans ces conditions-là moi je ne travaille pas. On est pas au temps des schleux[32] » : on voit ici comment la mémoire de l'occupation construit et justifie un comportement d'opposition qui range dans la même opprobre les CRS et les troupes allemandes. De même, un ouvrier de Flins en juin 1968 entend refuser de « travailler avec un fusil dans le dos[33] » : l'expression renvoie sans doute à une mémoire ouvrière des grèves vaincues par l'intervention de la troupe. Ainsi, la seule présence des forces de l'ordre, toujours appelées par les Directions, suffit à susciter une réaction de rejet, presque instinctive. C'est en ces termes en tout cas que semble réagir la population de Montbéliard en juin 1968 : les témoignages indiquent que les affrontements constituent une réaction de défense face à l'intervention brutale des CRS perçue comme une agression contre les ouvriers[34]. Dès lors, les affrontements actualisent une coupure entre deux camps, celui des ouvriers et celui de leurs adversaires, qui existait antérieurement et par là inscrivent les forces de l'ordre dans le camp adverse.

On retrouve cette réaction archaïque dans bien d'autres situations, en particulier à l'occasion du conflit de la sidérurgie en 1979. Un ouvrier de l'usine de La Chiers à Longwy revendique d'ailleurs l'usage de la violence contre les forces de l'ordre et le gouvernement en février 1979 :

---

31. Entretien avec Jacques Dos Santos, Charbonnier-les-Mines, 25 octobre 2002.
32. KERGOAT D., *La combativité ouvrière…, op. cit.,* p. 295.
33. « Mai et juin vus de l'usine », *Les Temps Modernes,* art. cit., p. 1301.
34. *Sochaux, 11 juin 1968.* Film SLON-Iskra.

> Il n'y a pas que les autonomes qui ont foutu le bordel à Paris ; on avait des matraques et des lance-pierres. Le gouvernement pousse les gens à devenir méchants. Quand on mobilise trente mille CRS, je n'appelle plus ça de la liberté. Ça excite les gens [35].

La citation confirme cette réaction de rejet que suscite la mobilisation de forces de l'ordre. Mieux, ce clivage entre ouvriers et forces de l'ordre est réinscrit dans un affrontement plus ample entre le gouvernement et « les gens », c'est-à-dire la population qui se range aux côtés des ouvriers. Au total, on remarque que les diverses catégories rangées dans le camp d'en face, se situent dans une proximité directe avec les ouvriers. Une telle proximité, dans la construction des oppositions entre « eux » et « nous », constitue une des caractéristiques de la politique ouvrière sur laquelle nous reviendrons.

• Les étudiants, les « gauchistes »

Une dernière catégorie mérite un examen particulier : les étudiants souvent qualifiés de « gauchistes », qui viennent aux portes des usines lors des grèves de mai-juin 1968 et dans les années suivantes. Dans la manière dont les ouvriers décrivent les étudiants et dont ils réagissent, apparaît clairement l'altérité qu'ils perçoivent. À un niveau très élémentaire, cette différence se lit dans l'aspect physique. Pour l'ouvrier de Flins qui a laissé son témoignage, les étudiants se remarquent au premier abord par leurs cheveux longs [36]. Les étudiants, puis les « gauchistes » apparaissent en réalité comme l'envers des jaunes et des chefs, c'est-à-dire de bons transfuges : ils sont passés dans « notre » camp, sans abandonner pour autant les traces d'une altérité ancienne. Cette ambiguïté essentielle des étudiants et des gauchistes ressort clairement de la description qu'une ancienne ouvrière de Lip fait de sa rencontre avec les maoïstes :

> Et puis je suis allée chez les maos, les maoïstes. Il y avait des femmes avocats. Des gens qui vivaient tous ensemble, en communauté. On allait à deux, trois, dans un endroit pour dire le fait. Les femmes ne faisaient rien. À minuit, ils disaient : on va manger. À minuit ! Voilà les hommes qui se mettaient à éplucher les patates. Ce n'est pas possible ! Les femmes fumaient à tire-larigot. « Bon t'iras coucher dans mon lit », qu'ils disaient ! Parce qu'il fallait bien qu'ils nous couchent quelque part ! « Bon, je vais te montrer. » On montait dans un boui-boui, je ne sais pas quoi, affreux ! Il y avait une espèce de grabat par terre. Avec les cafetières, les casseroles. Mon Dieu ! Moi qui suis tellement méthodique… C'est des choses qu'on a vécues [37].

Les maoïstes se rangent clairement aux côtés des ouvriers de Lip et c'est ce ralliement qui justifie d'ailleurs la visite des ouvriers. Dans le même temps

---

35. DURAND C., *Chômage et violence à Longwy, op. cit.*, p. 55-56.
36. « Mai et juin vus de l'usine », *Les Temps Modernes,* art. cit., p. 1302 et 1305.
37. Témoignage de Renée Ducey, *in* FERET D., *Les yeux rouges,* Besançon, Les Solitaires intempestifs, 1999, p. 48.

cependant, le récit évoque la rencontre d'un monde totalement étranger et chaotique, dans lequel toutes les règles élémentaires ont été subverties. L'inversion des rôles traditionnels dévolus aux hommes et aux femmes, selon laquelle les femmes fument tandis que les hommes préparent le repas à minuit, la choque en même temps que le désordre qu'elle voit régner. En creux se lisent des valeurs ouvrières, dont l'ordre au premier chef, auxquelles les étudiants contestataires n'adhèrent pas. Ce sont donc deux mondes qui se côtoient et échangent dans cette rencontre sans jamais se fondre.

Cette altérité devient hostile quand les ouvriers se heurtent aux étudiants, et l'opposition entre « eux » et « nous » est alors réactivée. Les réactions de certains ouvriers attachés à la CGT renvoient en effet à une opposition de classe, comme le montre une scène particulièrement intéressante du *Frein,* film que la CGT consacre à la dénonciation des « gauchistes[38] ». Dans la partie du film tournée à la Société Métallurgique de Normandie à Caen, deux étudiants, l'un homme, l'autre femme, sans doute militants à la Ligue communiste, veulent distribuer des tracts devant l'usine. Rapidement isolé au milieu de militants de la CGT qui l'empêchent de distribuer, le jeune homme tente de discuter puis renonce. Un responsable syndical qui commente ensuite l'altercation, qualifie ces étudiants de « horsains » et de « gens sans aucune qualification ». Un ouvrier a également une réaction très violente : il les traite de « guignols », de « branquignols », de « fils à papas », qui « viennent nous faire chier » et entendent « s'infiltrer comme des voleurs », et émet une menace peu audible dans laquelle il est question de « se servir de leurs poings ». Ces deux réactions attestent que les étudiants appartiennent au camp adverse aux yeux d'une bonne partie des ouvriers cégétistes, et sans doute au-delà. Par-là, se dévoile une conception extrêmement fermée de la classe, qui ne laisse aucune place aux « horsains » : l'étranger ne désigne pas celui qui n'est pas Normand, mais celui qui n'est pas ouvrier. Dès lors, la classe exclut tous « les fils à papa ». Une seconde exclusion frappe les « gens sans aucune qualification ». Le lapsus du responsable syndical qui voulait probablement dénoncer l'absence de compétences, stigmatise ainsi les OS, probablement parce qu'ils constituent à ses yeux le principal soutien des gauchistes. La conception de la classe que ces propos dénotent, est donc aristocratique, en ce qu'elle ne compte guère les OS, et quasi-ethnique : le social (« les fils à papa ») renvoie à l'ethnique (les « horsains »). Une telle conception, que ne refuse pas la CGT puisque la scène n'a pas été coupée au montage, se retrouve à deux reprises dans l'autobiographie de Marcel Donati, ouvrier sidérurgiste de Longwy. Évoquant les semaines du printemps 1968, il écrit :

38. *Le frein*, film CGT, 1970, avec des commentaires de Marcel Trillat.

> Je ne sais pas ce qui se passe exactement. Je connais mal le monde des étudiants. Je ne cherche d'ailleurs pas à le connaître. Les fils de bourgeois ne m'intéressent pas. Peu à peu, on apprend tout de même que dans la région parisienne, de nombreux travailleurs rejoignent les étudiants. On découvre aussi que des étudiants parviennent à pénétrer dans des ateliers. La manœuvre nous paraît sympathique. Mais nous nous méfions de ces grands enfants. Ils ne sont pas de notre famille [39].

Selon de telles représentations, le monde se divise en deux « familles », celle des ouvriers et celles des bourgeois. Les étudiants appartenant à la seconde, ils relèvent du monde adverse. Dès lors, leur engagement aux côtés des ouvriers est lu comme une « manœuvre », analogue au complot que la CGT n'aura de cesse de dénoncer. Puis, de nouveau en 1979, il évoque l'ouverture de la radio syndicale, Lorraine Cœur d'Acier en ces termes :

> Tous ces artisans, ces commerçants, ces enseignants, ces journalistes de la presse bourgeoise, ces parasites d'artistes, ces écrivains, ces contestataires, en somme tous les étrangers à nos problèmes, ou si peu concernés par notre lutte, me déplaisent, me dérangent et me déstabilisent. Ils ne sont pas de notre bord. Je les ai tant de fois entendu critiquer nos actions. Pour eux, tout ce qu'entreprend la CGT est forcément mauvais. [...] Je passe des heures entières à écouter LCA en solitaire. Je suis surpris par le nombre croissant de gens qui ont l'audace, non seulement de pousser la porte du studio, d'accaparer les micros, mais également d'exprimer leur désaccord sur nos méthodes d'action. Quel culot ! Et dire que c'est *ma* CGT qui leur permet de se poser ainsi en donneurs de leçons ! Si j'en avais la possibilité, je détruirais cette radio renégate [40].

Dans ce propos, le clivage social entre les ouvriers et les autres recoupe un clivage politique entre la CGT et les autres organisations, en même temps qu'un complexe obsidional, cohérent avec l'idée d'une lutte des classes, transparaît. Ici, l'opposition entre eux et nous est poussée à son paroxysme au moment où elle entre en crise chez le locuteur. Le comble est atteint lorsque Alain Krivine, « ce fils de bourgeois gâté » est invité à la radio [41]. L'expression fonctionne presque comme une épithète de nature pour disqualifier l'origine bourgeoise.

Au total, l'opposition entre « eux » et « nous » apparaît particulièrement active dans la lecture cégétiste du mouvement étudiant vers les usines. Cette opposition sociale qui recoupe alors un clivage politique, renvoie à la conception « généalogique » de la classe qu'a mise en lumière Sheila Fitzpatrick pour l'URSS stalinienne [42], selon laquelle l'origine de classe prime sur les positions politiques. La référence soviétique permet alors de comprendre qu'une telle conception de la classe, largement spontanée chez les ouvriers, a été validée,

39. DONATI M., *Cœur d'acier. Souvenirs d'un sidérurgiste lorrain*, Paris, Payot, 1994, p. 256.
40. *Ibid.,* p. 285.
41. *Ibid.,* p. 286.
42. FITZPATRICK S., *Le stalinisme au quotidien. La Russie soviétique dans les années 30*, Paris, Flammarion, 2002, p. 176.

ratifiée et étayée par la culture communiste. Dès lors, l'origine de classe sert d'analyseur pour les options politiques.

Enfin, le gauchisme appartient à un univers décadent et amoral, comme le suggère l'adjectif « gâté » employé plus haut. Plusieurs indices témoignent de cette lecture morale et sexuelle du gauchisme. La deuxième partie du *Frein* est consacrée à la visite de la faculté de Vincennes par une délégation cégétiste conduite par Henri Krasucki. Scandalisés, ces hommes et ces femmes découvrent des locaux presque neufs mais déjà saccagés, recouverts de graffiti tandis qu'une inscription à la craie sur un tableau apparaît clairement à l'écran : « Prolétaires de tous les pays, enculez-vous. » Le propos filmique transparaît qui vise à associer étudiants, gauchisme et homosexualité dans une même flétrissure, chacune des caractéristiques renforçant la disqualification des autres. Or, dans un tract de la CGT de Flins daté du 4 mai 1972, on lit : « N'a-t-on pas vu le 1er Mai, au matin, ces mêmes gauchistes tant aimés du pouvoir, défiler au côté des homo-sexuels etc. [*sic*] et souiller une fois de plus, ce 1er Mai, qui est celui des travailleurs[43]. » La collusion gauchisme – homosexualité, suggérée dans le film, est ici clairement dénoncée et vise à disqualifier les organisations révolutionnaires auprès des ouvriers. Elle est également stigmatisée dans un bulletin syndical de la CGT chez Michelin à Clermont, qui parle des organisations gauchistes en ces termes : « On y appelle à l'homosexualité, on y vante la drogue… on rencontre des visages hagards, des yeux exorbités… certains s'exhibent paraît-il dans les water… les travailleurs n'ont rien à voir avec cette boue, ce marais…[44]. » Cette dénonciation de l'homosexualité, comme marque de décadence, doit être lue dans le même temps comme l'affirmation d'un virilisme ouvrier, caractéristique des organisations de la classe.

Ainsi, l'opposition au gauchisme étudiant permet de voir fonctionner un système d'oppositions binaires que résume le tableau ci-dessous :

Critères	**Eux**	**Nous**
Origines sociales	bourgeoises	populaires ou ouvrières
Classe sociale	étudiants = bourgeois	ouvriers
Positions politiques	gauchisme	gauche
Morale	Parasites	Ethos du travail
Sexualité	Homosexualité	Hétérosexualité Virilisme

43. Tract intitulé « Mai, mois de la jeunesse avec la CGT », BDIC, F Δ Rés. 612/7.
44. Cité sans référence dans une brochure de la Ligue communiste, *SCPC: Une grève étranglée*, Ligue communiste, supplément à Rouge, n° 172, non paginée.

Par là, on s'aperçoit que la dénonciation des turpitudes des adversaires esquisse un autoportrait collectif ouvrier, qu'il s'agit désormais de compléter.

Nous

• Noms

Les désignants sociaux tracent des frontières, qui incluent ici et rejettent ailleurs. Ils charrient dans le même temps des connotations, qui révèlent des processus identitaires. Donc, comment se nomment-ils ? comment s'appellent-ils ? Question difficile, car le langage n'est pas unifié, et qui devient insoluble quand le corpus n'est pas délimité. Nous nous contenterons par conséquent de brèves considérations sur quelques usages proprement ouvriers que la lecture de nos sources nous a permis de repérer.

Le mot « ouvrier » relève souvent d'un usage « générique » dans la parole ouvrière. Employé avec un article défini, « l'ouvrier » construit en effet une figure générique qui renvoie à l'ensemble du groupe , comme l'attestent les assertions suivantes proposées par un ouvrier qualifié en 1968 : « L'ouvrier français, en général, vit au jour le jour », « L'ouvrier sait très bien que comme il est aliéné, rien ne lui est permis[45] ». Dans ce type d'usage, « l'ouvrier » permet d'exposer des sentences ou des thèses à la portée générale : « La CGT ne défend plus le beefsteack de l'ouvrier » assène ainsi un manutentionnaire grenoblois de Neyrpic en 1972[46]. Il semble cependant d'un usage plus courant que « classe ouvrière » qui dénote un propos plus explicitement politique, comme dans cette analyse d'un sidérurgiste d'Usinor : « La grève, pour moi, c'est la seule arme que la classe ouvrière a, possède, elle a rien d'autre[47]. »

« Camarades » est d'un usage dominant. Employé au vocatif, il inaugure les prises de paroles en ce qu'il fonde un collectif de travail destiné à devenir un collectif de luttes. Mot phare du lexique du mouvement ouvrier, il renvoie également à la proximité et à la coopération entre ouvriers que construit le procès de travail. Dans nos sources, il supplante presque totalement « compagnons » qui connote l'ouvrier qualifié, comme dans ce titre d'un tract à Coder-Marseille en 1970 : « 49 compagnons vont-ils être licenciés[48] ? »

Les ouvriers de Penarroya enfin utilisent le terme de « frères ». La lettre que les ouvriers de Lyon adressent à leurs camarades commence ainsi[49] : « Chers frères de Saint-Denis et d'Escaudoeuvres, […] Nous sommes une centaine

45. MINCES J., *Un ouvrier parle*, *op. cit.*, p. 43 et 54.
46. *Neyrpic : n° spécial CDP – Vérité Rhône-Alpes, 22 juillet 1972*,BDIC Fonds Gauche prolétarienne, F Δ Rés. 576/4/3/4.
47. *Pourquoi la grève ?*, *op. cit.*
48. AD Bouches-du-Rhône 135 W 389.
49. Lettre du 8/1/1972, CDM-BDIC F Δ Rés. 578/68.

d'ouvriers algériens, marocains et tunisiens. Nous travaillons à la récupération des vieilles matières de plomb, de bronze ou d'aluminium. […] Cette situation noire existe dans l'usine depuis toujours. Certains de nos frères, qui travaillent ici depuis 25 ans, nous le disent. » La lettre évoque ensuite comment « notre frère Salem a été écrasé par le couvercle du four ». Le terme de « frères », qui marque une proximité supérieure avec ses interlocuteurs, renvoie sans doute à une proximité nationale et/ou religieuse.

Chez des locuteurs français en revanche, le terme de « frères » dénote clairement un discours religieux : on le retrouve par exemple dans certains tracts de l'Action catholique ouvrière [50]. Du côté des catholiques cependant, on préfère le terme de copains, qui est « l'une des catégories à l'aide desquelles [les prêtres-ouvriers] perçoivent et construisent les relations interpersonnelles en milieu ouvrier, dans leur dimension indistinctement professionnelle, affective et spirituelle [51] ». De même Aurélie Lopez explique qu'« à l'ACO, il y a aussi des copains de la CGT [52] » et c'est le même terme qui revient à trois reprises dans le tract déjà cité de l'ACO diffusé à Roubaix en mai 1968. Par-delà leur diversité, ces désignants constituent des collectifs, qui renvoient à un camp. À l'intérieur de ce camp, figurent en bonne place les syndicats, quelles que soient les critiques qui sont émises à leur endroit.

• Les syndicats : retour sur la question de la délégation

Les syndicats jouent un rôle fondamental dans l'articulation au politique, en ce qu'ils incarnent le camp ouvrier, et qu'ils sont censés le défendre. Dès lors, la référence, même critique, au syndicat est constante, jusque chez les ouvriers conservateurs.

Dans cette configuration, les délégués, syndicaux ou du personnel, incarnent l'organisation auprès des ouvriers. Dorothée Letessier, ancienne déléguée CGT de Chaffoteaux-Maury à Saint-Brieuc, témoigne ainsi :

> Le syndicat, ce sont les délégués, les syndiqués « ordinaires » n'en sont que les supporters. Dans l'idée de la plupart, passer délégués, c'est une responsabilité et un honneur dont il faut se montrer digne à tous points de vue. Il faut être bon avocat, bonne assistante sociale, toujours poli et de bonne moralité. On délègue au syndicat les responsabilités de la lutte, les revendications, les problèmes privés, et, aussi, les préjugés et les principes [53].

Les délégués assument par conséquent une fonction cruciale dans l'usine en ce qu'ils assurent l'interface avec la direction. Représentants du personnel,

50. Un exemple dans le tract de l'ACO, non daté, « Des chrétiens parlent » au sujet de la grève chez Dalle, BDIC Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/53.
51. Suaud C., « Une double conversion des premiers prêtres-ouvriers », *in* Duriez B. *et alii* (dir.), *Chrétiens et ouvriers en France 1937-1970*, Les Éditions de l'Atelier, 2001, p. 142.
52. Lopez A., *Aurélie. Journal d'une OS, op. cit.*, p. 46.
53. Letessier D., *Le voyage à Paimpol, op. cit.*, p. 118-119.

ils se doivent d'adopter un comportement exemplaire à l'égard de leurs mandants (et donc les défendre de manière quasi-inconditionnelle) et à l'égard de la Direction : leur attitude au travail doit en effet être satisfaisante pour ne pas disqualifier toutes les requêtes et revendications qu'ils sont amenés à présenter. La comparaison avec l'assistante sociale revient d'ailleurs souvent dans le propos d'anciens délégués pour désigner leur rôle [54]. Ainsi, un certain nombre d'ouvriers s'en remettent complètement à leur délégué : on retrouve alors cette remise de soi que Pierre Bourdieu a constituée en caractéristique centrale du comportement politique ouvrier [55].

Il faut cependant se garder de toute généralisation : ce comportement presque démissionnaire, qui pousse à son paroxysme la logique de la délégation, ne correspond que dans une certaine limite à celui des ouvriers militants. La remise de soi en effet, qui peut jouer sur des questions étroitement politiques ou doctrinales, se manifeste moins dans cette saisie de la politique militante à ras du sol. Tout au contraire, on voit des ouvriers qui réfléchissent sur les syndicats, le fonctionnement de la délégation et avancent un certain nombre de thèses inédites.

À l'intérieur de ces réflexions ouvrières et militantes, la CGT continue de fixer le paradigme syndical et de représenter la référence de toute organisation proprement ouvrière. Aurélie Lopez, pied-noir installée dans la région de Belfort devenue OS, justifie sa volonté de créer une section syndicale CGT en ces termes : « C'était bien la CGT que je voulais. Les hommes, quand ils déploraient qu'il n'y avait pas de syndicat dans l'entreprise, ils disaient : "C'est dommage qu'on n'ait pas de CGT" [56].» Ce paradigme ne correspond d'ailleurs pas seulement aux représentations des ouvriers masculins nationaux. C'est toute une histoire sédimentée dans une représentation qu'atteste l'expression employée par des ouvriers immigrés de Penarroya à Saint-Denis quand ils évoquent la « CGT des ouvriers [57] » : le syndicat et les ouvriers coïncident, la première représentant et défendant les autres. La force du paradigme est telle qu'un ouvrier de la SCPC de Cournon dit ainsi à son délégué cédétiste au moment où il adhère : « La vraie CGT, ici… c'est la CFDT [58]. » La CGT capitalise ainsi à son profit un siècle et demi de luttes ouvrières dont elle demeure la garante. La question pour l'historien n'est pas de savoir si cette représentation de la CGT, comme organe historique de

---

54. Voir aussi DUBOST N., *Flins sans fin, op. cit.,* p. 73 et 75, et CHEMIN M., « Dix ans ventre à terre », *Autrement* n° 12, février 1978, p. 259-260.
55. Je renvoie à ses analyses sur la *fides implicita* : BOURDIEU P., *Questions de sociologie, op. cit.,* p. 245-250 et *La distinction, op. cit., passim* notamment p. 498.
56. LOPEZ A., *Aurélie. Journal d'une OS, op. cit.*, p. 46.
57. « Comment les ouvriers de Saint-Denis et de Lyon se sont organisés », mention manuscrite : 13/2/72, 18 p. BDIC Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/68.
58. LAJONCHERE J., *Le curé rouge, op. cit.,* p. 100.

défense des ouvriers, correspond à une réalité mais de constater sa prégnance dans les années 68.

Elle alimente une thèse puissante chez les ouvriers selon laquelle « le syndicat, c'est nous ». Cette thèse est clairement exposée dans un journal que tiennent quelques ouvrières à Montpellier entre septembre 1967 et septembre 1968. La juxtaposition de quatre citations la met en lumière :

> […] nous voulons que le syndicat soit notre organisme de remise en question de la société que nous, ouvriers, nous construisons, et non uniquement un organisme où l'on obtient quelques améliorations temporaires ou qui nous défend contre les violences du patronat. Tous ceux qui sont à la tête des organisations syndicales sauront-ils écouter et comprendre ce désir d'une multitude de travailleurs et favoriser cette transformation ? […]
>
> Nous appelons tous les camarades ouvriers et surtout les plus conscients à s'organiser dans chaque usine en équipe pour créer une section syndicale et en faire le centre où l'on a la possibilité de s'exprimer, de dire tout ce que l'on pense, d'être écouté, de se former, de s'entraider, de lutter contre l'exploitation journalière du patron. […]
>
> L'organisme dans lequel nous devrions tous nous rencontrer, nous ouvriers, c'est le syndicat car le syndicat, c'est nous, c'est l'expression de notre solidarité. Mais le syndicat nous paraît lointain. […]
>
> Notre lutte même passe par des organismes, les syndicats, que nous avons créés dans la lutte, la souffrance et au prix de la mort de beaucoup d'entre nous. Les directions syndicales ont besoin de transformation et nous travaillerons à les améliorer pour qu'elles soient plus totalement notre voix et l'expression de nous tous [59].

La thèse « le syndicat, c'est nous » apparaît explicitement dans le texte. Mais la structure grammaticale du propos oblige à lire cette thèse au conditionnel : de fait, ces ouvrières montpelliéraines ont une claire conscience des difficultés que crée la bureaucratie syndicale de sorte qu'elles opposent les « directions syndicales » à la base. Dès lors, un double mouvement structure le propos : d'un côté une réaffirmation très nette du caractère ouvrier des syndicats qui sont pensés comme les instruments les plus adéquats pour libérer les ouvriers ; de l'autre une tension entre une base audacieuse et des directions syndicales empesées, qui nécessite des transformations dans le fonctionnement des organisations. On voit ici un vif attachement au syndicalisme se marier à une volonté de démocratisation des instances syndicales.

Nous retrouvons une thématique voisine dans le propos d'une ouvrière de Burton à Boulogne-sur-Mer, qui analyse le rôle du syndicat en 1973 ainsi :

> Ce qui fait du tort aux ouvrières, c'est le manque d'informations. Le syndicat est là pour donner à tous les moyens de s'informer. En connaissant ses droits, on se sent affranchi, on réagit de façon différente, on ose tenir tête aux patrons et à toutes les personnalités.
>
> Dans une entreprise le syndicat, c'est tout.

---

59. *Journal d'un groupe d'ouvrières. Montpellier 1967-1968, op. cit.*, p. 19, 55-56, 59 et 63.

> Le syndicat fait peur à un patron, et il le fait aussi tomber de son piédestal.
>
> Le rôle d'un syndicat n'est pas de lancer des consignes d'en haut il ne doit pas non plus diriger et commander l'action.
>
> La meilleure organisation de la lutte, c'est de prendre les décisions à la base : c'est la masse qui décide, pas le syndicat. Le syndicat, lui, appuie l'action que les ouvriers ont décidée ; il donne des conseils, des informations et les moyens pour que l'action puisse se faire.
>
> Un syndicat qui imposerait quoi que ce soit, ce ne serait plus du syndicalisme ; il aurait le même rôle qu'un chef, qu'un patron [60].

L'importance du processus de démocratisation qui transfère aux ouvrières le choix des décisions apparaît ici clairement : aux yeux de cette militante, c'est à l'ensemble du personnel qu'il appartient de trancher, et non aux seuls adhérents de la section. Le syndicat est alors conçu comme une organisation disposant de ressources et de compétences qu'il doit mettre au service de l'ensemble des ouvriers. Il ne se limite donc plus à l'organisation des ouvriers les plus conscients mais doit sans cesse s'effacer devant l'Assemblée générale.

Ainsi, c'est bien la question centrale de l'instance de décision qui est au cœur de ces interrogations. En même temps que ces ouvrières expriment leur attachement à leurs organisations syndicales, elles soulignent leur besoin d'une démocratie ouvrière, laquelle suppose la souveraineté de l'Assemblée générale. C'est dire que le principe de la délégation est sérieusement limité afin d'empêcher le syndicat de jouer « le même rôle qu'un chef, qu'un patron », ou, comme le disent joliment les ouvriers de Penarroya, de faire endosser au délégué les habits de « PDG de la classe ouvrière [61] ». À cet égard, une réflexion suggestive est apportée par des ouvriers des Batignolles à Nantes, à la suite de leur grève de 1971 :

> C'est pendant ces six semaines de grève que nous avons pu juger clairement l'attitude de nos responsables syndicaux. Parce que, dans les périodes calmes, c'est moins évident. Ils ne sont pas pour autant plus près de nous, mais d'une manière générale, ils font leur travail. Et puis, tout le monde est bien content qu'ils s'en chargent : régler ceci, courir dans les bureaux, etc. Mais un jour la lutte démarre, la masse des travailleurs se sent engagée, voudrait pouvoir décider, s'exprimer. Alors on s'aperçoit qu'il y a d'un côté ceux qui veulent prendre en main leurs propres affaires et en face ceux qui décident à leur place. C'est là que nous avons vu que ça ne fonctionnait pas, et que la question se pose à chaque pas, à chaque décision : *qui représente les travailleurs* [62] *?*

---

60. *CFDT les travailleuses de BURTON racontent,* Brochure non datée (1974), BDIC Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/53.
61. « Au niveau des formes de lutte, expérience après expérience, naissent des assemblées d'atelier où tous les ouvriers se retrouvent pour discuter de leurs revendications : Comité de lutte, de Base, Comité de grève élus par des assemblées de grévistes se développent. Petit à petit se forme une nouvelle conception du délégué. Non plus le PDG de la classe ouvrière, mais l'instrument à travers lequel s'expriment tous les travailleurs en lutte. », Dossier de préparation de la grève, BDIC, Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/68.
62. *« L'affaire des BATIGNOLLES ». Des métallos (CGT, CFDT) s'expliquent*, supplément aux *Cahiers de Mai* n° 30, mai 1971, BDIC Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/54.

Ces ouvriers distinguent deux temps, « les périodes calmes » et le temps agité de la grève, qui correspondent à deux modes de relations avec les organisations syndicales. Pendant les périodes calmes, le principe de délégation fonctionne à plein : on laisse « nos responsables syndicaux » gérer « leur travail », c'est-à-dire assumer les tâches peu reluisantes d'assistance sociale que l'on a isolées plus haut. En revanche, la grève est le moment où des ouvriers entendent se saisir de « leurs propres affaires » : cette volonté peut alors heurter des responsables syndicaux désireux de continuer à décider seuls. Le propos de ces ouvriers ne relève donc pas de l'anti-syndicalisme, mais pose le problème des Comités de grève, de leur composition, et de leurs attributions. Aux Batignolles, le Comité, désigné par les organisations syndicales, n'a en effet guère de pouvoir, sinon celui d'organiser la solidarité. Dès lors, les ouvriers, se sentent dépossédés de la direction du mouvement par les responsables CGT qui conservent leur pouvoir.

On voit par conséquent apparaître en filigrane un propos sur la démocratisation et l'autonomie ouvrière. Les ouvriers entendent avoir la haute main sur les actions et les grèves qu'ils entreprennent. Dès lors, la gestion autoritaire des conflits, comme elle a fonctionné encore en novembre-décembre 1947 où la CGT crée un Comité central de grève qui a appelé par exemple à reprendre le travail[63], s'avère extrêmement périlleuse pendant notre séquence. Quand ce type de gestion perdure, notamment à la CGT en mai-juin 1968 et ensuite, elle donne lieu à de très vives réactions. Cet attachement à l'autonomie ouvrière, c'est-à-dire cette volonté de délimiter un espace d'action contrôlé par les grévistes eux-mêmes, syndiqués ou pas, ne ressortit pas à un anti-syndicalisme – on a vu la confiance que les ouvriers témoignent à leurs délégués – mais traduit une méfiance envers des appareils insérés dans des logiques différentes. Ainsi, les actions ouvrières constituent parfois des moments où se déploie une communauté ouvrière, laquelle entend fonctionner selon le principe de la démocratie directe ou du mandat impératif. Dès lors, les tensions sont inévitables avec les organisations attachées à une stricte logique de délégation.

Un palier supplémentaire est franchi par quelques ouvriers, notamment chez Caterpillar à Grenoble où certains, regroupés dans un Comité de lutte, déploient une thèse audacieuse :

> Le syndicat, on ne le renversera pas, il existera toujours, mais on peut pousser le syndicat pour qu'il arrive à se mettre au service des travailleurs, qu'il soit réellement l'émanation des travailleurs, ce qu'il n'est plus. Actuellement, il a un rôle de défense des travailleurs, mais les travailleurs n'ont plus rien à foutre qu'on les défende. […] Nous avons fait une analyse : les syndicats ont des limites, ils peuvent négocier, revendiquer un certain nombre de choses, mais ils ne peuvent pas revendiquer la suppression du boni. […] Le Syndicat n'a

63. Mencherini R., *Guerre froide, grèves rouges, op. cit.*

pas un rôle réellement de remise en cause du système. Dans l'état actuel des choses, il est pour négocier, pour essayer de rendre la vie plus facile aux travailleurs, c'est-à-dire qu'il a un rôle un peu de tampon entre la direction et les travailleurs. D'ailleurs, le rôle de défendre les travailleurs, ça veut bien dire ce que ça veut dire [64].

Le Comité de lutte considère que le syndicat, en l'occurrence la CGT, est un organe de défense des ouvriers. Cette fonction est tout à fait précieuse : le syndicat par exemple assure une protection et une certaine couverture aux ouvriers les plus militants quand ils passent délégués [65]. En outre, par les négociations dans lesquelles il s'insère naturellement, il peut apporter un certain nombre d'améliorations. À ce titre, le syndicat est sans conteste du côté des ouvriers. Néanmoins, « le Syndicat n'a pas un rôle de remise en cause du système » : alors que l'époque est à l'offensive, et où il s'agit de changer l'ensemble de l'organisation du travail, en exigeant la suppression du boni par exemple, le syndicat s'avère un instrument insuffisant car trop intégré au système. Pour ces ouvriers grenoblois qui s'expriment en 1971, il ne s'agit plus de « défendre les travailleurs », mais de lancer des offensives contre le patronat : dès lors le Comité de lutte s'avère plus adéquat que le syndicat. La thèse est audacieuse, en ce qu'elle articule l'analyse à la conjoncture des révoltes ouvrières.

Il ne nous appartient pas de juger de la pertinence de cette thèse. On remarquera simplement qu'elle a pour corollaire une restauration de la légitimité syndicale quand l'époque est au repli. Elle participe d'une manière plus générale du débat sur les syndicats qui parcourt les usines pendant cette période et dont nous avons tenté de restituer quelques échos proprement ouvriers.

• La gauche ?

Dans le camp ouvrier, peut-on inclure la gauche, c'est-à-dire les partis politiques traditionnels ? Le mouvement ouvrier, catégorie spécifiquement française, qui désigne – en même temps qu'elle organise – la suture entre les ouvriers, les organisations syndicales et les partis « ouvriers » (SFIO et PC) fonctionne-t-il pendant notre période ? Ou entre-t-il à l'inverse en crise ? Question difficile, trop abrupte sans doute, et sur laquelle nous ne prétendons

---

64. *Courrier militant n° 4 : Un essai d'autogestion des luttes par les travailleurs (Caterpillar, Grenoble),* avril 1971, p. 21-22.
65. Ce point est d'ailleurs clairement souligné par des syndicalistes CFDT d'Usinor-Dunkerque : « Avec notre syndicat [CFDT], on n'est pas mariés, on ne porte pas un drapeau. Mais il faut bien comprendre qu'on a besoin d'une protection légale qu'on ne peut nous accorder en dehors des organisations ouvrières reconnues. J'ai besoin du syndicat, avec ses défauts, sa non-information, sa bureaucratie lourde ; je ne peux quand même pas m'en passer. Je m'en sers comme moyen. », « Usinor Dunkerque : formes nouvelles de lutte. Comment aller plus loin ? », Supplément aux *Cahiers de Mai* n° 24-25, décembre 1970, BDIC Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/54.

pas trancher, mais apporter quelques éléments dans un débat où la chronologie intervient sans doute beaucoup.

En mai-juin 1968 tout d'abord, la situation est ambivalente. Dès les premiers jours du mouvement, des grévistes rédigent des motions appelant à la formation d'un gouvernement populaire. Ainsi, les cheminots en grève du dépôt de la Plaine Saint-Denis votent à l'unanimité le 20 mai une résolution qui se termine ainsi : « Décidés à être victorieux, ils expriment leur volonté de voir se former rapidement un front commun, sur un programme commun et appliqué en commun par les organisations syndicales et les partis de gauche qui se réclame [*sic*] de la classe ouvrière[66]. » Ici, la catégorie de mouvement ouvrier rend bien compte de l'articulation entre les organisations syndicales et politiques et « la classe ouvrière », les premières se réclamant de la seconde. Pour ces cheminots comme pour beaucoup d'autres ouvriers en 1968, la gauche désigne les partis ouvriers : dès lors, il s'agit d'une lecture « inclusive » selon laquelle la gauche relève du « nous ». Dans le même temps, au cours de ces semaines, des critiques contre la stratégie de la CGT et du PCF se multiplient dont nous avons rendu compte. Or, une lecture attentive de la formulation même des critiques montre cependant que ces ouvriers demeurent dans une lecture inclusive de la gauche. Un ouvrier méridional ancien communiste, se montre par exemple très dur envers la stratégie du PCF. Pourtant, il a cette remarque :

> Si je ne parle pas des autres partis, si je ne critique que le PC, c'est que les autres ne m'intéressent pas : ils n'avaient pas la confiance des ouvriers. Donc on n'a rien à leur dire. On le sait ça, et quoi qu'ils fassent, ça ne nous étonne plus[67].

Le propos est particulièrement net : alors qu'il clôt une sévère critique de la stratégie du Parti communiste, il conduit à une mise en opposition entre les ouvriers et les autres partis, laquelle se formule dans l'opposition pronominale entre « on » et « ils ». Nous retrouvons ici notre bipartition fondamentale, qui range le Parti communiste dans le camp ouvrier. L'ouvrière révoltée de l'usine de Saint-Ouen filmée dans *La reprise du travail aux usines Wonder* adopte une attitude presque similaire : c'est à un délégué cégétiste et à un responsable communiste – même s'ils sont présents pour lui faire reprendre le travail – qu'elle confie son dégoût, sa rage et sa colère. C'est à eux qu'elle s'adresse, comme à des interlocuteurs naturels, car elle les range dans son camp[68].

C'est dire qu'en 1968, la grande majorité des ouvriers grévistes range la gauche dans leur camp. Le phénomène se poursuit pendant notre séquence.

---

66. Archives CFDT, dossier de la fédération des Cheminots, 7 H 45. Des motions similaires rédigées par les grévistes de la SNECMA-Kellermann (Paris 13e), de l'usine Satam-Leclerc de La Courneuve, d'une usine mécanique, la SEMO (Paris 18e) dans 7 H 44.
67. MINCES J., *Un ouvrier parle, op. cit.*, p. 75.
68. Je dois cette remarque à Nicolas Hatzfeld.

À cet égard, il semble que la domination des gouvernements conservateurs entretient chez leurs adversaires une mythologie de la gauche résumée dans celle du Front populaire, laquelle explique en partie l'espoir que suscite la signature du Programme commun de gouvernement par le PS et le PC chez les ouvriers à partir de 1972. Ainsi, Christian Corouge signale par exemple que la CGT a vendu 800 exemplaires du Programme commun sur les chaînes de Carrosserie de Peugeot[69]. Le nombre est considérable pour un texte aride et atteste, par-delà le contenu même du Programme, que les ouvriers caressent l'espoir d'une victoire de la gauche. En outre, la crise économique et les vagues de licenciements ont sans doute attisé cet espoir. Dans la sidérurgie par exemple, seule la nationalisation des groupes industriels apparaît pouvoir inverser la situation pour les organisations syndicales et les ouvriers. Mais une telle mesure suppose une victoire électorale de la gauche sur laquelle beaucoup misent après l'échec de la lutte à la fin du premier semestre 1979. À cet égard, le mot d'ordre de nationalisation, qui appartient clairement au registre politique de la gauche à la fin de notre séquence, peut expliquer le phénomène. Le thème des nationalisations est en effet lié à celui de la sécurité de l'emploi : dans l'imaginaire ouvrier, une entreprise nationalisée ne licencie pas[70]. La mémoire du Front populaire d'abord, et surtout de la Libération intervient également probablement pour magnifier des mesures qui apparaissent comme des conquêtes ouvrières. Ces divers éléments se superposent et se renforcent mutuellement pour expliquer cette intégration de la gauche au camp ouvrier. On retrouve ici par conséquent le legs de la longue intégration politique des ouvriers en tant que citoyens sur laquelle insiste Jacques Julliard[71].

Ce tableau général doit cependant être nuancé sur trois éléments. D'une part, comme chacun sait, il s'en faut de beaucoup que tous les ouvriers s'en remettent à des partis de gauche. Aux élections législatives de juin 1968 par exemple, près d'un tiers de l'électorat ouvrier français a voté en faveur des candidats conservateurs[72]. Dès lors, en dépit d'une coïncidence de plus en plus marquée pendant notre période entre le vote ouvrier et le vote de gauche, un grand nombre d'ouvriers refuse de ranger la gauche dans leur camp. À cette première limite, s'en ajoute une seconde qui relève de l'hostilité ouvrière envers des politiciens. À une question sur l'éventualité d'un gouvernement PS-PC, un manutentionnaire de Neyrpic à Grenoble répond ainsi : « Il reste toujours l'ouvrier qui sera toujours baisé. Les communistes sont venus une fois au pouvoir, ils ne sont pas restés long-

69. HATZFELD N., *Les gens d'usine, op. cit.*, p. 374.
70. Un dessinateur de Longwy explique ainsi : « Qui dit nationalisé dit emploi sûr ; c'est comme les fonctionnaires. », cité *in* DURAND C., *Chômage et violence à Longwy, op. cit.*, p. 125.
71. JULLIARD J., *Autonomie ouvrière, op. cit.*, p. 23-26.
72. CAPDEVIELLE J. et MOURIAUX R. « L'ouvrier conservateur », art. cit., p. 88.

temps. Et puis qu'est-ce qu'ils ont fait les Guy Mollet, les Mitterrand ? La guerre d'Algérie[73] ! ». On voit ici jouer une « anti-politique » au sens parlementaire du terme, dont nous reparlerons plus bas, qui trouve des relais auprès des groupes révolutionnaires. Il faut en effet compter parmi les ouvriers qui n'acceptent guère l'équation ouvriers = syndicats = gauche, ceux qui ont rallié les groupes trotskystes et maoïstes, ainsi que la gauche ouvrière. Peu nombreux sans doute, ils n'en contribuent pas moins dans leur dénonciation constante de la politique de la CGT et du Parti communiste, de leur trahison supposée en 1968, à distendre les liens entre les ouvriers et ces organisations traditionnelles, et par là à saper la catégorie de mouvement ouvrier.

Le clivage entre « eux » et « nous », dont nous avons vu à la fois la force, les fluctuations et les hésitations, opère ainsi une première structuration des productions politiques ouvrières. Dans le même temps cependant, la politique ouvrière repose également sur quelques principes simples, dont l'ensemble dessine ce qu'on peut appeler une Charte ouvrière.

La Charte ouvrière et ses principes

Repérer les principes qui fondent une politique proprement ouvrière suppose de revenir à ces fragments de parole ouvrière que charrient nos sources, et d'en examiner les catégories premières. À force de lire, de copier et de réfléchir à ces éclats disparates, émergent ce qu'Arlette Farge appelle des morceaux d'éthique.

> « Par morceaux d'éthique, il faut entendre ce qui sourd de chaque être à travers les paroles qui lui servent à se dire et à dire les événements, c'est-à-dire une morale, une esthétique, un style, un imaginaire et le lien singulier qui le rattache à sa communauté. Dans le murmure de milliers de mots et de phrases, on pourrait ne chercher que l'extraordinaire ou le résolument significatif. Ce serait sans doute un leurre ; l'apparemment insignifiant, le détail sans importance trahissent l'indicible et suggèrent bien des formes d'intelligence vive et d'entendements raisonnés se mêlant à des rêves manqués et des désirs en friche[74]. »

Par cette démarche, Arlette Farge propose une histoire sociale des représentations d'une grande finesse. Ces morceaux d'éthique que proposent des individus cependant renvoient à quelques principes politiques collectifs. Ces principes en effet qui fondent des arguments, fonctionnent comme des modes de légitimation des actions ouvrières. De même que Edward P. Thompson dans un article classique a mis en évidence l'importance de l'économie morale dans la genèse des révoltes frumentaires dans l'Angleterre

---

73. « Neyrpic » : n° spécial *Cause du Peuple-Vérité Rhône-Alpes*, 22/7/1972. BDIC Fonds Gauche prolétarienne, F Δ Rés. 576/4/3/4.
74. Farge A., *Le goût de l'archive, op. cit.*, p. 110-111.

du XVIIIe siècle[75], nous entendons repérer quelques principes légitimants de l'insubordination ouvrière pendant les années 68.

« Travailler bien et normalement »

Nous avons déjà cité ce propos d'un délégué CGT de la SNECMA-Gennevilliers qui résume la grève contre le rendement en 1973 par cette formule : « Ce que nous voulons c'est travailler bien et normalement[76]. » Le dernier adverbe n'appellerait aucun commentaire s'il ne revenait avec une grande fréquence sous une forme adjective. Les propos ouvriers sur le rendement opposent en effet très souvent une cadence jugée excessive à une vitesse normale. Les ouvrières Dim de Montceau en Saône-et-Loire décident par exemple en juin 1973 de baisser les cadences pour retrouver une « activité normale[77] ». Plus étonnant, à la suite de la grève contre le rendement des 96 ouvrières de Coframaille à Schirmeck, l'article 7 de l'accord signé le 9 mars 1973 est libellé de la manière suivante :

> Ainsi, à la fin de la période transitoire, le système de rémunération au rendement se trouvera complètement supprimé. Le personnel déclarant garantir un rythme de travail normal, le maintien de la compétitivité, condition de survie de l'établissement, devra faire l'objet d'un constat au sein du Comité d'établissement.
>
> *Par rythme de travail normal, il faut entendre rythme de travail naturel*[78].

L'adjectif « normal » qui vient spontanément sous la plume des négociateurs, leur apparaît suffisamment imprécis pour nécessiter une définition supplémentaire, par laquelle « normal » équivaut à « naturel ». Cette équivalence se retrouve d'ailleurs dans le propos d'une ouvrière de la SPLI à Fougères[79]. Il peut paraître étonnant que des négociateurs signent un accord aussi flou, qui peut causer bien des litiges ultérieurs. Pour rendre raison d'une telle attitude, il faut d'abord songer que l'idée d'une vitesse normale est admise du côté patronal quand il s'agit de chronométrer le travail ouvrier, comme le montrent les systèmes de chronométrage pour l'après-guerre. Le chronométreur procède en effet à un jugement d'allure, par lequel il rapporte l'allure de l'ouvrier au travail à une allure dite normale, afin que le Bureau des Méthodes alloue ensuite un temps pour chaque tâche à réaliser[80].

---

75. THOMSON E. P., « L'économie morale de la foule dans l'Angleterre du 18e siècle » *in* GAUTHIER F. et IKNI R. (dir.), *La guerre du blé*, Montreuil, Éditions de la Passion, 1998, p. 31-92.
76. *Le Monde*, 6/10/1973.
77. *L'Humanité,* 23/5/1973.
78. *Le Travailleur d'Alsace* (CFDT), avril 1973. Archives CFDT Hacuitex.
79. DUMONT J.-P., *La fin des OS ?, op. cit.,* p. 58.
80. Chez Peugeot Sochaux, HATZFELD N., *Les gens d'usine, op. cit.*, p. 568 ; à la Saviem de Blainville, KERGOAT D., *La combativité ouvrière…, op. cit.*, p. 90.

Du côté ouvrier, les choses se compliquent. Le recours à l'argument du « travail normal » ou d'une « vitesse normale » apparaît quand les cadences sont augmentées, comme l'atteste ce projet de lettre des ouvrières de chez Bailleul en février 1974 : « De même, lorsque nous nous apercevions, un matin, que la vitesse avait été augmentée, nous laissions passer en continuant à travailler comme la veille. Très vite, la vitesse était ramenée à la normale [81]… » On peut dès lors repérer un premier schème de significations : le travail normal, c'est le travail que l'ouvrier faisait autrefois ; c'est donc le travail d'avant, juste avant le raccourcissement des temps, voire avant le taylorisme, quand on travaillait normalement, sans chef sur le dos, à son rythme.

Dans le même temps, l'idée d'un travail normal suppose un rythme minimal de travail à fournir. Il semble bien que les ouvriers l'admettent en même temps qu'ils s'accordent sur la valeur du travail. Un tel accord renvoie probablement à un *ethos* du travail qui demeure largement partagé. On peut s'en convaincre dans un premier temps par le fait que les ouvriers se pensent et se disent les adversaires des « fainéants » ; ainsi lors de la grève du Joint français à Saint-Brieuc, quand les CRS sont traités de « feignants [82] ». À Cerizay également, les ouvrières de la CSV répondent aux accusations d'être des « fainéantes » par la mise en route d'un atelier clandestin. Une ouvrière explique notamment : « Les réactions de la population ont été déterminantes dans la décision de faire notre fabrication nous-mêmes. Quand on a entendu dire, "elles n'ont qu'à travailler", on s'y est mises. On n'est pas des PIN-UP, on peut bien travailler [83]. » Le travail est ainsi articulé à une dignité ouvrière. De plus, l'*ethos* du travail renvoie également au fait de bien travailler. On a déjà souligné combien la parcellisation et le souci du rendement blessent la fierté productrice de l'ouvrier. Cette norme du beau travail se repère particulièrement dans cette remarque étonnante d'un ouvrier stéphanois au début des années 1960 décrivant sa situation antérieure ainsi : « On faisait du travail, pas de la production [84]. » L'opposition entre le travail et la production, renvoie à la différence entre l'ouvrier qui fabrique une machine-outil et celui qui l'utilise. Elle recoupe un clivage entre le noble et le vil, le digne et l'indigne. Semblable à l'art pour l'art dans l'esthétique bourgeoise, le travail semble parfois détenir sa finalité en lui-même chez certains ouvriers.

Les analyses sur la perruque ou sur « le travail à côté » proposées par Florence Weber valident une telle hypothèse : le travail à côté en effet ne

81. BDIC Fonds Cahiers de mai, F Δ Rés. 578/57.
82. *10 mars-8 mai 1972, Saint Brieuc LA GRÈVE DU JOINT FRANCAIS*, Petite Bibliothèque Prolétarienne, 32 p., Supplément à *La Cause du Peuple* n° 24.
83. *Infordonc* n° 302 (périodique de l'Association Culture et Liberté édité à Nogent), p. 5. Ce numéro se trouve dans le dossier des archives CFDT consacré à cette lutte : 8 H 523.
84. Centre d'Ethnologie sociale et de Psycho-sociologie : *Les effets traumatisants d'un licenciement collectif, op. cit.*, p. 104.

ressortit pas seulement à une nécessité économique mais dans le même temps « procure […] le plaisir du travail pour soi, c'est-à-dire d'une activité entièrement contrôlée par soi-même ou ses pairs, qui échappe à une organisation hiérarchique du travail. C'est ainsi une sorte de compensation qui contraste avec les conditions de travail subies à l'usine pendant huit heures, puisque les ouvriers qui bricolent récupèrent "à côté" la maîtrise d'un procès de travail : décision, organisation, conception, exécution relèvent de la même personne ; c'est un travail recomposé, antithèse du "travail en miettes" [85] ». Le travail à côté offre par conséquent la possibilité de « bien travailler » c'est-à-dire de manifester un savoir-faire et des compétences techniques que l'usine ne reconnaît pas nécessairement, bref d'œuvrer [86]. En outre, ce travail « libre » car libéré de la tutelle usinière permet d'entretenir un rapport différent au temps : l'ouvrier prend son temps et dès lors travaille normalement, en même temps qu'il prend le temps et par là travaille bien. Le travail à côté satisfait ainsi l'*ethos* ouvrier à l'égard du travail. Il en va de même de la « pinaille », qui consiste à réaliser à l'usine pendant le temps de travail des travaux pour un camarade, qui vont des pièces d'un véhicule jusqu'à des pistolets d'art [87]. Or, il est frappant de constater combien ces propos sur le travail à côté concordent avec ceux des ouvriers décrivant leurs expériences des grèves productives. Dans ces situations se manifeste et s'éprouve en particulier une réappropriation du travail. Est-ce à dire que l'expérience du travail à côté vient normer le travail usinier tel que les ouvriers le prescrivent ? Il est difficile de trancher, mais le principe politique d'un travail normal et d'un bon travail s'est affiné. Il atteste la volonté d'un rapport différent au temps, dans lequel l'ouvrier détermine le temps nécessaire à la réalisation de sa tâche. Il inclut également le désir de se réapproprier un procès de travail. Dans la Charte ouvrière qui se dessine, le travail dont on rêve, ressemble par bien des traits à un travail artisanal mythifié.

« Nous, on est pour l'égalité »

En 1972, un soudeur de Neyrpic à Grenoble justifie la revendication d'une augmentation uniforme de 200 F de la manière suivante :

> Le pourcentage ça fait que les salaires s'écartent de plus en plus entre les gros et les petits. La CGT est pour les pourcentages parce qu'elle a peur que les gros lui tombent dessus. Nous on est pour l'égalité [88].

85. WEBER F., *Le travail à côté, op. cit.,* p. 89-90.
86. HOGGART R., *La culture du pauvre, op. cit.,* p. 194.
87. GOUX J.-P., *Mémoires de l'enclave, op. cit.*, p. 301-305. Voir également « Perruque, bricole, pinaille, bousille… », *Autrement* n° 16, novembre 1978, p. 75-83.
88. « Neyrpic » : n° spécial *Cause du Peuple-Vérité Rhône-Alpes*, 22/7/1972. GP-BDIC, F Δ Rés. 576/4/3/4.

L'explication de ce soudeur permet de saisir le fonctionnement du principe égalitaire qui dépasse la simple question du salaire, et du mode de formulation des revendications salariales. Ce soudeur refuse en effet qu'à l'intérieur du groupe ouvrier, « les gros » dominent « les petits » : cette domination, que l'écart salarial enregistre, appartient également au registre politique dans la mesure où les gros peuvent imposer leur volonté à la CGT. C'est contre une telle domination, qu'il déclare : « Nous, on est pour l'égalité. » L'égalité telle que cet ouvrier la pose, ne consiste pas pour autant à niveler les hiérarchies mais à assurer une promotion collective générale. C'est donc la mise en avant du collectif qui impose cette primauté du principe égalitaire. C'est parce qu'il pense en termes de collectif qu'il promeut l'égalité.

De manière réciproque, l'égalité est au principe de fonctionnement du collectif. À la limite elle le fait exister en ce qu'elle assure une unité à l'intérieur du groupe. La « Carmagnole des Willot » composée par les ouvrières de chez Coframaille à Schirmeck comprend le refrain suivant : « Filles de la Coframaille / Restons unies, restons unies / Filles de la Coframaille/ Restons unies, toutes unies[89]. » L'anaphore ne relève pas seulement d'un manque d'imagination, mais témoigne de l'enjeu de l'existence d'un collectif. C'est parce qu'une unité existe qu'une lutte peut se déployer.

Mais l'égalité est principalement réaffirmée dans un énoncé majeur de la séquence : « À travail égal, salaire égal ». On sait qu'il fonctionna à l'orée du siècle pour refuser les discriminations salariales dont les femmes et les jeunes étaient victimes. On le retrouve pendant notre cycle, où il gagne en complexité. Car cet énoncé ne porte pas seulement sur le salaire mais renferme aussi une thèse sur l'usine. Dans le quotidien communiste du Nord *Liberté*, daté du 2 juin 1968, un article souligne que la grève dans le secteur textile a débouché sur la suppression des abattements de zone et la quasi disparition de ceux portant sur l'âge, et souligne dès lors : « la vieille revendication de la jeunesse travailleuse "travail égal, salaire égal" effectue ici, dans une industrie où les ouvriers vivent particulièrement mal, une avancée considérable ». À partir d'un récit d'une vérificatrice chez Peugeot, le journal conclut ainsi : « À travail égal, salaire égal, c'est aussi pour cela que les femmes de chez Peugeot sont dans la lutte. » Il est tout à fait intéressant de remarquer comment dans un même article de presse, l'énoncé comprend deux formulations voisines, qui rendent compte de sa richesse. « À travail égal, salaire égal » entend refuser les différences de salaires en fonction de l'identité de l'ouvrier (identités de genre, d'âge, ou ethnique) que le patron exhibe pour diminuer le salaire. Ce sens obvie se retrouve dans les grèves que l'on a évoquées, notamment chez Renault en 1973. Quand la préposition « à » disparaît toute-

89. *Bulletin Hacuitex*, Avril 1973.

fois, une nuance surgit par laquelle l'énoncé vise alors davantage à faire reconnaître l'égalité du travail. Il soutient la thèse que le travail est le même pour tous, et qu'en conséquence, la division du travail, effective dans la parcellisation et la mutilation qu'elle entraîne, ne correspond à aucune hiérarchisation et ne peut donc pas fonder un écart salarial. À Flins en 1973 par exemple, « le sens profond du mouvement, c'est "tous pareils", revendication égalitaire, contre la politique de division [90] ». On retrouve ici le lien entre promotion d'un collectif et mise en avant du principe d'égalité. Mais au-delà, c'est bien la différence selon les postes de travail et donc leur hiérarchisation que l'énoncé écorne.

L'égalité légitime ainsi l'insubordination et fonde un type de revendications qui instaure – ou renforce – un collectif ouvrier.

Autonomie et anti-politique

L'autonomie ouvrière constitue une catégorie centrale du cycle des luttes ouvrières en Italie. On peut également l'introduire en France pour les années 68 en lui restituant sa plasticité. Une fois encore des ouvriers de Neyrpic à Grenoble peuvent nous servir de repères. Un manutentionnaire explique ainsi :

> La CGT ne défend plus le beefsteack de l'ouvrier. [...] Parce que les délégués ont une position, il y a la politique qui joue ? Nous on n'en a pas de politique. La politique chez moi c'est le portefeuille, il est vide. À cette grève il fallait exclure la politique, on défendait le beefsteack, on gagnait beaucoup plus. [...] Il faut se débarrasser des étiquettes. [...]
>
> [Question :] Mais quand tu défends ton befsteck [*sic*] tu fais de la politique ?
>
> Ah non ! Faut pas monter trop haut où on ne peut pas aller. [...] il ne faut pas mélanger, sinon c'est Marchais qui dirige et tu as des œillères. C'est à toi d'avoir des idées, c'est à toi de les analyser, de voir si c'est valable ou pas valable. Faut pas prendre une échelle, il faut rester à notre niveau, sinon c'est la méthode russe [...] [91].

Le propos, extrêmement riche, permet de saisir plusieurs éléments de la Charte ouvrière. Il faut d'abord relever l'hostilité à la politique traditionnelle. Celle-ci est d'abord associée « aux étiquettes », c'est-à-dire aux divisions qui rejaillissent sur le plan syndical. Les divisions syndicales sont perçues de manière extrêmement négative par tous les ouvriers. Elles participent en effet d'une division du camp ouvrier et font le jeu du patron qui en « rit » ou en « rigole », comme le disent des travailleurs de la Saviem [92]. Dès lors, aux yeux des ouvriers, les divisions syndicales ne renvoient pas à des analyses divergentes d'une situation locale mais « à la politique ». Par là, une topologie appa-

---

90. « Le mouvement des OS de Renault-Flins », art. cit., p. 2235.
91. Neyrpic » : n° spécial *Cause du Peuple-Vérité Rhône-Alpes*, 22/7/1972. BDIC Fonds Gauche prolétarienne, F Δ Rés. 576/4/3/4.
92. Kergoat D., *La combativité ouvrière…, op. cit.*, p. 289-290. L'expression revient à quatre reprises dans les deux pages.

raît selon laquelle le syndicalisme, unitaire par vocation, se déploie à l'échelle de l'usine tandis que la politique, vouée aux divisions, se réserve un niveau supérieur. À cette hiérarchisation des niveaux d'actions correspond une division des rôles : les ouvriers doivent s'en tenir à l'usine et ne « pas monter trop haut », dans la sphère que Marchais et les autres politiciens se réservent. Par conséquent, la politique appartient au domaine des divisions artificieuses, demeure l'apanage des politiciens et l'instance par laquelle les ouvriers sont dépossédés de la direction de la lutte. On peut donc à bon droit parler d'une anti-politique dans les discours ouvriers.

Dans le même temps, ce manutentionnaire multiplie les précautions sur la nécessité de s'en tenir aux revendications élémentaires. Ce souci marque la volonté de conserver la direction du mouvement. Tenir sur les revendications initiales, ne pas s'intéresser aux étiquettes, c'est-à-dire aux clivages organisationnels, vise à préserver la haute main sur le mouvement lui-même. De ce point de vue, une autonomie des ouvriers de base face aux directions syndicales (mais sans doute pas à l'endroit des simples adhérents) apparaît. Nous nous trouvons par conséquent confronté à un « basisme » ouvrier, qui constitue en quelque sorte le corollaire du « localisme » que nous avons mis en évidence dans l'analyse du répertoire d'action. Dans les deux cas, les ouvriers préfèrent s'en tenir à un cadre connu et engager des actions avec des militants qu'ils connaissent. Cette interconnaissance, qui est un gage d'unité, permet en effet d'assurer le contrôle du mouvement.

Ces deux éléments, basisme et localisme, permettent également de rendre en partie compte de l'implantation souvent éphémères des organisations révolutionnaires. Les multiples comités qu'ils créent en coalisant la gauche ouvrière, constituent en effet l'émanation directe du mouvement. Il y a là une organisation « de base » qui contraste avec les structures syndicales qui mobilisent des permanents et des « bureaucrates ». De même, la démocratie directe qui y règne satisfait une certaine méfiance envers le principe de délégation. Dès lors, ces comités éphémères se veulent l'émanation d'une autonomie ouvrière, c'est-à-dire la simple expression organisée du camp ouvrier. On peut par conséquent considérer l'autonomie ouvrière comme l'expression politique d'un « nous » ouvrier.

Cette hypothèse est confortée par le propos d'un groupe d'ouvrières montpelliéraines en 1968, qui écrivent :

> CE QUE NOUS DEMANDONS : être responsable dans notre travail, de son organisation, de la marche des usines dans le pays – être des hommes et des femmes dont la dignité soit respectée [93].

Le propos montre l'affirmation d'un projet de pouvoir ouvrier à l'intérieur du monde du travail. Ces femmes veulent transférer aux ouvriers « la marche des

---

93. *Journal d'un groupe d'ouvrières. Montpellier 1967-1968, op. cit.*, p. 58.

usines dans le pays», c'est-à-dire faire que les producteurs soient également les dirigeants. Remarquons ici qu'il n'est pas question d'un État ouvrier, comme l'impose l'anti-politique: ces ouvrières demeurent encore à leur niveau, celui du travail et des usines. Elles présentent ainsi une revendication à la fois immense – une transformation globale de l'organisation économique et sociale du pays – et modeste – elles s'en tiennent à l'espace ouvrier du travail.

Ce rêve d'un pouvoir ouvrier, libéré de l'exploitation patronale et d'instances bureaucratiques, revêt des noms multiples pendant notre séquence. À cet égard, l'autonomie ouvrière peut également s'appeler «pouvoir ouvrier» et plus encore «autogestion [94]». Il est frappant par exemple de voir que les propos des ouvrières montpelliéraines peuvent définir assez exactement l'expérience des ouvrières de Cerizay qui ont repris à leur compte le mot «autogestion». À partir d'entretiens avec trois d'entre elles en effet, nous avons été amené à constater qu'une partie au moins de ces ouvrières s'est réappropriée la catégorie d'autogestion. Le mot, qui circule, leur permet de désigner ce dont elles font l'expérience: un collectif de travail et un groupe générationnel, soudés par un propos politique, font l'expérience heureuse d'une libération collective. L'une d'elle dit ainsi: «Ce mot nous a plu [95].» De fait, comme «autonomie», «autogestion» évoque l'idée d'un collectif qui élabore ses propres normes et son projet. Ainsi, aspiration politique réelle mais déniée au nom d'une anti-politique, l'autonomie ouvrière renvoie aussi à une pratique ancrée dans l'univers quotidien. À cet égard, elle entretient bien des liens avec ce que Philippe Bernoux appelle l'appropriation qu'il constitue en enjeu fondamental des grèves [96].

Les quelques principes que nous avons mis en évidence, alimentent des pratiques: c'est au nom de l'égalité et de la démocratie que s'impose la souveraineté de l'Assemblée générale des grévistes par exemple. On peut ainsi parler d'un dispositif politique précaire mais réel. De même, on voit combien la bipartition entre «eux et nous» structure également les productions politiques ouvrière, en particulier dans la promotion d'un collectif. De ce point de vue, plus qu'ailleurs sans doute, la politique ouvrière se conjugue au pluriel.

---

94. JULLIARD J., *Autonomie ouvrière, op. cit.,* p. 30.
95. Entretien avec M.-A. T., Amuré (Deux-Sèvres), 14/02/2001. Cf. VIGNA X., «Le mot de la lutte? L'autogestion et les ouvrières de PIL à Cerizay en 1973», art. cit.
96. Bernoux définit l'appropriation ainsi: «un ensemble d'attitudes et de comportements qui ont pour objectifs de créer une zone de liberté et d'autonomie des individus face à l'entreprise, dans des domaines se rapportant à l'organisation du travail et à la capacité de détermination de cette organisation; elle s'appuie sur la rationalité du travail mise en œuvre par le groupe ouvrier et sur la lutte pour le pouvoir d'organisation dans l'atelier; elle a aussi pour objectif de créer et de souder la communauté de travail, et elle est à ce titre créatrice de normes, en particulier à travers le conflit; elle particularise la revendication, la définit dans un groupe limité qui trouve son identité par elle; elle s'extériorise, dans les conflits, par des aspects festifs; situées en dehors des règles institutionnelles, car elle se veut créatrice, elle favorise l'invention de formes d'actions originales où le groupe se reconnaît. C'est cet ensemble qu'il faut repérer pour comprendre une grève», *Un travail à soi, op. cit.*, p. 117-118.

Conclusion : Politique ouvrière ou politique populaire

Nous nous sommes efforcés de donner une cohérence aux fragments de parole ouvrière que charrient nos sources. Ce ne sont pas seulement des éclats de voix, mais des thèses, des analyses qui renvoient à des pratiques, bref des éléments d'une politique ouvrière. Des actions ouvrières les plus anodines, nous sommes remontés aux questions d'usines et aux grandes angoisses qui structurent un mécontentement ouvrier, lequel porte un point de vue sur le travail. Poursuivant cette remontée, nous en sommes arrivés à repérer quelques principes de légitimation.

Leur récurrence et leur cohérence nous ont conduit à proposer de considérer qu'ils constituent, en quelque manière, une Charte ouvrière. La métaphore est imparfaite, notamment en ce qu'elle masque les contradictions à l'œuvre : l'égalitarisme par exemple heurte sans doute quelques ouvriers qualifiés, attachés à la défense de leur formation professionnelle. Toutefois, sa valeur heuristique tient, à nos yeux, à ce qu'elle appelle une étude sur la longue durée. À cet égard, la comparaison avec le syndicalisme d'action directe, déjà opérée selon des modes distincts par Jacques Julliard et Marnix Dressen, mérite d'être poursuivie et étendue [1]. Des « ragougnasses politicardes » vomies par Émile Pouget au refus de toute intervention étatique, de la méfiance envers le principe de délégation à l'exaltation de l'action directe et la promotion de l'autonomie, c'est tout un faisceau de thèmes propres au syndicalisme révolutionnaire [2], qui s'apparentent à des éléments que nous avons retrouvés pendant les années 68. Quelle stabilité la « Charte ouvrière » a-t-elle donc dans l'histoire contemporaine ? L'espace d'une vaste enquête se dessine alors. Mais peut-on pousser plus avant la réflexion ?

---

1. JULLIARD J., *Autonomie ouvrière, op. cit.,* et DRESSEN M., « Le mouvement d'établissement : une résurgence du syndicalisme d'action directe ? », *Le Mouvement social,* n° 168, juillet-septembre 1994, p. 83-106.
2. Outre Julliard, DUBIEF H., *Le syndicalisme révolutionnaire,* Paris, Armand Colin, 1969 ; DREYFUS M., *Histoire de la CGT*, Complexe, Bruxelles, 1995, p. 44-50 .

Car, le dispositif politique que nous avons isolé, est-il proprement ouvrier ? ou s'inscrit-il plutôt dans des schèmes apparus dès l'époque moderne et façonnés par le menu peuple ? Politique ouvrière donc ou forme contemporaine d'une politique populaire ? Une confrontation s'impose avec les cinq mots clés que Raymond Huard a repérés dans la genèse d'une politique populaire pour le premier XIXe siècle [3] : quotidienneté (marquée par la prépondérance des préoccupations concernant notamment les subsistances et le travail quotidien), proximité, immédiateté, moralisme marqué par un fort égalitarisme. À cet égard, « dans la politique populaire, il n'est pas sûr que les trois termes de la devise républicaine soit sur un pied d'égalité. Une hiérarchisation semble s'instaurer au profit de l'égalité et de la fraternité et au détriment de la liberté. Le moralisme explique aussi peut-être le souci d'unité et d'unanimité [...] [4] ». Tradition enfin, qui justifie les revendications défensives. Roger Dupuy a récemment prolongé cette réflexion pionnière par une étude suggestive sur « la politique du peuple ». Parmi les éléments caractéristiques qu'il identifie, figurent non pas le conservatisme mais la conservation, la transparence de la communauté à elle-même, l'interconnaissance, un égalitarisme latent, le rôle des intermédiaires culturels, l'oralité et la violence comme ciment de la communauté [5].

On est frappé de retrouver quelques thématiques que la séquence des années 68 fait émerger : enracinement dans l'expérience quotidienne, interconnaissance, égalitarisme en particulier semblent appartenir aux deux registres politiques. Il ne s'agit pas de suggérer que la politique ouvrière prolonge une politique populaire plus ancienne mais de voir si l'analyse de la politique du peuple peut affiner notre perception des pratiques ouvrières. À cet égard, la thématique de la conservation nous semble suggestive : on retrouve en effet chez les ouvriers cette défiance envers les innovations qui viennent défaire les habitudes et les équilibres rythmiques et gestuels, imposent de nouveaux agencements coûteux en terme de fatigue, d'autant que les innovations s'expliquent toujours par la recherche de gains de productivité. Ainsi, conserver chez les ouvriers signifie souvent se préserver. De même l'idée d'un contrat tacite nous semble précieuse, en ce qu'elle peut expliquer la soudaineté des explosions ouvrières quand le compromis liant ouvriers et patron est rompu, comme la colère des grévistes quand les revendications sont édulcorées ou aménagées lors des négociations. L'incapacité de la politique du peuple à générer de véritables militants rend également raison de cet écart

---

3. HUARD R., « Existe-t-il une "politique populaire" ? », *in* NICOLAS J. (dir.), *Mouvements populaires et conscience sociale, XVIe-XIXe siècles,* Paris, Maloine, 1985, p. 57-68.
4. *Ibid.,* p. 65.
5. DUPUY R., *La politique du peuple. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 87-122.

entre le temps brûlant des actions ouvrières, qui parviennent même à mobiliser les tièdes, et le temps gelé du travail ordinaire. D'une manière plus générale, la plasticité et l'ambiguïté de la politique du peuple, qui mêlent des éléments classés à gauche comme à droite (respect de l'ordre des choses et des hiérarchies légitimes, clientélisme contractuel par exemple[6]) sont également fort utiles pour saisir les mobilisations et les réticences des ouvriers conservateurs, ainsi que le goût de l'ordre et les exclusions que charrie l'opposition entre « eux » et « nous ». De même, on pourrait reprendre l'analyse à partir des mythes politiques qu'a isolés Raoul Girardet[7] : nul doute en effet qu'on retrouve des avatars de l'Âge d'or, et de l'Unité dans les productions politiques ouvrières. C'est une fois de plus la marque de la longue intégration politique des ouvriers dans l'histoire nationale.

À nos yeux cependant, ces recoupements ne nous autorisent pas à inclure la politique ouvrière dans la politique du peuple, ni à instaurer une filiation. S'il faut adopter le langage mathématique des ensembles, alors il vaut mieux parler d'intersection entre ces deux politiques. C'est dire aussi qu'il y a une spécificité de la politique ouvrière, sur laquelle nous voudrions insister pour conclure. Le premier élément central porte sur l'organisation. Alors que la politique du peuple est informelle et ne se structure pas, la politique ouvrière a ses relais immédiats dans des organisations, aussi embryonnaires soient-elles : un comité de grève par exemple, ou ces comités d'action qui fleurissent en mai-juin 1968, plus souvent une section syndicale. La politique ouvrière est ensuite structurée par une opposition fondamentale au patronat. Il faut partir de cette hostilité plus ou moins marquée selon laquelle le patron demeure l'adversaire immuable. Surtout, la politique ouvrière a un champ particulier, le travail en usine. On a vu comment un point de vue sur le travail émergeait des analyses sur les conditions de travail, la critique de la parcellisation ou des qualifications. De même, le travail bien fait, à un rythme normal, norme les représentations. La politique ouvrière traite par conséquent du travail ouvrier : elle le décrit et le prescrit.

Nous avons ainsi isolé quelques éléments de la politique ouvrière : des principes et des pratiques. Mais celle-ci se déploie dans un adossement à des politiques constituées. Il est donc temps de passer aux organisations dans notre histoire politique des usines. Certaines relaient l'insubordination, d'autres y résistent.

---

6. *Ibid.,* p. 124, 141, 150 et 228-229.
7. Girardet R., *Mythes et mythologies politiques,* Paris, Seuil, 1990 (1986).

Troisième partie

Relais et résistances

Les ouvriers ne font pas de la politique tout seuls. Il faut même soutenir qu'ils n'en font qu'exceptionnellement à l'usine, occupés qu'ils sont à travailler. Si la politique ouvrière vient en infraction dans l'usine et donc par intermittence, en revanche, les organisations présentes dans et autour des usines déploient un dispositif politique stabilisé. Il y a donc adossement organisationnel des ouvriers aux dispositifs politiques que déploient les organisations, sans pour autant que la politique ouvrière puisse s'y fondre ou s'y résoudre. L'autonomie ouvrière, que nous avons pointée, intervient derechef qui signale la proximité dans la distance. Autonomie ouvrière et adossement politique en effet fonctionnent de concert, les ouvriers tout à la fois intégrant et tenant à distance les organisations.

Pendant les années 68, un grand nombre d'organisations investissent l'usine. Un tel investissement, sans équivalent dans l'histoire, témoigne de ce qu'on peut appeler la « centralité ouvrière ». Par cet italianisme que nous préférons à « ouvriérisme », à la fois moins précis, polémique et péjoratif, nous désignons la conviction selon laquelle l'usine devient le lieu décisif et les ouvriers la classe qui tranchera l'avenir politique du pays. Dans le second après-guerre, cette centralité ouvrière est portée avec éclat par le Parti communiste qui se pose en parti de la classe ouvrière. Le prestige considérable du marxisme, la puissance des syndicats et de la CGT au premier chef, renforcent ce mouvement centripète vers l'usine, en même temps qu'il emporte les intellectuels révolutionnaires avec le mouvement d'établissement ou l'Église catholique avec la naissance des prêtres-ouvriers. La condamnation prononcée par Rome en 1954 n'interrompt nullement ce mouvement qui continue de concerner des centaines de prêtres dans notre période, lesquels deviennent très fréquemment des militants syndicaux, souvent cégétistes voire délégués. La

centralité ouvrière favorise dans le même temps le renforcement des mouvements d'action catholique, et notamment de l'Action catholique ouvrière née en 1950. Elle conduit à ce que des chrétiens interviennent dans les luttes d'usine, et y soutiennent la cause ouvrière [1]. Au-delà du monde catholique, cette passion politique se traduit par de puissants mouvements de soutien aux grandes grèves de l'époque, qui se marquent par la création de comités de soutien, aux formes et aux activités multiples, et auxquels s'associent parfois quelques intellectuels. Tandis qu'il relaie l'insubordination ouvrière, un tel souci de faire connaître les pulsations du monde des usines, fait évoluer le schéma ouvriers – syndicats, et oblige à une intervention de l'État et du patronat. Ce sont ces relais et ces résistances à l'insubordination ouvrière qu'il s'agit désormais d'examiner.

1. Pour des analyses plus fouillées et des exemples, notre thèse, *Actions ouvrières…, op. cit.*, p. 430-452. L'ouvrage de PELLETIER D., *La crise catholique. Religion, société, politique en France (1965-1978),* Paris, Payot, 2002, offre une synthèse lumineuse des tensions dans l'Église pendant les années 68.

Chapitre 5

Les syndicats : recomposition et crise

Les pratiques politiques ouvrières s'adossent à des stratégies stabilisées, parmi lesquelles les dispositifs élaborés par les syndicats jouent un rôle déterminant. Cette prégnance des organisations syndicales a une double origine. D'une part, les syndicats constituent le type même de l'organisation ouvrière de sorte que les ouvriers les plus actifs adhèrent et militent souvent dans l'une de ces organisations. De fait, les syndicats rassemblent la grande majorité des ouvriers combatifs, malgré le développement d'organisations ouvrières non-syndicales, en particulier au début de la séquence. D'autre part, l'évolution de la législation, et notamment la reconnaissance de la Section syndicale d'entreprise par la loi du 27 décembre 1968, accroît une présence syndicale déjà conséquente dans les grandes usines, notamment par la gestion des Comités d'entreprise.

C'est dire combien l'analyse des politiques conduites par les syndicats s'avère indispensable. L'étude présente cependant plusieurs limites. Elle ne constitue en aucune manière une analyse des syndicats en tant que tels, sur lesquels de nombreux travaux existent déjà. Notre propos en particulier ne prend guère en compte le fonctionnement des confédérations non plus que les luttes de pouvoir qui s'y déroulent. Nous tentons plutôt, et de manière partielle, de voir comment s'articulent les divers niveaux d'intervention : comment la base, elle-même multiple, répercute, traduit ou infléchit des stratégies décidées au sommet ; comment ces stratégies décident, façonnent, ou influencent les luttes ouvrières et leur sort.

Ce choix d'examiner le champ syndical, en pleine recomposition pendant la séquence, à partir des usines elles-mêmes nous conduit à soutenir trois hypothèses : la première repose sur l'institutionnalisation partielle mais croissante des syndicats qui fonctionnent, dans une certaine mesure, sur un mode clientélaire. Un tel mode de fonctionnement explique par exemple le développement relatif des syndicats modérés ou « indépendants » dans l'après-68

auprès des ouvriers conservateurs, comme on le verra. Nous proposons également l'idée que la grève de mai-juin 1968 inaugure dans les usines la crise du couple CGT-PCF, qui n'a d'autre stratégie à proposer qu'une étatisation des luttes ouvrières. Enfin, la séquence, dans sa phase ultime, marque la crise du mouvement ouvrier dans son ensemble, incapable de traiter la crise sinon en organisant un transfert des attentes vers l'État. En d'autres termes, l'étatisation des luttes ouvrières, à laquelle la CFDT se rallie et qu'elle renforce, conduit à une crise du mouvement ouvrier lui-même.

Les syndicats dans les usines

En examinant le phénomène syndical à partir des usines cependant, plusieurs éléments d'une esquisse apparaissent, confortés par la lecture de fortes synthèses nationales.

Évolution numérique et institutionnalisation

• Croissance et déclin des organisations syndicales

La question des effectifs syndicaux mobilise les spécialistes qui tentent de dépasser les chiffres, systématiquement gonflés, fournis par les organisations et proposent des estimations à partir de calculs savants. La période qui nous occupe comprend deux phases distinctes. La première est marquée par une croissance des effectifs, modérée à la CGT, plus soutenue à la CFDT, jusque vers le milieu des années 1970. En 1965, la CFDT, qui vient de se déconfessionnaliser, compte entre 454 000 et 529 000 militants. Ses effectifs progressent ensuite assez régulièrement jusqu'en 1976 où elle atteint entre 750 000 et 827 000 adhérents [1]. À la CGT, l'évolution est plus chaotique. Elle passe de 1 496 000 ou 1 520 000 cotisants en 1965 à 1 875 000 ou 1 910 000 adhérents en 1969, puis entame un léger recul rapidement compensé jusqu'en 1972 [2]. Malgré ces évolutions divergentes, les auteurs s'accordent pour envisager un déclin des effectifs dès 1973 à la CGT, à partir de 1977 à la CFDT. En 1979, terme de notre étude, la CGT rassemblerait 1 380 000 militants et la CFDT entre 706 et 775 000 : la chute en quelques années est donc sensible.

1. Estimation basse : Bevort A., « Les effectifs syndiqués à la CGT et à la CFDT, 1945-1990 », art. cit., p. 88-89. Estimation haute : Bevort A. et Labbe D., *La CFDT : organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Documentation française, 1992, p. 150.
2. Estimation basse : Andolfatto D., Labbe D., *La CGT. Organisation et audience depuis 1945,* Paris, La Découverte, 1997, p. 233. Estimation haute : Bevort A., « Les effectifs syndiqués à la CGT et à la CFDT, 1945-1990 », art. cit., p. 88-89.

Cette évolution générale appelle plusieurs remarques. Le constat traditionnel d'une faiblesse du syndicalisme français est conforté. Surtout, alors que l'industrie s'est puissamment développée depuis 1945, entraînant une croissance des effectifs ouvriers, le taux de syndicalisation a suivi une évolution presque exactement contraire. Mieux, alors que la séquence est marquée par la plus formidable vague de grèves que le pays a connue, prolongée pendant près d'une décennie par une conflictualité aiguë, les effectifs syndicaux remontent dans le prolongement de 1968 pour stagner rapidement, avant de s'effondrer au terme de la période. Cette situation est d'autant plus remarquable que la France fait exception en Europe occidentale [3] et que la période voit, dans le même temps, se développer l'institutionnalisation des organisations syndicales.

• Une institutionnalisation limitée des syndicats

L'ordonnance du 22 février 1945 créant les Comités d'entreprise a permis aux organisations syndicales qui les gèrent de disposer de moyens matériels et financiers croissants. Cette assise syndicale supérieure dans l'entreprise est accrue dans des proportions considérables par la loi du 27 décembre 1968 qui reconnaît le droit syndical dans l'entreprise. Dans le même temps, les institutions paritaires, qui mobilisent des militants syndicaux, se sont développées, avec la création de la Sécurité sociale ou l'Unedic (1958) par exemple. Dès lors, cette institutionnalisation, qui assoie le rôle des organisations syndicales dans la vie économique et sociale du pays, suppose le développement d'un appareil de permanents et avec lui une bureaucratisation [4].

Les politistes qui développent une telle analyse, l'appliquent en priorité à la CGT, dont la force antérieure repose dans les usines sur un réseau dense d'ouvriers militants qui incarnent l'organisation et fixent sa puissance. Or, l'institutionnalisation des syndicats entraîne une professionnalisation croissante des militants qui sont amenés à délaisser l'usine, et par là, précipite un déclin du syndicat lui-même. Gilles Nezosi repère les prémices d'une telle évolution dès 1967 à Longwy à la suite de l'échec de la grève dans la sidérurgie, et souligne que le bassin anticipe de dix ans une évolution nationale : institutionnalisation et désyndicalisation iraient de pair, l'une entraînant et compensant l'autre. À Renault-Billancourt, la situation est assez similaire : le nombre de syndiqués à la CGT diminuerait de 5 000 à 3 000 entre 1968 et 1974. Cette diminution serait masquée par une croissance des permanents, souvent communistes, embauchés par le Comité d'entreprise (2 000 indivi-

3. Pigenet M. *et alii* (dir.), *L'apogée des syndicalismes en Europe 1960-1985,* Paris, Publications de la Sorbonne, 2005.
4. Groux G., Mouriaux R., *La CGT, crises et alternatives*, Paris, Économica, 1992, p. 119-137.

dus), de sorte que la confusion entre la CGT et le PCF serait maximale à ce moment-là[5].

Cette hypothèse qui explique le déclin des syndicats par une institutionnalisation, une bureaucratisation et une politisation croissantes, est séduisante. Elle permet de rendre compte de l'affaissement de la CGT et peut également expliquer celui de la CFDT quand sa proximité avec le Parti socialiste devient de plus en plus marquée dans la deuxième moitié des années 1970. Cependant, si cette thèse ne peut guère être contestée au niveau confédéral, elle pose davantage de problèmes au niveau des usines.

Car il s'en faut de beaucoup que le syndicat pénètre sans encombre dans les usines et s'y installe. Nos sources montrent au contraire avec quelle fréquence les patrons tentent de s'opposer à l'implantation de militants ou de sections syndicales. On l'a vu en 1968 où une répression patronale s'abat parfois à la suite de la grève. Les exemples abondent ensuite, notamment dans les petites entreprises : le cas de Cerizay une fois encore se présente où le PDG de la CSV s'acharne sur la déléguée syndicale. Toutefois, on retrouve une répression similaire dans quelques grandes firmes : sans mentionner le cas caricatural de Simca, la Saviem à Blainville refuse également pendant 26 mois la réintégration d'un militant cédétiste, Guy Robert, à la fin de son service militaire[6]. À l'usine Citroën de Cormelles-le-Royal, Daniel Bouvet, candidat CGT avec son épouse aux élections du personnel, est ensuite en butte à un harcèlement continuel de la maîtrise pour le pousser à la démission[7]. Dans les usines, la progression des militants syndicalistes est ensuite freinée. Le cas dramatique de Philippe Marchau à Sochaux illustre bien la réalité de la répression : entré à l'usine en 1976, ce militant de la Ligue communiste révolutionnaire est élu délégué en carrosserie en mars de l'année suivante. Dès le 25 mars, il reçoit un premier avertissement, qui inaugure un harcèlement continuel puisque 62 lettres, sanctions ou mises à pied lui sont adressées jusqu'au 9 novembre 1979. Épuisé et à bout, il se suicide le 8 février 1980[8]. En outre, les délégués apparaissent souvent en première ligne dans les grèves et sont donc exposés aux sanctions quand le conflit frise l'illégalité ou que des affrontements opposent grévistes et non-grévistes. La protection juridique limitée dont ils bénéficient, selon laquelle seule l'Inspection du travail peut autoriser un licenciement, n'équivaut pas à une immunité. Dans l'usine Ducellier de Vergongheon par exemple, la Direction évoque une séquestration au cours de

5. NEZOSI G., « La fin de l'homme du fer. CGT et crise de la sidérurgie à Longwy. 1963-1979 », art. cit., LABBE D., *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945, op. cit.*, p. 80.
6. FRANÇOIS M., *L'affaire Guy Robert,* Caen, UD CFDT du Calvados, 1970. L'affaire s'étire entre décembre 1969 et février 1972 et nécessite 25 arrêts. Rapport du préfet du Calvados, 11/2/1972, ministère de l'Intérieur, AN 85257/5.
7. BOUVET D., *L'usine de la peur*, Paris, Stock, 1975.
8. GOUX J.-P., *Mémoire de l'enclave, op. cit*, p. 289-292.

la grève de juin 1969 pour licencier neuf délégués du personnel CGT. Elle obtient gain de cause pour trois d'entre eux, parmi lesquels Bernard Pelouin et le leader local Paul Misson, dont elle veut à tout prix se débarrasser[9]. Les militants licenciés doivent alors bien souvent quitter le bassin d'emploi pour espérer retrouver du travail.

Ces exemples nous amènent par conséquent à nuancer fortement la thèse d'une institutionnalisation des organisations syndicales. Peu contestable en ce qui concerne les appareils, elle semble se limiter, pour notre période, aux entreprises nationalisées pour quelques militants à la base. C'est dire que dans les petites usines comme dans les grandes firmes privées, l'activité syndicale continue à tout le moins d'être suspecte et contrecarrée.

• L'analogie du clientélisme

Malgré les réticences patronales donc, l'activité syndicale se développe pendant la séquence et adopte, dans une certaine mesure, un mode de fonctionnement clientéliste. Le clientélisme permet de comprendre que la politique n'est pas nécessairement perçue sous une forme idéologique mais d'une manière très concrète, par l'activité d'institutions ou d'individus détenteurs de pouvoir, susceptibles d'accorder des emplois, une protection voire des prestations financières. À l'intérieur d'un tel dispositif, les notables opèrent la traduction entre la politique entendue comme valeurs et la politique entendue comme activité pratique, et gèrent l'obtention des faveurs[10]. À partir d'un tel schéma, nous pouvons risquer une analogie avec le fonctionnement syndical. Certes, le pouvoir dont bénéficient les sections syndicales est fort limité. Il n'empêche que la gestion du Comité d'établissement permet de rogner progressivement l'emprise du paternalisme patronal[11]. Les syndicalistes prennent cette tâche très au sérieux parce qu'elle atteste d'une capacité ouvrière à gérer un budget parfois conséquent, en même temps qu'elle peut affermir un collectif ouvrier.

Par ailleurs, la relation clientéliste ne repose pas seulement sur des gratifications mais aussi sur une protection. Dans un tel registre, le délégué du personnel, dans son activité quotidienne, joue le rôle d'un intermédiaire chargé de défendre mais aussi d'obtenir de menus avantages, comme l'explique Nicolas Dubost : « Faire retirer un avertissement, obtenir un congé sans

---

9. Rapport du Préfet au ministère de l'Intérieur, 17/7/1969, AN 770281/201.
10. BRIQUET J.-L., *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse,* Paris, Belin, 1997, p. 116-118.
11. C'est le cas exemplaire de Michelin à Clermont-Ferrand : QUINCY-LEFEBVRE P., « Le système social Michelin ou l'épuisement d'un modèle » *in* GUESLIN A. (dir.), *Les hommes du pneu, op. cit.* Pour un point de vue plus général , LEMENOREL A., « Les comités d'entreprise et le social : paternalisme, néo-paternalisme, démocratie (1945-1990) », *in* GUESLIN A. et GUILLAUME P. (dir.), *De la charité médiévale à la Sécurité sociale,* Paris, Les Éditions ouvrières, 1992, p. 249-265.

solde, obtenir une mutation, un changement de classification, un décalage des dates de congés, une paire de chaussures de sécurité… tant de choses [12] ! » En échange d'une telle action, et pour autant qu'elle soit efficace, les ouvriers portent leur suffrage sur l'organisation syndicale qu'il représente. Cette activité quotidienne, passablement ingrate, constitue d'ailleurs le cœur de l'activité des délégués. Ne pas la souligner risque de nous faire manquer l'explication du succès des syndicats « indépendants » dans certaines entreprises, dont c'est la raison d'être.

On peut poursuivre cette hypothèse à partir de l'extrait d'un tract distribué par la CGT chez Arthur Martin à Revin (Ardennes) en décembre 1975 :

> La carte syndicale est plus qu'une assurance, il suffit de mesurer les avantages obtenus pour se rendre compte qu'ils sont largement supérieurs aux prix demandés par année à chaque adhérent. Par exemple, chez Martin, grâce à l'importante organisation CGT et grâce à sa combativité avec les travailleurs, près de 50 avantages acquis ont été arrachés à la maison Martin [13].

Ce tract constitue le modèle du syndicat pensé comme institution. L'argumentation repose sur le fait que la CGT a conquis des « avantages » dont elle demeure la garante. On retrouve peut-être ici une référence à des situations où la CGT dispose quasiment du monopole d'embauche, comme chez les dockers ou les ouvriers du Livre. Dès lors, si la carte syndicale fonctionne comme une « assurance » qui octroie des avantages, la CGT se pose alors en tutrice, sinon en patron, d'une clientèle qu'elle protège. C'est dire également qu'il existe une tension entre le fonctionnement clientéliste et le modèle de l'investissement militant : le premier nourrit un discours basé sur les avantages, le second sur l'engagement ; le premier participe d'une extension du principe de la délégation et de la remise de soi, le second implique à l'inverse une participation de chacun. Cette tension traverse les syndicats qui recrutent chez les ouvriers, la CGT et la CFDT principalement. Son importance dépend surtout de la place qu'occupe une section dans le champ syndical d'une usine. À cet égard, les logiques nationales ne se retrouvent pas nécessairement au niveau local.

Le champ syndical dans les usines

L'emprunt au dispositif théorique élaboré par Pierre Bourdieu s'avère particulièrement pertinent pour rendre raison des politiques déployées à l'échelle des usines. D'une manière générale en effet, les positions qu'occupe une section découlent du choix des orientations de la confédération mais

12. DUBOST N., *Flins sans fin, op. cit.*, p. 73.
13. AUFFRAY D. *et alii, La grève et la ville, op. cit.*, p. 70.

également des positions des sections rivales, quand elles existent. À cet égard, une sorte de polarisation semble fonctionner qui interdit que deux sections occupent des positions semblables. Dès lors, des clivages sédimentés par l'histoire singulière de chaque usine et par l'histoire du champ lui-même, séparent les différentes sections syndicales, et les placent dans des positions distinctes : d'une manière générale, la CGT fonctionne comme pôle référent, et c'est autour d'elle que se re- et dé-placent les autres sections. Nous examinerons longuement les positions de la CGT et de la CFDT dans les sections ultérieures de ce chapitre, de sorte que nous nous limiterons ici à une présentation sommaire des autres confédérations dont nous trouvons trace dans les usines.

• Les deux visages des sections Force ouvrière

Force ouvrière tout d'abord, qui est essentiellement une confédération implantée chez les fonctionnaires, ne recrute ni ne séduit guère les ouvriers. Pis, la scission de sa fédération de la chimie dirigée par Maurice Labi pour rejoindre la fédération CFDT en 1971-1972, a encore réduit sa présence dans l'industrie [14]. Aux élections professionnelles entre 1966 et 1971, elle recueille moins de 8 % des voix, et 6,1 % si l'on s'en tient uniquement aux ouvriers [15]. C'est dire qu'au niveau national, elle est moins implantée que ses rivales CGT et CFDT, d'autant qu'elle privilégie les petits établissements, les secteurs peu industrialisés et les zones rurales [16]. Cette faiblesse générale soulignée, on peut cependant s'attacher à présenter le rôle des sections qui, localement, peut ne pas être négligeable.

Les sections syndicales Force ouvrière dans les usines, ne présentent qu'un seul trait commun, à l'instar de la Confédération elle-même : un anti-communisme décliné dans un anti-cégétisme. On comprend dès lors qu'elle séduise une partie de la maîtrise comme chez Coder à Marseille ou à la SCPC à Cournon. Pour le reste, les clivages qui partagent la Confédération se retrouvent au niveau des sections. De fait, les sections FO ressemblent à Janus *bifrons* : souvent, modérées voire conservatrices, elles fédèrent parfois la gauche ouvrière dans les derniers refuges de l'anarcho-syndicalisme (la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Loire) ou, quand elles sont animées par des militants trotskystes, de Lutte ouvrière ou de l'OCI lambertiste.

Le visage modéré ou conservateur domine largement. Soit l'entreprise de bois et de meubles Delagrave qui emploie 150 salariés à Froideconche, petit bourg du canton de Luxeuil en Haute-Saône. L'entreprise a connu une grosse grève en 1936, marquée par des heurts violents, une occupation des locaux et des barricades sur la route joignant Luxeuil à Faucogney. Après guerre, une

---

14. Brucy G., *Histoire de la fédération de la chimie CFDT. De 1938 à nos jours,* Paris, Syros, 1997, p. 223-230.
15. Bergounioux A., *Force ouvrière,* Paris, Seuil, 1975, p. 219-220.
16. Adam G. *et alii*, *L'ouvrier français en 1970, op. cit.*, p. 24-27.

section FO se crée à l'initiative de deux délégués très actifs, et qui regroupe environ 90 % des 138 ouvriers en 1968. Le 22 mai, la grève est votée à bulletins secrets. Des piquets barrent l'accès à l'usine qui n'est cependant pas occupée. Le patron décide de manière unilatérale la reprise du travail pour le 4 juin, de sorte que FO demande des négociations dans la précipitation et incite à la reprise [17]. À Flins, c'est une tonalité plus conservatrice qui est perceptible : la section FO, disparue en 1965, réapparaît en effet après la grève de 1973 et rassemble probablement les adversaires de la grève. La même année, à Cerizay, une section Force ouvrière naît pendant la grève productive et rassemble les anti-grévistes si bien que les ouvrières de PIL ont transformé le sigle de la nouvelle section en FP : Force patronale ! La configuration est identique chez Péchiney-Noguères : la section FO qui apparaît regroupe les non-grévistes et les adversaires de la grève [18].

Toutefois, un second visage apparaît lorsque la section est aux mains de militants trotskystes ou des tenants de l'anarcho-syndicalisme. Force ouvrière occupe alors une position en pointe, parfois radicale. L'exemple le plus connu est celui de l'usine Sud-Aviation de Nantes où la section FO des horaires, dirigée par un militant de l'OCI, Rocton, est à l'origine du déclenchement de la grève le 14 mai 1968 [19]. Une telle configuration se retrouve également dans certaines usines de la Région parisienne, comme Roussel-Uclaf à Romainville ou Rhône-Poulenc à Vitry, où des sections Force ouvrière animées par des militants trotskystes contribuent à la radicalisation de la grève en mai-juin. Puis, en 1971, à l'occasion d'une grève à la Polymécanique de Pantin, on retrouve une section Force ouvrière menée par un militant de Lutte ouvrière qui tente de radicaliser le mouvement [20]. Ces quelques exemples attestent de la réalité d'une telle configuration : elle demeure minoritaire toutefois, dans la mesure où les militants trotskystes privilégient des syndicats à l'image moins trouble. De fait, Force ouvrière rassemble plutôt les ouvriers modérés pendant les années 68, à l'instar d'une autre confédération encore plus confidentielle, la CFTC.

• La CFTC : une présence évanescente

Depuis la déconfessionnalisation de la CFDT en 1965, la Confédération française des travailleurs chrétiens fait surtout figure de reliquat dans les usines. Elle a sans doute conservé quelques positions dans les mines du Nord. En mai-juin 1968, la CFTC se montre très soucieuse d'un compromis, et ses

---

17. Rapport de Jean-Paul Simonet et Marcelle Giselle Cras sur « Mai-juin 1968 en Franche-Comté », CNAM III. Mai 1968, Entreprises.
18. LEMARQUE S., *Aspects locaux d'un grand conflit social : la grève de Péchiney-Noguères (été 1973), op. cit.*
19. LE MADEC F., *L'aubépine de mai, op. cit.*
20. Rapport de la Préfecture de Police de Paris, 12/6/1971, AN 760122/285.

adhérents apparaissent dès lors comme des « jaunes » dans le bassin minier de Valenciennes. À Roubaix et Tourcoing, la CFTC distribue un tract le 6 juin, quand le mouvement décline, qui précise notamment :

> Aux exigences fondamentales du respect des personnes, seule la CFTC a su répondre. La CFTC en effet :
>
> A refusé de s'associer à une grève générale, qui déclenchée au-dessus de la tête des dirigeants de certaines centrales, a pris un aspect politique et de véritable anarchie,
>
> S'est dressée contre les atteintes à la liberté du travail et a dénoncé les menaces et les pressions inadmissibles exercées aux portes des usines,
>
> S'est maintenue sur le seul terrain professionnel, ne prenant aucune position politique[21].

Le langage que tient la CFTC marque sa claire réprobation du mouvement, suspect de dégénérer en « véritable anarchie », et d'avoir donné lieu à des « atteintes à la liberté du travail ». L'utilisation de cette dernière expression, de même que la dénonciation du caractère « politique » du mouvement marque combien la CFTC tient à son image de confédération modérée, regroupant essentiellement des syndicalistes peu revendicatifs. C'est donc un syndicat catholique conservateur qui apparaît nettement à l'issue du mouvement de mai-juin. On comprend dès lors qu'un certain nombre de patrons ait pensé susciter des sections CFTC pour contrer des syndicats plus revendicatifs. C'est ce qui se produit en Seine-Saint-Denis, selon un rapport des Renseignements généraux de mars 1969[22]. Le rapport, qui ne mentionne en réalité qu'un seul exemple dans l'industrie, nous impose une grande prudence. Il donne cependant à voir une recomposition du champ syndical à la faveur des grèves de mai-juin 1968 qui aboutit à une déportation vers la droite des syndicats modérés, en même temps que les syndicats « indépendants » se structurent pour attirer les ouvriers les plus conservateurs.

Le conservatisme dans le monde ouvrier : syndicats « indépendants » et ouvriers conservateurs

Le mouvement de grèves de mai-juin 1968 a développé l'insubordination ouvrière de sorte que l'aile marchante du groupe ouvrier rêve à voix haute de révolution. Cependant, un phénomène réactif assez net est perceptible qui entraîne un courant d'adhésions vers les syndicats indépendants et permet de mieux cerner le conservatisme en milieu ouvrier.

21. AD Nord 1008 W 19.
22. Rapport sur l'Union départementale du 22/3/1969, AD Seine-Saint-Denis 23 W 3.

• Les syndicats « indépendants »

Les syndicats « indépendants », plus la CFT (née en 1967) que la CGSI (apparue en 1948), ainsi que la multitude des syndicats autonomes organisés à l'échelle d'une entreprise, profitent d'une réaction d'hostilité au mouvement pour recueillir des adhésions. Alors que la CGSI sombre dans un déclin irrémédiable, la CFT recueille les fruits de son opposition au mouvement de grèves : entre mai et octobre 1968, 175 syndicats (82 en région parisienne et 93 dans 37 départements) voient le jour[23]. Au plan national, en additionnant les résultats de la CFT et de la CGSI, on passe de 2,56 % de délégués syndicaux en 1969, à 2,73 en 1970 et 2,91 en 1971[24]. La croissance est donc incontestable mais modérée. Nos sources, notamment dans les archives départementales, nous permettent de compléter cette première évaluation du phénomène.

Divers rapports des Renseignements généraux montrent l'implantation de la CFT en Seine-Saint-Denis, bastion de la CGT et du Parti communiste. L'organisation s'implante grâce à l'action de Louis M., ancien membre de la CGT et du Parti communiste, qui prend langue avec une commission patronale en octobre 1968[25]. En décembre, on repère une première victoire de la CFT aux Éts Leblanc de Drancy, qui lamine la CGT aux élections professionnelles[26]. Un rapport établi en août 1969 dresse enfin un bilan de l'« Implantation des Syndicats indépendants dans le département de Seine-Saint-Denis » : Ces syndicats indépendants sont implantés dans de nombreuses entreprises, y compris dans la métallurgie : 16 entreprises métallurgiques de plus à 100 salariés ont de telles sections, jusqu'à des firmes importantes comme Labinal (1367) ou Robert Bosch (1400) à Saint-Ouen. Le rapport en tire la conclusion suivante : « Depuis les événements de mai 1968, la CFT connaît un incontestable renouveau qui s'est traduit par l'implantation de sections syndicales dans de nombreuses entreprises du département. Non encore stabilisée, cette expansion devrait la situer à un niveau départemental au moins à celui de FO [*sic*]. » De son côté, la CGSI rassemble 730 adhérents environ, mais son influence diminue. Son fief dans le département est l'usine Wonder de Saint-Ouen où elle a obtenu 278 voix aux élections du personnel contre 598 à la CGT[27]. L'implantation est donc réelle, mais très insuffisante dans le département pour contrecarrer l'hégémonie de la CGT qui rassemble de son côté 70 000 adhérents.

---

23. Favre D., *Ni rouges, ni jaunes. De la CGSI à la CSL, l'expérience du syndicalisme indépendant,* Courbevoie, Éditions Midi moins le Quart, 1998, p. 173. La CGSI, moribonde, rejoint entre 1975 et 1977 la CFTC (*Ibid.,* p. 210-212).
24. Adam G., « La représentativité syndicale dans l'entreprise », art. cit., p. 103.
25. Rapport des Renseignements généraux du 18/10/1968, AD Seine-Saint-Denis 23 W 1.
26. Rapport du 31/12/1968, *ibid.*.
27. « Implantation des Syndicats indépendants dans le département de Seine-Saint-Denis », 29/8/1969, AD Seine-Saint-Denis 23 W 3.

Des rapports préfectoraux permettent de compléter le tableau au plan national. En Vendée, la CFT s'implante dans le textile, notamment chez Big Chief à La Roche-sur-Yon, mais également aux Éts J.P. Ferry et aux Éts Dandurand à Fontenay-le-Comte [28]. En Haute-Marne, une Union départementale se crée au premier semestre 1969 à laquelle adhèrent six ou sept syndicats autonomes, implantés parfois dans de grandes entreprises : Éts Isorel à Chamouilley (280 salariés), Procédés Ferro à Saint-Dizier (300), Ateliers Métallurgiques de Saint-Urbain (328), les Forges de Fronches (560), Tréfilunion à Saint-Dizier (800) [29]. De ces rapports, nous pouvons tirer deux enseignements. Le premier porte sur les branches industrielles concernées : la CFT n'est pas seulement implantée dans l'automobile. Certes, cette branche constitue son bastion, chez Simca ou chez Citroën [30]. Il faut cependant prendre acte qu'elle est également présente dans la métallurgie, le textile ou les industries alimentaires en fédérant d'anciens syndicats autonomes. En outre, les effectifs concernés et les résultats des élections professionnelles interdisent de restreindre l'adhésion à la CFT aux employés et aux agents de maîtrise : aux Éts Isorel de Chamouilley, la section CFT rassemble 120 adhérents sur 280 salariés ; aux Éts Fontex également situés en Haute-Saône, ils sont 60 sur 88 [31]. En fait, ces sections « indépendantes » réunissent diverses catégories de salariés, des ouvriers aux cadres, qui partagent une même vision de l'entreprise comme communauté.

Enfin, il faut souligner le caractère largement factice de l'indépendance dont se prévalent ces organisations. Sans jamais obtenir une reconnaissance nationale, la CFT bénéficie d'abord de l'appui de la fraction la plus conservatrice de l'UDR. Surtout, à partir de l'exemple de l'usine Simca de Poissy, Jean-Louis Loubet et Nicolas Hatzfeld ont démontré l'intégration de la CFT dans les structures mêmes de l'entreprise, de sorte que la CFT apparaît bien comme un appendice patronal [32]. Le propos se retrouve ailleurs : dans l'usine Peugeot de Vesoul, où une section CFT naît en mars 1969 qui regroupe environ 200 adhérents, l'initiative appartient à un ancien membre de l'union départementale CGT qui entend « s'attirer les bonnes grâces de la direction, avec laquelle il est en relations étroites, voire de connivence », explique sans circonlocution un rapport préfectoral [33]. À Sochaux, la Direction appuie le syndicat

28. Rapport du préfet, 17/1/1969, ministère de l'Intérieur, AN 770123/209.
29. Rapport du préfet, 3/7/1969, ministère de l'Intérieur, AN 770123/203.
30. En février 1970, une UD CFT se crée en Ille-et-Vilaine qui prétend rassembler 4 200 adhérents : ils sont cependant 3 400 à l'usine Citroën de Rennes et 400 à la laiterie Bridel de Retiers (Rapport préfectoral, 19/2/1970, AN 770122/215). Dans l'Allier, l'UD CFT se targue de 767 adhérents mais 600 proviennent de l'usine Chrysler de Dompierre-sur-Besbre (Rapport préfectoral, 22/10/1970, AN 770122/215).
31. Rapport préfectoral, 3/2/1970, AN, ministère de l'Intérieur, 770122/213.
32. Loubet J.-L. et Hatzfeld N., « De la CGT à la CFT à l'usine de Poissy », *Les Cahiers d'Evry,* décembre 2001, p. 6-28.
33. Rapport du 21/4/1969, AN, ministère de l'Intérieur, 770122/205.

« indépendant » SIAP affilié à la CFT, comme le SIR chez Renault. De même Michelin voit d'un œil bienveillant le syndicat autonome l'UPM. Cette liaison qui fait de ces organisations des relais de la Direction, s'explique par leur hostilité à tout mouvement revendicatif, et par leur caractère anti-syndical. Ainsi, lors de la grève menée par des ouvriers immigrés à la fonderie CIAPEM de Villieu (Ain) en octobre 1972, la Direction suscite une section CFT, qui rédige un tract en arabe avec une phrase lourde de menaces : « Si tu ne viens pas à la CFT, où iras-tu avec ta valise [34] ? » La carte de la CFT non seulement garantit l'embauche, comme chez Citroën ou chez Simca, mais l'organisation vise à stopper l'activité revendicative de ces ouvriers. Le comble est atteint quand la CFT participe à la répression anti-ouvrière : le 5 juin 1976, Pierre Maître, ouvrier en grève de la Verrerie champenoise à Reims est assassiné par un commando CFT. Cette collusion de plus en plus flagrante, qui justifie la qualification de « jaunes » attribuée par les organisations ouvrières, freine d'ailleurs la progression des syndicats « indépendants » dans la seconde moitié des années 1970. Entre-temps, ils auront cependant rallié les ouvriers conservateurs.

• Les ouvriers conservateurs

Un ouvrier professionnel de la métallurgie, adhérent à la CFT, expose sa conception des relations entre ouvriers et patron de la manière suivante :

> Il est bien évident que nous avons nos problèmes… la direction a les siens. Ce que nous voulons, c'est en discuter, honnêtement. Que la direction nous expose ses problèmes, que nous exposions les nôtres. Or nous sommes persuadés que de la discussion naît la lumière. […] Seulement, il faut que le travailleur se sente responsable du travail qu'il fait et se sente en même temps responsable de la vie de l'entreprise. Or, il ne peut se sentir responsable de la vie de l'entreprise s'il considère qu'il y a lutte de classe et que le patron, pour lui, c'est un ennemi à abattre. C'est pas vrai. Au fond, c'est un interlocuteur, un point c'est tout. Et ce que nous voulons, c'est… au sein des discussions, c'est discuter d'égal à égal avec la direction, mais discuter de façon constructive [35].

Cet ouvrier ne cesse d'insister sur la nécessité d'une discussion entre « la direction » et ses ouvriers. Dans ces « discussions », qui ne sont jamais présentées comme des négociations, il s'agit d'exposer des problèmes. L'idée d'intérêts antagoniques est rejetée puisque le travailleur doit se sentir « responsable de la vie de l'entreprise ». Dès lors, ce dernier se contente d'être « un interlocuteur ». Cela aboutit dans les dernières phrases au fantasme d'une égalité des partenaires. De fait, cet ouvrier rêve d'être reconnu et distingué par son patron, parce qu'il a un comportement responsable et qu'il est soucieux de

34. BDIC, Fonds Cahiers de Mai F Δ Rés. 578/53.
35. Cité *in* CAPDEVIELLE J. et MOURIAUX R., « L'ouvrier conservateur », art. cit., p. 79.

l'entreprise : sous l'exposition des relations sociales pointe le désir d'ascension. Ce rêve nécessite d'oblitérer la question du pouvoir. Ainsi, l'ouvrier conservateur pose l'entreprise comme une unité, à laquelle il appartient et dans laquelle il se reconnaît. Un autre ouvrier explique ainsi : « Chez nous, c'est une usine qui n'est pas très grande, où le travail s'effectue en *famille*, où on côtoie les patrons chaque jour [36]. » La communauté est clairement affirmée, au point qu'on présente l'usine comme une famille : en filigrane, surgit l'analogie du patron et du père soucieux de ses enfants. On voit comment le discours ouvrier conservateur se refuse à assumer une solidarité ouvrière, dissout le « nous » ouvrier, au profit d'un autre groupe, l'entreprise pensée comme une communauté, une famille, la maison. Par là, l'ouvrier conservateur adhère pleinement à la culture d'entreprise qui est dispensée sur son lieu de travail.

Dès lors, il n'est guère étonnant de retrouver la rhétorique du monde domestique isolée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot [37]. À l'intérieur du monde domestique, la hiérarchie qui reflète la grandeur s'inscrit dans des signes (on songe à la couleur de la blouse qui marque un statut dans les usines) ; les valeurs qui y sont célébrées correspondent à la tradition, la continuité, la fermeté, la fidélité, et l'exactitude. Il est nécessaire d'entretenir avec ses supérieurs une relation de confiance et de pérenniser l'esprit-maison qui est celui de l'entreprise. À l'inverse, il faut se défier de l'ostentation, de ceux qui veulent se faire remarquer, qui contredisent, répondent ou font des histoires, de ceux qui sont débraillés, désordonnés et maladroits. Dès lors, chez l'ouvrier conservateur, le goût de l'ordre est indissociable d'un respect de la hiérarchie, dans laquelle il espère grimper.

Jacques Destray présente à cet égard un exemple tout à fait abouti d'ouvrier conservateur : ouvrier chez Citroën pendant une vingtaine d'années, l'homme est ensuite passé chef d'atelier dans un garage et expose sa conception du monde ouvrier de la manière suivante :

> […] dans les ouvriers eux-mêmes, il y a beaucoup de couches différentes. Il y a l'ouvrier qui fait attention, qui sait gérer son argent. Ce qui est rare chez l'ouvrier. L'ouvrier demande toujours de l'argent, mais il ne sait pas le gérer. Il veut faire comme le riche. […] Moi, je me classe parmi les ouvriers, mais l'ouvrier qui fait attention à tout, qui ne gaspille pas. Je me vois quand même un peu plus au-dessus qu'un ouvrier, forcément, j'ai du crâne [38].

Une hiérarchie explicite structure ce discours : en bas, l'ouvrier incapable de gérer son budget, qui gaspille et qui va passer son temps à demander de l'argent et donc à revendiquer ; en haut, « l'ouvrier qui fait attention » parce qu'il a « du crâne », c'est-à-dire qu'il est intelligent. Cette dichotomie entre la

---

36. *Ibid.,* p. 67. Souligné par nous.
37. BOLTANSKI L., THEVENOT L., *De la justification, op. cit.,* p. 206-222 et 296-303.
38. DESTREY J., *La vie d'une famille ouvrière,* Paris, Seuil, 1971, p. 87-88.

cigale et la fourmi, la brute et le sensé, traduit une aspiration individualiste : c'est parce que « j'ai du crâne », et me situe donc au-dessus de la tourbe, que je peux faire ou ai fait carrière. De même que les ouvriers conservateurs hiérarchisent les ouvriers, ils hiérarchisent les « races ». Ce sont chez eux que la xénophobie et le racisme s'expriment le plus crûment. Notre homme, qui avoue détester les « bougnoules », développe une hiérarchie des nationalités :

> Un Espagnol, j'ai travaillé avec des Espagnols, si c'étaient des mécaniciens, ils travaillaient très bien. Tu travaillais avec des Italiens, c'est déjà un peu moins bien, parce que c'est une mentalité de macaroni. Alors, l'Arabe, je ne peux pas le sentir. Le vice, la saleté qui pue, et ce sont des gars, ils ne sont bons à rien, qu'à avoir une pelle et une pioche et à faire des trous [39].

La hiérarchie entend se fonder sur une prétendue valeur de la force de travail de ces ouvriers, mais c'est un racisme particulièrement odieux qui structure le propos, notamment au détriment des « Arabes ». Le propos montre que l'étranger demeure fondamentalement le non-Européen, c'est-à-dire fantasmatiquement, le non-Blanc. Une fois de plus, il semble que les ouvriers conservateurs déplacent les catégories fondatrices dans l'opposition entre « eux » et « nous » : les communautés dont ils se réclament, l'entreprise, le pays, s'opposent aux identités de classe marquées par l'opposition entre les ouvriers et les chefs ou les patrons.

Il est difficile de mesurer le poids de ces ouvriers conservateurs, d'autant que leur importance varie beaucoup selon les usines et les périodes. Taiseux par vocation, ils n'interviennent guère sinon quand les cadres les regroupent dans des Comités de défense à l'occasion de grèves. On se gardera donc de reprendre benoîtement l'antienne de la « majorité silencieuse ». Pour notre part, nous les envisageons plutôt comme une fraction dont la présence permet aux usines les plus contestataires (Flins, la Saviem de Blainville, Ducellier, Usinor-Dunkerque, etc.) de tourner quand même.

Par ces analyses sur le champ syndical, nous espérons avoir levé un voile sur cette fraction ouvrière conservatrice et silencieuse, qui, par définition, constitue « l'angle mort » de nos sources, et qui ne cesse de regimber face à la politique des deux grandes confédérations syndicales dans les usines, la CGT et la CFDT.

La politique de la CGT et du Parti communiste : étatisation des luttes ouvrières et crise du modèle

La CGT demeure, pendant l'ensemble de la séquence, l'organisation syndicale la plus puissante et fixe le paradigme du syndicat ouvrier. Pourtant, c'est une organisation qui semble plutôt sur la défensive et le modèle qu'elle

39. *Ibid.*, p. 91.

incarne est en déclin. Sa stratégie repose en effet en dernière analyse sur une conquête du pouvoir de sorte qu'elle suppose un partage des tâches avec le Parti communiste, à qui revient le rôle décisif. Ainsi, la CGT est bien en cette période, « la fille aînée du Parti communiste » comme l'écrit Michel Dreyfus [40]. C'est de cette alliance nécessaire, plus que d'une analyse de la composition des appareils, que découle le choix d'étudier conjointement la politique de la CGT et du PCF dans les usines.

L'étatisation des luttes ouvrières

La CGT prend en charge les travailleurs, tandis que le PC mobilise les électeurs : telle est la répartition des rôles dans les usines, qu'il convient d'établir. La défense des travailleurs correspond à la mission d'un syndicat. Toutefois, la CGT, dans ce registre classique, privilégie les ouvriers professionnels, masculins et français. Un modèle se dessine en effet à travers l'examen de deux films produits par la CGT. Dans le film de Paul Seban, *La CGT en mai 1968*, les seules femmes grévistes qui apparaissent travaillent aux Galeries Lafayette, alors que les ouvrières sont absentes. De même, la scène finale illustre la création d'un bureau syndical dans une usine : le local est occupé par cinq hommes et une femme. Cette dernière dactylographie un texte qu'un homme lui dicte tandis que les quatre autres sont occupés à tirer des tracts. Il y a là une infériorisation des rôles féminins que la caméra légitime. Dans *Pourquoi la grève ?* de 1970, les trente-cinq premières minutes mettent en scène uniquement des ouvriers masculins. Les femmes sont toujours interviewées en tant qu'épouses de grévistes. La fin du film corrige cette impression en faisant intervenir quelques ouvrières, mais aucun ouvrier immigré n'est sollicité [41]. Ainsi, bien qu'elle s'efforce de mobiliser les ouvrières et les ouvriers immigrés dans les usines, c'est d'abord sur les ouvriers masculins français que la CGT compte. Le fait est également attesté par les pratiques revendicatives : la CGT présente d'abord des revendications générales, puis des revendications particulières qui concernent les jeunes, les femmes et les immigrés. Une telle présentation revient par conséquent à poser l'ouvrier français masculin au centre du dispositif revendicatif.

À l'intérieur des ouvriers, la CGT accorde davantage de considération aux ouvriers professionnels qu'elle place au cœur de ses revendications. On en veut pour preuve la grille des salaires proposée parmi d'autres revendications par la Fédération des Métaux le 29 mai 1968 [42].

---

40. DREYFUS M., *Histoire de la CGT, op. cit.*, chap. 7.
41. *La CGT en Mai 1968,* Paul Seban, 1968 ; *Pourquoi la grève ?*, Film CGT, 1970.
42. « Revendications posées à l'ouverture des négociations avec l'IUMM par la FTM CGT le 29/5/1968 », Fonds Gec-Alsthom Le Bourget, AD Seine Saint Denis 72 J 9. Les deux dernières colonnes correspondent donc aux revendications de la CGT.

Classification actuelle	Coefficient actuel	Nouvelle classification	Nouveau coefficient
M1	100	M	100
M2	108		
OS1	121	OS	135
0S2	127		
P1	140	P1	150
P2	155	P2	170
P3	170	P3	190

Cette grille est remarquable car elle ouvre l'éventail des coefficients et donc des salaires au profit des OS et surtout des OP. Mieux, si l'on suit la grille, les plus grands bénéficiaires d'une telle opération seraient les P3. En outre, alors que la Fédération des Métaux entend supprimer les échelons M2 et OS2, elle conserve trois niveaux d'OP. Les analyses développées précédemment sur les classifications se voient confortées : la CGT défend au premier chef les classifications des ouvriers professionnels.

De son côté, le Parti communiste, présent dans les usines avec plusieurs milliers de cellules[43], ne mobilise pourtant que des électeurs. De fait, les ouvriers communistes militent à la CGT de sorte que les tracts communistes négligent l'action revendicative pour se focaliser sur la politique gouvernementale. Plus exactement, l'action du Parti communiste dans les usines vise à décrypter et à expliquer l'action revendicative à partir de la politique gouvernementale. Un tract distribué à la CEM du Bourget explique ainsi :

> Or, à notre époque, l'existence d'une coalition patronat-gouvernement s'opposant systématiquement à la satisfaction des revendications syndicales (augmentation du pouvoir d'achat, abaissement de l'âge de la retraite, retour aux quarante heures) conduit les travailleurs en lutte pour leurs conditions de vie à poser simultanément la question politique, la question du choix de société. Parce que les travailleurs se heurtent quotidiennement à la politique antisociale du pouvoir au service des grands monopoles, parce que les problèmes économiques posent, plus que jamais, la question du choix de société, parce que la lutte politique se fait plus âpre, il est décisif pour les travailleurs, dans leurs entreprises, de renforcer leur Parti, de prendre part directement, grâce au PARTI COMMUNISTE, à la bataille politique.

---

43. Entre un quart et un tiers des cellules communistes sont des cellules d'entreprises, dont une grande majorité dans les usines pendant notre période, VERRET M., *La culture ouvrière, op. cit.*, p. 233. Les usines, où la densité communiste est la plus forte en 1975, sont dans un ordre décroissant : Renault-Billancourt, les Chantiers navals de La Seyne, Chausson – Gennevilliers, Berliet – Vénissieux, Creusot-Loire, les Chantiers navals de La Ciotat, Usinor – Longwy, la SNIAS – Toulouse, Renault – Le Mans, Creusot au Creusot, MOLINARI J.-P., *Les ouvriers communistes*, Thonon-les-Bains, L'Albaron, 1991, p. 347.

Dans les entreprises, des luttes longues et difficiles ont été gagnées, souvent grâce à l'influence irremplaçable d'un PARTI COMMUNISTE fort en adhérents : RATEAU, GRANDIN, CHAUSSON et tout dernièrement SAVIEM, dépassant le cadre de l'entreprise, ces luttes, par leurs motivations, posaient les revendications en l'occurrence la sauvegarde de l'emploi au niveau politique le plus élevé, au niveau gouvernemental.

En est-il autrement à la CEM ? Non, la direction, à maintes reprises, a démontré qu'elle appliquait à la lettre les directives du CNPF et du pouvoir giscardien. C'est vrai l'année dernière où les revendications salariales n'ont pas été obtenues après 9 semaines de luttes ; c'est vrai cette année, où la direction, appliquant les consignes gouvernementales, en matière de blocage de salaires, accorde royalement 0,5 % d'augmentations mensuelles [44].

Dans l'argumentaire communiste, la situation économique et sociale de chaque entreprise dépend de décisions prises à l'échelon gouvernemental. Dès lors, il s'agit à la fois d'appuyer l'action revendicative à la base, mais aussi de comprendre que l'action décisive relève de la sphère politique. Ce soutien à l'action revendicative conduit à l'intervention d'élus et de parlementaires communistes lors des conflits. Mais l'essentiel est ailleurs : l'adhésion au Parti, ou à défaut, le vote communiste non seulement prolongent naturellement l'action revendicative, mais en vérité en conditionnent le succès. Fondamentalement par conséquent, il s'agit de mobiliser les électeurs pour maintenir les places fortes municipales et conquérir le pouvoir d'État. C'est la raison pour laquelle, la politique communiste dans les usines relève d'une étatisation des luttes ouvrières. Gérard Noiriel en fait le triste bilan à Longwy à la fin des années 1970 : « La centralisation de plus en plus grande de l'activité, l'élaboration d'un "programme de gouvernement" auquel tout est subordonné, transforment la politique communiste en un électoralisme permanent. [...] Confondant leur intérêt personnel avec celui des ouvriers qu'ils représentent, les élus communistes considèrent le bulletin dans l'urne comme le principal moyen de lutte. [...] Dans ces conditions, les ouvriers n'ont qu'à attendre et qu'à regarder [45]. »

L'étatisation des luttes ouvrières fonctionne également à la CGT qui fonde sa stratégie sur une conquête gouvernementale, à laquelle serait associé le Parti communiste. Une telle stratégie initiée en 1962 est développée avec éclat par Maurice Thorez à Sin-le-Noble (Pas-de-Calais) le 22 septembre 1963 : dans son discours, le secrétaire général du Parti communiste lance un appel aux socialistes et aux démocrates afin d'établir un Programme commun [46]. La CGT lui emboîte le pas. Lors de son 34e Congrès en 1963, Benoît Frachon déclare en effet : « Je pense que le Congrès sera entièrement d'accord pour que, de la tribune du congrès, nous informions tous les partis, toutes les orga-

---

44. « Le Parti à l'entreprise. Pourquoi ? », s.d., été 1976 probablement, Fonds Gec-Alsthom, AD Seine-Saint-Denis 72 J 7.
45. *Longwy, immigrés et prolétaires, op. cit.*, p. 382-383.
46. Zancarini-Fournel M., *Changer la vie ! op. cit.*, p. 372.

nisations syndicales ouvrières et paysannes et autres formations démocratiques de la volonté de la CGT de participer aux rapprochements nécessaires et à l'élaboration d'un programme commun[47]. » Cet attachement à l'union de la gauche se marque lors des élections présidentielles où la CGT et le Parti communiste, en plein *aggiornamento* sous la conduite de Waldeck Rochet[48], soutiennent la candidature Mitterrand, en même temps que la première organise une alliance similaire sur le plan syndical : l'unité d'action avec la CFDT en janvier 1966. En quelque manière, l'unité syndicale anticipe un accord politique à venir.

Pendant les semaines de mai-juin 1968, comme on l'a vu, la stratégie de la CGT fait de la prise du pouvoir le terme d'une aspiration au changement dans les usines. Un temps mise sous le boisseau en raison des séquelles de mai-juin 1968, cette stratégie retrouve de la vigueur après 1971 et surtout avec la conclusion du Programme commun de gouvernement en juin 1972. À la différence de la CFDT, la CGT lui apporte son soutien officiel et s'en fait l'écho dans les usines de sorte que pendant cinq ans domine donc « le mot d'ordre « Union – Action – Programme commun », si représentatif d'une hiérarchie de fait, implicite, établie entre l'action revendicative et le débouché politique censé la couronner », écrit justement Gérard Pruvost[49]. Ainsi, la CGT poursuit sa stratégie d'union conflictuelle avec la CFDT et fonde sa politique sur une victoire électorale de la gauche. Si elle fait pression lors des négociations pour le renouvellement du Programme commun, la rupture de l'Union de la gauche la prend à contre-pied à l'automne 1977.

Cette fracture ruine une stratégie décennale. L'abondance de la presse distribuée dans les usines témoigne alors de la nécessité d'expliquer la rupture de l'union de la gauche et par là de l'ampleur de l'échec. Dans les mois qui suivent, la CGT tente de préserver l'unité d'action avec la CFDT, engagée de son côté à partir de janvier 1978 dans un recentrage, si bien que les rapports entre les deux confédérations ne cessent de se dégrader, en particulier lors de la lutte des sidérurgistes. Aussi, notre séquence correspond-elle en gros au déploiement et à l'échec d'une stratégie d'union déployée par la CGT et le Parti communiste, dans leur champ respectif. Cette stratégie, dont l'aboutissement est l'étatisation des luttes ouvrières, n'a pas enrayé un déclin qui commence dès le début des années 1970. Pis, elle a sans doute contribué à distendre leurs liens avec les ouvriers.

---

47. Cité *in* HARMEL C., *La CGT (1947-1981)*, Paris, PUF, 1982, p. 57.
48. VIGREUX J., *Waldeck Rochet. Une biographie politique,* Paris, La Dispute, 2000.
49. PRUVOST G., « Le mouvement social face à la crise », art. cit., p. 128.

Modérantisme et lutte contre le « gauchisme »

La stratégie d'union présente de lourdes implications. La conquête du pouvoir suppose en effet de séduire l'ensemble des couches salariées, et de ne plus se contenter des ouvriers, dont le soutien est considéré comme acquis. Cette entreprise de séduction passe d'abord par une évolution lexicale. À partir du milieu des années 1960, « classe ouvrière » et « ouvriers » tendent à disparaître dans *L'Humanité*, au profit de « travailleurs[50] ». Dans les années ultérieures, le mot « ouvrier » s'estompe également dans les tracts syndicaux, sauf quand il s'agit de faire défiler le paradigme des travailleurs. En effet, « la CGT pratique à tous étages ce qu'on pourrait appeler l'inventaire minutieux ; le *et* en est un signe. Cette volonté de procéder à des dénombrements exhaustifs se traduit dans l'établissement de plates-formes revendicatives où personne et rien ne doivent être oubliés, dans l'évocation des différentes catégories de salariés ou de divers statuts de personnels[51] ». Une telle volonté de rallier l'ensemble des couches salariées se marque également au niveau organisationnel. Alors que certains sociologues repèrent le développement d'une nouvelle classe ouvrière constituée essentiellement de techniciens[52], la CGT relance l'Union générale des ingénieurs et cadres et lui adjoint de manière significative les techniciens dans une UGICT renouvelée[53].

Mais l'implication majeure d'une telle stratégie réside dans le modérantisme que la CGT va s'efforcer d'adopter pendant cette séquence. Il importe en effet de rallier dans les usines des travailleurs dont les relations avec les ouvriers, quand elles existent, ne sont pas toujours empreintes de cordialité, et de ne pas effaroucher des électeurs qui n'ont pas encore l'habitude de voter à gauche, *a fortiori* en faveur du Parti communiste. La CGT et le Parti communiste adoptent par conséquent une relative mesure pendant toute notre séquence, qui est parfaitement repérée dès la fin mars 1967, c'est-à-dire aux lendemains des élections législatives, par les Renseignements généraux :

> La CGT et le parti communiste visent en effet à rester les plus ardents défenseurs de la classe ouvrière, mais sans aller jusqu'à provoquer de sérieux désordres sociaux qui préviendraient une partie de l'opinion publique contre un éventuel gouvernement de gauche[54].

---

50. Groux G. et Mouriaux R., *La CGT, crises et alternatives, op. cit.,* note 2, p. 208.
51. Bergounioux A. *et alii, La parole syndicale, op. cit.*, p. 185. Cette occultation du signifiant « ouvrier » n'est cependant pas propre à la CGT : les autres confédérations font de même (p. 163).
52. Mallet S., *La nouvelle classe ouvrière,* Paris, Seuil, 1963.
53. Union générale des ingénieurs cadres et techniciens. Les chercheurs sont partagés sur l'année de création de l'UGIC (1946 ou 1948) comme sur l'année de sa relance (1963 ou 1969), Mouriaux R., *La CGT, op. cit.,* p. 130 et Dreyfus M., *Histoire de la CGT, op. cit.,* p. 241.
54. Note des RG, 31/3/1967, AN 810075/15.

Cette ligne modérée est réitérée lors des grèves de mai-juin 1968, pendant lesquelles la CGT encadre et canalise un mouvement, en même temps qu'elle tente de l'infléchir sur le plan politique en soutenant constamment la formation d'un « gouvernement populaire ». Il est donc parfaitement inexact de dénoncer encore la trahison de la CGT, comme certains s'époumonaient à le faire en 1968. Elle est au contraire demeurée sur la ligne qu'elle s'était fixée depuis 1963.

Ce modérantisme aboutit ensuite à une dénonciation récurrente des grèves minoritaires et de « l'aventure ». Le mot revient deux fois dans la bouche d'un syndicaliste CGT de Rhône-Poulenc à Saint-Fons (Rhône), analysant la grève de mai-juin [55]. De même, à Flins, le syndicat CGT entend se démarquer de la CFDT par une action responsable, ralliant la majorité des travailleurs. Ainsi le 3 février 1971, alors que des débrayages se multiplient, la CGT se refuse à lancer un appel à la grève et précise ainsi dans un tract :

> La CFDT de Flins sans tenir compte […] de l'avis des travailleurs à décider [*sic*] de lancer un débrayage qui bien sur [*sic*] a été très minoritaire. Nous disons nous que c'est à une décision vraiment irresponsable [*sic*] mais surtout qu'au lieu de renforcer l'action, cela lui porte des coups. […] Il est incontestable qu'à Flins, comme partout, des travailleurs sont prêts à mener des actions puissantes, mais est-ce que c'est eux seuls qui vont arracher nos revendications ? C'est la théorie des gauchistes sur les « minorités agissantes ». Nous, nous disons NON. Des actions puissantes seront nécessaires, mais nous les ferons ensemble [56].

La CGT entend se faire l'écho de la majorité des ouvriers, et engager « des actions puissantes », lorsque les conditions s'y prêtent. Ce faisant cependant, en s'abritant ainsi derrière les réticences de la majorité, le syndicat CGT ne mobilise guère et contribue à décourager toute action ouvrière. La CGT par conséquent ne se situe plus à l'avant-garde de l'action revendicative pendant les années 68, alors que la période est marquée par une radicalisation des luttes. Ainsi, au printemps 1971, le Directeur régional du Travail et de la Main d'œuvre de Lorraine signale par exemple le développement des grèves dans sa région, mais souligne aussitôt :

> La CGT est restée plus orthodoxe, sa politique est plus profonde, malgré quelque rajeunissement, elle reste dans sa doctrine et agit sans exaction. Aussi dans les entreprises où les anciens « staliniens » gardent la majorité (Usinor Longwy par exemple), le climat social reste calme [57].

C'est la raison pour laquelle, une partie de la gauche ouvrière se démarque de plus en plus de la CGT, suspecte de n'engager qu'avec réticence les luttes

---

55. BDIC, Fonds Cahiers de Mai, F Δ Rés. 578/88.
56. Tract du 3/2/1971. « Où veut en venir la CFDT ? », BDIC F Δ Rés. 612/4.
57. Son collègue de Picardie signale également que la CGT « essa[ie] de contrôler au maximum les mouvements revendicatifs ». En région parisienne, on souligne le « désir des responsables de se limiter aux manifestations qu'ils estiment nécessaires. […] Cette prudence qui est surtout le fait de la CGT a été particulièrement observée lors du conflit des Éts Renault où les syndicats se sont contentés d'appuyer par solidarité le mouvement des OS du Mans ». Éléments de la situation sociale. Mai 1971, Note des Directions régionales du travail et de la main-d'œuvre. AN 760122/293.

dans les usines. Nous considérons pour notre part qu'une telle prise de distance, qui amène les ouvriers les plus dynamiques à se défier de la CGT, participe de son déclin et, au-delà, de la crise du dispositif politique PC-CGT que nous tentons de mettre à jour. La CGT s'aliène en effet son vivier naturel, les ouvriers contestataires, lesquels peuvent alors rejoindre les groupes « gauchistes ». C'est dire que ce modérantisme favorise les groupes révolutionnaires, que la CGT n'a de cesse de combattre.

En tant qu'organe historique de défense des ouvriers, la CGT entend conserver l'hégémonie dans les usines. Cette prétention, presque naturelle dans toute organisation, se traduit par des réticences très fortes à voir se développer des sections syndicales rivales dans les bastions de la CGT. Elle se marque surtout dans une dénonciation constante des militants d'extrême-gauche, qui s'est développée dès l'entre-deux-guerres et s'est pérennisée ensuite. À compter de 1931 puis de nouveau en 1938 en effet, les cadres communistes dénoncent publiquement des militants trotskystes dans des brochures comprenant les identités et les photographies des adversaires [58]. Il n'est donc guère étonnant d'en retrouver des avatars pendant notre séquence, où le phénomène gagne cependant en ampleur.

Le premier cas attesté concerne l'usine Rhodiaceta de Vaise en 1967. On se souvient que la grève de février-mars 1967 y a été particulièrement houleuse, et que les travailleurs postés ont redémarré le conflit au grand dam de la CGT. Au moins un ouvrier trotskyste milite à la CGT. La Fédération du textile le rend responsable de la radicalisation de la grève et manœuvre pour le faire exclure de la CGT. Dans une note de neuf pages qu'il adresse à la section CGT, le secrétariat de la fédération accuse les trotskystes

> de mettre les organismes de direction de la CGT en difficulté et, au-delà, de nuire à la progression de l'union des forces de gauche. (N'accusait-on pas, à l'approche des élections législatives, dans une certaine presse, la CGT communiste de lancer des mots d'ordre de grève générale avec occupation d'usine au moment où le gouvernement de gauche était susceptible d'accéder au pouvoir…)
>
> La manœuvre de ces gesticulateurs consistait donc en quelque sorte à ceci :
>
> - déclencher un mouvement dur et en faire porter la responsabilité d'un échec éventuel sur la CGT […] ;
>
> - favoriser l'utilisation à des fins politiques et pour le compte des forces réactionnaires, des mouvements comme celui de la RHODIACETA et de ceux susceptibles de s'organiser sous l'impulsion des organismes responsables de la CGT en premier lieu [59].

---

58. Pennetier C. et Pudal B., « La politique d'encadrement : l'exemple français », *in* Dreyfus M. *et alii* (dir.), *Le siècle des communismes, op. cit.*, p. 364.
59. Note du Secrétariat fédéral concernant plus particulièrement la grève de Vaise, en contribution à la préparation de l'Assemblée des militants de Vaise du 25 avril., 14/4/67, 9 p., citation p. 6. Archives CGT fédération nationale des travailleurs du textile 43 J 44.

L'argumentation du secrétariat est intéressante d'autant qu'on la retrouve en 1968. L'accusation principale porte sur le fait que ces militants, en promouvant « un mouvement dur », contrecarrent la direction de la CGT et la progression de la gauche au moment des élections législatives. Dans la mesure où ils peuvent effrayer les électeurs, ils servent objectivement les intérêts de la droite. Cette accusation, qui confirme nos hypothèses sur l'étatisation des luttes ouvrières, peine sans doute à convaincre. Il n'empêche que la transformation de ces militants ouvriers en complices du patronat, est une constante de la propagande cégétiste pendant notre séquence.

À partir de mai-juin 1968, la traque des militants gauchistes et la volonté de les contenir deviennent une constante à la CGT. Pendant le mouvement de grèves, la confédération multiplie les mises en garde et les dénonciations, puis tente d'épurer son appareil pendant l'été. À cet effet, Léon Mauvais secrétaire de la CGT adresse aux secrétaires généraux des unions départementales et des fédérations la circulaire suivante :

> Chers camarades,
> Il est sans doute superflu d'attirer votre attention sur l'impérieuse nécessité de prolonger la lutte entreprise contre le travail de sape des éléments et groupes gauchistes au sein du mouvement syndical.
> À la lumière de l'expérience du mouvement de Mai et Juin, il est évident que c'est l'une des conditions indispensables à la conduite correcte de l'action dans l'intérêt des travailleurs, de même qu'à l'unité d'action.
> Ces éléments ne cachent pas leur intention de redoubler d'efforts pour noyauter les organisations syndicales avec l'objectif d'évincer, de leur direction, leurs dirigeants actuels. Comme par hasard, la presse bourgeoise fait largement écho à leurs préparatifs en vue de la rentrée ; c'est tout juste si elle ne leur prodigue pas conseils et encouragements.
> Leurs possibilités sont, certes, limitées en ce qui concerne la CGT, mais leurs agissements en période de lutte peuvent être un facteur de confusion et nuire à l'action. Il n'est pas trop tôt pour faire échec à leur entreprise désagrégatrice sans attendre qu'ils se manifestent à nouveau.
> Outre la nécessité de la bataille idéologique systématique de nature à éclairer les travailleurs, les jeunes notamment, sur la malfaisance de ces groupes, il est de l'intérêt et du devoir de toutes les directions des organisations confédérées de prendre des mesures : placer leurs protagonistes dans l'impossibilité d'accomplir leur vile besogne que ce soit lors des réunions de la rentrée ou au cours des assemblées générales et congrès des syndicats.
> Il appartient donc à chaque Union Départementale, et Fédération de veiller à ce que les syndicats, les entreprises où certains de ces éléments se sont révélés et manifestés durant la grève – et éventuellement depuis – soient en mesure de les combattre efficacement en rappelant qu'il est incompatible d'occuper des responsabilités au sein d'une organisation syndicale dont on combat l'orientation et dont on calomnie les dirigeants à l'instar de l'ennemi de classe.
> Bien entendu, les organismes nationaux de la Confédération soutiendront cette campagne sur le plan des explications et de la propagande, mais ce serait insuffisant si les efforts de la

CGT, à l'échelle nationale, n'étaient pas prolongés et renforcés à tous les niveaux jusqu'à la base.
Pour compléter notre dossier sur cette question précise, *nous vous demandons de nous informer, dès que possible, par une note succincte, de l'importance de l'activité gauchiste dans votre Union départementale ou Fédération, des mesures déjà prises pour la réduire et de ce qui est envisagé dans le même esprit* [...] [60].

Cette volonté d'éradiquer la présence des militants révolutionnaires correspond à plein à celle des autorités, et notamment du ministère de l'Intérieur, Raymond Marcellin. Ce souci commun aboutit ensuite dans plusieurs cas à une véritable collaboration. Chez Peugeot, le sous-préfet de Montbéliard en 1970 explique ainsi dans une note passionnante consacrée à « L'état d'esprit ouvrier » :

> Jamais la masse ouvrière n'a paru théoriquement et verbalement plus dure, sans doute depuis les conflits des mineurs du début du siècle ou de l'après première guerre. Mais jamais elle n'a paru aussi sensible aux avantages pratiques concernant son niveau de vie et ses conditions de travail. C'est la seule chance de paix sociale. [...]
>
> Les « idées révolutionnaires » ont fait des progrès considérables aux dépens des idées réformistes. Mais dans la pratique la masse est d'une extrême prudence et peu disposée à sacrifier, fût-ce une demi-heure de loisirs à ces idées.
>
> [...] la CGT et le Parti communiste qui, l'an dernier, prenaient encore des intermédiaires pour signaler les maoïstes à la Police ou à la gendarmerie le font maintenant directement.
>
> À cet égard, il est certain que la CGT et le PCF « objectivement » solidaires du gouvernement sont dans la période actuelle les véritables garants du maintien de l'ordre dans le bassin industriel et non les forces de police.
>
> Considérés comme d'excellents et sérieux technocrates de la lutte syndicale et politique, la CGT et le PCF sont à ce titre estimés des travailleurs qui leur donnent 55 % de leurs voix même s'ils n'assistent pas à leurs réunions et manifestations [61].

Le propos du sous-préfet est tout à fait intéressant. L'homme se défie du patronat à qui il reproche son anti-syndicalisme de principe, et tente de démêler les aspirations ouvrières après la grande grève de 1968. À cet égard, il distingue soigneusement la rhétorique et les aspirations, qui se sont radicalisées, des pratiques militantes qui font perdurer la délégation à la CGT et au Parti communiste. Ces deux organisations se focalisent à ce moment-là sur les maoïstes que leurs responsables dénoncent ouvertement à la police : l'aveu par un représentant de l'État de telles pratiques accrédite la transformation de la CGT et du PCF en « garants de l'ordre [62] ». Ailleurs, des pratiques plus subtiles visant à briser une grève se développent. À la Polymécanique de Pantin par

60. 19/8/1968, Archives CGT (AD Seine-Saint-Denis), fonds URIF, 49 J 630.
61. « État d'esprit ouvrier », 2/6/1970, 11 p., ministère de l'Intérieur, AN 770128/214.
62. Cependant, contrairement aux espoirs des « gauchistes », cela ne transforme pas pour autant les ouvriers en révolutionnaires bridés par la CGT, ainsi que l'atteste la note du sous-préfet déjà citée.

exemple, un conflit se déroule du 28 avril au 4 juin 1971 dans laquelle la section FO, animée par un délégué trotskyste, joue un rôle déterminant. Dès le 5 mai, pour prévenir un risque de débordement, un conseiller municipal communiste a pris contact avec la direction en lui demandant de faire un geste qui « permettrait à la CGT d'organiser un vote auquel participerait la totalité du personnel et non pas la seule fraction » gréviste. Le rapport de police qui rapporte cette démarche mentionne un « cas analogue » aux Éts Pracoflex de Neuilly-sur-Marne[63]. On remarque ici une seconde origine au modérantisme de la CGT que nous soulignions plus haut : la peur « des gauchistes » et la volonté de les contenir conduisent à vouloir freiner les pratiques revendicatives.

Cette dénonciation des militants révolutionnaires connaît son paroxysme à la suite du meurtre de Pierre Overney, ouvrier militant de la Gauche prolétarienne, par Jean-Antoine Tramoni le 25 février 1972 aux portes de l'usine Renault de Billancourt. Elle s'atténue dans les années suivantes, en parallèle avec l'étiolement de la Gauche prolétarienne. Toutefois, si la confédération cesse ses anathèmes publics, la lutte contre les militants révolutionnaires se poursuit dans les usines[64]. Deux exemples serviront à attester ce point. En mars 1976, une grève se déroule aux Éts Bonnet (fabrique de congélateurs) à Villefranche-sur-Saône, à l'initiative d'un militant du PCR (ml) syndiqué à la CFDT. Le syndicat CGT des Métaux de la ville reprend alors l'antienne des gauchistes « alliés précieux du pouvoir et du patronat », et « qui tentent de se servir des travailleurs immigrés[65] ». À Flins encore, les « gauchistes » continuent de tourmenter les responsables cégétistes. Des militants de Lutte ouvrière ont pris des responsabilités à l'intérieur du syndicat CGT, de sorte que l'Union départementale diligente une épuration : Henri Rollin fait en sorte que les cinq militants soient dessaisis de leurs responsabilités en 1976, puis évincés du syndicat l'année suivante[66].

Ainsi, la dénonciation de la nocivité des militants d'extrême-gauche est une constante de la séquence. Elle trouve son origine dans la volonté de préserver une hégémonie cégéto-communiste et dans le souci d'empêcher une radicalisation des luttes qui pourrait effrayer les classes moyennes. Ainsi, modérantisme et anti-gauchisme fonctionnent de concert. Toutefois, cet anti-gauchisme présente probablement bien des nuances à la base. Certains militants révolutionnaires militent à la CGT, de sorte qu'une certaine camaraderie militante doit aussi exister. En outre, le côtoiement dans l'espace de l'atelier et

---

63. Rapport de police du 6/5/1971, ministère de l'Intérieur, AN 760122/285.
64. Contrairement à ce qu'écrit Michel Dreyfus, c'est donc au-delà de 1973-1974 que « le "gauchisme" va être pour la CGT la cause de bien des soucis », *Histoire de la CGT, op. cit.*, p. 275.
65. Archives confédérales CFDT 8 H 501.
66. Archives CGT, fonds URIF, 49 J 571.

la participation commune à des « bagarres » contre le patronat doivent limiter singulièrement l'antagonisme. C'est dire que la traque des militants révolutionnaires a dû rester l'apanage de l'appareil de la CGT et des militants communistes les plus dogmatiques. Le tableau général serait incomplet toutefois, s'il ne mentionnait encore à la base des pratiques revendicatives vives.

La persistance d'un « style » CGT à la base

Le dispositif politique d'ensemble compte en effet avec les militants. À cet égard, les responsables cégétistes à la base, souvent communistes, maintiennent des pratiques revendicatives qui s'éloignent du modérantisme confédéral. Un « style » CGT, mélange de répertoire d'action et de rhétorique, persiste donc qui explique le maintien de l'influence cégétiste, en particulier dans les places fortes.

Définir le style cégétiste n'est pas chose aisée. Un rapport d'enquête rédigé par deux établis de la Gauche prolétarienne à l'usine Babcock de La Courneuve peut servir de première piste. Dans cette usine de construction de chaudières de 1 500 salariés, le CGT dispose d'un pouvoir tel qu'elle peut imposer une sorte de cogestion. Cette assise de la CGT, qui relaie le Parti communiste, repose dans une large mesure sur de vieux délégués, parmi lesquels le leader ainsi décrit : « T., ponte CGT, intelligent, actif, au sang chaud, a une façon de parler aux ouvriers qui sent encore les années 52 [sic], et qui colore d'émotion non simulée les platitudes sur l'unité d'action ; cette personnalité fait de lui tout seul l'image de la CGT dans l'esprit des vieux ; il le sait d'ailleurs et utilise le phénomène[67]. » La CGT est représentée dans les usines par ces hommes « au sang chaud », c'est-à-dire qui ne s'en laissent pas compter, et qui savent élever la voix. Leurs discours miment les années 1950, au cours desquelles la CGT était en butte à l'ostracisme. C'est dire qu'ils incarnent le camp ouvrier et la classe face au patron, et n'hésitent pas à employer un ton comminatoire. À la CIAPEM-Brandt de Lyon, la CGT dans un tract de 1970 rappelle « un vieux dicton révolutionnaire : "pour un œil, les deux yeux, pour une dent, toute la gueule" notamment [à] ceux qui autrefois se trouvaient dans le camp des travailleurs et qui aujourd'hui se trouvent dans le camp de l'adversaire de classe[68]. » Avec de tels propos, la section de Brandt s'éloigne sensiblement du modérantisme confédéral. D'ailleurs, cette hostilité envers les représentants du camp patronal n'est pas seulement rhétorique, mais s'ancre dans des pratiques.

L'usine Perrier de Vergèze[69] mérite sur ce point d'être mentionnée. En 1967, une grève s'y déroule qui attire l'attention de jeunes maoïstes : les

---

67. GP-BDIC F Δ Rés. 576/4/2/3, citation p. 5.
68. Tract du 10/9/1970 cité par DRESSEN M., *Les établis, la chaîne et le syndicat, op. cit.*, p. 112.
69. MARTY N., *Perrier, c'est nous ! Histoire de la source Perrier et de son personnel*, Paris, L'Atelier, 2005.

grévistes distribuent des sodas et des tracts aux estivants à Palavas-les-Flots[70]. Le leader syndical local, Jean Daumas, se définit comme pro-Albanais et promeut un syndicalisme particulièrement actif. En 1968, la source Perrier part en grève dès le 18 mai[71]. L'année suivante, le syndicat CGT apporte son soutien aux jeunes ouvriers nîmois de chez Tudor en grève en tirant leurs tracts. En juin 1970, un nouveau conflit, avec occupation, paralyse l'usine. Le rapport du préfet incrimine le leader CGT « formé aux écoles révolutionnaires », son noyau de lieutenants, et deux cents ouvriers « partisans de l'action directe[72] ». La grève offre d'ailleurs l'occasion à Perrier de licencier les fauteurs de troubles. Les démêlés de J. Daumas avec la ligne confédérale ne doivent pas être surestimées dans cette analyse, le style CGT repose sur une défense vigoureuse de l'action revendicative, qui privilégie l'affrontement et dans laquelle les ouvriers se reconnaissent. Dans ce registre, les militants cégétistes des usines Ducellier s'illustrent également. On se souvient qu'en 1967, une grève avec séquestration s'était déroulée dans l'usine de Grosménil. À cette occasion, la 403 d'un chef d'équipe, qui prétend pénétrer dans l'usine, est soulevée par les grévistes qui la reculent de vingt mètres. En mai-juin 1968, des militants CGT poursuivent le véhicule des membres de la Direction, les stoppent et les séquestrent pendant quelques jours. Cet épisode suscite d'ailleurs une certaine réprobation chez les communistes. Un délégué CGT, Jean-Louis D., militant communiste, est ainsi tancé par le Directeur de la CRAM du Puy, à qui il rétorque : « Il faudrait savoir si tu es rouge ou caméléon[73]. » Dès lors, quand ils présentent la région, les anciens syndicalistes expliquent que « les gamins avaient la tripe ouvrière, comme les parents », et évoquent une « fibre ouvrière », un « syndicalisme révolutionnaire » ou « un syndicalisme actif ». Ainsi, le style CGT se marque également dans des pratiques revendicatives vigoureuses, où l'on n'hésite pas à utiliser la force physique. Être rouge, comme le dit ce délégué cégétiste, suppose de ne pas hésiter devant des actions radicales, et de participer à plein à cette lutte des classes, de laquelle on retient d'abord l'idée d'une lutte.

Nous voudrions conclure ces analyses sur ce style CGT par une remarque en forme d'hypothèse. La CGT se posant en porte-parole légitime des ouvriers, ses militants accentuent sans doute les valeurs qu'ils prêtent à la classe. C'est dire que le virilisme ouvrier est porté à incandescence chez les militants cégétistes et/ou communistes, et qu'il participe de ce style qui mélange brutalité du propos et recours à la force physique[74].

---

70. Récit de Nicole Linhart *in* LINHART V., *Volontaires pour l'usine, op. cit.*, p. 113.
71. AN 9800273/62.
72. Rapport du préfet du Gard, 6/6/1970, ministère de l'Intérieur, AN 760122/294.
73. Anecdote rapportée par Jean-Claude Mollard et confirmée par Bernard Pelouin. Réunion d'anciens de chez Ducellier, Charbonnier-les-Mines, 24/10/2002. Entretien avec Bernard Pelouin, Charbonnier-les-Mines, 25/10/2002. Ce délégué sera licencié avec Bernard Pelouin à la suite de la grève de 1969.
74. BOURDIEU P., *Questions de sociologie, op. cit.,* p. 14-15 et PIGENET M., « À propos des représentations des rapports sociaux sexués… », art. cit.

La persistance de ce style CGT explique en outre la parfaite réception du gauchissement opéré par les cadres cégétistes à partir de 1975. La Direction centrale des Renseignements généraux, dans une note de juillet 1975 consacrée à « L'utilisation de la violence dans les milieux salariés », signale ainsi :

> Alors que « l'action illégale » était l'exception, la plupart des conflits sociaux sont maintenant assortis d'occupation des locaux (dans 50 % des cas), de piquets de grève et même de séquestration du directeur ou de cadres de l'entreprise. [...] Le fait le plus nouveau réside dans l'adhésion de la CGT, très circonspecte dans le passé, à des méthodes qu'elle réprouvait jusque là [75].

Les Renseignements généraux associent en réalité des phénomènes très divers : ainsi les bagarres avec la CFT, les piquets de grève, et les séquestrations sont rangées dans la catégorie « violences physiques contre les personnes ». Il semble cependant qu'on assiste à un certain gauchissement qui traduit la volonté de développer des actions dures. À cet égard, l'évolution dans les usines est parallèle au développement du conflit du *Parisien libéré* qui voit se multiplier les actions spectaculaires et violentes, notamment les atteintes aux biens matériels. À l'occasion de certains conflits particulièrement âpres en région parisienne (Chausson, les Câbles de Lyon par exemple), comme en province (chez Vallourec à Montbard ou chez Usinor à Dunkerque), la CGT se manifeste par l'organisation d'actions dures, et notamment des affrontements avec les forces de l'ordre qui contrastent avec le modérantisme antérieur. Cette inflexion est également repérée à la fin de l'année par la Direction générale du Travail et de l'Emploi du Ministère du travail dans sa note du 7 octobre 1975 :

> On peut observer cependant la répétition croissante d'un fait qui autrefois ne se produisait que très rarement : la séquestration de dirigeants. En effet, de la même façon que s'est développée la forme d'action consistant à occuper les lieux de travail – à tel point que celle-ci est devenue la modalité essentielle du déroulement de la majorité des conflits –, il semble bien que les salariés en grève aient recours de plus en plus souvent à ce moyen de pression en vue d'obtenir une efficacité meilleure et plus rapide [76].

La généralisation des séquestrations et de l'occupation témoigne certes d'un élargissement du répertoire d'actions, que nous avons déjà souligné. Il faut cependant noter qu'elle suppose l'assentiment des organisations syndicales, et notamment de la confédération la mieux implantée, la CGT. On peut faire l'hypothèse que l'irruption confirmée de la dépression économique a accrédité, dans l'esprit des dirigeants cégétistes, l'idée d'une radicalisation des masses. Dès lors, la CGT multiplie les actions spectaculaires dans le cas des

---

75. Note de la DCRG, 11/7/1975, AN 860581/28.
76. Note sur les conflits collectifs du travail : Direction Générale du Travail et de l'emploi du ministère du Travail. Du 17/12/1974 au 14/10/1975, AD Deux-Sèvres SC 10379.

entreprises menacées de licenciements afin « d'attirer l'attention de l'opinion publique et requérir l'intervention de l'État dans un conflit[77] ». Sur les neuf exemples cités, à chaque fois, les Renseignements généraux signalent l'action de la CGT et/ou du Parti communiste, l'action favorite consistant à bloquer le réseau ferré. On voit ici comment la radicalisation de l'action – inflexion tactique – se conjugue à une étatisation des luttes ouvrières qui demeure le cœur du dispositif politique. Cette présence du Parti communiste nous conduit à proposer une deuxième hypothèse. En 1975 en effet, à la lumière des résultats de quelques élections partielles, les dirigeants communistes prennent conscience que le Parti socialiste est en train de conquérir la première place à gauche. Dès lors, il semble qu'ils musclent leur discours. Ce souci se traduit notamment par la publication du rapport inédit de Georges Marchais au Comité central le 29 juin 1972, en annexe d'une conférence d'Étienne Fajon précisément intitulée « L'Union est un combat[78] ». Il est donc possible que le gauchissement limité de la CGT coïncide avec la volonté de ses militants communistes de développer une action revendicative vigoureuse. Enfin, les dirigeants de la CGT peuvent également espérer profiter de l'étiolement des groupes révolutionnaires maoïstes pour reconquérir la gauche ouvrière par le développement d'actions dures.

Il nous apparaît au total que la stratégie déployée par la CGT et le Parti communiste dans les usines pendant la séquence a fait faillite. Alors que le mouvement de grèves de mai-juin 1968 inaugure un cycle de luttes ouvrières, les deux organisations y répondent par une étatisation obstinée qui nécessite un modérantisme. On comprend mieux dès lors comment les liens entre la gauche ouvrière et la CGT se sont distendus. Les tentatives d'inflexion ultérieure de ce point de vue ne modifient guère la donne : le discours nationaliste qui surgit à partir à la fin de la séquence et qui culmine lors des luttes des sidérurgistes en 1978-1979[79], est incapable de nourrir la moindre résistance ouvrière à la crise, et n'enraye en rien la baisse constante des effectifs. C'est pourquoi, nous considérons que mai-juin 1968, qui introduit une nouvelle rupture entre les intellectuels et le Parti communiste après 1956, inaugure également la crise du couple CGT-PCF dans les usines.

Les deux temps de la CFDT

Risquer une analyse de la politique cédétiste pendant notre séquence s'avère une tâche singulièrement difficile, tant cette jeune confédération a pu

77. « L'utilisation de la violence dans les milieux salariés », note citée.
78. Fajon E., *L'Union est un combat.* Textes et documents de M. Thorez, W. Rochet et G. Marchais, Éditions sociales, 1975.
79. Vigna X., « Les ouvriers de Denain et Longwy face aux licenciements », art. cit.

fonctionner comme une auberge espagnole. C'est donc la bigarrure et le contraste qui dominent, *a fortiori* quand l'on se penche sur les pratiques à la base. Dans le même temps néanmoins, deux périodes apparaissent assez nettement, l'une plus « mouvementiste », l'autre plus institutionnelle et étatiste. Le conflit chez Lip, qui est sans conteste la grève la plus célèbre menée par la CFDT, vient généralement illustrer la phase mouvementiste face au traditionalisme de la CGT[80]. Nous proposons ici de l'envisager plutôt comme le moment de bascule d'une phase à une autre, qui ouvre ensuite à l'étude des deux temps.

Lip, un analyseur

Nous avons déjà évoqué à de multiples reprises la lutte chez Lip. Il s'agit ici de la considérer à l'aune du basculement qu'elle opère dans l'histoire de la CFDT. Une telle lecture a ceci d'artificiel, mais c'est également sa vertu démonstrative, que ce basculement recoupe des tensions entre la section syndicale, la base donc, et les instances fédérales et confédérales.

En 1970, deux établis de la Gauche prolétarienne sont brièvement embauchés puis licenciés chez Lip. Une grève dure a éclaté en juin, marquée par le blocage du service expédition et des manifestations dans l'usine. En novembre, lors d'un nouveau débrayage, la section CFDT propose qu'une délégation se rende à la direction. L'établi prend la parole et engage l'ensemble des ouvriers à s'y rendre. Il explique ensuite :

> À propos du syndicat CFDT, j'avais les vieux schémas GP dans la tête : la police du patronat dans l'usine, etc. Et Piaget, ça ne pouvait être que le collabo de première. Or à Lip, ce n'est pas du tout comme ça ; les syndicalistes sont assez aimés des ouvriers, et Piaget est sans doute très bien, sauf qu'à mon avis sa pratique syndicaliste bouche à chaque fois les horizons. Ainsi, la grève du 9 novembre se termine en queue de poisson : Piaget conseille la reprise parce que tout le monde n'est pas en grève. Je gueule que c'est dégueulasse, la trahison, etc. Qui me suit ? Toujours l'extrême-gauche ouvrière, à qui d'ailleurs, je ne peux donner aucune perspective[81].

Le récit présente l'intérêt de décrire la situation avant que n'éclate la grande lutte du printemps 1973. Ce militant est amené à reconnaître la popularité des cédétistes, et notamment de leur leader Charles Piaget, auprès des ouvriers, ainsi que son intégrité. De même, on note le souci de la CFDT d'organiser des mouvements collectifs, plutôt que des actions minoritaires.

C'est sans doute le résultat de ce patient travail militant qui éclôt en 1973 face au plan de liquidation de l'entreprise. Les premières actions et

---

80. MOURIAUX R., *Le syndicalisme depuis 1945*, *op. cit.*, p. 88-89.
81. Annexe 1 : *Autocritique des maoïstes de Besançon, avril 71* : avec un additif « À propos de l'établissement de P. G. à Lip », 2 pages. BDIC, Fonds Gauche prolétarienne F Δ Rés. 576/4/3/3.

initiatives des Lip appartiennent en plein au cycle des années 68 : création d'un Comité d'action en avril, séquestration de deux administrateurs au mois de juin, rôle de l'Assemblée générale comme instance de décision qui adopte le principe de dérober un stock de montres puis de relancer et de vendre la production. Ces initiatives sont évidemment soutenues par la section CFDT, qui porte le mouvement. De telles actions n'ont rien d'anodin puisqu'elles rompent avec la légalité. On retrouve ainsi à Lip une configuration assez habituelle dans l'immédiat après 68 où la CFDT soutient et parfois incarne l'aile marchante de la contestation dans les usines. Dans le même temps, l'approbation donnée à la création du Comité d'action, organisation non-syndicale, est plus rare. Elle atteste de la volonté d'approfondir la dimension démocratique du mouvement, par une participation plus large, par une démocratisation de la prise de parole et des prises de responsabilité [82] et témoigne d'une conscience aiguë des limites du fonctionnement syndical.

Pendant cette première phase de la lutte, les instances fédérales et confédérales apportent un soutien public constant à la lutte. Pourtant, la Fédération de la métallurgie adresse une triple critique à la section syndicale : celle-ci ne s'est quasiment pas réunie pendant la phase de conflit ouvert ; l'existence du comité d'action heurte la fédération de même que les relations entre l'Assemblée générale et le syndicat marquées par la suprématie de la première. Derrière ces critiques pointe une divergence de fonds sur le rôle du syndicat pendant un conflit. Est-il omniprésent et hégémonique ou peut-il accepter à ses côtés d'autres structures organisationnelles de masse [83] ? La FGM n'accepte pas la subordination du syndicat et défend un cadre organisationnel orthodoxe. Parallèlement, elle amorce un syndicalisme de proposition qui s'oppose à la contestation du capitalisme qu'incarne la section bisontine. Dès lors, au Congrès de la fédération qui se tient à Grenoble en novembre 1974, alors que la lutte des Lip est présentée officiellement comme un très grand succès, aucun travailleur de cette entreprise n'est élu à l'un des organes directeurs [84].

Les tensions gagnent en intensité et deviennent publiques lors du second conflit Lip. En mai 1976 en effet, à la suite de la décision de liquidation des biens de la société Lip prononcée par le Tribunal de Paris, une nouvelle lutte s'engage marquée par l'occupation de l'usine, des actions spectaculaires de blocage des trains, et surtout la constitution progressive d'une coordination des luttes. Dès le mois de juin, la coordination est condamnée par le secteur action revendicative de la confédération qui la considère comme une initiative

82. Piaget C., *LIP. Charles Piaget et les LIP racontent, op. cit.*, p. 32.
83. Rozenblatt P. *et alii,, Analyse du conflit Lip et de ses répercussions sur les pratiques ouvrières et les stratégies syndicales, op. cit.*, p. 42.
84. Georgi F., *Soufflons nous-mêmes notre forge, op. cit.*, p. 171-172.

anti-syndicale[85]. Les Lip passent outre et une seconde coordination voit le jour en septembre 1976 qui rassemble une dizaine de syndicats d'entreprises. Ils expliquent :

> Dans ces diverses situations existe cependant un « fil conducteur » commun pour les travailleurs : pour se restructurer les capitalistes veulent une mobilité maximale de la main-d'œuvre. […] Face à cette politique, nous luttons pour *le maintien de l'emploi là où il existe, en quantité et en qualité*. À l'intérieur de cette stratégie, la mobilisation peut s'appuyer sur des arguments comme la viabilité de l'outil de production, l'équilibre économique régional, etc.
>
> Dans le fonctionnement capitaliste « normal », le conflit ouvert reste une phase exceptionnelle. […] Avec les fermetures d'usines et d'établissements, une dimension nouvelle apparaît : *la durée*. Le conflit ouvert, cela devient la réalité quotidienne pendant six mois, un an, voire plus. […]
>
> Le souci commun est de parvenir à concrétiser la solidarité des travailleurs en lutte par des objets à large diffusion qui soient fabriqués en coopération par plusieurs entreprises[86].

Ainsi, face à la crise, aux fermetures d'usines et aux licenciements qui se multiplient, la coordination envisage des luttes dans la durée qui supposent une « coopération » à la base, et ainsi une résistance collective par l'appropriation de moyens de production. Il y a dans cette tentative une amorce de résistance par la mobilisation de la base, qui heurte les instances confédérales attachées à défendre leur organisation. *CFDT-aujourd'hui* à la fin de l'année 1976 manifeste publiquement son opposition et explique :

> Les différentes instances syndicales assurent de façon permanente la coordination des luttes. La constance, la ténacité, mais aussi l'imagination doivent être au pouvoir afin de rechercher l'issue du conflit. La confrontation des expériences concrètes des travailleurs se réalise à ce niveau, et c'est là que convergent les informations provenant des entreprises du même secteur. […] Il serait faux de croire que seule la multiplication de conflits longs permettrait de changer cette société. Plus que jamais notre but est d'obtenir des négociations sur des revendications crédibles[87].

Après une mention de « l'imagination au pouvoir » qui est une manière de saluer le premier conflit, vient la condamnation. La défense des « instances syndicales » passe par celle des structures organisées sur une base géographique et professionnelle. La coordination inter-syndicale qui court-circuite les structures est donc refusée. Dans le même temps, la confédération s'oppose à la multiplication des conflits longs et leur oppose « des revendications crédibles » : c'est dire implicitement que la défense acharnée des emplois n'y figure pas. Mieux, si les luttes échouent à modifier la société, alors les travailleurs ne disposent plus que du bulletin de vote… Ainsi se manifeste le refus d'une stratégie radicale porteuse d'un affrontement politique et social[88].

---

85. *LIP : affaire non classée, op. cit.*, p. 136.
86. *Ibid.*, p. 140-141.
87. *CFDT aujourd'hui*, n° 22, novembre-décembre 1976, p. 10.
88. Rozenblatt *et alii, Analyse du conflit Lip et de ses répercussions…, op. cit.*, p. 214.

Le second conflit Lip illustre donc l'affrontement entre une coordination des luttes, composée majoritairement de sections cédétistes, porteuse d'une stratégie d'affrontement dans une conjoncture de crise, et des structures fédérales et confédérales désireuses dans leur majorité de privilégier une solution qui, ultimement, demeure électorale. Au-delà, le cas Lip montre les tensions qui ont pu exister entre une base radicalisée, qui poursuit et prolonge un répertoire d'actions dures dans la continuité de 1968 et une direction encline à privilégier un syndicalisme plus modéré dans la seconde moitié des années 1970. En cela, le cas Lip esquisse assez fidèlement la diversité de la CFDT en même temps qu'une évolution de plus en plus perceptible.

Une CFDT dans l'aile marchante de la contestation : 1968-1973

• La CFDT et le mouvement

Moins que pour la CGT encore, il n'entre dans nos intentions d'écrire une histoire de la CFDT, après les travaux de Pierre Cours-Salies et Frank Georgi[89]. Nous entendons nous limiter ici à quelques brèves remarques complémentaires qui tentent d'articuler les situations au sommet et à la base de la confédération. La CFDT, déconfessionnalisée depuis quatre ans en 1968, profite du mouvement de grèves de mai-juin pour conquérir une identité syndicale forte et asseoir son implantation dans les usines. On a vu combien elle avait pris toute sa place dans la phase ascendante du mouvement jusqu'à participer au meeting de Charlety le lundi 27 mai 1968. À l'instar de l'UNEF, elle profite de l'évanescence d'une gauche politique non-communiste et joue un rôle qui dépasse le strict cadre syndical : dans la mesure où elle épouse et accompagne le mouvement, elle devient en quelque manière une des organisations *du* mouvement. À cet égard, sa différence d'avec la CGT, qui s'accuse pendant les grèves, participe du même phénomène : alors que la CGT multiplie les anathèmes contre les gauchistes et s'échine à encadrer le mouvement, la CFDT adopte des positions médianes entre la CGT et l'extrême-gauche. Cette configuration qui se dessine dès mai-juin se poursuit dans les années suivantes.

À l'intérieur de ce cadre, la CFDT s'attache à promouvoir un syndicalisme de combat. Ainsi, elle n'hésite pas à dénoncer la répression qu'exerce une « certaine maîtrise[90] » et multiplie les appels à l'action à Flins. De même, elle

---

89. Cours-Salies P., *La CFDT, un passé porteur d'avenir, op. cit.* ; Georgi F., *L'invention de la CFDT, op. cit.*
90. Ainsi, le tract « Les sanctions pleuvent » du 7/12/1970 : « Après les événements de mai-juin 68, nous avions constaté un assouplissement des relations entre travailleurs et maîtrise. Cela n'a duré que quelque temps. Depuis la Direction avec la maîtrise a repris les affaires en mains, les relations redeviennent difficiles. [...] Face à la dictature de la direction, de certaine maîtrise [*sic*], nous devons réagir collectivement. », BDIC F Δ Rés. 612/8.

mentionne les grèves d'atelier qui se développent à Billancourt au début de l'année 1973 et explique : « Seules les luttes dures, longues, massives sont payantes[91]. » Les trois adjectifs, qui sont liés, permettent de saisir la singularité de la CFDT dans l'après 68 : « dures » et « longues » renvoient à un syndicalisme de combat qui n'hésite pas à s'engager dans des actions illégales et violentes (occupation et séquestration notamment), tandis que « massives » marque le souci de s'engager dans des luttes qui rallient la grande majorité des ouvriers. Ces trois adjectifs isolent assez bien la position de la CFDT dans la mesure où la CGT, pour sa part, prêche le modérantisme, *a fortiori* à la veille d'élections législatives, tandis que les groupes révolutionnaires privilégient les conflits d'ateliers, dans lesquels leurs militants, peu nombreux, comptent davantage.

Cette configuration entraîne deux conséquences. Elle suscite tout d'abord une crise de l'unité d'action avec la CGT jusque vers 1971. Cette dernière ne cesse en effet de reprocher à la CFDT d'être sensible aux sirènes gauchistes, à quoi la CFDT rétorque par une dénonciation de l'inféodation de sa rivale au Parti communiste. Dans le même temps, la CFDT joue en quelque manière le rôle d'une auberge espagnole vers laquelle se dirigent à la fois quelques militants révolutionnaires et les ouvriers désireux de militer dans un syndicat combatif.

• Un rôle décisif dans la diffusion de la contestation

Il nous apparaît que la singularité de la CFDT, dans l'immédiat après-68 se retrouve parfaitement dans la synthèse que Frédo Krumnow fait de son rapport lors du Congrès d'Issy-les-Moulineaux en 1970. Il résume en effet son propos en trois points : « Priorité à la contestation sur la négociation. Engagement volontaire et offensif dans la lutte des classes. Priorité à un syndicalisme de masse et de classe avec, comme priorité absolue de toute tâche syndicale, de susciter le maximum de dialogue à la base [...][92]. » Certes, on peut objecter que cette position ne correspond qu'à un courant minoritaire de la CFDT. Cependant, Frédo Krumnow, qui dirige déjà la fédération Hacuitex, prend en main le secteur de l'action revendicative en 1971, de sorte que ce discours est tenu par un des dirigeants les plus éminents de la centrale. Surtout, il marque parfaitement la tonalité très offensive de la politique cédétiste dans les usines pendant la période, en même temps que sa volonté démocratique. Dès lors, il faut considérer que la CFDT participe grandement à une diffusion de la contestation.

Cette diffusion est d'abord géographique et professionnelle, et est en partie liée à la décentralisation industrielle. Néanmoins, il faut également l'articuler à l'implantation de la CFDT et à son vivier militant qui comprend souvent

---

91. Titre du tract du 19/1/1973, BDIC F Δ Rés. 612/9.
92. Krumnow F., *CFDT au cœur, op. cit.*, p. 88.

des adhérents passés par les mouvements d'Action catholique et la CFTC. En Alsace et dans l'Est, dans le Grand Ouest et dans une large partie du Massif central en effet, la CFDT domine largement sa rivale cégétiste et imprime une vigueur nouvelle à la contestation. C'est dire que l'insubordination se diffuse dans les places fortes du syndicalisme cédétiste. Dans le Haut-Rhin par exemple, une nouvelle génération de militants l'encourage face à des cadres plus conservateurs, et permet l'éclosion de mouvements radicaux, notamment à Schirmeck et dans la vallée de la Bruche [93].

Cette diffusion géographique de la contestation s'accompagne nécessairement d'une attention plus grande portée à d'autres groupes que les professionnels masculins et français à l'intérieur du spectre ouvrier. En mai-juin 1968 par exemple, le secrétariat des Travailleurs immigrés signale la situation difficile qui est réservée à certains ouvriers de la région parisienne (notamment dans les foyers Citroën), mais également en région lyonnaise, et tente de présenter quelques revendications en faveur des ouvriers immigrés pour les négociations de Grenelle [94]. Cette attention plus grande se retrouve dans les années ultérieures : la majorité des grèves menées par les ouvriers immigrés se caractérise par une présence cédétiste, à Penarroya, Girosteel au Bourget, à la fonderie CIAPEM de Villieu dans l'Ain en 1972, chez Zimmerfer à Louviers, chez Margoline à Nanterre, aux Câbles de Lyon à Gennevilliers en 1973. C'est dire combien la CFDT, qui avait un gros retard sur la CGT dans l'organisation de la main-d'œuvre post-coloniale, a rapidement comblé son handicap en même temps qu'elle a su attirer des militants de la gauche ouvrière. De même, dans les grèves d'ouvrières, qui sont essentiellement des grèves contre le rendement dans cette première phase, la CFDT occupe une position éminente, à la SCPC à Cournon, à la SPLI à Fougères, ou chez Coframaille à Schirmeck, tandis qu'elle soutient largement les grèves féminines productives à Cerizay en 1973 ou à la CIP à Haisnes de 1975 à 1977. Par là, la confédération relaie puissamment l'extension de la contestation, d'autant qu'elle n'hésite pas à promouvoir des formes d'action dures.

La CFDT en effet assure également la diffusion d'un répertoire d'actions empreintes d'une certaine radicalité, comme le mettent en évidence les Directeurs régionaux du travail et de la main-d'œuvre au printemps 1971. Autant ils sont plusieurs à souligner le modérantisme de la CGT, autant ils signalent le rôle des militants cédétistes, notamment en Lorraine, en Alsace, et dans les Pays de la Loire [95]. L'année suivante, un ouvrage, préfacé par Frédo

93. STRAUSS L. et RICHEZ J-C., « L'Alsace, une région décalée », art. cit., p. 163.
94. Deux textes datés du 29 mai, l'un destiné aux fédérations, UD et syndicats de la région parisienne, l'autre intitulé « Proposition à défendre aux négociations de Grenelle ». Ce dernier texte pose cependant problème en raison de sa date, postérieure aux négociations. Archives 7 H 43 et 7 H 735.
95. Étude de la situation sociale. Mai 1971. AN 760122/293.

Krumnow, présente et analyse *Quatre grèves significatives*, dans lesquelles la CFDT joue un rôle éminent. Outre le conflit des Nouvelles Galeries, les trois autres grèves concernent les usines : Penarroya à Lyon, le Joint Français à Saint-Brieuc et Hutchinson à Châtellerault. Ces trois grèves sont marquées par des occupations et par l'intervention de forces de l'ordre en Bretagne et à Lyon. Au même moment, les sections CFDT conduisent la grève à la SCPC de Cournon et chez Girosteel au Bourget, où le même schéma se reproduit. Ces exemples, tous empruntés au premier semestre 1972, montrent que la CFDT engage des grèves longues, et centre son action revendicative sur les luttes d'usine plutôt que sur des journées nationales d'action [96].

Enfin, la CFDT participe d'une diffusion « verticale » de la contestation en promouvant une organisation démocratique de la grève, qui est un gage de réussite mais plus encore d'adéquation entre les actions entreprises et les vœux des grévistes. La centrale cédétiste se singularise en effet par sa volonté d'encourager la démocratisation de la pratique gréviste. En mai-juin 1968, les comités de base, instaurés chez Rhône-Poulenc à Vitry ou à la CSF d'Issy-les-Moulineaux ont précisément pour fonction d'ancrer une gestion démocratique du conflit. Ce souci aboutit ensuite à la notion d'« autogestion des luttes » selon laquelle « […] les travailleurs avec leurs organisations ont le rôle déterminant pour décider des formes d'action, après avoir analysé collectivement les situations et les rapports de force [97] ». On retrouve ici la volonté de laisser une pleine initiative à la base et de promouvoir les formes d'organisation les plus démocratiques, notamment les Assemblées générales. Sans surprise, c'est le courant représenté par Frédo Krumnow qui insiste le plus sur cette question, lors du Congrès de 1970. Dès lors, dans la conception cédétiste, le militant et le délégué ne doivent plus tant diriger l'action que se faire d'abord l'écho de la base [98]. La CFDT par conséquent promeut une direction par les militants, qui dictent leurs méthodes de lutte et imposent leurs objectifs. Si une telle promotion rencontre rapidement des limites dans le fonctionnement même de l'organisation, nous pouvons cependant créditer la CFDT d'avoir largement relayé les aspirations de la gauche ouvrière. Par là, on s'explique mieux également la croissance des effectifs cédétistes dans une séquence marquée par l'insubordination ouvrière.

96. C'est un des enseignements que la DCRG tire du conflit du Joint français, dans un des très rares rapports qu'elle consacre à la CFDT entre 1968 et 1972. « Les enseignements du conflit du "Joint Français" à Saint-Brieuc », juillet 1972, AN 19820599/94.
97. *Syndicalisme Magazine,* n° 1415, novembre 1972, p. 32.
98. Dans sa préface à *Quatre grèves significatives,* Frédo Krumnow écrit : « Le délégué n'est pas celui qui négocie loin des travailleurs : c'est celui qui écoute et qui sait faire surgir des foyers de discussion dans l'entreprise. […] Le militant n'est pas un parlementaire. Le délégué n'est pas un député auprès de la direction ou au sein du Comité d'entreprise. », p. 8-9.

• Les ambiguïtés

La CFDT cependant ne se limite pas, en ces années, à la diffusion de la contestation. Une tonalité beaucoup plus modérée est perceptible dès la déconfessionnalisation. Selon François Ceyrac en effet, alors adjoint de Marcel Meunier à la présidence de la Commission sociale du CNPF, Eugène Descamps lui aurait proposé dès 1965, de fonder une politique contractuelle contre des améliorations en termes de salaires et de conditions de travail et le pouvoir syndical dans l'entreprise. Face au refus de la direction du CNPF, Eugène Descamps se serait tourné vers la CGT pour conclure le pacte d'unité d'action [99]. Cette modération se marque ensuite dans l'appel à voter en faveur d'Alain Poher aux élections présidentielles de 1969. En outre, après la victoire de Georges Pompidou, Jacques Chaban-Delmas nommé au poste de Premier ministre fait de Jacques Delors son conseiller social. L'homme milite à la CFDT et illustre parfaitement la persistance du courant qui entend relancer des relations professionnelles fondées sur la notion de contrat. Enfin, le congrès de 1970 n'aboutit, selon Frank Georgi, qu'à « un gauchissement limité » : certes, il consacre le triptyque autogestion, planification démocratique et propriété collective des moyens de production, mais ne se réfère guère aux grèves de mai-juin 1968 et manifeste la faible influence « gauchiste » dans l'appareil à l'intérieur duquel la filière de la JOC demeure la voie royale pour arriver aux responsabilités [100]. Ainsi, il n'est pas sûr que la contestation appartienne à la culture syndicale des cadres de la CFDT.

Enfin, une irritation de plus en plus perceptible apparaît dans les rangs de la CFDT face aux initiatives des militants révolutionnaires. Frédo Krumnow par exemple, dans sa préface à *Quatre grèves significatives,* critique les organisations d'extrême-gauche qui interviennent dans une grève puis s'en repartent sitôt le conflit achevé [101]. Le dirigeant confédéral a peut-être en tête la grève qui s'est déroulée chez Paris à Nantes entre février et avril 1972. Chez Paris en effet, les délégués cédétistes avec la CGT, la base et deux établis maoïstes engagent une grève, qui déplaît aux instances locales de la CFDT. Les unions locale et départementale se refusent à engager des manifestations de soutien, tandis que l'UD publie un communiqué le 29 mars de désaveu implicite de la grève : « L'UD CFDT précise que les syndicats ne sauraient en aucun cas se démettre de leurs responsabilités au profit d'un quelconque comité de grève, de soutien ou autre, en partie composé de personnes étrangères à l'entreprise. Dans un conflit, les travailleurs doivent être fréquemment consultés sur des propositions élaborées par les sections syndicales [102]. » La dernière phrase réaf-

99. WEBER H., *Le parti des patrons. Le CNPF (1946-1986)*, Paris, Seuil, 1986, p. 152-153.
100. GEORGI F., *L'invention de la CFDT, op. cit.,* p. 582-597.
101. *Quatre grèves significatives, op. cit.*, p. 18.
102. « La grève chez PARIS-SA (février- avril 1972) », art. cit., p. 20.

firme nettement la suprématie des organisations syndicales à qui les initiatives et les propositions sont réservées, y compris face à un comité de grève. Ainsi, en même temps que se manifeste une défiance envers les comités de soutien, un réflexe organisationnel joue contre la volonté de promouvoir l'autogestion des luttes. Dès lors, un point de vue attaché au rôle déterminant des syndicats surgit, qui nourrira la critique de la FGM contre les Lip l'année suivante. On voit par conséquent combien, pendant la phase la plus contestataire, existent à la CFDT des éléments plus modérés, désireux de défendre la suprématie syndicale face aux collectifs grévistes, et/ou de développer une politique contractuelle avec les représentants patronaux et l'État. C'est pourquoi, l'évolution qui se dessine à partir de 1973, n'est pas un revirement complet mais une inflexion de plus en plus perceptible jusqu'au congrès de Brest en 1979.

Un « recentrage » précoce : 1973-1979

Il est d'usage d'insister sur le tournant que représente le rapport Moreau de janvier 1978 dans le recentrage qu'opère ensuite la direction de la CFDT, et qui se concrétise au Congrès de Brest l'année suivante. Pourtant, si l'on s'attache à la vie de la confédération scandée par les Congrès, c'est celui de Nantes en 1973 qui marque une première inflexion et opère les prémices du recentrage de plus en plus net de la direction, face à une base qui n'en peut mais.

• Les inflexions successives de la Direction

Le Congrès de Nantes en 1973 constitue sans doute un premier tournant. Edmond Maire, qui dirige la CFDT depuis le départ d'Eugène Descamps en 1971, rejette « l'isolement dans la combativité » qu'a pu connaître la centrale cédétiste. De même le Congrès rejette la constitution obligatoire de comités de grève élus et révocables ainsi que l'autogestion directe des luttes. C'est dire que les initiatives de la gauche syndicale sont repoussées, et que la direction entend faire sortir la CFDT de son supposé « isolement ». Cette inflexion s'articule à une réflexion sociologique. Edmond Maire en effet explique dans un entretien au *Nouvel Observateur* : « Dans le prolétariat, les ouvriers sont désormais minoritaires [...] ; c'est une constatation dont les conséquences politiques et révolutionnaires sont considérables. Le prolétariat, c'est l'ensemble des salariés qui vont des OS aux cadres[103]. » Edmond Maire accorde une grande importance au fait que les ouvriers se trouvent désormais minoritaires. Dès lors, il faut prendre en compte les aspirations des « cols blancs », employés

103. 9/6/1973. Dans tout ce paragraphe, nous suivons de près GROUX G. et MOURIAUX R., *La CFDT, op. cit.*, p. 156-157 et 193.

et cadres, les accueillir dans le syndicat et ne plus se focaliser sur les cols bleus. C'est aussi le sens de la stratégie dite d'Union des forces populaires définie lors de ce Congrès, qui entend rassembler à gauche et faire pièce au Programme commun de gouvernement dans la rédaction duquel le Parti communiste a beaucoup pesé.

À partir de 1973 donc, on a le sentiment d'une réactivation et d'une mise à jour de la stratégie dite du contre-plan élaborée, après la déconfessionnalisation, par la fédération de la Chimie (dirigée à l'époque par Edmond Maire) et qui entendait rassembler l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier. Cette réactivation s'opère par un rapprochement de plus en plus poussé avec le Parti socialiste issu du Congrès d'Épinay. Après avoir appelé à voter en faveur de François Mitterrand lors des élections présidentielles d'avril 1974, une pétition en faveur des Assises du Socialisme est rendue publique en juin, signée par 45 membres de la CFDT, dont six siégent au Bureau national et André Jeanson, ancien président. L'autonomie engagée, que prône alors la CFDT, traduit cette convergence avec le Parti socialiste, qui se retrouve en termes de militants. De fait, la CFDT s'engage à son tour dans une étatisation croissante des luttes ouvrières à la faveur de la crise économique.

Cette étatisation se marque non seulement par la condamnation des initiatives des Lip mais également par le refus de faire des luttes d'usine un terrain privilégie de la contestation. C'est dire que la confédération s'en remet à une victoire électorale, tandis que sa direction se focalise sur un danger gauchiste supposé [104]. Ce refus de relayer l'insubordination de la part de la direction de la CFDT, est corroboré l'année suivante par les contacts secrets qui se nouent entre la direction de la CFDT et le patronat : à la fin de l'année 1977 en effet, c'est-à-dire avant même l'adoption officielle du recentrage, Jacques Moreau et Albert Mercier (de la FGM) rencontrent à plusieurs reprises François Ceyrac, devenu président du CNPF [105]. Ces contacts trouvent leur aboutissement dans le rapport que Jacques Moreau propose en janvier 1978, et dans lequel il fait d'abord le constat d'une étatisation des luttes ouvrières : « L'affirmation du débouché politique des luttes nous a entraînés à privilégier l'action gouvernementale et nationale. » À cette étatisation, Jacques Moreau propose de substituer une autre stratégie, qui suppose de revenir aux situations à la base et de privilégier la négociation [106]. Il ne s'agit donc nullement de favoriser les luttes ouvrières contre la crise, mais de promouvoir des positions beaucoup plus

---

104. Au bureau national de juillet 1976, Edmond Maire fait de la « montée du basisme et du gauchisme » le « danger numéro un », afin de préserver son alliance avec Jacques Chérèque. HAMON H. et ROTMAN P., *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Seuil, 1982, p. 290. Cette lutte contre les gauchistes aboutit à la dissolution des Unions locales des VIIIe et IXe arrondissements à Paris et de l'Union départementale de Gironde, *ibid.,* note 2, p. 289.
105. *Id., ibid.,* p. 304 et WEBER H., *Le parti des patrons, op. cit.,* p. 240.
106. HAMON H. et ROTMAN P., *La deuxième gauche, op. cit.*, p. 300.

modérées. Ainsi, ce rapport, confirmé ensuite par un Conseil national en mai, puis le Congrès de Brest l'année suivante, amplifie l'inflexion. Derrière la stratégie de resyndicalisation, la direction cédétiste entend faire preuve de réalisme en matière de revendication et développer les négociations, c'est-à-dire limiter l'action revendicative . C'est sans doute ce réalisme qui fait déclarer à Edmond Maire sur France-Inter le 8 mars 1979 : « Chaque fois qu'il y a des licenciés, il faut tenter de diminuer le nombre de licenciements [107]. » Le « non aux licenciements » crié par les Lip en 1973 est passé aux oubliettes. Mais le propos, en pleine bataille des sidérurgistes, illustre parfaitement le revirement de la direction. À la base pourtant, cette évolution passe mal.

• Une inflexion contre la base ? L'exemple de la lutte des sidérurgistes.

La lutte des sidérurgistes, qui coïncide avec l'annonce du recentrage, en fournit une illustration. La fédération de la métallurgie s'engage dans une bataille avec comme objectif prioritaire de maintenir des emplois dans les villes les plus touchées, Denain et Longwy, et donc en diversifiant les activités économiques pour mettre fin à la mono-industrie. Parallèlement, les rapports avec la CGT se distendent : Edmond Maire brocarde la manifestation du 23 mars 1979 qualifiée de « marche des cantonales » et stigmatise le discours nationaliste de la CGT et du Parti communiste. Dès lors, conformément à l'orientation confédérale, la FGM s'engage dans des négociations sociales qui débouchent sur la rédaction d'une Convention sociale en juillet 1979 qu'elle signe.

Cette politique des instances nationales heurte de front une base radicalisée, en particulier à Longwy. Ce sont en effet les militants cédétistes longoviciens qui ont initié une riposte particulièrement vive au Plan de licenciement et ont eu recours à un répertoire d'actions partiellement novateur. Un tract de l'Union interprofessionnelle de Longwy est particulièrement évocateur d'un tel processus de radicalisation :

> Il faut […] que nous fassions comprendre notre lutte à nos structures syndicales inquiètes voire méfiantes et là aussi ne pas craindre de défendre notre point de vue.
>
> Tirant les enseignements des actions passées, nous avons voulu une autre lutte :
>
> LE SOS : sensibiliser toute la population, la presse, et la radio
>
> LA RADIO : le syndicat à l'écoute des travailleurs, les travailleurs à l'écoute du syndicat
>
> LE BARRAGE DES ROUTES : sortir la lutte de l'entreprise, faire participer la population
>
> LES OCCUPATIONS, LES OPÉRATIONS COUP DE POING : s'attaquer à l'organisation de l'État qui a décidé de nous détruire [108].

107. COURS-SALIES P., *Un passé porteur d'avenir, op. cit.*, p. 309.
108. Tract « à tous les élus, militants, adhérents » du collectif d'animation, 5/2/1979, Archives CFDT 8 H 507.

Trois éléments ressortent clairement de ce tract. Le collectif d'animation de Longwy entend dépasser le clivage actions légales/actions illégales : la question qui prime est celle de l'efficacité de sorte que la CFDT innove en créant une radio syndicale, SOS emploi, bientôt dépassée par Radio Lorraine Cœur d'Acier, contrôlée par la CGT. En outre, dans le cadre des actions illégales, une large panoplie d'actions violentes, appelées « opérations coup de poing » est envisagée avec comme cible principale, l'État. Elle donne lieu à des actions spectaculaires et des affrontements très violents avec les forces de l'ordre (le commissariat de Longwy est par exemple attaqué à trois reprises). La lutte est donc clairement pensée dans les termes d'un affrontement avec l'État. C'est cet aspect qui semble peu prisé des responsables fédéraux et qui nécessite des explications. Jacques Chérèque, Lorrain et responsable de la fédération de la métallurgie, vient d'ailleurs à Longwy pour tenter de mettre fin à ces opérations violentes [109].

De fait, un fossé de plus en plus large sépare les militants de Longwy de leurs dirigeants nationaux. Dès le 7 mars, ils préviennent : « Le risque est grand de voir des directions syndicales commençant à accepter le démantèlement des usines en échange de mesures sociales qu'elles jugent intéressantes… aucun syndicat n'a le droit de négocier dans le dos des travailleurs [110]. » La manifestation la plus éclatante d'un tel divorce est une lettre de démission qu'Étienne U., délégué syndical d'Usinor-Longwy, adresse à Edmond Maire :

> Monsieur le Secrétaire général,
>
> Par la présente, je tiens à vous faire part de ma démission de la CFDT dont j'étais adhérent depuis 1972 et délégué du personnel pour la troisième année.
> J'avais adhéré à la CFDT sur la base d'idéaux résolument opposés à la collaboration de classe. À l'époque, l'autogestion était un mot d'ordre pour tous les militants et chacun avait à cœur d'imaginer ce que pourrait être la vie future […].
> Depuis plusieurs mois maintenant, vos déclarations, vos prises de positions (ce que la presse appelle par un gentil euphémisme, politique de recentrage) signifient pour les travailleurs et pour les sidérurgistes particulièrement, l'abandon d'un grand nombre de revendications. Ainsi, vous ne parlez plus du tout de l'autogestion, des conseils d'atelier, vous allez même jusqu'à déclarer en substance : qu'après tout, ce qui compte aujourd'hui c'est de privilégier l'aménagement du temps de travail hebdomadaire plutôt que les revendications salariales qui vous semblent maintenant ne plus être le souci permanent des travailleurs. De quels travailleurs parlez-vous ?
> Pour les 35 heures, vous subordonnez la réalisation de ce projet à l'accord des autres pays européens, en raison dites-vous des conditions de compétition existantes sur le marché ? Ce n'est certes pas là un langage de syndicaliste ; il n'y a pas si longtemps, par exemple, les travailleurs français n'ont pas attendu les autres pays pour obtenir leur 4e semaine de congés payés et ainsi servir d'exemple. […]

---

109. Nezosi G., *La fin de l'homme de fer, op. cit.,* p. 204.
110. Tract SOS-emploi n° 13 (7/3/79), Durand C., *Chômage et violence à Longwy, op. cit.*, p. 93.

> Outre vos prises de positions, j'estime aussi dommageable pour la sidérurgie et pour l'emploi, la façon dont la FGM mène les négociations avec les autorités. La FGM accepte un certain démantèlement de la sidérurgie, ne condamne pas véritablement le plan DAVIGNON et se refuse à inscrire dans son plan acier cette simple affirmation : aucune suppression d'emploi dans la sidérurgie.
> Le refus de la Confédération de participer au grand rassemblement national du 23 MARS à PARIS a eu des effets démobilisateurs certains et ce n'est pas en parlant de « marche des cantonales » que vous avez contribué à ~~l'intégrité~~ l'unité syndicale [...] [111].

Un tel réquisitoire illustre parfaitement l'ampleur et les difficultés que suscite le recentrage à l'intérieur de la CFDT. Ce sidérurgiste a le sentiment d'une trahison des idéaux cédétistes qui débouche sur « la collaboration de classe » : de fait, les grandes revendications qui forgeaient l'identité de la CFDT sont abandonnées au profit d'un réalisme revendicatif, à l'intérieur duquel on privilégie la réduction du temps de travail face aux revendications salariales. Ainsi les priorités de la CFDT négligent les bas salaires et donc une large partie des ouvriers. De même, la confédération, si elle entend prendre en compte la concurrence internationale, est alors conduite à rejeter les innovations sociales et ainsi à oublier son « langage de syndicaliste » pour adopter l'idiome des puissants. La lettre pour finir attaque l'attitude de la FGM et de la confédération accusées de se résoudre à des suppressions d'emploi, et de ne pas adopter une attitude unitaire face à la CGT. C'est d'ailleurs vers elle qu'Étienne U. se tourne : il annonce en effet à Edmond Maire son adhésion à la CGT à la fin du courrier.

Cette lettre met particulièrement en lumière le divorce entre les militants de base à Longwy et les responsables nationaux de la CFDT. Les premiers participent d'ailleurs à la manifestation du 23 mars 1979 organisée par la centrale cégétiste. Ailleurs, sans atteindre l'ampleur qu'elles connaissent à Longwy, les tensions sont fortes : le 16 février, Jean-Marie Toulisse, de l'Union régionale Nord-Pas-de-Calais rend compte de la journée d'action qui s'est déroulée dans le Nord avec de très grosses manifestations (50 000 personnes à Valenciennes par exemple), signale des affrontements avec les forces de l'ordre, et évoque la marche sur Paris en expliquant : « Cette initiative pose un problème à la région qui est contre. Les militants sont pour [112]. » À Denain, les militants cédétistes, partagés entre la volonté farouche de lutter et leur refus de la mainmise cégéto-communiste, ne participent finalement pas à la marche parisienne en mars. À Dunkerque en revanche, la section est en désaccord ouvert avec la FGM : elle appelle à manifester, appuie même une grève à la fin du mois de mars pour réclamer des augmentations de salaires, et explique :

---

111. 3/4/1979. Archives CFDT 8 H 507.
112. Note sur une conversation avec Jean-Marie Toulisse, Archives confédérales CFDT 8 H 507.

> Début mars, les travailleurs d'Usinor-Dunkerque ne comprenaient pas que la FGM reste aux négociations pendant que les sidérurgistes se faisaient matraquer, alors que les travailleurs se préparaient à l'offensive. […] Est-ce que discuter d'un plan industriel entre états-majors patronaux et syndicaux, ce n'est pas plutôt de la cogestion que de l'autogestion ? N'est-ce pas accepter de fait le démantèlement de la sidérurgie [113] ?

On retrouve les mêmes interrogations critiques que dans la lettre de démission d'Étienne U. De fait, une partie de la base rejette le principe même des négociations qui entérinent l'idée de suppressions d'emplois. La potion est d'autant plus amère qu'à partir de mai 1979, toute négociation sur le plan industriel est abandonnée. La FGM reste cependant à la table des négociations malgré le désaveu de Longwy alors que Denain l'admet [114]. Le clivage que l'on a vu naître à l'intérieur de la base cédétiste se confirme en juillet. Lorsque la FGM consulte sa base, Longwy refuse de signer la convention sociale, de même qu'une majorité des sections du conseil régional de la sidérurgie lorraine [115]. La section d'Usinor-Dunkerque enfin est dissoute pour des raisons financières qui masquent mal une condamnation politique : à l'automne, les exclus rejoignent la CGT.

Ces péripéties marquent la fin d'une lutte commencée à la fin de 1978 et témoignent qu'à l'instar de la CGT, la CFDT s'est refusée à toute bataille dans les usines mêmes pour tenter de contrer les effets sociaux de la crise. De ce point de vue, le conflit Lip constitue bien un plan d'épreuve : contre la volonté même des travailleurs, la CFDT se refuse à faire des conflits pour l'emploi des étendards d'une bataille plus générale contre les licenciements et le chômage, mais s'efforce de limiter les effets négatifs de la crise. La lutte des sidérurgistes confirme ce choix antérieur ; parallèlement, le réalisme revendicatif n'obtient guère de résultats probants pour les ouvriers et les régions sacrifiées : dès lors, la crise précipite et amplifie la crise du mouvement ouvrier.

Au terme de cette étude, une conclusion s'impose. Alors que la séquence voit se développer une insubordination ouvrière foisonnante, la CGT et le Parti communiste entendent la contenir à l'intérieur d'un cadre politique qui fait de la conquête du pouvoir le prolongement véritable de toute lutte d'usine. Cette étatisation ouvrière est également adoptée par la CFDT dans la deuxième moitié du cycle, à mesure qu'elle se rapproche du Parti socialiste.

---

113. Brochure de la Section syndicale « Dans les luttes, la construction de la section CFDT Usinor-Dunkerque », 50 p., citation p. 48. FGM-CFDT 1 B 624.
114. Tract CFDT, 30/6/79, « …Ça avance… MAIS… », CAMT Roubaix, Fonds Usinor Denain 1994 018.
115. Sur 10 sections, 6 ont voté contre la signature : Longwy, Hagondange, Sollac, Hayange, Uckange, et la SAFE ; la section de Joeuf a adopté la position de la CGT ; les trois sections qui ont voté pour ne sont pas concernées par le plan de 1979 (mais subiront ceux des années ultérieures) : Pompey, Gondrange-Rompas, Neuves-Maisons. *Libération,* 23/7/1979.

Dès lors, les deux grandes centrales ouvrières s'avèrent incapables de proposer une stratégie de résistance ouvrière face à la crise, sinon en transférant systématiquement les attentes vers l'État. Ainsi, en même temps que les militants syndicaux, accaparés par la gestion des comités d'entreprise ou des institutions paritaires, se font plus rares dans les usines, les confédérations privilégient une institutionnalisation qui assure certes la survie de l'organisation, mais brise le lien avec le terrain même des luttes. On comprend mieux dès lors ce constat accablant, selon lequel les centrales syndicales n'ont rien fait ni rien tenté contre la crise économique. Pis, l'étatisation des luttes a freiné la combativité ouvrière pendant toute la séquence. Surtout, en faisant de la conquête du pouvoir par la gauche la seule alternative, elle a contribué à augmenter le désarroi et l'impuissance des travailleurs lors du tournant dans la politique économique des années 1982-1983. C'est dire la faillite de telles stratégies qui entraînent un déclin des effectifs et signent de surcroît la crise du mouvement ouvrier, dont il ne s'est pas relevé depuis.

Chapitre 6

La mouvance révolutionnaire

Mais comment un homme si chimérique en politique,
s'y prend-il pour avoir des idées si justes en histoire sociale ?
Stendhal, « Une position sociale »,
Le Rose et le Vert, Mina de Vanghel et autres nouvelles.

Les années 68 constituent très probablement l'apogée de l'influence de l'extrême-gauche dans l'histoire politique et sociale du pays. Minoritaire, éclatée, groupusculaire souvent, elle parvient cependant à la faveur du mouvement de mai-juin 1968 à sortir de la marginalité pour occuper une place singulière dans l'histoire politique des usines. Dans cette extrême-gauche en effet, la centralité ouvrière fonctionne à plein pour faire des usines le lieu, et des ouvriers la classe destinés à achever ce que le mouvement de grèves de 1968 a laissé entrapercevoir : un mouvement révolutionnaire. Un tel investissement des usines par cette mouvance révolutionnaire est antérieur à 1968, mais la vague de grèves en mai-juin puis dans les années suivantes le renforce puissamment. Dans le même temps, cet investissement alimente et conforte l'insubordination ouvrière, notamment dans ses aspects les plus vifs. En outre, ces militants portent leurs regards vers des fractions marginalisées du groupe ouvrier, de sorte que la diffusion, à la fois géographique et sociale, de la contestation dans les usines leur doit beaucoup.

Nous faisons donc l'hypothèse que cette mouvance bénéficie d'une implantation et d'une audience sensiblement plus importantes qu'on ne la considère habituellement : minoritaire donc mais nullement marginale, d'autant qu'elle s'inscrit dans un dispositif politique commun. De ce point de vue, malgré les innombrables clivages organisationnels et les querelles byzantines, on peut singulariser un mode d'intervention de la mouvance révolutionnaire dans les usines. Nous nous attacherons ensuite à la double composante, trotskyste et maoïste. Il ne s'agit en aucune manière de proposer une histoire de ces tendances, elles-mêmes éclatées en une multitude d'organisations, mais d'isoler quelques caractéristiques politiques des organisations principales, Lutte

ouvrière et la Ligue communiste chez les trotskystes, la Gauche prolétarienne chez les maoïstes.

Des dispositifs communs à une mouvance très large

Par-delà l'éclatement organisationnel qui fait que coexiste une multitude de groupes entre lesquels les militants vont et viennent, un certain nombre de dispositifs et d'hypothèses politiques communs rassemblent cette mouvance qui sort de sa marginalité pendant la séquence.

Une implantation croissante mais problématique

• Écueils et évaluation

Mesurer l'implantation de ces organisations est une tâche impossible en raison de multiples écueils. Tout d'abord, l'immense majorité de ces groupuscules, sur la plupart desquelles nous ne savons rien, n'a pas laissé d'archives. Les militants ensuite ont des itinéraires à la fois organisationnels, professionnels et géographiques parfois complexes, qui peuvent nous donner l'impression d'une prolifération là où il s'agit uniquement d'un nomadisme militant. Que dire alors du sympathisant, que les rapports de police vont compter ? Car de tels rapports, destinés d'abord à prouver aux ministres de l'Intérieur la vigilance des services, tendent parfois à exagérer très fortement l'implantation des organisations révolutionnaires [1]. À l'inverse également, nous ne partageons pas le postulat d'Isabelle Sommier qui fait de la rencontre entre ouvriers et militants révolutionnaires un phénomène marginal en France, à la différence de l'Italie [2].

Nous considérons pour notre part que l'implantation de cette mouvance est sensiblement plus large qu'on ne la considère habituellement : elle ne se limite en aucune manière à la poignée de grandes usines, notamment automobiles, que l'on cite toujours (Billancourt, Sochaux, Flins), mais touche assez largement le pays. Marnix Dressen évalue ainsi à 2000 le nombre d'établis maoïstes [3]. À cette estimation, il faut ajouter les ouvriers traditionnels, qu'ils soient maoïstes ou trotskystes. Mais déjà l'on voit un écueil se profiler puisque ces organisations entretiennent avec la base ouvrière un rapport complexe qui ne passe pas nécessairement par la remise d'une carte, mais par une participa-

1. Ainsi le rapport du préfet des Alpes-Maritimes du 2/4/1970 qui évalue à un millier les effectifs de la Gauche prolétarienne dans son département, ministère de l'Intérieur, AN 770122/211.
2. Sommier I., *La violence politique et son deuil. L'après-68 en France et en Italie,* Rennes, PUR, 1998, p. 115-122.
3. Dressen M., *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Paris, Belin, 1999.

tion commune à un débrayage ou une bagarre, l'achat de la presse militante, ou la rédaction d'un tract en commun. C'est dire que toute évaluation numérique est vouée à l'échec.

On peut cependant tenter une appréciation dynamique du phénomène. En avril 1964, les Renseignements généraux consacrent un premier rapport à Voix ouvrière, et mentionnent les lieux de diffusion en région parisienne, (Billancourt, Citroën, SNECMA, Chausson-Gennevilliers, CSF à Levallois, Hispano-Suiza, Roussel-Uclaf à Romainville, Rhône-Poulenc à Vitry), et en province (Neyrpic à Grenoble, Peugeot et Lip dans le Doubs, les Chantiers de l'Atlantique à Nantes, Antar à Donges, Michelin, Berliet, Câbles de Lyon dans le Rhône et Sud-Aviation en Haute-Garonne[4]). À partir de ce premier jalon, l'évolution est manifeste. À l'été 1969, les Directeurs régionaux du travail et de la main-d'œuvre dressent un état des lieux de la situation sociale et signalent les entreprises à risque. Dans ce registre, ils se montrent beaucoup plus attentifs à l'autoritarisme des chefs d'entreprise et à la combativité des syndicats qu'à l'implantation des militants révolutionnaires, ce qui témoigne d'une connaissance plus approfondie de la réalité. Certains, cependant, signalent des « gauchistes ». En région parisienne, c'est le cas à Alsthom à Saint-Ouen et aux Câbles de Lyon à Bezon ; dans le Nord, à Usinor et aux Ateliers et chantiers de Dunkerque ; dans le Pas-de-Calais, aux Câbles de Lyon de Calais et aux Aciéries Paris-Outreau ; chez Lockeed à Beauvais, Auxilec à Méru et Cadum-Palmolive à Compiègne pour l'Oise ; des trotskystes sont signalés chez SKF et aux Éts Schmidt à Tours ; dans le Rhône, la situation inquiète chez Richard-Continental à Villeurbanne et à Rhodia Belle-Étoile ; à Sochaux enfin « il y a dans l'usine 600 jeunes [...] généralement OS sur les chaînes de montage, très réceptifs à la propagande et une trentaine d'éléments gauchistes actifs[5] ». Cette évaluation est tout à fait lacunaire : plusieurs sites industriels, dans lesquels travaillent des militants révolutionnaires, sont omis (Billancourt, Flins, Caterpillar, Coder, Thomson-Lesquin, Ciapem-Brandt, etc.) de sorte que cette cartographie est minimale. Elle a cependant la vertu d'attester que l'implantation des militants ne se limite en aucune manière à quelques grandes usines, mais se retrouve également dans des établissements plus modestes.

Dans les années suivantes, le phénomène prend une ampleur croissante, et tend à revêtir une dimension clairement nationale, même si le Sud-Ouest semble toujours être resté en retrait. On peut s'en convaincre à partir du seul exemple de la Gauche prolétarienne : en 1973, elle est implantée dans les villes et/ou les usines suivantes : Occitanie : Albi, Toulouse, Pau ; Sud-Est : Marseille

---

4. Rapport de la DCRG : « Voix ouvrière, groupement syndicalo-politique », avril 1964, AN 19820599/85.
5. Étude de la situation sociale dans la deuxième quinzaine du mois d'août 1969, ministère du Travail, 760122/291.

(Coder, Réparation navale), La Seyne, Grenoble Caterpillar, Aix, Lyon (dont Brandt et Paris-Rhône) ; Franche-Comté : Sochaux ; Lorraine : Vittel, Nancy, Sollac, Saint-Dizier ; Nord : Haumont, Waziers, Amiens, Dunkerque ; Ouest : Redon (Garnier) Poitiers, Tours ; Région parisienne : Creil (Brissonneau), Flins Massy, Choisy, La Courneuve, Drancy, Citroën Clichy, Renault-Billancourt[6]. Une fois encore, ces recensements ne donnent qu'une évaluation approximative du phénomène qui doit être lu en terme de dynamique. À cet égard, il est manifeste, à partir de la comparaison avec l'été 1969, que l'implantation des militants révolutionnaires a progressé, surtout si l'on songe qu'on s'en tient à une seule organisation. Ces éléments témoignent en tout cas que la présence de ces militants ne se limitent en aucune manière à la région parisienne ou aux grandes métropoles régionales, et plaident en faveur d'une implantation plus large qu'on ne la considère traditionnellement. Dans les années 1968, la mouvance révolutionnaire demeure très minoritaire, mais n'est plus marginale.

• Sédimentation

Le second élément qui plaide en faveur d'une implantation large concerne ce qu'on pourrait appeler une sédimentation militante : dans les organisations révolutionnaires se trouvent en effet au moins deux générations militantes. Quand les Renseignements généraux présentent pour la première fois Voix ouvrière en 1964, ils mentionnent comme exemple de leader Jules Godeau : vieux militant de la CGT, il est avant-guerre secrétaire de la section nazairienne du PCF, avant d'être exclu à la Libération ; il est délégué du personnel aux Chantiers de l'Atlantique depuis 1949 et secrétaire de la section cégétiste de 1949 à 1955[7]. Une telle biographie n'est pas sans analogie avec celle de Pierre Bois, dirigeant historique de Voix ouvrière, militant communiste avant guerre puis initiateur de la grève à Billancourt en avril-mai 1947. Un tel type de vieux militants du mouvement ouvrier se retrouve également dans les organisations maoïstes. C'est le cas dans le « groupe marxiste-léniniste » d'Ivry qu'isole un rapport de la Préfecture de police de Paris en novembre 1968. Ce groupe est donc intervenu aux Éts Lockeed, aux Éts Chauvin et Genève et aux Éts Sciaky à Vitry. Il compte notamment Jean-Marie E. (né en 1949) qui fut un membres les plus virulents du Comité de grève des Éts Genève. Il bénéficie de la complicité de deux autres jeunes ouvriers nés en 1947 et 1949 et de celle de Maurice R., né en 1920, candidat non élu aux élections municipales au Kremlin-Bicêtre en mars 1959, délégué CGT du personnel aux Éts Genève entre 1960 et 1964 et secrétaire de la cellule communiste de

---

6. BDIC, Archives Gauche prolétarienne, F Δ Rés. 576/3/3/4.
7. Rapport de la DCRG, Avril 1964, n° 96 : « Voix ouvrières, groupement syndicalo-politique », AN 19820599/85 .

l'entreprise[8]. Le rapport permet bien de distinguer deux générations militantes, l'une née dans l'entre-deux-guerres et formée pendant la guerre puis à la Libération, l'autre qui découvre la politique dans les années 68. La génération la plus jeune fournit sans conteste les cohortes de militants les plus nombreuses : les grèves de 1968 contribuent à radicaliser les jeunes ouvriers et renforcent également le mouvement d'établissement. On comprend dès lors la croissance de l'implantation en même temps que se produit un essaimage en direction des petites villes dans les années ultérieures. C'est ce qui explique par exemple la présence de militants du PCR(ml) en 1976 aux Éts Bonnet de Villefranche-sur-Saône et en 1977 aux Tanneries du Puy[9].

• Des catalyseurs

Quelle qu'importante qu'ait été la croissance de l'implantation de cette mouvance, les effectifs des groupes révolutionnaires sont demeurés étiques en regard de ceux des organisations syndicales ou des grands partis politiques. Ce constat souligné, il n'en reste pas moins que leur audience est sans doute plus large dans les usines où ils interviennent. Ils captent et relaient en effet un courant qu'on a appelé la gauche ouvrière, de sorte que cette mouvance révolutionnaire fonctionne comme un catalyseur.

Dans un texte, *Gaston ou l'aventure d'un ouvrier* qui comprend une forte dimension autobiographique, Jean-Marie Konczyk, ouvrier de Flins évoque sur un mode burlesque la rencontre entre son héros éponyme et les bizarroïdes. Il s'agit évidemment des militants révolutionnaires qui débarquent, presque au sens littéral du terme, à Flins. Or Konczyk définit ces bizarroïdes comme une énergie[10]. Nous pouvons partir d'une telle identification : la mouvance révolutionnaire est une énergie qui modifie les contours du champ politique dans les usines. Dans un tel registre, le rôle des militants des *Cahiers de Mai* est fondamental. Dans leur bulletin de liaison, ils s'interrogent : « Comment rédiger des articles qui expriment le point de vue d'un courant réel parmi les travailleurs d'une entreprise ou les étudiants d'une faculté ? » Leur réponse consiste à organiser des réunions associant des travailleurs avec un large éventail d'opinions, à poser des questions sur mai et juin 1968, et à faire émerger un bilan du mouvement. Dans ce rôle, les militants doivent « tenir la plume – avec modestie et rigueur – comme un "écrivain public"[11] ». Ainsi, dans les mois qui suivent les grèves de mai et juin, les *Cahiers de Mai* s'efforcent de tirer un bilan politique pour mieux rebondir. Ils s'adressent par

8. Rapport des Renseignements généraux sur « les activités du groupe marxiste-léniniste d'Ivry-sur-Seine », 5/11/1968, AN 19910194/5.
9. Archives confédérales CFDT 8 H 501 et Archives Hacuitex dossier Tanneries du Puy.
10. Konczyk J.-M., *Gaston ou l'aventure d'un ouvrier, op. cit.*, p. 64-65.
11. Bulletin de liaison n° 2, novembre 1968, BDIC, Fonds Cahiers de Mai F Δ Res. 578/3.

conséquent sans *a priori* ni exclusive à l'ensemble des ouvriers et des organisations syndicales (CGT comprise) désireux localement de faire évoluer la situation. C'est par un tel dispositif qu'ils parviennent à (re)constituer dans une usine une gauche ouvrière, en même temps que le journal s'efforce de rendre compte des expériences les plus intéressantes et de développer une liaison directe, à la base, d'usine à usine.

De telles pratiques font émerger « la contradiction qui ne cesse de se développer entre les aspirations des travailleurs, le contenu et les conséquences des revendications qu'ils posent ou veulent poser, les formes de lutte qu'ils utilisent, et la stratégie actuelle des organisations [syndicales] [12] ». C'est dire que la mouvance révolutionnaire porte les aspirations d'une gauche ouvrière radicalisée. On comprend dès lors l'antagonisme avec le modérantisme promu par la CGT et le Parti communiste, qui explique également le ralliement d'un certain nombre d'ouvriers communistes sur une base révolutionnaire. Deux exemples peuvent étayer cette assertion. Chez Caterpillar, le Comité de lutte, à l'appartenance organisationnelle incertaine, est animé par deux ouvriers anciens délégués de la CGT, dont l'un au moins a appartenu au Parti communiste. À ce comité de lutte participent également trois autres délégués (deux CGT, un CFDT [13]). Aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, le Comité de lutte lié à la Gauche prolétarienne est animé par deux ouvriers, dont l'un, Gabriel Ceroni, ancien militant communiste qui a rompu après 1968, devient ensuite un des dirigeants de l'Union nationale des Comités de Lutte et d'Atelier [14].

Ainsi, en même temps que la mouvance révolutionnaire consolide une gauche ouvrière, elle accuse la fracture avec les organisations syndicales les plus enclines au modérantisme, Force ouvrière mais surtout la CGT. Par ailleurs, les quelques exemples présentés ne doivent pas nous conduire à surévaluer l'appartenance organisationnelle dans la mouvance révolutionnaire, notamment pour les ouvriers des usines de taille modeste. Nous pensons au contraire que les ouvriers radicalisés nouent des contacts avec la première organisation qui se présente, quitte ensuite à s'en séparer si les modes d'action lui déplaisent. Nous soutenons par conséquent la thèse qu'un espace politique se dégage dans les années 68 pour une mouvance révolutionnaire qui rallie au moins parmi deux générations ouvrières distinctes. Dans cette fraction ouvrière radicalisée, les jeunes assurément dominent qui forment la base de ces militants d'usine, toujours minoritaires mais en nombre croissant, et qui contestent au premier chef l'hégémonie cégétiste.

---

12. Texte des *Cahiers de Mai* expliquant la méthode du groupe, n° 36-37, mars-avril 1972, p. 4.
13. *Courrier militant n° 4* : « Un essai d'autogestion des luttes par les travailleurs (Caterpillar, Grenoble) », *op. cit.*
14. *Défendre l'ouvrier* (Premier Congrès de l'UNCLA), supplément au n° 31 de *la Cause du Peuple – J'accuse,* 1972, p. 68.

Faire des usines des foyers révolutionnaires

Par-delà les clivages organisationnels, la mouvance révolutionnaire investit puissamment les usines qu'elle entend transformer en foyer d'insubordination. À l'intérieur de ce projet, un dispositif commun aux différentes organisations peut être évoqué. On peut en voir un assez bon aperçu dans l'extrait d'un bulletin d'un comité d'atelier de Flins. Intitulé *Vivement la Révolution !,* et rédigé par des militants de la Base ouvrière liés à VLR, il précise que les syndicats

> traîtres vendent notre seule arme : l'action. […] Chaque lutte menée doit être dure : cela doit être rapide et frapper : c'est comme quand on donne un coup de poing à un ennemi ; pour cela la grève surprise et illimitée c'est le meilleur. […]
>
> C'est en osant lutter avec nos forces propres, en n'attendant pas les syndicats qui veulent éttouffer [sic] notre lutte, c'est seulement à ce moment-là que les patrons ont peur !
>
> TOUS EN LUTTE [15] !

Un tel extrait condense en quelques lignes plusieurs caractéristiques centrales du dispositif politique de la mouvance révolutionnaire, et d'abord la volonté de faire de l'usine un lieu toujours sur la brèche, un lieu où s'exprime de façon violente la révolte ouvrière. C'est ce qui explique l'insistance continuelle sur les actions dures, et notamment la grève illimitée avec occupation. Cet activisme s'affronte aux patrons mais se heurte également aux organisations syndicales accusées de toujours mollir et de dévoyer les luttes. Enfin, ce projet révolutionnaire se marque également dans une tonalité et une langue nouvelles, où l'oralité et la parole ouvrière ont toute leur place : en l'occurrence la comparaison entre la grève et le coup de poing a d'abord été le fait des ouvriers dans un tract antérieur [16]. Ce dispositif général exposé, on peut s'attacher à en préciser les différentes composantes.

• Rendre la parole aux ouvriers

À l'hétérodoxie militante fait pendant une hétérodoxie de la langue, repérée dès 1964 par les Renseignements généraux : « Les bulletins VO plaisent à la masse pour leur caractère non conventionnel, par leur style imagé et surtout, dans certains secteurs comme celui de Saint-Nazaire, parce qu'elle y trouve des tendances qui correspondent assez bien à ses désirs et à son tempérament [17]. » Le « caractère non conventionnel » des bulletins de Voix (puis Lutte) ouvrière se

---

15. *Vivement la Révolution !* Comité d'atelier de Mécanique n° 3, 16/3/1970, BDIC F Δ Rés. 612/2.
16. « Comme disent les copains : "la grève c'est comme un coup de poing. On ne va pas dire 3 jours avant : Attention ! dans trois jours je vais vous donner un coup de poing" » *in* Tract non daté « À Grenelle ou à Flins, pour comprendre ce que fait la CGT », *ibid.*
17. Rapport de la DCRG, Avril 1964, n° 96 : « Voix ouvrière, groupement syndicalo-politique », AN 19820599/85.

repèrent d'abord à ces échos de boîte, que l'on retrouve au verso de chaque tract et qui ancrent le propos politique général dans la réalité de l'usine. C'est alors une parole de la base qui est répercutée sans circonlocution, et qui contraste avec la langue cégétiste.

En décembre 1971, des militants des *Cahiers de Mai* se rendent à Oyonnax et tiennent réunion avec des ouvriers algériens et espagnols qui ont mené une grève quelques semaines auparavant. Un militant y explique : « […] il y a besoin de se réunir pour dire quelque chose qui est important et qui n'est pas dit ailleurs, qui ne peut pas être dit autrement… [18] ». Les trois propositions relatives esquissent une définition de la parole ouvrière en même temps que le projet politique des militants des *Cahiers.* Ces derniers créditent les ouvriers d'une capacité à énoncer un propos marquant et singulier. Il s'agit exactement de restituer un point de vue ouvrier dans sa littéralité, et c'est précisément la qualité du point de vue, son unicité, qui confère une valeur toute particulière aux propos que les militants entendent ensuite faire connaître. Un tel projet n'est pas seulement la quête éperdue d'une authenticité : les militants s'adressent à des ouvriers d'usine dont ils entendent appuyer et relayer un combat. Ainsi, ils ne se contentent pas de redonner la parole et entendent bien plutôt engager une interlocution politique susceptible d'apporter aux ouvriers. Tel est le sens de ces bilans que les militants tentent de tirer à la suite de conflits et qui fait dire à l'un deux : « La force des ouvriers, elle est dans l'usine. Quand vous avez fait grève vous [les Algériens] vous n'avez pas fait grève dans le foyer. […] Vous avez fait grève dans l'usine, c'est bien ça que le patron redoute [19]. » Le dimension politique de la rencontre apparaît nettement : aux *Cahiers de Mai* comme ailleurs, les militants ne se contentent pas d'être des chambres d'enregistrement et d'écho, mais tentent par leurs analyses et leurs pratiques de consolider l'insubordination ouvrière.

• Radicalisation et révolution

De manière classique et attendue, les groupes révolutionnaires poussent les ouvriers à radicaliser les actions qu'ils entreprennent. Les maoïstes en particulier encouragent les actions les plus dures et souvent illégales. À Rennes par exemple se manifeste un groupuscule maoïste nommé « Rennes révolutionnaire ». Le 13 octobre 1971, une grève s'y déclenche à l'usine Pouteau. À compter du 18, « Rennes révolutionnaire » discute avec quelques ouvriers et encourage la séquestration de six cadres pendant 24 heures malgré l'hostilité de la section syndicale CFDT [20]. De tels exemples abondent : on pourrait

18. Transcription manuscrite de la réunion du 4 décembre 1971, citation p. 1, BDIC, Fonds Cahiers de Mai F Δ Rés. 578/8.
19. *Ibid.,* p. 43.
20. Bulletin hebdomadaire des RG, 6/11/1971 : « Surenchère gauchiste dans les conflits sociaux », AN 19820599/76.

multiplier les citations de tracts comminatoires enjoignant les ouvriers de ne pas se contenter de demi-mesures, et auxquels pourtant ils ne réagissent pas. Il ne s'agit donc pas de rendre ces groupes révolutionnaires responsables de ces actions radicales, mais de comprendre comment leur discours légitime la révolte ouvrière et la pousse à son incandescence. Soit un tract distribué à Coder en février 1969 par un ouvrier de la Gauche prolétarienne, François L. né en 1947, et qui lui vaut d'ailleurs son licenciement immédiat :

> On a fait une journée d'action que la CGT a lancée. […]
>
> Et bien, oui, si on a fait la grève, c'était pour rester tous unis mais il y a autre chose : on en a plein les couilles de travailler comme des esclaves du 1er janvier au 31 décembre, de ne jamais pouvoir respirer, d'être rivés à notre machine, de passer nos journées à trimer dans le bordel et la merde, avec toujours ces bordilles [*sic*] de gardes-chiournes [*sic*], de chefs sur le dos (pour qui la CGT demande même des primes) et ces enculés d'ingénieurs à cravate qui passent dans les ateliers avec un regard dégoûté et dédaigneux envers les ouvriers.
>
> De temps en temps, on a besoin nous aussi de se détendre, on aime bien aller à la pêche, jouer un peu aux boules, faire une partie de belote, bricoler à la maison, voir les collègues, s'amuser avec les minots, voir le cousin où [*sic*] la cousine, aller un peu furer, enfin respirer quoi ? malgré que nos conditions économiques ne nous permettent pas, car c'est pas avec les ronds que le père Ubaud nous lâche si difficilement qu'on peut profiter un peu de la vie.
>
> Oui, on veut défendre nos conditions de vie, ne pas vivre comme des bêtes, alors que toutes les richesses, c'est la classe ouvrière qui les produit. […]
>
> On veut commencer pas avoir le droit à la parole, dire ce qu'on a sur le cœur, sans être paralysés par ceux qui nous méprisent au lieu de nous défendre. Les maoïstes veulent partir des masses et d'elles seules. Ils ne veulent QU'UNE CHOSE : aider les ouvriers à dire ce qu'ils ont sur le ventre. […]
>
> Mais il faut commencer à parler, à se manifester, à se rendre compte qu'après tout, le peuple, celui qui n'a jamais de droits, celui qui vit sous la répression continuelle, c'est 90 % de la population et que les affameurs, les exploiteurs, les oppresseurs, c'est UNE POIGNÉE [21].

Nous avons choisi de citer longuement ce tract qui illustre bien le propos de la Gauche prolétarienne. Il s'agit d'abord de rompre avec le langage policé des tracts cégétistes, d'où le recours délibéré aux injures et à un lexique ordurier, qui se veulent mimétiques de la révolte ouvrière. Celle-ci se déploie à la fois contre le travail, le patron et ses affidés, et, dans une moindre mesure, contre la CGT et le Parti communiste. À l'univers usinier qui suscite la révolte s'oppose le temps des loisirs. Le lien entre les deux temps est opéré par la dénonciation des maigres salaires. Le tract en revient ensuite à son propos premier qui est de « dire ce qu'on a sur le cœur » et « aider les ouvriers à dire ce qu'ils ont sur le ventre [22] ». Il s'agit donc d'une libération de la parole qui

---

21. « Dans l'unité, la classe ouvrière ne fait qu'un bloc », 17/2/1969, AD Bouches-du-Rhône 125 W 389.
22. Notons ici la confusion lexicale : dire ce qu'on a sur le cœur suppose d'en avoir dans le ventre !

débouche sur une prise de conscience politique : celle du rapport de forces dans les usines où la classe ouvrière, qui produit l'ensemble des richesses, est majoritaire face à une « poignée » d'exploiteurs. Le tract est donc bien construit selon une progression de l'argumentation, qui part de la révolte ouvrière pour mener à la prise de conscience des rapports de force sociaux [23]. Mieux, il induit l'idée qu'une révolution est possible, sans jamais évoquer le mot. Dès lors, la propagande maoïste, mais le propos vaut pour toute la mouvance, vise non seulement à porter la révolte à son incandescence, mais plus encore à la faire déboucher sur un propos plus directement révolutionnaire.

Cette articulation entre la radicalisation du propos et la centralité du problème révolutionnaire est clairement posée dans une brochure du Parti Socialiste Unifié portant sur la création d'un Comité à Caterpillar :

> À travers les luttes menées par les travailleurs, ce qui est au fond remis en cause, c'est l'exploitation des patrons, c'est le système capitaliste. C'est donc dans une perspective révolutionnaire que travaillent les militants ouvriers. Pour que ce problème soit ressenti comme tel par les travailleurs. Il est nécessaire que soient développées des bagarres prises en charge par eux et qui tranchent avec *l'attitude passive* qu'imposent les syndicats. C'est une condition nécessaire pour que le problème de la Révolution ne soit pas uniquement celui de quelques ouvriers isolés et d'intellectuels extérieurs, mais devienne celui des travailleurs [24].

Les « bagarres » que les militants révolutionnaires impulsent, font en quelque sorte figure de prolégomènes, et ne sont pas sans analogie avec la grève comme « gymnastique révolutionnaire » évoquée par les syndicalistes d'action directe au début du siècle. Elles initient une action anti-capitaliste et permettent de poser « le problème de la Révolution » : elles n'anticipent donc pas directement la révolution, mais impulsent des pratiques ou suscitent une réflexion sur la révolution qui demeure une question problématique. À cet égard, les groupes révolutionnaires n'ont pas usurpé leur qualificatif.

• S'insérer dans les failles des dispositifs syndicaux

Fidèles à leur projet de faire des usines des lieux de la révolution, les groupes d'extrême-gauche s'immiscent dans les failles des dispositifs, à la fois politiques et organisationnels, des syndicats et en tirent profit. Alors que les liaisons sur une base professionnelle sont souvent déficientes dans les pesantes structures syndicales, ils entendent promouvoir une liaison à la base qui

23. Dès lors, le vocabulaire ordurier liminaire ne doit pas tromper : s'il veut être perçu comme un marqueur du caractère prolétarien du texte, il ne signifie pas pour autant que des ouvriers l'ont rédigé, encore moins tout seuls.
24. Brochure du groupe PSU de Caterpillar *Un an de travail politique pour le développement et l'organisation des luttes des travailleurs de Caterpillar,* 1970, 47 p., citation p. 31, BDIC, Fonds Cahiers de mai F Δ Rés. 578/58.

court-circuite les appareils et fait fi des appartenances organisationnelles. C'est évidemment les *Cahiers de Mai* qui poussent le plus avant ce projet, et réussissent avec éclat lors de la grève à Penarroya en février-mars 1972, où les ouvriers de Saint-Denis et d'Escaudœuvres (Nord) sont organisés à la CGT alors que ceux de Lyon, après avoir été rejetés de la CGT, se sont tournés vers la CFDT[25]. De même, les militants révolutionnaires profitent du développement des comités de soutien pour tenter d'intervenir dans les conflits, se faire connaître et légitimer leur rôle.

Cependant, leur développement repose au premier chef sur les failles politiques des dispositifs syndicaux, en ceci qu'ils prennent en compte des réalités d'usine qui sont peu ou prou négligées par les syndicats. Au printemps 1970, la Direction centrale des Renseignements généraux s'inquiète de la campagne de la Gauche prolétarienne dans les foyers ouvriers et les bidonvilles à Argenteuil, Saint-Denis, Choisy-le-Roi, Ivry et Bagneux, mais aussi en province à Saint-Martin d'Hères, Nancy et Besançon[26]. En 1971, un texte de la Commission Immigrés de la CFDT s'interroge : « Pourquoi les travailleurs immigrés sont-ils plus fortement représentés en 1971 qu'en 1968 ? » et y répond ainsi : « Cette forte participation des immigrés en 1971 vient du fait de l'agitation des gauchistes, de leur implantation dans les foyers et de leur participation à côté des immigrés d'une façon permanente[27]. » De fait, ces militants investissent les foyers d'ouvriers immigrés et engagent un travail d'enquête qui aboutit parfois à des résultats spectaculaires. Ainsi, c'est par ses contacts noués dans les foyers que Vive la Révolution dénonce avec éclat le trafic de la main-d'œuvre immigrée organisée à partir de Flins en 1970, met en cause un certain nombre de responsables de la Régie et de la mairie de Meulan[28]. Au-delà de cette affaire spectaculaire, les organisations maoïstes à Flins considèrent les ouvriers immigrés comme des interlocuteurs à part entière : c'est ainsi que les tracts sont intégralement traduits ou résumés en arabe et en portugais, qu'ils évoquent les conditions de vie dans les foyers[29], ou le rôle de ces ouvriers dans la Résistance ou pendant la guerre d'Algérie. Ainsi, alors que la CGT et le Parti communiste raisonnent encore – au moins au début de notre séquence – à partir de la catégorie d'armée de réserve qui

25. Les ouvriers d'Escaudoeuvres ne participent pas au mouvement, en raison de divisions, notamment entre ouvriers portugais et d'Afrique du Nord. L'usine de Noyelles-Godault n'est non plus pas concernée non plus mais apporte une lettre de soutien, comme les mineurs de Largentière (Ardèche). BDIC, Fonds Cahiers de mai F Δ Rés. 578/68 et 69.
26. Rapport n° 159, Mai-juin 1970 : « Le rôle des étrangers immigrés dans les menées subversives », AN 19820599/91.
27. Texte des Sections africaine, espagnole et arabe, Archives CFDT, fonds Renault, 4 W 89.
28. À notre connaissance, la première dénonciation remonte au bulletin n° 10 du Comité de base du 17/12/1969. BDIC, F Δ Rés. 612/2. Sur ce trafic, voir *On vous parle de Flins,* réal. Guy Devart, prod. SLON-Iskra, 1970.
29. *L'unité ouvrière,* septembre 1970, consacrée au gérant du foyer d'Ecquevilly, BDIC, F Δ Rés. 612/1.

fait obstacle à la mobilisation des nationaux, les groupes révolutionnaires considèrent les ouvriers immigrés comme des interlocuteurs politiques privilégiés.

Au-delà des ouvriers immigrés, ce sont aux OS d'une manière plus générale que les groupes révolutionnaires s'adressent, c'est-à-dire le groupe le plus négligé par les syndicats à l'intérieur du spectre ouvrier. Toutefois, alors que les établis peuvent facilement nouer des relations avec les jeunes ouvriers sur une base générationnelle, il semble que les militants, notamment maoïstes, aient davantage de difficultés avec les ouvrières. Certes, des militantes s'établissent dans des usines recrutant massivement une main-d'œuvre féminine et y nouent une interlocution politique avec des ouvrières, comme le montre le récit largement autobiographique que Marie-France Bied-Charreton consacre à l'usine Grandin de Montreuil[30]. Certes, *La Cause du Peuple* consacre quelques articles à des grèves féminines, notamment en 1971 et 1972. Il n'empêche : les ouvrières ne peuvent correspondre au modèle de l'ouvrier viril adepte des affrontements physiques qu'exalte la GP[31]. C'est dire que la mouvance révolutionnaire ne mord guère sur cette fraction de la population ouvrière, où le discours dogmatique passe mal et dans laquelle les ouvrières les plus combatives investissent davantage les organisations syndicales.

Enfin, les organisations révolutionnaires utilisent le modérantisme, prêché notamment par la CGT et le Parti communiste, pour enfoncer un coin entre les ouvriers et les syndicats, notamment sur la question des rapports aux chefs. La maîtrise entretient traditionnellement des rapports conflictuels avec les ouvriers et sa dénonciation est une constante de l'histoire ouvrière. Les syndicats cependant tentent d'amortir ces tensions parce qu'ils recrutent également dans la maîtrise, qu'ils comptent sur ses suffrages lors des élections professionnelles dans le deuxième collège et surtout parce qu'ils la subsument dans la catégorie de « travailleurs ». Les militants révolutionnaires n'ont pas ces scrupules : ils ne se comptent pas lors des élections professionnelles et n'attendent aucune sollicitude des chefs qui leur sont hostiles. C'est la raison pour laquelle, ils soulignent systématiquement les problèmes et les conflits qui peuvent surgir à tout instant dans l'usine et tentent parfois, notamment à la Gauche prolétarienne, d'aviver l'antagonisme entre les ouvriers et la maîtrise. À Flins, à la suite d'une bagarre au cours de laquelle un ouvrier immigré a frappé un chef, Lutte ouvrière distribue un tract qui précise notamment :

---

30. BIED-CHARRETON M.-F., *Usine de femmes,* Paris, L'Harmattan, 2003.
31. Parmi bien des exemples, le refrain de la « ballade des Babcock » de Saint-Nazaire reproduit dans *La Cause du Peuple – J'accuse* (n° 16, 20/1/1972) : « Avec ma paye de chez Babcock / J'peux m'payer un œuf à la coque / De Calan maintenant qu'ça pète / Tu vas voir si on est des omelettes ».

> Un chef a le crâne fracturé. C'est dommage pour lui. Mais quand on accepte de jouer les chiens de garde au service de la Direction, cela fait partie des risques du métier. Et ces risques-là, personne n'oblige la maîtrise à les prendre, personne ne l'oblige à traiter les ouvriers comme du bétail. Alors, si elle le fait, qu'elle ne s'étonne pas du résultat [32].

Le dispositif d'ensemble ainsi mis en lumière, on peut s'attacher désormais à présenter de manière spécifique la composante trotskyste.

Les organisations trotskystes : une présence pérenne

Longtemps, l'absence d'études historiques générales sur les organisations trotskystes comme de dépôts d'archives a compliqué singulièrement notre travail. En outre, leur production écrite « usinière » est moins abondante que celle de leurs rivales maoïstes dans la mesure où leurs militants sont également des syndicalistes. Les lignes qui suivent par conséquent espèrent seulement dégager quelques pistes à propos des usines.

Une présence dans les syndicats

Dans nos sources, les militants trotskystes apparaissent d'abord à l'intérieur des organisations syndicales. L'adhésion syndicale fonctionne en effet comme un préalable à l'engagement trotskyste, dans une démarche léniniste orthodoxe qui fait du syndicat l'organisation de masse au service d'un parti révolutionnaire en butte à la répression de l'État bourgeois. En outre, le syndicat peut fonctionner comme un vivier de militants futurs qu'il s'agit de rallier.

À l'intérieur de la mouvance trotskyste, trois organisations, à l'implantation ouvrière inégale, dominent. La plus récente, la Ligue communiste, issue de la Jeunesse Communiste Révolutionnaire [33], est également la moins bien implantée dans les usines. Un rapport des Renseignements généraux souligne en effet la jeunesse et le caractère estudiantin de ses effectifs, alors qu'il n'y aurait que 30 % seulement d'ouvriers et employés [34]. Depuis, Jean-Paul Salles a confirmé les difficultés qu'a rencontrées la JCR puis la Ligue communiste a s'implanté durablement dans les usines [35]. Il n'empêche qu'une liaison avec des ouvriers a pu s'établir ici ou là : à Caen en janvier 1968, les militants de la JCR

---

32. Tract du 11/10/1970, BDIC, F Δ Rés. 612/6.
33. La Jeunesse communiste révolutionnaire, née en 1966 d'une scission de l'Union des étudiants communistes, est dissoute en juin 1968. La Ligue communiste, qui lui succède, connaîtra un sort identique en 1973, et sera remplacée par la Ligue communiste révolutionnaire.
34. Rapport de la DCRG : Avril 1969 : « La Ligue communiste », AN 19820599/90. Elle compterait alors environ 1 500 militants, parmi lesquels 40 % d'étudiants, 15 % de lycéens, 15 % d'enseignements et de chercheurs. Les 2/3 des militants auraient entre 19 et 25 ans.
35. SALLES J.-P., *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, PUR, 2006, p. 117-127, 298-300.

jouent un rôle déterminant dans la jonction entre ouvriers et étudiants[36]. L'utilisation des Comités de soutien est également déterminante dans cette liaison avec les ouvriers comme on le voit à la SCPC de Cournon en 1972.

L'Organisation communiste internationaliste, dominée par la figure tutélaire de Pierre Lambert, n'apparaît que fugitivement dans nos sources, car son recrutement est d'abord étudiant. Le livre que François de Massot consacre à « la grève générale (mai-juin 1968) » en apporte la confirmation[37]. L'auteur en effet ne peut exhiber que deux exemples d'implantation chez les ouvriers aux usines Nord-Aviation de Châtillon-sous-Bagneux et Sud-Aviation de Bouguenais, dans laquelle Yvon Rocton est secrétaire de la section FO des horaires. D'une manière générale, l'OCI est assez bien implantée en Loire-Atlantique puisque, à l'automne 1968, un Comité d'Alliance ouvrière se crée à Nantes où l'on retrouve Rocton, de même que des membres de la section syndicale CGT des Éts Brissonneau et Lotz[38]. Ailleurs, on signale fugitivement le rôle d'un délégué CGT, Gérard Bellaigue, dans le service VDO chez Michelin à Clermont, comme militant lambertiste. Violemment attaqué par *La voix des Bibs,* l'organe de la section Michelin du Parti communiste, il est exclu de la CGT en 1970 et rejoint Force ouvrière[39]. À Clermont encore, on suspecte une présence de l'Alliance des jeunes pour le socialisme à l'usine de réparation de wagons ACC[40] ; dans le Rhône, chez Richard Continental et dans l'usine Rhodiaceta de Vaise[41]. C'est peu et c'est tout. De fait, l'organisation trotskyste la plus solidement implantée dans les usines, est Voix puis Lutte ouvrière.

En 1966, les Renseignements généraux consacrent un second bulletin à Voix ouvrière. Ils estiment à une quarantaine le nombre de bulletins d'entreprise que l'organisation rédige[42]. Ainsi, il existe avant 1968 dans les usines une armature militante relativement solide, qui se développe pendant la séquence, et joue un rôle majeur. Dans le dispositif qu'adopte Voix ouvrière, ce sont fréquemment des étudiants qui diffusent les tracts afin de protéger la clandestinité des militants internes. Dès lors, c'est plutôt par leurs démêlés avec les sections syndicales que les militants ouvriers apparaissent dans nos sources. En 1971 à Angoulême par exemple, Jean-Michel B., délégué CGT et militant de Lutte ouvrière, anime une grève aux Éts Leroy-Somer du 8 au 14 avril. Averti par le préfet, la CGT en assemblée extraordinaire lui retire son

36. LANGE G., « La liaison étudiants-ouvriers à Caen », art. cit., p. 228 et *sq*.
37. DE MASSOT F., « *La grève générale (mai-juin 1968)* », supplément à *Informations ouvrières* n° 437, 1969.
38. Note de la DCRG « L'activisme gauchiste à l'usine », 9/12/1968, AN 19910194/3.
39. QUINCY-LEFEBVRE P., « Le système social Michelin de 1945 à 1973 », art. cit., p. 205-206.
40. Rapport préfectoral du 29/9/1969, AN, ministère de l'Intérieur, 770122/204.
41. Rapport préfectoral du 21/10/1969, AN, ministère de l'Intérieur, 770122/205.
42. Outre les entreprises mentionnées plus haut dans ce chapitre, il faut ajouter Citroën Javel, la CAFL de Saint-Chamond, les Éts Ollier à Clermont, Westinghouse à Paris et Cie des Compteurs de Montrouge. Rapport de Janvier 1966, n° 114 : « Le groupement trotskyste "Voix ouvrière" », AN 19820599/87.

mandat au Comité d'établissement le 20 juillet de sorte que la direction peut le licencier trois jours plus tard[43]. On se rappelle également les exclusions dont sont victimes certains adhérents de Lutte ouvrière de la CGT à Flins en 1976-1977.

Cette présence dans les syndicats fait que Lutte ouvrière joue localement un rôle crucial sur la longue durée. Un ouvrier sochalien, passé par la JOC puis l'ACO, délégué cédétiste en 1968, insiste sur le rôle de Lutte ouvrière chez Peugeot :

> 68, ç'a donc été la découverte d'autre chose, et de ce qui a été LO, après, c'est vrai. Que tu le veuilles ou non, sur le Pays de Montbéliard, tous ceux qui ont tant soit peu contesté le syndicalisme tel qu'il était ou les partis politiques qui ont mené les affaires en 68, ont fait un passage par LO, pendant un temps donné[44].

Agissante dans l'usine depuis la grève de 1965, Voix ouvrière se révèle lors de la grève de mai-juin en promouvant le Comité central de grève et le forum tandis qu'un militant se déclare publiquement militant de cette organisation. De même en Seine-Saint-Denis, Lutte ouvrière catalyse une présence qui n'est pas mince. Implantée chez Roussel-Uclaf à Romainville depuis le milieu des années 1960, Lutte ouvrière apparaît également dans d'autres entreprises. Un de ses militants, Théodore T. né en 1937, dirige la section FO à la Polymécanique de Pantin et y anime une grève en 1971. Chez Idéal-Standard à Aulnay, Roland S., magasinier né en 1946, anime la section CFDT, tandis que Gérard S. est également ajusteur chez Rateau à La Courneuve[45]. Ces exemples manifestent combien activités syndicales et politiques sont mêlées à Lutte ouvrière, pour favoriser la radicalisation dans les usines. Une telle volonté de s'investir dans les organisations syndicales s'explique aussi par la dénonciation constante, caractéristique des groupes trotskystes, de la bureaucratie.

Contre la bureaucratie syndicale, les comités de grève

En avril 1967, à la suite de la grève chez Rhodiaceta prolongée par un arrêt travail des ouvriers postés, des militants de Voix ouvrière diffusent le tract suivant à l'usine de Vaise :

> La feuille que vous avez sous les yeux n'est pas d'ordinaire diffusée parmi vous. Si nous nous adressons à vous aujourd'hui, c'est d'abord à cause de votre grève et, ensuite, à cause de la façon dont elle s'est terminée.

---

43. Rapport préfectoral du 28/7/1971, AN, ministère de l'Intérieur, 860581/28.
44. HATZFELD N., *La grève de mai-juin 1968 aux Automobiles Peugeot à Sochaux, op. cit.,* Annexes, entretien avec M., p. 34.
45. Successivement : rapport de la Préfecture de police de Paris, 12/6/1971, AN 760122/285 ; AD Seine-Saint-Denis 1801 W 511 ; AD Seine-Saint-Denis, fonds Gec-Alsthom 72 J 8.

Une feuille semblable à celle-ci paraît, toutes les 2 semaines, au centre Gorge du Loup, mais aussi, pour Lyon, aux Câbles et à Berliet ; ailleurs dans une cinquantaine d'entreprises (Renault, Citroën, Peugeot, aux Chantiers de l'Atlantique à St Nazaire, à la CAFL à St Chamond, etc.). L'article qui figure sur l'autre page est commun à tous ces bulletins. Cette page-ci est consacrée à la vie de chaque entreprise elle-même, à la dénonciation de l'oppression patronale, de la mesquinerie de certains chefs et souvent, malheureusement, à la critique de l'incurie ou de l'incapacité de certains dirigeants qui prétendent parler au nom des travailleurs.

Les travailleurs qui rédigent ces feuilles sont des militants syndicaux du rang et pas des fonctionnaires. Elles sont payées de leurs deniers et sont diffusées soit par eux-mêmes, soit, comme c'est le cas, pour celle-ci, grâce à l'aide de jeunes étudiants pour qui avoir des idées de gauche cela signifie d'abord se mettre au service de la classe ouvrière.

Nous nous adressons à vous parce que à Rhodia, la majorité des travailleurs a été déçue par la reprise du travail, sur la base de l'accord signé à Paris le 21 mars, et que plus spécialement pour les 4x8, vous avez repris le travail à contre-cœur. Vous vouliez continuer la grève et vous l'avez reprise d'ailleurs depuis, mais isolés de tous et sans l'appui des dirigeants des syndicats. Et nous imaginons sans peine quelle amertume vous devez ressentir d'être ainsi contraints de reprendre le travail après plus de 3 semaines d'une lutte difficile sans en tirer le bénéfice que vous étiez en droit d'escompter.

Il est possible que certains d'entre vous sortent de cette expérience dégoûtée de la lutte et de l'action syndicale. Il est possible que vous vous disiez que le combat ne paie pas. Mais il est possible que certains d'entre vous tirent les conclusions qui doivent être tirées : si votre grève n'a pas porté tous les fruits qu'elle devait porter, ce n'est pas parce que les conditions n'étaient pas favorables, ce n'est pas par manque de combativité de votre part, ce n'est pas parce que l'ensemble de la classe ouvrière ne « bougeait » pas (il y avait Besançon et Belle-Étoile, Berliet et les mensuels de Saint-Nazaire, en lutte au même moment), ce n'est pas parce que vos ennemis étaient trop puissants, c'est parce que ceux en qui vous aviez toute confiance pour diriger vos luttes n'ont pas été dignes de cette confiance.

C'est à ceux qui tirent ces conclusions et qui ne jettent pas le manche avec la cognée que nous nous adressons. À ceux-là, nous disons qu'il est possible de faire quelque chose. Nous disons aussi que c'est difficile. Dès que les travailleurs veulent s'organiser, ils se heurtent non seulement au patronat mais aussi à certains dirigeants des appareils syndicaux qui, ils l'ont encore montré dans cette lutte, en dernière instance, ne défendent pas réellement les travailleurs. Partout où nous avons des militants, nous sommes intervenus pour dire qu'il fallait se joindre à vous *dans la grève*, mais, malgré la sympathie que votre mouvement inspirait à tous les travailleurs, la force de dissuasion des appareils syndicaux a été plus forte que notre voix.

Mais pour qu'une pareille expérience ne se renouvelle pas, nous disons : il faut vous organiser vous-mêmes. Nous disons à ceux qui veulent lutter, restez dans les syndicats, mais ne comptez pas sur les directions syndicales. NE COMPTEZ QUE SUR VOUS-MÊMES. Décidez et organisez vous-mêmes vos luttes, fixez vous-mêmes jusqu'où vous êtes prêts à aller, et vous ne serez plus à la merci des dirigeants des syndicats (il y a des militants syndicaux honnêtes qui savent rester dans le camp des travailleurs) qui ont l'habitude de décider pour vous, quand ce n'est pas contre vous. Vous venez de montrer à tout le pays que vous avez de grandes ressources de combativité et d'énergie, vous trouverez dans vos rangs des camarades prêts à vous représenter fidèlement et à suivre votre volonté.

Et que les plus décidés d'entre vous éditent leur propre presse. Quand on est décidé ce n'est pas très difficile, et une feuille comme celle-ci vous permettrait de faire entendre votre voix auprès de milliers de travailleurs.

Salut et fraternité

« Voix ouvrière [46] ».

Ce texte est remarquable en ce qu'il condense l'ensemble des propriétés des tracts trotskystes. L'usine a été secouée par une longue grève, commencée à Besançon, qui s'est terminée dans l'amertume pour les postés, dont le rythme de travail n'a pas été modifié. On sait en outre qu'un militant de Voix ouvrière est également délégué cégétiste au grand dam du secrétariat de la fédération. Dès lors, le propos du tract apparaît de manière limpide : après une courte présentation de l'organisation, il vise à tirer un bilan politique de la grève et de son échec, et, en particulier, à faire prendre conscience aux ouvriers des responsabilités des dirigeants syndicaux. L'opposition entre les ouvriers et les militants du rang d'une part, et les dirigeants d'autre part, structure en effet l'ensemble du tract. La récurrence des termes « dirigeants », « directions » et « appareils » traduit bien cette opposition sempiternelle entre la base et le sommet, les ouvriers et les permanents, qui est au cœur de la pensée politique des trotskystes.

Dès lors, c'est la trahison des directions syndicales qui sert d'explication ultime aux échecs des grèves et des mouvements, tandis que la base est bernée. En 1972 à nouveau, la Ligue communiste consacre une brochure à la grève de la SCPC à Cournon, dans laquelle elle rend compte de l'échec de la grève ainsi : « Pour comprendre la nécessité de s'adresser à la CGT il aurait fallu comprendre que [...] la direction de la CGT traître [*sic*] d'une part et les syndiqués CGT et les travailleurs influencés par elle, étaient deux choses différentes : que la première était une bureaucratie ayant des intérêts autres que ceux des travailleurs, que les seconds étaient des exploités qu même titre que ceux de la SCPC [47]. » Une telle dénonciation de la bureaucratie syndicale génère la récurrence de l'expression « la direction de » dans la prose trotskyste, qui devient un syntagme figé [48].

Face à la dégénérescence des directions syndicales, les organisations trotskystes encouragent une organisation autonome des ouvriers. L'appel de Voix ouvrière en 1967 est sur ce point assez elliptique : il s'agit à la fois de demeurer militant syndical et de créer une organisation (informelle ?) des ouvriers grévistes. Le mouvement de mai-juin 1968 facilite la clarification sur ce point : le comité de grève devient l'arme qui permet de contrôler et par là de contrer les directions syndicales. À Sochaux pendant la grève, Voix ouvrière

---

46. Tract du 17/4/1967, Archives CGT 43 J 44.
47. *SCPC : Une grève étranglée*, Ligue communiste, supplément à Rouge, n° 172.
48. Dans la brochure mentionnée, elle revient à dix reprises en six pages.

pousse à sa création ainsi qu'à celle du Forum. De même, la Ligue communiste pare le comité de grève de toutes les vertus en ce qu'il s'ouvre également aux non-syndiqués et favorise leur mobilisation, en ce qu'il permet de dépasser les divergences syndicales, et en ce qu'il fonctionne comme instrument d'éducation politique pour les conseils ouvriers dans la future société socialiste. Elle engage d'ailleurs une bataille à l'intérieur de la CFDT sur ce point en tentant en vain, au Congrès de Nantes de 1973, de faire passer un amendement rendant obligatoire la constitution de tels comités lors des grèves [49].

Des militants qui s'inscrivent dans la durée

Enfin, on peut créditer les organisations trotskystes d'une longévité certaine. Apparues avant le mouvement de mai-juin, elles se sont consolidées pendant la phase haute de la contestation et ont perduré ensuite. À cet égard, il faut compter avec un caractère ouvrier plus prononcé, en particulier à Lutte ouvrière, que dans les organisations maoïstes : sans prendre ici en considération la vie interne des organisations, il est évident que les ouvriers trotskystes peuvent beaucoup plus difficilement quitter l'usine que les établis, de sorte que leur engagement a toutes les chances de davantage s'inscrire dans la durée. Cet enracinement ouvrier supérieur incite à demeurer dans les usines. D'autre part, l'engagement syndical, caractéristique de tous les militants trotskystes, entretient sans doute la flamme militante, en ce qu'il constitue un combat au jour le jour qui rassemble plus largement que le strict militantisme politique.

Ce sont ce lien plus étroit aux usines et la conviction révolutionnaire qui font proposer aux militants de Lutte ouvrière une stratégie de rupture à la faveur de la crise économique. Alors que les confédérations syndicales favorisent une étatisation des conflits, Lutte ouvrière soutient une stratégie de résistance articulée aux usines, notamment à la faveur de la lutte des sidérurgistes en 1979 [50]. Cet appel demeure cependant largement incantatoire : dans la mesure où Lutte ouvrière ne dispose pas de la puissance organisationnelle nécessaire, appeler à une résistance générale n'a guère d'effet et permet ensuite d'entonner le couplet sur la trahison des dirigeants syndicaux. On peut ranger les appels de Lutte ouvrière dans ce que John Austin, étudiant les énoncés performatifs, appelle à la fois des insuccès et des abus : l'appel à une riposte généralisée est indu, en ce que Lutte ouvrière n'est pas « habilitée » à le faire, et dès lors s'avère creux. Austin évoque ainsi « un usage *parasitaire* par rapport à l'usage normal – parasitisme dont l'étude relève du domaine des *étiolements* du langage [51] ». On voit bien comment cette rhétorique

---

49. Cet amendement est repoussé par 85 % des voix, GROUX G., MOURIAUX R., *La CFDT, op. cit.*, p. 193.
50. « Avec ceux de Lorraine, de Manufrance, de La Ciotat, généralisons la riposte. », 5/2/1979, AD Seine-Saint-Denis 72 J 8.
51. AUSTIN J., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1991 (1970), p. 49-56, citation p. 55.

stabilisée – mâle appel à l'action suivi de la dénonciation rituelle des appareils – peut aisément défier les années. Dès lors, aussi volontaire ou justifiée soit-elle, on peut également la lire comme un constat d'impuissance : une telle rhétorique finit par tourner à vide.

Les maoïstes, des révolutionnaires pressés

Dans la mouvance révolutionnaire, il faut compter avec la météorite maoïste, tard venue et tôt dissipée : son existence coïncide dans une large mesure avec notre cycle qui la voit naître, briller et rapidement disparaître. À l'intérieur de ce courant maoïste, la division prévaut qui décourage toute étude d'ensemble [52]. De même, nous n'entrerons pas dans des clivages théorico-politiques souvent abstrus, creusés par des militants dont la puissante inspiration théoriciste supplée le manque d'engagement concret [53]. C'est pourquoi, dans les lignes qui suivent, nous nous en tiendrons à l'UJC(ml) et à la Gauche prolétarienne, les deux organisations les plus connues et qui incarnent successivement le lénino- puis l'anarcho-maoïsme [54].

Un projet, une rencontre

Le projet qui anime les dirigeants de l'UJC(ml) puis de la Gauche prolétarienne recoupe pour part le dispositif politique élaboré par l'ensemble de la mouvance révolutionnaire. Il conserve cependant son irréductibilité propre qui tient sans doute à sa radicalité.

• Donner la parole et fonder une langue

> Nous, nous disons : IL FAUT QUE LA VÉRITÉ DE CHAQUE ATELIER ÉCLATE AU GRAND JOUR, que tout ce que chaque ouvrier a à dire soit dit, que chaque petite saloperie d'un chef ou d'un patron soit publiée. À BOURGEOIS, sur les presses, il faut arriver à doubler les cadences imposées pour avoir droit à un peu de prime. On devient des robots, pour un peu de prime. Ça, il n'y a qu'un ouvrier de BOURGEOIS qui peut le dire. Chez HUGUENIN, la mère HUGUENIN interdit à ses ouvriers de lever la tête de leurs machines ; elle vient respirer l'haleine de ses coursiers pour voir s'ils ne fument pas. Il n'y a qu'un ouvrier de HUGUENIN qui peut le dire [55] !

---

52. Un organigramme réalisé par un ancien militant comprend des dizaines de groupuscules et s'étale sur trois pages au format A3…
53. Un recueil de textes commode à défaut d'être digeste : KESSEL P., *Le mouvement maoïste en France*, 2 tomes (1963-1967) et (1968-1969), Union Générale d'Éditions, 1972 et 1978.
54. Marnix Dressen divise le maoïsme en deux grands courants, l'un d'inspiration lénino-maoïste incarné par le PCMLF, l'autre anarcho-maoïste symbolisé par la Gauche prolétarienne, *De l'amphi à l'établi, op. cit.*, p. 21.
55. *La parole aux ouvriers*, n° 1, Lundi 12 juin 1972, BDIC F Δ Rés. 576/4/3/3.

C'est ainsi que les militants de Besançon dévoilent leur projet qui est à la fois politique et linguistique, dans leur feuille justement intitulée *La parole aux ouvriers*. Il s'agit explicitement de donner l'occasion aux d'ouvriers de rendre compte de leurs conditions de travail, et par là de révéler l'ampleur de l'oppression qu'ils subissent. L'anecdote, à chaque fois, a valeur d'exemplification. Mais comment écrire « ce que chaque ouvrier a à dire », s'il ne l'écrit pas lui-même ? L'écueil du porte-parole, ou du porte-plume, surgit. De fait les tracts de la Gauche prolétarienne tentent de briser le carcan, ou le bois, de la langue cégétiste, de restituer une parole vive et neuve, mais, écrits par des étudiants ou des établis, ils ressemblent souvent à, et doivent être lus comme, des pidgins. Ainsi, dans ce tract distribué à Géo, usine de charcuterie industrielle du Kremlin-Bicêtre qui explique :

> Il ne faut pas qu'on soit les seuls à se battre. C'est facile à comprendre : *si tu veux prendre quelque chose avec un seul doigt, tu n'y arrives pas ; mais avec les 5 doigts de la main, tu peux prendre n'importe quoi !* Là, c'est la même chose. Si tu es seul à te battre pour avoir une augmentation, tu n'y arrives pas. Tout le monde veut une augmentation, alors, tout le monde doit se battre, et on y arrivera ! Le patron a la trouille pour sa production, et il a raison[56] !

Ce tract est typique de ceux qu'affectionnent les maoïstes en ce qu'il associe une parole ouvrière, mise en valeur par l'italique, et un propos politique. Une telle parole, qui se présente ici sous la forme d'un apologue, est ensuite commentée et explicitée. L'enjeu d'une telle construction est double : citer un propos ouvrier atteste d'abord de la réalité de l'interlocution entre les maoïstes et les masses ; pouvoir en outre citer un proverbe, un apologue, ou une sentence démontre en outre la capacité politique des ouvriers, et par là valide également le projet politique des maoïstes.

Ce projet linguistique comprend une seconde dimension politique. Adopter un vocabulaire plus familier vise également à renouer avec une tradition populaire inaugurée par *Le Père Duchesne* sous la Révolution, reprise ensuite par *Le Père Peinard* d'Émile Pouget à la grande époque de l'anarcho-syndicalisme, selon laquelle le recours au langage populaire voire ordurier est un marqueur du radicalisme politique, contre le langage policé et élégant des classes dominantes. De même, les citations d'un certain nombre de mots d'ordre, tel le célèbre « Pour un œil les deux yeux, pour une dent, toute la gueule », emprunté au Parti communiste de l'entre-deux-guerres, marquent une seconde filiation fantasmée : la Gauche prolétarienne, à l'instar sans doute de la grande majorité des groupuscules révolutionnaires, se rêve comme l'héritière authentique du Parti communiste, qui renouerait avec le radicalisme et la bolchévisation des années héroïques.

---

56. Tract distribué à Géo, mai 1970, BDIC F Δ Res. 576/4/2/3.

• Une rencontre

Le lancement de la campagne d'établissement en 1967, ainsi qu'une série d'hypothèses politiques pertinentes, notamment sur l'existence d'un noyau d'ouvriers radicalisés, sur le rôle des OS et des ouvriers immigrés, aboutissent à une rencontre et à une interlocution entre les militants maoïstes et quelques ouvriers.

Des matériaux collectés, trois types de rapports apparaissent. Les établis tout d'abord réussissent parfois à nouer des relations de confiance avec leurs camarades et parviennent ainsi à susciter une grève. C'est le cas exemplaire de Jean, établi à Contrexéville et qui est à l'origine de la grève qui commence dès le 15 mai 1968 [57]. De même, Daniel Rondeau, embauché chez Permali dans la banlieue nancéienne, parvient lentement à se faire accepter de ses camarades d'atelier et participe activement à un conflit de trois semaines en 1973 qui s'achève par son licenciement. Mais ces relations sont assez éphémères : « ils nous secouent un peu les puces, ils s'agitent et ils repartent trop tôt » dit un ouvrier des établis [58]. Souvent embauchés avec un contrat provisoire, ces activistes sont rapidement licenciés sans avoir réussi à stabiliser autour d'eux un collectif ouvrier militant. Une jonction plus poussée se révèle quand l'intervention politique sur une usine est prolongée. Un certain nombre d'ouvriers milite alors durablement aux côtés des maoïstes, comme le montre l'exemple de Renault-Flins.

En avril 1968 en effet, un militant de l'UJC(ml), Jean-Michel L., s'établit à Flins. Syndiqué à la CGT, il participe activement à la grève en mai-juin et y noue des contacts avec des ouvriers de son département, puisque deux délégués ralliés, Jean-Claude P. et Julien P., se voient retirer tous leurs mandats à la fin du conflit [59]. Par ailleurs, trois ouvriers « syndicalistes prolétariens », donc liés à l'UJC(ml) sont licenciés à la fin du mois de juillet, l'un pour absence injustifiée, deux autres pour « injures et menaces graves à l'encontre du personnel de surveillance [60] ». Ces éléments plaident en faveur d'une interlocution réelle entre l'UJC(ml) et quelques ouvriers, nouée à la faveur de la grève de mai-juin 1968, et qui se poursuit ensuite. L'usine de Flins est en effet puissamment investie par la Gauche prolétarienne, qui en fait un de ses sites privilégiés d'intervention. À partir du printemps 1969 donc, des tracts maoïstes réapparaissent. Le 17 juin, jour anniversaire de la fin de la grève, la GP lance un raid sur l'usine qui s'achève par une violente bagarre avec des gardiens et des cadres qui fait

57. MANCEAUX M., *Les maos en France*, Paris, Gallimard, 1972, p. 26-38.
58. RONDEAU D., *L'enthousiasme, op. cit.*, p. 87-95, 125-128 et citation p. 31.
59. Tract CGT du 21/6/1968, Archives CFDT 4 W 85.
60. Après enquête, le premier est finalement réintégré. Rapport du Préfet des Yvelines, 10/8/1968, AN 770128/193.

quinze blessés. Dans les jours qui suivent, un ouvrier de Flins, Didier C., arrêté, est inculpé et écroué pour cette opération, avec trois autres individus, tandis que Julien P. est également licencié [61]. Malgré ce coup dur, la Gauche prolétarienne poursuit ses activités d'autant qu'elle dispose au moins d'un établi dans l'usine, Charles-Henri de Choiseul-Praslin, embauché à l'été 1969 et licencié en janvier 1970 [62]. Le contact avec les ouvriers se prolonge puisqu'un petit groupe d'ouvriers maoïstes réalise un sabotage en septembre 1971. Enfin, pendant la grève des presses puis en sellerie d'avril 1973, les derniers militants du Comité de lutte interviennent dans la grève.

À ce tableau il faut ajouter les liens spécifiques que noue la Base ouvrière de Vive la Révolution ! Elle recrute également chez les ouvriers puisque Dominique B., contrôleur en Mécanique, est arrêté en mai 1970 [63] tandis que Jean-Marie Konczyk milite dans cette organisation, au moins jusqu'à son licenciement en septembre 1970 [64], de même que Michel Chemin. En outre, en février 1971, la Base ouvrière réunit successivement trois assemblées ouvrières qui réunissent quelques dizaines de participants ouvriers [65]. Ainsi, ces éléments épars mis bout à bout attestent par conséquent qu'un noyau d'ouvriers s'est engagé aux côtés des organisations maoïstes à Flins.

Mieux, la volonté de construire une direction ouvrière des luttes, largement chimérique à Flins, a eu un commencement d'existence dans une poignée d'usines où les dirigeants maoïstes sont des ouvriers. Ce troisième type de rapport se produit semble-t-il chez Colgate-Palmolive à Compiègne ainsi qu'aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire. Chez Colgate-Palmolive en effet, le Comité de lutte né en juin 1971, est dirigé par un ouvrier de l'usine, Daniel Greaulme [66]. De même, aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, Gabriel Ceroni, OP3, est la cheville ouvrière du Comité d'action en 1972. Or, le Comité se garde bien d'attaquer frontalement les syndicats, mais joue plutôt la carte du débat démocratique. Il précise par exemple dans un rapport :

> Le comité d'action ne veut pas se battre pour sa boutique. Lors des élections syndicales, le Comité d'Action a préféré le mot d'ordre « LISTE OUVRIÈRE UNIQUE » [...] parce que c'était une pierre dans le jardin des syndicats, qui voudraient bien faire passer

---

61. Rapport du 17/7/1969, ministère de l'Intérieur, AN 770123/206 ; et tract non daté : « PCF, syndicats = vendus ! » , BDIC F Δ Rés. 612/1.
62. Linhart V., *Volontaires pour l'usine, op. cit.*, p. 155-158.
63. « Liberté pour Dominique », tract du 1/6/1970, BDIC F Δ Rés. 612/2.
64. Le licenciement a lieu le 11/9/1970 pour absences injustifiées. Voir le rapport du 28/9/1970 du Bureau de liaison des Yvelines qui surveille de très près l'usine de Flins, AN 910194/7.
65. 42 le 6 février, et 23 le 13, selon les comptes-rendus manuscrits. BDIC F Δ Rés. 612/2.
66. Jarrel M., *Éléments pour une histoire de l'ex-Gauche prolétarienne. Cinq ans d'intervention en milieu ouvrier,* Paris, NBE, 1974, p. 119-122.

> leurs polémiques électorales pour un débat démocratique. Mais surtout parce qu'il faut affirmer toute de suite que la future organisation de masse des ouvriers ne sera pas formée du Comité d'Action qui aura recruté tout le monde en son sein, mais du Comité d'Action unis avec d'autres ouvriers actifs unis avec les militants syndicalistes honnêtes [67].

Le Comité d'action prétend se défaire de réflexes organisationnels et privilégier l'unité ouvrière sur la base du combat face au patronat. Dès lors, sa priorité n'est pas d'attaquer bille en tête la CGT, mais de susciter une coalition à la base. Il apparaît alors une inflexion dans le discours de la Gauche prolétarienne, quand des ouvriers occupent une position dirigeante, comme c'est le cas à Compiègne et Saint-Nazaire : la tonalité anti-syndicaliste diminue sensiblement. Ces exemples, qui témoignent d'une relative réussite du projet maoïste de confier aux masses ouvrières la direction du combat, montrent que des ouvriers, à l'ancrage usinier plus profond, se départissent de l'anti-syndicalisme sommaire qui anime l'organisation, et qui traduit une cécité certaine.

Cécité et forçage dans la politique de la Gauche prolétarienne

• Un rapport antagonique au syndicalisme

Le rapport qu'entretiennent l'UJC (ml) puis la Gauche prolétarienne au syndicalisme passe par deux phases très différentes. La première en effet encourage ses militants établis à rejoindre les rangs de la CGT et à y favoriser le développement d'une ligne prolétarienne, c'est-à-dire éloignée de toute compromission avec les adversaires bourgeois, et qui rassemble tous les ouvriers décidés à lutter. Cette ligne politique qui se poursuit en mai-juin 1968 est complètement abandonnée par la Gauche prolétarienne à compter de 1969 qui s'attache à construire une organisation ouvrière sans et contre les syndicats. En mars 1974, un militant, peut-être ouvrier, intervenant sur Citroën dresse le bilan suivant : « Depuis 68, ce qui nous a été propre, c'est qu'on a su faire des paris. Le pari ça a été après 68 de constituer quelque chose hors du syndicalisme [68]. » Le propos d'une grande acuité, souligne la spécificité de la Gauche prolétarienne à l'intérieur de la mouvance révolutionnaire. Toutefois, cette volonté de se démarquer du syndicalisme se traduit, dans les usines, par un anti-syndicalisme assez systématique. Un bilan autocritique rapporte ainsi une tentative d'implantation à La Rochelle :

> Notre seule tentative de travail suivi (3 semaines), à la veille des vacances d'août 72, s'est soldée par un vidage *manu militari* par la CGT ; les ouvriers eux-mêmes nous auraient cassé la gueule si on avait insisté. Là encore on est allé plus vite que la musique : dans une

---

67. Texte non daté (automne 1972), BDIC, Fonds Gauche prolétarienne F Δ Rés. 576/4/3/9.
68. Conférence des ouvriers maos, 24/3/1074, F Δ Rés. 576/3/3/4.

> usine à tradition syndicaliste prolétarienne, où la CGT est la plus « dure » de toute la Rochelle, on a commencé en attaquant bestialement la CGT, alors que nous-mêmes n'avions absolument rien fait ! Sans commentaires [69].

Le propos autocritique est sans appel : intervenant au jugé dans une usine qu'ils ne connaissent pas et dont ils ignorent le passé revendicatif – il s'agit sans doute des chantiers navals de La Pallice – les militants choisissent d'attaquer la CGT. Ce réflexe politique trahit éloquemment l'anti-syndicalisme de principe de la Gauche prolétarienne, et que l'on retrouve comme une constante dans les tracts distribués aux portes des usines. Pourtant, cette dénonciation rituelle de l'infamie des syndicats, et notamment de la CGT, témoigne d'une cécité certaine. Elle omet tout d'abord la multiplicité des adhérents syndicaux, parmi lesquels on compte parfois des militants révolutionnaires d'organisations rivales. Elle aboutit ensuite à dresser contre eux des ouvriers attachés à leur organisation et/ou à leurs délégués et légitime par là l'anti-gauchisme de la CGT. Elle néglige surtout la légitimité des organisations et des militants conquise dans des luttes passées et dans la répression. Dès lors, cet anti-syndicalisme de principe témoigne d'une méconnaissance de l'univers usinier.

• Substitution et forçage

À cette méconnaissance s'ajoutent des pratiques de substitution et de forçage des situations, qui tentent de pallier une implantation déficiente, comme le montre l'action des militants de la GP à l'usine Coder de Marseille. Présente dans l'usine depuis 1969, la Gauche prolétarienne est parvenue à s'implanter à la faveur de la grève à l'atelier de Chaudronnerie Inox en juin 1969 et participe activement aux luttes ouvrières jusqu'à l'été 1972 [70]. Cette participation se fait cependant selon un mode tout à fait particulier. À la suite de la grève de juin 1969 dénigrée par la CGT et le Parti communiste, la répression patronale s'abat et provoque le licenciement d'au moins trois ouvriers liés aux maoïstes. La Gauche prolétarienne entend donc réagir contre ce qu'elle considère comme une machination ourdie par la direction de Coder, la maîtrise et la CGT réunies. Le 31 juillet 1969, un groupe armé de matraques bombe sur les murs de l'usine : « CGT flics du patron. Patrons, chefs, délégués pourris, vous paierez. » L'intervention des gardiens entraîne une violente bagarre que *La Cause du Peuple* résume dans un magnifique

---

69. Bulletin maoïste régional. Poitou-Charentes. 13 mai 1973, F Δ Rés. 576/4/3/9.
70. Un rapport des Renseignements généraux explique que les gauchistes ont fait embaucher entre 25 et 30 militants à l'hiver 1968-69, dont des « ex-cégétistes en rupture de ban et des étudiants "saisonniers". » La Direction en licencie six à ce moment-là. En octobre 1971, les RG estiment entre 8 et 10 le nombre d'ouvriers proches de la GP. Rapport du 21/10/1971, AD Bouches-du-Rhône 135 W 389.

euphémisme : « La résistance des militants conduit un contremaître révisionniste à l'hôpital. » De fait, la victime, sérieusement blessée à la tête, est un contremaître, fils d'un conseiller municipal communiste d'Aubagne. Puis, au printemps 1970, une cinquantaine d'ouvriers est menacée de licenciements. Face à une telle menace, les militants de la Gauche prolétarienne se lancent dans une campagne de sabotage pendant deux mois[71]. L'année suivante, derechef, la Gauche prolétarienne opère un ultime coup, à la suite de la chute mortelle d'un ouvrier. Un Groupe Ouvrier Anti-Flics (GOAF) intitulé « Bernard Liscia » attaque le chef de la sécurité de Coder, et laisse un tract qui explique : « Contre la justice bourgeoise, nous imposons la justice du peuple. […] Depuis le premier jour, nous savons que le coupable porte un nom : C., assassin aux mains blanches. Il a payé […] Sa prime de commandement lui servira à se faire soigner[72]. » Après quatre mois d'arrêt de travail, en septembre 1971, C. reprend son travail. Le jour de son retour à l'usine, le comité de lutte, qui regroupe les militants maoïstes, renouvelle ses menaces[73]. Choqué, le chef de la sécurité quitte l'usine. Cette action est le dernier coup d'éclat de la GP. Si les ouvriers sympathisants demeurent ensuite à l'usine, ils sont cependant dans l'incapacité d'organiser seuls une action de masse. C'est dire qu'en trois ans, les ouvriers maoïstes ont participé aux luttes d'usine, mais n'ont eu un rôle éminent qu'à l'occasion d'une seule grève d'atelier. Cette relative faiblesse trouve son origine dans un dispositif politique marqué par la substitution et le forçage.

En effet, outre la fréquence de la dénonciation (de la dureté du travail, de l'activité néfaste de tel ou tel chef, en particulier lorsqu'il appartient à la CGT et au Parti communiste, etc.), la Gauche prolétarienne use abondamment de la violence, qui apparaît comme le seul mode pertinent d'action ouvrière. *La Cause du Peuple,* dans un article titré « Coder (Marseille) : la Guérilla », rapporte ainsi : « À propos d'une histoire de balai, les deux camarades vont envoyer chier les chefs, l'un d'entre eux leur crache même à la figure. Ça libère les gars de l'atelier. […] Quelques chefs continuent à jouer les durs. Des jeunes travailleurs s'organisent : "On va lui péter la gueule". Les jeunes dressent un plan. Il ne réussit pas. Le chef s'est défilé. Mais sa voiture va prendre un sale coup : 4 pneus crevés, parebrise et phare brisés[74]. » La Gauche prolétarienne fait ainsi fusionner révolte et violence : la révolte ouvrière n'a d'autre issue que la violence et celle-ci, jusque dans le vandalisme, signifie la révolte.

---

71. *La Cause du Peuple,* n° 24 et 28 (juin et septembre 1970), et les rapports des RG dans AD Bouches-du-Rhône 123 W 389.
72. AD Bouches-du-Rhône135 W 389.
73. Le tract est construit sur un jeu de mots à partir de l'identité du responsable en question. Il précise notamment que « notre stock de vaccins […] est injectable par barres rigides et matraques souples », *ibid.*
74. *La Cause du Peuple,* n° 19, 14/4/1970.

Dès lors également, les questions d'usine se résorbent dans des actions contre tel ou tel individu responsable. La mort d'un ouvrier en avril 1971 et la bastonnade qui s'ensuit l'attestent : sont en cause moins la sécurité pour l'ouvrier et le travail des ouvriers âgés que les agissements de deux chefs. C'est dire qu'existe une conception anthropomorphique des rapports de pouvoir dans l'usine, qui aboutit à un déplacement des fonctions vers des individus. En outre, la figure du partisan promue par la Gauche prolétarienne permet d'indifférencier ouvriers et non-ouvriers : ce que font les derniers équivaut à ce que seraient susceptibles de faire les premiers. Par là, la Gauche prolétarienne suscite moins des actions ouvrières que des coups de partisans menés par une poignée de militants. L'existence des Groupes Ouvriers Anti-Flics illustre ce passage, dans la mesure où le GOAF est pensé comme un supplétif ou un substitut ainsi que le précise un tract : « le Groupe ouvrier Anti-Flics n'est pas nécessairement des ouvriers de l'usine ; ils peuvent venir d'une ou plusieurs usines et exécuter la sentence du procès : il suffit d'organiser et d'avoir des copains dans tous les lieux de travail[75] ». Ici, la Gauche prolétarienne opère une substitution, par laquelle les ouvriers de Coder eux-mêmes n'entreprennent rien, tandis que les « partisans » prétendent imposent une justice du « peuple ». Enfin, le terme de cette fusion entre révolte et violence est l'imposition d'une violence sans rapport constitué avec la situation de l'usine. C'est en particulier le cas lors de la campagne de sabotage du printemps 1970. Celle-ci apparaît comme la reproduction de l'action des militants maoïstes aux Chantiers navals de Dunkerque qui se veut elle-même une réponse à la mort d'ouvriers[76]. Chez Coder, la situation diffère, car les ouvriers sont menacés de licenciement. Ainsi, ces sabotages, loin d'être une ponctuation ou conclusion d'une série d'actions ouvrières, tentent de la suppléer. Mieux ils constituent un forçage de la situation, en ce qu'ils tentent d'imposer une mobilisation ouvrière qui n'existe pas.

L'action du groupe maoïste de Coder a été sévèrement critiquée à l'intérieur même de la Gauche prolétarienne à l'été 1972 , en ce qu'elle utilise des « méthodes autoritaires[77] ». Il ne faut pas pour autant en faire un exemple marginal et peu représentatif. À Billancourt, l'usine qui concentre le plus de forces et toute l'attention des dirigeants de la GP, le dispositif politique ne diffère pas sensiblement, comme en témoigne le cinglant réquisitoire de Nicolas Boulte, établi et membre du Comité de lutte Renault. Il faut se souve-

75. Extrait du tract du GOAF Bernard Liscia laissé sur place après la bastonnade infligée à C. en 1971. On lit également : « *nous* (ouvriers) voyons la meilleure forme d'action à entreprendre *avec le GOAF* », AD Bouches-du-Rhône 135 W 389.
76. Faye J.-P., *Lutte de classes à Dunkerque, op. cit.*.
77. Jarrel M., *Éléments pour une histoire de l'ex-Gauche prolétarienne, op. cit.*, p. 107-117.

nir que le meurtre de Pierre Overney en février 1972 marque le point culminant d'une escalade délibérée à Billancourt, marquée par une campagne des Groupes ouvriers Anti-Flics et des bagarres récurrentes (« embrouilles » dans la langue de la GP) aux portes des usines[78]. Le 8 mars 1972, à la suite du meurtre d'Overney et du licenciement de plusieurs militants du Comité de lutte, la Nouvelle Résistance Populaire, branche « militaire » de la GP, enlève Robert Nogrette, directeur adjoint du personnel à Billancourt, et publie un communiqué qui précise notamment :

> Nous représentons la volonté du peuple face à la loi des assassins. Nous représentons la volonté du peuple face à ceux qui veulent faire régner la terreur dans la plus grande usine de France.
>
> Nous exigeons la libération immédiate de tous nos camarades arrêtés après le meurtre de Billancourt. Nous exigeons la réintégration de tous les ouvriers licenciés ou mis à pied après le meurtre de Billancourt[79].

Cet enlèvement marque la volonté de ne pas laisser le meurtre impuni, et traduit derechef la prétention d'imposer une justice populaire. Cependant, il répond également aux licenciements de militants maoïstes et donc à la liquidation du Comité de lutte, à laquelle les ouvriers ne réagissent pas, de même qu'ils n'ont guère réagi dans l'usine au meurtre de Pierre Overney. Ainsi, la revendication formulée par la NRP de voir réintégrer les ouvriers licenciés n'est pas seulement totalement irréaliste, elle est surtout la preuve qu'elle tente d'imposer du dehors ce que le Comité de lutte ne peut faire dans Billancourt ; elle est enfin une tentative de pallier l'absence de mobilisation des ouvriers eux-mêmes. Dès lors, deux conclusions s'imposent : l'enlèvement de Nogrette constitue une autre tentative de substitution et de forçage de la situation ; il témoigne également de la faiblesse de la liaison entre le Comité de lutte promu par la GP et les ouvriers.

À vouloir durcir ainsi les rapports entre ouvriers et maîtrise, à attaquer systématiquement les organisations syndicales, à faire fusionner révolte ouvrière et violence, la Gauche prolétarienne a pu opérer des coups, mais a échoué à susciter des actions de masse. Un ouvrier, ancien délégué CGT en 1967, résume admirablement cette impasse en 1974 : « Le pot de peinture [lancé sur les chefs] ce sera toujours bien pris, mais ça touche pas profond[80]. » Accusée de superficialité, la politique de la Gauche prolétarienne est balayée, et renvoyée à un constat d'échec que l'on peut tenter d'analyser.

---

78. Zorobabel B., *Tentative de bilan du Comité de lutte Renault,* Supplément à ICO n° 120, octobre-novembre 1972, p. 53-57.
79. *Le Monde,* 9/3/1972. Robert Nogrette est libéré le 10 mars au matin.
80. Conseil national des comités de lutte : Lens, 3 mars 1974, GP-BDIC F Δ Res. 576/5/2/3/2

L'épuisement du projet maoïste

L'épuisement du projet maoïste renvoie non seulement aux pratiques que nous venons de mettre en évidence mais également à des lacunes à l'intérieur du dispositif politique et à des faillites dans la stratégie.

• Contradiction et lacunes

La Gauche prolétarienne, à l'instar des autres organisations « gauchistes », entend participer à un processus révolutionnaire dans lequel les ouvriers occupent un rôle central. À ce titre, les militants maoïstes doivent à la fois hâter, consolider et étendre la révolte qui en est l'anticipation. Cependant, cet activisme maoïste qui magnifie toute action ouvrière tombe dans une contradiction. Dans la mesure où l'ouvrier vient d'abord à l'usine gagner un salaire, le travail lui est nécessaire et les grèves doivent demeurer exceptionnelles. C'est pourquoi, il ne peut suivre l'activisme des militants. À Flins par exemple, le projet des militants de la Gauche prolétarienne de faire démarrer une grève d'ampleur avec occupation en février puis en mai 1971, à la suite de la grève du Mans, échoue. Au mieux, les ouvriers les plus combatifs approuvent et encouragent le harcèlement initié par les organisations révolutionnaires ; à la limite, ils peuvent s'en satisfaire. Ainsi, les ouvriers ont peut-être utilisé ces militants de manière para-syndicale, comme des troupes de choc qui effrayaient la maîtrise et leur permettaient de souffler un peu.

Une telle contradiction renvoie à une lacune et à une faillite autour de la question de l'État. L'analyse de l'État s'avère extrêmement sommaire à la Gauche prolétarienne, où, conformément à une vulgate marxiste, il est seulement présenté comme organe de répression. Une telle déficience conduit à construire un face-à-face opposant l'État, résumé au ministère de l'Intérieur, à la Gauche prolétarienne [81]. Raymond Marcellin déployant une intense répression, les dirigeants de la GP en viennent à percevoir une fascisation de l'État comme l'illustre un dossier publié dans *Les Temps modernes* en 1972 sous le titre « Nouveau fascisme, nouvelle démocratie. » À cette fascisation de l'État doit répondre une violence politique déployée notamment par la Nouvelle Résistance Populaire [82]. Une telle analyse relève à la fois de l'illusion et de la cécité : illusion car le gouvernement respecte globalement les règles de l'État de droit ; cécité car une telle analyse ne prend pas en compte les dispositions législatives élaborées au même moment par le ministère du Travail réformant

81. Face-à-face inégal d'ailleurs puisque les Renseignements généraux ont recruté un informateur parmi les dirigeants de la GP. Il s'agit d'un… ouvrier ! HARSTRICH J., *20 ans de police politique,* Paris, Calmann Lévy, 1991, p. 168-190.
82. SOMMIER I., *La violence politique et son deuil, op. cit.,* p. 53-69.

la condition des salariés, et qu'elle fait également l'impasse sur l'intégration et l'attachement des ouvriers français à la République, dont témoigne leur participation aux élections.

• L'épuisement

Affaibli par de telles lacunes, le dispositif est dès lors voué à un épuisement rapide. La radicalité de la langue est d'abord atteinte en ce que la rhétorique hyperbolique caractéristique des maoïstes s'ossifie. Après l'effet de surprise initial et le choc de l'oralité, l'invention s'émousse, la hardiesse fait place au poncif et l'insulte lasse. L'hyperbole tend alors à figurer parmi les « renforçatifs banalisés [83] ».

Cet épuisement de la langue, inapte à se renouveler, gagne également les militants, comme l'atteste un texte de novembre 1973 qui évoque un rythme de trois réunions hebdomadaires [84]. À mesure que le temps passe, et que les espoirs de Révolution prochaine s'éloignent, l'activisme aboutit à un épuisement des militants requis par différents fronts, lequel nourrit également une orthodoxie doctrinale. Par là, la Gauche prolétarienne, mais le propos vaut probablement pour l'ensemble des organisations de cette mouvance [85], consume de nombreux militants qui délaissent rapidement la rêche tunique léniniste du révolutionnaire professionnel pour des vêtements moins rigides. Une telle consomption traduit surtout l'incapacité de la Gauche prolétarienne à tenir la moindre situation sur la durée. Désireuse de *précipiter* les choses, la GP s'avère impuissante à maîtriser une situation d'usine, tandis que les établis passent successivement d'un établissement à l'autre sans jamais construire une force pérenne dans un site précis. C'est cette faillite que révèle la décimation du Comité de lutte de Renault-Billancourt aux lendemains du meurtre de Pierre Overney en février 1972, et qu'une inflexion tente de pallier dans les mois ultérieurs.

• L'ultime inflexion et un nouveau rapport aux syndicats.

Au cours de l'année 1972 se constitue progressivement l'Union nationale des Comités de Lutte d'Atelier dont le congrès constitutif se déroule en novembre. La création de l'UNCLA traduit bien une inflexion de la politique de la Gauche prolétarienne, qui se marque à plusieurs niveaux : l'antagonisme aux chefs, exacerbé à l'époque des GOAF, est désormais atténué sans pour autant disparaître [86] ; il s'agit plutôt de consolider la liaison aux ouvriers par

---

83. BERGOUNIOUX A. *et alii, La parole syndicale, op. cit.*, p. 105.
84. « De la militance : éléments pour un débat ». Tours, 5/11/1973. BDIC, Fonds Gauche prolétarienne F Δ Rés. 576/4/3/9.
85. SALLES J.-P., *La Ligue communiste révolutionnaire, op. cit.*
86. *Défendre l'ouvrier. Premier Congrès de l'UNCLA, op. cit.*, p. 22-24 : où il s'agit de « contrôler les chefs » avec un exemple tiré de l'usine Berliet de Vénissieux.

une présence plus offensive dans les grèves dans lesquelles l'UNCLA entend relayer les revendications de la base. Dès lors, le rapport aux syndicats évolue : certes l'UNCLA entend remédier au fait que « les aspirations ouvrières, telles qu'elles s'expriment depuis la grande grève de 1968, sont bafouées par le système syndical », et n'hésite pas à rendre compte d'épisodes où les ouvriers ont violemment pris leur distance d'avec les délégués cégétistes [87]. Cependant, dans la mesure où elle entend promouvoir les actions ouvrières, l'UNCLA doit compter avec les ouvriers syndiqués de sorte que ses statuts envisagent explicitement la double appartenance, à l'UNCLA et à un syndicat.

Ce souci de coller aux luttes ouvrières aboutit dans les mois suivants à un rapprochement plus marqué avec les organisations syndicales. La lutte chez Lip constitue à certains égards une gifle et une leçon pour la Gauche prolétarienne : une grève particulièrement inventive et ouverte est en effet menée par des ouvriers et des délégués cédétistes, sans que l'organisation maoïste y joue le moindre rôle. Cette lutte oblige ainsi à reconnaître un rôle positif aux organisations syndicales jadis vouées aux gémonies. De plus, les militants de la GP reconnaissent progressivement qu'ils nouent des alliances avec des militants syndicaux. Cette question du rapport aux syndicats traverse en particulier « la conférence des ouvriers maos » qui se déroule le 24 mars 1974, alors même que la GP est moribonde. Des militants de la vallée de la Sambre rapportent à cette occasion la création d'une commission ouvrière permanente de mobilisation comprenant une vingtaine d'ouvriers dispersés sur huit usines et leur rapprochement avec la CFDT. Ils précisent également : « La seule leçon que nous voudrions tirer pour l'instant de notre expérience, c'est qu'il est essentiel dans la situation actuelle d'avancer sans peur dans les usines. Qui n'est pas convaincu que l'avenir du mouvement révolutionnaire se joue dans notre capacité à faire passer l'esprit "LIP" dans les luttes ouvrières qui s'annoncent ? Qui n'est pas convaincu que pour cela il faut utiliser tout ce qui peut aller dans le sens de Lip, en particulier pas mal de structures syndicales [88] ? » Les militants de Lens développent une argumentation similaire, tandis que ceux de Bruay font montre d'une plus grande circonspection et réinscrivent cette hésitation dans une perspective plus ample :

> Des fois on a raison d'aller vite même si on a dû aller trop vite pour créer l'UNCLA ; mais il faut se souvenir de l'origine ; l'origine, c'est le plus grand événement politique depuis longtemps : mai 68 où les travailleurs ont été vendus par les syndicats et ils avaient besoin d'autre chose. Il faut se souvenir que la création des comités de lutte cela a été une explosion des gars à qui la parole avait été confisquée qui ont pu s'exprimer.

---

87. *Ibid.,* citation p. 3 et p. 10-15.
88. BDIC F Δ Rés. 576/3/3/4.

> On avait raison d'être contre les syndicats puisque c'est sur eux que Pompidou s'est appuyé en 68. Mais dès qu'on avait créé l'UNCLA, on a cru pouvoir tout diriger, et c'est là l'erreur. Qu'est-ce qu'on voit à l'heure actuelle, partout des grèves « honnêtes » où il y a des revendications nouvelles ; que ce soit en refusant les licenciements pour ne pas être dispersés ou que ce soit pour réclamer que les bleus soient lavés par l'entreprise et non plus par la femme. Ce qu'il faut donc c'est avoir des formes d'unité à la base avec les sections honnêtes mais en sachant qu'en haut c'est toujours pourri. On n'a pas à se poser la question de rentrer ou pas dans les syndicats mais bien plutôt de savoir où sont nos amis; il faut soutenir nos amis. Quant à ceux qui sont dans les syndicats ils sont assez grands garçons pour savoir ce qu'ils ont à faire. On ne doit pas rentrer dans les syndicats pour chercher une position de direction par rapport aux travailleurs. Ce sont les travailleurs qui doivent se diriger eux-mêmes, ce que nous devons faire c'est avoir une position claire : savoir favoriser l'unité.

Une telle analyse entend maintenir un clivage organisationnel avec les syndicats en raison de la déliquescence des directions. Cependant, elle confirme comment des liaisons se nouent « à la base avec [d]es sections honnêtes » de sorte qu'une unité forgée dans les luttes fonctionne et que des militants syndicaux en viennent à devenir des « amis ». De cette proximité croissante entre certaines sections syndicales et les reliquats de l'organisation maoïste dans le Nord, on peut tirer un enseignement. À mesure que les militants prolongent leur ancrage dans les usines, la défiance systématique envers les syndicats disparaît et fait place à une jonction. Cette évolution est confirmée par l'étude de Marnix Dressen sur la CIAPEM-Brandt à Lyon, où les établis maoïstes pérennes, notamment ceux du PCR(ml), s'investissent de plus en plus fortement à l'intérieur des structures syndicales[89]. Ainsi, alors que l'auto-dissolution de la Gauche prolétarienne à la fin 1973 – début 1974 a plongé les ouvriers et les militants les plus investis dans un profond désarroi[90], le syndicalisme a sans doute permis à certains de surmonter cet échec et constitué une continuation et un prolongement de leurs activités antérieures.

Au terme de cette étude, il convient de souligner deux éléments. À la faveur de la radicalisation ouvrière caractéristique des années 68, l'extrême-gauche dans les usines, toujours largement minoritaire, sort de sa marginalité. Elle profite en effet de l'écho donné à la moindre action par l'activisme militant, la presse, des organisations comme le Secours Rouge, mais également par Raymond Marcellin. Cette émergence temporaire est également liée à une prise en compte réelle des ouvriers jusqu'alors relégués aux marges du champ syndical et de leurs aspirations, et à un mode d'intervention politique singulier dans lequel la parole ouvrière, la liaison à la base, et une certaine forme de

89. DRESSEN M., *Les établis, la chaîne et le syndicat, op. cit.*
90. LINHART V., *Volontaires pour l'usine,* p. 217-218, 225-226, 231 et 236.

démocratie directe jouent un rôle prépondérant. Dans le même temps, le caractère révolutionnaire du projet de cette mouvance apparaît totalement chimérique si on le rapporte à la réalité ouvrière pendant la séquence. Si l'insubordination ouvrière se développe et essaime, elle ne semble en effet jamais constituer les prolégomènes d'une démarche révolutionnaire. Un tel hiatus que les militants n'ont pas vu ou ont espéré combler, se creuse à mesure que la crise économique sévit et signe l'échec du projet de toute la mouvance révolutionnaire. On comprend dès lors l'extinction progressive d'une telle mouvance dans les usines, notamment parmi les maoïstes, freinée seulement par l'engagement syndical. Plus modeste sans doute, il s'inscrit dans une temporalité plus ample qui met à l'abri des déceptions brutales et permet des reclassements : en cela, il traduit une fidélité vigilante.

Chapitre 7

L'État et le patronat face à l'insubordination ouvrière

... l'on crut, à la cour, que l'on était quitte
à bon marché, et l'on avait raison.
Cardinal de Retz, *Mémoires.*

Une histoire politique des usines doit compter avec deux acteurs majeurs, quoique discrets : le patronat et l'État. Fidèles à la décision problématique d'écrire cette histoire du point de vue des ouvriers et à partir des usines, nous espérons montrer qu'elle offre un contrepoint pertinent pour saisir les rôles de l'État et du patronat. « La France, écrit Jacques Julliard, est ce pays où tout conflit, dès qu'il sort du domaine strictement privé, met en jeu et en mouvement les institutions politiques les plus hautes, tout à la fois pour contester et réclamer leur arbitrage. Inversement, l'État lui-même a construit son pouvoir sur sa capacité à "évoquer" les conflits et à donner aux parties en présence la garantie de son impartialité [1]. » C'est ce double rôle de l'État que nous espérons approcher, par le biais des archives des ministères de l'Intérieur et du Travail, à la fois garant de l'ordre public et partie prenante de la gestion des relations sociales. De ce point de vue, si le rôle de Jacques Delors, comme conseiller social de Jacques Chaban-Delmas revient constamment dans les études, il vaut sans doute la peine de le confronter avec l'activité de Raymond Marcellin comme ministre de l'Intérieur, et de Joseph Fontanet en tant que ministre du Travail, afin de réinscrire la relance de la politique contractuelle dans une politique plus ample et sans doute plus contradictoire. De même, le rôle majeur que joue François Ceyrac dans la modernisation du CNPF est désormais bien connu. Mais, vu « d'en bas », le patronat se mue en figures patronales, qui apparaissent bien souvent autoritaires et conservatrices. Ainsi, c'est la manière dont l'État et le patronat pendant la séquence gèrent l'insubordination ouvrière et y résistent qui nous occupera dans ce chapitre. La

1. JULLIARD J., *in* BURGUIERE A. et REVEL J., (dir.), *Histoire de la France.* Vol : *Les conflits, op. cit.*, p. 7.

question est cependant compliquée par une chronologie complexe : le chômage en effet qui apparaît sur l'agenda public dès 1967, devient un problème de plus en plus envahissant, de sorte qu'il fera l'objet d'une analyse spécifique. Ainsi, nous espérons montrer que les dispositifs politiques adoptés pendant la séquence sont à la fois des concessions à l'offensive ouvrière initiée en 1968, mais qu'elles préparent également la restauration qui caractérise la séquence ultérieure dans les usines.

La Sainte Alliance

Les grèves de mai-juin 1968 suscitent une vive inquiétude parmi les responsables politiques et patronaux, qui se traduit dans les années suivantes par un resserrement des liens au niveau local et par une volonté commune de réprimer et de prévenir l'insubordination ouvrière.

Répression solidaire

Le mouvement de mai-juin 1968 a suscité chez les dirigeants politiques et patronaux une inquiétude proportionnelle à leur surprise. Ainsi, une note du Centre d'étude des entreprises consacrée à « La section syndicale d'entreprise, prochaine étape de l'escalade marxiste » se trouve dans les archives du cabinet du ministre de l'Intérieur[2]. Rédigée sans doute à la fin du mois de mai, elle fait de la section syndicale « la pièce maîtresse du mécanisme totalitaire marxiste-léniniste » et un embryon de soviet. Dès lors « la sauvegarde des libertés naturelles, fondement de la civilisation chrétienne et d'une véritable démocratie respectant les libertés concrètes de chacun » est en jeu. L'analyse prêterait à sourire si elle ne traduisait la très vive réticence d'un grand nombre de patrons à voir se développer le syndicalisme dans l'entreprise.

Du côté de l'État, la nomination de Raymond Marcellin à la tête du ministère de l'Intérieur le 1er juin 1968 dans le gouvernement Pompidou marque également un tournant. Dès lors, un véritable système Marcellin s'installe entre 1968 et 1974 que Michelle Zancarini-Fournel définit en ces termes :

> « Il passe du souci de l'opinion publique qu'il faut connaître, enregistrer et éventuellement modeler, au souci du renseignement qui permet des interventions, dont le ministre pense qu'elles satisferont à terme l'opinion publique. Les différents services, préfectures et renseignements généraux en particulier, se modèlent sur cette conception ministérielle et

---

2. AN 9800273/61.

les rapports administratifs se calquent sur cet objectif. La lecture des archives peut, si l'historien/ne n'y prend garde, donner l'image d'un pays à feu et à sang[3]. »

Cette obsession, presque paranoïaque, d'un danger voire d'un complot menaçant le pays, aboutit à un déplacement dans les préoccupations des différents services de police.

Avant 1968, les Renseignements généraux continuent de faire du Parti communiste la cible prioritaire de leurs investigations et de leurs analyses, même s'ils ont suivi l'éclosion de la mouvance révolutionnaire. Après 1968 et l'activation des groupes de liaison chargés de surveiller la mouvance révolutionnaire dans chaque département, la situation se modifie sensiblement. Un rapport du 21 mai 1973 du préfet du Vaucluse, territoire relativement paisible sur le plan des grèves ouvrières, en apporte la preuve. Il s'intéresse aux organisations posées comme maoïstes (Secours rouge, Gauche prolétarienne, Mouvement de Libération des Femmes, Comité Indochine Palestine), trotskystes (Alliance des Jeunes pour le Socialisme, Organisation communiste internationaliste, Ligue communiste, Révolution, Lutte ouvrière) et divers (PSU, Groupe de défense du Ventoux, Écologie, Anarchisme, Milieux étrangers, autonomisme, groupe refus d'obéissance, comité de Sauvegarde du Larzac, Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, les étudiants, l'union des cercles lycéens[4]). Si, comme l'écrit Christian Jouhaux, « l'ordre, c'est-à-dire l'État, définit le désordre[5] », il faut alors considérer qu'une telle définition du désordre et de la contestation est singulièrement extensive dans les années 68, et qu'elle manque de discernement. Elle procède en effet par l'amalgame, souvent approximatif, de tous les mouvements d'opposition non-parlementaires : aux yeux d'un ministre de l'Intérieur inquiet, le gauchisme a le visage de l'hydre de Lerne.

Pour contrer ces menées subversives, Raymond Marcellin attend des préfets qu'ils déploient une activité sans faille. Une telle exigence aboutit dans les usines à un travail en commun des autorités préfectorales et des directions d'entreprises afin de se débarrasser des meneurs. En juin 1970 par exemple, le Préfet du Gard rencontre à deux reprises les dirigeants de la source Perrier à Vergèze pour prévenir l'extension d'un conflit et explique aux Ministres de l'Intérieur et du Travail : « Mon entente est totale avec les dirigeants ; je ne manquerai pas de vous rendre compte des mesures que nous prendrons et qui n'excluront pas, si cela s'avère nécessaire, une expulsion suivie d'un lock-out, dont l'opportunité présente ne nous est pas encore apparue[6]. » Dans l'affaire, l'impartialité de l'État s'efface derrière le souci d'annihiler une section cégé-

3. ZANCARINI-FOURNEL M., *Changer la vie !*, *op. cit.*, p. 207.
4. AN, ministère de l'Intérieur, 910194/7
5. JOUHAUX C., « Révoltes et contestations d'Ancien Régime », in *Histoire de la France.* Vol : *Les conflits, op. cit.*, p. 20.
6. Rapport préfectoral du 6/6/1970, ministère du Travail, AN 760122/294.

tiste. On comprend dès lors que le conflit s'achève par le licenciement de plusieurs délégués du personnel, malgré le refus de l'Inspection du travail. L'année suivante en Charente, le Préfet agit contre la « subversion gauchiste » en proposant aux patrons que des inspecteurs des Renseignements généraux filtrent les embauches, et intervient directement en cas de besoin : à la suite d'une grève chez Leroy-Somer, il fait avertir la CGT de l'engagement trotskyste d'un délégué qui est ensuite licencié pour mauvais esprit. Le préfet s'en émeut et ne « manqu[e] pas de souligner auprès de M. Chavanes [le patron] combien il eût été à tous égards préférable d'invoquer la "faute lourde", même si l'entreprise devait être condamnée par le Conseil des Prud'hommes à des dommages-intérêts[7] ». Voir ainsi un Préfet suggérer des prétextes pour licencier un syndicaliste en tournant la loi n'est pas chose courante : le fait illustre combien la hantise de la subversion gauchiste a renforcé des liens antérieurs et a abouti à une véritable collusion de classe.

Dès lors, il n'est pas étonnant que les patrons emboîtent le pas au ministre de l'Intérieur dans une telle répression. Ils le font cependant selon des modalités spécifiques. La répression des activités syndicales, en dépit de la loi de décembre 1968 sur le droit syndical dans l'entreprise, se poursuit. Dans les petites entreprises, il semble qu'un certain nombre de patrons très autoritaires ne supportent pas la présence de militants qui osent contester leur omnipotence. À Cerizay, Joseph Cousseau a fait installer des haut-parleurs dans les toilettes pour pouvoir rappeler à l'ordre les retardataires ; il se fait confectionner une vingtaine de chemises par ses meilleures ouvrières pour ses vacances[8]. Quand une section CFDT se crée en 1971, le climat social ne cesse de se dégrader jusqu'à la longue grève de 1973 qui s'achève par le licenciement de vingt-sept grévistes et la mise à pied de cinq déléguées. L'une d'elle explique encore : « C'était pas possible de discuter avec lui. Il pouvait pas supporter le contre-pouvoir[9]. »

Cette répression anti-syndicale n'est l'apanage ni de quelques PME, ni des industries les plus traditionnelles. Dans l'automobile, Marcel Caille, un des dirigeants de la CGT, a dénoncé le recours aux syndicats jaunes (la CFT en particulier) chez Citroën, Simca – Chrysler et Peugeot. Le cas de Chrysler dénoncé de longue date par les militants, notamment cégétistes, ne constitue pas une surprise[10]. De même Peugeot a eu recours à des nervis, surnommés les Niçois, chargés de surveiller la main-d'œuvre et de faire le coup de poing contre d'éventuels grévistes[11]. Des hommes de main interviennent également pour chasser les occupants grévistes des usines de Saint-Étienne le 12 avril 1973. Mais le rôle de Peugeot traduit bien une crispation patronale. Venant

7. Rapport préfectoral du 28/7/1971, ministère de l'Intérieur, AN 860581/28.
8. Anecdote rapportée par T. A., Entretien à Cerizay le 15/2/2001.
9. *Ibid.*
10. Caille M., *Les truands du patronat,* Paris, Éditions sociales, 1977.
11. Hatzfeld N., *Les gens d'usine, op. cit.,* p. 371-372.

après la mobilisation énergique de la maîtrise par le directeur de l'usine de Flins en 1971, le meurtre de Pierre Overney par Jean-Antoine Tramoni et les agissements de la « Volante » à Billancourt, ces éléments donnent à penser qu'une fraction du patronat a envisagé, et parfois organisé, la constitution de « milices » autour de gros bras et de contremaîtres contre les grévistes dans les grands sites industriels, en particulier dans la phase haute de la contestation. Une note de conjoncture de la CFDT du 20 mars 1972 témoigne de cette tentation :

> « Dans la plupart des grèves actuelles, il nous faut compter avec l'utilisation des cadres et de la maîtrise comme force d'auto-défense et d'appui au patronat contre les grévistes. Dans certains cas, la Direction monte les cadres contre les militants CFDT en prétextant que ceux-ci veulent la mort de l'entreprise, donc la mort de leur emploi (Maison familiale de Cambrai, Stanelec à Périgueux). De nombreux incidents éclatent entre grévistes et non-grévistes (la plupart du temps maîtrise et cadres) qui veulent reprendre le travail : Creusot-Loire à Dunkerque, Girosteel [au Bourget] et création et intervention du "Comité de défense du travail" (inspiré par la CGC) chez Paris à Nantes [12]. »

Surtout, le patronat n'hésite pas à s'offrir les services d'auxiliaires de justice en cas de conflit. Il semble en particulier que les huissiers servent efficacement en cas de grève-bouchon ou de grève d'atelier pour repérer les grévistes qui font obstacle au redémarrage des chaînes. Nombreux à Flins en 1973 et 1978, leurs constats permettent ensuite de procéder aux licenciements de dizaines d'ouvriers.

Prévention

Outre la répression, le patronat s'engage dans une stratégie préventive extrêmement ambitieuse, qui comprend deux dimensions : la première, qui vise à refonder l'usine taylorienne, sera examinée dans la section suivante. La seconde dimension, plus modeste, tente plus simplement d'apaiser le climat revendicatif dans les usines. Au niveau local, cette tentative passe à court terme par le recrutement d'une main-d'œuvre immigrée réputée plus docile. Dans l'industrie automobile par exemple, le recours déjà ancien aux ouvriers étrangers en région parisienne, gagne des sites restés jusqu'alors peu concernés par un tel mouvement : chez Peugeot-Sochaux par exemple, on repère un bond très net dans le recrutement juste après 1968, essentiellement en provenance de Yougoslavie, Turquie, Maroc et Portugal [13]. Si leur recrutement vise en premier lieu à pallier le manque de main-d'œuvre nationale, ces nouveaux ouvriers permettent également de faire retomber le climat revendicatif. En

---

12. Archives CFDT 7 H 400. Des vigiles sont également présents lors de grèves aux Tôles Perforées à Maubeuge en juin-juillet 1972, chez Chausson-Gennevilliers en 1975, et chez Moulinex en 1978.
13. Hatzfeld N., *Les gens d'usine, op. cit.,* p. 558.

effet, logés pour certains d'entre eux dans un vaste camp en préfabriqué appelé Fort Lachaux, ils restent pendant plusieurs années relativement à l'écart de leurs camarades en raison des barrières linguistiques. Le recrutement est identique chez Citroën (Turcs dans l'usine de Javel, Yougoslaves à Choisy), doublé d'un solide encadrement par des interprètes. La finalité politique du recrutement de la main-d'œuvre immigrée éclate quand il est couplé à une gestion « ethnique » du personnel. À Sochaux, selon le militant du PSU Georges Minazzi, « dans tous les ateliers de fabrication en série les immigrés ont été placés aux postes-clés : fonderie, tôlerie, peinture (en grande majorité). De plus les nationalités sont alternées : Français, Marocains, Yougoslaves » ; enfin, l'adhésion forcée à la CFT, avec carte préparée à l'avance, est généralisée [14]. De même à Flins, la maîtrise place côte à côte sur la chaîne des ouvriers de nationalité différente (un Français, puis un Marocain, puis un Portugais) afin de rendre plus difficile la communication et l'unité entre ouvriers [15].

Outre une telle action dans les établissements, le patronat, à l'intérieur du CNPF, engage une vigoureuse modernisation de son fonctionnement. La prévention passe en effet par la (re)conquête de l'opinion à laquelle le CNPF s'attelle. Le patronat français est en effet quasiment resté muet pendant les grèves de mai-juin 1968. Pour reprendre l'initiative, le CNPF s'engage dans une bataille de l'information : une commission à l'information est ainsi créée en 1969 par Georges Glasser dont il confie la responsabilité à Michel Frois. Ce dernier, à la tête de la Direction générale de l'Information en 1972, embauche de nombreux collaborateurs qui entretiennent un contact permanent avec des dizaines de journalistes afin de faire connaître et diffuser le point de vue du patronat. L'enjeu majeur d'une telle réorganisation est « la constitution d'une hégémonie culturelle de la droite [16] ».

Dans le même temps, le patronat entend s'opposer par tous les moyens à la victoire électorale de la gauche aux élections législatives. Ainsi, alors que sous la IVe République, André Bouthemy prenait soin d'arroser largement les partis politiques (à l'exception évidente du Parti communiste [17]), le CNPF dans les années 68 se concentre sur le danger du Programme commun. Pour les législatives de 1973, l'UIMM a financé la confection et le routage d'une propagande considérable dans 140 circonscriptions susceptibles de tomber à gauche [18]. Lors des élections suivantes, le *lobby* est réorganisé : le Services des

---

14. Rapport de Georges Minazzi à la Conférence nationale d'entreprises du PSU, 1973, ministère de l'Intérieur, AN 850257/10.
15. *Vivement la Révolution !* Journal du Comité d'atelier de mécanique de la Base ouvrière n° 1, 27/1/1970, BDIC, F Δ rés. 612/2.
16. Kowalsky W., « Le patronat en mai-juin 68 » *in* Mouriaux R. *et alii* (dir.), *1968 : Exploration du mai français, op. cit.,* Tome 2, p. 122-137, citation p. 137.
17. Brizay B., *Le patronat,* Paris, Seuil, 1975, p. 85-86.
18. Weber H., *Le parti des patrons, op. cit.*, p. 284.

Études Législatives choisit le candidat le plus favorable à l'intérieur des circonscriptions sensibles et l'aiguille vers les donateurs potentiels. Sans nier l'existence d'un patronat de gauche qui finance en particulier les campagnes du Parti socialiste, il est manifeste cependant qu'un réflexe conservateur dominant joue au CNPF lors des élections, qui favorise la reconstitution d'une Sainte Alliance dont profite la droite au pouvoir.

Ainsi, les analystes opposent sans doute de manière trop tranchée l'attitude du patronat en 1936 et 1968 [19]. Il est peu contestable que le CNPF adopte une attitude plus positive et relance la politique contractuelle. Toutefois, si l'on se penche sur la réaction des patrons à la base, les affrontements sont très vifs et obligent à nuancer l'idée que les réformes seraient admises sans encombre : l'ensemble du patronat n'est pas rallié aux délices des négociations sociales après 1968. Nous croyons plutôt que le CNPF, pendant la séquence, prend la mesure du rejet ouvrier de l'univers taylorien – rejet sans doute plus ouvert et médiatisé qu'en 1936 – et qu'il accompagne avec timidité et bien des réticences un mouvement de réformes promu par des gouvernements de son camp.

Refonder les relations sociales et l'usine taylorienne

Une vigoureuse mais brève impulsion de l'État

L'action de l'État ne se limite pas au rôle répressif endossé par le ministère de l'Intérieur. Les employés du ministère du Travail en particulier ont une perception plus fine des relations sociales dans les usines. Au printemps 1971 par exemple, les Directions régionales du travail et de la main-d'œuvre rédigent une note sur la situation sociale. L'hostilité du patronat au droit syndical est ainsi soulignée en Alsace, en Poitou-Charentes à propos des petits patrons des Deux-Sèvres, et en Languedoc-Roussillon où les entreprises « ont souvent un caractère familial héréditaire » et n'hésitent pas à demander le licenciement des délégués [20]. Ce sont de telles situations de blocage grosses de danger que Jacques Delors, conseiller social du Premier ministre Chaban-Delmas, entend prévenir par la relance de la politique contractuelle.

Dès son installation en 1969, il lance les « contrats de progrès » dans les entreprises publiques, notamment à EDF, où les organisations syndicales, à l'exception de la CGT, s'engagent à ne pas déclencher de conflits sur les salaires pendant deux ans. Par la suite, le gouvernement de Chaban-Delmas

---

19. *Id., Ibid.,* p. 169-170.
20. « Étude sur la situation sociale. Mai 1971 », ministère du Travail, AN 760122/293.

opère une série de réalisation sociales, notamment la transformation du SMIG en SMIC dont l'évolution est indexée sur les prix et les performances de l'économie (loi du 2/1/1970), l'abolition de la rémunération horaire des ouvriers qui devient mensuelle (accord interprofessionnel du 2/7/1970), l'indemnisation de la maternité (2/7/1970), l'accord interprofessionnel sur la formation qui généralise la formation permanente (9/7/1970), l'amélioration des ressources pour les chômeurs de plus de 60 ans (28/2/1972[21]). C'est cependant la loi de 30 juin 1971 sur les conventions collectives qui traduit avec le plus d'éclat la volonté de développer la politique contractuelle et de favoriser la pratique négociatrice entre les partenaires sociaux : elle prévoit en effet la possibilité de signer des accords d'entreprise, élargit le champ des clauses obligatoires des conventions et assouplit les procédures d'extension.

Dans le même temps, deux rapports sont commandés qui témoignent d'une prise en compte par le ministère du Travail d'un certain nombre d'aspects de la révolte ouvrière : en 1972, Yves Delamotte fait part de ses *Recherches en vue d'une organisation plus humaine du travail industriel* à Joseph Fontanet ; puis en 1974, Jean-Daniel Reynaud, à la demande de Georges Gorse, rédige un rapport sur les *Aspects techniques, économiques et financiers des changements en vue de la valorisation du contenu des tâches ouvrières*[22].

Pourtant, la politique contractuelle et les réalisations sociales du gouvernement Chaban-Delmas échouent à contenir l'agitation sociale et les grèves. Dès lors, Chaban-Delmas s'aliène le soutien de la majorité conservatrice et de Georges Pompidou, qui le remplace en juillet 1972 par Pierre Messmer. C'est une première fin de la politique contractuelle. Car la seule réalisation marquante du gouvernement suivant est l'adoption de la loi du 27 décembre 1973 sur l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises. Elle prévoit en particulier une extension des prérogatives des Comités d'entreprises et des Comités d'hygiène et de sécurité sur cette question, et la création d'une Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail qui voit le jour en 1974. Le premier directeur de cette institution tripartite (État – patronat – syndicats) est d'ailleurs Yves Delamotte. Cependant, l'ANACT, à ses débuts, hésite devant ses missions et il faut attendre 1976 et un nouveau directeur, Yves Chaigneau, pour qu'elle obtienne un budget plus conforme à ses missions[23].

Outre le développement de l'ANACT, les premiers mois de la présidence Giscard d'Estaing entendent perpétuer l'impulsion des « modernistes[24] »

---

21. Mouriaux R., *Le syndicalisme depuis 1945, op. cit.*, p. 77-78 ; Bunel J. et Saglio J., *L'action patronale,* Paris, PUF, 1979, p. 170 ; Gauron A., *Années de rêves, années de crise (1970-1981). Histoire économique et sociale de la Ve République,* Tome 2, Paris, La Découverte, p. 122 et *sq.*
22. Groux G. et Mouriaux R., *La CFDT, op. cit.*, p. 142.
23. Chilin R. *et alii*, *Histoire de l'ANACT. 20 ans pour l'amélioration des conditions de travail,* Syros, 1994.
24. Moss B. H., « La réforme de la législation du travail sous la Ve République : un triomphe du modernisme », *Le Mouvement social* n° 148, juillet-septembre 1989, p. 63-91.

notamment par la publication du rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise. Rédigé sous la houlette d'un groupe d'experts, le rapport relève dans un premier temps un certain nombre de critiques et de dysfonctionnements et souligne l'importance de l'insubordination ouvrière[25] avant d'avancer des propositions pour remédier à cette crise des relations sociales. Cela passe d'abord par une transformation de « la vie quotidienne dans l'entreprise », et notamment par la reconnaissance du droit d'expression des salariés et l'amélioration des conditions de travail ; cela suppose également de « consacrer la place des hommes dans l'entreprise » : dans ce registre, l'insistance du rapport à voir reconnu et conforté le syndicalisme dans l'entreprise est une critique voilée des positions conservatrices du patronat français[26]. En 1976 encore, Michel Durafour commande une étude sur le travail posté à l'ergonome Alain Wisner, lequel préconise une série de mesures (réduction systématique des effectifs de nuit, instauration d'une 5e équipe, information sur les conditions et les contraintes du travail posté, et fixation d'un âge minimum et maximum, etc.). Cependant, le rapport Sudreau comme les recommandations d'Alain Wisner restent lettres mortes. Pis, Raymond Barre, Premier ministre à partir de 1976, illustre le blocage des rapports sociaux : il se montre partisan de la fermeté dans les conflits du travail et ne prend pas en considération les travaux, recommandations et projets visant à modifier les relations de travail. C'est dire que l'impulsion réformatrice du président Giscard d'Estaing au niveau des usines et plus généralement des entreprises s'est rapidement évanouie. De fait, c'est seulement sous le gouvernement Chaban-Delmas que l'État a engagé une série de réformes : l'impulsion fut aussi vigoureuse que brève.

Les choix du patronat

• Un engagement limité dans la politique contractuelle

Quand déferle la vague de grèves de mai-juin 1968, le patronat est d'autant plus surpris que les relations sociales avec les syndicats sont quasi-inexistantes. Marcel Meunier, longtemps président de la commission sociale du CNPF, est en effet un personnage autoritaire peu désireux de négocier avec les syndicats. De plus, la Charte libérale, dernier grand texte adopté par le CNPF en janvier 1965, dénonce les empiètements de l'État et les entreprises publiques ou parapubliques, mais passe totalement sous silence le dialogue avec les partenaires sociaux[27]. C'est dire que la nomina-

---

25. *La réforme de l'entreprise. Rapport du comité d'étude présidé par Pierre Sudreau,* La Documentation française, p. 17, 25 et surtout p. 27.
26. *Ibid.,* p. 81.
27. Brizaz B., *Le patronat, op. cit.*, p. 102 et p. 110-115.

tion de François Ceyrac à la tête de la présidence de la commission des affaires sociales en 1969, puis son élection à la tête du CNPF en décembre 1972, marque une certaine inflexion. Emboîtant le pas au gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, le patronat s'engage alors dans la politique contractuelle.

Cet engagement présente cependant une série impressionnante de limites. La première traduit sans doute à la fois une méconnaissance des ouvriers et la persistance d'un certain mépris : en juillet 1970, l'accord national interprofessionnel prévoit des stages de formation, pendant lesquels la rémunération des salariés est garantie pour les 160 premières heures ; cependant le quota initial proposé par les négociateurs patronaux était de dix heures pour les ouvriers[28] ! Surtout, les limites dans l'engagement patronal porte à la fois sur les modalités et l'objet des négociations sociales. Répugnant à dialoguer avec la section syndicale d'entreprise, le patronat délaisse la négociation dans l'entreprise et privilégie le niveau de la branche ou de la région, d'autant qu'il peut alors compter sur la présence de FO et de la CFTC, absentes à la base mais plus souples et davantage enclines à signer des accords. De même, le CNPF refuse toute négociation et toute convention collective sur les salaires réels[29]. Ainsi, la politique contractuelle se limite aux sujets qui ne mettent pas en cause le pouvoir du chef d'entreprise. De plus, le CNPF accepte l'accord sur la formation professionnelle mais rejette tout lien entre la formation et la promotion des salariés. En outre, cet engagement se dissipe rapidement quand la crise économique s'installe : à cet égard, l'accord sur les classifications dans la métallurgie en juillet 1975 clôt un cycle. Violemment hostile au rapport Sudreau, le patronat fait jouer ses relais parlementaires pour le faire enterrer tandis qu'en 1976, le président de l'UIMM entend explicitement marquer une pause dans la politique contractuelle[30].

À la base, la démarche négociatrice est encore plus limitée. Le patronat, le plus souvent incarné par des patrons d'entreprises inférieures à cent salariés, davantage intéressés par le travail dans les ateliers que par l'activité gestionnaire, ne négocie guère et n'entend pas s'adapter à des pratiques qui sont d'abord perçues comme une renonciation à des prérogatives légitimes. Dès lors, les rares accords signés à la base apparaissent plutôt dans les entreprises moyennes ou grandes dans lesquelles les sections syndicales (CGT et CFDT) sont suffisamment puissantes pour parvenir à construire un rapport de forces que l'accord sanctionne[31]. L'ensemble de ces éléments oblige par conséquent

---

28. *Id., ibid.*, p. 154.
29. Bunel J. et Saglio J., *L'action patronale, op. cit.*, p. 166.
30. Gauron A., *Années de rêves, années de crise, op. cit.*, p. 125-126 et 172.
31. Bunel J. et Saglio J., *L'action patronale, op. cit.*, p. 192 et *sq*.

à nuancer fortement l'idée d'une conversion du patronat aux vertus de la négociation sociale : elle ne touche en réalité que les dirigeants patronaux, qui entendent de surcroît soigneusement restreindre les sujets abordés. La manière dont le patronat gère la révolte des OS contre l'univers usinier en apporte également la confirmation.

• Aménagement et préservation de l'usine taylorienne

Sous bénéfice d'un inventaire plus précis, il semble que le patronat découvre « le problème des OS » à la suite de la grève à l'usine Renault du Mans au printemps 1971. François Ceyrac confie alors à Bernard Vernier-Palliez le soin de rédiger un rapport et de proposer des solutions. Publié en novembre 1971, *Le problème des OS* montre bien à la fois la prise en compte de la révolte et les limites des transformations que le patronat propose. Le groupe d'étude patronal circonscrit en effet le problème aux usines recrutant une large proportions d'OS masculins et français situées dans les vieux centres fortement industrialisés. Il propose ensuite toute une série de remèdes : augmentations des rémunérations, évolution dans les classifications (réforme de la cotation de poste avec garantie contre le déclassement et passage d'OS à ouvrier qualifié 1er échelon), changement de terminologie (effet « psychologiquement très heureux » du terme d'« opérateur » au détriment d'« ouvrier »), promotion des OS les plus anciens, recrutement d'une main-d'œuvre féminine qui supporterait mieux les travaux répétitifs, abaissement de la durée du travail et choix d'horaires plus flexibles, réforme du commandement, meilleures information et participation. Mais c'est sur l'organisation du travail et la restructuration des postes de travail que l'analyse est la plus intéressante. Les auteurs s'interrogent sur le travail au rendement et distinguent soigneusement l'élargissement des tâches (qui n'est pas une simple juxtaposition de tâches élémentaires, mais suppose une activité de surveillance et de contrôle), de leur enrichissement (qui nécessite une réorganisation complète avec la formation de « groupes autonomes appelés à participer à la fabrication d'une partie du produit fini »).

Cette liste abondante de propositions vise ainsi à suggérer des idées aux chefs d'entreprise et à désamorcer la contestation. Cependant, la fin du rapport permet de mieux cerner le point de vue patronal, qui préconise des transformations limitées. « La combinaison de l'enrichissement des tâches, de la formation permanente et de la promotion des catégories ouvrières donne sans doute là où elle est réalisable la solution qui répond le mieux aux données du problème posé par les OS. » Mais, « s'il s'agit de main-d'œuvre étrangère comprenant mal le français, la spécialisation devra rester la règle. […] S'il s'agit d'une main-d'œuvre féminine souffrant moins de la monotonie, le regroupement des tâches doit être soigneusement pesé quant à ses avantages et

ses inconvénients[32] ». Le rapport restreint donc soigneusement la portée des réformes qu'il préconise. Logiquement, c'est la question de la rentabilité qui détermine l'ampleur des transformations à accomplir : les transformations peuvent ainsi se limiter aux usines où la révolte ouvrière, qui occasionne des grèves et de multiples malfaçons, est forte et donc pèse sur la rentabilité[33]. On est donc fort loin d'une remise en cause globale de l'usine taylorienne. Le rapport s'apparente davantage à des techniques de gestion à chaud d'une explosion sociale. C'est sans doute pour la même raison que, en 1971 également, l'UIMM lance l'Association pour la Prévention et l'Amélioration des Conditions de Travail qui soutient ensuite près de 2 000 expériences de transformation des conditions de travail jusqu'en 1977[34].

Dans les entreprises, le nombre d'expériences d'enrichissement des tâches apparaît inversement proportionnel à leur médiatisation. À partir du rapport d'Yves Delamotte, les exemples suédois (Volvo), norvégien (Norsk Hydro), néerlandais (Philips) commencent à être connus. De même Renault tente une expérience de recomposition de la ligne de montage dans des ateliers du Mans et de Choisy-le-Roi : il s'agit dans les deux cas de segmenter la chaîne en îlots de travail à l'intérieur desquels un petit groupe d'ouvriers est à la tâche[35]. Quoique les résultats obtenus apparaissent très positifs, les expériences ne semblent guère étendues dans les années suivantes. Ailleurs, à la CIAPE-Brandt à Lyon, où le climat social est très dégradé, une expérience d'élargissement des tâches est proposée en 1972, puis renouvelée en 1973, dans un atelier de montage. En 1977, 12 % du personnel est concerné par cet élargissement qui a également débouché sur la mise en place d'équipes semi-autonomes[36].

En revanche, puissamment appuyée par l'adoption de la loi de 1973, l'amélioration des conditions de travail semble avoir connu un succès plus important (310 établissements recensés en 1979 par l'ANACT). Cependant, ses modalités de mise en œuvre dans les sites industriels analysés, permettent d'inclure une telle amélioration dans une stratégie plus globale de préservation de l'usine taylorienne. À la CIAPEM-Brandt par exemple, la direction met en place en 1973 des Équipes de Recherche pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ERACT) qui disposent de gros moyens et travaillent avec les ouvriers choisis non pour leur docilité mais pour leur perspicacité. De ce fait, les ERACT font pièce au Comité Hygiène et Sécurité, dans lequel interviennent les militants syndicaux. Dès lors, en

---

32. *Le problème des OS, op. cit.*, p. 20-21.
33. *Ibid.*, p. 22.
34. DRESSEN M., *Les établis, la chaîne et le syndicat, op. cit.*, p. 194.
35. CORIAT B., *L'atelier et le chronomètre, op. cit.*, p. 243-252.
36. DRESSEN M., *Les établis, la chaîne et le syndicat, op. cit.*, p. 199-204.

même temps que ces dispositions contribuent réellement à améliorer les conditions de travail, elles appartiennent également à une politique plus ample d'affaiblissement systématique du syndicalisme dans l'entreprise : ainsi, les contremaîtres sont encouragés à se substituer aux délégués dans la gestion des menus problèmes du personnel, tandis que des manœuvres de déstabilisation et des mesures répressives se multiplient. Marnix Dressen conclut alors ainsi :

> « En vue de faire face aux effets du taylorisme (conflictualité permanente, absentéisme, *turn-over*, sabotages, influence syndicale, etc.), la direction de la CIAPEM imagine tout au long des années soixante-dix, une série de réponses, allant de l'incitatif au plus coercitif, de moyens pour saper la base sociale des syndicats, à la réorganisation du travail, du développement des relations entre la maîtrise et les salariés, au durcissement des relations entre la direction et les délégués, d'une nouvelle politique de communication interne et externe à des licenciements et tentatives de licenciements de représentants du personnel, etc. [...] Force est de constater qu'il s'agit d'une seule et même politique [37]. »

Le constat ne diffère guère à l'usine Peugeot de Sochaux. De timides expériences d'élargissement du travail sont lancées à partir de novembre 1972 mais elles stagnent et n'essaiment pas. La direction met également en place un Conseil ACT (Amélioration des Conditions de Travail) qui travaille sur les nuisances sonores, l'amélioration de l'outillage, l'éclairage et l'agencement des postes, etc. En revanche, la Commission Amélioration des Conditions de Travail, imposée par loi du 27 décembre 1973, dans laquelle les syndicats sont parties prenantes, est cantonnée au strict minimum. C'est dire que Peugeot choisit d'améliorer la situation de travail des ouvriers, en s'appuyant sur des éléments de confiance, et en espérant assécher le vivier syndical. Enfin, l'automne 1979 marque un nouveau changement de cap : en proie à des difficultés économiques majeures, Peugeot renonce à l'amélioration des conditions de travail [38].

À l'aune de ces deux exemples, il est manifeste que le couplage élargissement des tâches – amélioration des conditions de travail constitue une des réponses patronales à l'insubordination ouvrière. Il s'articule également à une crispation délibérée des relations sociales par le patronat. Ce dernier entend en effet demeurer seul maître du rythme et de l'ampleur des transformations à l'œuvre. C'est dire combien les craintes précoces d'Alain Wisner qui conditionnait le succès des améliorations à une participation ouvrière, étaient justifiées [39]. Il faut encore noter le caractère transitoire d'un tel dispositif qui s'interrompt quand les difficultés économiques apparaissent. Quand la crise

37. *Id., ibid.,* p. 220.
38. Hatzfeld N., *Les gens d'usine, op. cit.,* p. 408-453.
39. Wisner A., « Contenu des tâches et charge de travail », *in* « Conditions de travail : le taylorisme en question », *Sociologie du travail* n° 4, octobre-décembre 1974, p. 355.

économique se fait plus pressante, la contestation du travail cède le pas devant la peur du chômage pour les ouvriers : la crise clôt la critique, et impose le souci de sauver l'emploi avant d'améliorer les conditions de travail. Le patronat prend acte de cette évolution et interrompt cette volonté transformatrice. Dès lors, l'aménagement de l'usine taylorienne a visé d'abord, et avec succès, à la préserver.

La gestion du chômage et la crise

Le chômage revient dès 1967 sur l'agenda politique avec la création de l'ANPE. Cela ne signifie cependant pas qu'une réponse globale sinon cohérente y soit apportée d'emblée dans la mesure où la fermeture d'entreprises et les licenciements sont d'une grande banalité dans la vie industrielle. On voudrait donc insister dans les lignes qui suivent sur la manière dont le patronat et l'État gèrent progressivement le chômage et mettent en place un traitement particulier.

Une réaction patronale

Il est difficile de présenter un tableau cohérent de l'attitude du patronat face à la crise économique qui se fait de plus en plus pressante à partir de 1975. La crise aboutit en effet à une situation paradoxale : elle illustre les dysfonctionnements du système capitaliste et contribue ainsi à alimenter les accusations contre ce système mais elle anesthésie progressivement l'insubordination ouvrière ; par les fermetures d'entreprise et l'accélération de la concentration qu'elle occasionne, elle éclaircit les rangs du patronat, mais elle consolide dans le même temps l'esprit d'entreprise. C'est avouer aussi le risque qu'il y a à figer une attitude patronale unique.

Dès 1978, Robert Linhart, à partir d'une étude sur les grandes unités de raffinage pétrolier et de production pétrochimique, met en évidence le fractionnement du personnel salarié, à partir d'un noyau organique stable autour duquel gravitent des salariés très divers quant à leur qualification (manœuvre, OHQ, chercheur) et à leur statut. Il souligne en particulier le développement des ouvriers intérimaires, souvent marginalisés et précaires (immigrés, ruraux non qualifiés, femmes), à qui échoit l'essentiel du travail resté manuel[40]. Puis, en 1982, Danièle Linhart et Margaret Maruani étendent ces premières conclusions et montrent, dans une analyse percutante, comment le patronat a su jouer de la crise pour déstabiliser les emplois ouvriers. La précarisation des

40. LINHART R., « Procès de travail et division de la classe ouvrière », in *La division du travail. Colloque de Dourdan,* Galilée, 1978, p. 21-32.

ouvriers devient en effet généralisée puisque qu'elle n'épargne que « les travailleurs ayant un contrat à durée indéterminée pour un travail à temps plein dans des entreprises elles-mêmes non précaires et qui ne sont pas menacés de chômage partiel, de licenciements collectifs ou de départ en préretraite… ». Ces chercheuses considèrent donc qu'il existe une stratégie patronale de contournement de la stabilité de l'emploi. Celle-ci s'opère d'abord par la déstabilisation du noyau stable, soit sous la forme d'une éviction des salariés statutaires (licenciements collectifs ou formes de départs collectifs négociés), soit par le grignotage progressif du statut des salariés stables (chômage partiel, mutations obligatoires, filialisation, etc.). Elle passe ensuite par la constitution d'une périphérie précaire qui comprend un certain nombre de travailleurs : femmes, jeunes, non-qualifiés, immigrés, notamment. Une telle périphérie permet ainsi de reconstituer un « vrai » marché du travail qui n'est pas perturbé par le système légal et conventionnel de protection des salariés et suppose le développement de l'intérim, des contrats à durée déterminée, et du travail à temps partiel. Cette périphérie est enfin constituée de catégories de travailleurs désignés à partir de certaines aspirations psychologiques supposées : « Les jeunes ? Ils sont allergiques au travail… les vieux ? Ils ne rêvent que de retraite… les femmes ? elles aimeraient tellement retourner à leur foyer… les immigrés ? et s'ils retournaient au pays… On s'appuie donc sur un certain nombre de caractéristiques sociales que l'on convertit en aspirations pour les baptiser ensuite demandes. » Ainsi le travail féminin discontinu est la preuve d'une aspiration à la discontinuité et légitime l'essor de l'intérim et du temps partiel [41]. Certains auteurs font également du développement d'un salariat précaire la conséquence paradoxale de la mensualisation [42]. Henri Weber, pour sa part, insiste sur la bataille de la flexibilité que lance le patronat dans la seconde moitié des années 1970. Il s'appuie en particulier sur le développement de la sous-traitance à qui l'on confie souvent les fonctions secondaires dans les entreprises (nettoyage, manutention, transport, etc.). En outre, dès 1978, le patronat suggère une flexibilité annuelle et la variabilité des horaires [43].

Ces éléments d'analyse, sans doute encore sommaires, présentent cependant l'intérêt de montrer comment l'initiative change de camp et par là comment la crise imperceptiblement modifie le rapport de forces dans les usines. Alors qu'on a souligné l'incapacité des ouvriers à traiter la crise dans les usines, le patronat, qui y échappe ou en réchappe, est en mesure de lancer une contre-offensive de longue portée aux effets considérables [44].

---

41. LINHART D. et MARUANI M., « Précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers. Quelques hypothèses », *Travail et emploi* n° 11, janvier-mars 1982, p. 27-36, citation p. 34-35.
42. GAURON A., *Années de rêves, années de crise, op. cit.*, p. 123.
43. WEBER H., *Le parti des patrons, op. cit.*, p. 233-238.
44. CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale, op. cit.*, chap. 8 et conclusion.

Une gestion complexe par l'État

De son côté, l'État, acteur polymorphe, intervient de manière multiple et parfois contradictoire dans une affaire où la chronologie compte beaucoup.

• Désindustrialisation et chômage

Dès l'orée de notre séquence est posée la question du chômage. La création de l'Agence Nationale Pour l'Emploi en juillet 1967 correspond sans doute à la volonté des pouvoirs publics de permettre une centralisation des offres et des demandes, mais elle témoigne de l'existence de chômeurs, confirmée par les propos télévisés de Georges Pompidou affirmant le caractère permanent du problème du chômage. Elle génère ainsi une inquiétude, avivée sans doute par des conflits et des manifestations, qui justifie l'envoi par le ministère de l'Intérieur d'une circulaire du 19 mars 1968, demandant à tous les préfets une analyse sur la situation de l'emploi, laquelle donne lieu à une synthèse rédigée par la sous-direction des Affaires Politiques en avril. « Peu de préfets écrivent que la situation de leur département est préoccupante, mais beaucoup se font l'écho de rumeurs alarmistes difficilement contrôlables. La publication des chiffres les rassure mais les propos qu'ils entendent témoignent de l'inquiétude latente des industriels et des salariés. » Le rapport souligne qu'il y avait au 1er mars 1968 233 000 demandes d'emploi non satisfaites, soit 1,14 % de la population active, lesquelles concernent en priorité les moins de 21 ans. L'analyse débouche sur une typologie en fonction de la gravité de la situation. La majeure partie du territoire est épargnée mais « le problème de l'emploi est devenu préoccupant » dans les régions lyonnaise et parisienne ainsi que dans la Basse-Seine ; « le problème de l'emploi se pose de façon aiguë » en Gironde, dans le Nord, l'Indre, l'Allier, la Loire, la Nièvre, les Ardennes et les Vosges ; l'Ouest mérite un examen particulier : « Bretagne Pays de la Loire où l'industrialisation est très faible, particulièrement en Bretagne, et où l'essor démographique est tel que chaque année arrivent sur le marché du travail de nombreux jeunes qu'il est difficile d'employer sur place alors que les progrès agricoles se traduiront vraisemblablement par une très forte diminution d'emplois. » La conclusion insiste, en faisant référence aux manifestations du Mans (octobre 1967) et de Caen (janvier 1968), sur le « ressentiment » des jeunes confrontés à des difficultés et contraints au « déracinement », mais se termine sur une note positive : « À lui seul le problème de l'emploi, malgré l'exploitation à laquelle il donne lieu de la part des syndicats et des partis de gauche, ne paraît pas susceptible d'entraîner des conséquences sociales et politiques (les secondes procédant des premières) très caractéristiques ou trop graves à

court terme[45]. » En 1968 par conséquent, le problème de l'emploi, qui concerne essentiellement les jeunes, est marginal sur le plan national, comme l'atteste le fait que la grande majorité du territoire est épargnée. Il se pose essentiellement en termes politiques, ce qui justifie que l'étude émane du ministère de l'Intérieur. En outre, la désindustrialisation n'entraîne pas nécessairement une progression du chômage, si d'autres activités économiques prennent le relais. Toutefois, dès 1968, une telle désindustrialisation, qui marque certaines régions (Nord et Lorraine) rend la situation du chômage difficile. Dès lors, l'État est amené à intervenir localement sur cette double question de manière précoce.

La politique d'aménagement du territoire, dès le milieu des années 1950, s'est en effet penchée sur le cas de bassins industriels en difficulté. Les entreprises sont incitées par des primes à s'installer sur 26 « zones critiques » en 1955 puis, en 1959, sur des « zones spéciales de conversion[46] ». La situation de la sidérurgie en Lorraine et dans le Nord en 1966 oblige ensuite le gouvernement à nommer des commissaires à la reconversion industrielle, et à promouvoir des sites sur lesquels s'installent de nombreuses entreprises automobiles et pneumatiques[47].

Mais l'inquiétude des pouvoirs publics concerne également les départements au tissu industriel plus diversifié, comme le montre un détour par la Seine-Saint-Denis. En 1971, le préfet rédige un courrier au Ministre délégué chargé du plan et de l'aménagement du territoire pour lui faire part de sa préoccupation devant la situation de l'emploi dans son département. Selon ce courrier, près de 22 000 emplois industriels ont été supprimés entre 1962 et 1968. Une telle hémorragie a des conséquences graves sur la formation professionnelle, accroît les difficultés de transport dues aux migrations pendulaires, et génère « des détresses humaines qu'entraîne une brutale reconversion des activités. Au surplus et plus gravement encore, écrit le préfet, l'hémorragie de personnel qualifié, la disparition de structures industrielles en grande partie très valables, représentent à mes yeux une perte de substance dont le coût, économique et social, ne me paraît pas avoir été jusqu'ici très nettement perçu ». Il demande en conséquence une révision de la politique d'aménagement du territoire[48]. La conjonction désindustrialisation – chômage incite donc très tôt le préfet de Seine-Saint-Denis à intervenir. À compter de 1976, les préoccupations se font plus vives. En février 1976, le préfet invite les patrons à un colloque destiné à « resserrer les liens » entre les services de l'État et les chefs d'entreprise, et à surmonter « les difficultés économiques inhé-

45. Note de 20 p., 14/5/1968, AD Haute-Loire 1120 W 249.
46. Durand P., *Industrie et régions, op. cit.*, p. 61-62.
47. Laborie J.-P., *et alii La politique d'aménagement du territoire de 1950 à 1985, op. cit.*, p. 84.
48. Lettre du 8/11/1971, AD Seine-Saint-Denis 1801 W 516.

rentes à la conjoncture présente». Il signale à cette occasion que les emplois industriels ont diminué de 8 % entre 1970 et 1974, en raison du «ralentissement de l'économie nationale», du «vieillissement des activités industrielles traditionnelles dont ce département est largement pourvu», et de la «politique de décentralisation industrielle». Alors que la croissance démographique du territoire se poursuit, il entend favoriser l'implantation d'activités tertiaires mais aussi industrielles [49]. En décembre de la même année, la Direction de la Coordination et de l'Action économique de la préfecture rédige une note sur «La désindustrialisation dans le département de la Seine Saint Denis» qui montre aux autorités ministérielles l'ampleur du problème: pour les deux dernières années, plus de 16 700 emplois industriels ont été perdus essentiellement dans le BTP, la chimie et le secteur des machines-outils. Ces difficultés ont des «causes structurelles» (vieillissement des industries, mauvais environnement des zones industrielles, poids des charges foncières, accroissement de la pression fiscale) «que vient aggraver la politique d'aménagement du territoire». La préfecture demande donc une révision de la politique d'aménagement [50]. La réponse de François Essig, délégué à l'aménagement du territoire au Ministère parvient à la préfecture le 1er juin 1977 et précise notamment:

> Il convient [...] de rappeler qu'à la fin de 1975, les effectifs salariés de l'industrie représentaient 46 % du total des effectifs salariés de la Seine-Saint-Denis, contre seulement 35,8 % pour l'ensemble de la région Ile-de-France et 42 % pour la moyenne française. Depuis longtemps d'ailleurs les entreprises industrielles de votre département, qui ne trouvaient plus de main-d'œuvre en quantité suffisante, ont dû faire un appel de plus en plus important aux travailleurs immigrés. Cela traduit une situation de forte industrialisation et il ne me paraît pas anormal qu'au cours des prochaines années ce poids du secteur industriel dans les activités de votre département se réduise progressivement.

François Essig souligne le poids de l'industrie en Seine-Saint-Denis à la fois par rapport à l'Ile-de-France et par rapport à la France dans son ensemble. Cette dominante industrielle aboutit d'ailleurs au recrutement croissant de «travailleurs immigrés». Dès lors, une baisse du secteur industriel, qui ramènerait la Seine-Saint-Denis dans la moyenne nationale, entraînerait essentiellement la suppression d'emplois occupés par une main-d'œuvre immigrée. Une telle perspective «ne paraît pas anormal[e]» au délégué, ce qui est une manière euphémisée de dire qu'il la souhaite. Un tel propos est incompréhensible si on ne l'inscrit pas dans la politique du retour à laquelle souscrivent les gouvernements successifs depuis 1974, et sur laquelle nous reviendrons plus bas.

Deux enseignements peuvent être tirés de ce détour. Des services de l'État se préoccupent de manière précoce des conséquences de la désindustrialisation sur le plan local, et tentent d'intervenir à leur niveau sur un certain

---

49. 19/2/1976, *ibid.,* 1801 W 515.
50. *Ibid.,* 1801 W 516.

nombre de causes. Il est probable qu'une telle action se retrouve ailleurs. Au niveau de l'État central, on tente également de régler les problèmes qui surgissent localement, mais l'inquiétude ne semble pas régner d'autant que le pays connaît encore une croissance industrielle vive au début des années 1970. Quand la crise économique frappe à partir de 1974, l'action de l'État s'avère complexe et parfois contradictoire : un service, en l'occurrence une préfecture, se mobilise pour tenter de juguler la conjonction désindustrialisation – chômage, quand un autre, la Direction à l'Aménagement du territoire, la relativise dans la mesure où elle frapperait en priorité la main-d'œuvre immigrée. Rivalité entre administrations, angles d'approche différents et intérêts contradictoires aboutissent à une perception multiple et contradictoire de la crise. Dès lors, la gestion de la crise par l'État s'en trouve singulièrement complexifiée.

• L'État face à la crise et aux restructurations

Nous n'avons pas les moyens de dénouer le problème de la gestion de la crise et des restructurations mais espérons seulement proposer quelques éclairages partiels et des pistes sur un aspect qui, à notre connaissance, n'a pas encore été abordé par les historiens.

L'État intervient en premier lieu dans la gestion de la restructuration. Il appartient en particulier au ministère de l'Industrie de trouver des solutions industrielles, comme on le voit lors du dénouement du conflit chez Rateau à La Courneuve en 1974. D'une manière plus générale, des structures *ad hoc* sont créées pour intervenir sur le plan local : ainsi, en 1974 du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) chargé de prévenir les graves crises locales de l'emploi en aidant les entreprises saines, puis en 1978 du Fonds spécial d'adaptation industrielle (FSAI) et du Comité interministériel pour le développement des investissements et le soutien de l'emploi (CIDISE[51]).

L'État s'efforce également d'améliorer la protection des salariés face au chômage. Il s'agit en effet de limiter le chômage en raison des risques d'explosion sociale que des licenciements trop importants entraîneraient. À cet égard l'affaire Lip a joué le rôle d'épouvantail et a été utilisée localement pour obtenir des arbitrages plus favorables, notamment en Haute-Loire lors du dépôt de bilan des Tanneries françaises réunies[52]. Ce souci d'améliorer la protection des salariés se traduit par une évolution de la législation. Par la loi du 13 juillet 1973, le patron doit faire état d'une « cause réelle et sérieuse », donc en prin-

51. Raimbault M., Saussois J.-M., « L'organisation des rapports État-Industrie en matière d'emploi », *Sociologie du travail,* n° 2, 1981, p. 149-162.
52. Lettre de l'administrateur provisoire des Tanneries au Premier ministre Jacques Chirac, 14/6/1974, AD Haute-Loire 1120 W 95.

cipe objective et vérifiable pour justifier le licenciement. De plus, en cas de licenciement collectif, le comité d'entreprise ou les délégués du personnel sont saisis. En outre, la loi du 27 décembre 1973, dite loi LIP, crée une assurance, financée par une cotisation uniforme payée par les employeurs, au profit des salariés auxquelles des sommes restent dues au moment d'une faillite. Enfin, la loi du 3 janvier 1975 établit l'autorisation administrative de licenciement. Dès lors, l'administration, par l'intermédiaire des inspecteurs du travail, s'attribue un rôle d'arbitre et de recours au détriment du patronat dont une des prérogatives essentielles est rognée. Par ailleurs, l'Allocation supplémentaire d'attente, créée le 14 octobre 1974, attribue 90 % du salaire brut aux salariés licenciés pour motif économique pendant un an [53]. Ainsi, en quelques années, la protection des salariés face au chômage est considérablement améliorée et marque une ultime avancée de l'État social.

Les conventions sociales que l'État prévoit pour la sidérurgie participent d'une logique identique. Dès juillet 1967, la convention sociale sur la sidérurgie de l'Est, conclue à la suite de l'accord de 1966 qui nécessitait 15 000 suppressions d'emploi environ, prévoit l'octroi de la retraite à 60 ans avec 90 % du salaire sur une base de 40 h. Elle est d'ailleurs signée par tous les syndicats, y compris la CGT qui appose sa signature avec cinq mois de retard [54]. Dès lors, la Convention de la Protection sociale dans la sidérurgie de juillet 1979, s'inscrit dans une telle filiation : prévoyant la suppression de 21 000 emplois, elle envisage la mise en pré-retraite de 12 000 salariés, la mutation avec compensations financières soit dans la sidérurgie, soit dans une autre activité (automobile essentiellement) pour 3 000 salariés, ou l'octroi d'une prime de départ volontaire de 50 000 francs pour 6 100 autres [55]. Signée par tous les syndicats, à la notable exception de la CGT, il serait intéressant de voir si elle fonctionne comme la matrice de tous les plans sociaux que connaîtront les ouvriers dans les années ultérieures. En tout état de cause, ce dispositif, qui supplée un plan industriel quasi-inexistant, indique le prix auquel l'État doit acheter la paix sociale.

À la politique sociale de l'État, il faut ajouter la gestion policière. À cet égard, si les opérations de maintien de l'ordre contre les formes d'illégalité (occupations, remise en route des machines, prise de stocks, etc.) semblent relativement rares et se fondre dans une certaine routine [56], la lutte dans la sidérurgie marque au contraire une escalade sensible. En effet, face à la révolte ouverte des sidérurgistes et de la population à Longwy et Denain qui multi-

---

53. Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale, op. cit.,* p. 628.
54. Freyssenet M., *La sidérurgie française, 1945-1979*, Paris, Savelli, 1979, p. 125.
55. *Liaisons sociales* n° 4791, 17/8/1979.
56. Dossier sur les « Interventions des forces de l'ordre, 1976-1979 », AN, ministère de l'Intérieur, 940560/28.

plient les opérations commandos, les forces de l'ordre sont responsables de plusieurs incidents (matraquage d'ouvriers, grenades lacrymogènes dans les cars, etc.) qui précipitent le déclenchement de deux jours d'émeutes, les 7 et 8 mars 1979, à Denain[57]. Plus grave, il semble que la manifestation du 23 mars 1979 ait fait l'objet d'une provocation policière. La manifestation donne en effet lieu à des affrontements et surtout à des pillages perpétrés par des casseurs qui agissent dans une relative impunité tandis que le service d'ordre de la CGT met la main sur un casseur titulaire d'une carte de police. Une enquête administrative ouverte après 1981 a mis en lumière de graves dysfonctionnements sans pour autant avaliser la thèse d'une provocation policière, que le préfet Jean Vaujour a pourtant admis rétrospectivement[58]. Une partie de l'appareil d'État a donc probablement trempé dans une affaire visant à jeter le discrédit sur une lutte : on voit par là comment les œuvres de basse police participent également de la gestion de la crise.

La dernière modalité de la gestion de la crise porte sur le traitement des immigrés, majoritairement ouvrier pendant la séquence. Le 3 décembre 1971, Joseph Fontanet, ministre du Travail, intervient au Parlement sur le chômage et envisage trois domaines d'actions pour résoudre le problème : des mesures partielles sur les retraites (accès facilité à la retraite ou à des garanties de ressources), un élargissement de la formation des personnels, et l'immigration. Sur cette question, il déclare qu'« il faut diminuer la pression de la demande d'emploi par une maîtrise plus grande de l'immigration[59] ». Ainsi, dès décembre 1971, le ministre du Travail articule l'immigration au chômage, et entend limiter l'une pour résorber l'autre. Une telle articulation se retrouve logiquement dans les circulaires Marcellin-Fontanet des 24 janvier et 23 février 1972, qui précisent notamment que l'employeur désireux de faire venir en France un salarié étranger devra déposer une demande auprès d'un bureau de l'ANPE[60]. Cette dimension des circulaires, qui n'est guère perçue par les contemporains, montre qu'il faut reconsidérer la chronologie de la gestion étatique de l'immigration dans son articulation au chômage, et donc porter également l'enquête sur la période antérieure à l'irruption de la crise.

---

57. Tract CFDT « Forces de l'ORDRE… ou… du… DÉSORDRE », s.d. (mars 1979), FGM-CFDT 1 B 623 ; CATTIAUX G., *Denain. Des hommes d'acier, une région à sauver, op. cit.*, p. 318-342. Le bilan des affrontements des 6, 7 et 8 mars du côté des forces de l'ordre est de 89 gendarmes et CRS blessés, dont 12 hospitalisés, parmi lesquels sept blessés par balle, un par plomb et deux brûlés (bouteille d'acide et cocktail Molotov).
58. MONNET J.-C., « Maintien de l'ordre ou création du désordre ? Les conclusions de l'enquête administrative sur la manifestation du 23 mars 1979 », *in* FAVRE P. (dir.), *La manifestation*, PNFSP, 1990, p. 229-244 ; MOURIAUX R., *Le syndicalisme depuis 1945, op. cit.*, p. 96.
59. Cité dans la Note de conjoncture économique et sociale de la CFDT, n° 13 du 20 janvier 1972, Archives CFDT 8 H 400.
60. VIET V., *La France immigrée, op. cit.*, p. 308-309 ; WEIL P., *La France et ses étrangers, op. cit.*, p. 109.

Après les élections présidentielles de 1974, la situation se tend davantage. L'immigration officielle est suspendue le 3 juillet 1974. Surtout, les responsables politiques développent l'idée que le retour au pays des ouvriers immigrés peut résoudre le problème du chômage. Ainsi, le Premier ministre Jacques Chirac, invité sur TF1 le 19 février 1976, explique : « Un pays dans lequel il y a 900 000 chômeurs, mais où il y a 2 millions d'immigrés, n'est pas un pays dans lequel le problème de l'emploi est insoluble. » Pour sa part, Lionel Stoléru, secrétaire d'État chargé des travailleurs manuels et immigrés, déclare sur Antenne 2, en juillet 1977 : « Quand il y a en France un million de personnes au chômage et deux millions de travailleurs immigrés, cela dénote une situation anormale[61] ». Dès lors, la politique du retour, initiée dès 1974, s'accélère sensiblement à partir de 1977 : en avril 1977, Raymond Barre annonce l'octroi d'une prime de 10 000 F à tout immigré qui retournerait dans son pays d'origine. Cette prime, devenue le « million Stoléru », ne rencontre aucun succès, si bien qu'à partir de 1978, le gouvernement durcit sa politique envers les immigrés, notamment algériens, et que Christian Bonnet envisage en 1979 de réduire le nombre d'étrangers présents en France de 100 000 par an. Si cette politique échoue finalement, notamment en raison de l'obstruction des administrations, et de l'opposition du Conseil d'État, elle montre comment un retour à la gestion adoptée pendant la crise des années 1930 a été tenté à la fin de notre séquence et s'est traduit par une augmentation notable des expulsions[62]. Enfin, cette politique du retour se retrouve également dans la Convention sur la sidérurgie de 1979 et donc dans la gestion sociale. Elle prévoit en effet que la prime de départ de 50 000 F sera versée à un ouvrier étranger sous la condition expresse que la prime d'aide au retour de 10 000 F a été obtenue. Ainsi, le patronat sidérurgiste s'aligne sur un souci de l'État et ajoute une mesure discriminatoire qui n'a guère été relevée par les acteurs français de la lutte : en même temps qu'on obtient la démission d'un ouvrier, on exige son départ. Par là, on voit que la gestion de la crise par l'État, pour complexe qu'elle a été, semble avoir eu une cible privilégiée : les ouvriers étrangers.

Face à l'insubordination ouvrière, l'État, contrôlé par la droite au pouvoir, et le patronat relancent la politique contractuelle dans un premier temps et adoptent des réformes, qui traduisent la prise en compte d'un certain nombre d'aspirations. Pour réelles que soient ces réformes (mensualisation, formation professionnelle, etc.), il faut en souligner aussitôt les limites, d'autant qu'elles s'inscrivent, à l'intérieure des usines, dans une contre-offensive plus ample

---

61. Cités dans GASTAUT Y., *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve République, op. cit.*, p. 302.
62. WEIL P., *La France et ses étrangers, op. cit.*, p. 158-211.

visant à couper les syndicats de leur base ouvrière. En outre, le dispositif élaboré par Raymond Marcellin aboutit à la formation d'une « Sainte-Alliance », qui vise avant tout à juguler une hypothétique menace révolutionnaire, et se traduit par une lutte sans faiblesse contre tous les fauteurs de trouble identifiés, y compris donc contre les syndicalistes. Malgré des désaccords sur le contenu ou le rythme des réformes, l'État gaulliste puis giscardien et le patronat s'accordent cependant sur l'essentiel : la préservation de l'ordre usinier, à l'intérieur du système économique libéral. Un tel accord permet enfin d'instaurer des mesures, à la fois contre la main-d'œuvre étrangère et contre le salariat stabilisé, qui annoncent et préparent la restauration dont les entreprises sont le théâtre dans la séquence ultérieure. Au cours de la séquence donc, et sans doute à la faveur de la crise, l'initiative changea de camp. Ainsi, une décennie de coups de boutoirs ouvriers, inaugurée par les grèves de mai-juin 1968, ne parvint pas à modifier en profondeur l'ordre usinier : l'État et le patronat furent quittes à bon marché.

Conclusion

Les années 68 sont ainsi marquées dans les usines par une configuration singulière. Les ouvriers en premier lieu n'ont jamais été aussi nombreux que lors du recensement de 1975. Dès lors, il a fallu massivement embaucher de nouveaux salariés, notamment dans les régions où l'industrie s'est décentralisée depuis les années 1950. Le spectre ouvrier s'est par conséquent élargi, et les visages bigarrés des OS, ceux de l'automobile, souvent masculins et immigrés, ou ceux du textile et de l'électronique, essentiellement féminins, surgissent sur la scène des usines.

À leurs côtés, les ouvriers trouvent des syndicats, la CGT d'abord, mais également la jeune CFDT déconfessionnalisée, et, plus rarement, Force ouvrière. Ils focalisent également l'intérêt de forces politiques et sociales considérables : le Parti communiste au premier chef qui prétend au titre de Parti de la classe ouvrière, mais aussi les multiples groupes révolutionnaires des mouvances trotskyste et maoïste qui éclosent et se développent pendant la première moitié des années 68. De nombreux étudiants ou des intellectuels entendent également se placer aux côtés des ouvriers. Des organisations et des forces très diverses s'agrègent ainsi autour des usines et témoignent par là de la centralité ouvrière. En face, l'État gaulliste puis giscardien et le patronat sont les cibles de cette offensive ouvrière qui se déploie pendant la séquence.

Les échecs des grèves de l'automne 1947 et 1948 avaient mis un terme aux espoirs de la Libération et inauguré un recul ouvrier qui s'était poursuivi jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. La grève des mineurs de 1963 en revanche qui a triomphé de l'autoritarisme gaullien a initié un réveil ouvrier. Avec le mouvement de mai-juin 1968, l'initiative bascule dans le camp ouvrier et ouvre au plan national un cycle d'insubordination. Le caractère inaugural des grèves de 1968 tient à son ampleur. Celle-ci se marque d'abord dans la chronologie. Nous avons montré qu'il fallait sans doute déplacer légèrement, à la fois vers l'amont et vers l'aval, les bornes du mouvement et que sa phase proprement ouvrière s'étend sur près de deux mois. Mais l'événementialité se trouve surtout dans les spécificités des grèves de mai-juin. Les nombreuses occupations permettent en effet de nourrir un peu partout des discussions et

des débats inédits entre grévistes dans le cadre d'assemblées générales, ou à l'intérieur des organisations syndicales mais aussi entre grévistes et étudiants qui se rendent en nombre dans les usines occupées. De ces débats extrêmement divers émergent deux phénomènes majeurs. La nature du mouvement est débattue et les stratégies des organisations politiques et syndicales passées au crible, de sorte que les usines occupées se transforment parfois en lieux politiques. Dans le même temps, les ouvriers font émerger une contestation de l'organisation du travail et de l'univers usinier que les négociations nationales puis par branche négligent. Pareille à la boîte de Pandore, la grève ouvre un propos contestataire que la reprise du travail ne peut refermer. Par là, les grèves de mai-juin 1968 opèrent une césure et inaugurent un cycle d'insubordination ouvrière, qui se poursuit jusque vers 1979 au plan national, et sans doute au-delà dans l'industrie automobile.

Cette insubordination se traduit par l'élargissement du répertoire d'actions : si les formes obliques de conflit comme le freinage, l'absentéisme semblent se diffuser, les manifestations les plus conflictuelles de l'antagonisme entre ouvriers et patronat apparaissent également, en particulier les séquestrations. Ces formes ouvertes de conflictualité ne sont en aucune manière l'apanage de nouveaux ouvriers, peu avertis des méthodes d'action traditionnelles, mais se retrouvent tout autant dans de vieux bassins industriels ou dans des usines à l'armature syndicale puissante. Une telle insubordination généralisée est en effet alimentée par une gauche ouvrière particulièrement active pendant la séquence : nous désignons par là des petits groupes d'ouvriers radicalisés, tantôt syndiqués quand le syndicat relaie cette contestation violente, tantôt en relation avec la mouvance révolutionnaire et qui se retrouvent dans des organisations non-syndicales qui éclosent ici ou là : comités de base, comités d'action, comité de lutte, etc. Au total, on voit combien nos conclusions nuancent la thèse de Stéphane Sirot, selon lequel le troisième âge de la grève, qu'il fait commencer après 1945, se marquerait dans une diffusion de la pratique gréviste, une institutionnalisation et un apaisement croissant des conflits du travail[1]. Sans doute valable pour les autres groupes sociaux, cette thèse pose problème pour la grève ouvrière pendant les années 68.

L'insubordination alimente et surgit tout à la fois des paroles ouvrières contestataires. Sur ce point, on ne peut s'en tenir aux propos syndicaux, qui tendanciellement encodent, c'est-à-dire déplacent et euphémisent, les discours ouvriers jaillis à la base. Étudiés à travers de multiples sources, les paroles ouvrières sont d'une richesse considérable. Elles révèlent en effet des angoisses et des espoirs : de la blessure ou de l'amputation, du chômage

1. Sirot Stéphane, *La grève en France, op. cit.*

souvent, mais aussi de la libération, et d'un pouvoir ouvrier. En même temps qu'elles portent une critique féroce de l'univers usinier, elles permettent de repérer quelques thèses portées par des énoncés inédits. On peut ainsi repérer une contestation de l'ensemble de l'organisation du travail et des rapports sociaux dans l'usine, parcellisation des tâches, gestion des classifications, rythme du travail, hiérarchie ou conditions de travail. À cet égard, une inflexion se dessine en regard des périodes antérieures : si le refus de l'usine et le dégoût du travail ouvrier apparaissent parfois, la contestation des conditions de travail et du travail au rendement et, plus encore, l'énoncé « notre santé n'est pas à vendre » attestent que le compromis fordien (hausse de productivité contre progression du salaire nominal) qui avait réglé les relations sociales depuis la Libération, vole en éclat pendant les années 68. Il semble désormais que les ouvriers refusent d'accepter des conditions de travail difficiles ou des cadences élevées contre l'obtention de primes. Les grèves productives, au cours desquelles les ouvriers organisent une production, s'avèrent sans doute les formes les plus abouties de l'insubordination. Apparues pour la première fois à Lip en 1973, elles se multiplient en effet dans les années suivantes et permettent de faire fonctionner des « anti-usines », où une production est réalisée selon une organisation du travail différente, et alimentent ainsi les utopies libératrices, notamment autogestionnaires. Comme les grèves traditionnelles, elles font également jaillir chez les ouvriers grévistes des discours dans lesquels plusieurs thèmes récurrents apparaissent, qui relèvent d'une politique proprement ouvrière.

Une thématique du travail est clairement perceptible. Malgré la critique de l'usine, le travail structure encore l'identité sociale et l'identité virile chez nombre d'ouvriers et alimente une fierté du producteur. La politique ouvrière repose également sur une bipartition fondamentale entre le patronat et les ouvriers, eux et nous. Ce clivage princeps structure une série d'oppositions et fonde en particulier l'hostilité envers la maîtrise, qui, aussi traditionnelle soit-elle, semble particulièrement vive pendant notre cycle. Derrière l'affirmation d'un collectif ouvrier qui s'oppose au patron, peut également se lire l'affirmation de deux principes plus directement politiques : l'autonomie et l'égalité. Quelles que soient les contradictions qui le traversent (notamment dans l'opposition entre OP et OS), un égalitarisme ouvrier est à l'œuvre qui se marque notamment dans la promotion de revendications pour des augmentations uniformes de salaires, et la reprise du vieil énoncé « À travail égal, salaire égal ». La promotion d'un collectif et l'égalitarisme ouvrier s'opposent ainsi à l'individualisation du salaire et des carrières, que promeut le patronat. Par ailleurs, ce collectif ouvrier trouve son expression dans la revendication d'une autonomie. Une telle autonomie ouvrière, qui s'incarne en particulier dans la constitution d'un collectif gréviste, alimente une défiance marquée envers les formes traditionnelles de politique mais également envers les permanents syndicaux, et

tout ce qui ne relève pas directement du monde ouvrier. Dans le même temps, elle trouve son aboutissement dans les espoirs de pouvoir ouvrier, que les grèves avec occupation, et notamment les expériences autogestionnaires, entretiennent.

D'un point de vue théorique, ce travail s'est efforcé par conséquent de nourrir une critique de la catégorie de mouvement social, dans laquelle la question du politique est absentée et transférée aux organisations et/ou aux partis. Nous nous sommes au contraire attachés à montrer la dimension politique de l'insubordination ouvrière, qui oblige à poursuivre le travail sur les formes spécifiquement ouvrières et populaires de politisation.

En regard des aspirations ouvrières et des formes d'insubordination, la CGT apparaît en décalage. Elle fait de la conquête électorale du pouvoir l'aboutissement de toutes les luttes ouvrières. Dès lors, elle promeut entre 1968 et 1975 au plan national un modérantisme, et s'avère globalement d'autant plus incapable de prendre en considération ces offensives ouvrières, que ses dirigeants apparaissent surtout soucieux d'endiguer toute présence « gauchiste ». Ainsi, autant en Italie, la CGIL s'efforce à compter de l'automne 1969 de « chevaucher le tigre » et enregistre une croissance de ses effectifs, autant la CGT, confrontée à une situation similaire, s'arc-boute sur sa stratégie de relation privilégiée avec le Parti communiste, et piétine puis régresse. Du côté du PCF précisément, un contraste ressort de notre étude : si ses militants sont bien présents sur le terrain, il ne déploie aucun propos constitué sur les usines et n'offre aucune perspective pour les ouvriers sinon par les nationalisations que propose le Programme commun de gouvernement. On comprend par là les critiques dont la CGT et le PCF sont l'objet, notamment de la gauche ouvrière, et les défections qu'ils enregistrent. Nous considérons par conséquent que le mouvement de grèves de mai-juin 1968 précipite la crise du couple CGT-PCF dans les usines, que la séquence amplifie. En revanche la CFDT, dont certains militants dirigent de longues grèves, et qui, avec bien des nuances, relaie cette contestation, accroît sa présence dans les usines au début du cycle.

L'État et le patronat de leur côté tentent à la fois de contenir cette contestation et l'enregistrent. La traque continuelle des « agitateurs », notamment « gauchistes », l'hostilité persistante envers toute présence syndicale, et l'appui à des syndicats « indépendants » particulièrement dociles, constituent le premier volet de la réponse de l'État et du patronat et marquent bien l'antagonisme à l'œuvre dans les usines. Toutefois, à ce volet répressif fait pendant le souci du gouvernement de Jacques Chaban-Delmas de réformer les relations sociales. Le patronat pour sa part se saisit avec bien des hésitations et des limites du « problème des OS » et s'efforce de refonder l'usine taylorienne par quelques expériences d'élargissement et d'enrichissement des tâches et par une

amélioration plus ambitieuse des conditions de travail. Néanmoins, ce dernier souci s'intègre dans un dispositif qui vise avant tout à circonvenir les syndicats dans les entreprises.

C'est cette configuration singulière que la crise économique et la désindustrialisation qu'elle annonce, modifient progressivement entre 1974 et 1979. Dans notre champ, il n'y a pas de brusque césure mais une transformation continue. Les fermetures d'usine et les licenciements, déjà sensibles au début de la séquence dans les branches apparues pendant la première révolution industrielle, progressent ensuite à vive allure, entraînent la multiplication des luttes défensives et ce que la CFDT appelle à partir de 1975 les « conflits longs sur l'emploi ». Dans ces conflits, les collectifs ouvriers sont mis à l'épreuve et souvent s'effilochent ; les échecs dominent qui obligent à accepter des licenciements. Dans le même temps, le chômage freine la combativité ouvrière, car un emploi, fût-il médiocre ou difficile, s'avère toujours préférable au risque d'un licenciement. De son côté, le patronat joue de cet affaiblissement des ouvriers : il contourne le môle du salariat stabilisé, car protégé, par le développement d'une périphérie précaire à qui sont réservés les contrats en intérim, à durée déterminée ou les travaux à temps partiel. Par là, il met fin à la promotion et à l'amélioration ininterrompues de la condition ouvrière depuis le milieu du XIXe siècle.

Cette offensive patronale profite de l'affaiblissement du « camp » ouvrier et l'amplifie. La deuxième moitié des années 1970 marque en effet le déclin des organisations syndicales, qui s'accélère à la CGT et qui atteint également la CFDT. L'implosion du paradigme communiste, constitué autour d'un Parti communiste représentant la classe ouvrière, lui-même adossé aux pays du Bloc soviétique, atteint par ricochet la CGT. En outre, la disparition de l'hypothèse révolutionnaire épuise progressivement le gauchisme militant, au moins dans sa composante maoïste dont les organisations s'auto-dissolvent ou sombrent dans la confidentialité. Ainsi, la quasi-totalité des forces politiques et sociales, qui avaient constitué et relayé la centralité ouvrière, est frappée par une crise qui rejaillit sur l'ensemble du camp ouvrier.

Plus encore, les ouvriers pâtissent des stratégies déficientes qu'adoptent les organisations syndicales. La CGT comme la CFDT organisent en effet l'étatisation des luttes ouvrières qui fait de la conquête du pouvoir par la gauche la seule alternative possible. Les confédérations freinent ou découragent dans le même temps les tentatives de mobilisation à la base, comme l'illustre l'épisode de la coordination des entreprises en lutte structurée à l'instigation des Lip au printemps 1976. Loin de remédier à cette étatisation, le recentrage initié officiellement par la CFDT en 1978 traduit en réalité un renoncement à toute transformation d'ampleur du système économique et social. L'échec de lutte des sidérurgistes à Longwy et Denain entre décembre 1978 et juillet 1979 contre les 21 700 suppressions d'emplois résume cette impuissance et ce

renoncement. De fait, face à la crise économique et à la contre-offensive patronale, les syndicats n'ont jamais tenté de riposte dans les usines. En cela, la crise économique signe la faillite du mouvement ouvrier, que la séquence ultérieure marquée par l'arrivée de la gauche au pouvoir confirmera. Par là, la conflictualité ouvrière régresse à la fin de la séquence. Ce n'est pas que l'univers usinier, qui avait nourri la révolte ouvrière, se soit transformé. Mais ni la défection, qu'enregistrait l'absentéisme, ni la prise de parole, qui fondait l'insubordination, ne s'avèrent pertinentes pour les ouvriers dans la nouvelle configuration qui émerge[2].

C'est ce passage de l'insubordination à « un continent morcelé et silencieux[3] » qui ne cesse d'intriguer. En tentant ainsi de rendre compte de l'exténuation d'un processus, nous voulons dans le champ historiographique pointer l'intérêt qu'il y a à étudier des échecs et des fins. Contre une certaine fascination des historiens pour les commencements et les origines, nous nous sommes efforcés d'envisager un cycle jusqu'à son épuisement. Celui-ci renvoie sans doute à la précarité même de processus politiques de contestation qui ne peuvent jamais parfaitement être représentés, ni délégués, par-delà les seules années 68.

---

2. HIRSCHMAN Albert, *Défection et prise de parole,* Fayard, 1995.
3. AZÉMAR Guy-Patrick,(dir.), *Ouvriers, ouvrières. Un continent morcelé et silencieux »,* Paris, Autrement, 1992.

Chronologie des actions ouvrières pendant les années 68

Construire une chronologie des actions ouvrières est une tâche très délicate étant donné l'ampleur du matériau, et plus encore, du caractère complexe des actions ouvrières où la datation précise fait défaut ou s'avère problématique : comment intégrer par exemple les débrayages qui préfigurent une grève avec occupation ?

Cette chronologie, construite au fil du dépouillement des sources et des lectures, est avant tout un instrument de travail, que des travaux ultérieurs viendront compléter et rectifier ici ou là. Les coupures de presse, souvent des brèves d'ailleurs, qui ont servi à repérer maintes grèves, sont en effet souvent approximatives.

Telle quelle cependant, avec ses lacunes et ses approximations, elle donne à voir l'ampleur de la mobilisation ouvrière pendant les années 68.

1965	mars	Début des arrêts de travail dans les usines Sud-Aviation de Toulouse, Marignane et Cannes-La Bocca.
	avril	5 : début des débrayages chez Peugeot-Sochaux pour le maintien des 40 heures et pour l'augmentation des salaires, qui se poursuivent jusqu'au tout début du mois de juin. Ces débrayages s'étendent chez Berliet. 8 : Mouvement régional effectué pour la défense de l'emploi dans la région de l'Ouest. Grèves tournantes aux Ateliers et chantiers de Nantes qui donnent lieu à des débrayages de solidarité dans la région.
	mai	Grève tournante chez Nord-Aviation à Bourges. 11-14 : débrayages chez Westinghouse, FACEJ, Schneider, Ohmic et Carel et Fouché au Mans 19 : invasion des bureaux de la Direction aux Ateliers et Chantiers de Nantes
	octobre	5-14 : Grève dans l'usine Jaeger à Caen-Mondeville. 12-27 : Grève aux Etablissements Brissonneau et Lotz à Aytre (Charente-Maritime) marquée par des violences dans les bureaux de la direction le 12 octobre.
1966	février-mars	Agitation à propos de la cessation d'activité des chantiers et ateliers de Provence, notamment à Port-de-Bouc.
	mai	17 : grève générale organisée par la CGT et la CFDT.
	décembre	Début de l'agitation sociale aux usines Dassault à Bordeaux qui se poursuit jusqu'en février 1967.
1967	janvier	Grève contre le rendement à Coder-Marseille qui se poursuit jusqu'en février.

	février	25 : début de la grève à l'usine Rhodiaceta à Besançon ; elle s'étend ensuite aux usines de la région lyonnaise : Vaise le 28, Saint-Fons le 7 mars. Dure jusqu'au 23 mars à Vaise et Besançon. Intervention des forces de l'ordre à Besançon le 24.
	mars	Grève à l'usine Rhodia de Saint Fons (7) jusqu'au 10 avril Débrayages et grève à l'usine Berliet de Vénissieux. Incidents et intervention des CRS Grève aux chantiers navals de Saint-Nazaire, dans la métallurgie et également à Sud-Aviation. 15 : début de la grève à La Cellophane de Saint-Maurice de Beynost (Ain), jusqu'au 6 avril. Nombreux ouvriers immigrés.
	avril	1er : grève des mineurs de fer (jusqu'au 29/4) contre plan de 400 licenciements, qui s'étend ensuite aux sidérurgistes en Lorraine (à partir du 11 jusqu'à la fin du mois environ) Nouvelle grève à Rhodia Vaise : 13-17 avril des ouvriers en 4x8 12-24 : Grève chez Thomson-Houston à Lesquin
	Juin	6-22 : grève chez Ducellier à Grosménil et Sainte-Florine avec une séquestration
	Eté	grève dans l'usine Perrier de Vergèze.
	octobre	Grève dans un atelier de l'usine Chanat-Hutchinson à Chalabre dans l'Aude. Débrayages, manifestations et affrontements entre ouvriers des usines Jeumont-Schneider, Glaenzer-Spicer et Renault et forces de l'ordre au Mans, les 7 et 26. Affrontements également à Mulhouse.
	novembre	6-15 : grève chez Ohmic et Westinghouse au Mans 9 : fin d'une lutte de 9 semaines à Coder-Marseille contre le rendement
	décembre	7-15 : grèves, débrayages à l'usine Rhodiaceta de Lyon-Vaise contre la suppression de 2000 emplois dans l'ensemble du groupe. Violents incidents dans la nuit du 14 au 15.
1968	janvier	Grève à la Saviem à Caen (23/1 – 5/2) ; extension à la Sonormel (26/1 – 6/2), Jaeger (26/1 – 5/2) : grève de solidarité le 30 : à la Société Métallurgique de Normandie, Radio Technique et Moulinex. Violents affrontements place Saint-Pierre le 26 janvier Grève dans l'usine Perrier de Vergèze.
	février	Grève aux Moteurs Baudoin à Marseille qui se prolonge en mars par une grève des cadences.
	mars	11 : affrontements entre forces de l'ordre et ouvriers de l'usine de matériel agricole Garnier à Redon. 18-25 : grève dans différents établissements de Honfleur
	avril	début de la grève perlée chez Sud-Aviation à Cannes-la Bocca qui se poursuit pendant le début du mois de mai.
	mai :	9 : occupation de l'usine Wisco à Givet où la grève a démarré en avril 13 : Journée de grève générale 14 : occupation de l'usine Sud-Aviation à Bouguenais avec séquestration mais reprise du travail à Givet.

		Grève également aux Ets Claas à Woippy (Moselle), aux Papeteries La Chapelle à Saint-Etienne du Rouvray, à la filature Agache à Pérencheies, à la filature Dollfus-Mieg de Loos-les-Lille, à la biscuiterie Vignals (Rhône). Débrayages chez Sud-Aviation à Cannes-La Bocca, aux Ets Fog à Myennes (Nièvre) 15 : grève avec occupation et séquestration à l'usine Renault-Cléon. 16 : grève aux usines Renault de Flins, Billancourt, du Mans et de Sandouville, à la fabrique de bottes de Coutras (Gironde), des 180 fondeurs d'Ars-sur-Moselle et à la manufacture d'arme de Bayonne. Grève avec séquestration chez CIPEL à Caudebec-les-Elbeuf, chez Kleber-Colombes et Rhône-Poulenc à Elbeuf, chez Dresser-Dujardin au Havre, chez Sidelor à Devilleles-Rouen, chez Unelec à Orléans. Déjà 15 100 grévistes en Seine-Maritime. 17 : grève chez Hispano et à la Snecma ; grève chez Rateau,Babcock et Samafor-Couthon à La Courneuve ainsi qu'à la CSF à Issy-les-Moulineaux, etc., soit au total, dans la région parisienne, 28 établissements rassemblant plus de 77 000 salariés ; dans le Rhône, grève chez Rhodiaceta à Vaise et Saint-Fons, chez Rhône-Poulenc, chez Berliet à Vénissieux et chez Richard-Continental à Lyon : au total, 10 établissements rassemblant 32 200 salariés. Grève avec séquestration chez Thomson-Houston à Chauny et chez Dubly à Bohain, et chez Citroën Messain de Cambrai. Selon les RG, 23 usines employant 80 000 travailleurs sont occupées au matin. Le soir, le nombre des grévistes approche 175 000. 18 : selon les RG, plus d'une centaines d'entreprises occupées. 20 : extension considérable du mouvement de grèves. 22 : des cas de reprise de travail sont enregistrés, notamment dans les régions de Lille, Rennes et Toulouse. 23 : reprise de travail dans trois usines importantes de l'Ardèche. 25 : apogée probable du mouvement de grèves 28 : des reprises du travail signalées dans le textile vosgien, les Deux-Sèvres et les Yvelines
	juin	2 : enlèvement et séquestration des cadres des usines Ducellier de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme 4 : reprises du travail nombreuses 5 : intervention des forces de l'ordre chez Lockeed à Beauvais 6 : reprise du travail à la RATP. Intervention des forces de l'ordre à Flins 7 : intervention des forces de l'ordre à Péchiney Gardanne 11 : violents affrontements entre forces de l'ordre et ouvriers à Sochaux qui provoquent la mort de deux ouvriers, et plus de 150 blessés. 13 : intervention des forces de l'ordre chez Roussel-Uclaf à Romainville 14 : reprise du travail à Sud-Aviation Bouguenais. Reprise de la grève chez Massey-Fergusson (Marquette) pour la suppression du travail au rendement. Dure au moins jusqu'au 22. 17 : reprise du travail à Billancourt, à la Saviem et aux chantiers navals de Saint-Nazaire. 19 : reprise de la grève chez Arbel à Douai pour protester contre l'augmentation jugée dérisoire des salaires

		20 : vote pour la reprise du travail à Peugeot-Sochaux. 21 : reprise du travail à la CSF de Brest. 24 : vote pour la reprise du travail dans les usines Citroën de la région parisienne. 25 : reprise de la grève aux Ets Brissoneau de Nantes et Lapeyre de Paris pour protester contre des sanctions prises pour faits de grève. 26 : reprise du travail à Usinor-Dunkerque. 28 : reprise du travail à Berliet-Vénisssieux.
	juillet	4 : reprise du travail chez Sev Marchal à Argenteuil et aux Ets Boccard de Florange (Moselle). Campagne de sabotage à l'usine Citroën de Javel
	novembre	grève bouchon à la Saviem à Caen.
1969	février	Grève de l'atelier 79 (ou GG) de l'usine Renault-Le Mans : 24/2 – 4/3 17-24 : Grève contre la récupération chez Citroën-Choisy. Grève chez Caillol (bâtiment) à Aix-en-Provence, marquée par un important soutien étudiant. Grève chez Tudor à Nîmes, menée par un comité de base.
	mars	Grève thrombose : 3-7 mars dans l'atelier finition de l'usine de Carosserie de Peugeot-Sochaux. 12 : grève des OS chez Massey-Fergusson. Incidents. La grève s'effiloche à partir du 20 mars. Grève au Joint Français à Saint-Brieuc.
	avril	Grève des convoyeurs qui paralyse l'usine Usinor de Dunkerque. Grève chez Permali (Nancy)
	mai	27 : début de la grève à Grosménil chez Ducellier. Séquestration le 3 juin.
	juin	3-9 : Grève de l'atelier de la chaudronnerie générale Inox à l'usine Coder de Marseille.
	septembre	Grève aux Tanneries du Puy-en-Velay : 8-26/9. Arrêt ou réduction de la production décidés par les ouvriers chez Renault-Cléon. Grève des ouvriers des laminoirs de SOLLAC de Thionville. 15-22 : Grève chez Thomson-Nevers des ouvriers de l'entretien. 22: début de la grève chez Renault-Machines-Outils à Castres qui dure 4 semaines. Les ouvriers refusent le passage en 3x8 et demandent 40 centimes/heure pour tout le monde. 26 : grève chez ERO (Chauffe-eau) à Sorgues ; obtiennent 3 % salaires, abattement de 1 % sur les bonis réduits d'un tiers, contrôle par 2 ouvriers du chronométrage. Jusqu'au 13 octobre
	octobre	Grève à l'atelier des traitements thermiques à Renault Le Mans : 14/10 – 28/10 Grève à l'usine Caterpillar à Grenoble. Grève avec séquestration à l'usine Ernault-Somua à Cholet 23-25 : grève avec séquestration du PDG aux Ets Huard de Châteaubriant 27 : grève avec occupation à l'usine Peugeot de Saint-Etienne jusqu'au

		6 novembre. Les grévistes obtiennent un rattrapage des salaires par rapport à ceux de Sochaux en trois étapes.
	novembre	2-12 : grève dans l'ensemble de l'usine Coder à Marseille. Grève dans l'usine Loockeed à Beauvais. Grève dans l'usine SNECMA de Villaroche. Grève de la productivité dans l'usine Alsthom de Tarbes pour obtenir la parité des salaires avec Belfort. Grève menée par la CFDT à l'usine Sud-Aviation d'Anglet qui dure jusqu'au 1er décembre. Grève des pistoleurs à Peugeot-Sochaux : 24/11 – 8/12
1970	mars	Grève de la faim de 4 militants de la SNIAS à Château-Bougon. Début de la grève aux Ets Lefort-Chiers de Charleville-Mézières qui dure 4 semaines. Grève avec piquets chez Tissot-Dupont (fabrication de briquets) à Faverges (Haute-Savoie). Grève chez Caterpillar à Grenoble (4 j)
	avril	15-16 : Grève avec brève séquestration du directeur de l'usine de tubes d'acier Vallourec d'Aulnoye (Nord). Grève chez Thomson à Lesquin.
	juin	Grève avec occupation de l'usine chez Perrier à Vergèze : 4 – 15/6. Grève à l'usine Gervais-Danone de Marseille Grève chez Lip
	septembre	Grève à l'usine Sambre-et-Meuse de Saint-Brieuc du 24 septembre au 16 octobre pour des augmentations de salaire. Grève chez Simca (la première depuis 1947). Grève à l'usine Caterpillar à Grenoble : 14-22/9
	octobre	Grève à l'usine Chausson de Reims.
	décembre	Grève avec séquestration chez Ferodo à Condé-sur-Noireau, à la mine de Faulquemont, et aux Ets Leclerc à Fougères. 11-18 : Grève chez Coder à Marseille en solidarité avec 130 ouvriers licenciés.
1971	janvier	Grève aux usines des Batignolles à Nantes : d'abord débrayages puis mise à sac (15). Grève commence vraiment le 19 et dure jusqu'au 1er mars. 20 : Grève à l'usine Penarroya de Saint-Denis. Dure 17 j. 28 : début de la grève dans les trois usines du groupe Teyssier en Haute-Loire, qui se poursuit jusqu'au 6 mars
	février	2-3 : débrayages à Flins. Affrontements avec la maîtrise. 11 au 24 : grève chez Manuest à Chatenois (Vosges).
	mars	3-17 : grève chez Kleber-Colombes à Decize pour des augmentations de salaires uniformes 12-17 : grève avec séquestration chez Duina (bâtiment) à Besançon.
	avril	2 : début de la grève des 82 O.S de l'atelier FF chez Renault au Mans. Le 29 : débrayage spontané dans toute l'usine ; l'usine est occupée pendant la nuit. Dure jusqu'au 24 mai.

		grève 20 j avec occupation chez Arthur Martin à Revin 8-14 : grève chez Leroy-Somer à Angoulême Trois semaines de grève à l'usine sidérurgique de Biache Saint-Vaast pour le maintien de l'égalité de la prime de bonne marche du manœuvre à l'ingénieur Grève chez Thomson à Angers marquée par une grève de la faim
	mai	3 : début de la grève avec occupation à la Polymécanique de Pantin. Les grévistes demandent d'abord une prime de bilan puis une augmentation uniforme des salaires. 4-25 : Grève avec occupation aux Ets Bourgeois à Besançon 6 mai : occupation à Renault-Billancourt. La CGT refuse de parler de grève et évoque la « garde l'outile de travail ». A Flins, tentative de mise en grève et affrontements avec la maîtrise. Au Mans, la reprise du travail est votée le 24 Grève à la CGCT à Saint-Omer et à Tréfil-Union à Marnaval (Aube) 18 : début de la grève à l'atelier Moteurs chez Berliet-Vénissieux
	juin	Grèves tournantes chez Colgate-Palmolive à Compiègne. Grève de trois semaines à la SNAV de Lyon pour des augmentations de salaire. 22-29 : grève des OP de la Régie Renault
	septembre	29 : Grève chez Maveg (fabrication de valises) à Besançon. Jusqu'au 11/10.
	octobre	Grève dans trois usines du Haut-Rhin : Ets Gluck et Cie (filature de laine peignée), Air-Industrie à Thann, Ets Elliot-Automation à Cernay. Séquestrations à Rennes à la Société Omnium Electrique et Industriel le 18 et chez Pouteau le 22 Grève de 4 j des ouvriers algériens à Oyonnax à la suite d'une intervention policière dans un foyer 11-14 : Grève contre une baisse des salaires à la CSV (Cousseau) à Cerizay
	novembre	4 – 16 : grève chez Leplat à Tourcoing (fabrication de couvertures) : obtiennent la suppression du salaire au rendement Grève chez Babcock à Saint-Nazaire pour un 13e mois. Fin : 11/1/1972
	décembre	Une soixantaine d'ouvriers de Jouan-Quetin (filiale de Roussel-Uclaf) mettent à sac les locaux administratifs à Saint-Nazaire. 9 : début des arrêts de travail aux Aciéries du Temple de Saint-Michel de Maurienne. A partir du 27 décembre, les 80 ouvriers de la Fonderie occupent l'usine jusqu'au 20 janvier.
1972	février	1 : début de la grève aux Forges de la Sauvanière du Chambon-Feugerolles (Loire) qui se poursuit jusqu'au 15 et qui est marquée par une séquestration. Grève d'une semaine des ouvriers de Chaffoteaux-et-Maury à Saint-Brieuc pour une augmentation de salaires. 8 : Grève chez Girosteel au Bourget (jusqu'au 12/4) : 1 F de l'heure, libertés syndicales, fin de la discrimination

		9 : Début de la grève à l'usine Penarroya à Lyon qui se poursuit jusqu'au 13 mars 16 : grève des ouvriers des chantiers navals de la Pallice à proximité de La Rochelle marquée par une séquestration. Ils reprennent le travail le 20 en échange de négociations qui se soldent par une augmentation de salaires. 28 : grève chez Paris SA (charpentes métalliques) à Nantes qui dure jusqu'au 10 avril. Augmentation des salaires.
	<u>mars</u>	1-20 : Grève avec piquets à l'usine Creusot-Loire des Dunes près de Dunkerque. 13 : début de la grève au Joint Français à Saint-Brieuc. Dure jusqu'au 9 mai 19 : grève chez Controls-France à Schirmeck contre les licenciements. Dure 4 semaines 24 : début de la grève avec occupation à la Samex, à Millau. Contacts avec les éleveurs du Larzac. 29-30 : SAM Oisème Chartres : grève d'ouvriers immigrés de la fonderie
	<u>avril</u>	4 : séquestration de 2 cadres supérieurs de chez Firestone à Lens 7 : mise à sac des locaux de la Société Industrielle du Bâtiment à Bastia par des grévistes qui occupaient les lieux depuis une semaine. 13 : début de la grève des cadences menée par les ouvrières de l'usine Philipps de Flers (Orne). Elle se poursuit jusqu'en juin. Grève à la SCPC à Cournon : 17 avril – mi-juin Grève de 25 jours aux Tanneries du Puy, pour l'amélioration des conditions de travail et la diminution des horaires Grève avec occupation des ouvrières de chez Samex (confection) à Millau pour la première fois depuis 1936.
	<u>mai</u>	2 : chez Ameco à Kingersheim (Haut-Rhin), les délégués séquestrent le directeur et exigent son licenciement par la direction centrale suédoise 19 : début de la grève de 9 ouvriers à EGCC (Amiens) pour obtenir la carte de séjour 23 : grève chez Bel à Lons-le Saunier : salaires, primes de vacances. Dure jusqu'au 23 juin. Une séquestration le 30. 24 : grève chez Roustang-Nestlé également à Lons : salaires, jusqu'au 21 juin. Une séquestration le 30.
	<u>juin</u>	Grève chez Neyrpic à Grenoble. 7-21 : grève chez Hutchinson à Châtellerault, prolongée du 21 au 27 par une grève de la faim. 14 : grève chez Coder à Marseille qui se poursuit jusqu'au 10/7. 15 : Tôles Perforées de Maubeuge jusqu'au 28 juillet. +0,5 F et prime de vacances de 250 F
	<u>septembre</u>	Début d'une action à Colgate-Palmolive (Compiègne) marquée par 2 h de grève le samedi afin de revenir aux 40 h. Elle dure six mois. 11 : Grève chez Big Dutchmann à Saint-Carreux qui n'est pas encore achevée le 3 novembre 12 : grève des cadences des ouvrières de Jaeger à Caen qui se poursuit jusqu'au 20 octobre afin de séparer le salaire du rendement.

		25 : grève à la Société des Kaolins à Plemet. Se poursuit au moins jusqu'à la mi-novembre. Hausse de salaire et 13e mois.
	octobre	Grèves tournantes à l'usine Berliet de Vénissieux. L'objectif est de 200 F pour tous. 5 : Grève des fondeurs, souvent immigrés, de la CIAPEM à Villieu (Ain), jusqu'au 2/11 5 : début de la grève chez Commurhex à Malvesi, pour 150 F pour tous et les 40 heures. 20 : grève chez Ideal-Standard à Aulnay-sous-Bois, jusqu'au 21/11. 27 : début de la grève chez Dalle-Verwicq (textile) dans le Nord qui se poursuit jusqu'au 18 décembre. Les grévistes demandent à la fois des augmentations de salaire et une réorganisation des postes de travail afin de supprimer le travail au rendement. L'usine est occupée à partir du 4 décembre. 27 : début de la grève avec occupation chez Arthur Martin à Revin
	novembre	9 : grève à l'usine SPLI à Fougères contre le salaire au rendement jusqu'au 9/2/1973. 20 : début d'une grève avec occupation d'un mois chez Disram (confection) à Draguignan pour obtenir 2 mois de salaire et les indemnités de licenciement, à la suite du rachat de l'entreprise Grève aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire.
	décembre	5 : grève à l'usine Cégédur de Rive-de-Gier (Loire) qui dure jusqu'au 22 janvier. Les grévistes demandent 0,5 F de l'heure supplémentaire. 10 : grève de 12 jours des OS de Massey-Fergusson à Marquette (Nord) pour augmentation des salaires et suppression totale de la dégressivité.
1973	janvier	24 : grève et séquestration chez Jeudy à Schirmeck jusqu'au 5/2 Grève des presses du dpt 38 de Billancourt : « P1F pour tous » Grève aux papeteries Zig-Zag de Thonon contre le travail le week-end, jusqu'en mars
	février	1er au 7/2 : grève chez Chausson-Brissonneau à Creil. Intervention des gardes mobiles le 7 12 : grève de 96 ouvrières chez Coframaille à Schirmeck (Bas-Rhin) contre le salaire au rendement. Victoire le 9 mars et reprise du travail le 14. 26 : début de la grève chez Zimmerfer à Louviers menée essentiellement par des ouvriers immigrés, qui se poursuit au-delà de la mi-mars Mobilisation des ouvrières de Burton à Boulogne contre la fermeture de leur usine : occupation et séquestration en particulier.
	mars	7 : début de la grève chez Boussac à Thaon-les-Vosges contre le travail au rendement. Jusqu'au 2/4 ; échec 21 : début de la grève des OS presses du dpt 12 de Billancourt : « A travail égal, salaire égal » (jusqu'au 11/4). 29 : la grève des presses gagne Flins, où elle dure jusqu'au 9 avril. 30 : début des grèves tournantes à la Saviem de Blainville qui se poursuivent jusqu'au 2 mai. Revendication : 0,50 F/tous.

	avril	Grève avec occupation chez Peugeot à Saint-Etienne. Intervention de commandos de la Direction. Fin de la grève : 21 mai 5 : début de la grève qui affecte l'usine Thomson de Lesquin (Nord) jusqu'au 17 avril pour des augmentations de salaires et une modification des classifications des OS. 9-16 : grève de la faim de 2 ouvrières aux Ets Lemoine de Darney (Vosges) 10 : début de la grève des OS de Flins (Sellerie, tôlerie) jusqu'au 26. 12 : début de la grève de la faim de 2 ouvriers des Ets Dumas à Woippy (Moselle) Grève contre le rendement à La Redoute à Roubaix et chez Gratery à Halluin. 27/4 : grève à l'usine Caterpillar à Grenoble pour 200 F pour tous, intégration du boni dans le salaire et 13e mois. Dure jusqu'au 18 juin. Grèves tournantes à la Saviem de Blainville jusqu'en mai
	mai	21-23 : grève chez Margoline à Nanterre d'ouvriers immigrés, souvent sans-papiers 21 mai au 12 juin : Grève chez Dim à Gueugnon pour une prime de vacances de 500 F et 13e mois. A Montceau en juin, les ouvrières baissent les cadences. 14 : grève chez Gaillard et Mignot à Fougères sur 0,50 F pour tous et égalité hommes-femmes à qualification égale. Jusqu'au 20 juin CGCT de Massy : grève des OS et des P1 pour obtenir la suppression du salaire au rendement.
	juin	6 : occupation chez Robin à Lorient (confection) face à la menace de fermeture 18 : relance de la production chez Lip sous la direction des grévistes 21/6 – 16/8 : après une série de grèves tournantes, grève chez Péchiney à Noguères dans les Pyrénées Atlantiques. Une grève parallèle mais différente se déroule dans l'usine d'Ugine. Grève chez Porcher à Revin.
	août	Début de la lutte des ouvriers de Cégédur (Péchiney) à Montreuil-Juigné qui se poursuit jusqu'en février 1974. 30 : les ouvrières grévistes de chez Cousseau commencent la fabrication de leur chemisiers PIL à Cerizay (Deux-Sèvres). Reprise du travail le 5 novembre 31 : grève de 1 500 ouvriers des chantiers navals de La Ciotat contre les attentats racistes. La grève se poursuit en septembre à Fos, Toulon, dans les régions parisienne et toulousaine.
	septembre	Grève des ouvriers de l'usine Kelton de Besançon qui réclament des augmentations de salaires. 12 : grève à la SNECMA-Gennevilliers : contre le salaire au rendement 25 septembre : grève chez LMT à Laval qui s'étend ensuite à une quinzaine d'usines de la ville (Thomson, Ballanger, etc.) en octobre
	novembre	22 : Grève essentiellement menée par des ouvriers immigrés à l'usine Câbles de Lyon à Gennevilliers. Jusqu'au 14 /1/1974 Grèves tournantes aux chantiers naval de La Pallice pour des augmentations de salaires. Des portes et des vitres sont brisées par les grévistes.

	décembre	4 : Début de la grève aux abattoirs Doux à Pedernec qui se poursuit jusqu'au 4/3/1974. Grève avec occupation chez Bailleul (confection) dans l'atelier de Haisnes-lez-la-Bassée (Pas-de-Calais). 16 : début de la grève chez Dynamic à Ormoy (Essonne ; chimie) qui dure jusqu'au 26/1/1974 26 : début de la grève chez Norma-CEM à Lyon
1974	janvier	31 : grève avec occupation chez Rateau à La Courneuve qui se poursuit jusqu'au 29 avril.
	février	Grèves tournantes puis occupation (26) à la Saviem à Blainville jusqu'au 11 mars. 100 F d'augmentation pour tous, et pas de salaires inférieurs à 1650 F/mois.
	mars	1er : occupation de la Société Européenne de Matériels Mobiles à Trignac-Saint-Nazaire contre licenciements de 650 salariés 1er : début de l'occupation de l'imprimerie Darboy à Montreuil en faillite frauduleuse. Remise en route de l'imprimerie Lock-out aux chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire. Grève aux constructions mécaniques de Normandie à Cherbourg. Grève chez Comurhex-Péchiney à Pierrelatte (Drôme). 4 : grève puis occupation chez Moulinex à Caen. Se poursuit jusqu'à la mi-mars 12 : grève des ouvrières de l'usine Grundig de Creutzwald (Moselle) pour une augmentation de salaires. Le travail reprend le 28 mars. 14 : début de la grève chez Cazeneuve à Saint-Denis contre le boni
	mai	Occupation de l'usine Gringoire (biscottes) à Mantes-la-jolie qui se poursuit durant 8 mois. 16 : début de la grève aux Aciéries du Furan à Saint-Etienne qui dure jusqu'au 24 juin. Mobilisation des ouvriers des Tanneries d'Annonay à la suite du dépôt de bilan des TFR, jusqu'en juillet 1975
	juillet	Début de la grève productive chez Buda à Toulon contre les licenciements. Jusqu'en mars 1975
	septembre	Occupation des trois usines de Titan Coder à Marseille, Maubeuge et Villefranche-sur-Saône, suite au dépôt de bilan de la société.
	novembre	Les ouvriers de l'usine de meubles Manuest de Châtenois (Vosges) décident de lancer la production sauvage puis de développer, à partir de mars 1975, une coopérative ouvrière. Grève dans l'usine Dassault d'Argenteuil du 25 novembre au 17 décembre, menée par la CGT.
	décembre	13 : « licenciement » du patron Piron par ses ouvriers à Bretoncelles (Orne). Début d'un conflit qui se poursuit jusqu'en mars 1976. Grève productive chez Isotube à Marquette (Nord)
1975	janvier	23 : début de la grève aux Ets Berges à Fauga (Haute-Garonne, confection) : sur hausse de salaires et droit syndical. Jusqu'au 7 mars. 31 : début de l'occupation de l'usine Triton (matériel de lavage) de Bagnolet par les salariés dont l'emploi est menacé. Elle s'étire sur plusieurs mois.

	février	7 : début de l'occupation de l'usine Grandin (Montreuil) jusqu'en septembre à le suite du dépôt de bilan Grève des caristes à Renault-Billancourt. 25 : décision de reprise de la production chez Everwear à Saint-Quentin jusqu'au 21 juin. Grève avec occupation dans les deux usines de Vendée de Big Chief (confection), jusqu'à la mi-mars.
	mars	Grèves perlées à Renault-Billancourt et au Mans qui se poursuivent jusqu'à la mi-avril : grève de l'enthousiasme Grève productive aux Délices des Cévennes à la Grande-Combe
	avril	Grèves productives avec occupation chez Westinghouse à Nice, chez Solame à Pézenas (Hérault), chez Unimel à Besançon, et chez Teppaz à Craponne (Rhône) 18 : début de la grève chez Vallourec à Montbard : 200 F pour tous et un 13e mois. Dure jusqu'au 2 juin. Grève chez Porcher à Revin qui dure 36 j. Grèves tournantes à l'usine Batignolles de Nantes jusqu'en mai pour des augmentations de salaire
	mai	Début de la grève avec occupation d'usine aux usines Chausson de Reims puis Gennevilliers, Asnières et Meudon qui se poursuit jusqu'au 9 juillet à Gennevilliers. Grève des aciéristes à Usinor-Dunkerque 26 : début de la grève aux Câbles de Lyon à Clichy jusqu'au 17 juillet : 300 F pour tous.
	juin	12 : Grève dans les usines du groupe Ducellier en Haute-Loire : Sainte-Florine et Frugères et dans le Puy-de-Dôme : Brassac. Les ouvriers réclament des augmentations de salaire. Le directeur de l'usine d'emballages Mussy à Thaon (Vosges) est séquestré.
	juillet	10 : rassemblement des entreprises en lutte au pied de la Tour Eiffel organisées par la CGT Début de l'occupation à la CIP (ex-Bailleul) dans l'atelier de Haisnes qui dure jusqu'en janvier 1977 ; reprise des activités par les ouvrières qui organisent «l'échange» des chemises.
	août	Grève à la SOMAFER à Fos-sur-Mer contre le chômage partiel ; cette entreprise est une sous-traitante de la Solmer.
	octobre	6 : Grève des ouvrières des Ets Dupré à Verdun à la suite du suicide d'une de leurs camarades Grève à l'usine Dunlop de Tergnier. 14 : Début de l'occupation de l'usine Gilmo. (Obsession ; lingerie) à Villeurbanne jusqu'au printemps 1977
	novembre	Grève chez Paris-Rhône. 7/11 : début de la grève aux Ets Poron de Chatillon-sur-Seine (Côte d'Or, bonneterie) contre la baisse des salaires suite à l'augmentation des cadences. Encore en cours le 12/12.
	décembre	Grève à la CITEP (Vallée de la Nièvre, dans la Somme) jusqu'en janvier, marquée par la séquestration de plusieurs cadres

1976	janvier	Grève chez Solmer à Fos-sur Mer qui se poursuit jusqu'en février.
	février	13 – 25 : grève à la Cellophane de Saint-Maurice de Beynost pour la garantie de l'emploi Grève de 31 jours chez BRM-Roneo à Bressuire (Deux-Sèvres, métallurgie) contre 75 licenciements prévus. Obtiennent des reclassements 17 : grève avec occupation chez Cégédur-Péchiney à Neuf-Brisach Action chez Réhaut à Fougères contre les licenciements. Se poursuit en février.
	mars	Grève du 22/3 au 31/3 aux Ets Bonnet (Congélateurs) à Villefranche-sur-Saône : 200 F pour tous et revalorisation des qualifications Grève du 22/03 au 23/04 chez Saunier-Duval à Nantes pour des augmentations de salaires 24 : début de la grève chez International Harvester à l'usine de Croix – Wasquehal jusqu'au 15/4. 25 : début de la grève chez Massey-Fergusson à Marquette qui se poursuit au-delà de la mi-avril pour sur les classifications, les salaires et la RTT. Grève aux Ets Poron SA (Textile) du 26/3 au 8/4 pour un 13e mois uniforme pour tous. Grève chez Poclain à Belleville (Oise) Grève avec occupation aux Cycles Peugeot de Valentigney, jusqu'en avril
	avril	Grève chez Creusot-Loire.
	mai	5. Nouvelle occupation chez Lip après liquidation des biens. Puis création d'une première coordination des luttes (Lip, Griffet, Ideal-Standard, Caron-Ozanne, etc.) Grève dans plusieurs usines de La Rochelle (dont Alsthom CIT Alcatel). Mise à sac de la chambre patronale de la ville le 21. Grève des ouvrières de chez Scalpen à Quimper, qui dure 109 j.
	juin	Occupation de l'usine métallurgique Bordeaux-Sud par des militants CGT jusqu'en mars 1978 22-24 : rallye des entreprises bradées organisées par la CGT
	juillet	22 : début de l'occupation de la SCPC à Cournon contre des licenciements
	septembre	10-11 : mise en place de la 2e coordination des entreprises en lutte
	octobre	Grève chez Usinor-Dunkerque Grève chez Tissmétal à Reims
	novembre	Début de l'occupation de l'usine Rhône-Poulenc Textile qui se poursuit jusqu'en février 1979
	décembre	Grève et lock-out aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire. Occupation de l'usine textile Saint-Joseph à Bordeaux par des militants CGT jusqu'en 1981
1977	janvier	Grève et séquestration de 2 dirigeants des Tanneries au Puy. Intense mobilisation dans la ville

	février	Grève avec occupation chez BSN-Gervais Danone à Rive de Giers (Loire).
	mars	9 : grève avec occupation chez Elastelle au Puy contre l'instauration du salaire au rendement et pour des augmentations de salaire. Intervention des forces de l'ordre le 21 mars. 3 semaines de grève 17 : début de la grève dans l'usine John Deere de Saran (Loiret), mais aussi à Arc-lès-Gray (Haute-Saône) et Senonches (Eure-et-Loire) qui se poursuit jusqu'au 12 avril. Les grévistes obtiennent des augmentations de salaires.
	avril	6-17 : grève des caristes de l'usine Massey à Beauvais. Lock-out et usine évacuée par les CRS
	mai	2 : le port de Dunkerque reprend ses activités après 50 jours de grève. Début d'une série de débrayages partiels à la Confection Industrielle de l'Atlantique à La Pallice près de La Rochelle contre un plan de licenciement.
	décembre	Grève chez Michelin contre le travail le samedi.
1978	avril	Grève des ouvriers des carrousels de Flins jusqu'au 12 mai
	mai	Début de la grève des presses à Flins, qui se poursuit jusqu'au 27 juin. Plusieurs interventions des forces de l'ordre
	juin	Grève aux aciéries de Pompey et chez Berliet. Grève avec occupation dans 7 établissements Moulinex (Alençon, Caen, Mamers, Fresnay-sur-Sarthe, Argentan, Villaines-la-Juhel et Mayenne), qui se poursuit jusqu'au début juillet. Revendication principale : 400 F pour tous.
	septembre	12 : Grève, séquestration et affrontements entre les ouvriers d'Elastelle et les forces de l'ordre au Puy
	octobre	7 : Rallye automobile pour l'emploi autour de Denain
	novembre	Débrayages répétés chez Solmer à Fos-sur-Mer contre le chômage technique.
	décembre	16 : Création de la radio SOS emploi par des militants cédétistes de Longwy
1979	janvier	30 : violents affrontements entre manifestants et policiers à Denain. Multiplication des opérations coups de poing autour de Longwy : séquestrations, mises à sac, attaques du commissariat
	février	16 : grève générale dans le Nord et la Lorraine
	mars	6-8 : violents affrontements entre ouvriers et forces de l'ordre à Denain. 17 : création de Lorraine Cœur d'Acier, radio syndicale de la CGT 23 : marche des sidérurgistes sur Paris. Violents affrontements.
	avril	Début d'une série de grèves bouchons à la Solmer de Fos-sur-Mer qui se poursuit jusqu'en juin.

	mai	8 : début de la grève chez RVI (ex-Saviem) à Blainville. Jusqu'au 22 juin. Echec. 17 : nuit d'émeute à Longwy pour défendre la Radio locale Lorraine Coeur d'Acier.
	septembre	25 : grève chez Ducellier à Grosménil jusqu'au 16 novembre. 27 : début de la grève chez Alsthom à Belfort et Saint-Ouen qui se poursuit jusqu'au 26 novembre
	octobre	Grève chez Merlin Gérin à Grenoble
	novembre	Grève de la faim de trois délégués CGT licenciés de RVI Vénissieux à la suite d'une séquestration organisée le 14/3/1979.

Index des noms de lieux et d'entreprises

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

Sources [1]

SOURCES MANUSCRITES

A. ARCHIVES PUBLIQUES

I. Archives Nationales (CARAN, Fontainebleau)

1) Archives du ministère du Travail

Direction des Relations du Travail

• 760122/

- 55 à 65 : fiches sur les conflits du travail
- 285 : correspondance à propos des conflits du travail, 1957-1972
- 290 : Situation sociale dans la région parisienne, 1961-1970 ; notes sur les conflits transmises aux cabinets de MM. Jeanneney et Chirac entre le 23 mars 1967 et le 5 décembre 1968.
- 291 : Situation sociale en mai-juin 1968. Étude de la situation sociale réalisée en août 1969, réalisée par les Directions régionales du travail et de la main-d'œuvre.
- 292 : Fiches sur les conflits du travail, 1970-1972..
- 293 : Situation sociale dans la région Centre entre mai 1970 et décembre 1973. Étude de la situation sociale en mai 1971 à partir des rapports des Directeurs régionaux du travail et de la main-d'œuvre.
- 294 : dossiers sur diverses entreprises touchées par une grève (Penarroya à Lyon en 1972, Perrier en 1970-1971, Peugeot en 1969-1970, l'usine Rhodiaceta de Saint-Fons en 1971 et SEB en 1972, etc.).
- 295 : Dossier sur les grèves de l'automne 1969. Dossier de documentation sur les grèves du printemps 1967, Documentation sur les conflits collectifs, 1972-1973.
- 347 et 348 : fiches établies par les Renseignements généraux sur les conflits du travail : janvier 1967-avril 1968

• 810323/1 à 5 : 1966-1977

2) Archives du ministère de l'Intérieur

- Cabinet du Ministre de l'Intérieur

9800273/ 61-63 : Mai-juin 1968

- Direction générale de l'Administration

• 770128/1982 à 222 : rapports des préfets 1966-1970

• 850257/ 1 à 12, *idem* 1971-1973

---

1. Une présentation détaillée de nos sources et de la bibliographie figure dans notre thèse, p. 659-702.

• 770091/1 à 14 : *idem* 1974.
• 790377/1 à 4 : *idem* 1975

- Direction générale de la Police nationale
• 810075/…
-14 à 16 : Notes de synthèse des Renseignements généraux et de la Préfecture de Police de Paris, 1967
-17 : *idem*. 4/1 au 8/5/1972

•910194/…
Cabinet de la Police nationale
- 4 : Liasse 1 : Circulaire et dépêches aux préfets sur l'agitation gauchiste et la coordination de l'action contre les menées révolutionnaires. 1970. Liasse 3 : Coordination et action des services de police et de gendarmerie contre les menées révolutionnaires. Mai 1970-Décembre 1971. Région Rhône-Alpes.
- 5 : Liasse 1 : *idem* : 1972-Juin 1973.
- 7 : Liasse 1 : *idem*
- 13. Liasse 4 : demande d'abrogation d'arrêtés d'expulsions, 1968-1969.

• 820599/…
Bulletins de la Direction centrale des Renseignements généraux :
Bulletins quotidiens :
- 40 : 13, 14, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 24, 27, 28, 29, 30, 31/5/1968
- 41 : 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 21, 25, 28/6/1968
- 42 : 1, 3, 11/7/1968, 19/9/1968

Bulletins hebdomadaires
- 46 : 3 et 17/11/1970
- 47 : 7/12/1970
- 63 : 15/4/1972
- 76 : 8 et 22/5, 5/6, 17/7, 25/9, 6/11/1971 et 22/1, 5 et 19/2, 8/4/1972

Bulletins mensuels (avril 1964-août 1972)
- 85 à 94

- Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques
• 860581/…
- 25 : Événements de mai-juin 1968 ; rapports sur divers épisodes 1968, 1969 ; mouvements étudiants et révolutionnaires (Rapports des RG), 1968 ; réunions et manifestations : 1960-1967
- 28 : grèves et conflits sociaux : 1972-1975
- 29 : Affaire Lip

II. Archives du CAMT (Roubaix)

1) Équipe nationale des prêtres-ouvriers

1997038/ 0081 : Grève de mai 1968 à Hispano-Suiza

2) Usinor-Denain
1994018/…
- 0080 : Dossier de grèves, 1967-1969
- 081 : Tracts syndicaux, 1976-1980

3) Fonds Patin-Dalhuin
André Patin : fondateur de la JOC à Roubaix ; Élisabeth Dalhuin : JOCF à Tourcoing
1994 030/0042 : Dossier sur mai 1968

III. Archives Départementales

La majeure partie des fonds consultés provient de la série W, laquelle correspond aux archives des cabinets des préfets.

1) Archives des Bouches-du-Rhône
•135 W 349 à 354 : événements de mai-juin 1968
• 135 W 355 à 364 : conflits sociaux et grèves dans les entreprises privées entre 1965 et 1978
• 135 W 389-390 : entreprises en difficulté. Coder et Titan-Coder 1967-1975

2) Archives de la Haute-Loire
•1120 W
- 69 : bilan des années 1968-1972 dans les secteurs publics et privés
- 94 à 99 : Tanneries françaises réunies à Chadrac : 1956-1974
- 101 : Établissements Ducellier : 1962-1973
- 104 : Établissements Teyssier (Mécanique) à Sainte-Sigolène : 1960-1972
- 244 à 248 : grèves dans le secteur privé : 1966-1972
- 249 et 250 : Événements de mai 1968.

3) Archives du Nord
• Cabinet du préfet : 1008 W ...
- 17 à 23 : Événements de mai-juin 1968
- 24 : grèves dans le secteur privé : 1965-1969
• Série J :
- 1084 J : documents divers provenant d'Usinor Denain

4) Archives de la Préfecture de police de Paris
Série FA 1968 : L'ensemble des dossiers provient de la Direction de la Sécurité Publique
- 255 : journée du 13 mai
- 257 : journée du 16 mai ; marche des étudiants vers Renault
- 261 : journée du 28 mai ; divers défilés organisés par les ouvriers
- 266 : journée du 24 mai et du 29 mai, manifestation CGT
- 269 : journée du 1er juin ; manifestation UNEF
- 270 : journée du 6 juin ; manifestation Champs-Élysées ; arrestation d'étudiants à Flins
- 274 : rapport sur les événements de mai-juin 1968 dont affaire de Flins ; obsèques de Gilles Tautin

5) Archives des Deux-Sèvres

• 1206 W

- 110 : Synthèse quotidienne des renseignements généraux sur le plan régional : Poitou-Charentes : 10 octobre 1970-30 mars 1971
- 112 : idem 31 mars 1971-27 décembre 1971
- 113 : Synthèse quotidienne des renseignements généraux sur le plan régional : Poitou-Charentes : 1/1/1972 au 30/06/1972
- 115 : Bulletins mensuels de la Direction centrale des Renseignements Généraux : décembre 1968-août 1970
- 116 : idem août 1967-novembre 1971

• 1054 W 91 : Statistiques sur les conflits du travail : 1971-1975

• SC 10379 Note sur les conflits collectifs du travail : Direction Générale du Travail et de l'emploi du Ministère du Travail. Du 17/12/1974 au 14/10/1975

• SC 14038 : Rapports journaliers de sécurité publique établis par le commissaire principal de Niort : 1968, et 2e semestre 1971

6) Archives de la Seine-Saint-Denis

• 23 W 1 à 6 et 9 : Rapports de police, grèves 1968-1970

• 1141 W 108 : Grèves 1975

•1714 W 5 : Grèves 1976-1977

•1801 W 509 à 518 : Conflits sociaux et entreprises1968-1986

• Fonds de l'entreprise GEC-Alsthom Le Bourget 72 J

Cette entreprise au départ : CEM Compagnie électromécanique est rachetée en 1977 par Alsthom-Atlantique.

3 : tracts CGT, 1972-79

5 : tracts CFDT, CFTC, FO, 1969-91

7 et 8 : tracts politiques

9 : tracts de mai et juin 1968

IV. Archives de la BDIC

Il semble inutile de dresser un inventaire systématique des collections de la BDIC dans la mesure où il a déjà été réalisé par l'association « Mémoires de 68 » et qu'il figure dans l'ouvrage du même nom [2].

1) Archives de la Gauche prolétarienne

Cote : F° Δ Rés. 576/...

576/3/... : textes centraux de la Gauche Prolétarienne.

---

2. *Mémoires de 68. Guide des sources d'une histoire à faire,* Lagrasse, Verdier, 1993, p. 141-217.

- 3 :

3 - 2 : cette cote correspond à trois chemises. La première comprend des textes centraux rédigés en 1970. La seconde correspond à un stage ouvrier effectué à l'été 1970 ; s'y trouvent notamment des textes sur la séquestration, l'art du combat dans l'usine, les immigrés ainsi qu'un cahier assez complet comprenant des notes prises au cours du stage.

3 - 3 : textes centraux 1972. On y trouve notamment des textes sur Renault datant du 17 mars 1972, un autre intitulé « Pas de politique » et qui porte sur les comités de lutte, ainsi qu'une chemise comprenant les notes prises par un militant lors de «l'École mao» à l'été 1972

3 - 4 : textes centraux datant de 1973 et 1974 avec 4 chemises. Seules les deux premières présentent un intérêt pour notre sujet. La première comprend des textes de 1973 avec en particulier un compte-rendu manuscrit du Comité National du 11 février 1973 avec un point sur une grève à Billancourt. Dans la seconde, comprenant des textes de 1974, figurent essentiellement des textes sur la Conférence nationale de février 1974 et surtout une conférence des ouvriers maos du 25 mars 1974.

d) 576/4/... : lycées, facultés, mouvement de la jeunesse, zones, régions.

- 2 : Région parisienne
- 3 : Province
  - 3 - 1 : Ouest.
  - 3 - 2 : Bretagne.
  - 3 - 4 : Centre et région Rhône-Alpes.
  - 3 - 5 : Lorraine.
  - 3 - 6 : Nord.
  - 3 - 10 : Sochaux.

e) 576/5/... : secteurs

- 2 : Usines
  - 2 - 1 : Citroën : 1968-1970.
  - 2 - 2 : Régie Renault.
- 3 : Comités de lutte

2) Archives des Cahiers de Mai

Cote générale : F Δ Rés. 578/…

- 53 : usines SPLI à Fougères 1972, CIAPEM à Villieu (Ain) 1971, Burton à Boulogne-sur-Mer 1973.
- 54 : grèves des Batignolles à Nantes en 1971 et aux Aciéries du Temple à St Michel de Maurienne 1972.
- 55 : usine textile Bailleul
- 56 et 57 : usines Berliet.
- 58 : Chantiers navals de Dunkerque ; usine CEM à Lyon en 1972-73 ; CGCT à Massy avec grève en mai 1973 ; Caterpillar à Grenoble entre 1970 et 1973
- 59 : Coframaille à Schirmeck ; Rateau à La Courneuve ; Câbles de Lyon à Gennevilliers.
- 61 : groupe Creusot-Loire 1970-1976

- 62 : grèves de l'usine textile Dalle-Wervicq 1972, chez DIM à Montceau et Gueugnon 1973 ; des abattoirs Doux à Pédernec dans les Côtes-du-Nord.
- 64 : la grève du Joint Français 1972
- 68 à 70 : Penarroya 1972-1974
- 83 à 87 : Renault 1970-1973
- 88 : Rhône-Poulenc 1968-1971.

V. Archives du CNAM

Ces archives sont pour l'essentiel des monographies sur les grèves en mai-juin 1968 réalisées par des étudiants salariés du CNAM.

1) MAI 68. ENTREPRISES
• La grève de mai-juin 1968. SNECMA, centre technique de Villaroche (J. Beaury)
• Monographie des événements de mai-juin 68 dans l'entreprise A. Jobin et J. Yvon (Industrie mécanique), Arcueil et Longjumeau (Pierre Pihan)
• L'ASSEDIC des Hauts de Seine (S. Legraverand)
• Actes de la journée du 7 juin 1969 organisée au CNAM avec communications de G. Adam, S. Dassa, P. Dubois, M-F et R. Mouriaux, A. Willener.

2) MAI 68. ENTREPRISES :
• Centre d'études et de recherches sur l'aménagement urbain à Puteaux (Dominique Werner, Francis Bobin, Klaus Werner)
• Ateliers SNCF, La Folie à Nanterre (Claude Brisacier)
• Un collège (Pierre Caule)
• Une entreprise de la pétrochimie (Jacques Deslaurens)
• Usine aéronautique (Marius Tafani)
• SA ERMO. Métallurgie (Bezons, Blois, Levallois) (Marc Buron)

3) MAI 68. ENTREPRISES
• Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne (Jacques Diard)
• Département de Recherches Métallurgiques de la Société Tréfimétaux à Argenteuil (M. Sauthier)
• Mai-juin 1968 en Haute-Saône (Jean-Paul Simon, Marcelle-Gisèle Cras)

4) MAI 68. ENTREPRISES
• Mai-juin à Saclay (Roger-André Ninck)
• Monographie d'une entreprise n'ayant pas fait grève en mai-juin 1968 (Pont à Mousson) (Marce Lebas)
• Une page d'histoire Usine d'électronique (Radiotechnique) (Joseph Arnou)
• La grève de mai 1968 à la faculté d'Orsay (G. Cavalier)
• Usine La Radiotechnique à Rambouillet (Pascal Joubert de la Motte)
• Les grèves de mai-juin 1968 à la succursale Simca de Cannes (B. Mahuzier)
• Les événements de mai et juin 1968 à la SEREB (Société pour l'Étude et la Réalisation d'Engins Balistiques) (Rose – Marie Labaye)

• Les banques populaires (R. Combaluzier)
• Les événements sociaux de 1968 dans une petite société d'électronique (Société Européenne de Matériels spéciaux, filiale de Thomson) (Pierre Couette)
• Les événements de mai au CNAM (G. Crespy)
• Chemise contenant un exposé de M. Maclouf sur les Établissements Viniprix (entreprise de distribution alimentaire) qui n'ont pas fait grève en 1968 ; un texte sur l'imprimerie O-M d'Ozoir-la-Ferrière (auteur inconnu); projet dactylographié de la CGT CFDT d'Usinor Dunkerque sur la cogestion de l'entreprise daté du 26 mai 1968.

5) Mai 68. ENTREPRISES
• Thomson automatismes, Filiale de Thomson, site de Chatou (MM. Barouillet et Dubreuil)
• Grèves de Mai – juin 1968 dans l'entreprise Thomson – Houston – Hotchkiss – Brandt de Gennevilliers (Claude Bondu)
• Hurel Dubois (aéronautique) à Meudon (M. Goyon)
• Mai 68 à la SEREB (Société pour l'Étude et la Réalisation des Engins Balistiques) à Puteaux (Michelle Garel)
• Étude sur une usine métallurgique, sans doute dans la Loire (A. Dominger)
• Les événements de mai-juin 1968 vus à travers cent entreprises, Document du CNIPE

B. SOURCES PRIVÉES

I. Archives de la CGT

Déposées aux archives départementales de Bobigny
a) Fédération des travailleurs de l'habillement – Chapellerie CGT
Cote générale : 200 J
Luttes :
-100 à 108 : 1964-1974
-135-136 : Histoire d'Obsession, cahiers de bord sur Conflit Obsession, Villeurbanne : 1975-76

b) Fédération nationale des travailleurs du textile :
43 J 44 : Mouvement de grève dans l'industrie textile, grève de la Rhodiaceta, 1967

c) URIF (Union régionale Ile-de-France)
Cote générale : 49 J
-202 et 203 : Archives de Jean Dréan , 1968
-570 : Renault, Tracts, notes, 1978
-571 : Renault Flins, comité d'établissement, luttes, 1977
-630 : 1968

d) Entreprise Rateau
• Comité d'entreprise CGT : 195 J 37 et 38 : grève de 1974
• Syndicat CGT : 205 J 5 : grève de 1974

II. Archives de la CFDT

a) Archives interfédérales

• Archives de la Fédération Générale de la Métallurgie
Cote générale 1B
- 147 à 152 : négociations de l'accord du 21 juillet 1975 sur les classifications dans la métallurgie
- 265 et 266 : conflits et actions nationales dans la métallurgie, 1972
- 267 : conflits et actions nationales dans la métallurgie, 1973
- 270 : conditions de travail des travailleurs postés, 1971-1975
- 271 : conditions de travail des OS dans la métallurgie, 1971-1982
- 305 : actions en faveur des travailleurs immigrés

- 344 à 349 : Mai-juin 1968

Entreprises et usines
- 432-433 : RNUR, 197181
- 475-476 : SAVIEM
- 514 : Rateau (La Courneuve), 1974
- 539 : Caterpillar (Grenoble)
- 544 : Massey-Fergusson
- 623 : Usinor
- 624 : Usinor-Dunkerque.

• Archives de la fédération Hacuitex (Habillement, Cuir, Textiles)
Ces archives ne sont pas encore classées. Toutefois, nous avons pu consulter un certain nombre de dossiers ayant trait à des conflits : il s'agit de se reporter au département dans lequel se trouve l'usine en question. C'est pourquoi, nous avons dépouillé les dossiers se trouvant dans les départements suivants : Haute-Loire (43), Pas-de-Calais (62) et Deux-Sèvres (79).

b) archives confédérales

Cote générale pour la période 1962-1970 : 7 H
• 43 à 61 : Mai-juin 1968
• Divers
- 270 : Étude sur l'autogestion, mai 1968.
- 728 à 735: travailleurs immigrés :

• Par ailleurs, pour la période postérieure à 1970, nous avons pu consulter un nombre de dossiers du secteur action revendicative. Au moment du dépouillement (été 1999-hiver 2000), il s'agissait d'un classement provisoire.
Cote générale 8 H

- 400 : Activités du secteur action revendicative : notes de conjoncture économique et sociale. Juin 1970- septembre 1974

- 409 : positions de la CGT sur les conditions de travail
- 422 : conditions de travail des OS, 1971-1974
- 488 : dossiers sur l'autogestion, 1971-1978
- 495 à 502 : actions et conflits : mai 1973- juillet 1980
- 507 : actions pour l'emploi dans la sidérurgie, février 1977-juillet 1979

Conflits spécifiques :
- 523 : Cousseau, Cerizay, 1973-1974
- 524 : Câbles de Lyon, Gennevilliers, 22/11/1973 au 14/1/1974
- 526 : Bailleul, janvier-mars 1974
- 530 : chaussures Rehault à Fougères, février-mars 1976
- 537 : lutte contre la CFT

c) Fonds Renault
Syndicat Renault des Travailleurs de l'Automobile (SRTA).
Cote générale : 4 W
- 85 à 92 : grèves et manifestations des travailleurs de la Régie, 1968-1972
- 103 : *idem*, 1978
- 164 : Dossiers généraux de la section du SRTA de Flins, 1961-1983.

SOURCES AUDIOVISUELLES

Ces sources ont été consultées à la Vidéothèque de Paris, à la Bibliothèque nationale, et aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

À bientôt j'espère, de Chris Marker, Prod. SLON-Iskra, 1967
Ciné-Tracts, Prod. SLON-Iskra, 1968
Citroën - Nanterre en mai juin 1968, collectif Arc, 1968
Classe de lutte, Groupe Medvedkine, Prod. SLON-Iskra, 1969
Cléon, Prod. SLON-ISKRA, 1968
Comité d'action du 13e Arrondissement, du Collectif Arc, 1968
Images de la Nouvelle Société n° 5, Groupe Medvedkine, Prod. SLON-Iskra, 1969
Images de la Nouvelle Société n° 8, Groupe Medvedkine, Prod. SLON-Iskra, 1972
Le chômage a une histoire, (1re partie) de Gilles Balbastre, Bétacam, 2001
La CGT en mai 1968, de Paul Seban. Film CGT, 1969
La grève des ouvriers de Margoline, du Collectif Cinélutte pour la CFDT, 1974
Le dos au mur de Jean-Pierre Thorn, Prod. La Lanterne, 1980
Le droit à la parole, Michel Andrieu, Film Arc, 1978
Le frein ou la fleur carnivore, film CGT, 1970
Longwy de Robert Boarts, Syndicat CFDT de Longwy, 1981 (?)
L'ordre règne à Simcaville de Maurice Lemaître, Prod. SLON-Iskra, 1968
On vous parle de Flins, de Guy Dévart, Prod. SLON-Iskra, 1970
Oser lutter, oser vaincre, de Jean-Pierre Thorn, 1969, NB

Bibliographie

Sauf mention contraire, le lieu d'édition est Paris

ADAM (Gérard), « Études statistiques des grèves de mai-juin 1968 », *Revue française de science politique*, 1970, p. 105-119.

ADAM (Gérard) *et alii, L'ouvrier français en 1970*, FNSP/Armand Colin, 1971.

ANDOLFATTO (Dominique), LABBE (Dominique), *La CGT. Organisation et audience depuis 1945,* La Découverte, 1997.

AUFFRAY (Danièle) *et alii, Le travail et après…,* Jean-Pierre Delarge, 1978.

AUFFRAY (Danièle) *et alii, La grève et la ville*, Christian Bourgois, 1979.

AZEMAR (Guy-Patrick) (dir.), *Ouvriers, ouvrières. Un continent morcelé et silencieux,* Autrement, 1992.

BAROU (Jean-Pierre), *Gilda je t'aime. À bas le travail !* Les Presses d'aujourd'hui, 1975.

BEAUD (Stéphane) et PIALOUX (Michel), *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Fayard, 1999.

BENOIT (Vanessa), *« Elle ne finira jamais, la lutte des ouvrières ». Le Conflit de la CIP, Haisnes-lez-la-Bassée, juillet 1975-janvier 1977.* Mémoire IEP de Grenoble, 1997.

BERGOUNIOUX (Alain), *Force ouvrière,* Seuil, 1975.

BERGOUNIOUX (Alain) *et alii, La parole syndicale. Étude du vocabulaire confédéral des centrales ouvrières françaises, 1971-1976,* PUF, 1982.

BERNIS (Luc), *Une grève en 1974 : Rateau (31 janvier-30 avril),* 1974-1975, Mémoire de maîtrise, Université Paris VII.

BERNOUX (Philippe), *et alii, Trois ateliers d'OS,* Les Éditions ouvrières, 1973.

BERNOUX (Philippe), *Un travail à soi*, Toulouse, Privat, 1981.

BEVORT (Antoine) et LABBE (Dominique), *La CFDT : organisation et audience depuis 1945,* La Documentation française, 1992.

BEVORT (Antoine), « Les effectifs syndiqués à la CGT et à la CFDT, 1945-1990 », *Communisme* , fin 1993- début 1994, n° 35-37, p. 87-91.

BIBES (Geneviève) *et alii*, « Les grèves sauvages en Europe », *L'Univers politique 1970*, Éd. Richelieu, 1971, p. 327-355.

BONNET (Serge), *L'homme du fer : mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains*, tomes 3 et 4, Presses Universitaires de Nancy, Éditions Serpenoise, 1984 et 1985.

BORZEIX (Anni) et MARUANI (Margaret), *Le temps des chemises. La grève qu'elles gardent au cœur,* Syros, 1982.

BOSC (Serge), « Démocratie et consensus dans les grèves », *Sociologie du travail,* n° 4, 1973, p. 440-456.

BIED-CHARRETON (Marie-France), *Usine de femmes,* L'Harmattan, 2003.

BOUCHET (Thomas), *Le roi et les barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Seli Arslan, 2000.

BOURDIEU (Pierre), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, 1982.

BOURDIEU (Pierre), *La distinction,* Minuit, 1979.

BOURDIEU (Pierre), *Le sens pratique*, Minuit, 1994 (1re ed. 1980).

BOURDIEU (Pierre), *Questions de sociologie,* Minuit, 1984, (1re éd. 1980).

BOUVET (Daniel), *L'usine de la peur,* Stock, 1975.

BOYADJIAN (Charly), *La nuit des machines*, Les Presses d'aujourd'hui, 1978.

BRIZAY (Bernard), *Le patronat. Histoire, structure, stratégie du CNPF.* Seuil, 1975.

BUNEL (Jean) et SAGLIO (Jean), *L'action patronale,* PUF, 1979.

BURDY (Jean-Paul) *et alii*, « Rôles, travaux et métiers de femmes dans une ville industrielle : Saint-Étienne, 1900-1950 », *Le Mouvement social*, n° 140, juillet-septembre 1987, p. 27-53.

BURGUIERE (André) et REVEL (Jacques) (dir.), *Histoire de France. Les conflits* (vol. dirigé par Jacques Julliard), Seuil, 2000 (1re éd. 1990).

CAIRE (Guy), *La grève ouvrière*, Les Éditions Ouvrières, 1978.

CAPDEVIELLE (Jacques) *et alii, La grève du Joint Français. Les incidences politiques d'un conflit social,* Armand Colin, 1975.

CAPDEVIELLE (Jacques) et MOURIAUX (René), « L'ouvrier conservateur », *Cahiers du LERSCO* n° 6, décembre 1983.

CAPDEVIELLE (Jacques) et MOURIAUX (René), *Mai 1968 : l'entre-deux de la modernité*, Presses de la FNSP, 1988.

CASTEL (Robert), *Les métamorphoses de la question sociale,* Paris, Gallimard, Folio-Essais, 1999 (1re éd. Fayard, 1995).

CATTIAUX, *Denain. Des hommes d'acier, une région à sauver,* Chez l'auteur, 1980.

CEDETIM, *Les immigrés. Contribution à l'histoire politique de l'immigration en France,* Stock, 1975.

Centre d'Ethnologie sociale et de Psycho-sociologie, *Les effets traumatisants d'un licenciement collectif*, Rapport au CORDES, 1973.

CERTEAU (Michel de), *La prise de parole*, Points-Seuil,1994.

CERTEAU (Michel de), *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, (1re éd. UGE, 1980).

CHEMIN (Michel), « Dix ans ventre à terre », *Autrement* n° 12, février 1978, p. 253-264.

CHEVANDIER (Christian), *Cheminots en grève ou la construction d'une identité (1848-2001),* Maisonneuve et Larose, 2002.

COHEN (Yves), *Organiser à l'aube du taylorisme. La pratique d'Ernest Mattern chez Peugeot, 1906-1919,* Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2001.

CORIAT (Benjamin), *L'atelier et le chronomètre*, Bourgois, 1979.

COROUGE (Christian) et PIALOUX (Michel), « Chronique Peugeot », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 52-53, 54, 57 et n° 60, 1984-1985.

COTTEREAU (Alain) (dir.), « L'usure au travail », *Le Mouvement social* n° 124, juillet-septembre 1983.

COURS-SALIES (Pierre), *La CFDT, un passé porteur d'avenir. Pratiques syndicales et débats stratégiques depuis 1946*. Montreuil, La Brèche, 1988.

Cousseau - Cerizay. La lutte des PIL, UD CFDT de Niort, 1974.

CREPIF, « Trente ans de décentralisation industrielle en France 1954-1984 », *Cahiers du CREPIF,* n° 7, septembre 1984.

CROUCH (Colin), PIZZORNO (Alessandro) (éd.), *The ressurgence of class conflict in Modern Europe,* Londres, Macmillan, 1978, 2 vol.

DASSA (Sami), « Le mouvement de mai et le système de relations professionnelles », *Sociologie du travail,* n° 3, 1970, p. 244-261.

DEJOURS (Christophe), *Travail, usure mentale,* Bayard, 2000 (éd. augmentée).

DELALE (Alain), RAGACHE (Gilles), *La France de 68*, Seuil, 1978.

DENIOT (Joëlle), *Usine et coopération ouvrière. Métiers, syndicalisation, conflits aux Batignolles*, Anthropos, 1983.

DESTRAY (Jacques), *La vie d'une famille ouvrière,* Seuil, 1971.

Dix-huit millions de bonnes à tout faire, Syros, 1978.

DONATI (Marcel), *Cœur d'acier. Souvenirs d'un sidérurgiste de Lorraine,* Payot, 1994.

DOWNS (Laura Lee), *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre (1914-1939)*, Albin Michel, 2002.

DREAU (Yves), *Grève de Péchiney-Noguères*, Institut de Documentation, d'Enquêtes et d'Études, Fontenay-le-Fleury, 1974.

DRESSEN (Marnix), *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989),* Belin, 1999.

DRESSEN (Marnix), *Les établis, la chaîne et le syndicat. Monographie d'une usine lyonnaise,* L'Harmanttan, 2000.

DREYFUS-ARMAND (Geneviève) *et alii* (dir.)*: Les années 68. Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe, 2000

DREYFUS (Michel), *Histoire de la CGT*, Bruxelles Complexe, 1995.

DREYFUS (Michel) *et alii* (dir.), *Le siècle des communismes*, Éditions de l'Atelier, 2000.

DUBESSET (Mathilde), ZANCARINI-FOURNEL (Michelle), *Parcours de femmes. Réalités et représentations, Saint-Étienne 1880-1950*, Lyon, PUL, 1993.

DUBIEF (Henri), *Le syndicalisme révolutionnaire,* Armand Colin, 1969.

DUBOIS (Pierre) *et alii, Grèves revendicatives ou grèves politiques ? Acteurs, pratiques, sens du mouvement de mai,* Anthropos, 1971.

DUBOIS (Pierre), « La séquestration », *Sociologie du travail,* octobre-décembre 1973, p. 410-427.

DUBOIS (Pierre), « Les grèves et le droit à l'emploi », *Revue française des affaires sociales,* janvier-mars 1974, p. 119-153.

DUBOIS (Pierre), DURAND (Claude), *La grève*, FNSP/Armand Colin, 1975.

DUBOST (Nicolas), *Flins sans fin*, Maspero, 1979.

DUMONT (Jean-Pierre), *la fin des os ?*, Mercure de France, 1973.

DUPUY (Roger), *La politique du peuple. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Albin Michel, 2002.

DURAND (Claude), *Chômage et violence à Longwy*, Éditions Galilée, 1981.

DURAND (Marcel), *Grain de sable sous le capot*, Montreuil, La Brèche, 1990 (2e éd. augmentée, Marseille, Agone, 2006).

DURAND (Pierre), *Industrie et régions*, La Documentation française, 1974.

EIZNER (Nicole) et HERVIEU (Bertrand), *Anciens paysans, nouveaux ouvriers,* L'Harmattan, 1979.

ERBES-SEGUIN (Sabine), « Le déclenchement des grèves de mai : spontanéité des masses et rôle des syndicats », *Sociologie du travail*, avril-juin 1970, p. 177-189.

FALLACHON (Philippe), «Les grèves de la Régie Renault en 1947», *Le Mouvement social*, octobre-décembre 1972, n° 81, p. 111-142.

FARGE (Arlette), *Le goût de l'archive,* Seuil, 1997 (1re 1989).

FAVRE (Didier), *Ni rouges, ni jaunes. De la CGSI à la CSL : l'expérience du syndicalisme indépendant,* Courbevoie, Éditions Midi moins le Quart, 1998.

FAYE (Jean-Pierre), *Lutte de classes à Dunkerque*, Éditions Galilée, 1973.

FERET (Dominique), *Les yeux rouges,* Besançon, Les Solitaires intempestifs, 1999.

FREYSSENET (Michel), *La sidérurgie française, 1945-1979. Histoire d'une faillite,* Savelli, 1979.

FRIDENSON (Patrick), « Automobile workers in France and Their Work, 1914-83 » *in* KAPLAN (Steven L.) et KOEPP (Cynthia J.) (ed.), *Work in France*, Ithaca, Cornell University Press, 1986, p. 514-547.

GALLISOT (René) *et alii, Ces migrants qui font le prolétariat*, Méridiens Klincksieck, 1994.

GASTAUT (Yvan), *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve République*, Seuil, 2000.

GAULT (François), *Trois grèves,* Calmann-Lévy, 1971.

GAVI (Philippe), *Les ouvriers, du tiercé à la révolution*, Mercure de France, 1970.

GEORGI (Frank), *Soufflons nous-mêmes notre forge. Une histoire de la Fédération de la métallurgie CFTC CFDT (1920-1974),* Les Éditions ouvrières, 1991.

GEORGI (Franck), *L'invention de la C.F.D.T. : 1957-1970*, L'Atelier - CNRS, 1995.

GEORGI (Frank) (dir.), *L'autogestion. La dernière utopie ?* Publications de la Sorbonne, 2003.

GILCHER-HOLTEY (Ingrid), *Die Phantasie an die Macht. Mai 68 in Frankreich*, Francfort, Suhrkamp, 1995.

GINZBURG (Carlo), *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier au XVIe siècle*, Paris, Aubier, 1980.

GINZBURG (Carlo), *Rapporti di forza. Storia, retorica, prova.* Milan, Feltrinelli, 2000.

GOLLAC (Michel) et VOLKOFF (Serge), *Les conditions de travail*, La Découverte, 2000.

D. GONES (coll.), *Silence, on ferme ! Les licenciements vus par la base*, Les Éditions ouvrières, 1976.

GOUX (Jean-Paul), *Mémoires de l'enclave*, Mazarine, 1986.

GRANOTIER (Bernard), *Les travailleurs immigrés en France*, Maspero, 1979 (1re éd.1970).

GROUX (Guy) MOURIAUX (René), *La C.F.D.T.*, Économica, 1989.

GROUX (Guy), MOURIAUX (René), *La CGT, crises et alternatives*, Économica, 1992.

GRUMBACH (Tiennot), « En partant de l'expérience de Flins », *Les Temps modernes,* n° 301-302, Août-septembre 1971.

GUESLIN (André) (dir.), *Les hommes du pneu. Les ouvriers Michelin (1940-1980),* L'Atelier, 1999.

HARDY-HEMERY (Odette), *De la croissance à la désindustrialisation. Un siècle dans le Valenciennois*, PFNSP, 1984.

HATZFELD (Nicolas), *La grève de mai-juin 1968 aux automobiles Peugeot à Sochaux.* Mémoire de maîtrise, Université Paris VIII, 1985.

HATZFELD (Nicolas), *Les gens d'usine. 50 ans d'histoire à Peugeot – Sochaux,* L'Atelier, 2002.

HATZFELD (Nicolas) et LOUBET (Jean-Louis), « Les conflits Talbot du printemps syndical au tournant de la rigueur (1982-1984) », *Vingtième siècle,* n° 84, octobre- décembre 2004, , p. 151-160.

HOGGART (Richard), *La culture du pauvre*, *Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Minuit, 1970.

HUARD (Raymond), « Existe-t-il une "politique populaire" ? », *in* NICOLAS (Jean), *Mouvements populaires et conscience sociale, XVIe-XIXe siècles,* Maloine, 1985, p. 57-68.

JALLAGEAS (Dominiques), *Les grèves ouvrières dans l'agglomération toulousaine en mai-juin 1968* , Mémoire de maîtrise, Université Paris I, 1979.

JARREL (Marc), *Éléments pour une histoire de l'ex-gauche prolétarienne. Cinq ans d'intervention en milieu ouvrier*. NBE, 1974.

Journal d'un groupe d'ouvrières, Montpellier 1967-1968, Liaisons Directes, 1968.

JULLIARD (Jacques), *Autonomie ouvrière. Études sur le syndicalisme d'action directe.* Hautes Études, Gallimard-Le Seuil, 1988.

KEDWARD (Harry Roderick), *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy*, *Idées et motivations, 1940-1942,* Seyssel, Champ Vallon, 1989.

KEDWARD (Harry Roderick), *À la recherche du maquis. La Résistance dans la France du Sud 1942-1944,* Cerf, 1999.

KERGOAT (Danièle), *Bulledor ou l'histoire d'une mobilisation ouvrière*, Le Seuil, 1973.

KERGOAT (Danièle), *La combativité ouvrière dans une usine de construction de camions. L'entrée en lutte des ouvriers spécialisés*, Centre de sociologie des organisations, Rapport au Cordes, 1977.

KERGOAT (Danièle), *Les ouvrières,* Le Sycomore, 1982.

KERGOAT (Danièle), *Les pratiques revendicatives ouvrières. Processus revendicatifs et dynamiques collectives,* Centre de sociologie des organisations, Rapport au Cordes, 1978.

KESSEL (Patrick), *Le mouvement maoïste en France*, 2 tomes (1963-1967) et (1968-1969), Union Générale d'Éditions, 1972 et 1978.

KESSELMAN (Mark) (dir.), *1968-1982 : le mouvement ouvrier français, crise économique et changement politique,* Les Éditions ouvrières, 1984.

KONCZYK (Jean-Marie), *Gaston. L'aventure d'un ouvrier*, Éd. Git-Le-Coeur, 1971.

LABBE (Dominique), *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, L'Harmattan, 1996.

La division du travail. Colloque de Dourdan, Galilée, 1978.

« La grève chez PARIS-SA (février-avril 1972) », *Le bulletin du CHT*, Nantes, n° 21, mars 2002, p. 9-24.

LAMARQUE (Stéphane), *Aspects locaux d'un grand conflit social : la grève de Pechiney – Noguères (été 1973)*, Mémoire de maîtrise, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2000.

La réforme de l'entreprise. Rapport du comité d'étude présidé par Pierre Sudreau, La Documentation française, 1975.

La violence dans les conflits collectifs du travail, mars 1977, s.l.

LE CARPENTIER (Sabine), *Manuest. À la recherche de l'autogestion*, Éditions de l'Entente, 1980.

LE MADEC (François), *L'aubépine de mai. Chronique d'une usine occupée. Sud-Aviation, Nantes, 1968*, Nantes, CDMOT, 1988.

« Le Mouvement des OS de Renault-Flins (29 mars – 26 avril 1973) », *Les Temps modernes*, n° 323 bis, juillet 1973, p. 2164-2241.

Le problème des OS, Rapport du groupe d'étude patronal, s.l., novembre 1971.

LE ROUX (Hervé), *Reprise*, Paris, Calmann-Lévy / Ministère de l'emploi et de la solidarité, 1998.

LEROY (Cédric), *1968-1979. La décennie des grèves ouvrières. Contribution à l'étude du mouvement social dans le Calvados*, Mémoire de maîtrise, Université de Caen, 2001.

LETESSIER (Dorothée), *Le voyage à Paimpol,* Seuil, 1980.

LETTIERI (Antonio) et SANTI (Paolo), « La préhistoire de mai », *Politique aujourd'hui,* n° 5, mai 1969, p. 33-51.

LEUWERS (Jean-Marie), *Un peuple se dresse. Luttes ouvrières, mai 1968*, Les Éditions ouvrières, 1969.

LEVARAY (Jean-Pierre), *Putain d'usine,* Montreuil, L'Insomniaque, 2002.

LEVI (Giovanni), *Le pouvoir au village,* Gallimard, 1989.

LINHART (Danièle) et MARUANI (Margaret), « Précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers », *Travail et emploi* n° 11, janvier-mars 1982, p. 27-36.

LINHART (Robert), *L'établi*, Minuit, 1983 (1re éd. 1978).

LINHART (Virginie), *Volontaires pour l'usine, Vies d'établis 1967-1977*, Seuil, 1994.

Lip 73, Seuil, 1973.

Lip : affaire non classée, Syros.

Lip au féminin, Syros, 1977.

LOPEZ (Aurélie), *Journal d'une OS*, Les Éditions ouvrières, 1979.

LOUIS (Marie-Victoire), *Le droit de cuissage. France, 1860-1930,* L'Atelier, 1994.

LÜDKTE (Alf), *Des ouvriers dans l'Allemagne du 20e siècle. Le quotidien des dictatures*, L'Harmattan, 2000.

« Mai et juin 1968 vus de l'usine », *Les Temps Modernes,* Février 1972, n° 307, p. 1280-1311.

MANCEAUX (Michèle), *Les maos en France*, Gallimard, 1972.

Margoline 73 : d'une grève de « sans papiers » à sept mois de lutte d'usine…, supplément à *Libération,* 1974.

MARIE (Claude Valentin) et JANSOLIN (Xavier), « Les conditions de travail des salariés étrangers », *Travail et emploi,* n° 9, juillet-septembre 1981, p. 75-86.

MARTIN (Jean-Pierre), *Le laminoir*, Seyssel, Champ Vallon, 1995.

MARUANI (Margaret), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Syros, 1979.

MASSERA (Bernard) et GRASON (Daniel), *Chausson : une dignité ouvrière,* Syllepse, 2004.

Mémoires de 68, Verdier, 1993.

MENCHERINI (Robert), *Guerre froide, grèves rouges*, Syllepse, 1998.

MINCES (Juliette), *Un ouvrier parle*, Seuil,1969.

MOLINARI (Jean-Paul), *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, L'Harmattan, 1996.

MOLINIÉ (Anne-Françoise), VOLKOFF (Serge), « Les conditions de travail des ouvriers ... et des ouvrières », *Économie et statistique*, n° 118, janvier 1980, p. 25-39.

MONET (Jean-Claude), « Maintien de l'ordre ou création du désordre ? Les conclusions de l'enquête administrative sur la manifestation du 23 mars 1979 », *in* FAVRE (Pierre) (dir.), *La manifestation*, PNFSP, 1990, p. 229-244.

MONTLIBERT (Christian de), *Crise économique et conflits sociaux dans la Lorraine sidérurgique*, L'Harmattan, 1989.

MOSS (Bernard H.), « La réforme de la législation du travail sous la Ve République : un triomphe du modernisme », *Le Mouvement social* n° 148, juillet-septembre 1989, p. 63-91.

MOURIAUX (René), *La CGT*, Seuil, 1982.

MOURIAUX (René), *Le syndicalisme depuis 1945*, La Découverte, 1994.

MOURIAUX (René), *et alii* (dir.), *1968, Exploration du mai français*, L'Harmattan, 1992, 2 vol.

NAVEL (Georges), *Travaux*, Folio-Gallimard, 1994 (1re ed. 1945).

NEZOSI (Gilles), *La fin de l'homme du fer. Syndicalisme et crise de la sidérurgie,* L'Harmattan, 1999.

NICOLAS (Jean), *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale, 1661 – 1789,* Seuil, 2002.

NOIRIEL (Gérard), *Les ouvriers dans la société française*, Seuil, 1986.

NOIRIEL (Gérard), *Longwy, immigrés et prolétaires (1880-1980)*, PUF, 1984.

NOIRIEL (Gérard), *Vivre et lutter à Longwy*, Maspero, 1980.

Notre arme, c'est la grève, Maspero, 1968.

« Occupations, négociations. Les syndicats en mai 68 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 20, juillet-septembre 1990.

OMNES (Catherine), *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20e siècle,* Éditions de l'EHESS, 1997.

Oser lutter, oser vaincre, Flins 68, Nouvelles presses parisiennes, 1972.

Ouvriers face aux appareils. Une expérience de militantisme chez Hispano-Suiza, Maspéro, 1970.

MARTY (Nicolas), *Perrier, c'est nous ! Histoire de la source Perrier et de son personnel,* L'Atelier, 2005.

PERROT (Michelle), *Les ouvriers en grève : France, 1871-1890*, Mouton, 1973, 2 vol.

PERROT (Michelle), *Jeunesse de la grève. France,1871-1890*, Seuil, 1984.

« Perruque, bricole, pinaille, bousille… », *Autrement* n° 16, novembre 1978, p. 75-83.

PEZET (Éric), *De la classification des emplois à la gestion des compétences. Modélisation des relations entre gestion des ressources humaines et négociation collective*, Thèse de gestion, Écoles des Mines de Paris, 2001.

PHILIPPONEAU (Michel), *Au Joint Français, les ouvriers bretons*, Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, 1972.

PIAGET (Charles), *Lip. Charles Piaget et les Lip racontent*, Stock, 1973.

PIALOUX (Michel), « Alcool et politique dans l'atelier. Une usine de carrosserie dans la décennie 1980 », *Genèses* , n° 7, mars 1992, p. 94-128.

PICCAMIGLIO (Robert), *Chroniques des années d'usine*, Pocket, 2002 (1re ed. Albin Michel 1999).

PIGENET (Michel), « À propos des représentations des rapports sociaux sexués : identité professionnelle et masculinité chez les dockers français (XIXe-XXe siècle) », *Le Mouvement social,* n° 198, janvier-mars 2002, p. 55-74.

PITTI (Laure), « Grèves ouvrières *versus* luttes de l'immigration » : une controverse entre historiens », *Ethnologie française,* juillet-septembre 2001, p. 465-476.

PITTI (Laure), *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970. Contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France,* Thèse d'histoire, Paris VIII, 2002.

PORHEL (Vincent), *Mémoires, industrialisation, conflits : la construction des représentations sociales et culturelles dans les années 1968 en Bretagne au filtre de cinq conflits sociaux (1966-1981),* thèse de doctorat, Rennes II, 2005.

PROST (Antoine), *Autour du Front populaire,* Seuil, 2006.

PRUVOST (Gérard), « Le mouvement social face à la crise » *in* WILLARD (Claude) (dir.), *La France ouvrière,* Tome 3, Éditions de l'Atelier, 1995, p. 119-130.

Quatre grèves significatives, Epi, 1972.

REVEL (Jacques) (dir.), *Jeux d'échelles*, Hautes Études, Gallimard-Le Seuil, 1996.

REYNAUD (Jean-Daniel) *et alii*, « Les événements de mai-juin 1968 et le système français de relations professionnelles », *Sociologie du travail*, 1970, n° 1, p. 73-97 et n° 2, p. 191-209.

ROLLIN (Henri), *Militant chez Simca-Chrysler*, Éditions sociales, 1977.

RONDEAU (Daniel), *L'enthousiasme,* Quai Voltaire, 1988.

ROSS (Kristin), *Mai 68 et ses vies ultérieures,* Bruxelles, Complexe, 2005.

ROUSSELET (Jean), *L'allergie au travail*, Seuil, 1974.

ROZENBLATT (Patrick) *et alii*, *Analyse du conflit Lip et de ses répercussions sur les pratiques ouvrières et les stratégies syndicales*, Thèse de doctorat, Paris IX, 1980, 2 vol.

SAGLIO (Jean), « Hiérarchies salariales et négociations de classifications, France, 1900-1950 », *Travail et emploi*, n° 27, mars 1986, p. 7-19.

SAINSAULIEU (Renaud), *L'identité au travail,* Paris, PFNSP, 1996 (1re éd. 1977).

SALLES (Jean-Paul), *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, PUR, 2006.

SCHNAPP (Alain), VIDAL-NAQUET (Pierre), *Journal de la commune étudiante*, Le Seuil, 1988 (1re ed. 1969).

SCHWARTZ (Olivier), *Le monde privé des ouvriers*, PUF, 1990.

SHORTER (Edward L), TILLY (Charles), « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *Le Mouvement social,* n° 76, juillet-septembre 1971, p. 95-118.

SIROT (Stéphane), *La grève en France. Une histoire sociale (19e-20e siècles),* Odile Jacob, 2002.

STRAUSS (Léon), RICHEZ (Jean-Claude), « Le mouvement social de mai 1968 en Alsace : décalage et développements inégaux », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, n° 17, 1989-1990, p. 117-153.

SUTER (Andreas), « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales HSS,* mai-juin 1997, n° 3, p. 543-567.

TALBO (Jean-Philippe), *La grève à Flins,* Maspero, 1968.

TERRAIL (Jean-Pierre), *Destins ouvriers, la fin d'une classe ?* PUF, 1990.

THEVENOT (Laurent), « Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat », *Économie et statistique*, n° 91, juillet-août 1977, p. 3-31.

THOMPSON (Edward P.), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Hautes Études, Gallimard-Le Seuil, 1988.

THOMPSON (Edward P.), « L'économie morale de la foule dans l'Angleterre du 18e siècle » *in* GAUTHIER (Florence) et IKNI (Robert) (dir.), *La guerre du blé*, Montreuil, Éditions de la Passion, 1998, p. 31-92.

TILLY (Charles), « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, n° 4, octobre 1984, p. 89-108.

TOU (Christophe), *Les ouvriers de Renault-Billancourt dans les années 68,* Mémoire de maîtrise, Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, 2001.

TOURNIER (Maurice), *Des mots sur la grève. Propos d'étymologie sociale,* INALF-Klincksieck, Saint-Cloud-Paris, 1993.

VACHER (Georgette), *Chacun compte pour un,* Lyon, M.B. Composition/Édition, 1989.

VERRET (Michel), *Chevilles ouvrières*, Éditions de l'Atelier, 1995.

VERRET (Michel), *La culture ouvrière*, L'Harmattan, 1996, (1re ed. ACL 1988).

VERRET (Michel), *L'espace ouvrier*, L'Harmattan, 1995, (1re éd. Colin, 1979).

VERRET (Michel), *Le travail ouvrier,* Armand Colin, 1982.

VIET (Vincent), *La France immigrée. Construction d'une politique, 1914-1997,* Fayard, 1998.

VIGNA (Xavier), « Le crible de la mémoire : usages du passé dans les luttes ouvrières des années 68 », *in* CRIVELLO (Maryline) *et alii* (dir.), *Concurrence des passés,* Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 145-156.

VIGNA (Xavier), « Les luttes d'usine dans les années 68. Le cas français à la lumière du cas italien », *Histoire & Sociétés* n° 10, 2004, p. 48-64.

VIGNA (Xavier), « Les ouvriers de Denain et Longwy face aux licenciements », *Vingtième siècle* n° 84, octobre-décembre 2004, p. 129-137.

VIGREUX (Jean), *Waldeck Rochet, une biographie politique,* La Dispute, 2000.

VILLEY (Olivier), « Le redéploiement actuel de la main-d'œuvre étrangère passé le premier choc de la crise », *Travail et emploi,* avril-juin 1981, n° 8, p. 47-55.

VINCENT (Gérard), *Les Français 1945-1975, chronologie et structures d'une société*, Masson, 1977.

VINCENT (Gérard), *Les Français 1976-1979, chronologie et structures d'une société,* Masson, 1980.

VINDT (GÉRARD), *Histoire sociale d'une entreprise : la compagnie pechiney (1921-1973)*, Thèse d'histoire, Paris X-Nanterre, 1999.

VRAIN (Philippe), GONTIER (Geneviève), *Les ouvriers vieillissant de la région parisienne. Activités professionnelles et conditions de travail,* PUF, 1979.

WEBER (Florence), *Le travail à-côté*, INRA/EHESS, 1989.

WEBER (Henri), *Le parti des patrons. Le CNPF (1946-1986),* Seuil, 1986.

WEIL (Patrick), *La France et ses étrangers,* Gallimard, coll. Folio, 1995 (1re éd. Calmann-Lévy 1991).

WEIL (Simone), *La condition ouvrière,* Paris, Gallimard, Folio Essais, 2002 (1re éd. 1951).

WISNER (Alain), « Contenu des tâches et charge de travail », *Sociologie du travail* n° 4, octobre-décembre 1974, p. 339-357.

WOLIKOW (Serge), *Le Front populaire en France,* Bruxelles, Complexe, 1996.

WORONOFF (Denis), *Histoire de l'industrie en France*, Seuil, 1998, (1re éd. 1994).

ZANCARINI-FOURNEL (Michelle), *Changer la vie ! Histoire sociale des contestations*, Thèse d'habilitation, Paris I, 1998.

ZANCARINI-FOURNEL (Michelle), « Genre et politique : les années 68 », *Vingtième siècle,* n° 75, juillet-septembre 2002, p. 133-143.

ZANCARINI-FOURNEL (Michelle), « Soixante-huit : le chantier continue », *EspacesTemps* n° 59-61, 1995, p. 146-156.

ZOROBABEL (Baruch) (pseudo.), *Tentative de bilan du Comité de lutte Renault*, Supplément à ICO n° 120, octobre-novembre 1972.

Table des matières

Histoire

Collection « Histoire »

Dirigée par Hervé MARTIN et Jacqueline SAINCLIVIER

DERNIERS OUVRAGES PARUS

Charles DES COGNETS,
De la toile aux chemins de fer. L'extension nationale d'une entreprise bretonne au X Ie siècle, 2007, 292 p.

Philippe MONBRUN,
Les voix d'Apollon. L'arc, la lyre et les oracles, 2007, 350 p.

Marie-Thérèse CAM (dir.),
La médecine vétérinaire antique. Sources écrites, archéologiques, iconographiques, 2007, 328 p.

Albrecht BURKARDT (dir.) avec la collaboration de Gilles BERTRAND et de Yves KRUMENACKER,
Commerce, voyage et expérience religieuse, XVIe-XVIIIe siècles, 2007, 512 p.

Michel BOCHACA et Jean-Luc SARRAZIN (dir.),
Ports et littoraux de l'Europe atlantique. Transformations naturelles et aménagements humains (XIVe-XVIe siècles), 2007, 272 p.

David RIVAUD,
Les villes et le roi. Les municipalités de Bourges, Poitiers et Tours et l'émergence de l'État moderne (v. 1440-v. 1560), 2007, 350 p.

Philippe MEYZIE,
La table du Sud-Ouest et l'émergence des cuisines régionales, 1700-1850, 2007, 432 p.

Nicole GONTHIER,
« Sanglant Coupaul ! » « Orde Ribaude ! » Les injures au Moyen Âge, 2007, 200 p.

Vincent BERNAUDEAU,
La justice en question. Histoire de la magistrature angevine au XIXe siècle, 2007, 352 p.

Anne VAUTHIER-VÉZIER,
L'estuaire et le port. L'identité maritime de Nantes au XIXe siècle, 2007, 236 p.

Rita COMPATANGELO-SOUSSIGNAN et Christian-Georges SCHWENTZEL (dir.),
Étrangers dans la cité romaine. « "Habiter une autre patrie" : des incolae *de la République aux peuples fédérés du Bas-Empire »*, 2007, 272 p.

Luc CAPDEVILA,
Une guerre totale, Paraguay, 1864-1870. Essai d'histoire du temps présent, 2007, 514 p.

Tangi VILLERBU,
La Conquête de l'Ouest. Le récit français de la nation américaine au XIXe siècle, 2007, 308 p.

Benoît Grenier,
Seigneurs campagnards de la Nouvelle France. Présence seigneuriale et sociabilité rurale dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque préindustrielle, 2007, 412 p.

Micheline Baulant (textes rassemblés et édités par Arlette Schweitz, Gérard Béaur et Anne Varet-Vitu),
Meaux et ses campagnes. Vivre et survivre dans le monde rural sous l'Ancien Régime, 2007, 418 p.



Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie BARNÉOUD
B.P. 44-53960 BONCHAMP-LÈS-LAVAL
Dépôt légal : juillet 2007
Imprimé en France

HISTOIRE

Xavier Vigna

L'Insubordination ouvrière dans les années 68

Essai d'histoire politique des usines



La mémoire de 68 a largement valorisé le mouvement étudiant. Pourtant, 68 constitue également le plus puissant mouvement de grèves ouvrières que la France a connu, et qui ouvre ensuite une phase décennale de contestation dans les usines. C'est cette séquence d'insubordination ouvrière que Xavier Vigna retrace dans une étude historique pionnière qui s'appuie sur des archives inédites. En croisant tracts, rapports de police et films militants, ce livre analyse d'abord l'événement que constituent les grèves de mai-juin 1968, bien au-delà de la seule scène parisienne souvent réduite à la « forteresse de Billancourt », et en montre le caractère inaugural. Dès lors, l'insubordination perdure et se traduit par de multiples illégalités. La parole ouvrière qui la nourrit conteste l'ensemble de l'organisation du travail. Relayée selon des modalités complexes par les organisations syndicales et les groupes d'extrême-gauche, cette insubordination échoue pourtant face à la crise économique.

Ainsi, ces années 68 constituent également une séquence ouvrière, dont cet essai d'histoire politique des usines entend restituer l'ampleur. Livre d'histoire par conséquent à rebours des discours convenus sur « Mai 68 », et d'une histoire ouvrière qui se confronte à la sociologie du travail d'alors, il renouvelle largement notre connaissance d'une période ardente et cruciale, celle des années 68.

Agrégé d'histoire, Xavier Vigna est maître de conférences d'histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne. Membre du Centre Georges Chevrier (UMR 5605), il poursuit des recherches sur la conflictualité sociale et politique dans le second XXe siècle.

En couverture :
Grève de la câblerie Geoffroy Delore,
mai 1968, Gennevilliers. D. R. photothèque IHS-CGT.
Ci-dessus : Grève chez Berliet, mai 1968, Vénissieux.
Alain Deuneulin. Photothèque IHS-CGT.

ISBN 978-2-7535-0446-2
22 €





